LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

théâtre du rideau vert
Réserver aujourd'hui
844-1793
LA MOUETTE
TCHÉKHOV
À l'affiche

Vol. LXXII — No 169 Nuageux avec possibilité d'averses. Maximum 17 **(détail en page 16)** Montréal, samedi 26 septembre 1981 (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles **40 cents**) **25 CENTS**

Si la Cour avalise le projet Trudeau

Québec entend résister à la réforme

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Le gouvernement de M. René Lévesque envisage la possibilité de soumettre à l'Assemblée nationale une résolution visant à soustraire le Québec à la réforme constitutionnelle fédérale si cette dernière reçoit, lundi, l'assentiment de la Cour suprême du pays.

LE DEVOIR a appris que le gouvernement a déjà décidé de ne pas se soumettre aux modifications constitutionnelles défendues par les autorités canadiennes même si ces dernières ont gain de cause devant la Cour suprême et auprès du Parlement britannique. Cette décision, extrêmement lourde de sens, aurait été prise il y a une quinzaine de jours, lors de la réunion extraordinaire du conseil des ministres à Drummondville.

Aussi, au nombre des scénarios mis au point à Québec ces derniers mois, l'hypothèse ultime consiste à faire adopter par l'Assemblée nationale une résolution affirmant que le Québec n'acceptera jamais une diminution unilatérale de ses pouvoirs législatifs et qu'il refuse en conséquence d'appliquer sur son territoire la Charte des droits que propose le projet constitutionnel fédéral.

Une fois adoptée par les parlementaires, cette résolution pourrait par la suite être soumise à un référendum. À cet égard, le leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charron, rappelait, pas plus tard que jeudi, à l'issue d'un caucus des députés péquistes, que le gouvernement pourrait tenir un référendum afin de s'opposer plus efficacement aux intentions constitutionnelles d'Ottawa.

«La situation est extrêmement grave et le gouvernement a le devoir absolu de s'opposer jusqu'au bout et par tous les moyens à une diminution unilatérale des pouvoirs législatifs du Québec», a confié un membre influent du gouvernement qui s'est toutefois montré extrêmement réticent à confirmer dans leur totalité les informations du DEVOIR.

«La possibilité de tenir un référendum sur une résolution soustrayant le Québec à la réforme fédérale fait partie de ce qui est envisagé mais il est inexact de laisser croire que tout est déjà décidé», a-t-il dit en soulignant que la situation est extrêmement mouvante et que le gouvernement examinera les positions à prendre à chaque étape du dossier, au fur et à mesure de son évolution.

Aussi, pour l'instant, ce qui est certain, c'est que, dans l'hypothèse où la Cour suprême donne lundi son aval aux propositions fédérales, l'Assemblée nationale sera convoquée dans les jours qui viennent afin d'adopter une motion d'opposition et de mandater le premier ministre auprès des autorités britanniques.

Donc, dans un premier temps, Québec se contenterait d'une motion de principe reprenant les arguments développés depuis déjà un an par les huit provinces opposées au projet fédéral. Il n'est d'ailleurs pas impossible que le texte de cette motion soit conjoint à ces huit gouvernements, les premier ministres des

Voir page 20: Québec

Lévesque fera de la souveraineté l'enjeu du prochain scrutin

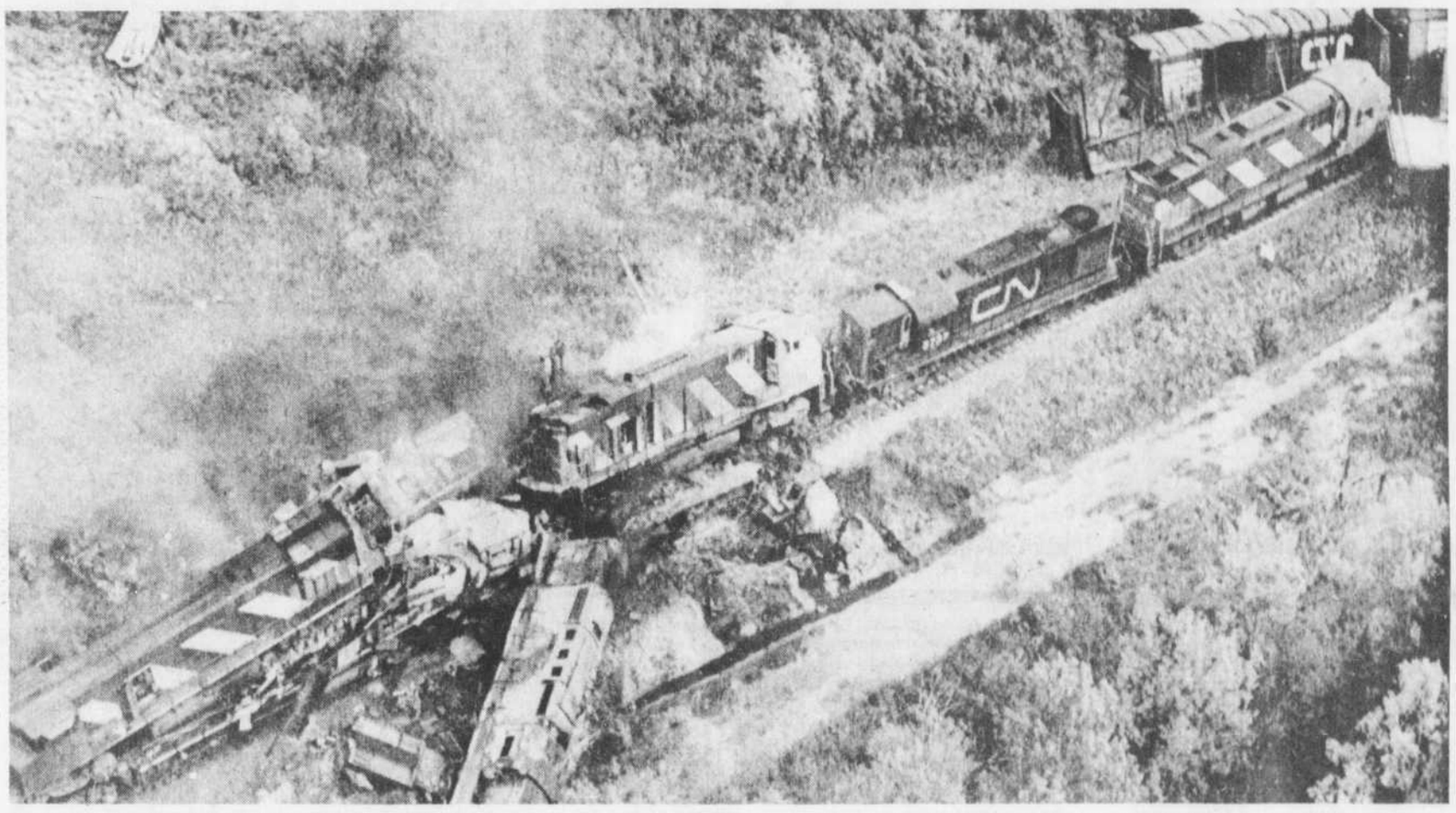

Trois cheminots à l'emploi du CN ont perdu la vie hier matin dans la collision de deux voncois de fret dans une région isolée du lac Saint-Jean, à l'ouest de Chambord. Sous la violence du choc, quatre locomotives et dix wagons ont quitté les rails, mais des wagons-citernes de chlore et de gaz propane, placés en queue des convois, n'ont pas déraillé. Les secouristes ont été transportés sur les lieux par hélicoptères. Le CN n'écarte pas la possibilité d'une erreur humaine. (Photolaser CP)

par Pierre O'Neill

Le Parti québécois fera du thème de la souveraineté l'enjeu des prochaines élections générales, à moins que les circonstances viennent précipiter les événements.

Cette conclusion ressort du manifeste intitulé *Vers la majorité* que le président du PQ, M. René Lévesque, entouré des membres de l'exécutif national, a dévoilé hier au cours d'une conférence de presse à l'hôtel LaSalle de Montréal. Interrogé par les journalistes, M. Lévesque a indiqué qu'une victoire électorale sur le thème de la souveraineté serait probablement suivie d'un référendum.

D'une quinzaine de pages, format de poche, aux couleurs du parti, le manifeste sera soumis au conseil national des 3 et 4 octobre à Jonquière, dans le cadre du débat sur le plan d'action de 1981-82. La conclusion sur les élections référendaires fera l'objet d'une résolution de l'exécutif pour être acheminée au VIIIe congrès que le parti tiendra à Montréal du 4 au 6 décembre. Cette proposition s'inscrit d'ailleurs dans le sens du courant de fond que les dirigeants du parti ont remarqué ces dernières semaines au sein de la base militante. Plus d'une vingtaine d'associations de comtés ont en effet fait parvenir au secrétariat central des résolutions réclamant que les prochaines élections se tiennent sur le thème de la souveraineté.

Le manifeste *Vers la majorité* ne comporte aucun élément inédit par rapport aux autres documents que le parti a produit à ce jour. Il s'inspire sensiblement du livre blanc *d'Égal à Égal*, publié à l'occasion de la campagne référendaire. Les deux textes sont d'ailleurs du même auteur, M. Pierre Harvey, conseiller au programme et chargé des écritures du parti.

Sur un ton solennel et déclamatoire, le document rappelle les luttes épiques livrées par les nationalistes québécois et insiste longuement sur les menaces de «minorisation» qui guettent les Canadiens français en tant que minorité. L'auteur du texte écrit: «Par la force des choses, les Canadiens français sont ainsi devenus, pour la majorité d'entre eux, des

Voir page 20: Lévesque

Texte intégral du manifeste du PQ, page 6.

La décision revient au peuple avant «toute autorité extérieure» (Ryan)

par Rodolphe Morissette

Quelle que soit la décision, lundi, de la Cour suprême du Canada sur le projet constitutionnel du gouvernement de M. Pierre Trudeau, «le problème politique» restera entier et, en dernier ressort, il appartiendra au peuple d'en décider «avant toute autorité extérieure».

C'étaient les propos de M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec, qui était interrogé hier à une émission de la radio française d'État. Le reportage visait à amener le chef libéral à préciser les conséquences, pour son parti, du «virage politique» qu'il a effectué au conseil général du week-end dernier (il faut défendre avec loyauté les intérêts du Québec avant ceux des libéraux d'Ottawa) et surtout dans la perspective du jugement que publiera la Cour suprême dans 48 heures sur la constitutionnalité du projet Trudeau de rapatriement de la constitution canadienne.

La population canadienne devrait-elle se prononcer sur le projet Trudeau? — Cela dépend de la question qui lui serait posée, réplique M. Ryan. Si les deux ordres, provincial et fédéral, de gouvernement ne parviennent pas à s'entendre par la voie de la négociation, il y a d'autres recours, dont une consultation populaire et les tribunaux. Mais, précise le chef libéral, la question revient au peuple avant toute autorité extérieure.

Il a précisé qu'il ne partirait pas en guerre contre la Cour suprême si celle-ci devait donner raison au premier ministre du Canada. «La Cour suprême ne fait pas la loi, mais elle dit ce qu'est la loi... Le problème politique et éthique (celui de la répartition constitutionnelle des pouvoirs entre les deux paliers de gouvernement) restera entier» après la décision de lundi.

Même si les militants du Parti libéral du Québec, comme les députés du caucus, sont actuellement déchirés entre la sauvegarde des intérêts du Québec et l'appui, sinon l'admiration radicale qu'on y nourrit pour M. Trudeau, M. Ryan dit ne pas se sentir «coincé». En tout cas, il se sent «infiniment moins coincé que durant la dernière élection» (du 13 avril). Et si la Cour suprême devait donner raison au gouvernement Trudeau, auquel cas une «élection constitutionnelle» pourrait être déclenchée, M. Ryan se dit «prêt n'importe quand», puisque ce sera «la minute de vérité» qui forcera le Parti québécois à se «faire voir sous son vrai jour».

M. Ryan a reconnu sa surprise à la révélation des propos qu'auraient eus récemment deux ministres fédéraux, MM. Jean Chrétien (Justice) et Marc Lalonde

Voir page 20: Décision

Au Syndicat des agents de la paix

Un rapport fait état de coulage de fonds

par Louis-Gilles Francoeur

Entre juillet 1975 et juillet 1979, des élus et des permanents du Syndicat des agents de la paix de la fonction publique (SAPFP) ont obtenu des avantages financiers auxquels ils n'avaient pas droit, ont réclamé et se sont fait payer des allocations et remboursements de dépenses pour des déplacements fictifs et, dans au moins deux cas, un officier syndical a falsifié des documents.

D'après l'actuel président du SAPFP, M. Maurice Corriveau, joint hier au téléphone par LE DEVOIR, ces faits décrits notamment dans le rapport des vérificateurs comptables de la firme Cloutier, Lachance, Fontaine, Allard, Croteau et Associés, sont «exacts». Mais, ajoute aussitôt M. Corriveau, «nous avons appliqué méticuleusement à partir de 1980 chacune des recommandations de cette firme comptable pour corriger les anciennes pratiques.»

«C'était d'autant plus normal pour moi d'appliquer ces recommandations, ajoute M. Corriveau, que c'est

Voir page 20: Rapport

Le tarif postal passe à 30 cents?

par Claude Turcotte

OTTAWA — La réforme du service postal canadien que souhaite le gouvernement fédéral passe d'abord par une hausse importante des tarifs à partir du 1er janvier.

Pour le courrier de première classe, le timbre qui coûte maintenant 17 cents, se vendra 30 cents, à moins que l'opinion publique n'ait réussi à convaincre le gouvernement dans les 60 prochains jours d'y aller un peu moins vite et moins fort avec les changements.

Toutefois, la machine administrative du gouvernement est déjà en marche. La

Voir page 20: Tarif

culture & société

Andrzej Wajda

Ces jours derniers, à Gdansk, à côté du congrès de Solidarité, le cinéma polonais faisait la fête à son huitième festival, Nathalie Petrowski y était. Elle rend compte de l'événement et nous donne une entrevue avec Andrzej Wajda, le cinéaste national de la Pologne, réalisateur de *l'Homme de fer*. Pour sa part, Jean Royer fait la critique d'un film français d'Ariane Mnouchkine: *1789*, joué par le Théâtre du Soleil. **Pages 21, 31 et 33**

Mireille Deyglun

S'il est un rôle convoité pour les jeunes premières, c'est bien celui de Nina dans *La Mouette* de Tchékov. Pour la production que met en scène cette année le Rideau-Vert, c'est Mireille Deyglun qui a décroché l'honneur et le défi du rôle. Robert Lévesque a rencontré la jeune comédienne. **Pages 21 et 30**

AU SOMMAIRE

Éditorial

Le Conseil exécutif du PQ, M. Lévesque en tête, confirme que le temps de l'option en veilleuse est terminé: c'est une ère nouvelle mais il reste à préciser la manière de réaliser l'objectif. L'éditorial de Michel Roy. **Page 18**

Le monde

- La France n'accordera pas l'asile politique aux membres du commando arménien. **Page 5**
- Moscou demande à Varsovie d'épurer les rangs du parti. **Page 5**
- Un congrès crucial pour l'avenir du Labour, en Grande-Bretagne. **Page 5**
- La crise se complique en Belgique. **Page 5**

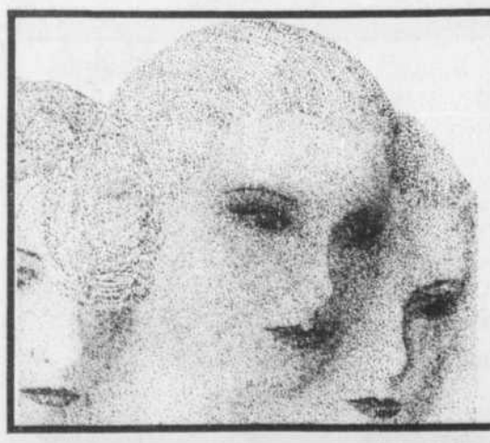

Vous avez aimé JULIA voici la suite...

Une femme inachevée

Lillian Hellman

Stanké

les Éditions internationales Alain Stanké , 2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514) 935-7452

La canadianisation du secteur pétrolier

Le Canada n'entend pas reculer, avertit Trudeau

par Claude Turcotte

OTTAWA — Avant de quitter le Canada pour les deux prochaines semaines, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a cherché hier à minimiser les tensions présentes avec les États-Unis tout en réaffirmant, que son gouvernement ne reculera pas dans son plan de canadianisation de l'industrie pétrolière.

Au cours d'une conférence de presse, le premier ministre s'est fait rassurant, notamment lorsqu'il a mentionné que le président Reagan et lui-même s'étaient entendus (lors de la première visite du président à Ottawa en mars) pour préserver les rapports entre leurs gouvernements et pour essayer de contenir les tensions «à un niveau raisonnable» lorsqu'elles surgissaient.

Puis M. Trudeau a rappelé que la semaine dernière à Grand Rapids, au Michigan, il avait voulu obtenir l'assurance du président Reagan que son administration n'était pas «le haut-parleur» du lobby de l'industrie américaine du pétrole. Le premier ministre a ajouté avoir la conviction que l'administration américaine ne fait pas le jeu de ces puissants intérêts.

M. Trudeau a soutenu ne pas être surpris, ni inquiété par le fait que «quelques membres du Congrès» s'indignent de la politique énergétique du Canada après avoir prêté l'oreille au lobby américain du pétrole.

Hier, par conséquent, M. Trudeau s'est défendu de vouloir demander à M. Reagan et au gouvernement américain de s'efforcer de faire diminuer «la rhétorique» qui s'est amplifiée considérablement depuis quelque temps. M. Ray Rashish, sous-secrétaire d'État à Washington, fut le dernier cette semaine à mener une attaque contre la politique énergétique canadienne.

Mais en dépit d'efforts systématiques pour minimiser les tensions canado-américaines, M. Trudeau n'en a pas moins réaffirmé avec force la volonté du gouvernement canadien de poursuivre l'application de la politique énergétique qui est justement au coeur de la mésentente actuelle.

Le premier ministre a répété avoir clairement indiqué au président Reagan que le gouvernement fédéral avait l'intention de poursuivre la canadianisation de l'industrie énergétique «d'ici 1990 à un degré de 50%».

Pour ce qui est de l'Agence d'examen des investissements étrangers (FIRA), M. Trudeau a reconnu hier que le gouvernement procédait à une révision du processus de la prise de décisions. Il a précisé toutefois que cette révision avait été décidée avant toute critique de la part des États-Unis. C'est un sujet d'ailleurs qu'il n'a pas discuté avec M. Reagan.

D'autres chefs de gouvernement cependant lui en ont parlé, tel le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt. On reproche entre autres au Canada d'être trop lent à faire connaître son verdict sur des projets spécifiques d'investissements étrangers.

Dans ce cas comme dans celui de la politique énergétique, le gouvernement canadien n'a aucunement l'intention de reculer; il cherche plutôt à améliorer cet instrument de manière à satisfaire les investisseurs étrangers, si cela est possible.

Les relations canado-américaines et le contrôle des investissements étrangers furent les deux principaux sujets soulevés par les journalistes au cours de la conférence de presse donnée par M. Trudeau, avant son départ hier soir pour la Corée et l'Australie, où il assistera à la réunion des pays membres du Commonwealth.

Par ailleurs, on a voulu connaître la réaction du chef libéral fédéral à l'accusation portée en fin de semaine dernière par M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec. M. Ryan a accusé le gouvernement fédéral d'avoir été l'une des causes de sa défaite en présentant son projet de résolution constitutionnel après le référendum mais avant les élections générales au Québec.

«Je ne sais vraiment pas s'il a dit ça et dans quel contexte il l'a dit, mais il me semble que M. Ryan n'est pas le genre d'homme qui ne porte par ses propres responsabilités. S'il a perdu les élections, c'est un peu court de blâmer les autres», a répondu M. Trudeau, qui ne se sent pas du tout responsable de la défaite de M. Ryan et des libéraux provinciaux.

S'il est une question que M. Trudeau abhorre entre toutes, c'est bien celle concernant son éventuel retrait de la vie politique. Elle lui fut de nouveau posée hier à propos du jugement que la Cour suprême doit rendre lundi sur son projet constitutionnel. «Dans le cas d'un désavoeu, vous seriez prêt à plier bagages?» lui a-t-on demandé. «Oui, a-t-il répondu. Et dans le cas d'un appui de la position fédérale, je resterai pour toujours!»

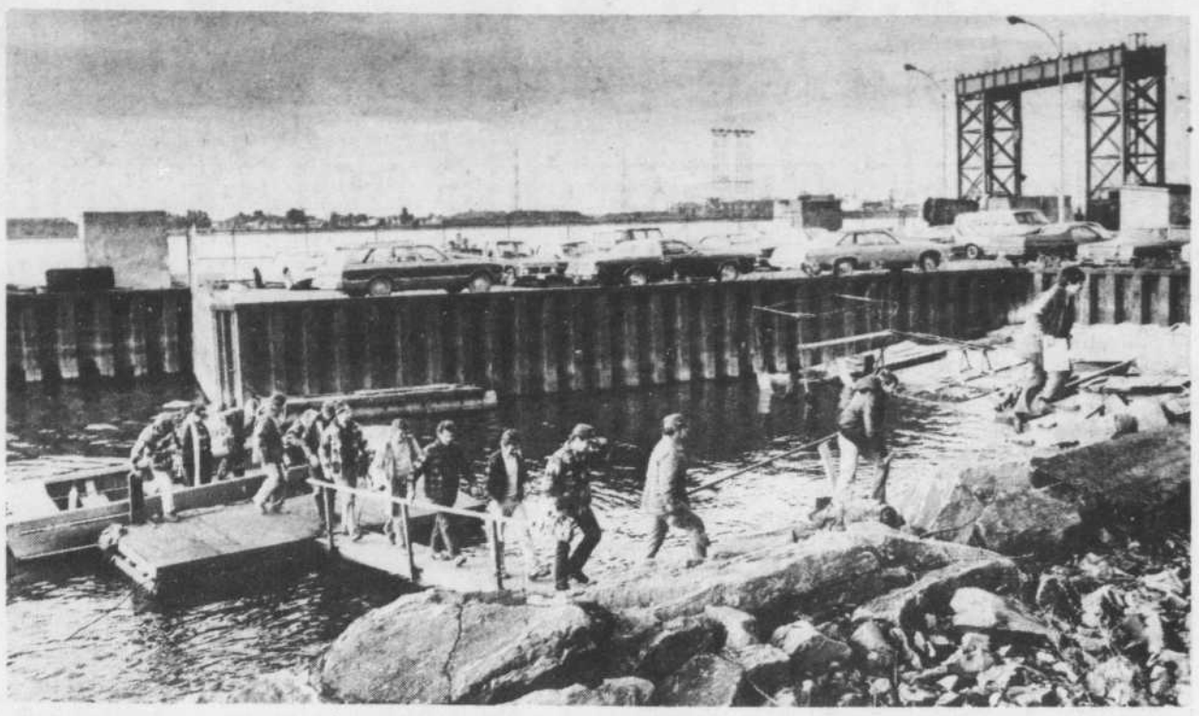

En l'absence de traversiers à cause d'une grève qui dure depuis plusieurs semaines, des embarcations motorisées ont été mises à contribution pour amener, matin et soir, des travailleurs de Berthierville se rendant à Sorel, comme en fait état cette photo prise hier matin. Mais l'automne étant déjà entamé et l'hiver approchant à grands pas, la sécurité du passage d'une rive à l'autre du Saint-Laurent devient de plus en plus dangereuse. Aucune solution au conflit ne semble cependant poindre à l'horizon. (Photo Jacques Grenier)

Pluies acides: Québec presse Washington de ne pas assouplir les normes actuellement en vigueur

par André Tardif

Le Québec s'est joint hier aux États de New York et de la Pennsylvanie pour s'opposer à l'assouplissement des normes de l'Environment Protection Agency (EPA), réclamé par les États du Mid-West quant à l'émission d'anhydride sulfureux (SO2) dans l'atmosphère, cause première des pluies acides qui menacent l'écologie des Laurentides.

C'est ce qu'a révélé hier le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, lors d'une conférence de presse dans la métropole, en rendant public le mémoire soumis par le Québec à l'EPA, qui siège actuellement à la suite des procédures prises par New York et la Pennsylvanie, contre le Tennessee, l'Illinois, l'Ohio, le Michigan, l'Indiana et la Virginie, qui réclament un tel assouplissement.

«Le Québec considère qu'un tel relâchement est inacceptable, d'autant moins que pendant ce temps, nous mettons tout en oeuvre pour amener nos industries à restreindre leurs émissions de SO2 dans l'atmosphère», a déclaré M. Léger.

Le document d'intervention, outre de se baser sur des arguments d'ordre juridique, géographique et météorologique, fait surtout état de l'acidification graduelle et irréversible que subit le territoire québécois, à cause des polluants atmosphériques transportés sur de grandes distances et qui s'abattent en pluie ou en neige.

Une étude d'Environnement Québec sur 256 lacs démontre en effet que 143 de ceux-ci sont classés comme extrêmement sensibles à cause de leur faible contenu alkalin, tandis que 43 (17%) affichent une alcalinité nulle et sont considérés à toute fin pratique comme complètement acidifiés.

Une autre étude sur le rendement annuel de pêche de quelque 150 lacs du parc des Laurentides, l'une des zones les plus sensibles aux retombées acides, a démontré que ce rendement a baissé de 30% entre 1970 et 1978. On a aussi noté que la fréquence relative des lacs ayant un succès de pêche inférieur à la moyenne est d'autant plus important que ces lacs appartiennent à une classe de forte acidité, c'est-à-dire à faible pH.

«À la lueur de ces faits, il apparaît maintenant évident qu'une importante partie du Québec a été endommagée sérieusement par les retombées acides envahissant son territoire, et il est raisonnable de présager que la violence de l'agression à la qualité de l'environnement s'accentuera si un relâchement des normes américaines de SO2 se concrétise», a ajouté M. Léger.

Selon l'étude, plusieurs données permettent d'affirmer avec un degré raisonnable de précision que la région des Laurentides, notamment, reçoit 23 kilogrammes de soufre par hectare par année, dont 15% provient de sources québécoises, 25% de sources ontariennes et 60% de sources américaines. La région de l'Estrie-Vermont en reçoit 26 kg par hectare annuellement, dont 19% en provenance du Québec, 12% de l'Ontario et 66% des États-Unis.

Si les normes de l'EPA étaient assouplies, les Laurentides recevraient 32 kg au lieu de 23, une augmentation de 38%, et l'Estrie-Vermont 35 kg, soit 34% de plus. Dans un tel contexte, la contribution américaine aux retombées acides passerait de 60% à 70% pour la première région, et de 66% à 75% pour la seconde.

«En 1976, nos émissions totales de SO2 dans l'atmosphère étaient de 1,105,000 tonnes, a-t-il dit. En 1979, elles avaient baissé à 1,029,270 tonnes et nous travaillons fermement pour les réduire à 747,000 tonnes en 1985, une réduction de 27%. Il est même possible que nous arrivions à les réduire à 575,000 tonnes pour 1986-87.»

L'étude note en effet que les secteurs minier et métallurgique québécois viennent en tête pour les émissions de SO2 avec 729,000 tonnes, suivis des pâtes et papiers et du raffinage de pétrole. Le ministre croit que le programme de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers, de même que celui de réduction de la consommation pétrolière, sont déjà bien amorcés.

C'est toutefois sur Mines Noranda — dont la Caisse de dépôt et placement du Québec vient de s'associer au contrôle — que doivent porter les efforts de réduction de SO2, puisque ses installations de Rouyn-Noranda sont responsables pour plus de la moitié des émissions de soufre dans l'air québécois. À court terme, le Québec espère y obtenir un taux de récupération du soufre de l'ordre de 40%, grâce à une usine d'oxygène en voie de construction au coût de $35 millions. La construction d'une usine d'acide sulfurique alimentée par les gaz de la fonderie complèterait l'effort entrepris.

«Nous allons continuer à oeuvrer énergiquement dans le domaine des précipitations acides avec la réalisation de projets concrets tels que le réseau de collecte et d'analyse dans 46 stations réparties à travers le Québec, actuellement en opération, a dit M. Léger. Sur l'aspect correctif, nous étudions divers procédés pour réparer les dégâts dans les lacs. Néanmoins, il reste que le meilleur moyen de remédier à la situation est encore de réduire à la source les émanations nocives.»

Un spécialiste préconise le retour aux négociations locales dans les hôpitaux

par Marie Laurier

Chaque établissement hospitalier possède son caractère original selon sa vocation, son milieu géographique et sociologique. Et ce seul facteur devrait l'habiliter à convenir lui-même des conditions de travail de ses employés, du moins en ce qui touche les questions normatives. L'État pourrait continuer de s'occuper globalement des clauses salariales puisque, à toutes fins utiles, c'est lui qui tire les cordons de la bourse.

Cette idée d'un retour à une concertation locale pour déterminer la partie la plus importante d'un contrat de travail a été développée hier à Québec par M. Gérard Hébert, spécialiste en relations industrielles de l'Université de Montréal. Un universitaire de la même école, M. Viateur Larouche, a de son côté prédit que l'enjeu des négociations sera axé à l'avenir davantage vers l'amélioration de la qualité de vie et de l'organisation du travail plutôt que sur les exigences de «pain et de beurre».

Les deux professeurs parlaient devant une centaine d'administrateurs réunis à un colloque organisé par l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) sous le thème «La gestion des relations humaines». L'organisme croyait utile de se livrer à une réflexion collective à la veille des négociations qui s'engageront en 1982 dans les secteurs public et para-public.

M. Hébert a tracé un bilan de l'évolution des relations de travail dans le domaine hospitalier depuis l'entrée en vigueur de l'assurance-hospitalisation, en janvier 1961, mettant en parallèle la syndicalisation croissante des employés et l'ampleur du rôle de l'État dans le processus des négociations.

Il a rappelé l'éclatement de la première grève des infirmières à Sainte-Justine en 1963, la première ronde de négociation provinciale dans les hôpitaux en 1966, la première grève générale cette même année, la formation du front commun et son émiettement ponctué en 1972 de l'emprisonnement des trois chefs syndicaux, les affrontements de 1976 et de 1979 pour conclure que «ce processus ressemble bien davantage à un affrontement politique» qu'à une véritable négociation.

Aussi M. Hébert est-il enclin à croire que les discussions devraient se faire au niveau local plutôt qu'au niveau provincial, du moins pour les questions autres que salariales.

Mais il convient que cette formule existe déjà dans certains hôpitaux qui préfèrent des arrangements-maison lorsqu'un conflit éclate!

«Malgré que tout le système soit axé sur une centralisation quasi totale, a précisé M. Hébert, il existe, dans la vie des hôpitaux, des forces de décentralisation importantes. On prend généralement pour acquis qu'une convention d'envergure provinciale ne saurait être adaptée aux situations infinement diversifiées qu'on trouve dans un réseau hospitalier. Il peut être utile de se demander si l'affirmation est vraie».

Et le conférencier de soutenir que le phénomène des grèves illégales constitue un indice positif de mésadaptation: 35 ont éclaté en 1977 et 1978 dans 28 hôpitaux et cela a affecté plus de 11,000 employés et fait perdre en tout 62,500 jours de travail. Les responsables patronaux et syndicaux concernés ne croient pas, la majorité d'entre eux du moins, que ces débrayages massifs soient liés à la convention provinciale mais plutôt à des conflits de personnalité ou des attitudes opposées entre la direction et les employés dans un hôpital donné.

Enfin, entre les deux extrêmes — centralisation et décentralisation à outrance — M. Hébert plaide en faveur de la «logique».

Pour peu qu'un centre hospitalier jouisse d'une autonomie de gestion, il appartiendrait à la direction de négocier les conditions de travail et à l'État de déterminer l'enveloppe monétaire. Mais le professeur se dit sceptique quant à cette «logique», ayant cru comprendre lors de la commission parlementaire sur le droit de grève que «nous continuerons de vivre sous un régime très semblable au régime actuel».

Aussi, conclut-il, si l'on attend que les syndicats soient moins revendicateurs et que l'État soit moins centralisateur, «on risque de ne rien faire d'autre que de prolonger les difficultés actuelles».

M. Larouche a soutenu pour sa part que le défi de l'avenir dans les relations de travail reposait sur l'amélioration de l'organisation du travail et de la qualité de vie au travail. C'est le voeu manifesté en tout cas par le personnel de la main-d'oeuvre nord-américaine selon des études faites sur les mutations qui s'opèrent en matière de gestion des ressources humaines.

M. Larouche constate l'émergence de ces mêmes tendances dans notre milieu et il engage les gestionnaires d'hôpitaux à se «préoccuper de la dimension énergétique de la gestion des ressources humaines». En d'autres mots, à créer et à améliorer certains climats de travail propices, à stimuler la motivation, au besoin à faire des enquêtes sur les attitudes des travailleurs. Un sondage effectué auprès de quelque 1,000 infirmières du Québec, en 1975, a démontré que «le facteur politique de l'organisation du travail était celui qui engendrait le plus bas niveau de satisfaction».

BATIK

Cours et ateliers
Début: octobre

Jacqueline Duplessis
272-0308

Avis public

Industrie, Commerce et Tourisme
Québec

LOI SUR LES HEURES D'AFFAIRES DES ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX

Fête de l'Action de grâce, le 12 octobre 1981

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, responsable de l'application de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (vente au détail), tient à aviser les propriétaires, les gérants et les employés des établissements commerciaux de vente au détail, que le lundi 12 octobre 1981, Fête de l'Action de grâce, est un jour férié assujetti à la Loi sur les heures d'affaires. Par conséquent, ce jour-là, aucun client ne doit être admis dans leur établissement. Selon les dispositions de la loi, toute infraction est passible d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 1 000 $.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez composer les numéros de téléphone suivants:

À MONTRÉAL: (514) 873-5564
À QUÉBEC: (418) 643-5045

UN FESTIVAL À L'ANNÉE LONGUE

le Cinéma Alcan à Radio-Québec

en primeur à la télévision québécoise.

LES BONS DÉBARRAS

le samedi 26 septembre à 22h30.

Dans un village isolé des Laurentides, Manon, 13 ans, sa mère célibataire et l'oncle forment un trio où l'absolu du quotidien se refuse à tout compromis.
Ce film de Francis Mankiewicz, écrit par Réjean Ducharme, met en vedette: Charlotte Laurier, Marie Tifo et Germain Houde. Directeur-photo: Michel Brault.

Alcan présentera dans le mois d'octobre:
3 octobre Vers un destin insolite
10 octobre Le témoin
17 octobre Mont-Oriol I
24 octobre Mont-Oriol II

ALCAN

8 Rouyn-Noranda 17 Montréal
12 Val d'Or 30 Hull
15 Québec Câble 8

Image par image le samedi 26 septembre 22h30

Radio Québec

cqri

XIIIe CONGRÈS DES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC

UNIVERSITÉ LAVAL
les 8 et 9 octobre 1981

LE CANADA DANS LE MONDE

PROGRAMME: Les relations du Canada avec la CEE, les pays de l'Est, les États-Unis et les pays en voie de développement; Les ressources énergétiques nord-américaines; Les relations internationales des provinces canadiennes.

PARTICIPANTS: Les ministres Pierre Bussière et Claude Morin; Les participants américains: Lincoln Bloomfield, Peter Boré, Guy F. Erb, Christopher Leman; Les participants canadiens: Louis Balthazar, Louise Beaudoin, Marc-A. Brault, Gilles Breton, Wayne Clifford, Raymond Daigle, Denis Massicotte, Roy Matthews, Louis Sabourin; Les participants français: Dominique Moïsi, Michel Tatu, communauté européen: Dan Roseman.

NOM.....
ADRESSE ET NO DE TÉL.:.....
PROFESSION.....
INSTITUTION.....

FRAIS D'INSCRIPTION $15.00 (%7.50 pour les étudiants)
(Entrée libre pour les membres du C.Q.R.I./I.C.A.I.)

cqri

CENTRE QUÉBÉCOIS DE RELATIONS INTERNATIONALES
XIIIe CONGRÈS DE RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC, CANADA G1K 7P4
TÉL.: (418) 656-2462, (418) 656-4010

Cambriolée 17 fois en moins de deux ans, la Ligue des droits soupçonne des espions

par Rodolphe Morissette

Au cours des 23 derniers mois, les locaux de la Ligue des droits et libertés de la rue Champlain à Montréal ont fait l'objet, 17 fois, d'entrées par effraction, accompagnées de saccage et de vols de documents.

Le dernier cambriolage a eu lieu le dimanche 17 août. En 1981, la Ligue a été «visitée» de la même manière le jeudi 8 janvier, les dimanches 23 février et 9 mars. Ces entrées par effraction étaient le plus souvent accompagnées de vols de documents, de cassettes de magnétophone, de pièces comptables, de la liste des membres de l'organisme et de certains appareils, dont des calculatrices, des magnétophones et des dactylographes.

Elles ont commencé en novembre 1979, dès après que la Ligue eut quitté ses anciens locaux de la rue Saint-Hubert (où les propriétaires de l'immeuble demeuraient sur place) pour emménager au 1825 de la rue Champlain, près de l'avenue Lafontaine, dans l'est de la métropole. En 1980, ces entrées par effraction se sont poursuivies à un rythme à peu près régulier d'une par mois.

La police de la Communauté urbaine de Montréal a été avisée après chacune de ces visites, mais elle n'a pas su éclaircir encore la Ligue sur ses auteurs. (Le responsable des enquêtes au poste de police visé ne pourra être joint pour commentaires avant lundi prochain).

Certes, des circonstances qui entourent ces vols et entrées par effraction donnent à penser qu'il pourrait s'agir de jeunes adolescents des alentours qui se font la main. Mais l'hypothèse est loin d'expliquer la nature des vols perpétrés à un rythme régulier dans les locaux de la Ligue.

En effet, la Ligue occupe le deuxième étage d'un édifice qui n'en comprend que deux; c'est la Garderie Idée Fixe Inc. qui occupe le rez-de-chaussée. Or celle-ci est visitée aussi, pratiquement chaque fois que l'est la Ligue par les voleurs. Au dire du responsable de la garderie, M. Denis Tougas, les locaux de celle-ci ont été cambriolés au moins une dizaine de fois depuis un an. On y vole le plus souvent tout ce qui s'y trouve comme appareils ménagers, hormis la cuisinière et le réfrigérateur; lors de la dernière razzia, les voleurs ont emporté avec eux tous les ustensiles et la vaisselle utilisés par les enfants; chaque fois, on emporte aussi beaucoup de nourriture, notamment la congelée, qui s'y trouve en relative abondance.

Parce que cependant les voleurs paraissent intéressés à tout autre chose lorsqu'ils parviennent aux locaux de la Ligue au deuxième étage (voler ou consulter des documents et des dossiers), M. Tougas, comme le président de la Ligue, M. Gilles Tardif, soupçonne les voleurs de faire des rafles au rez-de-chaussée pour camoufler leurs intentions véritables.

Assurément, les dirigeants de la garderie ont eu vent de «coups» que planifient dans le quartier des bandes de jeunes, et notamment de «mandats» qu'auraient donnés des groupes de garçons à des bandes d'adolescentes et, dans un autre cas, de demandes provenant d'adultes, qui visaient expressément les réserves de nourriture de la garderie.

Pourtant, ainsi que l'explique M. Tardif, s'il fallait accréditer cette hypothèse de vols par des bandes de jeunes qui se font la main, il faudrait présumer que les petits voyous ont un goût inhabituellement poussé pour la lecture de documents (notamment les dossiers des plaintes adressées régulièrement à la Ligue) et pour les talons de chèques...

Les voleurs pénètrent dans l'immeuble soit en défonçant la porte avant, soit en brisant la porte arrière, soit par les fenêtres de la garderie et, plus récemment, par le toit. Ils défoncent ensuite les portes qui, au deuxième, permettent d'accéder aux locaux de la Ligue. Ces divers subterfuges se sont succédés à mesure que la Ligue ajoutait au renforcement de ses portes et serrures.

Précisons que la Ligue, en plus de traiter un nombre important de plaintes diverses touchant des atteintes présumées aux droits des personnes (elle reçoit près d'une cinquantaine d'appels par semaine, dont une trentaine par an font l'objet d'un traitement public par le moyen de campagnes d'information), comporte un certain nombre de comités ou groupes de travail qui publient régulièrement des dossiers sur des sujets d'actualité qui sont à maints égards plutôt brûlants: l'Office des droits des détenus, le Comité contre la brutalité policière, le Comité sur la «sécurité nationale» (qui s'occupe plus particulièrement des atteintes aux droits politiques de citoyens ou de groupes), le Comité d'appui aux nations autochtones (dont le dernier dossier traité est celui de la réserve de Restigouche), un groupe de travail qui s'occupe particulièrement des travailleurs non organisés, etc.

Parmi les dossiers constitués et publiés régulièrement par ces comités de la Ligue au cours des dernières années, mentionnons celui sur la répression, policière et gouvernementale, en matière de relations de travail notamment; la situation des autochtones (leur autodétermination en particulier); diverses interventions publiques sur la brutalité policière et sur les droits des détenus (dont la dernière mardi dernier, soit une conférence de presse mettant en vedette M. Paul Rose), puis sur les événements qui, sous prétexte de «sécurité nationale», ont entouré les enquêtes McDonald et Keable sur la police fédérale.

Les responsables de la Ligue disent constater la disparition d'un certain nombre de dossiers après la plupart des cambriolages, puis la réapparition «miraculeuse», mais ailleurs, de certains autres. La petite caisse de la Ligue, qui, à l'époque où elle dormait dans ses locaux, ne contenait jamais plus de $100, ne fut volée qu'à quelques reprises; souvent elle restait là, intacte, tandis que des flots de dossiers couvraient encore le plancher après le départ des intrus. Lors de certains cambriolages, les voleurs s'intéressaient beaucoup, entre autres, au local de la comptabilité; plus récemment, on a commencé à s'intéresser plus particulièrement à celui de l'Office des droits des détenus.

M. Gilles Tardif avoue ne pas savoir qui exactement pourrait avoir intérêt à scruter l'évolution, presque mensuelle, des activités de l'organisme, voire à fouiller dans ses dossiers, qui ne contiennent pas, dit-il, d'informations privilégiées ou très secrètes. Il signale un appétit particulier, chez les intrus, pour les dossiers de la Ligue, comme pour une boîte de cassettes reproduisant des réunions de travail, datant de l'année 1976, soit pour l'époque où la Ligue s'est transformée substantiellement pour devenir un groupe plus populaire qu'au cours des années précédentes (elle fut fondée en 1963).

Il n'est pas sans intérêt de noter pour finir que si les cambrioleurs s'attaquent, d'une fois à l'autre suivant le cas, aux objets les plus divers qu'ils trouvent dans les locaux de la Ligue (du saccage purement gratuit accompagne souvent les visites), la photocopieuse de l'organisme fait bizarrement exception: elle n'a jamais été touchée; peut-être se révèle-t-elle utile dans les circonstances.

«Myram» Laflamme voulait simplement être chef de la SQ

QUÉBEC (PC) — Le juge Jean Dutil, de la Cour des sessions de la paix de Québec' a ordonné hier que Daniel Laflamme, 33 ans, de Québec, soit soumis à un examen médical avant qu'il ne comparaisse de nouveau devant lui le 29 septembre.

Laflamme, qui se donne également pour nom «Myram», a été accusé d'avoir été trouvé en possession, la veille, de deux armes, un revolver au CO2 et un revolver à balles blanches, ainsi qu'un couteau, dans le but de commettre une infraction.

Il a nié sa culpabilité et a choisi de subir un procès devant juge et jury.

Par ailleurs, le juge Dutil a remis à aujourd'hui la comparution de Pauline Douville, 25 ans, de la même adresse, sur qui pèse la même accusation. Son procureur, Me Jean-Guy Gilbert, a pris connaissance de l'acte d'accusation et a obtenu que sa cliente ne comparaisse pas immédiatement.

Selon l'article 85 du Code criminel, une telle offensive est passible de 10 ans d'emprisonnement.

Les deux personnes auraient occupé pendant environ quatre heures, jeudi, le bureau du président de l'Assemblée nationale, M. Claude Vaillancourt, avant que le Groupe d'intervention de la Sûreté du Québec ne vienne les déloger.

C'est en saluant amicalement tout le monde ainsi que les autres détenus que «Myram» a fait son entrée dans la salle d'audiences du palais de justice vers 15 h. hier.

Après avoir entendu lecture de l'accusation, «Myram» a informé le président du tribunal qu'il assumait seul sa défense et lui a demandé de rencontrer ses accusateurs.

«Pourquoi m'accuse-t-on? Je ne voulais qu'un emploi comme chef de la Sûreté du Québec», a lancé l'accusé au juge Dutil.

Et quand le magistrat a fait référence à la Couronne, «Myram» s'est demandé de quelle couronne il voulait parler. «Si c'est de la couronne de la reine dont il est question, a-t-il expliqué, je connais bien... Comme agent 007, j'ai été appelé à défendre la reine.»

Puis il a pointé du doigt un individu assis au fond de la salle qu'il a dit connaître pour avoir travaillé en sa compagnie pour le compte de l'Union nationale. L'homme en question, qui n'a pas voulu s'identifier, a confirmé à l'issue de l'audience qu'il connaissait l'accusé et «que la dernière fois qu'il l'a rencontré, il n'était pas de même.»

Selon lui, Daniel Laflamme a coordonné la campagne de publicité des députés unionistes Bertrand Goulet (Bellechasse), Serge Fontaine (Nicolet-Yamaska) et Fabien Cordeau (Saint-Hyacinthe). Il aurait également participé à la dernière campagne de financement de l'UN.

Par ailleurs, en se présentant au juge, l'accusé a fait état d'un emploi qu'il aurait occupé à la station radiophonique CHRC de Québec il y a trois ans. Il y traitait des sciences occultes dans une émission de «lignes ouvertes».

«C'est à cette époque, a-t-il dit au juge, que j'ai subi volontairement des examens psychiatriques à l'hôpital Saint-François-d'Assises. Si vous voulez sauver du temps et de l'argent, appelez à Saint-François d'Assises, tous mes dossiers sont là.»

Québec réformera la CUM à l'automne même s'il n'y a pas consensus (Léonard)

par Alain Duhamel

L'absence de consensus entre les villes de banlieue et la Ville de Montréal sur l'avenir de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ne devrait pas empêcher le gouvernement québécois d'entreprendre dès cet automne à l'Assemblée nationale la réforme qu'il a engagée depuis près de deux ans.

«Nous avons un travail à faire cet automne», a déclaré le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, en répondant aux questions des journalistes montréalais dans les coulisses du congrès de l'Union des conseils de comté et des municipalités du Québec (UCCQ). Le gouvernement québécois compte toujours poser des gestes législatifs à ce sujet au cours de la session qui s'ouvre dans quelques jours à Québec.

«Nous faisons une réforme des structures de la CUM», a ajouté le ministre «Nous ferons des choses qui sont attendues depuis longtemps.»

Au conseil de la CUM, cette semaine, les villes de banlieue et la Ville de Montréal n'ont pu s'entendre sur les amendements de fond qu'il conviendrait d'apporter à la Loi de la CUM, vieille de 11 ans et retouchée depuis en quelques occasions sur des aspects mineurs. Sauf en 1978, où il avait refait la composition du Conseil de sécurité publique et redéfini les pouvoirs du directeur du Service de police de la CUM, le gouvernement québécois n'a jamais revu en substance la Loi constitutive de la CUM. Les villes de banlieue et la Ville de Montréal ne l'ont guère incité à s'engager dans cette voie puisqu'elles n'ont jamais pu s'entendre entre elles à ce sujet.

Le Conseil de la CUM a tout de même adopté quelques amendements à caractère technique qui ne font pas l'objet de litige entre les blocs municipaux. Le gouvernement québécois devra éventuellement les transposer dans un projet de loi. Mais le gouvernement québécois est-il résolu à entreprendre la réforme proprement politique de la CUM en exerçant un nécessaire arbitrage entre les villes de banlieue et Montréal?

«Il faut envisager des réformes dans le sens où Montréal reprend son rôle de moteur économique a souligné M. Léonard. L'attitude des Montréalais et l'atmosphère à Montréal se sont complètement transformées. Les gens ont confiance dans le développement de Montréal. Nous allons tenter d'éviter la méfiance de part et d'autre. Si nous pouvions l'atténuer, ce serait déjà un grand pas en avant. Si elle perdure, il n'y a pas de structure municipale qui puisse résister.»

L'importance du rôle économique de Montréal et de sa région pour tout le Québec ne fait plus de doute aux yeux de personne comme en témoignent les délibérations du sommet économique du Grand Montréal du printemps dernier où se trouvaient, justement, entre autres personnes, les maires des villes de banlieue et de la Ville de Montréal. Le président de la Conférence des maires de banlieue, M. Jean Corbeil, maire d'Anjou, a d'ailleurs repris une argumentation dans le même sens au cours de ses interventions au conseil de la CUM.

Les villes de banlieue réclament, avant d'assujettir à l'autorité du comité exécutif le Service de police et la Commission de transport, lesquels accaparent l'essentiel du budget annuel de la CUM, une représentation égale à celle de la Ville de Montréal. Elles s'appuient en cela sur leur contribution au financement de la CUM, calculée en fonction de la richesse fiscale des municipalités, qui, cette année, compte pour un peu plus de la moitié du budget. La Ville de Montréal, plus populeuse, détient déjà la majorité des voix au comité exécutif et propose plutôt d'augmenter le nombre des voix de la banlieue à mesure que sa population s'accroîtra...

Un comité inter ministériel composé de six ministres doit préparer la réforme que le gouvernement québécois se propose de mettre en chantier cet automne.

Québec commence seulement sa réflexion sur la décentralisation

par Alain Duhamel

À l'Union des conseils de comté et des municipalités locales du Québec (UCCQ) qui lui propose une conférence Québec-municipalités sur la décentralisation, le gouvernement du Québec ne peut répondre immédiatement puisqu'il commence à peine sa réflexion sur le sujet.

Au cours de l'été, le gouvernement québécois a constitué un comité interministériel composé de huit ministres sous la présidence du ministre d'État à l'aménagement, M. François Gendron. Ce comité, qui doit déposer un premier rapport intérimaire d'ici la fin de l'année n'a pu tenir à ce jour une première réunion.

Sa mission consiste à faire l'inventaire des initiatives déjà engagées de décentralisation, de déconcentration administrative et d'implantation d'organismes régionaux et à définir les liens avec les nouvelles institutions décentralisées.

«Le gouvernement reconnaît ainsi clairement l'importance de faire le point sur les gestes déjà posés et de donner une meilleure perspective aux actions futures. Il est en effet nécessaire de dégager les diverses façons par lesquelles les ministères et les organismes publics ont tenté de traduire les objectifs de décentralisation et de déconcentration» a dit M. François Gendron, conférencier au congrès de l'UCCQ, à Montréal.

Les réflexions du gouvernement se porteront entre autres sur les nombreux organismes régionaux de consultation ou de gestion tels que les conseils des loisirs et de la culture, la conférence administrative régionale, les Associations touristiques régionales, les ZEC et autres organismes de cette nature qui, à mesure que les municipalités régionales de comté s'implanteront et réaliseront leur mission, devront s'adapter au contexte nouveau.

Le ministre d'État à l'aménagement favorise même la création d'un organisme nouveau, constitué à partir d'une structure existante qui pourrait bien être l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), essentiellement voué au développement régional.

M. Gendron reconnaît avec les dirigeants de l'UCCQ, très préoccupés par le sens de la décentralisation, que les mots décentralisation et déconcentration se mêlent et s'entremêlent dans le langage courant. La réflexion que le gouvernement québécois se propose d'accomplir sur le sujet devrait lui permettre entre autres choses de préciser les termes et d'en débattre avec les administrations locales «dans un dialogue franc, ouvert, transparent, soutenu et constamment enrichi par toutes nos interventions réciproques».

Le ministre d'État à l'aménagement, comme l'avait fait la veille son collègue des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, a invité les administrations locales à s'approprier les MRC. «Jamais, en effet, les maires et les conseillers n'auront-ils eu une telle opportunité d'occuper tout l'espace qui leur revient à la tête de leur communauté, ce qu'ils n'ont pas toujours fait pour diverses raisons qu'il ne m'appartient pas de scruter ici.»

À la fin de l'année, on estime à environ 60 le nombre de MRC qui seront constituées sur la centaine que le Québec comportera.

Dubois est autorisé à interjeter appel

Trouvant valables les raisons invoquées dans la requête, soumise devant lui mercredi de la semaine dernière, le juge Albert Malouf, de la Cour d'appel du Québec, s'est rendu hier à la demande du chanteur Claude Dubois, qui désirait voir prolonger le délai pour lui permettre d'en appeler de la décision du jury qui l'avait reconnu coupable, le 5 juillet dernier, de trafic d'héroïne.

Dubois avait alors été condamné à 22 mois d'emprisonnement par le juge Jacques Ducros.

Normalement, le délai d'appel expirait le 3 août et Dubois n'avait pas jugé à propos de s'en prévaloir. Toutefois, le 9 septembre, la Couronne avait obtenu la permission d'en appeler de la sentence et ce n'est qu'après ce geste que le chanteur décidait à son tour d'en appeler de la condamnation.

En accordant à Dubois la permission d'interjeter appel, dans un délai de 10 jours, le juge Malouf estime que sa décision se base sur des motifs valables et très sérieux invoqués dans la requête de Dubois.

«Il suffit de metnionner quelques allégations seulement, estime le juge Malouf. M. Dubois prétend que le juge Ducros, après avoir admis en preuve les gestes posés et les paroles prononcées par un tiers en l'absence de l'accusé, n'a pas exposé au jury que ces gestes et paroles ne faisaient preuve contre Dubois que s'il était convaincu qu'il y avait eu une conspiration entre l'accusé et ce tiers et que ces comportements s'étaient déroulés dans la poursuite du but commun.» «M. Dubois ajoute que le juge a erré en droit en ne donnant aucune instruction au jury sur ce qui constitue une conspiration et qu'il a mal exposé la doctrine de l'aveuglement volontaire, poursuit le magistrat. Le procureur de la Couronne, durant sa plaidoirie, n'a pas contesté ces allégations.»

La perpétuité pour un membre du Ku-Klux-Klan

SALT LAKE CITY (Reuter) — Joseph Paul Franklin, membre du Ku-Klux-Klan (KKK) et du Parti néo-nazi américain jugé coupable du meurtre de deux hommes noirs, a été condamné mercredi à la réclusion à perpétuité après avoir tenté de s'enfuir alors que le jury délibérait sur son sort.

Franklin, qui a reconnu faire partie des deux organisations, s'est échappé de sa cellule avant d'être arrêté par un responsable de la police alors qu'il tentait de forcer la porte d'une salle des locaux judiciaires.

Pirès intente une poursuite de $90,000

par Bernard Morrier

Le président déchu de la Ligue des propriétaires de taxis de Montréal, M. Léo Pirès, a intenté hier une poursuite de $89,307 contre cet organisme et ses sept administrateurs.

Élu président de la Ligue le 8 juin 1980, M. Pirès devait être destitué lors d'une assemblée prévue pour le 25 mai dernier. Toutefois, trois jours avant cette date, il obtenait une injonction empêchant la tenue de la réunion.

Le 5 juin dernier, les administrateurs de l'organisme arrivaient enfin à se réunir et décidaient du même coup de relever le président de ses fonctions.

Celui-ci s'était adressé à la Cour supérieure et il se vit réinstallé dans ses fonctions le 10 juillet, jugement qui fut confirmé en appel le 22 du même mois.

Entre-temps, la Ligue changeait de local et M. Pirès ne put jamais obtenir la clé pour y pénétrer.

Las de tous ces démêlés, il décidait hier de s'adresser à la Cour supérieure pour réclamer d'abord $9,307, soit le salaire prétendument perdu depuis le 9 mai, tandis qu'il demande $25,000 pour atteinte à son honneur et à sa réputation, $25,000 pour perte de prestige et de crédibilité comme président, $10,000 pour inconvénients et humiliation, $5,000 pour les frais engagés dans sa défense et un dernier montant de $5,000 pour ses démarches et la perte de temps qu'il dit avoir subie.

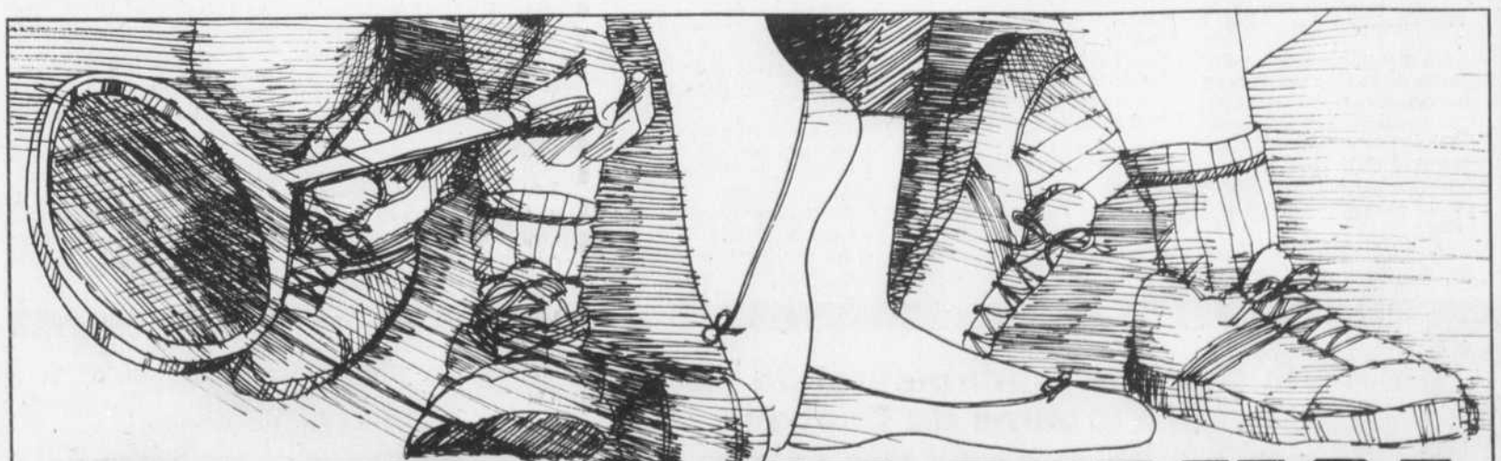

EN FORMEZ-VOUS!

Le YMCA offre un programme complet de conditionnement physique et d'activités sportives à tous ceux qui veulent se détendre et se mettre un peu plus en forme.

Nos installations et nos locaux, entièrement rénovés, sont maintenant des plus beaux et des plus modernes.

Nous vous proposons un abonnement d'un an ou de six mois à un coût des plus compétitifs, incluant un grand nombre d'activités. Notre tarif pour tous nos sports de raquette est de $4.00 par période soit $2.00 par personne. Vous pouvez profiter de toutes nos autres activités à des prix parmi les plus bas en ville.

De plus, pour tous ceux qui viendront s'inscrire avant le 17 octobre, nous offrons, gratuitement, une évaluation physique complète.

Soyez en forme! Informez-vous!

INFORMEZ-VOUS! 849-8393

YMCA 1450, rue Stanley, Montréal, Québec 849-8393

ÉCOLE DE MUSIQUE
VINCENT D'INDY

Les anciens élèves et les amis de l'École de Musique Vincent-d'Indy voudront prendre note qu'à partir du mardi, 29 septembre prochain, l'École dispensera son enseignement musical dans ses nouveaux locaux.

Niveaux d'enseignement:

— Cours Collégial (concentration-musique 551.01)
— Enseignement parascolaire (entrée complétée pour l'année 1981-82)
- différents instruments
- formation auditive

Cours offerts aux adultes:

- histoire de l'art

Adresse: 628, Chemin-Côte-Ste-Catherine
Outremont H2V 2C5
Téléphone: (514) 735-5261

AFFAIRES SOCIALES

La disparition de la Maison Saint-Jacques?

L'avenir de la Maison Saint-Jacques pour jeunes inadaptés, est de nouveau compromis, faute des fonds nécessaires à son fonctionnement normal. Et les responsables désespèrent d'obtenir un jour l'assurance que cet établissement, reconnu pourtant pour son efficacité par le ministère des Affaires sociales (MAS) lui-même, puisse poursuivre son aide auprès des jeunes.

Depuis sa fondation en 1972, la Maison Saint-Jacques, de la rue Saint-Hubert, a fourni un appui thérapeutique à plus de 1,000 jeunes adultes aux prises avec des problèmes d'inadaptation, d'isolement, de rejet et de culpabilité face à leur échec social.

Selon l'équipe de travailleurs dirigée par M. Claude Charbonneau, cette ressource alternative à l'hospitalisation psychiatrique doit se débattre année après année pour s'assurer d'avoir le minimum pour survivre. Considéré pourtant comme un «service essentiel» par l'ancien ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, en décembre dernier, il semblerait que le MAS soit en train de laisser mourir la Maison Saint-Jacques et du même coup, freiner plutôt qu'encourager les initiatives nouvelles d'un groupe de travailleurs de la santé mentale.

M. Charbonneau soulignait cette semaine en conférence de presse que l'équipe convenait en février dernier d'offrir deux sièges du conseil d'administration à des organismes reconnus, comme le souhaitait le MAS. Par contre, ce dernier n'a jamais donné suite à ses intentions d'évaluer les besoins réels de fonctionnement de la maison.

C'était sans compter les fameuses coupures dans les budgets sociaux... Et voilà que la Maison Saint-Jacques se voit allouer $215,000 pour le prochain exercice financier alors qu'elle a prouvé qu'il en faudrait $256,000.

Pour résister le plus longtemps possible et pour reporter l'éventualité de la fermeture, la Maison Saint-Jacques a pris des mesures extrêmes de restrictions d'urgence: la tenue de deux camps hiver-été 1981 a été éliminée et un poste de secrétaire est laissé vacant depuis le début de l'été.

De plus, a-t-on souligné, les réparations urgentes de l'immeuble et du matériel ont été effectuées par les travailleurs et les usagers et en juin, les travailleurs décidaient de sacrifier une semaine de leur salaire, soit $265.

A l'heure actuelle, l'équipe de huit permanents étudie sérieusement les possibilités de poursuivre les services à la Maison Saint-Jacques. On craint fort que l'on doive en arriver à la conclusion de suspendre ses activités. Ce qui serait bien dommage, pensent aussi les usagers de 18 à 30 ans, qui se demandent où ils pourront poursuivre leur traitement.

Le dossier est présentement entre les mains de M. Pierre-Marc Johnson, ministre des Affaires sociales.

■ *La FAS à l'attaque*

La Fédération des affaires sociales (FAS), de concert avec les six autres fédérations de la CSN, a l'intention de proposer à son prochain conseil fédéral d'automne un plan d'action visant à sensibiliser l'opinion publique sur les effets néfastes des coupures budgétaires, notamment dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Dans un communiqué, la FAS rappelle la compression progressive des budgets de santé et sociaux depuis six ans, une époque qu'elle qualifie de «contre-réforme Forget-Lazure».

Les établissements ont choisi pourtant de maintenir les services en accusant un déficit global qui se chiffre, selon la FAS, à $410 millions. «Le gouvernement du Québec refuse de compenser ses déficits et accélère l'austérité», souligne-t-on.

Les auteurs du texte s'en prennent à l'attitude de M. Pierre-Marc Johnson, ministre des Affaires sociales, et à celle de M. Yves Bérubé, ministre responsable du Trésor, dont les déclarations publiques, dit-on, ne font qu'envenimer la situation précaire des Québécois nullement assurés de recevoir les soins et services auxquels ils ont droit.

■ *Des ophtalmologistes itinérants*

Au cours d'une tournée de 48 jours, neuf ophtalmologistes québécois ont examiné 830 patients habitant des régions du Québec qui ne bénéficient pas des services de ces spécialistes. En effet, du 27 avril au 10 juillet dernier, à bord d'une unité mobile, ils ont prodigué leurs soins aux citoyens de Ville-Marie, Amos, Senneterre, Maniwaki, Mont-Laurier et Haute-Rive.

L'unité mobile ophtalmologique existe depuis 1972, année où les Clubs Lions de Parkdale et Weston, en Ontario, donnaient à la division du Québec de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) une maison mobile munie d'un équipement complet.

Le but de cette action était, et demeure toujours, d'apporter des soins oculaires aux personnes vivant dans des régions québécoises éloignées non desservies par un ophtalmologiste résident. Au cours des dix dernières années, l'unité mobile a visité la Gaspésie, de Saint-Pascal de Kamouraska au Nouveau-Brunswick, l'Abitibi, les Iles-de-la-Madeleine, Maniwaki, Mont-Laurier, La Tuque, Haute-rive et la Baie-James.

Depuis ce temps, le Dr Arthur R. Labelle, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, assure la coordination de cette unité mobile et le recrutement des médecins participants. Ceux-ci sont rémunérés selon les tarifs réguliers de la RAMQ et assument leurs frais de déplacements, d'hôtels et de repas. Ils sont assistés d'une infirmière diplômée et d'un chauffeur-secrétaire prêtés par l'INCA.

Les patients leur sont recommandés par les omnipraticiens, les infirmières et les optométristes de la localité concernée.

■ *L'Institut de réadaptation s'ouvre au public*

Les citoyens désireux de connaître ou d'en apprendre davantage sur la réadaptation physique qui se pratique à l'Institut de réadaptation de Montréal, sont invités à visiter cet établissement demain dimanche de 10 à 16.

Les visiteurs pourront, entre autres, voir à l'oeuvre les spécialistes des laboratoires d'orthèses et de prothèses, découvrir la variété d'adaptation offerte à la personne handicapée, causer avec les techniciens et les membres de l'équipe multidisciplinaire. Bref, une journée d'accueil qui s'inscrit dans le programme de l'Année internationale de la personne handicapée au 6,300 avenue Darlington, Montréal.

■ *La maladie d'Alzheimer ou la sénilité précoce*

La maladie d'Azheimer, mal connue mais étonnamment commune, commence à faire parler d'elle au Québec. Il s'agit d'une affection qui détériore les cellules du cerveau et rend précocement sénile.

Les symptômes sont les pertes de mémoire croissantes, la confusion, l'irritabilité, la nervosité et l'agitation, différents troubles émotifs incontrôlables qui modifient considérablement le comportement. C'est le Dr Alois Alzheimer, neurologue allemand, qui a identifié le premier, en 1906, les étranges attitudes de certains adultes, pourtant encore loin du seuil de la vieillesse.

Une première société canadienne a été fondée à Toronto pour venir en aide aux familles qui ont un membre atteint de ce mal et Montréal aura bientôt la sienne. Le Dr Pierre Etienne, de l'hôpital psychiatrique Douglas, s'intéresse vivement à cette maladie et il participera avec d'autres spécialistes à une réunion d'information pour le grand public. Ce dernier est invité à se rendre au pavillon Lachapelle de l'hôpital Notre-Dame, le lundi 5 octobre, à 20 h.

— Marie LAURIER

La création d'un troisième parti en vue du scrutin municipal de Québec fait fiasco

par Rodolphe Morissette

Le projet de former un troisième parti politique dans la ville de Québec en vue de l'élection municipale du 15 novembre est tombé à l'eau lourdement cette semaine, voire d'une manière un peu inattendue.

L'Association des propriétaires des quartiers DuBerger-Les Saules de Québec, qui comprend près de 2,000 membres, caressait ce projet depuis déjà plusieurs semaines. Son conseil de direction avait convoqué pour mercredi soir à l'amphithéâtre de la polyvalente locale une assemblée générale de l'organisme afin de faire adopter la recommandation que soit créé un troisième parti municipal qui ferait la lutte, dans tous les quartiers de Québec, et au Progrès civique du maire sortant, Me Jean Pelletier, et au Rassemblement populaire (RP) dirigé par M. Pierre Racicot.

Les dirigeants de l'Association attendaient au moins 400 de leurs membres à l'assemblée d'avant-hier; or il s'est présenté à peine 150 personnes. Le désordre s'est installé tôt dans l'assemblée. Le système de son y faisait cruellement défaut. Le président de l'Association, M. Robert Bertrand, s'y présenta avec une bonne heure de retard. Les deux candidats locaux du Rassemblement populaire, MM. Gérard Barber et Gaston Bisson, qui sont membres en règle de l'Association (tout comme leurs deux adversaires du Progrès civique, MM. Romain Langlois et Emilien Careau, conseillers sortants), participaient activement à la réunion avec de leurs propres militants. Ce n'est pas tout: sur les 150 personnes présentes, 90 au plus appartenaient à l'Association.

Bref, la réunion s'est achevée sur une fouillis superbe. Le projet de créer un troisième parti est mort de sa belle mort. Le président de l'Association, avec deux autres des neuf membres du conseil de direction, a inqiqué qu'il remettrait d'ici quelques jours sa démission (du conseil, et non de l'Association); d'autres dirigeants s'apprêteraient à faire de même.

L'Association, qui était née le 4 mai dernier, était devenue une voix relativement puissante à Québec au cours de l'été. Elle regroupait de nombreux propriétaires des deux ex-villes nommées (annexées à Québec au tournant des années 70), qui protestaient contre le nouveau rôle d'évaluation adopté cette année. Ce dernier entraînait pour les propriétaires des hausses de taxes considérables, pouvant atteindre dans certains cas jusqu'à 30%, en sus de la hausse de 8% que l'hôtel de ville avait imposée pour l'année 1981.

Les dirigeants de l'Association avait servi aux deux autres partis municipaux un ultimatum qu'ils ont rendu public à la fin d'août: les dirigeants de celle-là rencontreraient tour à tour les responsables du Progrès civique et du Rassemblement populaire afin d'amener l'un ou l'autre à s'engager durant la campagne électorale à corriger la situation fiscale des propriétaires de DuBerger-Les Saules, sans quoi l'Association formerait un autre partie. Au jugement des dirigeants de l'Association, ces deux rencontres, qui eurent lieu dans la première quinzaine de septembre, sont restées à peu près stériles. Si le trésorier de la ville a accepté de leur ouvrir les livres comptables de la municipalité et de dialoguer avec eux, M. Pelletier et son groupe ne se sont pas montrés à cette première réunion. Quant à la rencontre avec les responsables du RP, M. Bertrand précise qu'elle n'a pas donné grand-chose puisque ces aspects financiers «ne formaient pas les priorités» du RP.

Qu'arrivera-t-il maintenant? M. Bertrand reconnaît quant à lui qu'il est trop tard pour tenter de convoquer une nouvelle assemblée générale des membres de l'Association, puis, dans les meilleures hypothèses pour celle-ci, de mettre sur pied un troisième partie politique: l'échéance du 25 octobre pour le dépôt des bulletins de mises en candidature est trop rapprochée. Certains candidats, déjà pressentis par les dirigeants de l'Association et qui n'attendaient qu'un feu vert mercredi dernier pour se commettre, pourraient se présenter comme indépendants dans DuBerber-Les Saules et jouir de l'appui de l'Association.

Quant aux deux partis qui se feront la bataille, ils lanceront leur campagne tous les deux au cours de la semaine du 5 octobre. Il y aura cette année 21 postes de conseiller à combler (plutôt que 16 en 1977), car Québec expérimente à son tour la nouvelle loi sur les élections municipales. L'équipe du Progrès civique avait raflé tous les sièges il y a quatre ans, aux dépens des deux autres partis, dont le RP. Cette année, la lutte sera peut-être plus serrée: le RP, lors d'une élection partielle au printemps dernier, a réussi à faire élire son premier conseiller, M. Pierre Mainguy.

Un «avis» du Comité de la santé mentale du Québec

Il est d'une importance cruciale d'améliorer la qualité et la variété des services de garde

par Renée Rowan

Les réglementations relatives aux services de garde sont toujours nécessaires, mais elles devront à l'avenir être reliées à une philosophie des soins à l'enfance clairement identifée.

Dans un «avis» qu'il vient de déposer auprès du ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, le Comité de la santé mentale du Québec (CSMQ) recommande une prise de position cohérente à la fois sur le plan éducatif, politique et administratif. Cela, précise-t-on, pour assurer, avant tout, aux jeunes enfants du Québec, la qualité des services de garde qui leur sont destinés, même si une telle position devait influencer momentanément la quantité des services à offrir.

Cet organisme consultatif du ministère des Affaires sociales, présidé par le Dr Gaston Harnois, comprend six membres dont trois sont les principaux artisans de cet «avis» qui représente une analyse approfondie de la situation ici et ailleurs à travers le monde. Ce sont M. Marc Provost, professeur en psychologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières; Mmes Carolyn Larsen, chef de service à l'Hôpital de Montréal pour enfants et Denise Garon, psychopédagogue à l'Université Laval à Québec.

Cette étude d'une centaine de pages est suivie d'une postface signée par Raquel Betsatel-Presser, de l'Université de Montréal, une des autorités au Québec sur la question des services de garde.

Dans ses réactions aux recommandations qui découlent de ce document, elle insiste sur «l'importance cruciale» d'améliorer la qualité et la variété des services de garde au Québec. «Ces milieux, écrit-elle, deviennent de plus en plus la première expérience de croissance en groupe pour le jeune enfant et ce, précisément à l'âge le plus vulnérable de l'enfance».

Les enfants fréquentant la garderie au Québec représentent un peu plus de 4% de la population totale des enfants de moins de cinq ans et les services de garde en garderies officiellement reconnues ne regroupent encore qu'environ 15% de places, alors que la garderie de type familial (reconnue ou clandestine) offre environ 30% des services de garde. Ces chiffres approximatifs laissent encore beaucoup de place aux idées nouvelles et aux initiatives intéressantes dans le domaine, soulignent les auteurs du document.

Après un tour d'horizon tant des connaissances scientifiques au sujet de l'effet des garderies sur le développement psychologique que des situations des services de garde dans plusieurs régions socio-culturelles différentes, le document examine la situation au Québec pour en arriver à six recommandations se rattachant aux six thèmes généraux ayant fait l'objet de leur étude.

«Toute la philosophie qui devrait être élaborée pour sous-tendre les services de garde au Québec devra être basée sur des connaissances très précises concernant l'effet des services de garde sur le développement, la relation services de garde/milieu familial et les besoins de services de soutien entourant les services de garde», conclut le comité qui recommande:

■ que soient consentis des efforts accrus de recherche de qualité pour développer les connaissances sur l'impact des garderies dans un contexte québécois et ainsi en arriver à justifier les normes et critères concernant précisément la qualité des personnes (ratio, conditions de travail, formation, et le reste) et la qualité du milieu physique (espace, aménagement, organisation matérielle et autres).

Il est clair, souligne le comité, que cette recommandation concernant l'importance de la recherche ne saurait en rien servir de prétexte à mettre en veilleuse des actions immédiates pour améliorer la qualité des services de garde.

Dans ses réactions au document de travail, Mme Betsalel-Presser note qu'un grand paradoxe demeure encore évident au moment où le Québec se dote d'une réglementation pour les services de garde: «Pendant que la recherche sur les conditions de vie en garderie pointe davantage vers des variables de relations adulte-enfant pour circonscrire la qualité des services, c'est précisément sur ce point qu'il existe le plus d'ambiguïtés. Les exigences et les conditions de travail pour les personnes qui interagissent directement et régulièrement auprès des enfants sont minimes». Ceci, précise-t-elle, «ne signifie pas un appel à la préparation à l'enseignement formel, mais plutôt un appel à la création d'un milieu qui réponde aux besoins de développement et d'épanouissement des enfants».

Selon cette spécialiste, le personnel de garderie et des écoles auraient un lien important à faire dans le passage d'un milieu à un autre, dans l'équilibre entre les activités prévues à l'intérieur de chaque programme et dans l'attention au processus d'adaptation lors du passage de la garderie à la maternelle. Or, dit-elle, les salariés de la garderie sont considérablement plus défavorisés sur le plan des conditions de travail et donc au niveau de leur compétence que ceux des maternelles.

Notant l'intérêt porté par les usagers à leurs services de garde, le comité recommande:

■ que soient encouragés de façon concrète les efforts de prise en charge du milieu en matière de services de garde. Cette opération de prise en charge devra, en outre, s'accompagner de la diffusion d'informations pertinentes à partir des données de la recherche, informations qui permettront au milieu d'assurer le respect de certaines normes de qualité.

Si la question des garderies touche directement la vie des très jeunes enfants, c'est avant tout en fonction de choix exercés par des adultes en leur nom. En conséquence, le comité recommande:

■ de défendre comme essentiel le principe de la multiplicité et de la souplesse des formules de services de garde disponibles afin de permettre aux parents d'exercer dans les faits un libre choix véritable et un contrôle permanent de la qualité des services.

Les services de garde ne devant pas être considérés comme une institution prévue uniquement pour la garde de jour des enfants dont les parents travaillent, le comité recommande:

■ de favoriser explicitement la prévention primaire. Cette politique devra faire ressortir clairement le rôle d'éducation, de dépistage et d'intervention précoces que ces services devraient être en mesure de jouer dans la communauté.

Et, une fois de plus, le comité revient sur la nécessité d'établir une grande cohérence entre tous les services de soutien à la famille, dont les services de garde sont une partie intégrante. «Cette concertation, souligne-t-on, ne peut être véritablement possible qu'en définissant clairement une politique globale concernant l'enfance et la famille au Québec».

Les évêques du Québec donnent leur appui au CIAC-Mirabel

Dans une lettre au président de la Société immobilière du Canada (Mirabel), le Comité épiscopal des affaires sociales, organisme de l'épiscopat du Québec, fait part de son appui aux principes fondamentaux évoqués dans les mémoires présentés par le Centre d'information et d'animation communautaire de Ste-Scholastique (CIAC) et par Mgr Charles Valois, évêque du diocèse de Saint-Jérôme, lors des audiences publiques sur l'aménagement du territoire de Mirabel.

Le président du Comité épiscopal des affaires sociales, Mgr Bernard Hubert, rappelle que toute solution pratique quant à l'avenir du territoire de Mirabel doit tenir compte de trois impératifs que les mémoires du CIAC et de Mgr Valois ont fortement indiqués:

■ l'aménagement futur du territoire doit se faire avec la participation de la population locale;

■ toute spéculation foncière dans la rétrocession des terres doit être évitée;

■ la vocation agricole du territoire doit être protégée.

L'intervention des évêques, écrit Mgr Hubert, concrétise «leur souci de promouvoir une société où la justice et l'équité sont les jalons fondamentaux de toute politique».

Le Comité épiscopal des affaires sociales est constitué, outre de son président, Mgr Bernard Hubert, évêque de Saint-Jean, de NNSS Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec, Gérard Drainville, évêque d'Amos, Louis-de-Gonzague Langevin, évêque de Saint-Hyacinthe et Adolphe Proulx, évêque de Hull.

La Cité des Prairies, pour jeunes mésadaptés, accuse la CECM de mal s'adapter à ses besoins

par Paule des Rivières

La direction du centre Cité des Prairies accuse la CECM d'empêcher par sa «rigidité», le fonctionnement normal des activités de cet établissement qui reçoit 135 jeunes mésadaptés socio-affectifs âgés de 14 à 18 ans.

Après avoir rendu public au cours d'une conférence de presse un rapport faisant état des difficultés d'intégration des activités scolaires à celles de réadaptation, le directeur du Centre, M. Jean-Marie Carette, a averti jeudi que si la CECM persistait à refuser d'ajuster sa philosophie éducative aux particularités des jeunes du centre, il procéderait lui-même à l'embauche de professeurs.

Le centre, situé à Rivière-des-Prairies, relève du ministère des Affaires sociales. Depuis 1974 la CECM est chargée d'y dispenser une formation générale et professionnelle de même calibre que celle offerte dans les autres écoles du territoire et les deux directions négocient annuellement un protocole d'entente à ce sujet.

Cette année, non seulement aucun protocole n'a été signé mais M. Carette ne veut pas des 29 enseignants affectés à la Cité des Prairies par la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Il est déterminé à crever l'abcès une fois pour toutes et il ira chercher une autre équipe de professeurs ailleurs s'il le faut. Peu lui chaut si ce geste contrevient aux directives gouvernementales qui attribuent la responsabilité de l'enseignement à la CECM.

Les difficultés dont les dirigeants de la Cité des Prairies ont fait état jeudi ne sont pas exclusives à cet établissement; elles surgissent à des degrés divers dans tous les centres d'accueil pour jeunes où un enseignement est dispensé.

Mais, à la Cité des Prairies, les dirigeants sont formels: l'attitude de la CECM bloque toute planification intelligente du plan de traitement du jeune. Et, pour appuyer leurs dires, ils félicitent le Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal (BEPGM) qui, lorsqu'il a envoyé une équipe pour s'occuper des jeunes anglophones, a très bien saisi les assouplissements qui s'imposaient.

Le centre de Rivière-des-Prairies (anciennement le Centre Berthelet) voudrait notamment que l'enseignement ne soit pas interrompu durant les vacances d'été car les jeunes, eux, restent au centre. Il voudrait aussi que les enseignants modifient leurs horaires de travail, qu'ils passent un plus grand nombre d'heures à discuter avec les éducateurs du centre, engagés Eux, par le ministère des Affaires sociales.

Dans un rapport que la direction du centre demandait à un comité ad hoc, les auteurs écrivent, en déplorant le cloisonnement des deux administrations, que «si la pertinence des objectifs de scolarisation ne saurait être remis en question, il en est autrement du format que prennent les activités».

Ils s'interrogent sur le fait de recréer l'école à l'intérieur du centre, alors que la plupart des jeunes délinquants ont justement rejeté cette structure. C'est à un problème de motivation et non de compréhension que les éducateurs sont confrontés.

La CECM de son côté renvoie la balle au centre et remarque qu'il est seul contre tous, non seulement la commission scolaire, mais le ministère de l'Education, celui des Affaires sociales et, semble-t-il, le Conseil régional des services sociaux du Montréal métropolitain.

Elle juge que la Cité des Prairies veut brûler les étapes en refusant de se prêter aux études que ses demandes de modifications commandent; «On ne change pas ainsi de modèle d'organisation sans en mesurer les conséquences», a déclaré hier Mme Nicole Ranger-Durocher de la CECM, en notant que le centre avait refusé de participer à un comité chargé d'étudier la question cet été.

A Rivière-des-Prairies on répond: «Ça fait cinq ans que ça dure. On n'y croit plus».

La navette Columbia lancée vers la fin octobre

WASHINGTON (AFP) — C'est avec un énorme soulagement que la NASA a annoncé hier que le lancement de la navette spatiale américaine, initialement prévu le 9 octobre et retardé à la suite d'un incident technique, pourrait avoir lieu à la fin du mois d'octobre ou début novembre.

Les techniciens de la NASA s'attendaient en effet au pire: si les dégâts causés mardi par une fuite d'un liquide hautement corrosif sur le nez de la navette *Columbia* n'avaient pas pu être réparés sur l'aire de lancement, la navette aurait dû être ramenée dans un atelier de Cap Canaveral (Floride).

Une telle opération aurait pris des semaines et aurait entraîné un retard considérable du 2e vol expérimental de la navette, qui doit durer cinq jours.

Après un examen minutieux de l'emplacement où avait coulé mardi une dizaine de litres de tétroxyde d'azote, un composant du carburant des petits moteurs d'attitude de la navette, les spécialistes de la NASA ont jugé que les réparations pourraient se faire en plein air, sur le pas de tir.

338 tuiles du revêtement thermique (31,000 tuiles) de la navette spatiale se sont décollées sous l'effet corrosif du tétroxyde d'azote.

Un chapitre fondamental de l'histoire urbaine du Québec:

MAISONNEUVE

ou comment des promoteurs fabriquent une ville

de Paul-André Linteau,
co-auteur de *L'Histoire du Québec contemporain*

L'histoire de la ville de Maisonneuve met en lumière à la fois le processus décisif d'industrialisation qui marque le Québec du début du siècle et le rôle encore largement ignoré qu'y ont joué les hommes d'affaires canadiens-français.

280p./$13,95
En vente dans toutes les librairies

boréal express

Pas d'asile politique pour le commando arménien

PARIS (Reuter) — La France a refusé hier d'accorder l'asile politique aux quatre membres du commando arménien auteur de l'attaque la veille du centre culturel turc à Paris dans lequel ils ont retenu 51 personnes en otages, tué un gardien turc et grièvement blessé le vice-consul.

Le commando, émanant de l'armée secrète arménienne de libération de l'Arménie (ASALA) s'est rendu quinze heures après l'attaque, libérant tous les otages.

La décision française a été condamnée par Libération arménienne, mouvement politique pro-arménien, qui a déclaré que les autorités françaises avaient trahi leur promesse.

«Les membres du commando et Robert Broussard (chef de la bridage anti-gang) avaient convenu de l'asile politique, mais il a menti et les membres du commando sont interrogés comme des criminels pour anéantir l'organisation», a déclaré un porte-parole de Libération arménienne.

M. Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur, a confirmé que l'asile politique avait été effectivement promis pendant le siège, mais que les membres du commando seraient jugés comme des criminels de droit commun.

Libération arménienne, mouvement d'ailleurs parfaitement légal, a déclaré lors d'une conférence de presse que le commando Yeria Kechichian (du nom d'un membre de l'ASALA exécuté à Téhéran pour avoir tenté d'assassiner l'ambassadeur turc en Iran en mars dernier) avait voulu attirer l'attention du public sur le sort notamment de M. Max Hair Kilndjian, détenu à la prison des Baumettes près de Marseille.

M. Kilndjian est recherché par les autorités suisses qui le soupçonnent d'avoir assassiné à Berne un diplomate turc. Le porte-parole de Libération arménienne a déclaré qu'il était détenu depuis deux ans en l'absence de toute inculpation.

Toutefois le commando n'a jamais mentionné M. Kilndjian dans ses diverses déclarations hurlées aux journalistes par les fenêtres du consulat. Il avait seulement demandé la libération de tous les prisonniers politiques arméniens et kurdes détenus en Turquie.

Par ailleurs le porte-parole de Libération arménienne a déclaré que l'opération avait été baptisée «Van», en souvenir du massacre de 200,000 Arméniens entre 1915 et 1917 dans cette ville de l'est de la Turquie.

Selon des sources médicales, le vice-consul, M. Yaka Inal, est dans un état très grave. Il a été atteint d'une balle près du coeur au début de l'attaque. Un gardien turc, M. Kamal D'Zen, a été tué et deux membres du commando blessés.

La France, qui compte une communauté de 100,000 à 200,000 Arméniens, a été le théâtre à plusieurs reprises d'attentats contre des diplomates turcs par diverses organisations pro-arméniennes, notamment, celui, en 1975, de M. Israël Perez, ambassadeur turc à Paris.

Libération arménienne a demandé à la communauté arménienne en France de participer à une manifestation demain en faveur de l'octroi de l'asile politique au commando.

«Nous utiliserons tous les moyens légaux pour susciter un mouvement de soutien pour leur libération. Mais si cela ne réussit pas, nous soutiendrons toute action que l'ASALA entreprendra pour atteindre cet objectif, a déclaré son porte-parole.

Le gouvernement d'Ankara a déclaré hier que cette action faisait partie d'une campagne de terrorisme international visant à diviser la Turquie et à détériorer ses relations avec ses alliés européens.

Le commando a agi «sous couvert d'une cause arménienne imaginaire», a déclaré lors d'une conférence de presse, M. Kamouran Garuyn, secrétaire-général du mi-istère des Affaires étrangères turc.

Les pays occidentaux ont jusqu'à présent rejeté les thèses turques selon lesquelles les différentes actions arméniennes faisaient partie d'une campagne de déstabilisation. Mais «nos amis voient maintenant leur véritable nature», a-t-il dit.

Cette campagne vise à «détourner de force la Turquie de son chemin actuel, et il importe peu que ce soit fait au nom des Arméniens ou d'une autre cause», a-t-il ajouté.

M. Gurun n'a pas précisé qui, selon lui, sont les véritables auteurs de cette campagne. Mais des responsables gouvernementaux ont estimé en privé que l'Union soviétique encourageait les extrémistes arméniens, qui ont d'étroites relations avec les groupes palestiniens de gauche.

On sait que les militants arméniens s'entraînent dans des camps palestiniens, a dit M. Gurun, ajoutant: «Nous avons contacté toutes les parties ayant un contrôle quelconque sur la région, l'OLP, le gouvernement syrien et le gouvernement libanais. Tous les trois nous ont dit qu'ils ne permettraient pas l'entraînement dans les zones qu'ils contrôlent.»

Par ailleurs M. Gurun s'est félicité de l'action de la police française.

En revanche, il a vivement critiqué l'interview diffusée par la télévision française d'un auteur arménien pendant le déroulement même de l'affaire, qui, selon la presse turque, a critiqué le gouvernement d'Ankara.

Cette diffusion était un acte «irresponsable et maladroit au moment ou l'occupation continuait et où des gens étaient tués ou blessés», a-t-il dit.

Les autorités françaises ont fait savoir à Ankara qu'elles n'accorderaient pas l'asile politique aux membres du commando.

S'il avait été accordé, cela aurait été un très grave incident, a dit M. Gurun. «Ce sont des meurtriers et accéder à une demande d'asile serait totalement déraisonnable».

«Les terroristes arméniens sont purement et simplement des bandits. Les assimiler à un mouvement de libération nationale serait une insulte pour ce type de mouvements», a-t-il ajouté.

Il a précisé que les deux religieux arméniens, dont la libération a été exigée par le commando, étaient détenus pour activités anti-turques.

Suivant à la lettre les ordres de la police française, le chef du commando arménien remet les armes à l'un des otages, mettant ainsi fin à 15 heures de suspense au consulat turc, à Paris. (Photolaser AP)

Moscou demande à Varsovie d'épurer les rangs du parti

MOSCOU (Reuter) — Par le truchement d'un groupuscule de Varsovie, l'URSS a demandé hier un retour du Parti polonais à l'orthodoxie marxiste-léniniste et une épuration de ses rangs, témoignant ainsi de son impatience grandissante à l'égard de l'équipe dirigeante de Varsovie.

Une dépêche de l'agence TASS publiée dans les quotidiens soviétiques affirme que cette exigence a été formulée par des membres d'un séminaire marxiste-léniniste rattaché à l'organisation provinciale de Varsovie du Parti ouvrier unifié.

C'est la deuxième fois cette année que Moscou reprend à son compte les déclarations d'éléments ultras du Parti communiste polonais demandant la réinstauration de l'orthodoxie de style soviétique et la poursuite des opposants politiques, de préférence au maintien de la voie libérale choisie par le chef du POUP, Stanislaw Kania.

Pour les diplomates occidentaux en poste à Moscou, il ne fait pas de doute que cette dépêche vise à exprimer les propres sentiments de l'URSS sur l'évolution de la situation en Pologne, et elle démontre que le Kremlin s'irrite et s'impatiente de l'incapacité du Parti polonais de rétablir l'autorité communiste.

Le fait qu'elle soit publiée à la veille de la deuxième session du congrès annuel de Solidarité à Gdansk permet de penser que Moscou juge M. Kania en grande partie responsable de ce que cette assemblée puisse se dérouler sans aucune tentative de contrainte de la part des autorités, estiment les diplomates.

Les observateurs occidentaux en poste à Varsovie ne semblent pas avoir connaissance du séminaire marxiste-léniniste mentionné dans la dépêche soviétique, et les media polonais n'ont pas publié son appel.

Pour les diplomates de Moscou, le séminaire en question pourrait n'être qu'un groupuscule comprenant un nombre extrêmement limité d'adhérents, et qui a été directement poussé par l'URSS à publier son appel.

Le séminaire affirme que la politique de compromis et d'accord social de M. Kania est devenue une politique de capitulation face à la réaction et à la contre-révolution.

Il demande un retour à l'idéologie communiste dans toute sa pureté originelle, sur la base des écrits de Marx, Engels et Lénine, une épuration des rangs du parti afin d'éliminer le révisionnisme, et l'entière application de la loi pour châtier les activités antisocialistes et antisoviétiques.

La mention des enseignements de Lénine dans les pays du bloc soviétique équivaut immanquablement à rappeler sa défense de l'autorité unique du parti, sans tolérance aucune d'organisations épousant des opinions différentes.

Au printemps, les media soviétiques avaient cité un autre groupuscule, le forum de Katowice, pour exprimer leur critique de la voie choisie par M. Kania.

Le forum de Katowice ayant été ensuite condamné par l'ensemble du parti polonais, Moscou cessa toute allusion à ce groupe.

Après le congrès extraordinaire du parti en juillet, Moscou suspendit ses attaques contre l'équipe dirigeante polonaise, mais le congrès de Solidarité, avec son appel à la liberté syndicale en URSS et dans le bloc communiste, n'a fait qu'accroître sa colère. Dans les milieux diplomatiques, on estime que la dernière dépêche de TASS pourrait être interprétée comme l'expression du désir de l'URSS de voir les éléments durs du parti tenter de renverser M. Kania, pour le remplacer par une personnalité plus conforme à leur goût, tel M. Stefan Olszowski, membre du bureau politique.

Un élément surprenant dans la dépêche de TASS est l'usage du mot russe «Tchistka» pour parler de purge. Le terme n'avait pas été employé depuis Staline, et il était alors conforme à l'esprit de l'époque.

L'agence TASS dénonce par ailleurs Solidarité à la suite de l'ouverture du bureau du syndicat indépendant à New York. TASS affirme que ce bureau n'a pas pour but de diffuser des informations sur Solidarité, mais de coordonner les activités du syndicat avec celles de groupements anticommunistes aux États-Unis.

Par ailleurs, les ouvriers polonais ont obtenu hier le droit de participer avec le gouvernement à la nomination de leurs dirigeants, mais la nouvelle loi risque de susciter de vives critiques de la part de Solidarité qui avait réclamé une plus grande autonomie.

Le projet de loi sur l'autogestion, fruit d'un compromis entre ce gouvernement et Solidarité, a été adopté à l'unanimité moins 15 abstentions.

Le texte précise que les conflits sur le choix des dirigeants pourront être arbitrés par des tribunaux. Cependant le gouvernement conserve la haute main pour la désignation des dirigeants dans certaines industries clés qui doivent être déterminées au cours de négociations mixtes.

Les députés se sont prononcés également pour la fin «de l'agitation et contre les agissements qui troublent l'ordre social», entérinant ainsi la position du gouvernement. Ils ont exprimé leur inquiétude devant les «tentatives des forces extrémistes au sein de Solidarité pour imposer à l'organisation des objectifs en dehors des statuts et des agissements à l'encontre des principes socialistes du système».

D'autre part, quelque 30,000 mineurs de la région de Katowice ont cessé le travail, les uns depuis jeudi soir, les autres depuis hier après-midi, à la suite de l'arrestation, mercredi, d'un responsable syndical, a-t-on appris à la section Solidarité de la mine Szczyglowice à Knurow.

La crise belge se complique

BRUXELLES (Reuter) — Après quatre jours de crise gouvernementale, la situation s'est encore compliquée hier en Belgique avec le déclenchement de grèves en Wallonie et l'impossibilité où se trouvent les partis de se mettre d'accord sur la formation d'un nouveau gouvernement de coalition.

Des arrêts de travail ont été observés hier matin en Wallonie pour réclamer, ont expliqué les dirigeants syndicux, une plus grande autonomie pour la région et pour protester contre l'insuffisance de l'aide apportée par le gouvernement à l'industrie sidérurgique wallonne.

Le trafic ferroviaire a été interrompu, les magasins sont restés fermés et une grève d'une ou deux heures a été observée dans la plupart des usines à l'appel des syndicats FGTB (de tendance socialiste) et CSC (social chrétien).

La démission du gouvernement, lundi, a été causée par le refus des socialistes francophones (PSB) de siéger au conseil des ministres tant qu'une aide immédiate ne serait pas octroyée à l'entreprise métallurgique wallonne Cockerill-Sambre.

M. Robert Gillon, dirigeant FGTB Wallon, a lancé pour jeudi un mot d'ordre de grève à Cockerill-Sambre pour protester contre «l'agression permanente du nord flamand» contre la Wallonie.

La crise a en effet ravivé les tensions entre les 5,5 millions de flamands du nord du pays et les 4,5 millions de francophones de Bruxelles et de Wallonie.

Les Flamands sont indignés par le montant des sommes consacrées au redressement de Cockerill-Sambre, alors que le gouvernement doit faire face à un déficit de quelque cinq milliards de dollars, tandis que les Wallons reprochent aux Flamands de se désintéresser du sort du plus important complexe sidérurgique de leur région.

M. Willy Claes, ministre des Affaires économiques dans le gouvernement sortant et membre du Parti socialiste flamand (BSP), a été chargé jeudi par le roi Baudouin de tenter de former un nouveau gouvernement de coalition mais, dès le départ, les sociaux-chrétiens flamands (CVP) ont manifesté leur scepticisme, réclamant l'organisation immédiate de nouvelles élections.

Avec ses 57 députés sur les 212 que compte la Chambre, le CVP détient presque deux fois plus de sièges que n'importe quel autre parti et il serait extrêmement difficile de constituer un gouvernement auquel il ne participerait pas.

M. Claes, qui avait déjà été chargé d'étudier les possibilités de formation d'un nouveau gouvernement après les élections de 1978, a poursuivi hier ses entretiens avec les dirigeants des partis et avec M. Mark Eyskens, premier ministre sortant.

De nouvelles élections ne pourraient pas être organisées avant le mois de novembre et M. Claes a déclaré jeudi qu'une telle vacance de pouvoir serait très préjudiciable à un moment où le pays traverse une grave crise économique et alors que le franc belge subit de fortes pressions à la baisse au sein du système monétaire européen.

Le déficit budgétaire de l'an prochain devrait atteindre 7,5 milliards de dollars, l'entreprise sidérurgique Cockerill-Sambre est dans un état désastreux et le pays ne disposera bientôt plus des fonds nécessaires au paiement d'allocations à ses 400,000 chômeurs.

Il ne semble cependant pas que l'appel de M. Claes ait été très entendu et, de source autorisée, on estime qu'il concentrera ses efforts sur l'amélioration des relations entre les membres de la coalition sortante afin de permettre au gouvernement démissionnaire de remplir ce rôle.

Les dernières semaines du gouvernement sortant ont été marquées par des heurts de plus en plus violents entre les socialistes francophones et les sociaux-chrétiens flamands (PSB et CVP), principaux partis d'une coalition qui regroupe les ailes flamandes et wallonnes des Partis sociaux-chrétien et socialiste, totalisant 140 députés à la Chambre.

Hier, M. Leo Tindemans (CVP) a réclamé la démission des ministres PSB du gouvernement «dans l'intérêt de l'État».

M. Claes a également la possibilité de tenter de constituer une nouvelle coalition en attendant la convocation des électeurs aux urnes.

AWACS: Washington cherche un compromis

WASHINGTON (AFP) — Pour convaincre le Congrès américain de ne pas faire échouer la vente de cinq avions-radars AWACS à l'Arabie saoudite, le gouvernement Reagan a entamé d'ultimes négociations pour tenter de trouver une formule de compromis avec la monarchie saoudienne, constatait-on hier à Washington.

Le président Reagan s'est à son tour jeté dans l'arène où s'affrontent depuis plusieurs semaines adversaires et partisans de ce projet en recevant jeudi soir durant vingt minutes à la Maison-Blanche l'émissaire de Ryad, le prince Bandar Bin Sultan, fils du ministre saoudien de la Défense.

Bien que la Maison-Blanche se montre très discrète sur cet entretien, on indiquait de bonne source que le président Reagan aurait souligné à son interlocuteur saoudien que ce projet de vente n'avait aucune chance d'être adopté au Congrès, si les États-Unis n'étaient pas autorisés à exercer un certain contrôle sur les AWACS.

Pour justifier son opposition à la vente de ces avions, le puissant groupe de pression pro-israélien à Washington utilise en effet comme argument que les AWACS saoudiens seraient en mesure de coordonner des opérations aériennes avec d'autres pays arabes contre Israël.

Le gouvernement américain s'efforce actuellement d'obtenir satisfaction sur deux points:

— un engagement de la part des Saoudiens à ne pas laisser leurs AWACS survoler les territoires jordanien et syrien.

— une présence américaine à bord des avions-radars pour surveiller l'utilisation des informations recueillies à bord.

Les Saoudiens n'auraient pas d'objection à limiter au territoire saoudien la zone d'opération des cinq AWACS. En raison de la vulnérabilité de ces appareils, le Pentagone recommande qu'ils soient maintenus à plus de cent kilomètres en arrière des lignes ennemies.

La présence de militaires américains à bord des AWACS saoudiens semble plus difficile à accepter pour Ryad, pour des raisons politiques. L'arabie saoudite, qui se veut nonalignée, pourrait avoir du mal à faire accepter à ses voisins arabes un contrôle américazn, même discret, reconnaît-on à Washington.

C'est pourtant sur ce point qu'insistent le plus les adversaires de ce projet de vente au Congrès américain. «Peu importe qui pilote les AWACS, ce qui est important c'est de savoir qui voit les informations arriver», déclarait jeudi un membre du Sénat.

Guenter Guillaume serait libéré bientôt

BONN (AFP) — La libération de l'espion est-allemand Guenter Guillaume, qui avait provoqué la chute du chancelier Willy Brandt, aurait été décidée, écrit — dans son édition vendue aujourd'hui — le journal de Berlin-Ouest *Berliner Morgenpost*.

Le correspondant à Bonn de ce quotidien, se référant à des milieux gouvernementaux bien informés, écrit que le président ouest-allemand Karl Carstens, a signé hier le décret de grâce du condamné, après des consultations avec le gouvernement fédéral et le procureur général fédéral, M. Kurt Rebmann.

La nouvelle n'a été ni confirmée ni infirmée par les autorités ouest-allemandes, un porte-parole se contenant simplement de déclarer que le gouvernement fédéral ne se mèle pas des spéculations parues dans la presse.

Selon le journal, Guenter Guillaume (54 ans), qui avait été condamné en 1974 à 13 ans de prison pour espionnage au profit de la RDA, ainsi que trois autres espions est-allemands incarcérés en Occident seraient échangés contre plusieurs personnes emprisonnées en RDA pour espionnage. Cet échange, ajoute le quotidien, devrait avoir lieu à partir de la semaine prochaine.

Un ex-ministre du Pakistan est assassiné

LAHORE, Pakistan (Reuter) — L'ancien ministre du Travail pakistanais, M. Chaudhry Zahur Elahi, a trouvé la mort hier dans un attentat au cours duquel l'ancien juge de Zulfikar Ali Bhutto, exécuté en 1978, a été blessé à une jambe.

Selon l'agence Associated Press of Pakistan (AAP), l'agresseur, qui était seul, a ouvert le feu et lancé une grenade contre la voiture dans laquelle circulaient les deux hommes, à Lahore.

Le chauffeur du véhicule a également été tué, tandis qu'un troisième passager, M. Mohammad Abdul Rahman, procureur général lors du procès de M. Buttho, s'en est sorti indemne.

M. Elahi avait reçu le portefeuille du Travail dans le gouvernement du général Zia Ul-Haq formé à l'issue du renversement de M. Buttho par l'armée, en juillet 1977.

Farouche opposant au gouvernement de M. Bhutto, il dirigeait une des factions de la Ligue musulmane, la plus ancienne formation politique du pays.

La Ligue a éclaté en plusieurs factions depuis l'arrivée au pouvoir des militaires, celle de M. Elahi étant la seule à soutenir le gouvernement du général Zia Ul-Haq.

M. Mousthaq Hussain, blessé aux côtés de Elahi, a accusé pour sa part les partisans de M. Bhutto d'être responsables de cet attentat, le premier à caractère politique depuis l'éviction de l'ancien premier ministre par l'armée, apprend-on de source diplomatique.

«Ce sont les mêmes personnes qui ont détourné un avion de ligne pakistanais sur Kaboul», a-t-il déclaré.

Un groupe s'intitulant Al-Zulfikar, dont le secrétaire général est le propre fils de M. Bhutto, avait détourné un avion pakistanais sur Kaboul puis sur Damas au mois de mars dernier pour exiger la libération de prisonniers politiques.

M. Ali Bhutto avait été pendu en avril 1979, un an après sa condamnation à mort par un tribunal présidé par M. Hussain, sous l'accusation de conspiration pour assassiner un opposant politique.

Londres: un congrès crucial pour le Labour

LONDRES (AFP) — Le 80e congrès annuel du parti travailliste britannique, qui s'ouvre demain à Brighton (sud de l'Angleterre), sera crucial pour l'avenir du Labour, son unité dépendant largement d'un des scrutins qui seront effectués au cours des débats.

L'offensive menée depuis plus de huit ans par M. Tony Benn, le chef de file de l'extrême-gauche travailliste, pour la conquête des instances dirigeantes du parti se trouve maintenant dans sa phase finale. La gauche est déjà largement majoritaire au conseil exécutif national (NEC) du Labour et dans un grand nombre de fédérations locales. Cette année, Tony Benn a décidé de poser sa candidature comme leader-adjoint du parti.

Deux autres candidats se présentent à ce scrutin, soumis à un collège électoral composé pour 40% des syndicats affiliés au Labour, pour 30% du groupe parlementaire travailliste et pour 30% des fédérations locales. Il s'agit de l'actuel numéro deux du parti, M. Denis Healey, un modéré, et de M. John Silkin, représentant la tendance de centre gauche du Labour.

Une fois le numéro deux du parti désigné, les dominantes de ce 80e congrès devraient être les débats sur le Marché commun et l'Irlande du Nord. Les congressistes vont sans aucun doute adopter un document préparé par le conseil exécutif national, dominé par la gauche, donnant les grandes lignes de l'action du prochain gouvernement du Labour en matière communautaire.

Au terme de ce document, le Parti travailliste, dès son retour au pouvoir, engagerait les procédures permettant le retrait britannique du Marché commun, sans référendum préalable. La Grande-Bretagne devrait avoir quitté la communauté un an après la formation du prochain gouvernement travailliste.

En ce qui concerne l'Irlande du Nord, le congrès devrait marquer un changement fondamental dans la position du parti face à ce problème. Les délégués devraient prendre parti en faveur du retrait total des forces britanniques d'Ulster et demander au prochain gouvernement travailliste d'oeuvrer en faveur de la réunification de l'Irlande.

Mais, par-delà les débats politiques sur des problèmes précis, c'est l'avenir du Parti travailliste en tant que principal parti d'opposition qui sera au centre du congrès de Brighton. Un sondage publié hier par un quotidien du soir londonien, révèle que le Labour n'obtiendrait que 32% des suffrages si des élections avaient lieu actuellement, contre 44% à la coalition des libéraux et du SDP.

Le Labour doit donc essayer de retrouver un second souffle, à l'occasion de son 80e congrès, s'il ne veut pas être écarté du devant de la scène politique britannique.

APPRENEZ À
PILOTER

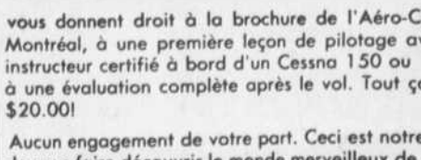

AVEC NOUS!

CE COUPON ET $20

vous donnent droit à la brochure de l'Aéro-Club de Montréal, à une première leçon de pilotage avec un instructeur certifié à bord d'un Cessna 150 ou 152 et à une évaluation complète après le vol. Tout ça pour $20.00!

Aucun engagement de votre part. Ceci est notre façon de vous faire découvrir le monde merveilleux de l'aviation. Apprenez dans une école qui existe depuis 1928 où vous pouvez suivre tous les cours de pilotage, de pilote privé à pilote de ligne.

Important: tous les cours sont déductibles de l'impôt.

CE COUPON ET $20
POUR VOTRE PREMIER VOL!

AÉRO-CLUB DE MONTRÉAL

Aéroport de Saint-Hubert 861-5878

Cessna PILOT CENTER Discover Flying

RICHEL-AIR INC.

Aéroport de Saint-Jean Gilles Sorlot 871-1406

DOCUMENT

Vers la majorité

Manifeste du conseil exécutif national du Parti québécois

M. René Lévesque a présenté à la presse hier le texte d'un manifeste sur la souveraineté du Québec adopté par le Conseil exécutif du Parti québécois et qui sera débattu lors du congrès général de cette formation politique, à Montréal, en décembre. Voici le texte du document rendu public vendredi.

1. Les Canadiens-français ont une longue expérience de la lutte pour la survie collective. Une expérience plus de deux fois séculaire. L'issue de ce combat aurait pu être fatale. Lord Durham, par exemple, serait peut-être parvenu, comme il se le proposait, à assimiler les descendants des vaincus des Plaines d'Abraham si l'hostilité constante des Américains n'avait pas contraint son souverain à une politique plus conciliante. Il n'en reste pas moins cependant que même avec ces coups de pouce donnés par l'histoire à leur acharnement à vouloir survivre, les Canadiens-français n'ont réussi à maintenir leur cohésion nationale à progresser comme groupe que sur le territoire du Québec et ses franges immédiates. Par la force des choses, les Canadiens-français sont ainsi devenus, pour la majorité d'entre eux, des Québécois, maintenant trop nombreux, toutefois, pour être encore facilement assimilables. On n'assimile pas, en effet, un peuple de six millions. S'il gêne trop, on le réduit à l'état de minorité.

2. C'est précisément la nouvelle menace qui pèse sur les francophones du Canada: devenir la plus grosse des minorités canadiennes. Pour s'en convaincre, il suffit d'abord de lire les tendances démographiques: la prochaine redistribution des sièges à la Chambre des Communes donnera de cette réalité une claire illustration, le poids de la représentation québécoise devant décliner par rapport à celui du reste du Canada, conformément aux résultats du dernier recensement de la population. De plus, la volonté normale des Canadiens autres que Québécois francophones de se donner un gouvernement central fort vient accentuer l'effet du nombre, en suscitant périodiquement des pressions pour que la répartition des pouvoirs s'infléchisse en faveur d'Ottawa et ceci nonobstant certains épisodes particuliers en sens contraire, comme celui qu'a suscité la récente tentative de coup de force fédéral. Tout ceci a pour effet, non seulement de tendre à faire du Québec «une province comme les autres», mais aussi de dépouiller progressivement les francophones du minimum de protection collective que leur assure l'État du Québec. La loi fédérale dite «des langues officielles» et le projet de Charte des droits qu'Ottawa voudrait intégrer unilatéralement à la Constitution viendraient consacrer juridiquement ce statut de minorité pan-canadienne.

3. Certains diront: «Qu'y a-t-il de menaçant dans une telle perspective? La fameuse mosaïque canadienne n'est-elle pas justement faite de cette juxtaposition des nombreuses communautés culturelles qui constituent chacune une minorité plus ou moins cohérente?» Invoquer un tel argument c'est oublier que l'histoire de la collectivité francophone ne se compare pas à celle des autres communautés culturelles du Canada. L'immigrant qui au XIXe et au XXe siècle a abordé en terre canadienne avait normalement quitté son pays d'origine avec l'intention de bâtir pour lui et pour ses enfants une vie neuve, assez riche de réalisations et d'espoirs pour justifier l'abandon des racines et la fusion dans une collectivité nouvelle. Les ruptures nécessaires pouvaient alors être pénibles mais les promesses de l'avenir permettaient à chacun d'en supporter le poids. Devenus Canadiens, ces nouveaux concitoyens ont trouvé ici, avec les groupes homogènes qu'ils forment, la possibilité de reconstituer, en quelque sorte, une part de leur pays d'origine, la minorité organisée venant alors appuyer l'individu dans sa quête d'une patrie nouvelle, en lui facilitant la transition de sa patrie perdue à sa patrie d'adoption. Ce nouveau venu a d'ailleurs alors tout naturellement tendance à s'intégrer surtout à la majorité anglophone, car c'est le plus souvent pour pouvoir ainsi s'assimiler au groupe dominant qu'il a un jour pris la décision d'émigrer. La communauté organisée joue alors un double rôle: comme groupe structuré, elle contribue à l'enrichissement culturel collectif; par rapport à l'individu qui en fait partie, elle a normalement un caractère transitoire vers l'intégration plus ou moins complète à la majorité.

4. Pour les Canadiens-français, il en va tout autrement. Ils prétendent eux, et avec raison, compter comme l'un des «peuples fondateurs» de ce qui constitue actuellement le Canada. C'est en tant que peuple qu'ils ont vécu l'histoire de ce continent depuis trois siècles au moins. C'est comme collectivité déjà constituée qu'ils ont subi, avec la Conquête, le choc de la dépossession du pays où plusieurs générations s'étaient déjà enracinées. C'est donc comme peuple qu'ils ont réagi et lutté contre l'assimilation. Et c'est parce que le Québec a constitué le principal point d'appui de cette lutte qu'ils tendent à devenir Québécois d'abord. S'ils acceptent alors de se laisser réduire à l'état de minorité tout en refusant de s'engager dans le processus de l'assimilation à la majorité, ils s'enferment à perpétuité, en tant qu'individus, dans ce statut minoritaire. Or, la participation à un groupe minoritaire reconnu ne comporte des avantages que si elle a ce caractère transitoire que lui confère une volonté, explicitée ou non, de s'intégrer à terme à une majorité. Pour les Canadiens-français, il n'y a d'issue à ce dilemme que dans la constitution d'une majorité qui leur soit propre. Cette majorité, ils ne peuvent l'atteindre que sur le territoire du Québec. C'est cette réalité qui constitue le fondement du combat pour la souveraineté. C'est pour que soit résolu au plus tôt ce dilemme séculaire, que le Parti Québécois a été fondé. C'est cet objectif qui constitue la base de son action: inscrire dans une nouvelle réalité politique un vouloir-vivre collectif actuellement dans l'impasse. Enfermer ce vouloir-vivre collectif dans un pouvoir provincial déjà limité, sans cesse menacé d'amputation et d'autant plus destiné à perdre de l'importance que le poids du nombre s'affaiblira inéluctablement avec le temps, ne constitue en aucune façon une réponse à cette question vitale.

5. Si les Canadiens-français refusent le statut de minoritaires qu'on leur propose, ce n'est cependant pas parce qu'ils prétendent à une quelconque supériorité de leur propre culture sur celle des autres groupes. C'est d'abord qu'ils refusent l'uniformisation. Si toutes les cultures sont également valables, ce qui est bien sûr le cas, la diversité constitue une richesse humaine. Dans l'énorme bloc anglophone nord-américain, le Québec, société à majorité française, constitue par sa spécificité, un actif humain à préserver. Mais, il y a plus. Chaque être humain est un absolu et c'est l'individu qui est en cause dans toutes les luttes pour élargir les marges de liberté, réduire les souffrances et accroître le bien-être. Toutefois, par définition, l'être humain est social: il ne se conçoit pas en dehors du groupe qui, en quelque sorte, fait partie de son individualité. Ce qui fait que toute collectivité est plus que la somme des individus qui la composent parce qu'elle fait aussi partie des individus eux-mêmes. En ce sens, le dilemme individu-collectivité est un faux dilemme. Il n'est pas indifférent alors, en tant qu'individu, de faire partie d'une majorité ou d'une minorité. Les individus enfermés à jamais dans une collectivité minoritaire non-dominante n'auront toujours accès, sauf cas exceptionnels, qu'à un éventail de choix plus restreint que celui dont disposeront les membres de la majorité dominante, en ce qui concerne l'aménagement de leur vie personnelle, est très singulièrement, leurs chances économiques. Lutter pour que le Québec accède à la souveraineté politique, c'est donc lutter pour que les franoophones disposent d'un éventail de choix comparable à celui dont disposent les membres de la majorité actuelle. Lutter pour la souveraineté du Québec, c'est donc lutter pour la promotion les droits individuels des Québécoises et des Québécois... Bref, c'est lutter pour la justice! Tout le projet de société que constitue le programme du Parti Québécois vise lui-même cet objectif de justice et ne saurait être réalisé sans l'accession à la souveraineté. Ce projet de société montre aussi que lutter pour la souveraineté, c'est essentiellement lutter pour la pleine possession de tous nos instruments politiques, en somme pour notre faculté de choisir collectivement les voies de notre avenir.

6. En assumant cette lutte, le Parti Québécois s'est alors fait l'héritier des mouvements nationaux qui, dans d'autres contextes, ont vivifié et encadré le nationalisme canadien-français, selon les différentes formes historiques qu'il a prises: «rêve canadien» à la Henri Bourassa, aussi longtemps que la «revanche des berceaux» a permis l'illusion démographique; puis, quand l'illusion démographique est devenue intenable, recherche du pouvoir politique à la place du poids démographique avec le «French Power» (secondé, il est vrai, par le quiproquo de la trudeaumanie); substitution progressive, enfin, du «fait québécois» au «rêve canadien» à mesure que s'effectuait la prise de conscience du caractère à la fois néfaste et transitoire du «French Power». C'est par cette dernière prise de conscience que s'est enraciné le Parti Québécois comme instrument moderne des luttes séculaires menées par les Canadiens-français pour la promotion de leurs droits individuels, dont la souveraineté du Québec devra constituer l'outil le plus efficace. À cette lutte visant à la promotion de leurs droits individuels, les francophones veulent, bien sûr, associer leurs concitoyens et concitoyennes d'autres souches car il s'agit là d'un idéal dont les effets rejailliront sur tous.

7. Nous pourrions, comme certains nous y invitent, rêver d'un monde utopique dans lequel toutes les avenues de l'avenir resteraient également ouvertes à tous, sans distinction de sexe, de couleur ou d'origine. Et nous avons même le devoir permanent de lutter pour réduire et, si possible, éliminer toutes les inégalités résultant de ces circonstances. Mais nous avons aussi le devoir de prendre acte de la réalité et d'assurer à ceux qui nous sont le plus proche la protection collective des droits individuels qui s'impose dans un monde où domine l'action des groupes de toutes sortes: *pour les Canadiens-français, la promotion des droits individuels passe ou par l'assimilation la plus rapide possible à la majorité anglophone ou par l'accès à un statut majoritaire. Ce qui nous ramène à la souveraineté du Québec comme issue inéluctable.*

8. Si le Parti Québécois a pris en charge la forme moderne du nationalisme canadien-français que constitue la promotion de la souveraineté du Québec, ce n'est cependant pas pour proposer de répéter l'histoire des autres peuples. C'est pourquoi, il a, depuis sa fondation, mis de l'avant l'idée de la souveraineté-association. Plusieurs collectivités ont en effet accédé à la souveraineté nationale au cours du vingtième siècle. Les Norvégiens d'abord se détachèrent de la Suède au tout début du siècle. Ce fut le tour ensuite des pays issus du démembrement des Empires centraux après la guerre de 1914. Ce fut enfin le cas de très nombreux pays nés de la grande phase de décolonisation qui a suivi la guerre 1939-45. Dans sa marche vers la souveraineté, le Québec se compare cependant difficilement à ces exemples et il n'est pas possible de raisonner le cas du Québec par simple analogie à ceux qui l'ont précédé.

9. L'originalité de la situation du Québec, dans le vaste mouvement des peuples vers la souveraineté, vient d'abord du fait que le Québec dispose d'une économie moderne, à production par habitant élevée alors que les nouveaux pays constitués récemment à même les anciens empires coloniaux font tous partie du Tiers-Monde et reposent donc tous sur des économies qui ne font que s'engager dans le processus de modernisation. Les économies du tiers-monde dépendent largement de techniques de production et de modes d'organisation traditionnels. Elles ne font, de ce fait, qu'un appel limité à la spécialisation des tâches, ce qui permet une certaine autosuffisance aux collectivités primaires comme la famille ou le village. Les modifications de statut politique n'ont alors que peu d'incidence sur la vie quotidienne d'une grande partie des populations, parce que les réseaux d'échange sont limités en extension et fonctionnent en toute indépendance des institutions centrales de l'État.

10. La société québécoise, par contraste, repose sur une économie moderne, c'est-à-dire très fortement marquée par une spécialisation des tâches, qui est elle-même à la source de la forte productivité par habitant dont fait preuve la population. Cette spécialisation des tâches très poussée permet de disposer d'un niveau de vie élevé, mais elle entraîne en même temps l'intégration des individus, des ménages, des entreprises et de l'économie nationale tout entière, dans un réseau serré d'interdépendances internes et externes qui, comme dans toutes les autres économies modernes, exigent que soit sauvegardée une certaine continuité à l'intérieur des processus de transformation dans lesquels s'engagent de telles sociétés. C'est ce qui explique, par exemple, les longs délais acceptés d'emblée par les promoteurs des Communautés européennes avant que ne soient complétées les étapes de la construction de l'Europe communautaire. C'est ce qui explique aussi, pour une bonne part, les préférences que manifestent les Québécois et les Québécoises pour un processus démocratique d'accession à la souveraineté qui, tout en permettant de mettre fin au lien fédéral, assure que la transition vers ce nouveau statut s'effectuera de la façon la plus souple possible.

11. Par ailleurs, certains pays qui, au cours de ce siècle, ont accédé à la souveraineté ne peuvent en aucune manière être considérés comme faisant partie du tiers-monde. C'est le cas, en particulier, de la Norvège et de la Tchécoslovaquie. Mais là encore, le cas du Québec paraît différent. Ces pays européens ont accédé à la souveraineté à des époques où l'État ne devait pas contrôler plus de 6 à 7% du produit national. Ce qui signifie que les réaménagements de compétences n'avaient qu'une incidence limitée sur la vie quotidienne des citoyens: les services publics étant embryonnaires, le nombre de fonctionnaires à reclasser restait négligeable et la sécurité sociale étant encore inexistante, la continuité des paiements d'allocations n'avait pas à être assurée. Il n'en va plus de même dans les sociétés modernes de l'Europe et de l'Amérique du Nord: dans toutes ces sociétés, l'État, par la production des services ou les paiements de transfert, fait passer par ses coffres près de 40% de la valeur du produit national. Les réaménagements politiques doivent donc se faire dans la perspective du maintien, en cours de transformation, des services publics et des paiements auxquels la population est habituée et qui sont essentiels au bon fonctionnement de la société.

12. Ainsi donc, rejetant et l'assimilation et la minorisation, le Québec doit accéder à la souveraineté s'il veut assurer le plein respect des droits individuels de tous les membres de la collectivité originale qu'il constitue. Mais, parce que cette collectivité est depuis longtemps soumise au processus de modernisation et parce que l'État occupe une place importante dans ses circuits économiques et ses structures sociales, le Québec ne peut se contenter d'imiter les autres peuples qui dans le passé ont accédé à la souveraineté par la constitution, chaque fois, d'un nouvel État-nation traditionnel: *le Québec doit inventer sa propre démarche vers la souveraineté, en coupant court, si possible, à l'étape désuète de l'État-nation, pour passer à une solution combinant directement et la souveraineté et la participation à une communauté plus large. Ce qui est l'essentiel de la proposition de souveraineté-association formulée par le Parti Québécois.*

13. Les mesures décrivant ce que pourrait être la souveraineté-association à un moment donné de l'histoire sont bien sûr spécifiques au moment concerné. Les circonstances évoluant, les mesures en question pourront et devront changer. L'association devant par ailleurs résulter d'une négociation entre collectivités nationales, tout ensemble spécifique de mesures décrivant ce que pourrait être l'issue d'un tel exercice, ne constituera toujours qu'une «proposition pour fins de négociations». Le résultat final pourra donc alors différer du point de départ, pourvu que soit respecté *l'objectif fondamental que constitue le contrôle par notre peuple de nos lois, de nos impôts et de nos institutions.* Ce qui signifie la souveraineté.

14. Le combat pour l'accession du Québec à la souveraineté dans le cadre de la souveraineté-association ne saurait cependant se faire dans l'ignorance des circonstances du moment. Tout gouvernement issu du Parti Québécois doit apporter sa contribution à la marche vers la souveraineté; mais en attendant que soit atteint cet objectif fondamental, il faut absolument que soient défendus et, si possible développés, les pouvoirs dont dispose actuellement le gouvernement du Québec. Ce qui fait à ce dernier l'obligation de participer activement à toute négociation visant à modifier le cadre constitutionnel actuel et ceci de façon à infléchir le plus possible ces modifications dans le sens des intérêts du Québec, comme société à majorité francophone. Cette participation active au processus de modification du cadre constitutionnel actuel reste non seulement compatible avec la promotion de la souveraineté: elle en est étroitement complémentaire. Ce que souligne le programme du Parti Québécois quand il stipule qu'un gouvernement du Parti Québécois s'engage à «promouvoir le plus possible l'autonomie du Québec au cours de la période restant à passer sous le régime politique actuel.» Ce qui ne signifie aucunement cependant que les demi-portions qui pourraient péniblement sortir de ces négociations soient jamais autre chose que de maigres acomptes sur l'objectif global.

15. L'action en faveur de la souveraineté du Québec doit donc se déployer sur plusieurs plans à la fois: elle ne saurait avoir le caractère unidimensionnel que certains voudraient lui conférer en ne prenant peut-être pas suffisamment en compte la complexité de la vie réelle des peuples. Cette action ne saurait non plus avoir ce caractère linéaire qui permettrait d'arriver au but sans détour et à un rythme constant. Certaines étapes de ce cheminement peuvent même engendrer des frustrations profondes; ce qui ne veut pas dire que les résultats n'en soient alors que négatifs par rapport à l'objectif final. L'étape du dernier référendum constitue un bon exemple de telles situations. Bien sûr, le résultat de cet exercice démocratique a été pour nous décevant. Mais notre déception ne doit pas nous empêcher de prendre la mesure de la contribution du référendum à la promotion de notre option. La campagne référendaire a eu d'abord un effet nettement positif sur l'évolution des idées en ce qui concerne la souveraineté-association. En second lieu, les partisans du OUI ont mené la lutte en termes dynamiques; capacité du Québec à prendre en mains ses propres destinées, alors que les adversaires cherchaient à mobiliser, moins la peur peut-être, qu'une sorte de sentiment d'impuissance, mettant alors en pleine lumière les deux aspects du «cas du Québec» tel qu'il se présente depuis le XIXe siècle. Pour la première fois cependant, la branche positive de cette dualité se trouvait prise en charge, dans sa totalité, en même temps, par le parti majoritaire à l'Assemblée nationale et par de nombreux groupes de citoyens et citoyennes, de toutes classes, de toutes professions et de toutes origines. Par comparaison, le «maître chez nous» du début des années soixante avait un caractère nettement plus partiel, donc plus étroit, puisqu'il ne concernait qu'une ressource naturelle, l'hydro-électricité. Mais le référendum a surtout fourni aux Québécois et Québécoises la première occasion de leur histoire d'affirmer, en un geste concret et légalement reconnu, leur droit à l'auto-détermination. Ayant ainsi été une fois reconnu dans les faits, ce droit ne saurait plus maintenant être mis en doute par personne. Les élections générales intervenant très tôt après le référendum ont bien sûr entraîné l'obligation, pour le parti, de s'engager à ne pas tenir un second référendum sur la souveraineté-association en cours de mandat: il ne s'agit là que d'une de ces circonstances avec lesquelles notre action en faveur de la souveraineté du Québec doit nécessairement composer. Ce qui laisse intact notre vouloir collectif d'oeuvrer pour que le résultat final que nous souhaitons tous soit atteint dans les plus brefs délais. Faut-il le souligner à nouveau, les promesses référendaires, faisant miroiter un impossible fédéralisme renouvelé, se sont avérées trompeuses dès le lendemain du référendum. Cette inqualifiable duperie illustre comme jamais le véritable choix qui s'est offert et s'offre toujours aux Québécois et Québécoises: la minorisation dans un fédéralisme centralisateur ou l'émancipation nationale par la souveraineté-association.

Attendu que les Canadiens-français constituent l'un des peuples fondateurs de ce qui est devenu le Canada actuel et qu'ils ne peuvent accepter le rôle de minorité perpétuelle, même privilégiée, que l'évolution des faits et la volonté d'Ottawa leur réservent dans le cadre constitutionnel actuel;
Attendu que le territoire du Québec est le seul sur lequel les Canadiens-français peuvent accéder à un statut majoritaire et que c'est ainsi qu'ils en sont venus désormais à se dire Québécois d'abord;
Attendu que la souveraineté du Québec constitue pour ce peuple la seule alternative au refus et de l'assimilation et de la minorisation;
Attendu qu'il y aurait avantages à ce que l'accession à ce statut majoritaire s'effectue selon des modalités qui soient conformes à ce qu'est destiné à être le Québec des prochaines décennies;
Attendu que les groupes ethniques autres que francophones constituent une source d'enrichissement culturel pour la majorité;
Attendu que le gouvernement du Québec doit, en toute circonstance et quel que soit le cadre constitutionnel prévalant, défendre et promouvoir les intérêts du Québec et pour le présent et pour le futur, parce que tout accroissement des pouvoirs du Québec va dans le sens de ce que nous recherchons;
Attendu que la société québécoise a déjà une longue tradition démocratique;

EN CONSÉQUENCE:

LE CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL DU PARTI QUÉBÉCOIS

rappelant que la réalisation de la souveraineté-association constitue la première et principale raison d'être du Parti québécois et doit donc inspirer toute son action:

1. s'engage et engage tous les militants et militantes à ne jamais perdre de vue cet objectif et à employer comme jamais toutes leurs énergies pour le faire endosser par les Québécois et les Québécoises;
2. invite tous les groupes de la population à participer à ce combat avec la majorité francophone;
3. demande que le gouvernement du Québec, tout en apportant sa contribution à la promotion de la souveraineté, veille activement à la défense et à la promotion des droits et pouvoirs du Québec dans le cadre constitutionnel actuel;

4. PROPOSE:

a) que l'accession du Québec à la souveraineté se fasse par des moyens démocratiques avec l'accord majoritaire des Québécoises et Québécois;
b) que sauf dans le cas où les circonstances viendraient précipiter les événements, les prochaines élections générales portent principalement sur ce qui constitue ainsi la raison d'être première du Parti Québécois.
c) qu'après en avoir reçu mandat par la population, le gouvernement du Québec invite le Canada à constituer une communauté économique dans le cadre général de la souveraineté-association.

René Lévesque (Photolaser CP — Jacques Nadeau)

Une Française se fait avorter de deux de ses quadruplés

PARIS (AFP) — Une femme enceinte de quadruplés a été avortée de deux des embryons qu'elle portait, le 16 septembre dans une clinique parisienne, indique un journal français, *Le Panorama du médecin.*

«La mère, enceinte de 11 semaines, et les deux enfants se portent bien et l'intervention peut être pratiquement considérée comme réussie», a précisé à l'AFP le docteur Alain-Joël Aknin, le gynécologue-obstétricien qui a effectué l'intervention en compagnie du Dr Roger Alamowitch. Il a toutefois ajouté que «le résultat ne serait définitivement acquis qu'après la naissance des deux enfants restants, en mars ou avril prochain».

Si plusieurs interventions de ce type ont déjà été pratiquées sur des jumeaux dont l'un était anormal, on ne connaît que deux cas où la grossesse a pu être menée à bon terme avec l'enfant sélectionné.

Le Dr Aknin a indiqué que son intervention était «une première mondiale par la méthode qui a été employée et par le fait qu'il s'agissait de quadruplés».

Le médecin a précisé que la future mère, une femme de 31 ans dont il s'est refusé à révéler l'identité, souffrait de stérilité depuis huit ans. Un premier traitement mené par le Dr Aknin aboutissait, en octobre 1980, à une grossesse. Mais quelques mois plus tard, la jeune femme faisait une fausse couche et perdait les jumeaux qu'elle portait.

Le traitement a alors repris, avec des doses réduites de moitié afin d'éviter une nouvelle grossesse multiple. En juillet dernier la patiente se retrouvait de nouveau enceinte et une échographie (examen par ultra-sons) révélait le 26 août qu'il s'agissait de quadruplés.

La jeune femme risquait de subir une nouvelle fausse couche ou de donner naissance à des enfants anormaux. Elle-même risquait une grave crise d'hypertension qui risquait de faire éclater certains vaisseaux de son cerveau, lui laissant d'irréparables séquelles. Enfin la venue de quatre enfants pour ce couple qui n'en attendait qu'un, risquait de poser de graves problèmes matériels. Les parents se refusaient, d'autre part, à envisager un avortement total.

«J'ai proposé au père et à la mère la solution de l'avortement partiel, a indiqué le Dr Aknin. Ils en ont longuement débattu entre eux et, au bout de 15 jours de réflexion, ils l'ont finalement acceptée».

«J'ai utilisé la méthode Karman par aspiration, poursuit le médecin, alors que dans les précédents avortements partiels il avait fallu ouvrir le ventre de la mère. L'intégrité de cette dernière a donc été parfaitement conservée.

LA LIMITE DU VERTIGE

Six cent neuf mètres pour une fiction d'acier qui sera demain bien réelle: la Space Tower 2000 qui devrait être érigée bientôt à Los Angeles. Tel est le projet qu'un ingénieur français concocte depuis de longues années déjà et que les autorités de la ville ont décidé de défendre.

Ainsi, la capitale californienne, qui fête cette année son bicentenaire, disposerait enfin de la réalisation technologique et symbolique qui lui fait défaut. Quand on pense aux grandes métropoles internationales, le nom d'un monument, d'une place, d'un parc, d'un musée, vient spontanément à l'esprit. Certes, Los Angeles est le fief incontesté du cinéma mondial, et tout le monde connaît Hollywood. Mais il est certain que cette ville souffre de l'absence d'un symbole facilement identifiable, ce cliché convenu pour couvertures de magazines.

Tout cela sera peut-être réparé avec la construction de la Space Tower 2000 conçue par André Pollack, un ingénieur qui a créé l'atomium de Bruxelles, et dont les brevets ont été rachetés en 1972 par M. Jean-Claude Destievan, promoteur et constructeur français, qui défend son projet tout autour du monde depuis quatre ans déjà.

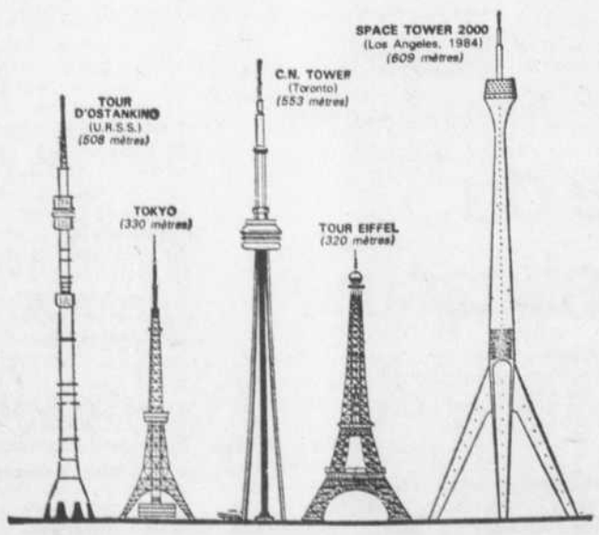

Ainsi donc, les Américains — qui cela peut-il étonner? — seraient sur le point de mettre en chantier la tour Eiffel du deuxième millénaire. M. Ronald Reagan en possède déjà une réplique reçue le jour de son anniversaire et qu'il aurait placée bien en vue sur son bureau. Tout devrait démarrer cette année, espère M. Jean-Claude Destievan, car c'est à l'automne que doit être formé le consortium de tous les partenaires.

Dans le ventre du monstre d'acier le plus haut du monde, de 36 mètres de diamètre en sa partie la plus large, une surface de 60,000 mètres carrés pourra être occupée par trois grands hôtels, six restaurants, un centre commercial international, une exposition permanente des industries et du commerce, un centre culturel international, des bureaux. La conception de la tour permettrait, en outre, l'installation d'un émetteur de télévision, de radio, d'un service de surveillance radar, d'un relais pour les satellites, etc.

Au pied de la tour, on prévoit de créer un vaste parc d'attractions de science-fiction, avec fusée géante, jeux électroniques, et toutes sortes de choses.

Le coût total du projet est estimé aujourd'hui à 500 millions de dollars, dont 200 pour la construction et l'aménagement de la tour, 120 pour le «space park» et 180 pour le parking, les annexes et les hôtels. Le coût de la construction de la tour serait déjà couvert par les sommes que verseraient certaines entreprises, dont une chaîne de télévision, intéressées par le projet.

Si celui-ci aboutit, et tout semble bien devoir se passer, si l'on en croit M. Jean-Claude Destievan, Space Tower 2000, rebaptisée «Tour de la paix», devrait être prête pour les Jeux olympiques qui se tiendront à Los Angeles en 1984. Une belle façon de prendre sa revanche sur Moscou 1980...

(Le Monde)

Un an de guerre dans le Golfe

Plusieurs dizaines de milliers de morts

par
Jacques Gueyras
LE MONDE

Il y a un an, le 22 septembre 1980, l'Irak attaquait l'Iran après avoir dénoncé l'accord d'Alger de 1975 rectifiant les frontières entre les deux pays. Bagdad accusait alors Téhéran de s'être livré à des provocations armées, en violation de l'accord et revendiquait la souveraineté sur le Chatt-el-Arab, voie d'eau reliant les ports de Bassorah et d'Abadan au Golfe.

Depuis, la guerre s'est enlisée mais elle demeure meurtrière. Elle a fait, officiellement, dix mille morts du côté irakien, mais il conviendrait, sans doute, de doubler ou de tripler ce chiffre. Le nombre de tués iraniens atteindrait cinquante mille, auxquels il faut ajouter plusieurs dizaines de milliers de blessés et d'invalides. Lundi soir 21 septembre, M. Mostafa Mir Salim, directeur de la Fondation des réfugiés de guerre, a annoncé que son organisation a accueilli un million et demi de réfugiés, qui ont été installés dans une cinquantaine de camps et de centres.

Conçue à l'origine comme une simple «promenade militaire», la guerre déclenchée, le 22 septembre 1980, par l'Irak contre l'Iran, s'est transformée, dès le mois de novembre de la même année, en une stérile mais sanglante succession d'offensives et de contre-offensives limitées le long d'une frontière de près de 500 kilomètres, où quelque huit divisions irakiennes sont implantées sur une bande de territoire large de 5 kilomètres à 50 kilomètres.

Après un an de combats, la situation militaire se présente comme suit:

■ *Au nord de la ville de Marivan,* les Irakiens occupent en territoire iranien une saillie qui sert de tête de pont pour leur action au Kurdistan iranien, où ils soutiennent la lutte que mènent certains des autonomistes contre le gouvernement de Téhéran.

■ *À Qasr-e-Chirin,* occupée dès les premières heures de la guerre, la situation est demeurée pratiquement inchangée. Les Irakiens ont fait de cette localité frontalière qui commande la route conduisant à Bagdad une forteresse pratiquement inexpugnable. La situation à Mehran, autre localité frontalière occupée en même temps que Qasr-e-Chirin, demeure également gelée.

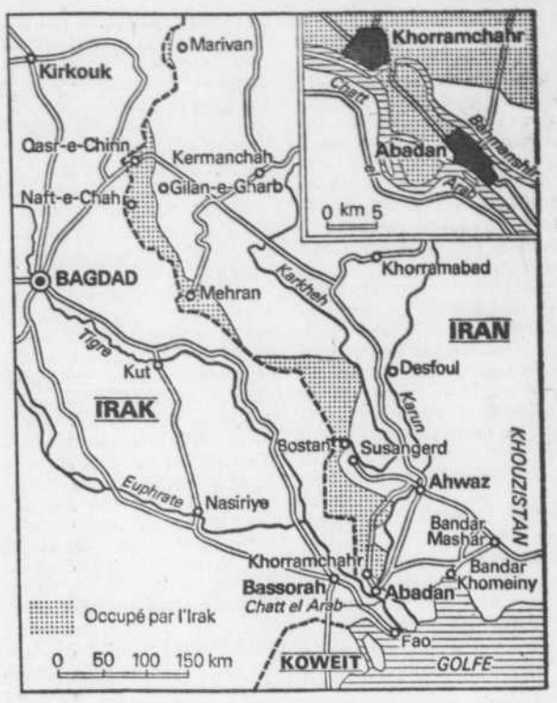

■ *Au Khouzistan,* toutes les tentatives irakiennes en vue d'investir la base stratégique de Desfoul ont échoué. Dans la région de Susangerd, qui a été reprise par les troupes de Téhéran au cours de l'automne dernier, les Iraniens ont réussi au début de septembre une percée de 4 kilomètres en direction de la localité de Bostan et ne se trouvent plus qu'à une vingtaine de kilomètres de la frontière irakienne.

■ *Dans le triangle pétrolier du Khouzistan,* les Irakiens ont consolidé l'occupation de Khorramchar. En revanche, ils n'ont pas tenté d'occuper Abadan, qu'ils assiègent de trois côtés. À moitié détruite et pratiquement abandonnée par ses cinq cent mille habitants — il n'en resterait qu'une trentaine de milliers, — Abadan a été transformée en véritable place forte par les Iraniens et est devenue la cible quotidienne des bombardements de l'artillerie irakienne. Plus au nord, Ahwaz, la capitale du Khouzistan, n'a subi que des destructions limitées malgré les fréquents bombardements irakiens. La route qui la relie à Abadan est contrôlée par les soldats de Bagdad, mais depuis quelques mois déjà les Iraniens parviennent à acheminer des renforts et du matériel vers Abadan depuis Bandar-Mashar, à 80 kilomètres à l'est, par un ponton militaire situé sur le fleuve Bamanshir.

Ainsi, après douze mois de combats pratiquement ininterrompus, marqués par un flux et un reflux incessants des forces adverses, aucun des deux camps en présence n'a obtenu une victoire décisive. L'Irak n'a pu concrétiser ses succès initiaux obtenus par l'effet de surprise qui joue toujours en faveur du pays agresseur. Les Iraniens, pour leur part, ont réussi à endiguer l'offensive irakienne, mais n'ont pas été en mesure de repousser les envahisseurs hors du pays.

Il est difficile dans ces conditions de désigner le vainqueur de la première manche d'une guerre qui a pratiquement sombré dans l'oubli. En dépit du caractère peu spectaculaire des affrontements, le bilan des pertes est particulièrement sévère.

On évalue à plus de cinquante mille le nombre de tués (militaires et civils) du côté iranien et à plus d'un million celui des réfugiés du Khouzistan et d'autres localités frontalières déplacés par la guerre. Les Irakiens reconnaissent en privé la perte de 10 000 de leurs soldats, mais, selon les estimations de certains milieux diplomatiques de Bagdad, il faudrait multiplier ce chiffre par trois ou quatre.

La baisse de la production pétrolière des deux pays à la suite des bombardements de leurs installations pétrolières et l'augmentation croissante des revenus consacrés aux achats d'armements ont créé des problèmes quasi insurmontables pour les deux pays, problèmes que l'Irak a pu résoudre partiellement avec l'aide de l'Arabie Saoudite et la Jordanie. L'Iran, isolé sur le plan international et régional, est obligé de compter sur ses propres forces et ressources pour financer la guerre et tenter de redresser une économie chancelante bien avant le début des combats.

Pour Bagdad, cependant, la déconvenue est surtout d'ordre politique. Non seulement le président Saddam Hussein n'a pas réussi, par son opération du 22 septembre, à renverser le régime islamique de Téhéran — ce qui vraisemblablement constituait son objectif — mais, en plus, son armée s'est enlisée dans l'immensité du Khouzistan, tandis que son aviation durement touchée dès le début de la guerre a été pratiquement mise hors de combat. On peut affirmer presque avec certitude que M. Begin n'aurait jamais osé entreprendre son opération contre Tamuz si auparavant l'Irak n'avait été affaibli militairement et politiquement par l'aventure iranienne.

M. Saddam Hussein, qui avait dans un premier temps rendu la paix plus compliquée en multipliant ses revendications à l'égard de Téhéran, ajoutant à ses demandes initiales relatives au Chatt El Arab, des exigences territoriales difficilement acceptables, a récemment assoupli ses positions en affirmant que tout était «négociable» et que son pays n'envisageait de consolider aucun «fait accompli» si la partie adverse acceptait de discuter. L'imam Khomeiny ne semble pas pour sa part pressé d'aider l' «infidèle Saddam» à sortir du bourbier du Khouzistan. Il a cependant, à la suite des multiples interventions du secrétaire général de l'ONU, des pays islamiques ou des non-alignés, renoncé à sa demande concernant la nécessité de «châtier l'agresseur» avant toute négociation. Il exige néanmoins que toute discussion de paix soit précédée par un retrait des troupes irakiennes de l'ensemble du territoire iranien. Une proposition que M. Saddam Hussein ne peut évidemment accepter sans admettre sa défaite.

La récente aggravation de la situation intérieure en Iran ne peut d'ailleurs qu'inciter Bagdad à durcir ses positions en attendant une fois de plus un éventuel effondrement du régime de Téhéran. Paradoxalement, la poursuite de la «guerre sainte» contre l'envahisseur irakien sert les intérêts des dirigeants islamiques en mobilisant la population autour d'eux et surtout en tenant les militaires iraniens «occupés» sur le front, loin de la capitale iranienne, où se déroule le véritable combat pour la survie de la révolution islamique.

L'avenir de la guerre irano-irakienne dépendra donc en définitive de l'issue de la lutte sanglante pour le pouvoir qui se déroule actuellement à Téhéran entre le régime islamique et ses adversaires. Il dépendra également du moral des soldats irakiens, qui, depuis douze mois, mènent loin de leurs foyers, une guerre qu'ils comprennent difficilement et dont ils ne voient pas clairement l'issue.

Le pouvoir politique des mosquées

par
Ibrahim Noori
REUTER

BAHREIN — L'énergique campagne du gouvernement égyptien pour réduire au silence les adversaires religieux concentre de nouveau l'attention sur le rôle que jouent les mosquées dans le monde entier en tant que centres de militantisme politique.

Le président égyptien Anouar Sadate a ordonné ce mois-ci l'arrestation de quelque 1,500 personnes, dont un peu plus de 800 intégristes musulmans, et il a fait placer sous contrôle gouvernemental 40,000 mosquées qui étaient dans des mains privées. Le chef de l'État a justifié cette répression en déclarant qu'elle n'était pas une réaction de crainte du gouvernement pour lui-même, mais qu'elle visait à «sauver des fils malheureux, qui ont été attirés dans les rangs des sociétés intégristes musulmanes.»

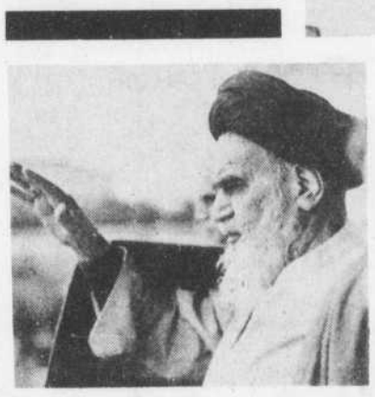

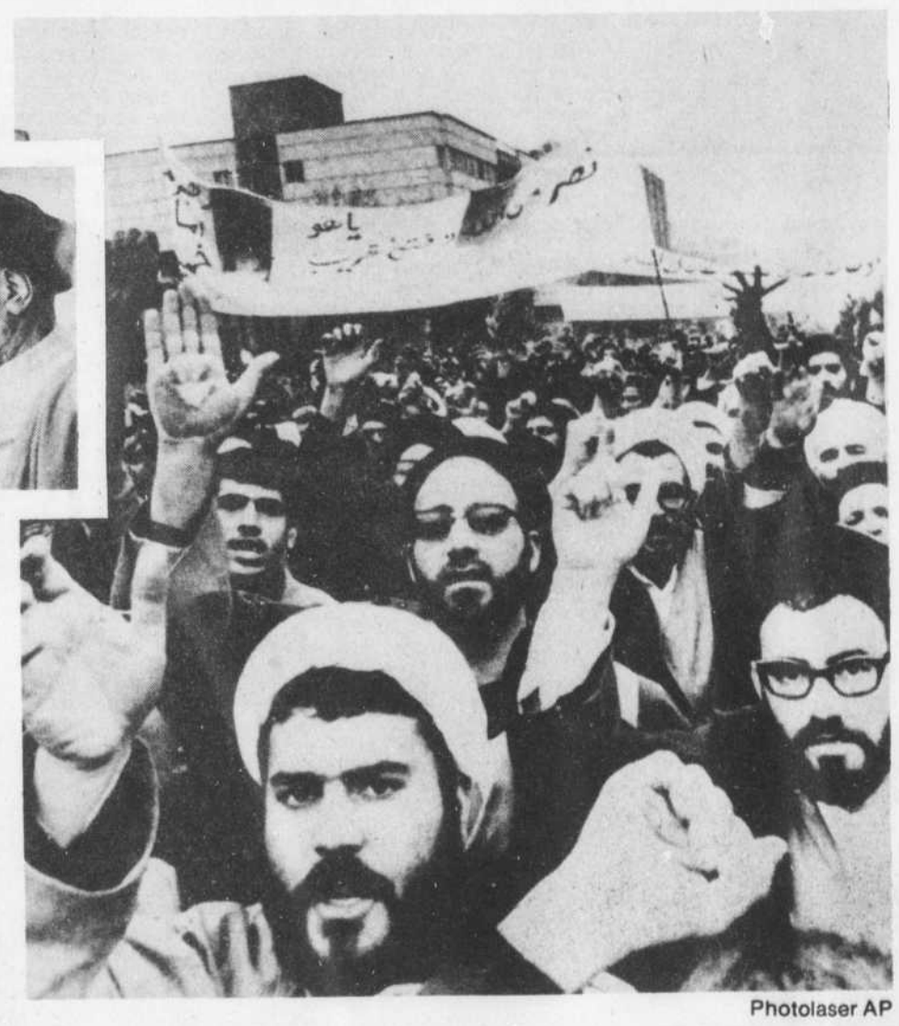

Photolaser AP

Malgré tout, le président Sadate s'est gardé d'aller jusqu'à fermer les mosquées, qui auraient servi de plates-formes anti-gouvernementales aux intégristes, conscient sans doute du pouvoir qu'il aurait eu alors à confronter.

Les enseignements du Coran sont sans équivoque à ce sujet. «Ils ne connaîtront plus que l'ignominie et un sort terrible pour toujours», déclare une sourate à l'adresse de ceux qui interdisent l'accès aux mosquées.

L'action de M. Sadate a suscité des protestations dans son pays, en Syrie, en Jordanie et en Iran. En revanche, aucune réaction ne s'est manifestée dans les autres pays islamiques où le gouvernement exerce aussi un contrôle sur les mosquées et leurs prédicateurs.

Depuis que le prophète Mahomet a fondé il y a treize siècles la première mosquée à Médine, en Arabie saoudite, les mosquées, dont le nom arabe signifie: lieux de vénération, n'ont plus cessé de se multiplier, des formes les plus modestes aux plus somptueuses, dans tout le monde arabe et au-delà. Pour le milliard de fidèles musulmans dans le monde, les portes des mosquées doivent rester ouvertes pour les prières quotidiennes que prescrit la religion musulmane, ainsi que pour les services religieux du vendredi et autres cérémonies qui attirent la foule des pratiquants.

En Iran, l'opposition au chah qui a fini par renverser une monarchie plus de deux fois millénaire, était partie des mosquées. Celles-ci étaient devenues des centres d'agitation politique qui rassemblaient le clergé et les laïcs.

Finalement, c'est la grande vague de ferveur politico-religieuse qui a porté au pouvoir les religieux iraniens.

Que ce soient ou non les effets extérieurs de la révolution iranienne sous l'impulsion de l'ayatollah Khomeiny, le mouvement protestataire religieux s'est propagé à d'autres États islamiques. Pas très longtemps après les bouleversements intervenus en Iran, des fanatiques religieux avaient pris d'assaut la grande mosquée de La Mecque, en Arabie saoudite, et ils n'en furent délogés qu'après un siège de deux semaines. Les intégristes de La Mecque avaient déclaré qu'ils s'opposaient à de nombreux aspects du développement économique du royaume saoudien, notamment la présence des étrangers, la télévision et le football. L'Arabie saoudite est le seul pays musulman où le Coran fasse office de constitution et où la loi islamique soit de rigueur.

Le fanatisme religieux est également apparu au Nigeria où, en décembre dernier, 10,000 membres d'une secte ultra-orthodoxe, conduite par le «prophète» d'origine camerounaise Mohammed Marwa, avaient lancé une guerre sainte contre les infidèles à Mano, dans le nord du pays. Il y eut environ 7,000 morts, dont Marwa, au cours de onze jours d'émeutes qui furent réprimées par l'armée nigériane.

Dans l'archipel des Comores, le président Ali Solih, qui avait essayé d'introduire le marxisme dans son pays, fut tué il y a deux ans au cours d'un soulèvement musulman.

Aujourd'hui, le Sud-Yemen et l'Afghanistan sont les deux seuls pays islamiques à avoir un gouvernement marxiste. Mais en Afghanistan, les rebelles musulmans luttent contre le régime et contre la présence dans leur pays depuis vingt mois de troupes soviétiques.

Pour l'ayatollah Khomeiny, «l'Islam est une religion politique,» et il ne conçoit pas qu'un musulman se contente simplement de la pratique religieuse.

En revanche, le ministre koweitien de l'Intérieur, Cheikh Nawaf al-Ahmed al-Sabah, déclare que «la mosquée n'est pas un lieu pour la politique.»

C'est ce qui se passe en Turquie où il est strictement interdit de mélanger la politique à la religion, ce qui n'empêche pas la religion musulmane de très bien y prospérer. La Turquie compte une soixantaine de milliers de mosquées, et on continue d'en construire des milliers tous les ans.

Quant au Pakistan, sous l'autorité du président Zia Ul-Hag, il s'est lancé dans un vaste programme d'islamisation, notamment dans le domaine des lois, et les chefs religieux prennent une large part à la vie du pays.

En Indonésie, le président Suharto a neutralisé récemment de nouvelles tentatives visant à ressusciter la vieille idée de faire de son pays sécu-lier un État islamique. Avec 90% de la population qui est musulmane, sur 147 millions d'habitants, l'Indonésie constitue la plus grosse communauté musulmane du monde.

L'Islam est la religion officielle de la Malaysia, un pays multiracial, mais le gouvernement se méfie de l'extrémisme religieux, surtout depuis qu'une vingtaine de membres d'un groupe religieux ont attaqué en octobre dernier un commissariat de police. Cette attaque a mis en lumière les activités de missionnaires musulmans, surtout du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, dont on dit qu'ils chercheraient à faire de la Malaysia un État à la règle islamique intégriste.

A cet égard, le Liban, en dépit de l'opposition entre chrétiens et musulmans, n'a pas vraiment désavoué son vieux principe de la tolérance religieuse, ce qui est un cas unique dans le monde islamique.

La tradition constitutionnelle a toujours voulu que le président soit un maronite chrétien, le premier ministre un musulman sunnite, et le président du Parlement un musulman chiite.

Le gouvernement s'est fait quelque peu critiquer par la communauté chiite, forte de 800,000 membres, dans le sud du pays, au sujet de la répartition des dommages de guerre, mais toutes les confessions au Liban sont conscientes de la relative impuissance des autorités, et il n'y a pas de vrai conflit entre l'État et les mosquées.

Bien que l'Islam ait laissé son empreinte sur toute la côte orientale de l'Afrique, de la Somalie au nord du Mozambique, il n'est pas religion d'État dans cette région du monde, sauf en Somalie.

Les conflits entre la religion et le pouvoir séculier y sont rares, sans doute parce que les intégristes sont eux-mêmes peu nombreux.

En Inde, pays essentiellement hindouiste, les musulmans sont une relative minorité de 70 millions. Leur organisation, le Jamaat e islami, est centrée sur le respect de la loi coranique, mais elle reste à l'écart de la politique et consacre ses soins au relèvement religieux de la communauté musulmane.

Il est arrivé, cependant, que l'Inde séculière recherche parfois un soutien religieux envers certaines de ses politiques controversées. Pendant son régime d'exception de 1976-77, le premier ministre, Mme Indira Gandhi, avait obtenu l'appui de religieux progouvernementaux en faveur de sa campagne impopulaire de stérilisation.

Dans la plupart des pays islamiques, les mosquées, qu'elles soient propriété privée ou du gouvernement, sont placées sous l'autorité d'un ministère des Affaires religieuses ou de trusts religieux qui s'auto-financent. Dans certains pays, comme la Turquie, les officiants des mosquées, y compris les prédicateurs, sont des fonctionnaires.

Les prédicateurs sont habituellement des étudiants en théologie qui se sont qualifiés pour conduire les prières, célébrer les mariages et faire fonction de conseillers religieux et sociaux, ou de juges dans les tribunaux religieux.

Au Qatar, le collège des études islamiques offre un enseignement de quatre années aux hommes et aux femmes, qui reçoivent un traitement mensuel de 800 à 1,200 riyals. Les diplômés deviennent prédicateurs ou enseignants, bien que les femmes ne soient pas autorisées à conduire les prières.

VINCENT
COIFFEUR POUR HOMMES
MANUCURE
HOTEL RITZ-CARLTON
1228, RUE SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL, QUE.
Rendez-vous 842-5754
842-4212

Québec compte un charme de plus
Le St-Amable un condominium de prestige au coeur de la Vieille Capitale.
Au choix:
Une, deux ou trois chambres
Financement avantageux: 14%
Abri fiscal #31
Bureau ouvert de 10 à 17h.
Samedi et dimanche de 13 à 17h.
Le soir, sur rendez-vous.
Demandez Mariette Le May ou Yves Massicotte en composant (418) 525-4961 ou écrivez pour obtenir plus de renseignements.
le St-Amable
Le premier choix à Québec
1155, av. Turnbull
Québec 525-4961

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
Programme en droit
Hiver 1982
La Faculté de l'éducation permanente, avec le concours de la Faculté de droit, a conçu un Certificat général en droit spécifiquement pour les adultes et offert le soir, à temps partiel.
Conditions d'admission:
- avoir atteint l'âge de 23 ans et posséder des connaissances appropriées au programme
ou
- avoir atteint l'âge de 21 ans et remplir les deux autres conditions suivantes:
a) détenir le DEC
b) être sur le marché du travail depuis au moins trois ans.

Dans l'un et l'autre cas, le candidat devra se soumettre à un **test d'admission** qui aura lieu le 9 novembre 1981, à 19:00, au Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, salle A-2285.
Date limite d'admission:
9 octobre
Renseignements:
Faculté de l'éducation permanente
3335, chemin Queen Mary,
rez-de-chaussée
Tél.: 343-6090

RAPPELS

Pinocchio aura cent ans

L'étonnante gloire posthume de ce petit bonhomme de bois

par
Claude Ambroise
LE MONDE

PENDANT trois ans, les Italiens vont célébrer le centenaire de Pinocchio (1).

C'est à peu près cette durée qui s'écoule entre le moment où Collodi publie le premier chapitre de son récit dans un journal pour enfants de Florence (juillet 1881) et l'édition en volume. Ce polygraphe toscan (journaliste, auteur de manuels scolaires...) était né en 1826. Patriote, il avait participé aux guerres de l'unité italienne. Fonctionnaire, en cette même année 1881, il obtenait de prendre sa retraite. Célibataire, très attaché à sa mère, il a écrit, avec *les Aventures de Pinocchio*, un vrai livre pour enfants: un livre qu'on lit et relit avec d'autant plus de plaisir qu'on s'éloigne de sa propre enfance. Le digest de Walt Disney est à renvoyer... Il faut se procurer une version authentique complète. L'idéal, c'est, bien sûr, le texte en langue originale, avec sa saveur toscane à peine vieillotte et les illustrations de Mazzanti (2).

De son vrai nom, Collodi s'appelait Lorenzini. Il avait emprunté son pseudonyme au lieu de naissance de sa mère, un village sur les collines, à une vingtaine de kilomètres de Lucques, cerné par les bois. Dans cette Toscane lumineuse, le paysage a une dimension spontanée d'école buissonnière... Le buisson, le bois, la bûche, c'est la même chose, et c'est de là que vient Pinocchio, marionnette, être

RICHARD MARTENS

de bois qui craint le feu, engendré par un artisan du bois. Son nom,en toscan, veut dire «pignon» (la graine du pin). Il y a deux arbres au moins dans la vie de Pinocchio: le grand chêne où l'ont a pendu, comme à un gibet, le renard et le chat, pour lui faire cracher ses pièces d'or, et l'arbre merveilleux qui devrait pousser dans le champ des miracles et produire au centuple ces mêmes pièces, conformément à un archétype de l'imaginaire paysan.

vagabond comme tous les enfants de rêve, le fils de Geppetto, porté par un gros oiseau, se retrouve au bord de la mer. La mer est l'élément de cet être de bois: il nage comme un poisson et risque de finir en friture comme un vulgaire merlan. Une autre fois, les poissons le libèrent de ce corps d'âne que lui avait valu sa longue fugue au *«pays des joujoux»*. Certes, il s'abîme dans le ventre du requin, mais pour y retrouver Geppetto qu'il sait tirer de là et ramener au rivage. Le père se sauve sur les épaules du fils, on songe à Anchise et Enée. Nous sommes au trente-sixième et dernier chapitre des *Aventures*. L'enfant de bois va devenir *«un petit garçon comme il faut»*, prêt à porter, toute une vie, le poids d'un père.

Pinocchio découvre qu'il a une dette inextinguible envers le vieux Geppetto. Il travaille comme une bête pour lui procurer son verre de lait quotidien et tresse le jonc pour gagner quelque argent. Il trouve encore le temps de faire des exercices de lecture et d'écriture. Comme si ça ne suffisait pas, la fée est à l'hôpital, malade et ruinée. Pinocohio est tout prêt à se dépouiller pour elle aussi. Heureusement, les 40 sous offerts par le bon petit coeur se transforment en 40 sequins d'or donnés par la bonne dame. Pinocchio lui-même est devenu capable de faire des miracles; la misérable soupente de Geppetto semble désormais une demeure resplendissante. Sur la dernière gravure de Mazzanti, un jeune gommeux montre, appuyée à une chaise cossue, une marionnette inerte. Ce dernier chapitre tue littéralement Pinocchio, l'achève, laissant les pédagogues tout à la joie de cette transfiguration en *«petit garçon comme il faut»*.

Pourtant, le sens de cette brève existence aura été le désir combattu de se soustraire au renfermement, à l'école, au travail, à l'autorité, aux médecins, à la vérité et, peut-être même, à l'affection. Enfant du peuple, l'horizon de Pinocchio ne peut être que le travail. Le siècle où il est né l'a assez fait sentir dans leur corps aux fils de paysans et d'ouvriers, parfois transformés en bêtes de somme. L'école est une pièce dans le dispositif, Pinocchio le sait sans doute, qui troque son abécédaire contre un billet pour le théâtre où il retrouve ses frères, les marionnettes (3). La faute est inexplicable, car le pauvre Geppetto avait dû vendre sa vieille veste rapetissée comme un habit d'Arlequin, pour acheter ce livre scolaire. Mais ce gamin a beau être en bois, il n'est pas insensible. Il a bon coeur, mais ne parvient pas à tenir les promesses qu'il se sent obligé de faire. C'est bien pourquoi on parviendra à l'intégrer.

La mort hante l'enfance. Collodi, qui a traduit Perrault, le sait. La fée transite sans cesse entre le monde des morts et celui des vivants et abolit la coupure entre le quotidien et le merveilleux. Pinocchio, qui dialogue aussi bien aiec les hommes qu'avec les animaux ou ses frères les marionnettes (il n'est pas le seul, tous ces êtres se parlent sans problèmes), suggère avec son corps de bois et à travers sa métamorphose, en âne d'abord, en «vrai» petit garçon ensuite, qu'il a trois âmes, qui communiquent entre elles: la végétale, l'animale et l'humaine. La géographie de l'enfant est pleine de pays autres, où il se perd dans l'angoisse et le bonheur. *Les Aventures* sont une vraie «histoire», mais aussi une «science de la nature» où on ne sait jamais si l'on rêve ou si l'on vit réellement.

Pinocchio est un mythe universel. *Les Aventures* seraient le livre le plus répandu après la Bible. La petite marionnette toscane a rejoint Oedipe et l'Enfant-Jésus. On a remarqué que dans ce livre italien écrit pour les enfants il n'est jamais question de Dieu ni de la Madone. Le monde de Collodi est un monde laïc. Mais les démarquages du «mythe» chrétien ne manquent pas. L'écart est mince de la Madone à la fée. Un détail renforce cette interprétation: la fée est d'abord une soeur pour Pinocchio avant de devenir une jeune mère. Geppetto (contraction de *Giuseppetto*) travaille le bois, comme Joseph *(Giuseppe)*, le charpentier de l'Évangile. La conception de Pinocchio est, elle aussi, bien mystérieuse. Dans tout le livre, l'image maternelle de la fée et l'image paternelle de Geppetto ne se rencontrent jamais. Pinocchio, comme Jésus, comme Collodi, comme le lecteur, se refuse à être le fruit du désir d'un homme et d'une femme. Et c'est tantôt avec Geppetto, tantôt avec la fée qu'il se retrouve, jamais avec les deux ensemble. La fée est trop sublime, Geppetto trop misérable pour qu'ils puissent apparaître réunis, face à l'enfant qui n'en ressentirait que du malheur.

Comme tous les mythes, comme tous les enfants, Pinocchio est un beau sujet pour le psychanalyste professionnel ou amateur. Le lacanien dira peut-être que vendre l'abécédaire pour se payer un spectacle, c'est lâcher le symbolique pour tomber dans l'imaginaire. Le kleinien misera sur la fée, l'oralité, le gros poisson glouton croisant dans les eaux de la seconde partie du récit. Il y a aussi toute la thématique du double. Professeurs, historiens et pédagogues se sont emparés de l'enfant qui ne voulait pas aller à l'école. Un Français, il y a une dizaine d'années, a passé l'aimable récit toscan au crible du structuralisme. La richesse de la bibliographie (4) fait penser à un épisode du roman où Pinocchio se voit bombarder à coup de grammaires et de syllabaires par ses camarades de classe, sans, toutefois, que ceux-ci parviennent à l'atteindre. Reste que Collodi était un écrivain. Une enquête est en cours pour savoir ce que les auteurs d'aujourd'hui pensent de son oeuvre. L'un d'eux, Giorgio Manganelli, a publié, il y a quatre ans, une sorte de commentaire qui est aussi une re-création (5).

La postérité de Pinocchio n'appartient pas qu'aux savants. Le narrateur avait pris son nom au village des environs de Lucques, aujourd'hui, celui-ci s'est emparé du roman et de son héros. Une grosse boutique de souvenirs s'appelle «Chez Mastro Geppetto» et l'on y vend de solides pantins de bois. Surtout, il y a le Parc (6) vaste, dessiné et décoré sur un programme qui reprend les grands thèmes du livre de Collodi sous forme de sculptures ou de mosaïques. Nous sommes en Toscane, et l'on a fait appel à de véritables artistes. Le monument à Pinocchio d'Emilio Greco est une belle sculpture, les espaces ont été dessinés par des architectes, les mosaïques de Venturino Venturi constituent une oeuvre décorative originale. En mai dernier, il y a eu quatre-vingt mille visiteurs. L'Établissement régional de Toscane organise une fête d'ouverture du centenaire, avec représentation d'épisodes de l'histoire de Pinocchio et un grand cortège de Pescia à Collodi (5 kilomètres).

Le chanteur-compositeur Edoardo Bennato, qui n'est ni un cuistre ni un rétro, a consacré tout un disque à une réélaboration de thèmes ti-és du livre de Collodi.

■

(1) Des expositions des congrès, des concours sont prévus. 1981: en octobre, exposition à la Biblioteca Marucelliana de Florence sur «Collodi écrivain et les écrits de Collodi». Toujours à Florence, cet automne, congrès et exposition sur le thème: «la littérature pour les jeunes, cent ans avant *Pinocchio*, 1781-1881», au cabinet Vieusseux. 1981, durant l'hiver, congrès sur les films et les dessins animés relatifs à Pinocchio. 1983, en été, congrès international sur «la fortune de Pinocchio dans le monde». Représentations théâtrales du *Pinocchio* de Carmelo Bene.

(2) On trouve cette édition (Mazzanti est l'auteur des illustrations du premier *Pinocchio* en volume) en poche, chez Rizzoli (Milan) depuis 1949.

(3) Sur la relation entre le spectacle de marionnettes et la culture populaire, cf. la préface de Roberto Leydi au catalogue de la grande exposition milanaise de l'année dernière consacrée à la marrionnette en Italie (Silvana Editoriale, Milano).

(4) La Fondazione Nazionale Carlo-Collodi, dont le siège est à Pescia (5 kilomètres Collodi-Village), est présidée par M. Anzilotti, professeur à l'Université de Pise. Elle a déjà édité quatorze volumes de recherches. Gérard Genot a publié dans cette collection son *Analyse structurelle de «Pinocchio»* (épuisée). Le treizième volume est une *Bibliografia collodiana* de Luigi Volpicelli, qui va de 1883 à 1980, à laquelle on peut déjà ajouter les actes du congrès de 1980, consacré à une lecture symbolique de Pinocchio (*C'era une volta un pezzo di legno*, Emme Édizioni, Milano, 1981).

(5) *Pinocchio: un libro parallelo*, Einaudi.

(6) Le parc est, lui aussi, géré par la Fondazione Carlo-Collodi.

RELIGION

Béatifications à Rome

Le 4 octobre prochain aura lieu à Rome la béatification de Claudine Thévenet, fondatrice de la congrégation des Religieuses de Jésus-Marie. Cette communauté, fondée à Lyon (France) en 1818, s'est établie à Lauzon, au Québec, en 1855. L'événement sera souligné le même jour à la maison de la première fondation à Lauzon, par une célébration eucharistique qui sera télévisée à Radio-Canada, dans le cadre de l'émission «Le Jour du Seigneur». La congrégation compte plus de 2000 membres, dont 400 au Canada et 200 au Québec.

Le même jour à Rome sera également béatifié Richard Pampuri, médecin-chirurgien, religieux de l'Ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu, né à Trivolzio, près de Pavie, en Italie, en 1897.

Après deux ans d'études en médecine à l'université de Pavie, il doit, de 1917 à 1920, s'enrôler dans l'armée où il exerce son zèle à soulager les misères humaines causées par la guerre. Sans se soucier de sa santé, il se livre à des efforts surhumains qui seront l'une des causes de sa mort précoce.

La mobilisation terminée, Richard Pampuri poursuit ses études et reçoit, en juillet 1921, le doctorat en 'médecine-chirurgie. Durant six années, il exerce sa profession médicale à Morimondo, ville située près de Milan.

Le 27 juin 1927, il entre dans l'Ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu. Cet ordre religieux reconnu pour le dévouement de ses membres envers les plus nécessiteux permet à Richard Pampuri de vivre à plein son ardent amour de Dieu et du prochain.

Il est mort à trente-trois ans, le 1er mai 1930, à Milan.

■ Le 8e centenaire de François d'Assise

De multiples activités sont prévues, à partir du 3 octobre prochain, pour marquer le 8e centenaire de la naissance de François d'Assise dont le message de paix et de fraternité universelle continue de retentir et d'être écouté dans l'Église et au sein de divers mouvements écologistes et pacifistes.

3 octobre: de 20 h 30 à 22 h, à l'église Saint-François-d'Assise, 700, rue Georges-Bizet (Longue-Pointe), diverses activités culturelles et religieuses, parmi lesquelles il faut souligner le lancement de la bande dessinée *François, frère universel* (Éditions Héritage).

4 octobre: de 10 h à 16 h, à l'aréna de Nicolet, messe, dîner et conférences par les pères François Carrière, supérieur provincial des Capucins et Henri Ethier, supérieur provincial des Franciscains — de 13 h 30 à 20 h, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, 208, 28e avenue (près du chemin d'Oka), activités diverses et présentation du film de Zeffirelli, *François et le chemin du soleil*. Renseignements: Michel Pratt, (514) 279-9349 et Claude Richard, (514) 321-3959 — à 15 h, pour les anglophones de Montréal, chez les Franciscains du 2010 ouest Dorchester, avec Mgr André Cimichella — à 19 h, à l'église Sainte-Claire de Longueuil, 820 av. Montarville, concert du guitariste Ken Roach; entrée $3.50.

11 octobre: à 15 h, chez les Franciscains du 5750 boul. Rosemont à Montréal, lancement de l'album *Saint François d'Assise*, texte Henriette Major, illustrations Claude Lafortune (Éditions Fides). Renseignements: (514) 259-6911.

17 octobre: à 20 h, chez les Franciscains du 2010 ouest, Dorchester, à Montréal, Oratorio *Messire François et Dame Claire*, de Pierre Kaelin; entrée $5. Renseignements: (514) 388-4801 et (514) 933-4243.

19 octobre: à 20 h, chez les Franciscains du 5750 boul. Rosemont, à Montréal, conférence de Richard Bergeron, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal, *Le Christ de François d'Assise*.

Secrétariat du centenaire, 5730, boul. Pie IX, Montréal H1X 2B9, tél. (514) 727-8493.

■ Une première: police et société

Le Conseil canadien des chrétiens et des juifs, de concert avec la Fondation des relations entre la police et la société, organise, du 3 au 6 octobre, à Toronto, une conférence sur le thème: «Les relations entre la police et la société: une responsabilité communautaire.» Il s'agit d'une première, la reprise au Canada, d'une série établie il y a 25 ans aux États-Unis, par la National Conference of Christians and Jews et par l'Université de l'État du Michigan.

L'objectif de la conférence est de réfléchir sur la responsabilité de chacun dans les relations entre la police et la communauté. Parmi les sujets à l'étude figurent: les jeunes en difficulté avec la loi et les mesures de préventions à prendre à l'égard de ceux qui risquent de l'être; l'influence des médias sur les relations entre la police et la société; la carrière de policier, abordée sous l'angle de la sensibilité requise du policier dans une société multiculturelle; la nature de la fonction policière dans une société démocratique.

Bref, une conférence sur le civisme, à laquelle participeront quelque 400 personnes, représentant chacune des provinces du Canada, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et 30 États américains: des membres des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, du pouvoir judiciaire, de la police, du clergé, des représentants des minorités, des médecins et des travailleurs sociaux.

Parmi les conférenciers invités: le Solliciteur général du Canada, l'Hon. Robert Kaplan, le Solliciteur général de l'Ontario, l'Hon. Roy McMurtry, M. Louis Radelet, professeur à la School of Criminal Justice de l'Université de l'État du Michigan, la révérende Lois Wilson, modératrice de l'Église unie du Canada, M. Pierre Verdon, du ministère de la Justice du Québec, le juge Lucien Beaulieu, de la Cour de la famille de l'Ontario. Renseignements: Dr Victor Goldbloom (514) 364-3101 ou Wendy Lyons (514) 368-1895.

— **Denise ROBILLARD**

la crédibilité

Dans un journal qui a toujours été aux premières loges, l'exercice honnête, courageux, responsable du «pouvoir» d'jnformer se double pour chacun du «devoir» d'informer. Et pour ce combat, car c'en est, le tranchant de l'arme est la crédibilité. Un tel crédit s'acquiert au fil des ans par une politique de rigueur, d'équité, de fiabilité. Pour LE DEVOIR, il n'y a pas d'actif plus sérieux.

LE DEVOIR

Tous les matins

SCIENCES ET TECHNIQUES

La biotechnologie

Des retards que le Canada se doit de rattraper

par
Matthieu Sauvé

Journaliste naguère attaché à la rédaction d'un hebdomadaire, l'auteur est un pigiste particulièrement attentif à l'actualité scientifique.

LE Canada accuse un retard de plusieurs années dans la plupart des domaines dits de «technologie de pointe» et la situation continue de s'aggraver au point que, depuis 1970, le Canada affiche des déficits de plus en plus difficiles à combler dans 18 des 19 groupes d'industries de pointe que reconnait Statistique Canada.

Telle est la grande conclusion du rapport d'un groupe de travail sur la biotechnologie déposé en février dernier sur le bureau du ministre d'État chargé des sciences et de la technologie, M. John Roberts. C'est un document dont les médias n'ont pas fait état mais auquel le gouvernement fédéral semble disposé à donner suite cet automne.

Selon le président du groupe de travail, M. Maurice Brossard, on peut s'attendre en effet à ce que le gouvernement annonce d'ici quelques mois des investissements qui atteindront possiblement le cap du demi-milliard de dollars. Ces investissements seront alors partie intégrante du «plan national de développement de la biotechnologie» que les experts du ministère sont présentement à mettre au point à la lumière des recommandations et des conclusions du rapport rédigé par le groupe de travail.

Que propose, pour remédier à cette carence industrielle nationale, le groupe Brossard? Une biotechnologie «nationale», c'est-à-dire une biotechnologie dont on exploiterait que les techniques directement reliées aux possibilités qu'offrent nos ressources naturelles, soit les pâtes et papiers, les minéraux, le domaine agro-alimentaire ou le pétrole, pour n'en nommer que quelques-unes.

Le groupe de travail, dont les membres viennent tant du secteur industriel que du milieu universitaire, propose donc que le gouvernement injecte, pendant les dix prochaines années, des sommes susceptibles de stimuler la recherche et le développement en biotechnologie au Canada.

M. Maurice Brossard, président du groupe de travail fédéral sur la biotechnologie. (Photo Edotte/Odette Charbonneau)

Pour M. Brossard, l'élaboration d'un plan national de développement de la biotechnologie était plus que nécessaire. En ce moment, au regard des investissements massifs auxquels ont procédé depuis plusieurs années la plupart des grandes puissances industrielles, le Canada commence à faire figure «de pays sous-développé».

«Ce n'est pas nécessairement la faute des politiciens. La conjoncture et les circonstances depuis dix ans ont fait qu'aujourd'hui, l'industrie est sous-développée au Canada. Pensez que hier encore, le Canada était un chef de file dans le domaine de l'industrie navale. Aujourd'hui, on doit recycler les ouvriers qui travaillent dans ce domaine, parce qu'on a perdu notre position concurrentielle», de préciser M. Brossard.

Ainsi, pour lui, le fait de commencer à investir dans un domaine aux possibilités incalculables aura deux avantages marqués: cela permettra tout d'abord au pays de commencer à combler le retard inexcusable dont l'industrie doit porter le poids et, ensuite, de redonner au Canada une position concurrentielle sur les marchés mondiaux en se défaisant de ce que M. Brossard appelle le «colonialisme industriel» dont les entreprises d'ici sont victimes.

«Si on ne prend pas les technologies de pointe qui nous permettent d'améliorer notre productivité ou notre rendement, ou de faire des choses que les autres pays ne peuvent pas faire, poursuit M. Brossard, d'ici vingt à trente ans, ça va aller mal.

«Il faut choisir nos créneaux de développement en fonction de ce que nous possédons comme ressources naturelles, puis développer notre technologie en fonction de celles-ci.»

Il ajoute: «Ce n'est rien, deux ou trois ans de retard sur les Américains dans un domaine qui va atteindre sa vitesse de croisière dans dix ou quinze ans. Par contre, si ce n'est pas nous qui développons cette technologie, les autres le feront et nous n'en serons que moins concurrentiels.»

Bien que les investissements proposés soient, de l'avis même du président du groupe de travail, «conservateurs», il n'en reste pas moins qu'il y voit une façon de lancer, de façon cohérente, la recherche et le développement en biotechnologie sur une échelle plus large. Pour M. Brossard, le manque de «volonté politique» et de cohésion d'une certaine époque a mené à des aberrations étonnantes.

«En France, où l'on a cinquante millions d'individus, il y a deux entreprises spécialisées en biotechnologie. Ici, cinq provinces ont — ou vont avoir — leur propre société de biotechnologie, simplement parce qu'il n'a jamais été encore jusqu'ici question de collaboration nationale.»

D'autre part, gouvernement et industries privées devront fonctionner main dans la main dans ce domaine.

«C'est sous l'impulsion, précise M. Brossard, des gouvernements que ces grands domaines sont développés, avec pour conséquences qu'on investit de l'argent dans l'enseignement supérieur, dans la recherche au niveau des universités, dans les instituts de recherche. Tout cela, en fonction d'un développement industriel.

«Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux doivent être les moteurs de ce développement et ceci ne doit être fait qu'en fonction de créer un climat propice pour que l'industrie puisse assurer son développement. Ce sont des 'incitatifs' comme la recherche dans les universités, la main-d'oeuvre requise et les capitaux qui font qu'une industrie vient s'installer.»

Il semble donc de plus en plus pressant qu'on commence à exploiter les possibilités offertes par la biotechnologie, dont le rapport donne comme définition «l'utilisation d'un processus biologique qui se déroule soit à l'intérieur des organismes microbiens, soit au sein des cellules végétales ou animales ou leurs éléments constituants, en vue de produire des biens et des services».

«Certaines provinces l'ont compris, poursuit M. Brossard. La Colombie-Britannique a créé sa propre compagnie; l'Alberta désire investir dans une compagnie de biotechnologie, si ce n'est déjà fait. En juin, elle recherchait une compagnie privée pour investir là-dedans; la Saskatchewan, pour sa part, a mis sur pied un consortium État-université-entreprise privée: le Manitoba s'interroge et, en Ontario, on a créé une société dans laquelle on investira dix millions par année pendant dix ans.»

Désillusion lorsqu'on s'informe de ce qui se fait au Québec, M. Brossard répond, laconique, «on discute». En fait, un tour d'horizon du Québec démontre que, outre deux ou trois entreprises privées et quelques universités, ainsi que les fonctionnaires du gouvernement québécois, l'univers biotechnologique est calme.

Pendant ce temps, le fédéral met tranquillement au point le «Plan national de développement de la biotechnologie» qui, selon M. Brossard, sera sensiblement le même que celui qu'on propose dans le rapport. On axera donc le développement et la recherche en fonction des besoins et des ressources canadiens, ce qui signifie qu'on s'attaquera, entre autres, à la fixation de l'azote (qui aura une influence considérable sur la croissance des espèces végétales), à la lixiviation des minéraux, au traitement des déchets et aux produits pharmaceutiques, ainsi qu'à l'utilisation de la cellulose.

Si le gouvernement fédéral décide d'endosser le rapport qui mentionne que «un effort considérable s'impose pour stimuler la croissance d'un secteur industriel fondé sur la biotechnologie», on peut s'attendre à un automne plein de surprises. Les chances sont fortes que le monde scientifique canadien y trouve un souffle nouveau et surtout qu'on commence enfin à se mettre sérieusement au travail. Autrement, l'avenir industriel du Canada risque d'être gravement compromis.

Moussons et énergie solaire

WASHINGTON (A) — Le Dr John E. Kutzbach, professeur de météorologie à l'Université du Wisconsin, a découvert que l'intensité des moussons est fonction des changements quantitatifs dans l'énergie solaire reçue par la terre.

Ces changements dépendent des variations de l'orbite terrestre autour du soleil et du changement d'inclinaison de l'axe de rotation de la terre. On avait déjà établi un lien entre les variations d'orientation de la terre par rapport au soleil et les périodes de glaciation.

Le Dr Kutzbach a utilisé un ordinateur pour reconstituer le climat qui régnait il y a 9,000 ans. Diverses traces géologiques (roches et pollen dans les sédiments lacustres) montrent que les moussons étaient à l'époque plus intenses qu'aujourd'hui en Asie et en Afrique. Le Dr Kutzbach estime avoir découvert une corrélation entre l'évolution de l'orbite terrestre, les radiations solaires et les pluies.

Le professeur est arrivé à la conclusion qu'à l'époque envisagée les étés étaient plus chauds et les hivers plus froids. La plus grande chaleur de l'été entraînait une plus forte circulation atmosphérique entre les océans «froids» et les terres plus «chaudes». D'où l'apport d'une plus grande humidité sur les terres et des pluies de mousson plus intenses.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Êtes-vous un(e) passionné(e) de musique?
Aimez-vous parler de musique?
On vous suggère...
À L'APPROCHE DE LA *MUSIQUE*
Une nouvelle approche de la musique vous est suggérée par l'exploration du phénomène sonore.
Jazz, populaire, folklore, littérature sonore, musique classique.
On traitera donc:
• du lexique • de l'audition
• des moyens de diffusion • de l'esthétique musicale
• de l'exploration auditive
En y incorporant la démarche personnelle de l'auditeur apprenant donc écoutant.
13 semaines, deux heures trente/sem. $170.00
Nombre d'inscriptions limitées Tél.: 933-3673 local 1518

LE CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
AFRIQUE AU SUD DU SAHARA
Session de formation
10 soirées d'étude offertes aux adultes intéressés à la coopération dans cette région du monde. Approche multidimentionnelle.
— **À Montréal, le jeudi, du 8 octobre au 10 décembre de de 19 h 30 à 22 h 30**
— **À Québec, le mardi du 29 septembre au 1er décembre de 19 h 30 à 22 h 30.**
Prix: $45.00 la série
Lieux: Adresses ci-dessous
Information et inscription:
C.E.C.I. Montréal
4824, Côte des Neiges
Montréal, (Québec)
H3V 1G4
Tél: (514) 735-3618
C.E.C.I. Québec
835, avenue Brown
Québec, (Québec)
G1S 4S1
Tél: (418) 681-2030

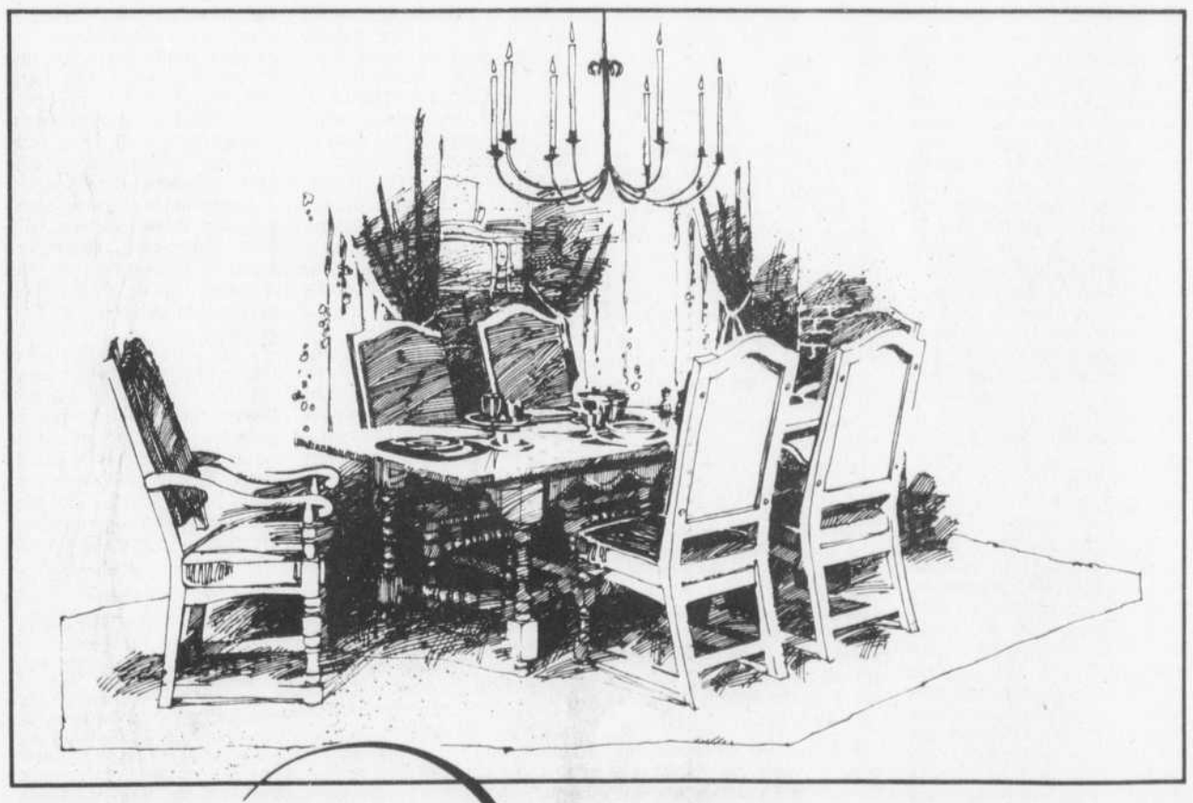

CASAVANT

Comme les tableaux de maîtres ou les vins de grands crus, les meubles de la Maison Casavant prennent de la valeur avec le temps.
Extraite de la collection Coeur-de-pomme, cette salle à manger signée Casavant apportera à votre intérieur une atmosphère qui chaque jour s'enrichira d'avantage, faite de tradition, de sagesse, de perfection.
Ces lignes qui ont toute une histoire, ces textures originales et profondes, ce fini inégalé, vous les retrouverez sur tous les meubles et accessoires de la Maison Casavant.
La Maison Casavant, conçue tout exprès pour satisfaire votre amour des belles choses.
La Maison Casavant
Meubles et accessoires de haute qualité
900, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, 866-8120 ou 1-773-5001
206, rue St-Paul ouest, Montréal, (514) 845-7118
6, Côte de la Fabrique, Québec, (418) 692-1272

COURS de NUTRITION et CUISINE-MINCEUR
SAVOIR BIEN MANGER POUR CONTRÔLER SON POIDS
CES COURS VOUS PERMETTRONT DE:
• Découvrir une multitude de RECETTES ET MENUS-MINCEUR savoureux
• Améliorer vos CONNAISSANCES EN NUTRITION
• DÉGUSTER DES ALIMENTS NOUVEAUX à chaque rencontre.
ANIMATEUR: DIÉTÉTISTE PROFESSIONNELLE
Début: Lundi, le 5 octobre 13:00 à 15:00 h. ou 17:30 à 19:30 h. ou 20:00 à 22:00 h.
Durée: 5 semaines
Endroit: 30 est, Boul. St-Joseph, Montréal, (métro Laurier)
RÉSERVEZ IMMÉDIATEMENT
(Limite de 20 personnes par cours)
Fin de semaine intensive le 17-18 octobre
849-9383
CENTRE DE NUTRITION MULTI MODAL
30 EST, BOUL. ST-JOSEPH, SUITE 1115, MONTRÉAL, 11e Étage, (MÉTRO LAURIER)

POUR TOUTE PUBLICITÉ SOUS CETTE RUBRIQUE
FRANCINE GINGRAS
RESPONSABLE DES MAISONS D'ENSEIGNEMENT
844-3361

À SURVEILLER

— 27 — DIMANCHE

De 13 h 30 à 17 h, il y aura dimanche de formation sur la prière suivi de l'Eucharistie, en l'église du Christ-Roi, 9400 rue Lajeunesse (métro Sauvé). Pour inf.: 388-8760.

■

L'Association culturelle helléno-québécoise annonce la reprise de ses activités pour la saison 81-82. Celle-ci débutera par une cueillette de pommes à Rougemont. Le départ se fera du local de l'Association, au 5631 Avenue du Parc à 9 h 30 et le retour au même endroit, vers 16 h 30. Le voyage se fera en autobus, sans frais, pour les membres de l'Association. Les autres seront invités à le devenir en versant leur cotisation annuelle de $5.

■

Dans le cadre des manifestations à l'occasion de la fête «Hommage à Cristoforo Colombo», le Congrès national des Italo-Canadiens, région Québec, organise pour la sixième année consécutive le Grand Défilé qui permet à la population de Montréal de se joindre à la Communauté pour célébrer ensemble la découverte de l'Amérique. Le comité organisateur, présidé par M. Carlo Rossi, député fédéral, invite toutes les personnes intéressées à participer. Le départ se fera du parc Turin à 13 h 30 et l'arrivée au parc Tillemont à 15 h 30, où une grande fête populaire, agrémentée d'un spectacle folklorique, clôturera cette journée.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame de Montréal sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera à la messe de 11 h, «Pater Noster» de Palestrina et à l'Offertoire, «Jesu Dulcis Memoria» de Vittoria. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

«Peut-on espérer vivre équilibré dans les années 80?» Tel est le thème de la première conférence-débat de la Société de recherche en orientation humaine inc., pour la saison 1981-82. Cette conférence sera prononcée par M. Moncef Guitouni, directeur du Centre de psychologie préventive et de développement humain et président-fondateur de la Société de recherche en orientation humaine. Rendez-vous à 14 h 30 à l'hôtel Ramada Inn, 1005 rue Guy. Entrée $5. Pour inf.: 523-5677.

■

Sous la présidence d'honneur de M. André Ouellet, ministre de la Consommation et des Corporations, auront lieu les cérémonies de remise des prix et journée des parents au Collège militaire royal de Saint-Jean, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

■

À 10 h, à l'église Saint-Vincent-de-Paul, Mgr Gérard Tremblay, p.s., évêque auxiliaire de Montréal, présidera une messe solennelle pour souligner le 400e anniversaire de naissance de saint Vincent-de-Paul. La célébration sera télédiffusée en direct par la télévision d'État. Pour inf.: 661-1401.

■

À 17 h, à la paroisse Saint-Bonaventure, 5205 est rue Saint-Zotique, une «messe familiale» sera célébrée pour marquer l'ouverture des festivités du vingt-cinquième anniversaire de fondation de la paroisse. Pour inf.: 727-3723.

■

De 8 h 30 à 17 h, à l'école Marguerite-de-la-Jemmerais, 5555 est, rue Sherbrooke, le Service de formation des Scouts et Guides de

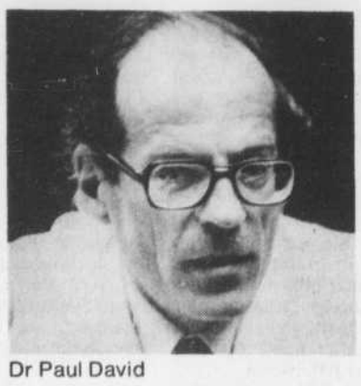

Dr Paul David

Christophe Colomb

Montréal offre à tous une session d'initiation au scoutisme. Pour inf.: 849-9208.

■

Le grand public montréalais est invité à assister à une cérémonie spéciale qui aura lieu à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal entre 15 h et 16 h 30. Les médecins du Québec vous convient à cette cérémonie du renouvellement public et collectif de leur serment médical. Cette cérémonie sera bilingue. Le docteur Paul David, directeur de l'Institut de cardiologie de Montréal et le docteur Herbert Rathner de Chicago seront les conférenciers présents.

— 28 — LUNDI

De 19 h 30 à 21 h 30, au Grand Séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke, commence une série de 12 cours donnée par M. Marie-Georges Bulteau, p.s.s., et intitulée «Les Actes des Apôtres ou l'Eglise primitive et la vie de saint Paul». Pour inscription et inf.: 931-7311, poste 185.

■

À 20 h, à l'église Saint-Bonaventure, 5205 est, rue Saint-Zotique, un concert sera donné par Mme Jacqueline Gagnier, titulaire des grandes orgues de cette église. Elle interprétera des oeuvres de C.M. Widor, Schumann, J.S. Bach, Guilmant, Vierne, Jigout et Boëllmann. Pour inf.: 737-3723.

■

Jusqu'au jeudi, 1er octobre, chaque jour de 9 h 30 à 16 h 30, au 1212 rue Panet, le Centre de pastorale en milieu ouvrier organise une session nationale sur le thème: «Crise économique ou crise du capitalisme?» pour inf.: 527-8291.

■

À 19 h 30, à l'église Saint John Brébeuf, 7777 avenue George à LaSalle, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, procédera à l'ordination diaconale de quatre diacres permanents pour le secteur anglophone de Montréal. Il s'agit de MM. Allan McAuliffe, analyste, Gérald Allebone, comptable, William Kokesh, journaliste et Patrick McElroy, gérant. Pour inf.: 931-7311.

■

Le Club des relations internationales présente à l'occasion de ce «premier lundi du CRI», une conférence sur le désarmement. Les invités sont: M. A.R. Menzies, ambassadeur du Canada sur la question du désarmement, M. J. Beckett, directeur du département de la politique au contrôle du désarmement au ministère de la Défense et M. G. Ignatieff, président du Conseil canadien pour les Nations unies. La conférence aura lieu à 19 h 30 au Pavillon du 3200 rue Jean-Brillant, amphithéâtre G-2215.

■

M. Louis Mathieu de l'Institut de futurologie appliquée du Canada animera une soirée d'information publique intitulée: «Les affaires», à 20 h, au 6507 De Châteaubriand. Entrée gratuite. Inf.: 274-6471.

■

La Fondation culturelle 3e Age, Jean-de-Brébeuf, propose une rencontre amicale pour tous les membres, au Collège Jean-de-Brébeuf, au 3200 chemin de la côte Sainte-Catherine. Rendez-vous à 13 h 30. Pour inf.: 342-1624.

■

Dans le cadre de la semaine d'information publique sur le cancer, la Fondation québécoise du cancer reçoit jusqu'au 2 octobre un groupe de médecins qui donneront des conférences-midi de midi 30 à 13 h 30. En ce lundi, le Dr Joseph Ayoub traitera du cancer du sein, maladie guérissable et la journée sera animée par Mme Françoise Faucher. C'est un rendez-vous à la salle 2 du cinéma Saint-Denis, 1590 rue Saint-Denis. Pour inf.: 876-7272, poste 57.

■

Le CLSC Pierrefonds offre aux résidents de l'Ile-Bizard, Pierrefonds, Roxboro et Sainte-Geneviève, une nouvelle série de sessions d'apprentissage et de pratique de la relaxation qui débute en ce lundi. Les sessions s'échelonneront sur cinq semaines à raison de deux rencontres par semaine, les lundis et mardis de 20 h à 21 h 30. Pour inf.: 684-9535.

■

Le Forum des citoyens âgés de Montréal a invité Mme Vic Leclaire, infirmière, à venir parler de conditionnement physique, à 10 h, au 1800 est, boul. Dorchester, métro Guy, sortie Saint-Mathieu. Pour inf.: 937-7401.

— 29 — MARDI

Dans le cadre de la semaine d'information publique sur le cancer, la Fondation québécoise du cancer reçoit Mlle Michèle Deschamps qui a intitulé sa causerie «Donner de la vie aux années». Rendez-vous à midi 30 à la salle 2 du cinéma Saint-Denis, 1590 rue Saint-Denis. Pour inf.: 876-7272, poste 57.

■

La Fondation culturelle 3e âge, Jean-de-Brébeuf, offre un atelier politique avec M. Michel Juneau, sur «L'expérience socialiste en France». Au pavillon Lalemant du Collège Brébeuf, 5625 rue Decelles. Entrée $1. Pour inf.: 342-1624.

■

Dans le cadre de ses soupers-causeries tous les derniers mardis du mois, la Ligue des femmes du Québec invite toutes les femmes à assister à celui de ce mardi, dans ses locaux du 2000 avenue Hôtel-de-Ville, angle Ontario. Mme Pauline Marois, ministre d'État à la Condition féminine sera l'invitée spéciale. Pour inf.: 845-3796. Entrée: $3, ou apporter un mets.

■

Un atelier de théâtre pour les femmes aura lieu tous les mardis après-midi et les jeudis avant-midi au Collège de Rosemont, 6400, 16e avenue. Pour inf.: 376-6310.

■

Une session d'initiation au marrainage pour les veuves qui voudraient venir en aide à des veuves de date récente se donnera au Collège de Rosemont, 6400, 16e avenue. Pour inf.: 376-6310.

■

Le Centre commémoratif de l'Holocauste des Services communautaires juifs, 5151, chemin de la Côte Sainte-Catherine, annonce la réouverture du Centre avec l'exposition «Le Survivant — l'Histoire vue à travers la vie de six personnes». L'exposition sera ouverte au public jusqu'au 30 novembre inclusivement. Pour inf.: 735-3541, poste 296.

■

L'Association gnostique internationale de recherche anthropologique invite le public à une conférence intitulée: «La méditation gnostique», à 19 h 30 au 7527 rue Christophe-Colomb.

■

La Société historique du Marigot, dans le cadre d'une série de 20 cours intitulée «À la recherche de nos ancêtres et des documents les concernant» aborde cette semaine «les méthodes et techniques de travail», à 19 h 30 à l'église Saint-Antoine de Longueuil. Pour inf.: 679-6169.

— 30 — MERCREDI

«Une femme avertie en vaut deux», voilà le sujet abordé par le Dr Pierre Audet-Lapointe, dans le cadre de la semaine d'information publique sur le cancer, lors de la conférence-midi qui aura lieu à midi 30 à la salle 2 du cinéma Saint-Denis, 1590 rue Saint-Denis. Pour inf.: 876-7272.

■

À 20 h, à l'église Saint-Bonaventure, 5205 est, rue Saint-Zotique, le «Choeur de Paul» donnera un concert de chants religieux et profanes. Pour inf.: 727-3723.

■

De 19 h 30 à 21 h 30, au Grand Séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke, débute une série de 12 cours consacrés aux Évangiles. Organisés par le Centre biblique, ces cours sont donnés par M. Pierre Bougie, o.s.s. Pour inf.: 931-7311, poste 185.

■

Le Groupe de recherche en économie de l'énergie (GREEN) du département d'économique de l'Université Laval organise son Ve colloque international d'économie pétrolière sous le thème: «Les problèmes d'énergie et le dialogue Nord-Sud». Ce colloque aura lieu jusqu'au 2 octobre au Château Frontenac à Québec.

■

La Fondation culturelle 3e Age, Jean-de-Brébeuf, offre une causerie du père Roger Marcotte, s.j., intitulée «Valeurs et domination», au pavillon Lalemant du Collège Brébeuf, 5625 rue Decelles. Pour inf.: 342-1624.

■

«L'étudiant handicapé en milieu post-secondaire», voilà le thème du colloque organisé par le Comité des étudiants handicapés de l'Université de Montréal. Ce colloque aura lieu de 9 h 30 à 16 h 30 au Centre communautaire de l'U de M, au 2332, boul. Edouard-Montpetit. Entrée libre.

■

M. Claude Gaudet animera à 16 h, en la salle B-328 du pavillon Marie-Victorin, 90, avenue Vincent-d'Indy, un séminaire sur «une expérience de recrutement en alphabétisation».

■

M. Louis Alberto Machado, ministre d'État au développement de l'intelligence du Venezuela prononcera une conférence intitulée: «Le développement de l'intelligence et la démocratisation de la science: l'expérience du Venezuela et son avenir» à 16 h, en la salle B-328 du pavillon Marie-Victorin, 90, avenue Vincent-d'Indy.

■

Le Service socio-culturel du Collège Lionel-Groulx présente dans le cadre de son ciné-collège, "Shining, l'enfant-lumière» qui sera projeté à 19 h 30, à l'auditorium. C'est au 100, rue Duquet à Sainte-Thérèse.

■

Sur le plan redressement budgétaire, le Conseil d'administration du Centre de services sociaux du Montréal métropolitain a décidé de convoquer une assemblée publique pour recevoir les avis de bénéficiaires, de groupes et organismes sociaux et de la population de la région de Montréal. Cette assemblée publique aura lieu à 19 h 30 à l'UQAM, pavillon Judith-Jasmin, salle Marie-Gérin-Lajoie.

— 1er — JEUDI

Les étudiants intéressés à poursuivre des études supérieures en médecine sont invités à une séance d'information organisée par l'Association des étudiants gradués inscrits à la faculté de médecine, à midi 45, en la salle B-259 du pavillon Marie-Victorin, 90, ave Vincent-d'Indy.

■

M. Kimon Valaskakis, directeur du Centre de recherches GAMMA, donnera une conférence intitulée: «Introduction à la prospective», à 14 h, en la salle 368 du pavillon 5620 ave. Darlington. Entrée libre.

■

Alfred S. Evans, professeur d'épidémiologie à l'Université Yale, donnera une conférence intitulée: «Epidemiology and control of cancer», à 14 h, à l'amphithéâtre A, Justine Lacoste-Beaubien, hôpital Sainte-Justine.

■

Avedis Donabedian, professeur à l'Université de Michigan, donnera une conférence intitulée: «Quality of health care», à 16 h, à la salle M-415 du Pavillon principal, 2900, boul. Edouard-Montpetit.

■

«Chimes at midnight/Falstaff», d'Orson Welles, sera présenté à l'amphithéâtre A du pavillon 3200, rue Jean-Brillant, à 19 h 30. Entrée: 99 cents.

■

«La fille du mineur» de Michael Apted (E.U., 1980, version française), avec Sissy Spacek, Tommy Lee Jones et Beverly D'Angelo, sera présenté à 19 h 30 et 21 h 45 au Centre d'essai situé au 6e étage du Centre communautaire de l'U de M, 2332, boul. Edouard-Montpetit. Entrée: étudiants avec carte: $2. autres, $2.50.

■

À 20 h, à l'église Saint-Bonaventure, 5205 est, rue Saint-Zotique, une messe du Souvenir soulignant le 25e anniversaire de la paroisse sera célébrée pour ceux qui ont perdu un ou plusieurs membres de leur famille pendant le dernier quart de siècle. La chorale interprétera la Messe pour les défunts de Perosi. Pour inf.: 727-3723.

■

À 16 h, au Sanctuaire Notre-Dame-de-Bonsecours, 400 est, rue Saint-Paul, le provincial de Saint-Sulpice, M. Roland Dorris, présidera la célébration d'ouverture du Mois du rosaire, comprenant la récitation du chapelet et l'eucharistie. Pour inf.: 845-5085.

— 2 — VENDREDI

Le Centre interculturel Monchanin reçoit M. Louis Bouchard, commissaire à la Commission des écoles catholiques de Montréal, à 20 h. Rendez-vous au 4917 rue Saint-Urbain. Pour inf.: 288-7229.

■

La Confédération des syndicats nationaux dévoilera le résultat de la campagne de fonds de défense professionnelle au cours d'un rassemblement syndical qui se tiendra jusqu'au 4, c'est-à-dire toute la fin de semaine, au centre Paul-Sauvé.

■

Toute la fin de semaine aura lieu une série de conférences sur les activités et les collections du Jardin botanique de Montréal. Ces conférences se donneront au Jardin, rue Sherbrooke, au Collège Macdonald, Lakeshore Road à Sainte-Anne-de-Bellevue, à l'UQAM, à l'Université Laval, à l'Université de Montréal et à l'Université McGill.

— 3 — SAMEDI

De 20 h 30 à 22 h, à l'église Saint-François-d'Assise, 700 rue Georges-Bizet, une soirée de chants, de prières et de témoignages est organisée pour marquer à Montréal l'ouverture du huitième centenaire de naissance de saint François d'Assise. À cette occasion également, on lancera l'édition française des bandes dessinées «François frère universel» et on présentera le programme des activités organisées pour souligner le Centenaire. Pour inf.: 353-2620.

■

Le Conseil national du Parti québécois a lieu à Jonquière.

■

Depuis que l'École de langue coréenne du Grand Montréal fut fondée en 1978, c'est la première fois qu'on célébrera le jour spécial du Hangul. Pour promouvoir l'échange culturelle entre Québécois, Canadiens et Coréens, MM. Gérald Godin, ministre de l'Immigration, Clément Richard, ministre des Affaires culturelles et le Dr Chang H. Kim, consul général de la République de Corée à Montréal de même que le Dr Bernard Bloomfield, seront présents au Collège Marianopolis, 3880 rue Côte-des-Neiges, à 11 h. Danses et musique folklorique coréennes de même qu'un petit buffet coréen seront au menu.

L'homme en lambeaux

par Frédéric Gaussen
LE MONDE

En nombre sans cesse grandissant, les chômeurs forment une masse invisible, en suspension, qui ne prend pas corps. A quoi tient cette sorte d'évanescence? Le sociologue Hubert Cukrowicz, de l'université de Lille-I, apporte à cette question de saisissants éléments de réponse dans une étude reposant sur vingt interviews approfondies de chômeurs âgés de trente à quarante-neuf ans, sans travail depuis plus de trois mois (1).

Ces entretiens montrent comment l'épreuve du chômage est vécue. Et surtout l'état d'isolement et de faiblesse morale et psychologique qu'elle provoque chez les individus. L'apparition du chômage s'apparente à celle de la maladie. Il frappe sans qu'on s'y attende. Même si on en parle beaucoup, chacun a de bonnes raisons de penser que, comme pour le cancer ou les accidents de la route, un tel malheur ne peut arriver qu'aux autres. L'ancienneté dans la maison, les nombreux services rendus, les bonnes relations avec les supérieurs, le caractère particulier, irremplaçable, de sa tâche... autant de bonnes raisons qui incitent à penser que, si des licenciements sont inévitables, ils sauront vous épargner. Et pourtant, un beau matin le fait est là: l'entreprise tout entière ferme, ou bien c'est précisément votre poste qui est sur la liste noire. Vous voilà à la porte avec vos indemnités et vous allez rejoindre la queue des demandeurs d'emploi à l'A.N.P.E. Il n'est pas rare que le choc soit tel qu'il entraîne des troubles de la santé: insomnies, migraines, angoisse, dépression pouvant aller jusqu'à la tentative de suicide. Le chômage, c'est d'abord cela: ce coup sur la tête, ce traumatisme qui bouleverse votre vie.

Et alors commence la lente rumination, qui va peu à peu vous ronger, sur les causes et les conséquences de cette catastrophe. Si vous êtes victime d'une telle injustice, c'est sûrement qu'il y a une raison. Peut-être une raison personnelle. Vous n'avez pas été à la hauteur de la tâche. Dans cette jungle qu'est devenue la vie économique, vous avez été frappé parce que vous êtes plus faible, parce que vous faites partie des perdants. Parce que vous n'avez pas su faire les bons choix aux bons moments, avoir la mobilité nécessaire, gérer convenablement votre carrière, saisir les opportunités. La mise au chômage est l'occasion d'un bilan forcément négatif. Elle introduit le doute sur soi-même.

Ce sentiment d'échec ne va pas tarder à se traduire dans la vie personnelle. Agissant comme un révélateur, la situation de chômage a souvent des répercussions sur la vie familiale. L'anxiété qu'elle provoque retentit sur le comportement, sur la vie du couple et les relations avec les enfants. Si le couple n'est pas solide, il ne résistera pas à cette tension nouvelle. Le divorce viendra alors compliquer un peu plus la situation.

C'est que le chômage bouleverse complètement les cadres — et les sécurités — de la vie quotidienne. Plus d'horaires à respecter, de chemins à suivre. Le loisir soudain a, au début, un certain charme, mais rapidement il devient insupportable. Le chômeur est un oisif qui tourne en rond et se cogne la tête contre le vide. Beaucoup s'efforcent de maintenir les règles de la vie d'avant, pour éviter de se perdre dans ce temps sans contours. D'autres recherchent fébrilement des activités nouvelles (lecture, bricolage, jardinage, peinture de l'appartement...) ou se réfugient dans les tâches ménagères, découvrant le plaisir de s'occuper des enfants (mais cette substitution à la femme dans la garde du foyer est souvent ressentie comme une humiliation). D'autres ne peuvent résister à cet appel du vide, et se laissent aller, traînent chez eux ou au café, se mettent à boire, se «clochardisent».

Le chômage est l'épreuve de la solitude. Les relations avec les camarades d'atelier ou de bureau ont disparu. Celles avec les voisins ou les parents se distendent. Beaucoup de chômeurs font part, avec surprise, de cette constatation: le chômeur — comme le pestiféré d'autrefois — n'est pas fréquentable. Il est frappé d'une sorte d'ostracisme. Il déplaît (ou il dégoûte). On se détourne de lui. L'un d'eux explique que ses beaux-parents refusent désormais de le recevoir, un autre que les voisins ne le saluent plus. Par un amalgame qui fait mal, le chômeur a rejoint la catégorie des fainéants, des profiteurs. On se moque de lui. Il en a de la chance de toucher de l'argent à ne rien faire! Ainsi le regard méprisant qu'il surprend chez les autres vient confirmer le sentiment de déchéance qu'il sent se développer en lui. Ce doit être vrai qu'il n'est pas à la hauteur, que ce qui lui arrive n'est pas fortuit, puisque chacun autour de lui en est persuadé. Le chômeur est un homme seul, un homme lâché, qui traverse une épreuve où personne ne peut le rejoindre. Il faut l'avoir connu pour savoir ce que c'est, disent-ils à l'unisson. Celui qui n'est pas passé par là ne peut pas comprendre. Ceux qui ont pu le mieux s'en sortir sont ceux qui ont rencontré un vrai secours personnel, qui ont eu l'appui d'une épouse, d'un ami ou d'un cercle de camarades ou de militants.

La majorité des chômeurs n'imaginent pas qu'ils puissent sortir indemnes de l'épreuve qu'ils traversent. Ce sont des hommes sans avenir. La plupart sont en effet persuadés qu'ils ne trouveront pas un emploi équivalent à celui qu'ils ont perdu. Ils savent qu'il leur faudra accepter des tâches moins qualifiées, moins bien rémunérées. Ils sont tellement nombreux sur le carreau, qu'il n'est pas question de faire la fine bouche! Les plus âgés voient les portes se fermer systématiquement devant eux. Les plus jeunes ont l'impression de ne pas avoir acquis les compétences nécessaires. Tous sentent que le temps qui passe dans l'inaction réduit leurs aptitudes, lamine leur volonté et leur capacité d'adaptation. Le chômeur voit l'avenir comme un déclin. Avant d'avoir atteint l'âge de la retraite, il sent sa force de travail amoindrie. Il sait que sur le marché de l'emploi, sa cote s'effrite.

Il arrive que ce pessimisme pour l'avenir personnel conduise à une vision dramatisée de l'histoire. Si de telles injustices sont possibles, c'est que la société est malade. Elles ne peuvent qu'annoncer de plus graves désordres: une guerre, une catastrophe. Le chômeur a tout à coup le sentiment, lui qui vivait paisiblement sa vie ordinaire, d'avoir été choisi par le destin pour être le signe annonciateur des bouleversements et des violences qui nous guettent. Il y est passé un peu avant les autres, voilà tout. Beaucoup voient dans le chômage un élément constitutif d'un système économique de plus en plus impitoyable dans lequel la vie des gens ne compte plus. Seul importe le rendement, la productivité. Les individus sont des outils comme les autres, qu'on prend et qu'on rejette — qu'on casse — lorsque les impératifs de la production l'exigent. De plus, la formation d'une masse de chômeurs permet de peser sur les individus, de vider toute velléité de résistance et d'organisation. Les syndicats se mobilisent peu pour les chômeurs.

Et le chômeur constate que ce qui faisait le sens de son existence, ce qu'on lui a appris, dès l'école et dans la famille, à respecter, ce qu'exalte la morale universelle — le travail — lui est volé. Il n'y a plus droit. Il en est exclu. Et il croit comprendre que cette exclusion est nécessaire à la bonne marche ou à la survie du monstre froid de l'économie. Alors que la société tout entière est organisée autour de l'idée sacralisée du travail, on lui interdit désormais d'y participer. Perdre son emploi, pour l'ouvrier qui n'a eu d'autre univers que son atelier, ou pour le cadre qui, pris par sa tâche, lui a consacré l'essentiel de sa vie personnelle, ce n'est pas seulement une parenthèse désagréable dans une trajectoire professionnelle, c'est se trouver soudain coupé de ses bases, c'est ne plus exister. Et c'est se dire que cette absence d'existence, elle aussi, répond à une nécessité. À une volonté. «Le vrai désespoir des chômeurs, écrit Hubert Cukrowicz, commence lorsqu'il comprend que son désespoir est un facteur d'équilibre du système qui l'exploite.»

C'est cette dilution de l'être, ce démembrement moral, cet état d' «homme en lambeaux», qui explique que les chômeurs, quelque nombreux qu'ils soient, fassent si peu de bruit. Éjectés en douceur de notre monde, ils ne sont plus des nôtres. Ce sont les âmes errantes de notre société mécanisée.

Note

(1) Hubert Cukrowicz, *l'Homme en lambeaux: les effets du chômage consécutif à un licenciement sur les hommes de trente à cinquante ans*. Institut de sociologie, université de Lille-I. Les vingt personnes interviewées comprennent dix ouvriers, quatre cadres moyens et six cadres supérieurs.

ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS,

- **LE DEVOIR** vous suggère un moyen peu coûteux d'enrichir votre année scolaire.
- **LE DEVOIR** vous offre tous les matins une information nationale, internationale et régionale, choisie et présentée avec soin sous une forme accessible.
- **LE DEVOIR** vous propose ses analyses, ses éditoriaux, ses commentaires, ses billets et une gamme étendue d'opinions du milieu.
- **LE DEVOIR** a aussi ses mots croisés, ses annonces classées et un bulletin de météo qui ne se trompe jamais...

Veuillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat-poste payable à l'ordre de: Le Devoir, Case Postale 6033, Montréal, P.Q. H3C 3C9.

Ci-inclus $..... pour une période de..... mois
à compter du.....
.....
Nom.....
Adresse.....
.....

TARIFS
d'abonnement période scolaire

DURÉE	TARIFS
6 mois	$38.00
7 mois	$43.00
8 mois	$48.00
9 mois	$53.00
10 mois	$59.00
aussi disponible	
12 mois	$70.00

Être mieux informé à meilleur compte

LE DEVOIR
Montréal, samedi 26 septembre 1981

Un mode d'épargne supérieur
Nos certificats de dépot garanti
19 1/4 %
Intérêt annuel. Période de 1 an.
TRUST GÉNÉRAL

Métro-R. fusionne avec Épiciers-Unis

par Michel Nadeau

Trois groupes, Provigo, Métro-Richelieu et Steinberg contrôleront environ 75% de la vente des aliments au Québec avec la fusion prochaine des Épiciers-Unis de Québec et du groupe Métro-Richelieu, de Montréal.

Les deux entreprises ont annoncé hier le regroupement de leurs activités afin de former la plus importante association d'épiciers indépendants au Québec avec un chiffre d'affaires de $1.5 milliard. Le tandem se hisse au deuxième rang au Québec derrière Provigo et devant Steinberg qui glisse en troisième place.

«Ce regroupement nous donnera entre 23% et 27% du marché québécois de l'épicerie», a déclaré au DEVOIR le président des Épiciers-Unis, M. Jacques Nadeau. Cette entreprise est le fruit de l'association de 330 membres épiciers, tous situés à l'est de Trois-Rivières. Le groupe Métro-Richelieu compte 550 membres répartis à travers le Québec, surtout à Montréal.

«Depuis plusieurs années, nos deux organismes envisageaient un rapprochement. C'est le mois dernier qu'ont eu lieu vraiment les négociations,» a poursuivi M. Nadeau. Dans les deux cas, il s'agit de regroupements volontaires d'épiciers indépendants qui s'approvisionnent auprès d'une centrale d'achats et de services aux membres dont ils sont actionnaires.

Ce mariage accentue une fois de plus la concentration du commerce de détail au Québec qui a franchi une étape importante le printemps dernier avec la prise de contrôle des 88 supermarchés Dominion par le Groupe Provigo.

Les trois entreprises milliardaires détiennent ainsi environ 75% des ventes d'aliments, qui s'élèvent maintenant à $7 milliards au Québec. Il ne reste que deux concurrents significatifs en dehors de ce trio: il s'agit de la firme Hudon et Deaudelin, filiale du groupe Oshawa, de Toronto ($311 millions) et la Fédération des magasins Coop ($175 millions).

En dehors de ces cinq groupes, ne survivent qu'une vingtaine de petits grossistes à l'échelle régionale.

Cette fusion a été annoncée quelques heures seulement avant l'ouverture de l'important congrès de l'Association des détaillants en alimentation du Québec qui se tiendra au Reine-Élizabeth à compter de lundi prochain.

La politique monétariste sème le doute parmi les investisseurs

Les indices boursiers dégringolent

par Michel Nadeau

La morosité et le désespoir se sont emparés hier des milieux financiers nord-américains qui ne voient plus de lueur de reprise économique au bout du tunnel de la conjoncture. Les investisseurs commencent à douter des effets de la médecine monétariste adoptée par les gouvernements américains et britanniques.

Hier, la Bourse de New York a touché le plus bas niveau des seize derniers mois, alors que l'indice Dow Jones perdait 11 points. Le grand manitou de Wall Street, M. Joe Granville, a prédit «un lundi noir» à la reprise des activités après-demain.

À Toronto, la grogne a fait reculer l'indice TSE 300 de 84 points ou 4.43% de sa valeur. C'est la seconde baisse en importance au cours des cinq dernières années; le thermomètre boursier a tombé davantage en mars 1980 au moment de la spéculation des frères Hunt sur le marché de l'argent.

Le marché montréalais n'a évidemment pas été épargné. L'indice composé a fondu de 11 points et demi. Les compagnies pétrolières sont durement frappées. L'enfant chéri des milieux boursiers en 1980, Dome Petroleum, perd $2 pour fermer à $12 seulement. Provigo recule à $10. Seagram's poursuit sa dégringolade à $54.75.

Si le dollar américain demeure fort par rapport aux devises européennes, la monnaie canadienne a chuté de près d'un demi cent, hier, pour fermer à 83.17 cents américains.

Le discours de M. Ronald Reagan, jeudi soir, n'a pas rassuré les milieux financiers américains et étrangers. Plusieurs doutent maintenant que le président atteigne son objectif d'un déficit budgétaire de $43 milliards.

Si le gouvernement américain devait afficher un excédent des dépenses nettement supérieur, l'impact se ferait sentir au niveau de l'inflation qui commence à peine à diminuer aux USA.

Un taux d'inflation élevé signifiera des taux d'intérêt à la hausse. Les investisseurs chercheront alors des placements liquides à rendement élevé comme c'est le cas présentement avec la popularité des «money market funds». Il s'agit de dépôts dans des institutions financières faits pour de courtes périodes. Le rendement de ces placements est particulièrement élevé.

Évidemment, ces taux alléchants poussent les boursicoteurs à déserter la Bourse qui, à court et moyen terme, n'offre que des perspectives médiocres. Ainsi, les actions d'Exxon ont glissé sous la barre des $30 alors que Mobil recule à $25 seulement.

Si une nouvelle chute devait se produire, il y a de fortes chances qu'un mouvement de correction suive rapidement. Plusieurs spéculateurs verront là l'occasion rêvée de mettre la main sur des valeurs intéressantes à bon prix, ce qui fera remonter les cours.

La perspective de taux d'intérêt élevés a fait avorter la remontée de l'or, qui a perdu $17.50 pour clôturer à US $429.70. Évidemment le métal jaune ne rapporte aucun intérêt à son propriétaire!

Le pessimisme américain s'est étendu aux autres marchés financiers occidentaux. À Londres, au terme d'une semaine difficile, l'indice du *Financial Times* a baissé de six autres points. Cet indicateur n'est qu'à 483 points actuellement. Depuis le mois d'avril, la bourse de la City a perdu 100 points. Les milieux financiers sont moins convaincus maintenant de l'efficacité de la politique monétaire américaine.

De plus, si l'inflation a chuté à 11½% au cours des dernières semaines, le pourcentage des chômeurs britanniques a touché le niveau exceptionnel de 12.4% de la main-d'oeuvre. On redoute les perturbations sociales en raison du manque d'emplois.

La France se remet de l'annonce des nationalisations par le gouvernement de M. Pierre Mauroy. La Bourse a réagi négativement à la conférence de presse du président, M. François Mitterrand. La suppression de la loi sur les plus-values dans sa forme actuelle a été bien accueillie. On craint cependant que les gains réalisés ne soient touchés, ce qui entraînerait la vente des titres boursiers en très grand nombre. L'indicateur de tendance des valeurs françaises a perdu 1.8%, hier.

L'Institut national de la statistique et des études économiques a annoncé que le taux d'inflation, sur une base annuelle, a légèrement progressé, passant de 13.4% en juillet à 13.6% au mois d'août.

Tous les milieux financiers internationaux attendront donc de voir la dégringolade prédit par M. Granville lundi à la Bourse. Si la conjoncture devait continuer de s'affaiblir, les thèses monétaristes seraient sérieusement remises en question. Cette école de pensée veut que, par des taux d'intérêt élevés, les gouvernements freinent la croissance de la masse monétaire. Au Canada, le résultat a été tout le contraire: la réduction de la progression de la masse monétaire a été suivie d'une ascension de l'inflation.

Le gonflement du secteur financier entraînera-t-il une grande dépression?

par Marie-Agnès Thellier

La stagflation n'est rien lorsqu'on la compare avec la grande crise pouvant survenir à n'importe quel moment dans les prochaines années, estime un économiste américain, M. Paul M. Sweezy, qui s'alarme devant l'hyper-expansion du secteur financier.

Le gonflement de la superstructure financière de l'économie montre déjà des faiblesses aux États-Unis avec la dégringolade des prix immobiliers, les difficultés financières des société d'épargne et de crédit qui sont, à la limite de la faillite, et les crises de financement rencontrées par des compagnies telles que Chrysler ou International Harvester.

«Comme à de nombreuses occasions dans l'histoire du capitalisme, la bulle financière gonflante montre des faiblesses qui pourraient provoquer un affaissement et mener à une réaction en chaîne d'effondrement et de panique financière», estime M. Sweezy, qui dirige la revue *Independant Socialism Monthly Review*.

M. Sweezy était l'un des conférenciers invités à donner leur avis sur «La crise économique et sa gestion», lors du colloque de l'Association d'économie politique, qui a commencé hier à l'Université du Québec à Montréal.

«L'une des conséquences (de cette crise) serait de transformer la stagflation des années soixante-dix en grande dépression des années quatre-vingt. Une autre conséquence serait de diviser le monde capitaliste en blocs commerciaux et financiers en guerre», précise l'économiste américain.

M. Sweezy ne peut préciser quand ces «credit crushes» en chaîne créeront une grande dépression. «Les politiques économiques mises en oeuvre par l'administration Reagan accentuent la stagnation et la crise financière, sans aucune préparation à la gestion des conséquences probables», estime M. Sweezy. Il voit cependant un certain espoir dans la manifestation exceptionnelle qui a réuni 300,000 travailleurs, dont une grande partie de Noirs, récemment à Washington.

«Nous sommes actuellement à un point tournant de la situation. La population commence à revenir sur les illusion dont M. Reagan l'a bercée pendant la campagne électorale. Il y aura bientôt un nouveau «jeu» mais on n'en connait pas encore les règles et, bien sûr, on en ignore le score», a conclu M. Sweezy.

Pour expliquer ses prévisions alarmistes quant à l'avenir du système financier, l'économiste cite des statistiques impressionnantes sur l'importance de la dette privée, qui croît beaucoup plus vite que les déficits gouvernementaux. À propos de la sophistication croissante de l'appareil financier, il dit: «cette hyper-expansion est pathologique et prarasitaire, comme le démontre le fait qu'elle se soit développée simultanément et parallèlement à la détérioration de l'économie productive sous-jacente». La fuite-en-avant ne pourra cependant pas durer car le danger augmente avec cette hypertrophie de l'appareil financier.

Le colloque de deux jours aboutira cet après-midi à une table-ronde où MM. Paul M. Sweezy, Marcel Pepin, président de la Confédération mondiale du travail, Marcel Perreault, du Syndicat des postiers du Canada, et Michel Beaud, de l'Université Paris-VIII, donneront leur avis sur «une autre stratégie pour sortir de la crise».

Le colloque réunit principalement des universitaires et des syndicalistes de pensée socialiste. Ce n'est sans doute pas un hasard s'il se déroule deux mois avant la tenue du colloque de la gauche québécoise, qui fera le point sur la situation économique, politique et sociale du Québec, les 20 et 21 novembre prochain. Car, face à l'excès des face à l'excès des politiques économiques menées par Mme Margaret Thatcher en Grande-Bretagne et M. Ronald Reagan aux Etats-Unis, face aussi à tous les dangers qui menacent l'action du gouvernement socialiste en France, les «économistes de gauche» comme les syndicats sont confrontés aux causes et aux conséquences d'une crise mondiale du capitalisme et cherchent une alternative réaliste.

«On trouvera dans le prochain budget libéral (fédéral) une espèce de politique en matière industrielle. Les libéraux veulent ainsi gagner les votes des nationalistes canadiens... et garder le pouvoir encore dix ans», prévoit M. Sid Ingerman de l'Université McGill.

La gauche a été la première à réclamer une politique industrielle canadienne, mais elle ne veut pas d'une politique canadienne qui viserait seulement à donner aux capitalistes canadiens ce qui revenait jusqu'ici aux capitalistes américains. «Devant toute politique industrielle, il faut se demander son but, ses objectifs, à qui elle profite et pourquoi», avertit d'avance M. Ingerman.

«Pour le monde du travail au Canada, une politique industrielle a deux objectifs: lutter pour le plein-emploi et améliorer la répartition du revenu. C'est la position du Congrès du travail du Canada et du Nouveau parti démocratique et on en retrouve certains éléments dans le programme du Parti québécois. Mais la gauche devra trouver un véritable appui auprès de la population canadienne», déclare encore M. Ingerman.

Ce dernier estime qu'il y a un manque de cohérence des politiques économiques fédérales et que cela apparaîtra encore plus cruellement quand la récession fermera la «valve de sécurité» que constitue l'Ouest pour les chômeurs du Québec et des Maritimes. «Une politique économique incohérente a amené le Canada dans une vraie crise économique et sociale... Et depuis 1975, la politique monétariste a montré qu'elle ne fonctionnait pas. Je parie que dans six mois, il sera difficile de trouver quelqu'un qui se déclarera un vrai monétariste...» lance l'économiste de McGill. Il suggère aussi quelques pistes pour un éventuel programme électoral socialiste, susceptible d'attirer le vote populaire... et de diminuer le chômage.

«Le gouvernement québécois pourrait faire davantage pour l'économie québécoise, même si le Québec n'a pas encore d'indépendance politique», estime de son côté M. Gilles Dostaler, de l'UQAM.

Le génie-conseil a besoin d'une stratégie globale de développement, conclut une étude

par André Bouthillier

Même si trois de ses firmes se classent parmi les dix plus importantes au monde, le secteur du génie-conseil québécois stagne depuis déjà cinq ans. La précarité de la situation devrait inciter les gouvernements et les sociétés d'ingénieurs-conseils à élaborer une véritable stratégie globale de développement.

C'est ce que conclut une étude commandée par l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) et l'Association des ingénieurs-conseils du Québec aux conseillers industriels Major et Martin, et dévoilée hier par le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry.

Depuis 1976, la vente des «connaissances technologiques» du génie-conseil québécois n'a pas progressé, indiquent les auteurs de l'enquête. La valeur des honoraires facturés par les firmes a même diminué en termes réels, passant de $450 millions en 1976 à $480 millions en 1980. De plus, le nombre d'employés a baissé de 12,000 à 9,300.

«La période de forte croissance qu'a connue le génie-conseil de 1967 à 1976 correspondait à la réalisation de grands projets au Québec... La fin de ces travaux et une conjoncture économique défavorable ont considérablement ralenti la croissance du génie-conseil de 1976 à 1980. La période euphorique a fait place à une période de transition et d'ajustement», explique-t-on.

Période de transition durant laquelle le génie-conseil s'est tourné un peu plus vers l'exportation. Ainsi, la proportion de ses revenus provenant de projets réalisés à l'étranger a grimpé de 18 à 26%. Quant aux honoraires issus de projets réalisés au Québec, ils représentaient 58% du chiffre d'affaires en 1980, contre 72% en 1976.

L'étude a permi de déceler les principaux obstacles à l'expansion du génie-conseil québécois. Ses auteurs recommandent des remèdes pour chacun d'entre eux:

- les contrats de génie-industriel ne génèrent que 8% des honoraires perçus au Canada et 1% à l'étranger. Les contrats du génie agricole sont également peu nombreux. Or, il s'agit là d'une faiblesse importante. Par comparaison, les projets d'énergie accaparent 31% des honoraires totaux, 34% à l'étranger. Pour y remédier, on propose l'association de moyennes et grandes firmes québécoises avec des ingénieurs-conseils américains ou européens, ou même l'acquisition de firmes étrangères;
- l'importance du génie-maison public (ingénieurs embauchés par les gouvernements et contrats accordés à des sociétés d'État) nuit à la croissance des firmes privées. De 1976 à 1980, les effectifs d'ingénieurs dans la fonction publique se sont accrus de 27%. Le gouvernement devrait donc offrir davantage de contrats au secteur privé. De plus, des sociétés d'État comme Hydro-Québec International devraient tendre à être complémentaires plutôt que concurrentielles;
- le gouvernement canadien n'accorde aucun avantage fiscal destiné à encourager l'exportation de services des firmes canadiennes de génie-conseil. Les auteurs de l'étude suggèrent qu'il permette à la Société d'expansion des exportations d'offrir une assurance taux de change et une assurance inflation dans le cas de projets de grande envergure. Il devrait aussi assouplir le traitement fiscal des revenus personnels des ingénieurs-conseils oeuvrant à l'étranger. Quant au Québec, il devrait tout simplement abandonner son intention de recouvrer les impôts sur les revenus gagnés à l'étranger;
- la formation de consortiums entre ingénieurs-conseils et fabricants, dans le but d'exporter, ne connaît pas un gros succès, le partage de la responsabilité financière causant toujours un problème. À ce sujet, l'étude propose, entre autres, l'aide des gouvernements pour le financement du risque.

L'étude fait aussi des recommandations pour augmenter le potentiel de retombées industrielles issues de biens d'équipement fabriqués à l'étranger, et pour améliorer les relations entre les ingénieurs-conseils et les industriels québécois. Elle suggère enfin que les firmes exportatrices ne se limitent pas seulement à l'Afrique francophone. «Les firmes de taille moyenne auraient intérêt à ne pas sous-estimer les Caraïbes et l'Amérique latine puisque ces marchés sont en pleine expansion dans le secteur des bâtiments institutionnels et du transport en commun», écrivent les auteurs.

L'un des nombreux défis de l'industrie du génie-conseil québécois sera de percer le marché extrêmement difficile de l'Ouest canadien. De 1976 à 1980, la valeur des honoraires perçues dans cette région est passée de 0.5% à 11%, mais en raison de la performance d'une seule entreprise.

AVIS

BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
et
BNP CANADA INC.

LOI SUR LES BANQUES (CANADA)
Article 260

BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) et BNP CANADA INC. donnent par les présentes avis de leur intention de soumettre au ministre des Finances une demande visant à obtenir des lettres patentes les fusionnant en une seule société constituant une banque unique, comme le permet le paragraphe 255(2) de la *Loi sur les banques*.

Le contenu proposé de ces lettres patentes est tel qu'énoncé au projet ci-joint. Le gouverneur en conseil peut cependant déclarer qu'un montant inférieur à celui indiqué dans les lettres patentes est réputé constituer le capital social autorisé de la banque aux fins de la limite imposée à l'actif national de celle-ci.

MONTRÉAL, le 18 septembre 1981.

BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
par Roger Lachapelle
et par Louis Jalabert

BNP CANADA INC.
par Roger Charbonneau
et par Louis Jalabert

PROJET DE LETTRES PATENTES
CANADA

LE MINISTRE DES FINANCES:

À tous ceux qui les présentes verront ou à qui de droit, SALUT:

CONSIDÉRANT QUE l'article 255 de la *Loi sur les banques* dispose que le ministre des Finances peut, avec l'autorisation du gouverneur en conseil, par lettres patentes sous son sceau, transformer une institution financière en banque, fusionner en une banque unique une ou plusieurs banques et une ou plusieurs institutions financières, fusionner en une banque unique plusieurs banques ou fusionner en une banque unique plusieurs institutions financières;

CONSIDÉRANT QUE BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) et BNP CANADA INC. ci-après désignées ont présenté une requête, qui a été approuvée par le gouverneur en conseil, demandant au ministre des Finances d'octroyer des lettres patentes sous son sceau en vue de leur fusion en une banque unique;

SACHEZ QUE le ministre des Finances, en application de la *Loi sur les banques*, constitue par les présentes lettres patentes, à compter du premier jour de novembre mil neuf cent quatre-vingt-un, BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) et BNP CANADA INC. chacune d'elles ayant son siège social au bureau 3500, La Tour de la Bourse, Place Victoria, ville de Montréal, province de Québec, Canada, en une personne morale sous la raison sociale: BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA), ci-après appelée "la banque";

SACHEZ EN OUTRE qu'il est ordonné et déclaré ce qui suit:

1. Les personnes suivantes seront les premiers administrateurs de la banque:

Pierre Ledoux, Paris, France, citoyen français, banquier;
Roger Charbonneau, Ville Mont-Royal, province de Québec, citoyen canadien, administrateur;
Édouard Finot, Paris, France, citoyen français, banquier;
François Hecker, Neuilly, France, citoyen français, banquier;
Louis Jalabert, Montréal, province de Québec, citoyen canadien, banquier;
Arthur Labatt, Toronto, province d'Ontario, citoyen canadien, dirigeant d'entreprise;
Roger Lachapelle, Cartierville, province de Québec, citoyen canadien, dirigeant d'entreprise;
Pierre Laurin, Outremont, province de Québec, citoyen canadien, administrateur et universitaire;
Paul Henry O'Donoghue, Toronto, province d'Ontario, citoyen canadien, dirigeant d'entreprise;
Emmanuel Philippon, Neuilly, France, citoyen français, banquier.

2. Le capital social autorisé de la banque sera de quatre-vingt-cinq millions de dollars (85 000 000$), réparti entre les catégories suivantes comprenant chacune des actions dont le nombre et la valeur nominale sont indiqués:

6 700 000 actions catégorie A d'une valeur nominale de 10$ chacune;

3 000 000 actions catégorie B d'une valeur nominale de 6$ chacune.

3. Le siège social de la banque est fixé à Montréal, province de Québec.

4. L'annexe B de la *Loi sur les banques* est modifiée par l'adjonction de ce qui suit:

Form(s) of name of Bank
Dénomination(s) de la banque: BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)

Authorized capital:
Capital social autorisé:

Class **Catégorie**	Number of shares **Nombre d'actions**	Par value **Valeur nominale**	Authorized capital **Capital social autorisé**
Class A **Catégorie A**	6 700 000	10$	85 000 000$
Class B **Catégorie B**	3 000 000	6$	

Head office of the Bank:
Siège social de la banque: Montréal

5. La banque est réputée avoir eu des registres des dividendes et des gains ainsi que des charges d'intérêt annuelles identiques, pour la période commençant le 24 novembre 1961 et se terminant le jour précédant immédiatement la date d'entrée en vigueur mentionnée aux présentes, aux registres des dividendes et des gains ainsi qu'aux charges d'intérêt annuelles des requérantes BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) et BNP CANADA INC. établies sur la base de leurs comptes consolidés.

FAIT sous mon sceau et ma signature à Ottawa, etc.

Au village

500 à 20 000 pieds carrés d'espaces à bureaux à louer qualité A-1, 10,50 $ le pied carré

• accès facile, tous les bureaux sont au rez-de-chaussée • environnement calme • près des grands axes routiers • bien desservit par les transports en commun • des locaux climatisés, à l'épreuve du feu, moquette comprise • stationnement • système de surveillance 24 heures par jour • salle disponible pour conférence • restaurant et boutiques

Renseignement : (514) 252-4970

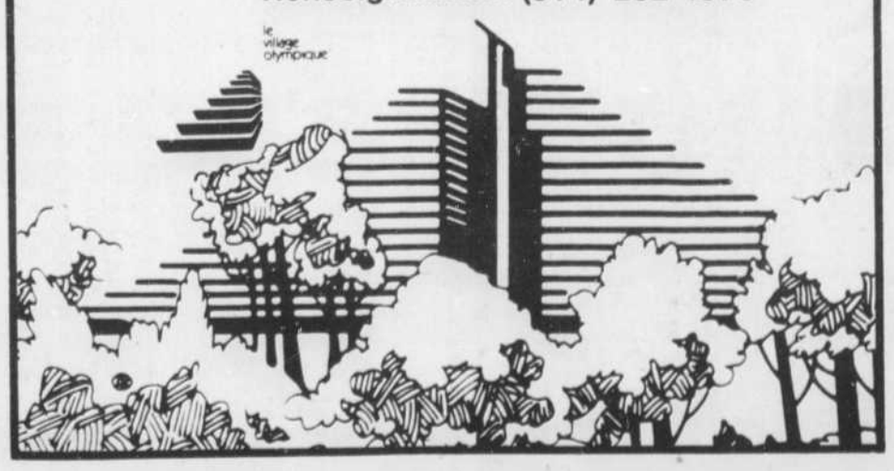

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

McIntyre perd $6.50

Sombre journée, hier à la Bourse de Toronto. Les cours se sont effondrés et l'indice composé marquait en clôture une baisse de 84.09 points, à 1812.48.

Tout le marché a battu en retraite, celui des hydrocarbures faisant une chute de 298.7 points à 3256.12 et se retrouvant ainsi à son plus bas niveau depuis le 9 novembre 1979.

Le volume traité comprenait 9.01 millions d'actions. Les valeurs à la baisse ont enterré celles à la hausse (567 à 63) et 177 campaient sur leurs positions.

Parmi les industrielles, BP Canada perd 3 3-4 à $32, Hudson's Bay Oil and Gas 3 3-8 à $34 5-8, Falconbridge Nickel 3 à $72, Reitman's Canada A 3 à $20 et Murphy Oil 2 5-8 à $19 7-8.

Dans le secteur des mines, McIntyre Mines cède 6 1-2 à $35 1-2, Brenda Mines 4 à $12 et Carolin Mines 3 5-8 à $15 5-8.

Côté pétrole, PanCanadian Pete abandonne 5 1-4 à $70, Francana Oil and Gas 3 à $14 et Canadian Reserve Oil and Gas 3 à $15 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	6300	$20	19⅜	19⅜	−1⅛
AbtiPrce	z110	$20⅜	20⅜	20⅜	
Abitbi10	390	$38	38	38	
Acklands	7000	$14½	14⅜	14⅜	− ¼
AdanacM	400	120	115	115	
Advocate	1000	36	36	36	+ 1
Agassiz	1000	71	71	71	− 4
AgnicoE	23550	$10½	10⅛	10¼	
Akaitcho	5100	100	90	90	−10
Albany	20500	100	90	90	−10
AltEnergy	24952	$16⅞	15	15⅜	−1⅜
AltaNat	900	$25	25	25	
Alcan	52646	$28¼	28	28⅜	− ½
AlgoCent	181	$16½	16½	16½	+ ⅛
AlgomaSt	16825	$42½	41½	41½	− 1
Alum3rdp	500	$20¾	20½	20½	− ¼
AmEagle	17025	300	245	275	−25
AmLeduc	51200	45	41	41	− 2
AndresWA	810	$11½	11	11	+ ⅜
AngCT 265	200	$19⅜	19⅜	19⅜	−1⅛
AngDGld	1000	80	80	80	− 5
AngUDev	3000	118	118	118	+ 1
Anthes	1600	250	250	250	−10
Aquitaine	3187	$73⅜	73½	73⅜	
Argosy	1600	35	35	35	
Argus	606	375	375	375	−25
ArgusBpr	100	$18	18	18	− ½
ArgusCpr	1475	450	375	375	−100
Asamera	22700	$11⅜	9¾	10	−1½
Asbestos	2300	$37	35	35	− 2
AscoPorc	4333	420	350	400	−20
Astral	8600	350	330	350	+25
Atco I	17600	$8¾	8¼	8¼	− ½
Atco II	17400	$8½	8⅜	8⅜	− ⅜
AtlCCop	4000	95	90	90	−13
AtlasYk	23000	67	65	66	− 4
Atlasw	13000	13½	13	13½	
Augmitto	9900	205	170	185	−25
AtoHardA	2200	$11¾	11½	11½	− ¼
BCSugarA	2000	$18	17½	17½	− ½
BCSugarP	500	$9	9	9	
BPCan	38405	36	30	32	−3¾
Bachelor	5200	405	370	370	−45
Bakertalc	7800	36	33⅛	35	− 1
BanisterC	100	465	465	465	−10
BankBC	2725	$40½	40	40	− 1
BankMtl	30509	$26½	23½	23½	−1½
Bk Mtl 285	4875	$26⅜	25½	25½	− ⅜
BankNS	48210	$24⅜	24¼	24¼	− ⅜
Bankeno	200	$7½	7½	7½	
Bary Expl	39500	11	9	10	− 2
Basic Res	11901	$5⅞	5¼	5½	− ⅛
Baton A	500	$7	7	7	+ ¾
Baton B	800	$7	7	7	
Becker Bp	8400	$14⅜	14½	14½	− ⅛
BeliCanad	80504	$17½	17¼	17⅜	− ⅛
Bell2.28	z50	$25¾	25¾	25¾	
Bell1.80	1300	$14⅜	14¼	14⅜	
Bell1.96	2300	$20½	20½	20½	− ¼
Bell2.05	6150	$17⅜	17⅜	17⅜	− ⅜
BighartOG	7700	400	350	350	−50
BlHawk	1000	25	25	25	
BlackPhot	700	$21¾	21	21	−1½
Blackwod	500	315	315	315	− 5
BlakeRes	3100	$5	450	470	
Bluesky	15200	$5¾	445	450	−75
Blueskypr	100	$5	5	5	− ½
BombdrA	695	$11½	11	11	
Bonza O	36323	430	355	375	−40
BonanzaW	29200	8	7	8	+ 1
BowValy	80000	$16¼	14⅛	15	−1½
BowVly7	4575	$60	59	59	− 3
Bow Vly R	9300	$6⅞	6½	6¾	− ⅛
Bralor Res	21015	$12¼	11¼	11¼	−1⅛
Bramalea	8503	$7⅜	7⅜	7⅜	
BrascanA	5400	$25¼	24⅜	24⅜	−1¼
BrascanB	600	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅜
Brscn1981	1500	$21½	21½	21½	− ¼
BrendaM	1600	$16	12	12	− 4
BrightA	100	$13	13	13	
Brinco	15700	$6⅛	5¾	5¾	− ¼
BruddCan	1000	$5⅞	5¾	5¾	
BCFP	203900	$13¼	12¾	12¾	− ½
BCFPpr	z20	$26¼	26¼	26¼	
BCRIC	59550	380	350	350	−20
BC Phone	6421	$14½	14½	14½	
BCPh4½p	100	$33	33	33	+ ⅞
BCPh4.84	100	$8¾	8¾	8¾	
BCPh5¾p	z50	$43	43	43	
BCPh6pr	z16	$42¾	42¾	42¾	
BCPh6.80	100	$12½	12½	12½	
BCP10.16p	z79	$17⅜	17⅜	17⅜	
BroulReef	13700	108	95	100	− 5
Brunswk	9500	$12	11⅜	11¾	− ¼
BuddCan	1000	$5⅞	5¾	5¾	
CCYachts	120	465	465	465	−15
CAE	32950	$7⅜	7	7¾	− ½
CCLInd	718	$6½	6¼	6¼	− ½
CME Res	7700	90	85	85	− 2
CadFrv	8850	$11½	11	11	− ⅜
Cad Frv A	4570	$5⅝	5½	5½	− ⅜
CalvrtDA	650	450	400	400	−80
CalvrtDB	550	475	475	475	−25
Calvert	13600	80	75	75	
Camchib	7800	475	410	410	−65
CamelOG	3000	470	460	460	−20
Camflo	3100	$24½	22	24½	
CampRL	95435	$20¾	18⅜	19¼	− ¾
CampRes	6817	$8½	8	8	− ⅜
Campeau	5500	$11¼	10	11¼	+ ½
Camreco	5000	150	145	150	+10
CanCem	2000	$12	12	12	
Can2p	1300	$12¾	12¾	12¾	− ⅜
CDC	20620	$10½	10¼	10¼	− ¼
CDCprB	4250	$108	104	104	
CDC1980	44442	$16¼	15⅝	15⅞	− ¼
CNorWest	12572	$31	29	29	− 2
CanPEnt	27346	$20	18⅜	19	− 1
CanPerm	913	$35	35	35	
CPerm6¼	250	$41¾	41¾	41¾	
CS Pete	14100	$6⅜	6	6⅛	− ½
CanTrust	3555	$28	27½	27½	− ¼
CTrust7¼	1230	$20⅞	20½	20½	− ¼
CTung	100	$20	20	20	−2¼
Canadex	21000	230	200	210	−20
CdnArrow	2000	58	51	51	− 9
CCManY	2200	$11½	10½	10½	
CCurtis	4500	97	92	92	− 8
CG Invest	312	$20⅜	20¼	20¼	− ¾
CIBKCom	9985	$26¾	26	26	− ⅜
CIBC250p	4651	$19¾	19	19	− ¾
CIBC2.05p	10200	$20½	20	20	− ½
CIBCw	12600	$5⅞	5⅜	5⅜	− ¼
CLencour	2000	24	24	24	− 1
CMarconi	500	$23⅞	23½	23½	− 1
CNatR	18500	$11½	9¼	9⅜	−1¾
CNat8.50	300	$23¾	21	21	−2¼
COcdental	4000	$11¾	10¾	10¾	−1⅛
COcdntl p	400	$19¼	18½	18½	− ¾
CPLtd	58839	$43	41¼	42	−1½
CPL Ap	300	$7¼	7¼	7¼	
CReserve	5000	$18½	15	15½	− 3
CdnTire	225	$29½	29½	29½	− ½
CdnTireA	3223	$31½	31¼	31¼	− ½
CU 10¼	1000	$18⅜	18¼	18¼	
CUtil9.24	100	$15⅞	15⅞	15⅞	− ⅜
CUtil2ndE	200	$18	18	18	− 3
Canbra	100	$7¼	7¼	7¼	− ½
Canray	21200	70	50	51	−16
CanronA	6875	$16¾	16	16	− ¾
Canuc	11600	105	95	99	− 6
Canusa	4500	255	235	255	+10
Canusaw	600	75	75	75	
CnwstFinp	100	$19	19	19	− ⅛
Cara	1800	$5¼	5⅛	5⅛	− ⅛
CaraA	300	$5½	5½	5½	− ¼
CarlOK	17400	$5	460	475	−25
CarlAp	175	$16	16	16	− ½
CarlBp	292	$18	18	18	− 1
CarmaA	10300	$10¾	9¾	9¾	− ¼
Carmacvp	4400	$13¾	12½	12½	−1½
Carolin M	30290	$18½	14¾	15⅜	−3⅛

MONTRÉAL

Provigo glisse à $10

La Bourse de Montréal est tombée hier à son point de clôture le plus bas cette année, l'indice composé faisant une chute de 11.59 à 293.97 alors que onze des douze secteurs du marché perdaient du terrain. Un important volume d'affaires a cependant été traité: 1,086,542 actions comparativement à 694,737 la veille.

Une fois de plus les pétroles ont encaissé les plus lourds revers: moins 41.25 à 507.30. BP Canada perd 3 1-2 à $32, Hudson's Bay Oil and Gas 3 1-4 à $36, Texaco 2 1-2 à $24 1-2, Total Petroleum A 2 1-4 à $26 1-4, Total Petroleum 2 1-8 à $13, Husky 1 7-8 à $10 1-8, Imperial Oil A 1 5-8 à $25 3-4 et Gulf 1 5-8 à $18 3-8.

D'autre part, les industrielles perdent 14.17 à 310.21, les bancaires 9.70 à 326.45, les services publics 4.97 à 220.95 et les papetières 2.79 à 198.16.

On dénombre 10 valeurs à la hausse, 129 à la baisse et 33 inchangées.

Seagram Corp. perd 2 5-8 à $54 3-4, Genstar 2 1-4 à $25, CP Ltd 2 1-8 à $41 1-2, Mitel Corp. 2 à $26 1-2, Bow Valley Industries 1 3-4 à $15, Maclean-Hunter X 1 5-8 à $9 1-8, Provigo 1 1-2 à $10 1-8 et CP Enterprises 1 1-2 à $18 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AbtiPrce	150	$20½	20½	20½	+ ½
Alcan	23112	$28¾	28⅛	28⅜	− ⅜
Aldona	555	59	59	59	
Algoma	160	$41	41	41	−2
AmcaInt	6300	$20	19½	19½	−1
Asbestos	200	$36	35	35	−2
Astral	500	330	330	330	−120
BC Phone	1200	$14½	14½	14½	
BP Can	3200	$35	30	32	−3½
BMercan	200	$16¾	16¾	16¾	− ⅛
BqueMtl	4245	$24⅞	23¾	23¾	−1⅛
BMOA	500	$26⅛	26	26	−1¼
BankNS	3602	$24½	24¼	24¼	− ¼
BEpargn	130	$13¼	13¼	13¼	− ¼
BqueNat	3660	$10½	10	10	− ⅜
Bq Nat A	1100	$22¾	22½	22¾	−1¼
BqRoyale	7352	$25¾	25	25	−1⅛
BatonA	56500	$7	7	7	+700
BellCan	11983	$17⅜	17¼	17¼	− ⅛
Bell pr G	700	$20½	20½	20½	
Bell pr H	600	$17⅜	17½	17½	
BombA	1201	$11⅜	11	11	− ½
BombB	966	$10½	10½	10½	
Bow Val	2500	$16	14½	15	−1¾
Brinco	400	$6	6	6	−1½
CAE Ind	3150	$7⅜	7⅜	7⅜	− ⅜
CdaCem	300	$12	12	12	− ⅛
CDevlp	120	$10¼	10¼	10¼	− ¾
CDC.PR.C	350	$15¾	15¾	15¾	− ½
CFound	100	225	225	225	−25
CImpBank	1034	$26¼	26	26⅛	− ⅛
CImpPr	800	$20½	20¼	20¼	− ⅜
Cd ImpWt	700	$5¾	5¾	5¾	− ⅛
CPLtd	15150	$42¾	41½	41½	−2⅛
CapitalDyn	500	275	275	275	−25
CarlOk	810	$5½	5	5	− ¼
Celanese	1500	$9¾	9½	9¾	− ¼
CentDyn	3800	95	80	85	−15
Cominco	565	$54½	54½	54½	− ½
Comterm	6025	330	310	310	−20
C Bath A	8175	$20½	19⅜	19⅞	− ⅜
Consoltex	1800	400	400	400	−25
DalcoPet	100	225	225	225	−140
DofascoA	1700	$40¼	40¼	40¼	− ¼
DomeCda	13120	$57⅛	490	5⅛	− ⅜
DomeMns	1300	$23¼	22¼	22¼	−1⅜
DomePet	258710	$13¼	11¾	12	−1⅜
Domtex	12202	$16¼	16⅛	16⅛	− ⅜
Domtar	600	$23¾	23½	23½	− ¾
DrumcallA	100	$13	13	13	
MinestM	500	375	375	375	
En P Met	1200	455	455	455	−45
EnePreA	2600	75	75	75	−5
EntrepCP	2409	$19¾	18½	18½	−1½
Francana	500	$14	14	14	−2¼
GazMetr	1100	490	490	490	−10
Genstar	3800	$26	25	25	−2¼
GstarC	100	$26	26	26	−6
GmaLee	500	$9⅝	9⅝	9⅝	− ⅜
GLForest	100	$71	71	71	−6
GulfCan	51190	$19¾	18	18¾	−1⅜
HirWikr	10275	$22¼	20⅞	21	−1⅛
H Wikr D	700	$18¾	18¾	18¾	−2¼
H Bay MS	300	$23¼	23	23	−1¼

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $515.55 (offre) et $525.40 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $10.31 (offre) et à $11.21 (demande).

■ Voici les cours de l'once Troy d'or à la fermeture hier des principaux marchés mondiaux, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de la veille:

Londres: $446.75 ($447.50); Paris: $522.89 ($519.42); Francfort: $452.99 ($458.97); Zurich: $449.50 ($448.50); Hong-Kong: $457.91 ($449.28).

BAKELITE

DIVISION DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Yves Paré, ing.

Denis Côté, ing.

Lionel Borenstein, ing.

Don Taylor

Suite à l'acquisition récente des actifs de **FLINTKOTE** à Ville St-Pierre, Québec, M. Alex Glassman, ing., M.B.A., Président, est heureux d'annoncer les nominations de Yves Paré, ing., au poste de Vice-Président et Directeur Général, Denis Côté, ing., au poste de Vice-Président, Production et Distribution, Lionel Borenstein, ing., au poste de Directeur Technique, et Don Taylor au poste de Gérant des Ventes.

Avec cette nouvelle usine, **BAKELITE** est maintenant impliqué dans la fabrication et la distribution des matériaux de construction. **BAKELITE** est également un important manufacturier canadien de résines phénoliques, de formaldéhyde et de matériaux pour moulage avec usines à Belleville, Ontario et Toledo, Ohio.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Celanese	25225	$97⅛	9½	9⅝	− ⅛
Celan175p	100	$12¾	12¾	12¾	− ¼
CIFundA	385	$8⅛	8	8⅛	+1⅛
CentPat	2000	420	420	420	− 5
CentriTr	2650	$8¾	8½	8¾	− ¼
Ceres Res	8010	290	260	260	−35
Chnclr	21800	200	180	180	−18
CharterOl	100	120	120	120	+10
Cherokee	6100	485	460	460	−65
ChibKay	23500	22	19	19	− 3
ChieftanD	5565	$17½	16½	16¾	−1½
ChieftanB	300	$46	46	46	− 2
Chrysler	1350	$5⅝	5½	5½	− ⅛
CHUM	1064	$15	14⅞	14⅞	− ⅜
CHUMB	500	$13	13	13	
Clarion	11750	375	275	300	−90
Coastal	100	$10	10	10	
CoastalA	1000	400	400	400	−100
Cockfield	20000	435	435	435	
CohoA	1700	$8¼	7½	7½	− 1
Coin Lake	1600	45	45	45	− 6
Cmplx	1800	110	110	110	
Comiesa	6500	80	70	70	−15
Cominco	9656	$54½	53½	53½	−1½
ComincoA	200	$19¾	19¾	19¾	
ComrclOG	17200	124	100	120	+ 4
Cmplg	100	$9¾	9¾	9¾	−¼
Comtech	900	400	400	400	
ConduitA	500	250	250	250	−25
Coniagas	14600	175	150	155	−20
ConBathA	7168	$20½	19¾	19¾	− ⅞
ConBathp	550	$11⅝	11⅝	11⅝	− ½
ConFandy	14360	230	225	225	−12
ConCopper	6000	34	27	27	−14
CDurham	44200	177	140	150	−30
C Marben	7500	82	75	75	− 7
Cons Pipe	400	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Cons Prof	16100	140	105	115	−30
CRambler	4200	430	420	420	−10
CSummit	4500	41	35	35	− 5
Consoltex	2000	405	400	400	− 5
ConDistrb	1147	$6⅞	6⅞	6⅞	
Con Gas B	200	$39	38	38	− 5
Con Glass	1100	$15½	15¼	15¼	− ¼
ControlF	750	310	310	310	
Conventrs	3400	$8¾	7⅞	8	− ¾
ConwestA	500	415	400	400	−25
ConwestB	27975	350	350	350	
CooperC	200	$6	6	6	
CopFields	9200	$12¾	12⅛	12⅛	− ⅞
Corbyvt	2500	$22½	22	22	− ¾
CFalconC	23350	$10	9⅛	9⅜	− ⅜
CosekaR	25900	$11⅞	11¼	11¼	− ¾
Coseka 7p	4450	$7	6½	6½	− ¾
CostainLtd	1150	$8⅞	8⅞	8⅞	
Courvan	3100	52	50	50	− 5
Craigmt	2900	255	250	255	+ 5
CrainRL	1400	$12⅛	11½	11⅝	− ⅜
Crestbrk	500	$37½	37½	37½	
CrwnLife	200	$99	99	99	−2½
CrwnTrst	200	$16	16	16	
Crown 8¾	100	$12½	12½	12½	
CZelrbaA	4900	$24¼	24	24	− ¼
Cullaton	4909	$11⅛	9⅝	9⅝	−1⅜
CuvierM	2000	40	40	40	
Czar Res	19797	$6⅛	5¼	5⅜	− ⅜
Czar Wt	8500	76	51	51	−18
DRGA	1000	$6½	6½	6½	
Dalco Pet	5800	235	200	215	−35
Dale-R pr	200	$5	5	5	
Daon Dev	22180	$6	5⅝	5⅝	− ⅜
DaonA	900	$5	490	5	
Daon 8⅝p	4000	$5⅜	5	5	− ¼
Daon 9½p	3500	$6⅛	6	6	
DejourMn	40500	50	30	40	− 8
DEIdona	20800	100	86	90	− 9
Delhi Pac	45600	48	33	35	−14
Denison	20555	$30¼	27	27½	− 3
DicknsnA	3384	400	330	330	−90
DicknsnB	4233	350	305	310	−35
Digtech	2316	$5	450	450	−87
Discovry	7200	165	135	140	−25
DistTrA	1000	360	350	350	
DofascoA	23405	$40½	40	40	− ½
Dfs 235	7600	$18	17¾	17¾	− ¼
Dofascowt	3240	$8	7¾	7¾	− ¼
DomanI	8300	$5¼	5	5	− ½
DomeC	214800	$5⅜	485	5⅛	− ¾
DomeMine	31513	$23¾	21¾	22	−1¾
D Pete	728436	$13½	11¾	12	−1⅞
DPeteAp	2100	$12	11¾	11¾	− ¼
DPeteBp	200	$12	12	12	
DCitrus	500	$5⅜	5⅜	5⅜	− ⅛
DExplor	28100	$5	60	60	−10
DomStore	4472	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
D Textie	4201	$16¼	16⅛	16⅛	− ⅛
Domtar	16324	$24⅛	23½	23⅝	− ⅜
Domtar pr	100	$7	7	7	+ ½
Dr McC A	11875	$13¼	13	13	
Dr McC B	107	$13	13	13	
DrumndP	27900	310	245	290	−20
Dunraie	6800	85	80	80	−15
DuPontA	914	$25¾	25½	25½	− ¼
Dylex L A	1100	$14	13¼	13¼	− ¾
Dynamar	79200	298	275	280	− 5
EstMirtic	500	375	375	375	− 5
EastSul	100	245	245	245	−20
EchoB300	4000	$15	14½	14½	− ⅞
Echo1986w	1700	470	450	455	−10
Echo1987w	1750	430	380	380	−45
Echo1988w	850	425	400	400	−25
Echo1989w	650	435	410	410	−25
EgoRes	38700	61	52	53	− 7
EicthomX	2775	$12¾	12¼	12¼	− ½
EicthomY	3150	$12¾	11¾	11¾	− 1
Electhomp	100	$54½	54½	54½	
Elks	10400	160	135	160	+15
Emco	850	$13⅛	13	13	− ⅛
EnrgyRes	500	80	80	80	−10
Extndcar	1100	$10½	10	10	− ½
Extd A	1300	$10½	9¼	9¼	−1¾
FCA Intl	3200	$5⅞	5¾	5¾	− ⅛
Fibrg Nik	2955	$7⅝	70	72	− 3
FathmOcn	100	125	125	125	− 5
FedIndA	2900	$11¼	11	11⅛	+ ⅛
FidelityTrp	200	$11	10⅞	11	+ ⅜
Finning A	500	$9½	8½	8½	− 2
Finning B	1800	$10	10	10	
FiranGndl	900	140	131	131	− 9
FCalgary	12550	170	150	160	− 5
FCalgpryp	700	$7½	6¾	6¾	− ¾
FCtyTrB	500	$6½	6½	6½	
FCtyTrD	1193	$6½	6½	6½	− ¼
FMar	1100	170	165	165	− 5
Foodex p	2116	395	395	395	
FordCnda	255	$48¾	48¾	48¾	− ¼
Francana	27350	$16⅞	13⅛	14	− 3
Fraser	100	$18	18	18	− 1
GM Res	26565	300	280	285	−15
GSWCIA	200	$5⅞	5⅞	5⅞	− ⅛
Galveston	8300	190	175	180	−20
Gane	5500	180	120	125	−55
GazMetr	200	$5½	5⅛	5⅛	+ 22
Gaz5.40p	100	$38½	38½	38½	− ½
Gaz5½p	100	$39	39	39	
GDistrbA	1600	$13	13	13	− ¼
GDistrbw	3350	$5¼	5	5	− ¼
GMC	160	$50⅞	50⅞	50⅞	−1⅛
Genstar L	27205	$26	25	25½	− ¾
Gnstar2.35	3850	$26⅜	25½	26	− ¾
Geocrude	10300	250	220	240	−20
GiantYk	2600	$14	13½	13½	− ⅜
Gibraltar	12525	$7½	6¼	6¾	− ⅜
GoldaleA	5300	380	330	340	−50
GoldundM	29800	94	91	92	− 1
GraftGA	200	$13½	13½	13½	
Grandma	16450	$9⅜	9¼	9⅜	− ¼
GL Nickl	3000	69	51	69	+19
GL Forest	2500	$73	71	71	− 2
GtWLife	90	$245	245	245	
GWSteelA	2000	$6	6	6	− 1
GWestwt	700	125	125	125	− 5
Greyhnd	594	$16⅜	16⅜	16⅜	− ⅜
Guar Trst	245	$8	8	8	
GuardCap	600	$10¼	10¼	10¼	− ⅜
GulfC	312434	$19⅞	18	18½	−1⅜
Gulfstrem	35168	$5⅞	5¼	5¼	− ⅜
Gulfstrmw	1000	125	125	125	−10
HCI HldgA	7550	$8¼	7¾	8	− ¼
HCI HldgB	7450	$8	7¾	7¾	− ½
HCI Hldw	12800	165	160	160	−25
Haley	12500	440	365	390	−45
Halifax D	500	280	280	280	
H Group A	1000	$5	5	5	− ⅛
Hardee	7300	60	58	58	− 2
Hard Crp A	19000	235	230	230	− 5
Hard CrpC	500	201	201	201	−14
HarrisA	400	$5½	5½	5½	− ½
HarrisB	400	$5¾	5¾	5¾	+ ¾
HWood	1760	150	140	150	
Hatleigh A	1000	355	355	355	−20
Hawker	19400	$10¾	9½	10	− 1
Hawkerpr	25	$40¼	40¼	40¼	
HayesD	2623	$7⅞	7¾	7¾	
Heritage	400	$14½	14½	14½	− ⅛
Highwood	200	205	200	200	+15
Hollinger	1710	$30	29¾	29¾	− ¼
HowdnDH	1100	$11½	11½	11½	
H Bay Mng	4960	$23½	23	23	− ¾
H Bay Co	6476	$21¾	21	21	− 1
HBC pr	1345	$11¾	11¾	11½	+ ⅛
HBOG	150355	$37½	34½	34⅝	−3⅜
Hu-Pam	500	50	50	50	− 1
Husky Oil	71015	$11⅞	10	10½	−1½
Husky Apr	520	$31	31	31	−2¾
Hydra Ex	7980	55	45	45	− 6
IAC	39766	$7⅜	7⅛	7⅛	− ½
IU Intl	8500	$14⅜	14	14	− ¾
Imasco	2260	$33¾	33	33	−1¼
ImascoAp	600	240	200	200	−60
ImascoBp	7500	$34⅞	34	34¼	− ½
Imp Life p	z100	$23½	23½	23½	
IOil A	101331	$26⅞	24½	26⅛	−1¼
ImpOilB	z3	$27	27	27	

au jour le jour

■ Rexfor achète

Une filiale de Rexfor, la Scierie Béarn, a fait l'acquisition de 51% des actions de Cèdre Fabre Inc. et de 50% des titres de la compagnie Temflex, à Ville-Marie, au Témiscamingue. Dans le premier cas, la coopérative forestière du Témiscamingue et des citoyens de Fabre, au Témiscamingue, demeurent actionnaires à 49%. Il faudra réparer l'usine pour améliorer sa production. Dans le cas de Temflex, cette entreprise avait été achetée par Tembec au mois d'avril dernier. Pour des raisons inconnues, Tembec décide aujourd'hui de vendre la moitié des actions à la société d'État québécoise. Rexfor détient environ 11% des actions de Tembec.

■ Tricofil liquide tout

En tant que créancier hypothécaire, la Société d'investissement Desjardins procédera à la vente de toutes les installations de production de Tricofil, qui a cessé ses activités il y a quelques semaines pour préparer une éventuelle relance. Selon le président de Tricofil, M. Jean-Guy Frenette, il sera impossible de connaître avant plusieurs semaines le résultat de la vente de cet équipement. Le plan de relance serait établi au cours du mois de décembre.

■ Biron ne démord pas

Dans une lettre au ministre fédéral de l'Industrie, M. Herb Gray, le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Rodrigue Biron demande à Ottawa de suspendre son programme de remises douanières aux fabricants d'automobiles tant que le Québec n'aura pas sa part de cette industrie au Canada. La requête de M. Biron est également signée par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, le directeur québécois des Travailleurs unis de l'automobile, M. Claude Ducharme, et le nouveau président de la Chambre de commerce de Montréal, M. Serge Saucier. Québec veut ainsi renverser la décision fédérale de financer la compagnie Volkswagen dans son implantation en Ontario. Une lettre avait été adressée la semaine dernière à M. Trudeau.

■ 14.3% de Noranda

La firme Resources Brascade achètera 14.3% des quelque 70 millions d'actions ordinaires qui ont été déposées dans le cadre de son offre de $40 l'action pour une tranche de 10 millions d'actions. Le paiement sera fait le 7 octobre. À la Bourse, les actions sont tombées à $23. Au mois de juillet, les grands patrons de Noranda ont vendu des blocs importants à $32 pendant les négociations avec Resources Brascade, une association entre Brascan (70%) et la Caisse de dépôt et placement (30%).

■ Le câble coûtera $9.75

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a donné le feu vert à une majoration tarifaire demandée par Cablevision Nationale. Les abonnés des régions de Montréal et Québec, ayant accès au service de 27 canaux, paieront $9.75 à compter du mois prochain. Cette augmentation, qui touchera la majorité des 400,000 clients de Cablevision Nationale, permettra à cette entreprise de retrouver le chemin de la rentabilité.

■ Une intervention québécoise

Deux chercheurs de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec se sont vus décernés un certificat à Chicago par la revue *Industrial Research*. MM. Guy Bélanger et Gilles Missout ont mis au point un mécanisme qui permet d'identifier la présence d'hydrogène dans les transformateurs ce qui révèle l'existence de défectuosités dans les appareillages. Cet analyseur est maintenant commercialisé par la firme Syprotec, de Dorval, sous le nom Hydran 201. C'est la seule invention canadienne qui a été sélectionnée en 1981.

■ En raccourci

La firme montréalaise **FCA International,** la plus importante entreprise de recouvrements de créances au monde, a haussé ses profits de 55% au cours du dernier exercice. Les gains par action ont atteint 87 cents... La multinationale américaine **Westinghouse** a reçu $388,000 du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce pour moderniser son usine d'ampoules de 40, 60 et 100 watts, située à Trois-Rivières. L'investissement total de $4.3 millions maintiendra le travail de 500 personnes sans créer de nouveaux emplois... Une firme pétrolière, **Ranchmen's Resources** est devenue la 28e entreprise à inscrire ses actions à la Bourse de Montréal en 1981... La **Corporation de développement du Canada** a ajouté trois administrateurs de Vancouver et de Calgary à son conseil d'administration... Le projet **Alsands** pourrait être suspendu indéfiniment si aucun accord n'est trouvé d'ici la fin de l'année, a menacé un porte-parole de Shell Canada... La Corporation des exportations du Canada doit renégocier un prêt de $129 millions à l'Argentine pour le paiement d'une **centrale Candu** qui n'est pas encore complétée... **Mobil Oil** veut vendre deux de ses filiales d'exploration pétrolière canadienne... Les profits de la **Banque d'Épargne** demeurent stables au dollar près... Les entreprises riches pourront bientôt être atteintes par l'interurbain sans qu'il n'en coûte un cent à ses clients; **Bell** inaugurera bientôt son service de renvoi automatique des frais d'appels interurbains... **Suipetro,** le nouvel associé de Power Corp. dans le pétrole vient d'ouvrir un bureau d'exploration minière à Rouyn. La firme albertaine a signé une entente avec Darius Gold Mine pour le développement d'une propriété aurifère.

Michel Nadeau

Un bon conseil

Faites de l'exercice

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

Mise en garde de la Régie du logement

Les loyers progresseront plus vite que les salaires

par André Bouthillier

M. Claude Chapdelaine

Les locataires devront apprendre à réduire leurs exigences et à sacrifier d'autres biens pour consacrer une plus grande partie de leur salaire à leur logement.

Président d'un organisme de contrôle gouvernemental qui doit, en principe, améliorer le sort des locataires et rendre plus difficile les hausses de loyers, M. Claude Chapdelaine reconnaît que la Régie du logement ne pourra plus s'opposer à des augmentations plus substantielles des mensualités versées aux propriétaires.

«Les hausses des loyers seront certes supérieures à celle des revenus au cours des prochaines années. Si les locataires ne changent pas leurs habitudes de vie, ils risquent d'éprouver des difficultés», a expliqué M. Chapdelaine au cours d'une entrevue accordée au DEVOIR afin de tracer un bilan préliminaire de la première année d'existence de la nouvelle Régie du logement.

Mais il se refuse à croire que le Québec vivra une crise de logement comme le démontrerait un document confidentiel de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), dont les grandes lignes ont été dévoilées récemment dans un quotidien montréalais. S'il est vrai que la hausse des taux hypothécaires, l'augmentation des coûts de construction domiciliaire, des coûts d'entretien et de chauffage des immeubles, ainsi que la réduction du taux de vacance de logements, auront un effet inflationniste important, M. Chapdelaine juge alarmiste les prévisions de hausses de loyers de l'ordre de 50 à 100%. À son avis, il serait plutôt plus juste de parler de hausses annuelles variant, en moyenne, entre 15 à 25%.

À titre de comparaison, la moyenne des hausses de loyers recommandées par l'ordinateur de la Régie du logement en 1980 s'est élevée à seulement 8.1%. Cette année cette moyenne devrait approcher 10%. Mais la Régie ne fixe que 20,000 à 25,000 loyers sur un million de logements locatifs au Québec.

«Comparez la situation du logement à celle de l'énergie. En 1974, après l'embargo sur le pétrole par les pays producteurs arabes, le gouvernement canadien a refusé l'élever le prix de l'essence domestique au niveau du prix international. L'écart ne doit se rétrécir que très lentement. C'est un peu le même cas pour le logement. Certes, la conjoncture apparaît difficile, mais aucune poussée inflationniste ne saurait conclure à une hausse équivalente et aussi subite des loyers. Les trois intervenants du logement — propriétaires, locataires et institutions financières — s'ajusteront pour amortir temporairement le premier choc», de dire de président de la Régie.

M. Chapdelaine ajoute qu'il ne faut pas paniquer trop rapidement, la grande majorité des baux se renouvelant en juillet. «Or, précise-t-il, nous ne pouvons pas faire un portrait fidèle de la réalité économique avant le mois de janvier, soit pas avant le début de la période de négociation de l'augmentation des loyers. Personne ne peut prévoir le comportement des taux d'intérêt pour l'avenir.»

Alors que la majorité des experts prévoient un manque sérieux de logements pour la prochaine année, M. Chapdelaine demeure optimiste. Il explique sa confiance par les raisons suivantes:

■ le programme d'accès à la propriété du gouvernement du Québec permettra la construction de plusieurs milliers d'unités de logement;

■ l'industrie de la construction résidentielle est encore capable d'ériger des unités de $40,000;

■ le marché du petit condominium fera son apparition très prochainement;

■ les institutions financières assoupliront leurs politiques de prêts aux consommateurs.

Attaquées de toutes parts, la Régie du logement termine le 1er octobre la première année de son nouveau mandat dans la confusion et l'incertitude:

■ à l'instar des propriétaires ontariens, qui ont obtenu gain de cause devant la Cour Suprême du Canada, des propriétaires québécois, dont la Ligue des propriétaires de Montréal, qui regroupe quelque 1,500 propriétaires d'immeubles à appartements, contestent la constitutionnalité de la Régie du logement. La question est de savoir si la Régie peut se substituer aux tribunaux et régler des conflits entre locataires et propriétaires. Trois procès sont en cours présentement;

■ la grève des postes et les compressions budgétaires du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, ont considérablement retardé le travail de la Régie. M. Chapdelaine a confirmé que ses employés accusaient de sérieux retards dans le règlement des litiges déposés aux comptoirs de la Régie. Or, à la fin juillet, la Régie avait reçu un nombre record de 1.5 million de requêtes de tous genres, dont 90,000 litiges à régler. Selon M. Chapdelaine, la loi 107, qui a institué la Régie du logement, a répondu à des besoins non satisfaits, dont l'ampleur était difficile à prévoir.

Au cours d'une conférence de presse, prévue pour la semaine prochaine, M. Chapdelaine fera le bilan officiel de la première année de la Régie. Il annoncera alors de nouvelles mesures pour accélérer les règlements hors-cours.

D'autre part, il prévoit réduire le service d'appels téléphoniques dans la région de Montréal, au profit des autres régions du Québec. Selon M. Chapdelaine, les compressions budgétaires obligent une relocalisation des équipements et du personnel dans le but d'améliorer l'efficacité de la Régie. «L'ouverture de bureaux régionaux à Montréal, et leur proximité des stations de métro, permet maintenant aux Montréalais de se déplacer un peu plus. De toute façon, ils sont prêts à attendre une heure, l'hiver, devant un cinéma...», a-t-il conclu.

Le contrat Bombardier-Mexique

La SEE avance les fonds

par André Bouthillier

Les firmes Bombardier, Bureau de transport métropolitain (BTM) International et B.G. Checo, toutes de Montréal, participeront à la réalisation de la troisième phase d'expansion du métro de Mexico. Un accord de financement de $150 millions impliquant la Société pour l'expansion des exportations, a été signé à cet effet, hier dans la métropole, en présence du nouveau ministre d'Etat fédéral, M. Serge Joyal, qui faisait ainsi son entrée officielle au Québec depuis sa nomination, mardi. La SEE avancera les fonds aux firmes montréalaises.

Il s'agit du plus gros contrat d'exportation jamais accordé dans le secteur du transport en commun au Canada et aux États-Unis. Il entraînera la création d'environ 550 emplois. D'autres entreprises québécoises devraient ultérieurement recevoir une partie de l'enveloppe de $150 millions.

À elle seule, la firme Bombardier obtient une commande de $100 millions pour la fabrication de 180 voitures (20 trains constitués de neuf wagons chacun) à son usine de La Pocatière. Le président de Bombardier, M. Louis Hollander, a évalué à 500 le nombre d'employés requis pour ce nouveau travail d'une durée de deux ans. Les premières livraisons seront effectuées en avril 82.

C'est aussi la première fois que Bombardier réussit à arracher sur le marché international un contrat aux Français, à qui ils avaient acheté les brevets pour la conception des premières lignes du métro de Montréal.

Mais contrairement à ce qu'on a pu laisser entendre hier à la conférence de presse, le Canada n'a pas obtenu tout le contrat de fabrication de la troisième phase d'expansion du métro de Mexico. Sa participation est évaluée à environ 50%, puisque les Français et les Mexicains ont déjà reçu ou recevront d'autres contrats. La troisième phase porte sur un tronçon de 23 kilomètres évalué à $1.5 milliard à construire en deux ans. Le métro de Mexico exploite actuellement un réseau de 47 kilomètres de lignes, sur pneumatiques. Les plans d'expansion globaux porteront la longueur du réseau à 158 kilomètres en 1988 et à 400 km en 2010.

Les détails des contrats octroyés à BTM International et B.G. Checo n'ont pas été dévoilés. Mais on sait que les travaux de BTM International porteront sur le système de ventilation et le systèmes des voies. BTM International a été créé en 1980 dans le but d'exporter l'expertise du BTM, le constructeur du métro de Montréal. Quant à B.G. Checo, elle se spécialise dans la fabrication d'équipements électroniques.

Pour financer l'accord, le gouvernement fédéral a utilisé pour la première fois son fonds de $900 millions créé pour aider les exportateurs canadiens à contrecarrer le financement subventionné pratiqué par d'autres pays.

Coopération technique

PARIS (AFP) — Thomson-CSF annonce dans le secteur informatique son intention de miser sur une coopération technique avec une société américaine pour assurer son développement et sa compétitivité internationale.

«Il est impossible de faire tout, tout seul et cet accord d'égal à égal, qui sera rendu public avant la fin de l'année, préservera l'indépendance de la firme par un vrai partage d'étude», a déclaré M. Jacques Darmon, directeur-délégué et Thomson-CSF.

Cette opération permettra à la SEMS, filiale en difficulté spécialisée dans la mini-informatique, car n'offrant pas les produits les plus demandés actuellement, de mettre au point un matériel haut de gamme qui faisait cruellement défaut dans le catalogue de la société.

Ainsi, la stratégie à moyen terme de Thomson passe une nouvelle fois par un accord avec l'étranger après l'affaire du vidéodisque destiné aux professionnels: le groupe s'était associé avec deux sociétés japonaise et américaine pour créer un produit «amélioré et rentable». La firme estime que seule une opération de ce type rend possible un amortissement d'importants investissements et des prix compétitifs sur les marchés «locomotives».

FONDS MUTUEL JONES HEWARD LTÉE

AVIS DE DIVIDENDE

Les administrateurs de Fonds Mutuel Jones Heward Ltée ont déclaré un dividende en action de 22.42 sur les gains en capital de chaque action de fonds mutuel du Fonds payable le 30 septembre 1981 aux actionnaires inscrits à la clôture le 23 septembre 1981.

Par ordre du Conseil d'administration

ROGER J. McGRAW
Secrétaire-trésorier

Montréal, Québec,
le 23 septembre 1981

Trans Québec & Maritimes

Benoit Baribeau

John K. Archambault

La société TransCanada PipeLines et la SOCIÉTÉ ALBERTAINE NOVA annoncent la nomination de M. Benoit Baribeau, ing., au poste de président et chef de la direction, et de M. John K. Archambault au poste de vice-président exécutif de leur filiale Gazoduc Trans Québec & Maritimes.

Ingénieur et administrateur, M. Baribeau a été associé pendant plus de 35 ans à la réalisation de grands projets de construction dans les secteurs de l'industrie, de la défense, de l'énergie et des aéroports, tant au Canada qu'à l'étranger. Plus récemment, il agissait à titre de conseiller principal, aéroports et grands projets, au sein du Groupe Lavalin.

Avocat et administrateur, M. Archambault était membre d'une importante étude d'avocats de Montréal avant de se joindre à la société TransCanada PipeLines en 1973, à titre de chef du contentieux. En 1975, il fut nommé vice-président et chef du contentieux. Il conservera son poste de vice-président chez TCPL tout en assumant ses fonctions chez Trans Québec & Maritimes.

Trans Québec & Maritimes est une société fondée en avril 1980 pour assurer la construction et l'exploitation du prolongement du gazoduc transcanadien depuis Montréal jusqu'aux provinces maritimes. Le siège social de l'entreprise est situé à Montréal.

CANADA

AVIS

CHAMP DE TIR DE MONT-BRUNO

Des exercises de tir auront lieu jour et nuit jusqu'à nouvel ordre, aux champ de tir de Mont-Bruno.

La zone de danger circonscrite par les limites du camp de Mont-Bruno près de Saint-Basile-le-Grand (Québec), et sise dans la paroisse de Sainte-Julie (cinquième) concession et la paroisse de Saint-Bruno.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET AUTRES EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres explosifs analogues constituent un danger qui peut causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou conservé en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, prévenez la police de votre localité qui verra à en disposer.

Personne ne peut pénétrer dans la zone sans autorisation, et l'accès en est interdit.

PAR ORDRE
Charles R. Nixon
Sous-Ministre
Ministère de la Défense Nationale

L'ÉCONOMIE AU SEUIL

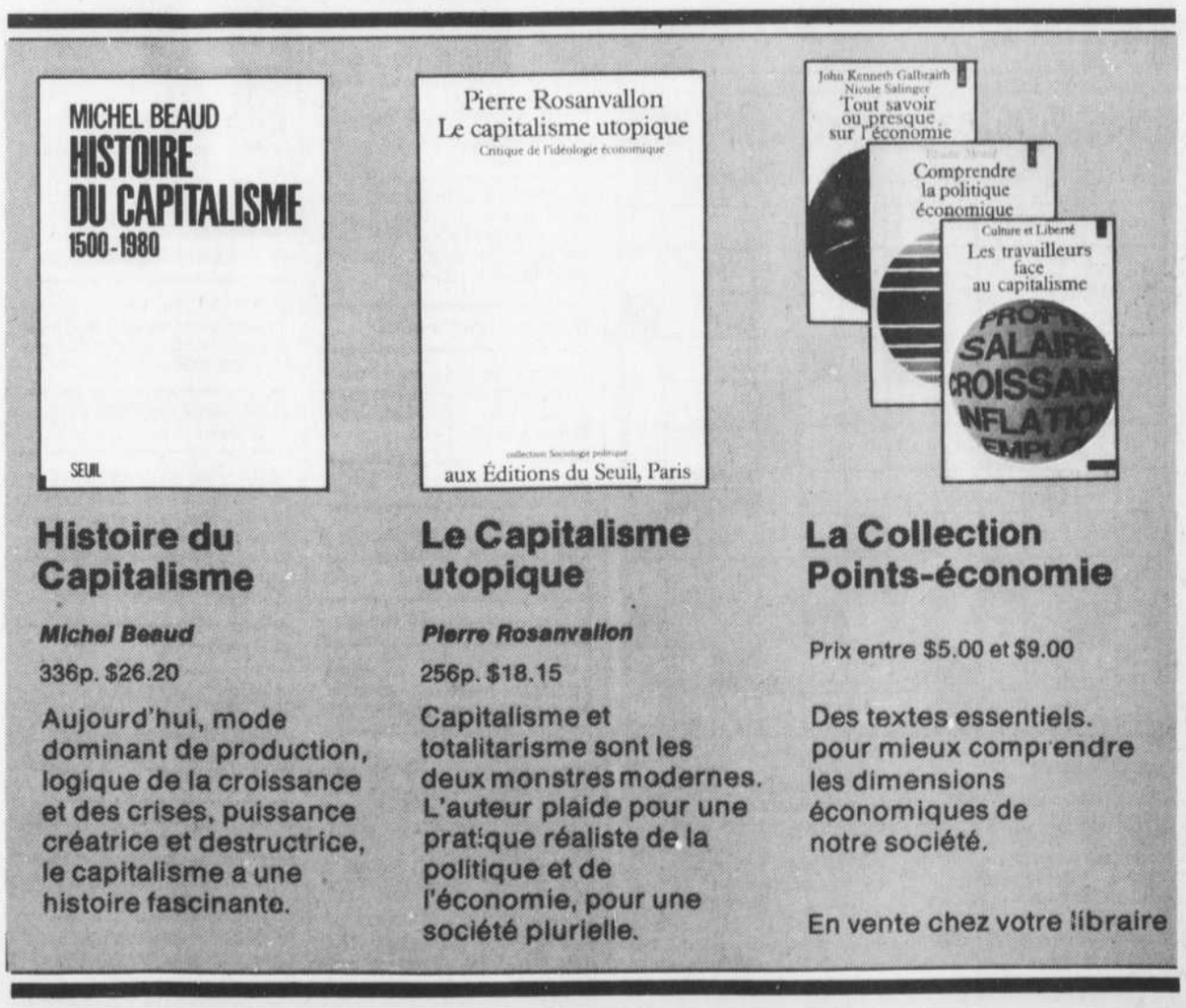

Histoire du Capitalisme

Michel Beaud

336p. $26.20

Aujourd'hui, mode dominant de production, logique de la croissance et des crises, puissance créatrice et destructrice, le capitalisme a une histoire fascinante.

Le Capitalisme utopique

Pierre Rosanvallon

256p. $18.15

Capitalisme et totalitarisme sont les deux monstres modernes. L'auteur plaide pour une pratique réaliste de la politique et de l'économie, pour une société plurielle.

La Collection Points-économie

Prix entre $5.00 et $9.00

Des textes essentiels. pour mieux comprendre les dimensions économiques de notre société.

En vente chez votre libraire

LA CITÉ DES PROMOTEURS

de James Lorimer — traduit de l'anglais par Jean Paré

Dans ce livre, qui a connu un succès retentissant au Canada anglais, l'auteur nous fait découvrir comment les promoteurs immobiliers — dont Robert Campeau et Bruce McLaughlin — ont réussi en peu de temps à se constituer de véritables empires, faisant surgir dans le paysage les tours d'habitation, les villes de banlieue et les centres commerciaux, inventant ainsi notre cadre de vie.

En vente en librairie à $13.95

Boréal EXPRESS

ANNONCES CLASSÉES / 286-1202

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Régulières
Chaque parution coûte $4.50 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun. Minimum: deux parutions.

Encadrées
$0.55 la ligne agate. Minimum $8.80. Heure de tombée: 10 heures 30.

Nous acceptons
VISA MasterCard

par téléphone
286-1202
Pour tout autre service
844-3361

■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

LIT EN CHÊNE modèle capitaine, grandeur queen, neuf, très bon prix. Tél.: 729-5478 28-9-81

MOBILIER DE CHAMBRE MODERNE Roger Rougier 6 morceaux, $950. Superbe table à café $350 avec console $350. Meuble stéréo en acrylique fumé $380, table de salle à manger $350 avec vaisselier $600. Unité murale 8X7', $950, etc... Dimanche, 27 septembre de 12 h à 2 h., au 245 Victoria, Westmount. À VOIR. 28-9-81

ENSEMBLE de chambre à coucher chêne massif, poignées de cuivre, miroir biseauté. Chaise berçante siège en pin. Autres articles divers. 642-5491 après 6h. 29-9-81

MOBILIER DE SALLE À DÎNER. Table réfectoire inspiration Louis XIII chêne massif, avec six chaises. $700. 843-3187 (9-5). 28-9-81

■ Antiquités à vendre

ENCAN D'ANTIQUITÉS, SAMEDI 26 SEPTEMBRE À 1 h p.m., table en pin à battants, bibliothèque en chêne, crucifix sculpté, commode en chêne, buffet deux corps à panneaux soulevés (couleur d'origine orange), chiffonnier en chêne, armoire à panneaux soulevés à queue de rat, tapis crocheté, moules à sucre, secrétaire, bibliothèque, cruches Farar, pharmacie Art Populaire, vitraux, 18 BOUL. LABELLE, SHAWBRIDGE, 1-224-5346. 28-9-81

■ Antiquités à vendre

ATTENTION
Encan d'antiquités tous les dimanches à 1 heure
Chez Langlois et Frères, 390, Principale, St-Thomas d'Aquin, sortie St-Thomas d'Aquin, comté St-Hyacinthe, beaucoup d'antiquités de toutes sortes, spécialité: meubles en pin venant de tous les coins de la province seront vendus sans réserve. Pour renseignements: **LANGLOIS ET FRÈRES INC, ENCANTEURS BILINGUES LICENCIÉS.**
1-514-796-3695
28-9-81

LES MEUBLES DU VIEUX QUÉBEC
Reproduction de meubles anciens, du Canada Français au prix du manufacturier. 5175, De Maisonneuve Ouest (tout près de la station de métro Vendôme).
484-3597
30/9/81

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. J.N.O.

UNE COLLECTION INCROYABLE DE MEUBLES ANTIQUES: horloge, commode, buffet bois de rose, désserte, luminaire et buffet Art Nouveau, verres de carnaval, peintures, libres, etc... Jeudi à dimanche de 10 à 16h. 4864, Victoria. 27-9-81

MOBILIER SALLE À DÎNER, comprenant: table, 5 chaises droites, 1 chaise capitaine, bahut, berceuse, ainsi qu'un mobilier de chambre à coucher comprenant: lit 3/4, avec matelas, commode, table de chevet, chaise. Table ovale Victorienne, secrétaire. Argent comptant. Personnes sérieuses. 1-372-3762. Yvan Robitaille. 28-9-81

MEUBLES EN PIN, armoires, coffres, commodes, courte-pointes, tapis crochetés, buffets 2 corps, miroirs fenêtres, tables, lit en cuivre 54'', divan, causeuse, autres. 659-2651. 28-9-81

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morrier, 288-0318. 29-9-81

ANCIEN lit en laiton (cuivre) double 54x72, prix à discuter, en tout temps: 270-5202. 28-9-81

■ Appartements à louer

MAGNIFIQUE 6½, frais peint, face à parc, vieux St-Laurent, planchers bois franc, fenêtres plomb dans salon, chauffé, eau chaude. $450. 744-2440, 744-1311. 29-9-81

VIEUX MONTRÉAL, magnifique et luxueux appartement, immeuble historique rénové, complexe résidentiel, app. 1250 p.c., spacieux avec 1 cc, bien disposé, ensoleillé, foyer, meublé ou non meublé. 489-7511. M. Napier. 28-9-81

LUXUEUX 3½, condominium neuf, près centre d'achat Champlain — Brossard, autobus devant portes, 15 min. Montréal. Garage, piscine intérieure, sauna. Climatisation individuelle, lave-vaisselle, taxes et électricité incluses. $350/mois. Soir: 744-1368. 28-9-81

■ Appartements à louer

VIEUX-MONTRÉAL, grands studios, 1½ pièce, murs brique, anciennes poutres, complètement rénovés avec armoires en chêne, cuisinière, réfrigérateur, libre, $320, $420. 878-1213. 29-9-81

C.D.N., près Université, 3½, sous-sol, duplex, meublé, chauffé, $195/mois, face parc Kent, libre 1er nov., références: 731-2678, 737-7826. 29-9-81

BOUL. ST-JOSEPH, près métro Laurier et super marché, 4½, chauffé, eau chaude, cuisinière fournie, balcon, libre immédiatement. 844-0830 entre 18 et 20 h. 28-9-81

7 PIÈCES, chauffée, ménage frais fait, centre-ville, près métro. $600. Occupation immédiate. 522-8119, 524-8672. 28-9-81

■ Appartements à louer à l'étranger

PARIS, beau 3½, tout décoré et équipé, meubles anciens, calme ensoleillé, idéal pour sabbatique ou long séjour. 481-7186. 28-9-81

■ Appartements demandés

PROFESSIONNELLE cherche 5½ ou plus, $300, Outremont ou Parc Extension. Madame Le Roy: 277-3433. 29-9-81

CHERCHE 2½ - 3½, Carré St-Louis. 337-2294 28-9-81

■ Autos/Motos

RENAULT 30, T.S., 1980, couleur acier, V-6, manuelle, cerveau direction freins, climatisée, serrures, vitres électriques. AM-FM stéréo cassette, 32,000 km. $12 500. 738-2935. 28-9-81

AUBAINE DE 1ère MAIN, Peugeot 504, 1979, ivoire, intérieur marron, bas kilométrage, mécanique et carrosserie état neuf. $5900 à discuter. Après 18h. 527-5983. 28-9-81

PORSCHE 928S, $65,500, À VENDRE OU À ÉCHANGER, MODÈLE DE COLLECTION. PORSCHE 928-S, 1981, $65,500, SEULEMENT 5,000 KM, ACCEPTERAIS ÉCHANGE (MAISON, TERRE, OEUVRE D'ART, ETC...). 621-9064. 5-10-81

■ Chalets à louer

VERMONT, chalet près centre de ski Madonna, 3cc, 2 s. de bain, foyer, vue panoramique, garage, 15 nov, 1er avril. $2750. Tél.: 933-1991. 28-9-81

VAL DAVID luxueux chalets neufs, proximité pentes de ski et piscine intérieure, tout équipé, 3, 5, 6 chambres, foyer, bar, sauna, télévision, lave-vaisselle. 527-5903, 525-0962. 1-10-81

DUNHAM — FRELIGHSBURG près Sutton, beaux chalets avec foyer, 2-3 chambres à coucher, 6 mois, $1350. 1-295-2544. 28-9-81

MORIN HEIGHTS, 4 milles nouveau centre de ski, près piste ski randonnée, patinoire, bord de l'eau, calme, maison agréable, 3 c., Franklin, $3000, 1er nov. 1er mai. 525-8758, 1-226-7823. 29-9-81

PIEDMONT, sur la pente près d'Avila, 35 min. de Montréal, 3 cc. Grand salon, foyer. Tapis. $2400 saison. 733-3042. 1-224-7384. 29-9-81

À VAL-MORIN, 5½, saison $2500, foyer, bar, meublé, près de tout, avant 5h. 285-7364, week-end, 1-819-322-1362. 28-9-81

ORFORD, SUPER GRAND, 3 chambres à coucher, foyer, lave-vaisselle, 1er nov. au 30 avril, $2800. Jour: 872-4582, soir: 463-1370, week-end: 1-297-3098. 28-9-81

ST-DONAT, lac Archambault, presqu'île, bord de lac, design d'architecte, foyer, 3 chambres, près pistes ski, saison d'hiver. Bur.: 289-5135, soir: 270-6848. 28-9-81

■ Chalets demandés

2 célibataires partageraient chalet ou maison de campagne avec autres célibataires. 688-7651, 284-0873. 28-9-81

■ Collections

COLLECTION DU DEVOIR de 1957 à 1976 très bien conservée. 322-9215. 28-9-81

■ Condominium à vendre

APPARTEMENT 6½, 1er étage, Outremont, secteur tranquille. Copropriété. Agent s'abstenir. Tél.: semaine de 18 à 21 h, 276-0454, 276-6967. 28-9-81

CÔTE DES NEIGES, app. 4½, rénovés, en copropriété, 4355 St-Kevin près métro, centre d'achat, Université de Montréal, et hôpital Ste-Justine. Hyp. 15½%, $23,000 à $29,000. 376-1401, 725-2700. 28-9-81

CENTRE-VILLE, rue Redpath, condominium, 1400 p.c., grand luxe, avec foyer, et garage. $160 000. 937-0583. 29-9-81

■ Commerces à vendre

KINGSTON — Station service, $100,000 incluant équipement et dépanneuse. Aussi salon de beauté, $39,000 incluant équipement. Appeler Vira McCuddin, Trust Royal, 1-613-389-6470, 544-4620, pagette 546-3300. 29-9-81

■ Cours

SESSION ENTRAÎNEMENT à technique d'électrolyse para-médicale, offert aux infirmières ou DEC en science de la santé. Pour inf.: Centre-d'électrolyse Para-médicale, Mireille Roy, 932-6544. 4-9-81

COURS D'ABAT-JOUR en tissus, débutent les 1er et 2 octobre. Tél.: matin 522-1721. 29-9-81

■ Cours

COURS DE PIANO
Pour jeunes enfants, privés ou en petits groupes. Méthode dynamique, formation musicale complète. **Cours privés** pour adultes et enfants. Préparation à tous diplômes. Professeur expérimentée.
387-4490 29-9-81

COURS DE VIOLON, professeur expérimenté, quartier N.D.G., métro Villa Maria. 482-3815. 28-9-81

ESPAGNOL - FRANÇAIS, professeur compétent, longue expérience, groupes ou privés. Jour ou soir, 486-0275. 28-9-81

ESPAGNOL, professeur compétent, méthode efficace, cours privé ou petit groupe. $5.00 l'heure. 282-0945. 28-9-81

COURS DE FLÛTE TRAVERSIÈRE, méthode Suzuki. Débutants 8 ans et plus. 935-7384 29-9-81

FLÛTE TRAVERSIÈRE, cours privés pour adolescents et adultes par professeur diplômée et expérimentée. Longueuil, 468-3746. 28-9-81

■ Déménagements

R.M. DÉMÉNAGEMENT, gros et petits, assurance comprise. 677-6938. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour petit et gros déménagements. Spécialité poêle et réfrigérateur, aussi emballage et bien-être social accepté. 253-3275. J.N.O.

■ Demandes d'emplois

SITUATION PRÉCAIRE, besoin urgent emploi dans: Galerie d'Art, boutique, atelier, magasin, bureau, café ou autres. 525-0246. 9-10-81

JE FERAIS votre ménage, à l'heure, demi-journée ou journée. Références sur demande. Contacter Michel. 937-9005. 29-9-81

■ Divers / Services

SUPER VENTE DE GARAGE, machine à coudre, chaises, vêtements, équipement de ski, appareils ménagers, etc... 26 sept. 10 à 4h. 3806 St-André coin Roy. 28-9-81

MAGNIFIQUES portes à 2 battants (80''x64'') vitrées en chêne clair, bas-reliefs sculptés. Aussi portes doubles même grandeur en chêne à petits carreaux vitres biseautées. Appeler week-end (ou sem. après 18h), 735-5989. 29-9-81

■ Espaces commerciaux à louer

BUREAU OU MAGASIN
Vieux-Montréal, grande vitrine, 700 p.c., $450/mois, négociable. 139, St-Paul Ouest.
845-7694
28-9-81

ESPACE À BUREAUX À LOUER, un étage décloisonné, 1200 p.c., rue St-Denis, près UQAM, maison Victorienne restaurée, pour association à buts non lucratifs. $550/mois. Chauffé, électricité comprise. 844-9458. 28-9-81

■ Entretien-réparations

À BON PRIX. Entreprise de peinture Majestic commercial - résidentiel, extérieur intérieur. Estimation gratuite. 526-9809. 2-10-81

■ Espaces commerciaux à louer

VIEUX MONTRÉAL. Bel espace très éclairé (970 pi.c.) — 2ème avec ascenseur. Idéal pour professionnel ou atelier d'artiste. $325.00 par mois. St-François-Xavier et Notre-Dame. 843-3187 (9-5) ou 845-8064 concierge. 28-9-81

■ Gardienne

PERSONNE RESPONSABLE POUR GARDER un jeune enfant et faire légers travaux ménagers de 8 à 17h. 5 jours semaine. 739-3727, après 19h. 1-10-81

CHERCHE GARDIENNE 8.30 à 5.30 h, lundi au vendredi pour bébé 2 mois, garçon 6 ans. Ville Mont-Royal. 731-5358, 626-5651. 28-9-81

GARDERAIS 1 enfant du lundi matin au vendredi soir, bonne famille, références, $75 semaine. 255-2675. 28-9-81

■ Livres

ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE des sciences et des techniques, 10 volumes reliés, pratiquement neufs, valeur $800, offre raisonnable acceptée. 663-6375. 28-9-81

■ Logements à louer

LOGEMENTS LUXUEUX, Christophe Colomb et St-Zotique, entièrement restaurés, armoires, boiseries et planchers chêne, climatiseur central silencieux, libre. 3½ $330, 4½ $380. 878-1213. 29-9-81

N.D.G. grand 6½, chêne, tapis, réfrigérateur, cuisinière, sous-sol fini, $595. 5½, foyer, tapis, cuisinière réfrigérateur, sous-sol fini, $550. non chauffé, 488-3956. 28-9-81

■ Logements à louer

OUTREMONT, haut duplex, 8½, bien éclairé, foyer, garage, chauffé, libre pour occupation. $750. 288-9902. 28-9-81

PRÈS STADE, 8 pièces, $380. Service Location Hart. (6116). 274-5606. FRAIS. 29-9-81

OUTREMONT, duplex 5½, chauffé, sous-sol, garage, jardin (6122). Service Location Hart. 274-5606. FRAIS. 29-9-81

RUE LAVAL, 6 pièces, $250. (6228). Service Location Hart. 274-5606. FRAIS. 29-9-81

PRÈS ST-LAURENT ET PRINCE ARTHUR, tranquille, décor personnalisé, location discrète et pratique, haut duplex entièrement restauré par un ébéniste, boiseries exceptionnelles, 2 puits de lumières, sauna, 2 balcons, pour personne seule ou couple. $550/mois, non chauffé. 849-7428. 28-9-81

CENTRE-VILLE, grand 4½, avec sous-sol semi-fini, entièrement rénové, tranquille, près métro. Novembre. entre 5 et 7h. 933-6510. 29-9-81

DUPLEX NEUF, 6½, 5921 Coolbrook, disponible immédiatement. 342-9358. 29-9-81

C.D.N., rue Carlton, haut duplex, 5½, chauffé, 2 cc, balcons, tranquille, ensoleillé, $300/mois, 1er novembre. 737-8994, après 17h. 28-9-81

C.D.N., 3½ meublé, semi sous-sol, ensoleillé, très propre, près Université de Montréal, $275. 739-6080. 29-9-81

■ Maisons de campagne à vendre

SUPERBE MAISON ANCESTRALE, 1804, 8 pièces, intérieur entièrement en bois, cuisine 16X22, avec poutres, salon 22', chambre 17', terrain 35,000 p.c., partie boisée, quelques meubles antiques. 125 milles de Mtl, $49,000. Ste-Sophie de Lévrard, comté Lotbinière. 819-263-2386. 28-9-81

■ Maison de campagne à louer

ST-SAUVEUR, maison confortable, 4 chambres à coucher, saison ski ou choix de location annuel, 1-227-3706, 1-227-2212, 337-9504. 28-9-81

GRANDE MAISON DE FERME semi-meublée située dans un rang de bas St-Laurent près de Trois-Pistoles. Vue sur le fleuve, proximité centres de ski, lacs et sentiers forestiers. À louer du 15 oct. au 1er juin 82. $145/mois. 418-738-2295. 29-9-81

BELLE GRANDE MAISON RÉNOVÉE, foyer, 3 cc, étude, 70 acres, dans l'Outaouais, $350/mois. Possibilité d'échange pour entroit au centre-ville de Mtl. 819-986-6172. 29-9-81

BROMONT à louer saison ski, 2cc, foyer, sous-sol aménagé, $1600. 737-3516. 28-9-81

HEMINGFORD, maison de pierre 1820, 10 arpents endroit retiré, 50 min. de Montréal, rénovée, chauff. électrique. 4 chambres, 2 s. de bains, cuisine moderne, grand sous-sol. Bâtiments, piscine creusée, tracteur et équipement. 277-3553. 28-9-81

■ Maisons à louer

POUR CÉLIBATAIRES OU COUPLE, village Historique de Laprairie, 15 min. centre-ville, petite maison pièce sur pièce, restaurée avec goût, 2 étages, chambre noire, terrain, chauff. électrique. Libre. $500. 659-3298. 29-9-81

■ Maisons demandées

CHERCHONS MAISON À LOUER pour haut dignitaire, 5 jours, fin octobre. 3cc, salon, 1 s. à dîner, $250 env. 276-8932. 28-9-81

■ Oeuvres / objets d'art

ATTENTION COLLECTIONNEURS, magnifique Jaque (huiles aérosols sérigraphies). René Gagnon, huiles Circa 1964, prix fermes. Appeler après 9h: 684-6357. 28-9-81

ESQUIMAU, collection d'art et d'objets traditionnels inuit: sculptures, jeu d'échec, dessins, etc... Occasion unique. Prix à discuter. 674-8914. Le matin. 28-9-81

LIVRES D'ART, ''Le Cirque Sacré'' (6 lithographies) d'Alfred Pellan $3,500, et ''La Philarmonie du plaisir'' (8 lithographies) de Stanley Cosgrove, $3,750. Prix ferme. (Toute proposition d'échange discutable). Tél.: 621-9064. 28-9-81

LITHOGRAPHIE Jean-Paul Lemieux (Dame de coeur), aussi collection privée, gravures québécoises plus d'une centaine. Vente rapide, cause départ, bons rabais. 524-7141 semaine, 274-1020 fin de semaine, ouvert aux visiteurs dimanche p.m. 29-9-81

PEINTURES, gravures, aquarelles, Albert Rousseau, 676-4322, 676-2166. 28-9-81

■ Offres d'emploi

VENDEURS-VENDEUSES
Aussi gérant-gérante, couturiers-couturières, temps partiel ou plein, demandés immédiatement pour le nouveau Centre du Cuir pour Elle et Lui. Mont-Royal coin Papineau.
28/9/81

ARTISANNE recherche couturières minutieuses pour travaux à la main. 381-8465. 28-9-81

SECRÉTAIRE JURIDIQUE pour notaire 5 ans d'expérience minimum, sténo dactylo, dictaphone. Belle apparence. 844-1131. 29-9-81

■ Offres d'emploi

AGENCE DE PUBLICITÉ
Recherche un(e)
secrétaire réceptionniste
EXIGENCES:
1- 25 ans et plus avec expérience de secrétariat.
2- Parfait(e) bilingue (parlé et écrit)
3- Dynamique et débrouillard(e).
Nous offrons salaire alléchant et conditions de travail agréables.
Téléphoner pour rendez-vous entre 9 et 5 h:
M. Gilles Morin
845-1253
29/9/81

■ Offres d'emploi

RECHERCHE JOURNALISTE OU PROFESSEUR D'HISTOIRE possédant bonne culture historique pour rédaction d'ouvrages historiques. Écrire à: Doss. 406, C.P. 158, Succ. Delorimier, Mtl. H2H 2N6. 28-9-81

■ Occasions d'affaires

DIÉTÉTISTES
Êtes-vous dynamiques, ambitieuses, avec le sens des responsabilités?...
— Alors, créez votre propre clinique en Franchise avec une compagnie dont le programme offre toutes les chances de réussite. Un investissement de 15,000$ vous permettra d'exercer votre profession avec une bonne sécurité financière.
ÉCRIRE:
C.P. 99,
Succ. Desjardins
Montréal, H5B 1B2
28-9-81

JEUNE PROFESSIONNEL avec M.B.A. + expérience en affaires, recherche associé (pàrticulier) dynamique; $70,000 + disponibilité mi-

JEUNE PROFESSIONNEL avec M.B.A. + expérience en affaires, recherche associé (particulier) dynamique: $70,000. + disponibilité mi-temps pour nouveau concept dans divertissement, «payback» rapide, risques modérés, rendement potentiel alléchant. S.V.P. postez coordonnées: M. Richard, 355 Ellerton, V.M.R. H3P 1E1, confidentiel. 28-9-81

■ Propriétés à vendre

ST-LAMBERT, magnifique cottage situé dans un secteur de prestige, terrain très privé, on offre une s. familiale au rez-de-chaussée, un foyer, sous-sol fini, piscine chauffée, 2 garage et beaucoup d'extras. 761-5051. 28-9-81

OUTREMONT, 6½-7½, en copropriété, de l'Épée près Bernard, au moins $15,000 comptant, libre juillet 82, pas d'agent. Après 6 p.m., 739-1385. 29-9-81

ST-BRUNO, beau secteur, gros split impeccable, style château avec tour de pierre, 9½ pièces, grand garage double, paysagement professionnel. Pas d'intermédiaire. Occ. octobre, après 5 h. 653-8417. 28-9-81

DOMAINE AVEC CHALET: terrain 5 acres, avec petite île, au pied des chutes de Ste-Ursule, plage privée, pêche et canotage, ski de randonnée, décor bucolique, 100 km de Mtl, $48,000. 819-227-2724. 28-9-81

Massueville - Attention connaisseurs! Brique structurale - style néo-gothique, 11 pièces, environnement exceptionnel, 5 arpents, anciens bâtiments. $69,000. MLS. Yvan Boulanger 584-3456 - 467-1211. Trust Général, courtier. 28-9-81

St-Antoine sur Richelieu - Éloignée de la route! Le long de la rivière! Terrain 1 acre. Architecture traditionnelle - entièrement restaurée - Foyer. MLS. Huguette St-Germain 464-1633 - 467-1211. Trust Général, courtier. 28-9-81

St-Jude près St-Hyacinthe - Cottage centenaire entièrement restauré dans son style d'époque! Superbe terrain, garage, poulailler $38,500. Impeccable! MLS. Huguette St-Germain, 464-1633 - 467-1211. Trust Général, courtier. 28-9-81

OUTREMONT, unique doit vendre cause départ, duplex détaché, pierre/brique. Double occupation, petit comptant. $140,000. Maison ouverte de 12 à 6 p.m. 860-62 Rockland, 276-2387. 29-9-81

MASCOUCHE, jolie cottage, semi détaché, taxes basses, hypothèque à 12½%, prix $34,000. À voir! Agathe Gascon 430-5545, 477-5882. Trust Général, courtier. 28-9-81

MASCOUCHE, Canadienne 4 c.c. construction grande qualité, fenêtres françaises, terrain 100 X 100, $85,000. Thérèse Laporte 430-5545, 471-9132. Trust Général, courtier. 28-9-81

AHUNTSIC, luxueux bungalow 50 x 56, marbre, chêne, fer forgé, 2 min. métro, parc, rivière. Rez-de-chaussée: 8 pièces, 4 chambres, 2 s. de bain complètes, salon, s. à dîner, vivoir, foyer et toit cathédrale, cuisine four encastré, buanderette. Sous-sol: entrée latérale, bureau, toilette, vivoir avec bar, chambre froide, garde-robe de cèdre, nombreux rangements, garage 4 voitures. $198,000. Propriétaire, 384-1905, 382-1950. 28-9-81

McMASTERVILLE - Pour futur développement domiciliaire, terrain de 191,000 pi. car. près de tous les services. Un investissement de $49,900. qui vous apportera des $$$. Nicole Trudeau 464-1856, 467-1120. Montréal Trust. 28-9-81

■ Propriétés à vendre

TRUST GÉNÉRAL
DUVERNAY, transfert, cottage 6½, s/s, foyer, piscine creusée, deck, garage, hypothèque 10¼%. Prix $124,500. **Micheline Malo 667-3333, 661-5858.**
DUVERNAY, bungalow espagnol, électrique, 6½, s/s avec foyer, 2e s.d. bains, 4e c.c., chambre froide $92,500. **Micheline Malo 667-3333, 661-5858.**
OUTREMONT: Charme d'autrefois. Cottage 9 pièces, 6 chambres, 3 foyers, 2 salles de bain, garage, terrain paysager. EXCLUSIF. **Pierre Pétrucci 342-1039, 735-6433.**
OUTREMONT: Choix de copropriétés de $20,000 à $75,000 dates d'occupation variées. Champagneur, Ducharme, Wiseman, Édouard-Montpetit. **Louise Valois 733-6681, 735-6433.**
OUTREMONT: CONDO. ''LE TOURNESOL'', Laurier et chemin Ste-Catherine, 5½ pièces, 2 chambres, 2 espaces de garages, 6e étage. Bon financement. **Piere Pétrucci 342-1039, 735-6433.** 28/9/81
Société de courtage immobilier du Trust Général Inc. Courtier

OUTREMONT, cottage semi-détaché, 5 cc 2½ salles de bain, foyer, garage, sous-sol fini, jardin. Particulier. Visites sur rendez-vous. 277-6014. 28-9-81

OUTREMONT, triplex, 706 Champagneur coin Lajoie, 2 logements de 7½ pièces, entièrement rénovés, sous-sol. 272-2807, 653-5019. 28-9-81

N.D.G.: Duplex 5½-6½ en très bon état, foyers, boiseries, secteur tranquille. Balance de vente intéressante à 17%. Rolande Flahault 484-6205, Madeleine Lafrance 484-9716, bureau 735-6433. 28-9-81

CHAMBLY - Bord de l'eau. Vous cherchez depuis longtemps. Voilà votre chance. Résidence de luxe. Clairette Vincent 651-9381, 651-9348. Trust Général, courtier. 28-9-81.

LONGUEUIL (Vieux Secteur) - Joli bungalow 1961 tout brique avec bachelor 3 pces rénové. Secteur recherché, rapide possibilité balance de vente. Diane Raymond 651-9381 - 468-9387. Trust Général, courtier. 28-9-81

À 30 min. de Montréal - Bungalow brique. Magnifique! 185' de façade sur Richelieu. Foyer, piscine, qual. MLS. Micheline Lacroix 467-5366 - 467-1211. Trust Général, courtier. 28-91

ST-LAMBERT, évaluation professionnelle indépendante $110,500. prix $105,000, grand triplex idéal pour propriétaire occupant. Sous-sol fini, garage attaché, vente privée, 465-2938. 28-9-81

RIVIÈRE DES PRAIRIES: Triplex 1979, 2 bachelors, hypothèque 10%, il faut vendre pour l'hypothèque plus 10%, classe 31, près métro. Edmour Buisson, 337-4641. Trust Général, courtier. 28-9-81

BUNGALOW: prestigieux avec petit appartement au sous-sol, grand terrain. M. Boyer 323-3995 ou 254-4591. Le Permanent - courtier. 28-9-81

OUTREMONT: charmant cottage de 5 chambres, magnifiques vitraux et boiseries, situé près des écoles, parc et universités. Paule Provencher 731-1853, 735-2761. Le Permanent, courtier. 28-9-81

ILE DES SOEURS: luxueux condo, 2 chambres à coucher, vue sur le fleuve, piscine sauna, bain tourbillon. Lucy Zambrana 735-2761. Le Permanent, courtier. 28-9-81

OUTREMONT, cottage semi-détaché. 9 pièces, très propre, 5 c.c., 2 salles de bain, financement avantageux. Durette Courtier, 729-1831, C. Boijoly, 323-1038 ou C. Bélisle, 737-4829. 28-9-81

SPLIT LEVEL brique — cèdre, 4 c.c., plafonds cathédrale, s. familiale, 2 patios, secteur prestigieux. UNE VISITE S'IMPOSE. $104,500. Louise Diamond. Trust Royal, 672-8531. 28-9-81

DOMAINE À VENDRE, route 116, entre Upton et Acton Vale, site enchanteur, exceptionnellement paysager, 45 arpents, grande maison 10 pièces, garage, boutique de travail, bâtiments de ferme, 3 chalets d'été, 3000 pieds de longueur longeant une magnifique rivière. Communiquer à: 1-549-4956, ou 667-5162. 28-9-81

ST-ANTOINE SUR LE RICHELIEU - $54,500. bungalow, 7 pièces, décoration de bon goût. Épargner $210. mens. grâce à une balance hypothèque de $33,500. au taux de 10% due 83. Nicole Trudeau 464-1856, 467-1120. Montréal Trust. 28-9-81

■ Propriétés à vendre

A. E. LePAGE
Le nom qu'un ami recommande!
LAVAL SUR LE LAC
Imposant Cottage de pierre style anglais planifié à perfection, dans le cadre incomparable de Laval sur le Lac au bord de l'eau. Exclusivité **Cécile Duchesne 664-1070, 661-8684.**
28/9/81

Trust Royal Services immobiliers
ST-LAMBERT
Luxueux condominium 7 pièces, foyer, garage, piscine, décoration professionnelle, transport centre-ville. $79,900. Hypothèque $36,500. 10%. Madeleine Legendre 672-0235, 671-9238. 28/9/81
COURTIER

ST-SAUVEUR DES MONTS
Magnifique résidence avec piscine chauffée, garage double. 2 étages séparées, possibilité location. $135,000. Taux préférentiel. **1-227-2548.** Pas d'agent. 28-9-81

EXCELLENT FINANCEMENT
Beau secteur, maison 9 pièces, 3 salles de bain, PAS D'AGENT.
486-6872, 486-6342
28/9/81

VILLE MONT-ROYAL
Très beau bungalow, 4 chambres, 3 s. de bain complètes, salon, s. à manger, cuisine, garage, air climatisé, chauffage central, sous-sol fini. Le tout rénové en 81. Hyp. $60,000, possibilité financement privé de $50 à $60,000. PAS D'AGENT. Pour visites:
932-2293, samedi et dimanche
733-1777 28/9/81

COTTAGE ANGLAIS
Rosemère, terrain 35,000 p.c.. 4 chambres, garage, piscine. Très grands salon et salle de séjour avec nombreuses et immenses fenêtres donnant sur terrain entièrement paysager. Nombreux arbres matures. PAS D'AGENT. $189,000.
621-3119
28/9/81

■ Propriétés à vendre

MONT-ST-HILAIRE - Entrepôt de 13,000 p.c. équipé pour l'embouteillage. Zonage commercial et industriel sur terrain de 46,322 p.c. Nicole 464-1856, 467-1120. Montréal Trust. 28-9-81

ST-LAMBERT et environs: Vous cherchez une propriété luxueuse, modeste? J'ai ce qu'il vous faut. T. Robichaud-Gagnon. 651-9381, 672-6869. Trust Général Courtier. 28-9-81

ST-BRUNO. Au pied du Mont St-Bruno, magnifique bungalow, 11 pièces, décoration professionnelle. Faut voir! MLS. Lorraine Du Berger 659-9366, 671-5570. Immeubles Beaudry, courtiers. 27-9-81

ST-HILAIRE: Superbe cottage ''Tudor'' - 8 pièces - terrain de 31,265 p.c. - paysagé - mur de soutien et quai béton armé tout le long de la rivière. Ginette Martin Thuot, 467-2156, 464-1600. Imm. Sélect, courtiers. 28-9-81

PRÈS DU CARRÉ ST-LOUIS, superbe maison Victorienne, 4 étages, garage, rev. $16,000. Idéal pour bureaux de professionnels, occ. 60 jours. FAUT VOIR. Louise Angrignon. 731-9084, ou Immeubles MLG 277-2879. 28-9-81

LAVAL, DUVERNAY, rue Lavallée, près écoles, élégant semi-détaché, 4 chambres, sous-sol fini, garage, piscine creusée, paysagement professionnel, très propre, facile d'entretien, occupation immédiate, pas d'intermédiaire. $68,000. Tél.: 661-3769 du lundi au vendredi ou 1-514-243-6234 fin de sem. ou 748-6554, M. Pelletier, entre 8.30 et 4h30, lundi au vendredi. 1-10-81

CÔTE-DES-NEIGES face université, joli duplex 2 x 7½, foyers, boiseries, sous-sol fini, bon financement. MLS. Yvonne LeBlanc, 735-2281, 733-8713. Montréal Trust, courtier. 28-9-81

ST-DONAT, lac Archambault, vendue meublée, 4 cc, 2½ s. de bain, 2 foyers, toit cathédrale, mezzanine, divisions avantageuses pour copropriété, sous-sol aménagé, tout élec., 30 000 p.c. paysager bordant lac sur 200. Vente privée. $118 000. Conditions avantageuses. 526-7117. 28-9-81

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

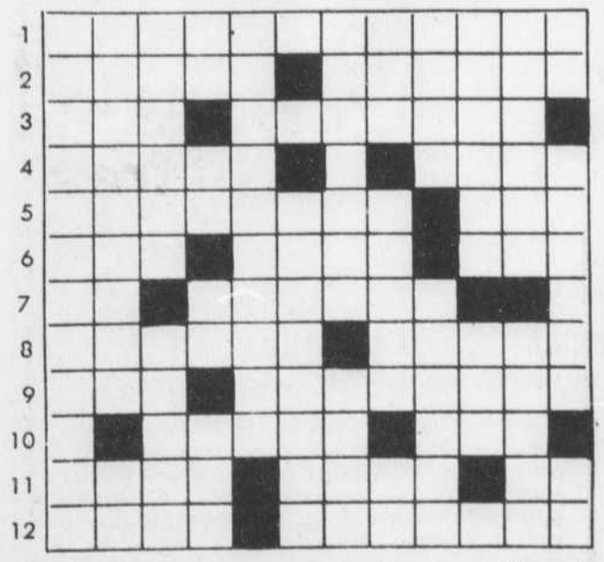

Horizontalement
1—Possibilité de se tromper.
2—Pluie abondante et passagère. — Temps suffisant pour faire une chose.
3—Seule. — Réprimander.
4—Action de ruer. — Fait de vive voix.
5—Donne une valeur à. — Durée de la vie.
6—Interjection espagnole. — Tête de rocher. — Propre.
7—Deux. — Fis venir avec toi.
8—Exposer pour la vente. — Dans l'Inde, terre noire volcanique, très fertile.
9—Vaste étendue d'eau salée. — Ouvrière qui tisse les fibres pour faire des tapis.
10—Petite masse de terre détachée. — Pronom personnel.
11—La Nativité. — En outre, de plus. — Nouvelle-Zélande.
12—Dommage. — Fouiller.

Verticalement
1—Erreur de celui qui se fourvoie.
2—Qualité de ce qui est annuel. — Lac des Pyrénées.
3—Qui n'existe que dans l'imagination. — Munir d'armes.
4—Chemin de halage. — Note de la gamme. — Aluminium. — Rivière de Roumanie.
5—Avec légèreté.
6—Fait ou répété plusieurs fois.
7—Vêtement. — Entêté.
8—Atome électrisé. — Distance, intervalle. — Erbium.
9—Ile allongée, près de Venise. — Secousse plus ou moins violente imprimée au sol.
10—Massif et col des Alpes. — Préfixe indiquant que l'idée de terre figure dans le mot composé.
11—Action de tirer. — Liquide excrémentiel.
12—Erbium. — Épître. — Zirconium.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	I	G	L	A	I	S	O	N	■	C	D
2	A	N	■	O	S	C	A	R	■	I	L	E
3	P	N	E	U	■	H	■	A	R	S	■	S
4	I	■	T	E	M	O	I	G	N	A	G	E
5	N	O	E	■	O	R	L	E	■	T	E	R
6	I	R	■	P	R	■	■	S	A	I	N	T
7	E	G	L	O	G	U	E	■	I	S	E	E
8	R	A	■	R	U	S	T	R	E	■	R	U
9	E	N	T	R	E	E	■	U	■	B	A	R
10	■	I	R	A	■	■	D	E	U	I	L	■
11	I	S	O	C	E	L	E	■	R	E	A	L
12	R	E	P	E	R	E	■	P	I	N	T	E

OPTIONS

Suite de la page 12

		Mois	Prix	Vol.	C.ouv.	Ferm.	Titre
HBOG	Fb	45	p	1	21	$10½	$34⅜
HBOG	Fb	50		55	519	125	$34⅜
HBOG	My	35	p	10	10	$4	$34⅜
HBOG	My	40		92	189	$4¾	$34⅜
HBOG	Nv	20		5	14	$15½	$34⅜
HBOG	Nv	27½	p	20	45	50	$34⅜
HBOG	Nv	30		41	433	$7⅜	$34⅜
HBOG	Nv	30	p	26	68	175	$34⅜
HBOG	Nv	32½		6	270	$6	$34⅜
HBOG	Nv	32½	p	23	74	$2	$34⅜
HBOG	Nv	35		116	773	$4½	$34⅜
HBOG	Nv	35	p	33	214	$3⅜	$34⅜
HBOG	Nv	40		314	4212	$2¼	$34⅜
HBOG	Nv	40	p	63	1074	$6½	$34⅜
HBOG	Nv	45		124	2588	105	$34⅜
HBOG	Nv	45	p	20	694	$9¾	$34⅜
HBOG	Nv	50		12	1385	40	$34⅜
Husky	Ja	10	p	1	1	100	$10½
Husky	Ja	12½		169	644	60	$10½
Husky	Ja	12½	p	64	187	$2	$10½
Husky	Ja	15		22	1160	35	$10½
Husky	Ja	15	p	19	109	$4½	$10½
Husky	Ja	17½		5	1931	25	$10½
Husky	Ja	17½	p	15	25	$6⅜	$10½
Husky	Ap	10		24	21	$2¼	$10½
Husky	Ap	12½		11	178	100	$10½
Husky	Ap	15		26	332	80	$10½
Husky	Ap	17½		1	180	55	$10½
Husky	Oc	15		9	2173	10	$10½
Husky	Oc	15	p	4	522	$3⅜	$10½
Husky	Oc	17½		96	4792	5	$10½
Husky	Oc	17½	p	2	211	$5¾	$10½
Husky	Oc	20		11	3256	5	$18½
I Pipe	My	15	p	1	7	$2¾	$12¾
I Pipe	Nv	12½	p	42	45	35	$12¾
I Pipe	Nv	15	p	13	10	$2	$12¾
I Pipe	Nv	17½	p	1	6	$4⅜	$12¾
IAC	Dc	10		5	373	20	$7⅛
I-City	Mr	10		24	81	80	$8⅞
I-City	Mr	10	p	13	13	80	$8⅞
I-City	Mr	12½	p	3	41	$4	$8⅞
I-City	Mr	15		33	396	25	$8⅞
I-City	Jn	10		2	25	140	$8⅞
I-City	Jn	12½		5	10	70	$8⅞
I-City	Dc	10		11	39	50	$8⅞
I-City	Dc	12½		15	326	15	$8⅞
I-City	Dc	15	p	6	165	$5¼	$8⅞
I-City	Dc	20		20	440	5	$8⅞
Inco	Fb	17½		13	68	$2	$17½
Inco	Fb	17½	p	9	59	135	$17½
Inco	Fb	20		45	250	105	$17½
Inco	Fb	20	p	5	125	$2⅞	$17½
Inco	Fb	22½		2	462	75	$17½
Inco	My	17½		2	181	$3	$17½
Inco	My	20		4	197	150	$17½
Inco	My	20	p	20	79	$2⅞	$17½
Inco	My	22½	p	5	30	$5¼	$17½
Inco	Nv	17½		47	59	110	$17½
Inco	Nv	17½	p	9	30	125	$17½
Inco	Nv	20		4	1241	40	$17½
Inco	Nv	22½		1	1300	15	$17½
Inco	Nv	25		2	1199	15	$17½
Inco	Nv	27½		2	753	5	$17½
Inco	Nv	30		2	429	5	$17½
IOil A	Fb	27½		11	129	190	$25⅞
IOil A	Fb	27½	p	43	58	$3	$25⅞
IOil A	Fb	30		10	359	130	$25⅞
IOil A	Fb	30	p	3	58	$4½	$25⅞
IOil A	Fb	40	p	1	10	$15½	$25⅞
IOil A	My	27½		56	76	$2⅞	$25⅞
IOil A	My	30	p	8	20	$5⅛	$25⅞
IOil A	My	35		10	122	100	$25⅞
IOil A	Nv	27½		17	136	110	$25⅞
IOil A	Nv	27½	p	93	253	$2½	$25⅞
IOil A	Nv	32½		135	799	30	$25⅞
IOil A	Nv	32½	p	11	59	$6⅜	$25⅞
IOil A	Nv	40		18	2510	10	$25⅞
Labat A	Ja	22½	p	5	70	60	$24⅜
Labat A	Ja	25	p	110	100	130	$24⅜
Labat A	Ap	22½	p	20	2	75	$24⅜
Labat A	Ap	27½	p	10	10	$4¼	$24⅜
MB Ltd	Fb	27½	p	10	38	190	$29
MB Ltd	Fb	35	p	5	55	$6⅛	$29
MB Ltd	My	30		2	4	$3	$29
MB Ltd	My	30	p	1	12	$3	$29
MB Ltd	Nv	27½	p	8	8	115	$29
MB Ltd	Nv	30	p	4	15	$2	$29
MB Ltd	Nv	35	p	5	28	$5⅜	$29
Moore	Nv	35		5	60	$2¼	$35⅜
Moore	Nv	35	p	20	142	105	$35⅜
Moore	Nv	40	p	10	249	$3⅞	$35⅜
Moore	Nv	45	p	1	11	$9⅜	$35⅜
Nat Bk	Fb	10		28	673	85	$10
Nat Bk	My	12½		10	27	35	$10
Nor Tel	Ja	40		10	95	$4½	$42
Nor Tel	Ja	40	p	10	51	$2¼	$42
Nor Tel	Ja	45		8	88	$2½	$42
Nor Tel	Ja	45	p	27	57	$4¼	$42
Nor Tel	Ja	50		5	144	115	$42
Nor Tel	Ja	55		3	27	60	$42
Nor Tel	Ja	55	p	1	4	$12	$42
Nor Tel	Ap	45		5	51	$3½	$42
Nor Tel	Oc	40		18	128	$3	$42
Nor Tel	Oc	40	p	20	66	100	$42
Nor Tel	Oc	45		5	170	100	$42
Nor Tel	Oc	45	p	12	58	$3¼	$42
Nor Tel	Oc	50	p	1	39	$8¼	$42
Noran	Fb	22½		11	20	$2⅜	$23
Noran	Fb	25	p	7	85	$3⅛	$23
Noran	Fb	27½		1	91	90	$23
Noran	Fb	27½	p	5	21	$5	$23
Noran	Fb	30		21	374	70	$23
Noran	Fb	32½	p	11	41	$9⅝	$23
Noran	My	22½		1	12	$3⅛	$23
Noran	My	27½		2	26	140	$23
Noran	Nv	22½		11	29	150	$23
Noran	Nv	25		89	1666	55	$23
Noran	Nv	25	p	14	1284	$2⅜	$23
Noran	Nv	27½		8	427	35	$23
Noran	Nv	27½	p	3	322	$4¾	$23
Noran	Nv	30	p	12	320	$7½	$23
Noran	Nv	32½	p	10	81	$9½	$23
Noran	Nv	35		1	1117	25	$23
Norcn	Fb	25		5	13	100	$22½
Norcn	My	25		1	38	$2	$22½
Norcn	Nv	22½	p	10	32	110	$22½
Norcn	Nv	25		5	19	40	$22½
Nova A	Fb	7½		5	55	150	$8¼
Nova A	Fb	10		20	1733	50	$8¼
Nova A	My	7½		10	1165	$2½	$8¼
Nova A	My	10		3	374	90	$8¼
Nova A	My	10	p	5	198	$2½	$8¼
Nova A	Nv	7½		70	113	110	$8¼
Nova A	Nv	7½	p	100	112	25	$8¼
Nova A	Nv	10		350	3674	10	$8¼
Nova A	Nv	12½		6	2581	5	$8¼
Nova A	Nv	12½	p	2	30	$4¼	$8¼
Placer	Mr	15	p	3	28	135	$16⅛
Placer	Mr	17½	p	1	28	$2¾	$16⅛
Placer	Mr	20		2	63	100	$16⅛
Placer	Mr	20	p	5	24	$3½	$16⅛
Placer	Jn	20		1	1	175	$16⅛
Placer	Dc	15		1	101	$2¼	$16⅛
Placer	Dc	15	p	40	61	75	$16⅛
Placer	Dc	17½	p	10	41	$2½	$16⅛
Placer	Dc	20	p	17	39	$3¾	$16⅛
Placer	Dc	22½		5	177	25	$16⅛
Placer	Dc	25	p	2	9	$9	$16⅛
Rang	Ja	10		27	399	120	$8⅞
Rang	Ja	10	p	20	142	190	$8⅞
Rang	Ja	12½		22	804	50	$8⅞
Rang	Ja	15		38	1144	35	$8⅞
Rang	Ja	15	p	10	96	$6½	$8⅞
Rang	Ja	20		10	230	20	$8⅞
Rang	Ap	10		56	283	185	$8⅞
Rang	Ap	10	p	5	36	180	$8⅞
Rang	Ap	12½		13	265	125	$8⅞
Rang	Ap	12½	p	10	108	$3½	$8⅞
Rang	Ap	15		28	233	60	$8⅞
Rang	Ap	17½		6	143	50	$8⅞
Rang	Oc	12½		30	1093	15	$8⅞
Rang	Oc	12½	p	2	508	$3¾	$8⅞
Rang	Oc	15		29	3724	5	$8⅞
Rang	Oc	17½		46	2495	5	$8⅞
Roy Bk	Ja	25		12	92	185	$25
Roy Bk	Ja	25	p	10	25	100	$25
Roy Bk	Ja	27½		2	359	60	$25
Roy Bk	Ja	27½	p	25	223	$2¼	$25
Roy Bk	Ap	25		4	58	$2¾	$25
Roy Bk	Ap	30		4	331	90	$25
Roy Bk	Oc	25	p	32	77	90	$25
Segrm	Ja	55		5	38	$4⅜	$54¾
Segrm	Ja	55	p	7	52	$3¾	$54¾
Segrm	Ja	60		3	118	$2⅛	$54¾
Segrm	Ja	60	p	13	140	$6⅛	$54¾
Segrm	Ja	70		20	154	40	$54¾
Segrm	Ja	75		2	14	20	$54¾
Segrm	Ap	60	p	2	42	$6⅞	$54¾
Segrm	Ap	65	p	5	10	$10¾	$54¾
Segrm	Ap	75		1	4	100	$54¾
Segrm	Ap	75	p	1	2	$21½	$54¾
Seg		C		b 1	119	75	$19
Shell C	Nv	20		15	111	110	$19
Shell C	Nv	20	p	10	142	130	$19
Shell C	Nv	22½		1	99	40	$19
Shell C	Nv	22½	p	4	9	$3¼	$19
Shell C	Nv	27½		2	567	20	$19
Stico A	Fb	32½	p	10	77	$2¼	$32
Stico A	Fb	35		7	145	100	$32
Stico A	Fb	35	p	3	126	$3⅛	$32
Stico A	My	32½		2	81	$3	$32
Stico A	My	40		10	113	40	$32
Stico A	Nv	32½		6	543	125	$32
Stico A	Nv	32½	p	13	202	165	$32
Stico A	Nv	35		5	442	25	$32
Stico A	Nv	35	p	5	75	$3½	$32
Stico A	Nv	40		10	414	5	$32
T-D Bk	Dc	27½	p	20	110	145	$27
Total P	Ja	15		15	40	$2	$13⅜
Total P	Ja	15	p	4	102	$2	$13⅜
Total P	Ja	17½		23	225	125	$13⅜
Total P	Ja	17½	p	7	45	$4	$13⅜
Total P	Ja	25		10	457	40	$13⅜
Total P	Ap	15		20	20	$3	$13⅜
Total P	Ap	15	p	1	1	$21½	$13⅜
Total P	Ap	17½		10	24	$2¼	$13⅜
Total P	Ap	22½		1	29	100	$13⅜
Total P	Oc	17½		24	217	50	$13⅜
Total P	Oc	20		10	1284	20	$13⅜
Total P	Oc	20	p	15	285	$5½	$13⅜
Total P	Oc	22½		55	1891	5	$13⅜
TrC PL	Fb	20	p	2	7	190	$19¾
TrC PL	My	20		5	45	$2⅜	$19¾
TrC PL	My	22½		1	1	100	$19¾
TrC PL	My	22½	p	10	10	$3¼	$19¾
Wcoast	Mr	10	p	10	10	65	$11⅛
Wlkr R	Mr	22½		94	135	160	$21¼
Wlkr R	Mr	22½	p	5	20	$2⅞	$21¼
Wlkr R	Mr	25		32	310	80	$21¼
Wlkr R	Mr	25	p	1	95	$4⅞	$21¼
Wlkr R	Mr	27½		17	257	50	$21¼
Wlkr R	Mr	30		5	191	25	$21¼
Wlkr R	Mr	35		45	156	15	$21¼
Wlkr R	Jn	22½		27	70	$2½	$21¼
Wlkr R	Jn	22½	p	6	6	$3	$21¼
Wlkr R	Jn	25	p	5	15	$5	$21¼
Wlkr R	Dc	22½		17	328	100	$21¼
Wlkr R	Dc	22½	p	30	363	$2⅜	$21¼
Wlkr R	Dc	25		55	1106	40	$21¼
Wlkr R	Dc	25	p	48	131	$4½	$21¼
Wlkr R	Dc	30		3	1061	25	$21¼
Wlkr R	Dc	30	p	20	65	$9⅜	$21¼
Wlkr R	Dc	35	p	1	16	$14½	$21¼

OBLIGATIONS

Les cours étaient à la baisse cette semaine sur le marché canadien des obligations.

Le court terme a baissé de $1.50, hier. Le moyen terme et les obligations des provinces ont fléchi de quatre points. Les titres des sociétés ont perdu trois points. Le long terme a cédé 3.5 points.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 20%. Les bons du trésor à trois mois rapportaient 19.38% au lieu de 19.42 la semaine dernière, et ceux à six mois donnaient un rendement de 19.47% plutôt que 19.39.

décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

BAUDOUIN Pierre H. — A Cité des Deux-Montagnes, le 22 septembre 1981 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Pierre H. Baudouin, époux de feu Charlotte Hains; demeurant rue Belvedère à Cité des Deux-Montagnes. Il laisse ses frères et soeurs: M. et Mme Jean Beaudouin (Annette Savard), M. et Mme Joseph Mathys (Hélène Baudouin), M. et Mme James McLaughlin (Clotilde), M. et Mme Claude Baudouin (Jacqueline Castonguay), ainsi que plusieurs neveux et nièces. A sa demande, la dépouille de M. Pierre H. Baudouin ne sera pas exposée. Direction Donat Martin & Fils, de Cité des Deux-Montagnes.

VASTEL, Julien-André

Né à Ottawa le 15 août 1981 et décédé le 22 septembre 1981. Une cérémonie intime célébrera le départ de Julien pour la maison du Père. Ceux qui veulent s'associer à la peine de Geneviève et Michel, ses parents, et à celle de Anne et Violaine peuvent faire un don à l'Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario, 1857, Florida Avenue, Ottawa, Ontario, K1H-6Y9.

REMERCIEMENTS
Renée Desjardins

La famille immédiate de feu Renée Leblanc-Desjardins désire remercier très sincèrement tous les parents et amis pour leur bonne sympathie témoignée lors du décès.

IN MEMORIAM
A la mémoire des défunts au profit des vivants faites un don à
la Fondation du Québec des maladies du coeur
1455, rue Peel, Montreal
288-8141

AVIS PUBLICS

Soyez avisé que la requérante JAMES L. DAVIDSON s'adressera à la Commission des Transport du Québec afin d'être autorisé par voie de permis spécial pour tirer les remorques et/ou semi-remorques en possession légale de QUINN FREIGHT LINES INC. et ce, pour toutes et chacunes des clauses des permis de la dernière, portant le numéro M-301194 laquelle compagnie demande un permis de courtier réciproque. Durée du permis 364 jours. Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième publication du présent avis.
Première parution: 24 septembre 1981
Deuxième parution: 25 septembre 1981
Troisième parution: 26 septembre 1981

Soyez avisé que le requérant ALBERT MEONI s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé par voie de permis spécial pour tirer les remorques et/ou semi-remorques en possession légale de QUINN FREIGHT LINES INC. et ce, pour toutes et chacunes des clauses des permis de la dernière, portant le numéro M-301194 laquelle compagnie demande un permis de courtier réciproque. Durée du permis 364 jours. Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième publication du présent avis.
Première publication: 24 septembre 1981
Deuxième publication: 25 septembre 1981
Troisième publication: 26 septembre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO 500-04-003500-817
HUGUETTE BEAUPRÉ,
partie demanderesse
-vs-
OSIAS DUBOIS,
partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, OSIAS DUBOIS, d'adresse inconnue, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration, avis selon l'art 119A C.P.C., requête pour mesures provisoires, affidavit, avis et liste des dépenses, ont été laissées au bureau de la direction générale des greffes, soit au 1 est rue Notre-Dame, en la ville de Montréal, à son intention.
Faute par le défendeur, de comparaître dans ce délai STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut, avec les mêmes conséquences, qu'à la suite d'un débat contradictoire.
MONTRÉAL, ce 22 septembre 1981
RONALD CHASSÉ,
protonotaire-adjoint
Me JEAN SAULNIER,
7190, rue St-Denis,
Montréal, Québec.
Tél.: 273-1525.

AVIS
AVIS est donné que Radio Taxi G. Chainey et Fils Ltée, 9 rue Plessis, St-Luc, détentrice des permis numéros M209234003 à M209234006 inclusivement, Région numéro 5516, pour le transport par Véhicule Taxi, s'adressera d'ici 7 jours à la Commission des Transports du Québec pour le maintien de ses permis, suite au changement de contrôle d'actionnaires de la compagnie, le tout conformément aux dispositions des articles 2.59-1 et 2.58-1 du Règlement 2.
Distribution des Actions avant la transaction:
M. Jean-Paul Roy, 9 rue Plessis, St-Luc; 30 actions privilégiées et 198 actions ordinaires;
Mme Gaétane Chainey-Roy, 9 rue Plessis, St-Luc; 1 action ordinaire;
Mme Pauline Rouleau-Chainey, 614 Jacques Cartier Sud, St-Jean; 1 action ordinaire;
Distribution des Actions après la transaction
M. Jean-Louis Gingras, industriel, 2215 rue Latuque, Laval; 443 actions ordinaires.
M. Gilles Gagnon, Gérant de Banque, 16881 Pierre Gadois, Montréal; 443 actions ordinaires.
M. Marcel Thériault, industriel, 11650 Boul. Métropolitain, Pointe-aux-Trembles; 443 actions ordinaires;
Me Jacques Périgny, notaire, 46 rue Lucerne, Repentigny; 443 actions ordinaires;
TOUT intéressé pourra faire opposition dans les 5 jours de la date de la 3e comparution.
1ère comparution: Jeudi, le 24 septembre 1981
2e comparution: Vendredi, le 25 septembre 1981
3e comparution: Samedi, le 26 septembre 1981.

PRENEZ AVIS que Grondin & Fils Transport (Edgar et André Grondin), titulaire des permis M-301264 demande à la CTQ de transférer lesdits permis à Grondin & Fils Transport (Yvette Lauzière et André Grondin), Dame Yvette Lauzière étant la légataire universelle et l'épouse de Feu Edgar Grondin. Toute personne intéressée peut faire opposition à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la 3e parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec. Louis Lavoie, Avocat.
1e parution: 25 septembre 1981
2e parution: 26 septembre 1981
3e parution: 28 septembre 1981

LOI SUR LA FAILLITE
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
"En matière de faillite"
C.S. No: 500-11-003236-805
ROBERT RIEL, failli
-et-
PAUL BERTRAND, syndic
-et-
DAM MARGUERITE RIEL, autrefois du 7121 de la Devinière, app. 206, à Anjou, et maintenant de résidence et adresse inconnues, intimée.
Prenez avis qu'une requête en vertu de l'article 69 (2), dont une copie a été déposée au greffe de la Cour à votre intention, sera présentable pour audition le 6 octobre 1981, et que vous êtes requise de comparaître dans le délai prescrit
Paul Bertrand, syndic
BUREAU:
NORMANDIN, BARRIÈRE & CIE
1, Place Ville-Marie
Suite 3210
Montréal, Québec
H3B 2W3
(514) 861-9311.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO 500-43-000737/81
ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION
PAR AVIS PUBLIC
(art. 139 C.p.c.)
A MONSIEUR YVAN CHABOT.
Considérant la demande formulée par requête en date du 18 août 1981, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au greffe du Tribunal de la Jeunesse, 410 est, rue Bellechasse, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informé, sous réserve des restrictions légales prescrites, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisie concernant l'adoption de Patricia Carolie Chabot, née le 11 février 1978, et pour y donner ou refuser son consentement. A défaut par lui de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.
Le Greffier-Adjoint
LUCILLE ROUILLER

PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 — REG. 2 (1976)
PRENEZ AVIS QUE, les requérantes 109277 CANADA LIMITÉE, et 109278 CANADA LIMITÉE, et 109279 CANADA LIMITÉE, s'adresseront à la Commission des Transport du Québec, afin d'être autorisées à agir comme voituriers remorqueurs, pour tirer les remorques et semi-remorques vides ou chargées, propriété ou en possession légale de I.K.O. Forwarders Ltd, détentrice du permis M-302595, laquelle à titre de roulier demande un permis de courtier réciproque pour chacun d'eux.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
1ère publication: 24 septembre 1981
2ème publication: 25 septembre 1981
3ème publication: 26 septembre 1981
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & ASSOCIÉS
200, St-Jacques ouest, #900
Montréal, Québec H2Y 1M1
PAR: Me Adrien R. Paquette/PROCUREUR

Prenez Avis que Armand L'Ecuyer demande à la CTQ le permis suivant: Transport Restreint, Longue Distance, Route Restreinte, Contrat. De Chambly, à la frontière Québec/États-Unis (tout port de sortie) pour le transport de réservoirs vides et de véhicules citernes et retour avec équipement ou matériau servant à la fabrication desdits réservoirs ou avec des véhicules sur lesquels seront installés lesdits réservoirs pour le compte de REMTEC INC. Origine et destination: tous les points situés dans les états suivants: New-Jersey, New-York, Maryland, Pennsylvanie, Ohio, Michigan, Caroline-du-Nord et Caroline-du-Sud. Durée 364 jours.
Toute personne intéressée peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la 3e parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec. Louis Lavoie, Avocat.
1e parution: 25 septembre 1981
2e parution: 26 septembre 1981
3e parution: 28 septembre 1981

Outremont

APPEL D'OFFRES

Assurances générales

Des soumissions cachetées dans les enveloppes adressées et fournies à cette fin, et portant la mention ci-haut seront reçues jusqu'à midi, le 14 octobre 1981 au bureau du Gérant municipal, pour être ouvertes immédiatement à la Salle du Conseil, 530 avenue Davaar.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville d'Outremont. Les compagnies d'assurances pourront se procurer les formules officielles au bureau du Directeur de l'Approvisionnement, 510 avenue Davaar.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).
Jocelyne Perreault
Greffier de la Ville

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-012630-818
LES ÉLECTRONIQUES SERABIT LTÉE, corporation dûment constituée ayant son siège social au numéro civique 4058 ouest, rue Jean-Talon, dans la ville et district judiciaire de Montréal,
-et-
ABDEL SALAM ELMENYAWI, homme d'affaires résidant et domicilié au numéro civique 2196 rue Barnes, Ville St-Laurent, district judiciaire de Montréal,
Demandeurs
-vs-
SOCIÉTÉ RADIO-CANADA, corporation dûment constituée ayant une place d'affaires au numéro civique 1400 est, boulevard Dorchester, dans les ville et district judiciaire de Montréal,
-et-
ERIC MALLING, animateur de télévision n'ayant aucun domicile ou résidence connus dans la province de Québec.
Défendeurs.
IL EST ORDONNÉ au défendeur ERIC MALLING de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis a été laissée au greffe à l'intention du défendeur ERIC MALLING.
MONTRÉAL, ce 24ième jour de septembre 1981.
MM. MARTINEAU, WALKER,
Suite 3400 La Tour de la Bourse,
C.P. 242, Place Victoria,
Montréal, Québec
PROCUREURS DES DEMANDEURS.
PROTONOTAIRE-ADJOINT
ARMAND BEAULIEU, CSM

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: JEAN-LOUIS LECLERC.
Avis est par les présentes donné que M. Jean-Louis Leclerc, pathologiste, 5100 boul. Des Etudiants, App. # 305, Tracy, Cté Richelieu, P.Q., a fait cession de ses biens le 18ième jour de septembre 1981, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8ième jour d'octobre 1981, à 9.00 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 1410 rue Stanley, 9e Étage, dans la cité de Montréal, P.Q.
LAURENT LANGEVIN L.S.C., Adm. A.
Syndic.
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe
J2S 2Z3.
Tél.: 774-4300

PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 — RÉG. 2 (1976)
PRENEZ AVIS QUE, les requérants Daniel Joyal et Gérard Joyal (TRANSPORT D & G JOYAL ENR.), Gilles Hébert (GILLES HÉBERT ENR.) s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisés à agir comme voituriers remorqueurs, pour tirer les remorques et semi-remorques vides ou chargées, propriété ou en possession légale de Dick Weller Inc., détentrice du permis: M-304801, laquelle à titre de rouller demande un permis de courtier réciproque pour chacun d'eux.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
1ère publication: 24 septembre 1981
2ème publication: 25 septembre 1981
3ème publication: 26 septembre 1981
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & ASSOCIÉS
200, St-Jacques ouest, #900
Montréal, Québec H2Y 1M1
PAR: Me Adrien R. Paquette/PROCUREUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO 500-02-032694-817
PIERRE L. LAPOINTE
MARK M. ROSENSTEIN,
BRAHM M. GELFAND,
ALEXANDER S. KNOIGSBERG,
PIERRE F. DELORME,
THOMAS A. LAVIN,
HOWARD W. DERMER,
DENIS BOUDREAULT,
JACQUES ROSSIGNOL,
NORMAN ISSELY,
ROBERT LAUZON
et
PIERRE MARTEL
partie demanderesses
—vs—
JOAN PRÉVOST,
partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR:
La partie défenderesse, JOAN PRÉVOST, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119A C.P.C., a été laissée au bureau de la direction générale des greffes, soit au 1, est rue Notre-Dame, en la ville de Montréal, à son intention.
Faute par la défenderesse, de comparaître dans ce délai STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut, avec les mêmes conséquences, qu'à la suite d'un débat contradictoire.
MONTRÉAL, ce 22 septembre 1981
RONALD CHASSÉ,
Protonotaire-Adjoint
Me. THOMAS A. LAVIN,
LAPOINTE & ROSENSTEIN,
1117 ouest, rue Ste-Catherine #923
Montréal, Québec H3B 1H9
Tél.: (514) 849-5311

Modification de certains tarifs suivant les articles 2.64 et suivants du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission, dans le cas de concurrence tarifaire avec le transport ferroviaire.
Requérante: NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.
Dossier 5-M-30006B 257-TT Cause M-81-06694-1
PRENEZ AVIS que la requérante susmentionnée a obtenu de la Commission des Transports du Québec la modification de ses tarifs comme suit:

—Supplément 13 & 14 au tarif 169-E	(Tarif de groupement de taux)
—Supplément 2 au tarif 172-K	(Tarif de règles)
—Supplément 48 au tarif 220-E	(Tarif de papier journal)
—Supplément 2 au tarif 220-F	(Tarif de papier journal)
—Supplément 15 au tarif 250-K	(Tarif de composantes d'automobile)
—Supplément 14 au tarif 251-B	(Tarif de composantes d'automobile)
—Supplément 12 & 13 au tarif 260-B	(Tarif de marchandises générales)
—Supplément 24 & 25 au tarif 261-K	(Tarif de marchandises générales)
—Supplément 7 au tarif 278	(Tarif de nickel et articles relatifs)
—Supplément 13 & 14 au tarif 290-H	(Tarif de aéro fret)
—Supplément 41, 42 & 43 au tarif 368-F	(Tarif de classe et marchandises génér

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-045995-805. SPECIALITÉ TRACTION LTÉE, Partie demanderesse. DAILY AUTO PARTS INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 octobre 1981 à 13:00 heures. Au: 2175 Route 201, à Ormstown, district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAILY AUTO PARTS INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Pick up G.M.C. Sierra 25 avec tommy lift imm. F382-374 Qué. 81, 1 camion tracteur Ford rouge en rebus, 1 télévision portative Zénith, 2 bureaux, 2 chaises, 1 armoire en métal rouge 2 portes. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: Normand Poissant, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 23 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe. GREFFE DE LA PAIX. No: 750-27-001954-80. LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, Partie demanderesse. MICHEL NOBERT, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 octobre 1981 à 14:00 heures. Au: 2369 Cartier, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL NOBERT saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. portative R.C.A.' 1 table à café, 1 guitare sèche 6 cordes, 1 sofa 3 places beige, 1 fauteuil beige, 1 récepteur AM FM, 1 c.b. 40 canaux. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: Henri Descoteaux, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 23 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-020095-800. LA REINE, Partie demanderesse. LAVAL MAINTENANCE INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 octobre 1981 à 12:00 heures. Au: 7075 Valdombre #2, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVAL MAINTENANCE INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise pivotante jaune, 1 table à dactylo, 1 bureau en bois 5 tiroirs, 1 calculatrice Olivetti, 1 dactylo Facit, 1 code-a-phone Philips, 1 chaise en cuir noir, 2 filières en métal 4 tiroirs, 1 table à dessin en bois, 1 chaise pivotante noire, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: Henri Descoteaux, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 23 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033592-770. PAULIN BORDELEAU, Partie demanderesse. HÉRITIERS SUC. FEU AUGUSIN BEAUPRÉ ET AL., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 octobre 1981 à 13:00 heures. Au: 1080 Beaver Hall Hill #713, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES BEAUPRÉ saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise fauteuil en cuirette noire, 4 chaises en cuirette noire, 1 bibliothèque de plancher vitrée, 1 filière en métal sur roues, 1 plastiglass de plancher, 1 bureau plat avec tiroir en bois, 1 sous-bras, 1 calculatrice Ambassy. Conditions: PAIMENT COMPTANT. Renseignements: Yves Lefebvre, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 23 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-022664-812. Joseph Élie Ltée, demanderesse -vs- Denise Desmarais, défenderesse. Le 6 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 113 rue 44e Ave. en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave vaisselle RCA Victor, machine à coudre Singer, TV couleur etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Rivard, huissier, 288-6317. Montréal, le 26 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-050333-801. Petrofina Canada Inc., demanderesse - vs- Yvette James, défenderesse. Le 6 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au No 365 Côte Vertu apt. 404, en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Zenith, 1 orgue Conn avec banc, machine à coudre White portative, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Jean Caron, huissier, 288-4511. Montréal, le 26 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-028012-818. Moteurs Électrique Laval Ltée, demanderesse -vs- Extrusion Vinyl & Plastics Inc., défenderesse. Le 7 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 4250 Boul. Lemans, en la cité de St-Vincent de Paul, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 lift weight mate, 1 machine Scotti pour faire le plastic & acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Rivard, huissier, 288-6317. Montréal, le 26 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-12-092673-809. Dame Vera Voticky, demanderesse -vs- Jay Lyon Rubin, défeneur. Le 6 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6201 rue Côte-St-Luc, apt. 301 en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 module brun en velour. TV couleur Hitachi, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Jean Caron, huissier. 288-6317. Montréal, le 26 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-038758-806. J.A. Lyonne Heppner, demandeur -vs- Roger Desnoyers, défendeur. Le 6 octobre 1981 à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 584 rue DeCherbourg en la cité de Ste-Dorothée, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur RCA Victor, lot de disques, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Rivard, huissier, 288-4511. Montréal, le 26 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-022662-816. Joseph Élie Ltée, demanderesse -vs- Mike Vasilas, défendeur. Le 6 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 335 ouest rue Fleury, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 6 tables avec 12 chaises en bois, 1 caisse enregistreuse NCR, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Jean Caron, huissier, 288-6317. Montréal, le 26 septembre 1981.

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE, No: 760-02-000369-81. Loyola Schmidt Ltée, demanderesse - vs- Albert Richer, défendeur. Le 7 octobre 1981, à 12:00 midi au domicile du défendeur au No 62 rue 1er Ave. Nord en la cité de Roxboro, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lift weight mate, 1 machine Scotti pour faire le plastic & acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Rivard, huissier, 288-6317. Montréal, le 26 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-038652-819. Lionel Lavoie, demandeur -vs- Normand Forest, défendeur. Le 6 octobre 1981, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 9740 rue Papineau, en la cité et deur au No 9740 rue Papineau, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Technicks, amplificateur Pionher, 2 haut parleurs. Conditions: ARGENT COMPTANT. Michel Fiset, huissier. 288-4511. Montréal, le 26 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District d'Arthabaska. COUR PROVINCIALE. No: 415-02-000465-811. TRANSMISSION AUTOMATIQUE VICTO INC., Partie demanderesse. LES ENT. PUBLICITAIRE LTÉE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 octobre 1981 à 13:00 heures. Au: 280 Fort St-Louis, à Boucherville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENTREPRISES PUBLICITAIRE LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau 5 tiroirs brun, 1 calculatrice électrique Précisa et acc., 1 chaise en cuirette orange, 3 chaises en cuirette noires, 1 chaise en tissus brun sur roulettes, 1 classeur noir 4 tiroirs, 1 bureau de secrétaire et rallonge pour dactylo en bois, 1 calculatrice électrique Monroe, 1 dactylo électrique Olivetti et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: Michel Grenier, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.) 284-1007). Montréal le 23 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-025815-725. LOUISETTE DAIGLE, Partie demanderesse. CHARLES ÉMILE BOISVERT, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 octobre 1981 à 11:00 heures. Au: 6996 Guy, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHARLES ÉMILE BOISVERT saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon de 8 pièces, 1 fauteuil berçant en bois recouvert de tissus rayé, 1 bureau en bois 4 tiroirs 2 portes, 2 lampes de table en bois, 1 téléviseur portatif Magnavox, 1 meuble téléviseur et radio incorporé Admiral, 1 petite bibliothèque en bois 1 tablette et portes vitrées, 1 cadre en bois avec une peinture représentant une vieille gare, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: Henri Descoteaux, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 23 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003988-818. SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE L'ÎLE PATON INC., Partie demanderesse. JEAN-MARC OUSSET, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 octobre 1981 à 12:30 heures. Au: 4560 Promenade Paton # 107, à Chomedey, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-MARC OUSSET saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon de couleur beige 4 morceaux (modules), 2 chaises de salon de couleur brune, lampe de coin noire et chromée, 1 lot de plantes vertes assorties, 2 bahuts en bois 2 portes de couleur blanc et brun, 1 lampe sur pied, 2 tables à lampe blanches en plastique, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: Charles Paquette, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 23 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-013415-805. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse. LA MAISONNETTE MARQUETTE INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 octobre 1981 à 12:00 heures. Au: 1604 Mont-Royal est, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LA MAISONNETTE MARQUETTE INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de boissons alcoolisées, le tout devant être liquidé par l'entremise de la Société des Alcools du Québec conformément à la loi. Renseignements: Yves Lefebvre, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 23 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-006677-817. VINICIO DE ZAN, demandeur -vs- GUY ST-JEAN, 520 De Gaspé, app. 610, Îles des Soeurs, Verdun, défendeur. Le 6 octobre 1981, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur GUY ST-JEAN au No 520 rue De Gaspé, Îles des Soeurs en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: divers effets de mobilier contemporain. Conditions: ARGENT COMPTANT. Alain Pirro, huissier. Tél.: 667-6080. Montréal, 24 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-007777-811. GILLES GAUTHIER, demandeur -vs- ALAIN DULUDE, 526, 74e avenue, Chomedey, Laval, défendeur. Le 7 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur ALAIN DULUDE au No 526, 74e avenue en la cité de Chomedey, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: divers effets de mobilier. Conditions: ARGENT COMPTANT. Alain Pirro, huissier. Tél.: 625-1996. Montréal, 24 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003036-816. GREENLIFE COMPAGNIE, demanderesse -vs- JEAN-PAUL BENARD, défendeur. Le 6 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur JEAN-PAUL BENARD au No 297 rue Principale en la cité de St-Amable, district de Richelieu seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford F250 1978, 8 cyl. série F25HCBA5454, Lic.: F201-701. Vignette: 5812100/81. Conditions: ARGENT COMPTANT. Albert Pelletier, huissier. Tél.: 679-3080. Montréal, le 25 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 750-02-000385-81. ROLLAND BRODEUR INC., demanderesse -vs- RAOUL GOUDREAULT, défendeur. Le 8 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur RAOUL GOUDREAULT, au No 283, rue Portneuf, en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 ameublements de salon, 4 télévisions, mobilier pour bar, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Albert Pelletier, huissier. Tél.: 679-3080. Montréal, le 25 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019252-813. GUY BOURGAULT INC., demanderesse -vs- GUY BÉDARD, défendeur. Le 6 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur GUY BÉDARD, au No 777, rue Ste-Élizabeth, en la cité de Laprairie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur R.C.A. et meuble de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Maurice Bernard, huissier. Tél.: 255-0308. Montréal, le 26 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-004087-818. Cie d'Imprimerie et de publication de la Rive Sud Ltée, demanderesse -vs- Cent'e Audio St-Constant Inc., défenderesse. Le 6 octobre 1981, à 12:00 heures au lieu d'entreposage de la défenderesse au No 135, 1er avenue, en la cité de St-Constant district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: équipement électronique ass. Conditions: ARGENT COMPTANT. Maurice Bernard, huissier. Tél.: 255-0308. Montréal, le 26 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Iberville. COUR SUPÉRIEURE. No: 755-05-000336-811. CAISSE POPULAIRE ST-CONSTANT, Partie demanderesse. ROBERT PAQUETTE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 octobre 1981 à 11:00 heures. Au: 234 Victoria, à St-Constant, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT PAQUETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 planeur à bois de marque Rockwell, 1 perceuse Rockwell, 1 souffleur à brin de scie Murphy, 1 scie radiale Craftsman, 1 scie à ruban, 1 sableuse, 1 tour à bois, 2 pneus d'hiver avec roues 15", et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: Reynald Briand, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 23 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-007337-817. Champlain Productions Inc., demanderesse -vs- Civicum Ltée, défenderesse. Le 8 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au No 910 rue Lagauchetière est, en la cité de Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: équipement et ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Gilles Malo, huissier. 288-6317. Montréal, 28 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-020221-815. Milton Bradley Associates Ltd., demanderesse -vs- Monti Landscaping Inc., défenderesse. Le 7 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 101 Blvd Columbus, en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Mercury Truck Model 800 & Acc., Lic WW 3358 (Qué. 80), 1 Chevrolet Truck, Model C-50 & Acc., #144102, 1 Ford Pick Up Camion, 1 Massey Ferguson Tracteur, model 20 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. Selinger, huissier, 849-6659. Montréal le 24 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-017505-814. CAISSE POPULAIRE ST-CHARLES BORROMÉE, demanderesse -vs- GESTION LOGIMCO INC., défenderesse. Le 6 octobre 1981, à 2:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 312 rue Ste-Foy #210 en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo électrique Olympia, 1 horloge murale, 1 additionneuse Olivetti, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. André Pelletier, huissier, Tél.: 879-1007. Montréal, 24 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015988-806. LA Cité de Verdun, partie demanderesse -vs- Northern Equipment (1964) Co., Ltd., Chateau de bois, partie défenderesse. Le 6 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la partie défenderesse au No 1501 rue St-Grégoire en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Dactylo Smith Corona, 1 photocopieuse 3M 107, 4 Lift à chaine électrique & Acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Jerry Turcotte, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 60-3172. La Cité de Montréal, demanderesse -vs- Léon P. Kordzian, défendeur. Le 8 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 11765 rue Joseph Casavant, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consitant en: Meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Jerry Turcotte, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No: 500-02-009275-81-4. VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse. JEAN MICHEL, Partie défenderesse. Le 07/10/81 à 12:00 heures au 995 Boulé, Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN MICHEL saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. portative de marque HITACHI, 1 système de son de marque Lloyd's, 1 cafetière. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 23ième jour de septembre 1981. Pierre-Paul Ducharme, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No: 500-02-023843-81-1. JOURNAL DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. M. CARL PURCELL. Partie défenderesse. Le 07/10/81 à 10:30 heures au 2828, rue Berthon, Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. CARL PURCELL saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. portative couleur de marque Toshiba, 1 set de salon 2 morceaux, 1 set de cuisine 7 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 23ième jour de septembre 1981. Robert Hainault, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No: 500-02-15604-81-7. JOURNAL DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. RESTAURANT FEBO INC., Partie défenderesse. Le 07/10/81 à 11:30 heures au 6542, rue St-Laurent, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du RESTAURANT FEBO INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur comptoir, 1 machine à café de marque Expresso, 1 réchauf à plusieurs compartiments. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 23ième jour de septembre 1981. Daniel Jobin, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No: 500-02-004301-81-3. HAGEMEYER (CANADA) LIMITED, Partie demanderesse. CLAUDE MOUTON SPORT INC., Partie défenderesse. Le 07/10/81 à 10:00 heures au 4951 Rosemont, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE MOUTON SPORT INC., saisis en cette cause, consistant en: 300 sacs de sport de marque Promark, 52 paires de patin à glace, 50 casques de hockey avec grille. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 23ième jour de septembre 1981. Gaspard Granata, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No: 500-02-009879-80-5. ANTONIO BORSELUINO INC., Partie demanderesse. GIOVANNI TURTORO, Partie défenderesse. Le 07/10/81 à 10:30 heures au 7480 Rousselot, app: 2 Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GIOVANNI TURTORO saisis en cette cause, consistant en: 1 poêle de marque Moffat, 1 réfrigérateur de marque Frigidaire, 1 T.V. couleur meuble de marque Zenith. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 23ième jour de septembre 1981. Daniel Jobin, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023093-805. Roger Turenne, demandeur -vs- Winifred Gaery, défendeur. Le 7 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défeneur, au No 6355 rue Somerled, #207 en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur RCA XL100 Portatif, 1 radio stéréo Telefunken, 1 meuble bibliothèque, 3 sections, effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Daniel Boileau, huissier, 879-1007. Montréal, 24 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-022482-819. Denis Raiche, demandeur -vs-Mirico Métal Inc., partie défenderesse. Le 6 octobre 1981, à 13:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la partie défenderesse au No 630 rue Guimond en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 soudeuse Miller & Acc., 1 scie à métal grise & acc., 1 dactylo électrique Olivetti, équipement variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. André Pelletier, huissier, 879-1007. Montréal le 24 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No: 500-02-003403-81-8. LONGUEUIL REFR. PLOMBERIE & CHAUFF., Partie demanderesse. ANDRÉ LIZOTTE, Partie défenderesse. Le 07/10/81 à 12:00 heures au 523, rue Louise, Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ LIZOTTE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile immatriculée F418-791 de marque SAFARIE, 1 T.V. console couleur de marque SANYO, 1 set de salon 2 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 23ième jour de septembre 1981. Pierre-Paul Ducharme, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020882-804. LOISELLE PETROLEUM LTÉE, demanderesse —vs— OEUVRES MISSIONS CANADA INC., défenderesse. Le 7 octobre 1981 à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse au 221 rue Hébert, à Valleyfield, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse y nommée, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Lexicor 80, 9 sections en bois franc contenant environ 2500 livres de toutes sortes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, 842-5291. Montréal, ce 24 septembre 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001516-801. MICHEL GOUGEON, demandeur —vs— THOMAS COOK INC. défenderesse. Le 8 octobre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au 2020 rue University en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse y nommée, saisis en cette cause, consistant en: 1 copieur Canon NP 200 avec acc. et cabinet, 1 bahut en bois brun, meubles de bureau et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, 842-5291. Montréal, ce 24 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023843-813. JOURNAL DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. M. CARL PURCELL. Partie défenderesse. Le 07/10/81 à 10:30 heures au 2828, rue Berthon, Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. CARL PURCELL saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. portative couleur de marque Toshiba, 1 set de salon 2 morceaux, 1 set de cuisine 7 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 23ième jour de septembre 1981. Robert Hainault, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-05-002709-812. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- MICHEL RICARD, défendeur. Le 7 octobre 1981 à 10:30 heures de l'avant-midi, au lieu d'entreposage de l'effet au 4733 rue St-Ambroise, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur y nommé, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Honda Accord 1980, couleur rouge, imm.: 399P522-81 dont la transmission manuelle est endommagée. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, 842-5291. Montréal, ce 24 septembre, 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-010210-803. JEAN-CLAUDE LAVOIE, demandeur —vs— FERNAND DUFOUR, défendeur. Le 9 octobre 1981, à 13:00 heures au domicile du défendeur, au 244, rue Montée Lesage, en la cité de Rosemère, district de Terrebonne, seront vendus par autorte de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur 26" RCA, 1 machine à coudre Singer, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN TALBOT, huissier, 845-7286. Montréal, le 24 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-007676-815. Location d'Automobiles Des Champs Inc., demanderesse -vs- MICHEL POITRAS, défendeur. Le 6 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur MICHEL POITRAS, au No 1430, rue Rigaud, en la cité de St-Bruno, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Mazda, 1 stéréo, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Réjean Chaillé, huissier. Tél.: 288-8988. Montréal, ce 23 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-003574-819. ANDRÉ DUGUAY, requérant -vs- Les Céramiques Royales Ltée., intimée. Le 7 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de l'intimée, au No 8490, rue Pascal Gagnon, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de l'intimée saisis en cette cause, consistant en: mobilier et équipement de bureau, marbre, ciment' céramiques, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Réjean Chaillé, huissier. Tél.: 288-8988. Montréal, ce 23 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-003573-811. CAMILIEN CÔTÉ, requérant -vs- Les Céramiques Royales Ltée., intimée. Le 7 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de l'intimée, Les Céramiques Royales Ltée., au No 8490, rue Pascal Gagnon, en la cité de St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de l'intimée saisis en cette cause, consistant en: mobilier et équipement de bureau, marbre, ciment, céramiques, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Réjean Chaillé, huissier. Tél.: 288-8988. Montréal, ce 23 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033941-795. Les Fourrures Maurice Laberge Ltée.' demanderesse -vs- GHISLAINE LALIBERTÉ, défenderesse. Le 6 octobre 1981, à 1:00 heure de l'après-midi au lieu d'entreposage de la défenderesse GHISLAINE LALIBERTÉ, au No 1429, rue Amherst, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 manteau de fourrure en Renard Roux, 1 chapeau de fourrure en Renard Roux. Conditions: ARGENT COMPTANT. Daniel Boileau, huissier. Tél.: 845-2804. Montréal, ce 26 septembre 1981.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-02-003060-813. SIMPSONS SEARS LIMITÉE, demanderesse -vs- ROBERT CARON, défendeur. Le 9 octobre 1981, à 12:00 heures (midi) au domicile du défendeur, au No 8500, rue Sherbrooke Est, #207, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur Philips 26" & acc., 1 balayeuse Electrolux & Acc., Effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Yvan Talbot, huissier. Tél.: 845-7286. Montréal, le 24 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-026110-812. Dr. Avrum F. Sonin, demandeur -vsMr. Henry Lopatto, défendeur. Le 8 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur, au No 2055 rue Mountain, app. 15, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Dactylo Royal, 1 T.V. Fleetwood, 2 Tables à dessin, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Jerry Turcotte, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-039361-816. Schoel Epstein, demandeur -vs- Pierre Provencher, défendeur. Le 8 octobre 1981, à 1:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au No 3750 rue Queen Mary, app. 3, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Hitachi Solid State et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Jerry Turcotte, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No 500-02-015929-818. Les Ateliers électriques N. Aubut Inc., partie demanderesse -vs- Les Coffrages Industriels Crémazie Inc. partie défenderesse. Le 7 octobre 1981, à 12:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la partie défenderesse, au No 95 rue St-Joseph en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: — Liftruck blu-chip #324 orange & acc. — 1 appareil Black & Decker vert sur pied & acc. Vollmer — 2 containers en acier. Équipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Gaëtan Roy, huissier, 879-1007. Montréal,

Les Expos augmentent leur avance à 2 parties ½

Larry Parrish retrouve son public

par Richard Milo

Larry Parrish a retrouvé son public, ayant eu droit à une ovation de plusieurs minutes pour avoir produit quatre points, hier soir, et les Expos l'ont emporté 6-3 contre les Mets de New York pour augmenter leur avance à deux parties et demie sur les Cards de St. Louis, battus 5-4 par les Pirates de Pittsburgh.

Il y avait 41,351 personnes au Stade olympique, et tous se sont levés spontanément pour faire entendre leurs applaudissements, après que Parrish eut produit ses troisième et quatrième points du match à la suite d'un simple contre Mike Marshall, en septième. Il a levé sa casquette à deux reprises pour remercier la foule, au premier but, et dans le vestiaire, après le match il a de nouveau remercié son public.

«Il s'agit d'une ovation qui fait chaud au coeur, surtout qu'il y a à peine deux semaines, lors de la série contre les Cards, j'ai été copieusement hué, a dit Parrish. Ce soir (hier), je n'ai pourtant réussi que trois coups sûr, pas de circuits...»

Modeste, ce Parrish, puisqu'il avait d'abord produit les deux premiers points des Expos, à suite d'un double en quatrième et d'un simple, en sixième, avant de couronner une poussée de quatre points qui donnait, en septième, une avance de 6-0 au gagnant Dill Gullickson (6-8).

Gullickson a lancé pendant sept manches et un tiers, n'allouant que quatre coups sûrs avant de céder son poste à Jeff Reardon, en huitième. Mais Reardon ne l'avait pas, donnant un triple de deux points à Dave Kingman, en huitième, avant de jouer avec le feu, en neuvième.

Il y avait deux retraits mais deux coureurs sur les buts lorsque Lee Mazzilli a claqué un tir de Reardon à dix pieds de la ligne de démarcation par-dessus la clôture de droite. Reardon s'est cependant ressaisi, disposant de Mazzilli à la suite d'un ballon à l'entre-champ même s'il ne l'avait pas, a dit Jim Fanning.

«Je lui ai dit de ne pas s'en faire, a dit Fanning. Il ne peut toujours être parfait, il est humain. Je crois qu'il voulait trop bien faire contre son ancienne équipe.»

Reardon a été obtenu des Mets en retour d'Ellis Valentine, peu avant la grève. Dans le vestiaire des Mets, Valentine s'est dit déçu de la réaction de la foule, qui l'a hué à plusieurs reprises au cours du match. Il a été tenu en échec en quatre présences au marbre, et sa moyenne à New York s'élève à .220 avec cinq circuits et 20 points produits. Le fait de changer d'uniforme n'a cependant pas diminué son jeu en défensive car hier, l'instructeur du troisième but, Ozzie Virgil, a refusé de risquer un retrait au marbre lorsque Warren Cromartie a frappé un simple d'un point en sa direction, avec les buts remplis en septième.

«Le simple de Cromartie, suivi de celui de Rodney Scott, avant que Parrish produise deux autres points a pavé la voie de la victoire, a dit Fanning. Quant à Parrish, je dois dire qu'il s'est comporté depuis le début de la saison en véritable athlète professionnel, refusant de répondre aux huées de la foule, qui n'a pas été tendre à son égard.»

En l'emportant, les Expos ont inscrit une sixième victoire consécutive, une 11e à leurs 15 derniers matchs et leur fiche au cours du séjour à domicile est maintenant de neuf matchs d'affilée du 20 au 26 avril, mais les six victoires qu'ils viennent de remporter au plus fort de la course les mèneront vraisemblablement vers le premier championnat de leur histoire.

«Je ne pense pas encore au championnat, a dit Fanning. Il faut jouer chaque match, les prendre un à la fois avant de crier victoire. Je peux dire, ce soir (hier), qu'il s'agit de nouveau d'un effort d'équipe, tous jouent bien, que ce soit à l'attaque ou à la défensive.»

Et que dire des lanceurs: à leurs 83 dernières manches, les lanceurs des Expos ont concédé 43 coups sûrs et 10 points seulement. À son dernier départ, Gullickson avait réussi un jeu blanc de trois coups sûrs contre les Cubs de Chicago, dimanche. Les Expos avaient concédé deux points au moins par match à leurs sept derniers matchs, avant celui d'hier.

ÉCHOS... Charlie Lea ne lancera pas avant trois semaines au moins, et sa saison est à toutes fins pratiques terminée. Le Dr Jobe, qui l'a examiné à Los Angeles jeudi, a en effet recommandé au Expos qu'il soit au repos pendant trois semaines. Lea (5-4) a mal au coude droit, et il a lancé pour la dernière fois le 16 septembre... Vient de paraître en français, le livre de Maury Allen, «Les 100 plus grands du baseball», aux Éditions Inédi. Cet après-midi, Ray Burris (7-7) fera face à Greg Harris (3-4) et demain, Steve Rogers (11-7) se mesurera à Mike Scott (4-10).

METS (3)	ab	p	cs	pp
Mazzilli, cc	5	0	0	0
Taveras, ac	3	0	1	0
Valentin, cd	4	1	0	0
Kingmn, cg	4	0	1	2
Staub, 1b	4	0	1	0
Cubbag, 3b	3	0	0	0
Stearns, r	4	0	1	0
Flynn, 2b	4	1	2	0
Zachry, l	2	0	0	0
Serrage, l	0	0	0	0
Boitano, l	0	0	0	0
Marshall, l	0	0	0	0
Hodges, fs	1	1	1	1
Puelo, l	0	0	0	0
Jrgnsn,fs	1	0	0	0
Total	35	3	7	3

EXPOS (6)	ab	p	cs	pp
Cromrt, 1b	5	1	1	1
RScott, 2b	4	2	2	1
Reardon, l	0	0	0	0
Dawson, cc	4	1	1	0
Carter, r	3	0	0	0
Parrish, 3b	4	0	3	4
Wallach, cd	3	0	0	0
Francon, cg	4	1	2	0
Speier, ac	2	1	0	0
Gullcksn, l	2	0	1	0
Manuel, 2b	1	0	0	0
Total	32	6	10	6

New York	000 000 030—3
Montréal	000 101 40x—6

E—RScott, Cromartie. DJ—New York 2, Montréal 1. LSB—New York 7, Montréal 7. 2B—Dawson, Parrish, RScott, Hodges, Stearns.

NEW YORK	ml	cs	p	pm	bb	rb
Zachry P, 7-13	6	7	4	4	2	4
Serrage	0	2	2	2	1	0
Boitano	0	0	0	0	0	0
Marshall	1	1	0	0	1	0
Puelo	1	0	0	0	1	1
MONTRÉAL						
Gullicksn G, 6-8	7 1-3	4	3	3	2	5
Reardon	1 2-3	3	0	0	0	0

Serrage a affronté trois frappeurs dans la 7e.
T—2:49. A—41,351.

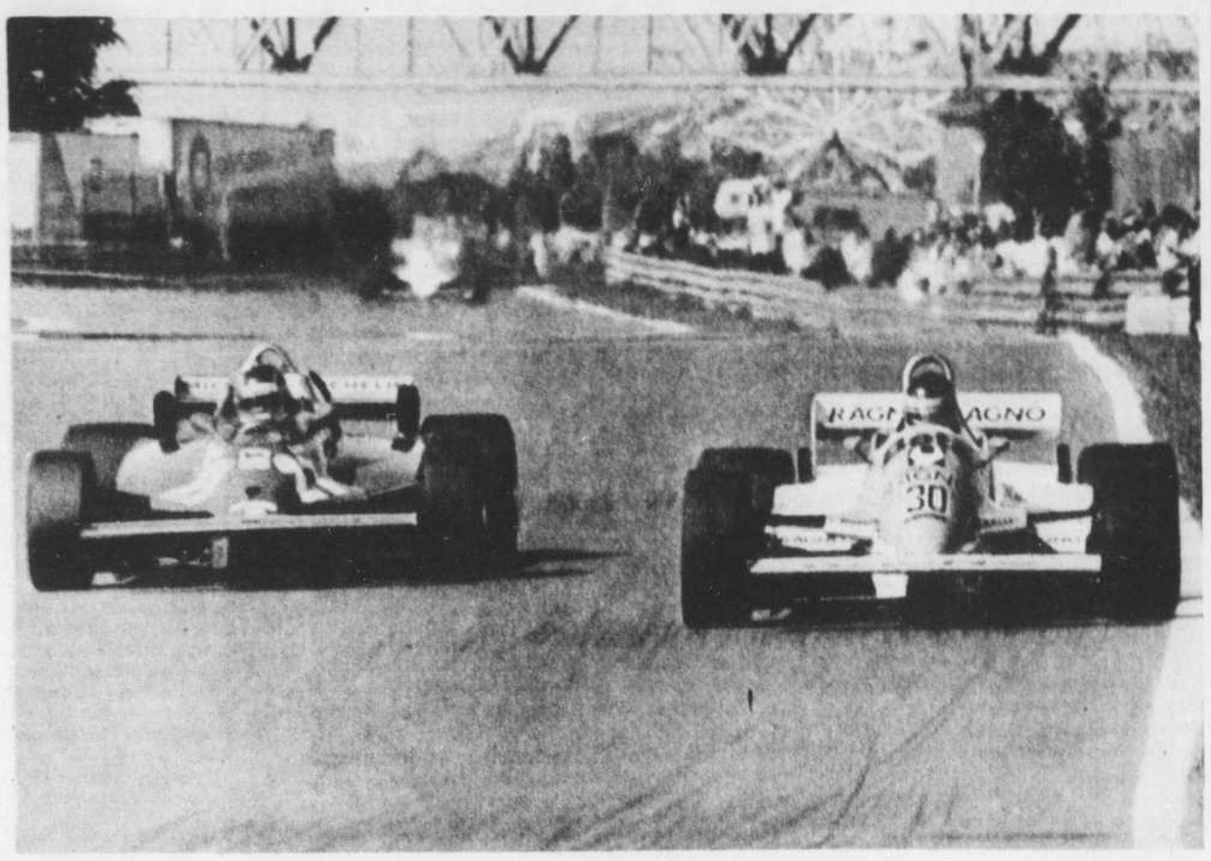

Les Villeneuve en piste. Gilles, à gauche, au volant de sa Ferrari, remonte son frère Jacques, sur Arrows, au cours des premiers essais qualificatifs, hier sur le circuit de l'île Notre-Dame, en vue du Grand Prix du Canada. Gilles occupe le 12e rang et Jacques, le 26e. (Photolaser CP)

Les grandes écuries de F-1 ont même leur... cuisinier

par Guy Robillard
de la Presse Canadienne

Formule un. Formule Atlantique. Formule Ford. Le Grand Prix du Canada sera disputé dimanche après-midi sur l'île Notre-Dame, mais bien peu de profanes savent de quoi il en retourne avec toutes ces voitures de course.

Essentiellement, une voiture de formule est une monoplace à roues découvertes. Chaque catégorie obéit à des règlements différents concernant les dimensions, le poids, la cylindrée, etc. Les formules Ford et les formules Atlantique, que l'on voit à l'oeuvre à l'occasion du Grand Prix Labatt du Canada, sont toutes deux équipées de moteurs Ford de 1600 cc, mais les formules Atlantiques sont plus grosses, développent plus de chevaux et sont plus rapides.

La formule un permet 3000 cc aux moteurs atmosphériques et 1500 aux moteurs turbopropulsés. Les premiers développent jusqu'à environ 510 chevaux et même 525 dans le cas de l'Alfa Romeo 12-cylindres, tandis que le moteur turbo pousse jusqu'à 560 chevaux.

Les formules un évoluent au sein d'équipes constituées de un ou deux pilotes. Les équipes les plus importantes, Ferrari, Renault, Brabham, Williams etc, emploient jusqu'à 50 personnes, des ingénieurs aux simples mécaniciens en passant par le relationniste, le chronométreur et même le cuisinier. Des manufacturiers comme Brabham ou McLaren vivent essentiellement des revenus du sport automobile alors que le budget annuel d'une équipe majeure de formule un va chercher entre $4 et $7 millions.

Les revenus proviennent essentiellement de la publicité et des droits de télévision. Les annonces publicitaires apparaissant sur les voitures et les combinaisons des pilotes se vendent à plusieurs dizaines de milliers de dollars et les commandites majeures, comme celle des cigarettes Marlboro dans le cas de McLaren et d'Alfa Romeo, dépassent le million. Ce sont les annonceurs qui font vivre la formule un. En retour, ceux-ci peuvent s'adresser à un auditoire télévisé évalué à plus de 600 millions de téléspectateurs pour chaque Grand Prix. La course sur l'île Notre-Dame, par exemple, sera retransmise dans pas moins de 25 pays.

Les pilotes touchent une bonne part de ces revenus lucratifs. Parmalat, une compagnie laitière italienne, aurait déjà déboursé $450,000 pour obtenir l'exclusivité sur l'uniforme de l'ancien champion mondial Niki Lauda. Un pilote comme Gilles Villeneuve vend son uniforme pour une somme qui peut dépasser le million.

Les fabricants de pneus, Michelin et Goodyear, investissent aussi des sommes énormes dans les Grands Prix. À la belle époque de la guerre des pneus, l'an dernier, on pouvait compter jusqu'à 1800 pneus disponibles à chaque Grand Prix pour une trentaine de voitures. Pour les manufacturiers de pneus, la course automobile sert à la fois de véhicule publicitaire et de banc d'essai.

Malgré toute la technologie et l'argent qui la supportent, la formule un n'est pas la voiture de course la plus rapide ni la plus puissante, un privilège qui revient aux bolides d'Indianapolis avec des moteurs turbopropulsés développant jusqu'à 900 chevaux-vapeur. Certaines voitures inscrites aux 24-heures du Mans roulent également plus vite que les formules un.

La formule un, qui peut atteindre 300 kilomètres-heure sur un circuit plus rapide qu'à Montréal, s'avère cependant la voiture de course la plus sophistiquée, la plus élaborée et la plus précise, celle qui procure le plus de satisfaction au point de vue pilotage. Limitant volontairement la puissance brute de leurs machines, les constructeurs de formule un, très majoritairement européens, ont opté pour la finesse et la technologie de pointe.

Piquet et ses pneus, Prost et ses ennuis

(D'après AFP) — La première séance d'essais qualificatifs en vue du Grand Prix du Canada a confirmé la supériorité de la Brabham de Nelson Piquet, meilleur temps, devant les Williams de Carlos Reutemann et Alan Jones, à 39 et 51 centièmes respectivement.

En revanche, cette séance disputée par beau temps chaud, a vu les Renault turbo accablées par la malchance. Alain Prost, au début, a dû faire changer un compresseur, tandis que René Arnoux, 19e temps seulement, n'a pu tourner qu'une vingtaine de minutes avec sa voiture de course avant que son moteur ne casse et ne le contraigne à utiliser son «mulet».

Autre problème, la sortie de piste après cinq tours de Didier Pironi (Ferrari). Le pilote français, victime d'ennuis de freins, a fait un tête à queue, mais a tout de même réalisé le 11e temps. Quant à son coéquipier Gilles Villeneuve (12e temps), il a dû faire changer le boitier électronique d'injection de son moteur turbocompressé.

Pour la course, dimanche, le choix des pneumatiques sera prédominant. Pour le moment, les Goodyear sont crédités, avec Piquet, Reutemann Jones, de Angelis et Rebaque des cinq meilleurs temps, alors que Michelin, qui ne s'attendait pas à trouver à Montréal un temps aussi chaud, a pour le moment du mal à suivre le rythme. Jacques Laffite (Talbot Ligier) équipé par les manufacturiers français, est en provisoire sixième position à 2.48 tout de même de Piquet.

La seconde séance d'essais est prévue aujourd'hui.

en bref...

■ *Rugby: nouvelle explosion*

EVANSVILLE, Indiana (AFP) — Le quartier général d'une équipe américaine de rugby, qui avait demandé de jouer contre l'équipe sud-africaine des Springboks, a été soufflé hier par une explosion, qui n'a fait aucune victime mais a causé d'importants dégâts. L'équipe amateur de rugby d'Evansville (Indiana), les «All Whites» — en raison de leur tenue, et non de leur couleur de peau — avait demandé vendredi dernier à la fédération du Midwest, à Chicago, de faire venir les Springboks sur leur terrain pour que l'équipe d'Evansville puisse jouer contre l'équipe sud-africaine. Des responsables noirs locaux avaient demandé aux autorités de la ville de s'opposer à ce match éventuel. Mardi dernier, quelques heures avant que les Springboks jouent contre une équipe américaine à Albany. Une bombe avait explosé près de l'immeuble abritant les bureaux de la fédération de rugby de l'Est des Etats-Unis. Il n'y avait pas eu de blessés, et l'explosion n'avait provoqué que des dégâts mineurs dans les bureaux de l'association.

■ *Clerc blessé à la main*

BUENOS AIRES (AFP) — Le joueur de tennis argentin Jose Luis Clerc s'est blessé à la main jeudi en expulsant «manu militari» un photographe qui avait fait irruption dans la chambre de sa femme Annelie à la clinique de Mar del Plata où elle vient de donner le jour à un garçon prénommé Jean-Paul. Clerc qui, avec Guillermo Vilas, représentera l'Argentine face à la Grande-Bretagne la semaine prochaine en demi-finales de la Coupe Davis à Buenos Aires, la main bandée, ne pourra toucher une raquette pendant quelque temps, mais devrait pouvoir reprendre l'entrainement à temps pour affronter les Britanniques dans les meilleures conditions, a-t-on assuré dans l'entourage du joueur argentin.

■ *En deux mots*

Jerry Pate a présenté une carte de 68 et détient une avance de deux coups sur **Morris Hatalsky** et **Tim Simpson** à mi-chemin du tournoi du Temple de la renommée. **Jack Nicklaus** est à quatre coups du meneur... **Fred Norman** a été embauché comme instructeur des lanceurs dans le système de filiales des Reds de Cincinnati... **Francisco Barrios,** un ex-lanceur des White Sox de Chicago, a été reconnu coupable de possession de cocaine. Il a dû verser une amende de $1,000 et il sera en liberté surveillée pendant un an.

Eddy ne promet pas de miracle face aux Eskimos

L'instructeur chef par intérim des Alouettes de Montréal, Jim Eddy, se déclare enthousiaste devant l'état général de son équipe, mais ne peut promettre de miracle, en vue du match opposant les siens aux Eskimos, champions sortants de la Ligue canadienne de football, ce soir à Edmonton.

«On ne devrait pas s'attendre à un revirement miraculeux. Mais cette équipe ne s'effondrera pas après une ou deux erreurs», affirme Eddy.

Les Alouettes ont subi de dures séances d'exercice rigoureusement surveillées par Eddy. Ce dernier a d'ailleurs apporté plusieurs modifications à son alignement, utilisant neuf joueurs importés à la défensive et n'en laissant que neuf à l'attaque.

Surprise, Eddy a décidé de laisser à Montréal, l'ailier défensif Junior Ah You, un vétéran de 10 saisons, en faveur de James Zachery.

Eddy utilisera également l'ex-secondeur des Riders d'Ottawa Ron Foxx, et songe à employer deux autres secondeurs américains contre Edmonton, soit Jeff Gabrielson et Willie Hampton. De plus, l'ancien secondeur éloigné des Eskimos, Gregg Butler, a été retiré de la liste des blessés, et le Canadien Joe Kuklo remplacera Steve Gelley, blessé.

Eddy a expliqué que Ah You a souffert, ces derniers temps, de douleurs au cou et à l'épaule.

«Nous avons discuté; nous nous entendons bien et sommes capables de communiquer. C'est un gars pour qui j'ai beaucoup de respect. Mais comme tout compétiteur, il est fier et voulait absolument jouer», a déclaré Eddy.

Pour sa part, Ah You a mentionné qu'il n'avait pas mal qu'à l'épaule et au cou.

«C'est sûr; ça fait mal. Je n'ai jamais été laissé sur le banc. Je suis bien conscient de ne pas avoir joué aussi bien que je l'aurais pu cette saison. Mais je ne suis pas le seul», a plaidé Ah You.

Le grand Samoan ne pourra donc pas aider ses coéquipiers à tenir à distance Bill Stevenson, un plaqueur de 270 livres qui s'illustre sur la ligne d'attaque entièrement canadienne des Eskimos.

Selon Stevenson, les choses n'allaient effectivement pas trop bien pour cette unité canadienne, durant les cinq premiers matches de la saison. «Mais ça s'est amélioré. J'apprends tranquillement comment agir dans chaque situation», assure Stevenson.

HOCKEY

Ligue Nationale
(Parties hors-concours)

Jeudi
Chicago 4, Minnesota 4
Colorado 5, Calgary 3
Detroit 5, Buffalo 1
Québec 5, Fredericton (AHL) 1

Hier
Chicago 3, Minnesota 2
Winnipeg 3, St-Louis 3
Boston 5, Islanders NY 3
Montréal c. Philadelphie
Colorado c. Vancouver
Calgary c. Edmonton

Aujourd'hui
St-Louis c. Winnipeg
Colorado c. Los Angeles
Buffalo c. Toronto
Rangers NY c. Philadelphie
Montréal c. Minnesota
Québec c. Pittsburgh
Boston c. Islanders NY

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Québec 2, Montréal 1

Hier
Chicoutimi 3, Granby 2
Shawinigan 7, Hull 3
Montréal 4, Laval 3
Sherbrooke 10, T.-Rivières 7

Dimanche
Sherbrooke à Chicoutimi
Québec à Hull
Granby à Montréal
Shawinigan à T.-Rivières

Ligue Collégiale AAA

Hier
St-Georges à St-Laurent
Thetford Mines à Limoilou
Dawson à St-Jérôme

Dimanche
St-Jérôme à St-Georges
Limoilou à Dawson
St-Laurent à Thetford Mines

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Aujourd'hui
Montréal à Edmonton
Hamilton à Ottawa

Dimanche
Calgary à Toronto
C.-Britannique à Winnipeg

Les meneurs

	t	tr	pi	s	pts
Cutler, Edm	0	36	25	12	123
Passaglia, C.-B.	0	35	21	17	115
Kennerd, Win	0	25	25	17	107
Watson, Sas	0	35	17	15	101
Ruoff, Ham	0	32	16	20	100
Hay, Cal	0	15	25	9	99
Key, C.-B.	16	0	0	0	96
Organ, Ott	0	22	18	6	82
Germany, Edm	12	0	0	0	72
Andrusyshyn, Tor	0	14	13	9	62
Walters, Sas	10	0	0	0	60
Gray, C.-B.	9	x1	0	0	56
Baker, Ham	8	0	0	0	48

x-Transformation de deux points

Ligue Nationale

Dimanche
Atlanta à Cleveland
Buffalo à Cincinnati
Houston à Jets NY
N.-Angleterre à Pittsburgh
Oakland à Detroit
Washington à Philadelphie
Miami à Baltimore
Minnesota à Green Bay
Kansas City à Seattle
N.-Orléans à San Francisco
Giants NY à Dallas
St-Louis à Tampa Bay
San Diego à Denver

Lundi
Los Angeles à Chicago

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
HAMILTON	11	8	2	1	314	220	17
OTTAWA	11	4	7	0	224	299	8
MONTRÉAL	10	1	9	0	165	343	2
TORONTO	11	0	11	0	162	341	0
Section Ouest							
EDMONTON	11	9	1	1	366	212	19
C.-BRITANNIQUE	11	8	3	0	347	248	16
SASKATCHEWAN	11	7	4	0	319	264	14
WINNIPEG	10	5	5	0	258	212	10
CALGARY	10	5	5	0	208	224	10

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 7, Pittsburgh 1
Philadelphie 14, St-Louis 6
Chicago 10, New York 9
Houston 5, Atlanta 3
Los Angeles 7, San Francisco 3

Hier
Montréal 6, New York 3
Pittsburgh 5, St-Louis 4
Philadelphie 9, Chicago 2
Cincinnati 10, Atlanta 2
Los Angeles 3, Houston 0
San Francisco à San Diego

Aujourd'hui
Lanceurs prévus
New York, Harris (3-4) à Montréal, Burris (7-7), 13 h 35
Pittsburgh, Bibby (6-3) à St-Louis, Forsch (9-5), 14 h 15
Philadelphie, Ruthven (11-6) à Chicago, Krukow (8-9), 14 h 20
Los Angeles, Power (1-2) à Houston, Ryan (9-5), 14 h 20
Cincinnati, Soto (9-7) à Atlanta, Niekro (7-5), 19 h 35
San Francisco, Whitson (5-8) à San Diego, Welsh (6-6), 22 h 05

Les frappeurs

	pb	ce	cc	pp	bv	moy.
Briggs	8	1	0	0	0	.125
Carter	342	83	15	65	1	.243
Cromartie	337	102	5	40	1	.302
Dawson	364	113	23	61	26	.310
Francona	66	17	1	7	1	.258
Hostetler	2	0	0	0	0	.000
Manuel	45	8	3	8	0	.178
Mills	19	5	0	0	0	.263
Milner	70	16	3	8	0	.229
Office	33	7	0	0	0	.212
Parrish	320	76	7	35	0	.238
Phillips	51	11	0	4	0	.216
Raines	312	95	5	37	71	.304
Ramos	39	8	1	3	0	.205
Scott	310	64	0	24	30	.206
Speier	285	64	2	23	1	.225
Wallach	189	44	4	13	0	.233
White	99	23	3	11	4	.232

Les lanceurs

	g-p	vs	mi	rab	mpm
Bahnsen	0-0	0	10.0	8	4.50
Burris	7-7	0	119.2	46	3.16
Engle	0-0	0	2.0	2	18.00
Fryman	5-3	5	38.1	22	2.12
Gorman	0-0	0	10.0	8	4.50
Gullickson	6-8	0	149.1	107	2.83
Jackson	1-0	0	9.2	2	5.80
Lea*	5-4	0	64.1	31	4.64
Lee	4-5	—	84.1	34	2.45
Reardon	2-0	4	33.0	17	1.36
Rogers	11-7	0	145.1	73	3.72
Sanderson	9-6	0	131.0	75	2.61
Sosa	1-2	3	33.1	14	4.32
Smith	1-0	0	10.0	8	3.60

Assistance: 1,443,654.

Les meneurs
(parties d'hier non comprises)

	pb	ce	moy.
Madlock, Pit	261	88	.337
Rose, Phi	398	130	.327
Baker, LA	373	119	.319
Concepcion, Cin	383	120	.313
Griffey, Cin	361	113	.313
Brooks, NY	334	104	.311
Dawson, Mon	360	112	.311
Howe, Hou	333	103	.309
Durham, Chi	295	91	.309
Schmidt, Phi	338	104	.308

Circuits: Schmidt, Phi., 27; **Dawson, Mon., 23.**
Points Produits: Foster, Cin., 82; Schmidt, Phi., 78.
Buts volés: Raines, Mon., 71; Moreno, Pit., 37.
Lanceurs (9 décisions): Seaver, Cin., 13-2, 2.51; Carlton, Phi., 12-4, 2.33.

Ligue Américaine

Jeudi
Cleveland 5, Boston 2
Baltimore 5, New York 1
Kansas City 9, Minnesota 2
Seattle 2, Texas 1
Chicago 4, Californie 1

Hier
Boston 5, Cleveland 4
Baltimore 1, New York 0
Milwaukee 8, Detroit 6
Texas 5, Minnesota 2
Seattle 8, Kansas City 3
Toronto en Californie
Chicago à Oakland

Aujourd'hui
Lanceurs prévus
Texas, Darwin (9-8) à Minnesota, Williams (5-7), 11 h 35
Cleveland, Barker (8-7) à Boston, Eckersley (9-6), 14 h
Milwaukee, Haas (9-7) à Detroit, Wilcox (11-8), 14 h 15
Toronto, Stieb (8-10) en Californie, Renko (7-3), 16 h
Chicago, Burns (9-5) à Oakland, McCatty (13-6), 16 h 30
Baltimore, Flanagan (8-6) à New York, May (6-11), 20 h
Seattle, Stoddard (2-1) à Kansas City Gura (10-5), 20 h 35

Les meneurs
(parties d'hier non comprises)

	pb	ce	moy.
Lansford, Bos	373	125	.335
Paciorek, Sea	370	121	.327
Zisk, Sea	328	107	.326
Henderson, Oak	390	127	.326
Hargrove, Cle	298	97	.326
Remy, Bos	332	106	.319
Cooper, Mil	384	121	.315
Mumphrey, NY	310	96	.310
Oliver, Tex	401	123	.307
Carew, Cal	344	105	.305

Circuits: Armas, Oak., 21; Thomas, Mil., 20.
Points produits: Armas, Oak., 69; Murray, Bal., 68.
Buts volés: Henderson, Oak., 51; Cruz, Sea., 43.
Lanceurs (9 décisions): Clear, Bos., 8-2, 3.61; Martinez, Bal., 14-4, 3.24.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTRÉAL	25	19	.568	—
ST. LOUIS	22	21	.521	2½
CHICAGO	20	22	.476	4
x-PHILADELPHIE	20	23	.465	4½
NEW YORK	20	24	.455	5
PITTSBURGH	18	26	.409	7
Section Ouest				
HOUSTON	28	16	.636	—
CINCINNATI	26	17	.605	1½
SAN FRANCISCO	23	19	.548	4
x-LOS ANGELES	24	20	.545	4
ATLANTA	21	22	.488	6½
SAN DIEGO	13	31	.295	15½

x-Champions de la mi-saison

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
DETROIT	26	18	.591	—
BOSTON	26	18	.591	—
MILWAUKEE	26	19	.578	½
BALTIMORE	24	19	.558	1
x-NEW YORK	22	22	.500	4
TORONTO	19	21	.475	5
CLEVELAND	21	24	.467	5½
Section Ouest				
x-CAKLAND	22	18	.550	—
KANSAS CITY	24	20	.545	—
MINNESOTA	21	24	.467	3½
SEATTLE	20	24	.455	4
TEXAS	19	23	.452	4
CHICAGO	17	26	.395	6½
CALIFORNIE	15	26	.366	7½

x-Champions de la mi-saison

cartes d'affaires

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LAVERY, O'BRIEN
Avocats

Claude Lavery, c.r.	Roland G. Chauvin, c.r.
M. Carlyle Johnston, c.r.	Robert S. O'Brien, c.r.
Jerome C. Smyth, c.r.	J. Vincent O'Donnell, c.r.
Paul P. Carrière	M. Kevin Smyth
Douglas S. Pryde	Robert W. Mason
Jean Bélanger	J. Fraser Martin
Jean Guibault	Guy Lemay
Jacques Nols	André René
Édouard Baudry	Allan Lutfy
Pierre Caron	Bernard A. Courtois
André Laurin	J.-François de Grandpré
Paul Cartier	Jean Pomminville
Jean-Pierre Casavant	Jacques Chamberland
Claude Baillargeon	Jean Hébert
Ian Rose	Paul Paradis
Marie-Josée Vachon	Yves Mayrand
Richard A. Hinse	Jacques M. Saint-Denis
Hélène Langlois	Jacques Audette
Alain Gascon	David M. Eramian
Daniel A. Dagenais	Donald R. McCarty
Richard F. Dolan	Richard Wagner
Louise Cérat	Jean Gauthier

Conseil
George W. Hall, c.r.

31e étage, 2 Complexe Desjardins
Casier Postal 156, Place Desjardins
Montréal H5B 1G4
Téléphone: 288-7811

Les Terrasses de la Chaudière,
Suite 400, 25, rue Eddy, Hull,
Québec J8Y 6N4
Téléphone: (819) 770-0804

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ILES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | **Directeur:** Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

Le temps des veilleuses est fini

LE temps des veilleuses est terminé au Parti québécois et dans le gouvernement de M. Lévesque. L'option de la souveraineté reprend la première place, cette fois en pleine lumière et avec le consentement explicite du premier ministre. En sa qualité de président du mouvement, celui-ci a lancé hier un manifeste dont la conclusion confirme le tournant qui a été pris ces dernières semaines. Non seulement est-il rappelé que la souveraineté-association constitue la «première et principale raison d'être» de cette formation; mais il est en outre annoncé, moins de six mois après les dernières élections, que les prochaines porteront sur cette même raison d'être. Il y a plus: la proposition du Conseil exécutif expose la démarche de l'accession à l'indépendance. On y découvre que le référendum n'y apparaît plus et que les élections législatives pourraient suffire à déclencher le processus pour autant que la majorité ministérielle soit jugée assez forte. Mais le texte de la proposition n'exclut pas le référendum, et le premier ministre laisse entendre qu'on pourra y recourir si le verdict électoral n'a pas valeur de mandat clair en faveur de l'option. Il faut penser que ces équivoques, traditionnelles dans l'histoire du PQ, seront dissipées lors du prochain congrès national, début décembre.

■

D'où vient cette précipitation à définir ainsi, quelques années à l'avance, l'enjeu principal des prochaines élections comme s'il appartenait au seul gouvernement de déterminer le thème d'un scrutin démocratique? Cette équipe, réélue avec la majorité que l'on sait en avril, s'était engagée à gouverner au mieux dans le cadre fédératif, mettant ainsi en veilleuse son option fondamentale sans pour autant y renoncer. Pareille décision n'était, bien sûr, qu'une vue de l'esprit. Personne n'a cru sérieusement qu'un parti fondé pour faire l'indépendance pourrait faire abstraction de son objectif vital et participer en toute bonne foi au fonctionnement du régime fédéral. L'Opposition a souvent insisté sur cet évident paradoxe. Mais les électeurs ayant écarté le mandat que lui proposait le gouvernement en mai 1980, il fallait bien quand même essayer de gouverner suivant les règles d'un régime que le peuple veut conserver. Le PQ a réussi ce tour de force et, la conjoncture constitutionnelle aidant, il a été reporté au pouvoir.

Maintenant, ce sont les militants qui n'acceptent plus les mises en veilleuse et les feintes. Ce sont les militants qui forcent le Parti à exercer sur le gouvernement les pressions auxquelles celui-ci ne peut résister longtemps. En bonne logique, les militants ont raison. Ils demandent que leur mouvement et le gouvernement qui en est issu, plutôt que de se prêter à une artificielle et fausse collaboration avec l'autre gouvernement à l'intérieur du régime, restent fidèles à leur «raison d'être». Les militants ont multiplié les interventions dans plusieurs régions et aux diverses instances parce qu'ils se méfient instinctivement de la propension de leurs chefs et des membres du gouvernement à composer avec des réalités nouvelles, à atténuer l'option originale, à rechercher des accommodements qui faciliteraient la conservation du pouvoir.

C'est pourquoi les ministres réunis à Drummondville le 10 septembre ont conclu à la nécessité d'aller au-delà du mandat de «bon gouvernement», de s'engager ouvertement dans la promotion de la souveraineté, d'attaquer Ottawa sur tous les fronts. Le débat constitutionnel et la détérioration de l'économie offraient au PQ et au gouvernement l'occasion inespérée d'accentuer l'offensive contre Ottawa, non seulement à la faveur de dossiers quotidiens et de problèmes ponctuels, mais en vue de démontrer que le régime lui-même ne convient pas au Québec. C'était, on s'en souvient, le thème majeur de la première partie du Livre blanc («La nouvelle entente Québec-Ottawa») publié en novembre 1979 au tout début de la campagne référendaire. Le manifeste lancé hier par le Conseil exécutif du PQ en est une sorte de réédition abrégée. Les arguments de fond n'ont pas varié: la souveraineté est tenue pour inéluctable. Quant à la seconde partie du Livre blanc, consacrée à «l'association», on ne cherche même plus à dissimuler à la direction du PQ qu'elle devra être entièrement revue et corrigée.

■

Le Conseil exécutif, sachant que les associations régionales du Parti présenteraient des résolutions de cette nature au congrès de décembre, a fait preuve de diligence en déposant son propre texte. Il remet à l'honneur l'option de la souveraineté et laisse subsister un doute quant à la démarche envisagée. De nombreux militants du PQ souhaitent vivement que les prochaines élections constituent l'étape décisive, l'électorat étant dûment prévenu. Mais le président du Parti et plusieurs de ses collaborateurs, dont M. Claude Morin, continuent de penser que «l'accord majoritaire des Québécois» ne peut s'exprimer pleinement et sans ambiguité qu'au moyen d'un référendum. Ils ont dans le passé plaidé avec éloquence en faveur de cette thèse: on ne décide pas du destin d'un peuple par une simple élection. Celle-ci peut certes comporter une valeur indicative mais une deuxième étape, référendaire celle-là, est indispensable. On peut encore penser que cette position prévaudra lors du congrès et que le gouvernement, une fois confirmées son option et la manière de la mettre en oeuvre, se préoccupera davantage et surtout de l'administration du Québec au cours des prochaines années...

Michel ROY

Le téléjournal de Radio-Québec

S'il faut en croire Le Soleil, Radio-Québec pourrait d'ici trois ans diffuser, au coût de plus de $4 millions par année, un téléjournal d'un style différent. Rendue populaire par la longue grève de Radio-Canada, alimentée par le malaise qui persiste dans l'information télévisée, endossée en mai dernier par un comité aviseur de Radio-Québec, l'idée d'un téléjournal «québécois» aurait donc repris du poil de la bête. D'après le quotidien de la Vieille capitale, le conseil d'administration pourrait s'y engager dès la semaine prochaine. Voilà qui paraît aller bien vite en affaires.

Faute d'avoir pu prendre connaissance en détails de ce projet et de ses implications, on ne peut en ce moment en apprécier la valeur ou l'originalité. Mais même s'il s'agissait de la trouvaille du siècle, l'aventure paraît, dans les circonstances, mal engagée et prématurée. Peut-être Radio-Québec, conformément à sa philosophie officielle, a-t-elle simplement préparé un livre vert pour débat public? Si tel ne devait pas être le cas, la recommandation dont parle le Soleil serait une moquerie de la participation populaire et régionale à l'enseigne de laquelle la télévision québécoise est censée agir.

Mais un autre élément du dossier saute davantage aux yeux. Le budget de Radio-Québec a été soumis à des restrictions sévères. Le gouvernement provincial coupe à larges tranches dans les budgets d'éducation non conventionnelle. Dans le domaine de l'information, qui lui tient officiellement à coeur, le ministre des Communications se demande s'il n'en coûtera pas trop cher d'ouvrir au peuple les dossiers de l'État. Et l'on trouverait soudainement des millions pour dédoubler la télévision canadienne et le canal 10?

Certes, il ne manque pas de chômeurs parmi les journalistes ni de gens à Radio-Canada ou à TVA, pour souhaiter trouver un nouveau débouché à l'information télévisée. Les failles du téléjournal fait boulevard Dorchester, celles aussi des bulletins de la rue Alexandre-De-Sève, sont largement connues et, pour ainsi dire, publiques. Qu'il y ait place de ce côté pour des réformes, et que celles-ci tardent à venir, cela apparaît évident. Mais cette situation ne nous permet pas de conclure qu'une solution de rechange valable sinon meilleure viendra de la rue Fullum. En tout état de cause, le rapport soumis en mai par un comité aviseur ne peut tenir lieu de débat démocratique sur cette importante question.

Radio-Québec et le gouvernement ne sauraient donc trop être mis en garde contre la mise en place, «unilatéralement», d'un tel programme d'information. En ces temps d'austérité et de coupures, toute dépense nouvelle, tout réaménagement budgétaire à des fins nouvelles, devraient faire l'objet d'une proposition et d'un débat préalables, tant dans le public qu'à l'Assemblée nationale. Radio-Québec devrait, autant que les ministères et autres sociétés d'État, être invitée à cette discipline. Avant de s'engager dans le projet dont on parle, il faudra répondre à quelques questions: le programme envisagé est-il valable en lui-même? Est-il prioritaire au point qu'il faille lui donner accès à de nouveaux crédits? Les engagements financiers prévus sont-ils réalistes?

«L'autre» télévision devrait donc nous faire l'honneur d'une proposition publique en bonne et due forme, programme et chiffres à l'appui, et se prêter à la discussion la plus large possible. Si le peuple applaudit, si les gens du métier sifflent d'admiration, il faudra que le Conseil du trésor jette d'autres piécettes d'or dans l'escarcelle du directeur, M. Gérard Barbin. Si, au contraire, l'on trouve que cette nouvelle entreprise publique dans le domaine de l'information n'en vaut pas le coup, autant couper court au gaspillage avant qu'il ne prenne des dimensions radio-canadiennes.

Les médias d'information ont été mis sur la sellette avec le rapport Kent, quoique la situation québécoise n'y ait pas tenu la première place sous le réflecteur. Cet exercice s'impose, y compris pour la presse électronique et, si Radio-Québec peut ouvrir le bal, tant mieux. Les bouleversements que nous prépare la télévision payante ne rendent que plus urgent ce débat sur l'information au Québec. S'il traîne quelques millions de dollars dans les coffres des Communications à Québec, peut-être est-ce là d'abord qu'il faut investir.

Jean-Claude LECLERC

lise bissonnette

Entre Largillierre et Tintin

Près d'un chardonneret tragique figé sur une ronce non moins fatale, le jeune Louis XV orphelin vous fixe de ses yeux bleus. Opulente et troublante en son costume d'Astrée, la comtesse de Castelblanco vous chuchote les plaisirs indolents de l'aristocratie. Dans l'auditorium du Musée, un historien d'art tatillon gâche sournoisement le plaisir en racontant que Louis XV avait «des yeux de braise» et que la comtesse n'est pas la comtesse puisqu'elle avait 17 ans au moment où Largillierre a peint ce charmant portrait d'une dame dont les archives du dit historien affirment qu'elle avait alors 20 ans. Mais rien n'y fait. C'est dimanche, le premier vent d'automne pince très fort, le gris de Montréal est trop gris, et sauf lire George Sand auprès d'un feu de cheminée, il est peu de douceurs surannées qui égaleraient cette visite, dans les salles feutrées du Musée des Beaux-Arts, aux belles gens d'un autre âge. Même que les grincements de l'historien ajoutent du piquant à la tournée: qui est le jeune prince? Un roturier que sa maman a voulu glorifier? Qui est la jeune dame? Une comtesse rivale? La marquise de Dreux-Brézé comme elle se présentait quand le musée l'a acquise en 1977? Une courtisane que le roi fréquentait via des escaliers dérobés? Une bonne mère de famille qui s'est payé un instant de griserie? Mystère et heureuse licence pour l'imagination.

Mais dès le pas de porte de la dernière salle franchi, le réel reprend ses droits. Aigrement. Il y a de la tension dans l'air. Le Musée des Beaux-Arts de Montréal est assiégé, et dans une telle confusion que bientôt, pas plus que pour les pedigrees des comtesses et marquises, il ne pourra distinguer ses amis de ses ennemis.

J'ai sur mon bureau un exemple du style d'une des factions. La lettre est adressée à M. Clément Richard, ministre des Affaires culturelles. Quatre lignes: «À l'occasion du scandale de l'exposition Largillierre, nous exigeons que vous donniez suite immédiatement à nos revendications qui datent déjà du 28 mars 1981 sur l'administration du Musée des Beaux-Arts de Montréal». Le message est signé des cinq groupes d'artistes québécois de différentes disciplines qui ont organisé la manifestation, rue Sherbrooke, le soir du vernissage. C'est le ton qui convient à la possession tranquille de la vérité et le ministre, dûment informé de son devoir, n'a plus qu'à s'exécuter et sortir de ses filières le texte du 28 mars 1981, qui contient sans doute les dix commandements du peuple souverain.

Le télégramme est aussi une leçon dans l'art de massacrer une bonne cause. L'exposition Largillierre, a-t-on dit sur tous les tons, est choquante surtout dans la mesure des énergies et des sommes considérables que le Musée y a consacrées, alors qu'il n'a pas fait, depuis des années, d'efforts comparables même de loin pour donner à l'art québécois la place qui lui revient. Critique très juste pour quiconque connaît le Musée et sa propension à jeter un voile pudique sur son identification québécoise, comme s'il s'agissait d'un péché originel. L'exposition Largillierre eut été passionnante, en sus de charmante, si on avait eu quelque préoccupation pédagogique à l'égard de son premier public, le public québécois. La vie de Largillierre coïncide presque avec celle de la Nouvelle-France et l'art du portrait a été, hors l'art d'église, quasiment la seule forme d'art pictural du Québec d'avant le vingtième siècle. Une salle de plus eut suffi à faire le rapprochement, une conférence de plus à l'expliquer, et Largillierre aurait perdu son air de lapin sorti de nulle part.

Mais la direction du musée soutient qu'il n'est pas «provincial» et ses critiques sont hélas en train de donner à cette attitude hautaine des airs de vertu. Le nationalisme devient principe d'orientation du Musée, l'État est invité à faire du redressement idéologique et plus vite que ça, et le bon peuple est invité à se scandaliser de ce Musée des Anglais, autre fleuron dérobé à notre patrimoine.

Il suffit pourtant de s'asseoir dans le métro, de contempler les affiches à l'esthétisme glacé et inaccessible qui doivent en théorie amener le bon peuple au Musée pour tout comprendre: le Musée des Beaux-Arts de Montréal n'est ni anglais, ni français, il est désincarné, froid, orphelin. S'il n'est pas «provincial», il a toutes les allures d'un musée de province qui rêve pitoyablement des ligues majeures.

Mais dans les ligues majeures, les temps sont durs et on ne fait pas de quartier non plus, comme vient de l'apprendre notre musée «universel et généraliste» ainsi que le qualifie son directeur, M. Jean Trudel. J'ai aussi sous les yeux la lettre des experts internationaux» venus spécialement à Montréal pour l'exposition Largillierre», fort bien traités par le musée et le maire et qui, d'une réception et d'un petit four à l'autre, s'indignent de notre esprit de clocher. Montréal, nous enseignent-ils, doit prendre «dans le domaine des arts un rôle semblable à celui que jouent, chacune à leur manière, Londres, Paris, Cologne, Rome ou Washington».

Nous voilà honorés. Sauf que j'ai entendu les mêmes personnages, en deux jours de colloque à l'auditorium, égratigner l'exposition Largillierre sans avoir l'air d'y toucher, avec un art qui n'a d'équivalent que la maestria du portraitiste lui-même.

Ici on apprenait, hélas, qu'il y manquait des portraits collectifs, élément capital de l'oeuvre de Largillierre. Là que le Louvre n'avait pu, hélas encore, prêter le chef-d'oeuvre incontesté du maître. Là encore, hélas toujours, que la section gravure est intéressante mais qu'elle aurait été plus complète avec quelques dessins préalables aux portraits. Là encore, hélas trois fois hélas — et la conservatrice responsable de cette exposition ne doit surtout pas se sentir blessée — que la comtesse, n'est-ce pas, n'était pas une comtesse et que le jeune Louis XV, comme tout le monde le sait, avec des yeux noirs... Autrement dit, tout cela est bien gentil», le Musée de Montréal fait oeuvre novatrice» mais, entre nous, on aurait mieux fait à Paris...

Ainsi, après avoir soigneusement évacué tout ce qui aurait pu offenser les yeux «internationaux» de ces experts, le Musée a obtenu un sourire mêlé de condescendance, de ceux-là mêmes à l'aide desquels il espérait confondre ses détracteurs.

Au lieu de mettre les bouchées doubles et de s'étrangler pour obtenir la grâce des grands qui n'ont pas fini de l'ignorer, le Musée devrait se donner pour la première fois, quelques éléments de stratégie. Aujourd'hui même, il n'a pas encore un seul document d'orientation, une idée des secteurs où il aimerait exceller, et aussi, et surtout, du public qu'il aimerait intéresser. Largillierre, c'est un accident né d'un achat décidé en 1977 par un comité d'acquisition qui va au gré de ses humeurs. «Le Musée imaginaire de Tintin», il y a deux ans, c'était aussi un accident au hasard d'une exposition déjà présentée en Europe et disponible au Musée.

À l'époque de Tintin, on jouait sur la corde populiste et on se vantait d'attirer les foules rue Sherbrooke, comme jamais auparavant. Aujourd'hui, on joue sur la corde de la qualité muséologique internationale et on nous dit qu'une exposition ne se juge pas au nombre de gens qui la visitent. Il ne s'agit donc pas de choisir entre l'art québécois et l'art universel, mais de trouver un minimum d'équilibre, un peu de suite dans les idées. Entre Largillierre et Tintin nous sommes, comme le Musée, désorientés.

LETTRES AU DEVOIR

■ L'irremplaçable Mauffette

(Lettre adressée au rédacteur en chef).

Cette courte lettre pour vous remercier de votre billet du 8 septembre intitulé *Allô, tu m'entends?*. Vous avez trouvé les termes justes et je pense que vous avez traduit les sentiments d'un très grand nombre d'auditeurs. J'espère de tout coeur que Radio-Canada va nous garder le plus longtemps possible cet irremplaçable Guy Mauffette, grâce à vous. Merci pour lui et pour nous tous.

Laurent SANTERRE
Département de linguistique,
Université de Montréal
Montréal, 10 septembre

■ Les droits de l'homme aux Philippines

(Lettre adressée à M. Serge Joyal Député à la Chambre des Communes)

Le premier ministre du Canada se rendra bientôt aux Philippines. La richesse de ce pays se trouve de plus en plus concentrée entre les mains de quelques personnes. En 1967, une personne sur quarante possédait environ 65% de la richesse du pays. En 1972, c'est une personne sur 40,000 qui possédait 60% de la richesse. En 1980, c'est une personne sur 100,000 qui possède 80% de la richesse. Le peuple souffre de plus en plus.

Devant la montée de la révolte du peuple à cause de la situation économique qui empire de jour en jour, le président Marcos décrète la loi martiale en 1972. La loi martiale permet d'arrêter les gens sans mandat, de les emprisonner sans procès. Aucune critique du gouvernement n'est permise. Aucune revendication n'est possible. Toute contestation est réprimée avec violence.

Selon Amnistie internationale et la Croix-Rouge internationale, il y aurait 70,000 prisonniers politiques aux Philippines et plusieurs cas de torture et de morts violentes.

Le gouvernement actuel des Philippines jouit du soutien principalement militaire des États-Unis d'Amérique (il y a 5 bases américaines dans le pays); les transnationales américaines tirent d'énormes profits (de 300 à 400%) sur le capital investi aux Philippines.

Le régime du président Marcos est une dictature militaire qui écrase systématiquement les droits humains les plus élémentaires. Ce régime n'a aucune crédibilité au plan international. Nous trouvons scandaleux que le gouvernement canadien s'apprête à signer un accord d'extradition avec ce pays. Ce traité voudrait dire que des gens qui auraient aspiré à plus de justice dans leur pays et qui auraient été obligés de fuir au Canada, pourraient être forcés de retourner dans leur pays. Au contraire, nous verrions d'un bon oeil l'annonce de mesures facilitant l'accueil chez nous de Philippins poursuivis pour leurs idéaux de justice.

Nous sommes convaincus que notre réaction correspond à celle d'une grande majorité de citoyens de votre comté ouvrier et nous vous demandons de faire part à M. Trudeau de notre opposition à quelque geste de sa part qui soit une caution ou un appui au régime répressif de Marcos. Selon nous, les droits des hommes et des femmes de Philippines passent bien avant la vente de réacteurs canadiens Candu ou autres accords commerciaux du genre.

Nous voulons que nos frères et soeurs des Philippines puissent vivre, et tout appui à Marcos les fera mourir.

Un groupe de citoyens du comté
Hockelaga-Maisonneuve,
Françoise MARCELIN
Yveline CHEVILLARD
Denise DESROSIERS HAULE
Gilles RIVET
Diane LALANCETTE
Guy FORTIN
Diane ACHIM
Thérèse PIGEON
Marc LEBEL
Jacques MARSAN
Claude PARADIS
André CHARBONNEAU
Pierre HOULE
Manon LÉVESQUE
Montréal, 20 septembre

■ Les maillons faibles de la chaîne

(Lettre adressée à Mme Lise Bissonnette)

C'est avec intérêt que nous avons lu votre éditorial du 23 septembre.

Il nous semble évident que vous avez analysé les apparences extérieures d'une réunion plutôt que le fond de la question.

Dans ce domaine vous avez pris la voie de la facilité parce que l'ensemble de votre analyse ne dépasse pas ce que vous avez vu, entendu ou entendu dire de cette assemblée.

Dans votre éditorial, vous semblez, de toute évidence, ne pas avoir fait d'analyses en profondeur des implications de l'intégration des diplômés de l'ETS à l'Ordre des ingénieurs.

Vous n'avez sûrement pas consulté ni analysé l'avis de l'Office des professions qui s'est prononcé contre ladite intégration, non plus que l'avis du Conseil des universités du Québec qui s'est aussi prononcé contre.

Si votre éditorial avait été préparé avec toute la rigueur intellectuelle que nous aimons retrouver dans LE DEVOIR, vous auriez sûrement pris connaissance des opinions précitées, vous les auriez analysées et, à la limite, vous auriez pu en disposer en donnant des raisons sérieuses.

L'intégration de diplômés qui ramassent supposément soixante crédits, alors que des évaluations sérieuses en accordent de vingt-cinq à quarante équivalents, avec des diplômés d'Université qui ont amassé de cent à cent vingt-cinq crédits, ne semble pas cadrer avec des normes qui se tiennent.

Si l'ETS forme une nouvelle catégorie de professionnels recherchés et désirables sur le marché, ça ne veut pas dire que ces professionnels doivent être obligatoirement intégrés dans une autre corporation ou dans un Ordre, afin d'éviter la multiplication des corporations professionnelles.

Une intégration pure et simple de gens moins qualifiés revient à mettre le public en face du seul fait qu'il devrait évaluer dorénavant les membres de l'Ordre des ingénieurs sur la base des moins qualifiés.

Permettez-nous de comparer la compétence des ingénieurs actuels à la solidité d'une chaîne qui ne sera jamais meilleure que son maillon le plus faible et ce n'est sûrement pas en allongeant la chaîne avec des maillons faibles qu'on protégera les intérêts du public.

L'un des deux signataires, Alain Daigle, a d'abord obtenu un diplôme du cégep, en techniques de génie civil avant d'entreprendre un cours d'ingénieur. Les quelques crédits concédés au début de son cours et les quatre années d'études subséquentes montrent sûrement la différence entre un diplômé de cégep et un diplômé d'une école de génie.

Il est hors de tout doute que les diplômés de l'ETS ont acquis une meilleure formation et une meilleure compétence qu'un diplômé de cégep, mais l'évaluation du nombre de crédits a tout de même été effectuée selon les mêmes critères.

Au sujet des négociations qui n'en finissent plus, il faudrait tout de même que vous soyez plus sérieuse; ce n'est pas parce qu'on discute pendant des années qu'on doit absolument en sortir avec un compromis obtenu par l'usure. Les discussions pour aboutir, doivent mener à un compromis sur le fond de la question. Les infirmières licenciées, par exemple, ne voudraient jamais qu'on intègre à leur groupe les infirmières-auxiliaires et pour cause, même après plusieurs années de négociations, alors pourquoi faudrait-il que les diplômés de l'ETS soient intégrés à l'Ordre des Ingénieurs, pour la simple raison qu'ils le demandent depuis longtemps et qu'ils le veulent bien et aussi que le ministre Camille Laurin semble le vouloir.

Yvan ASSELIN, ingénieur
Alain DAIGLE, ingénieur
Québec, 23 septembre.

■ Des mots... des maux

Après la polémique de l' «Arrêt-Stop», la querelle du «Discount-Escompte». Deux écoles. Selon que l'on consulte un dictionnaire ou un lexique tel celui de la langue québécoise de M. Léandre Bergeron. Que l'on peut se procurer (pas l'auteur!) chez Renaud-Bray, à prix discount.

Michel RANCOURT
Outremont, 24 septembre

■ Un voyant lumineux réglerait le problème

Comment aplanir un différend. Il s'agit de celui de la CTCUM entre son honorable président et son syndicat de chauffeurs, au sujet de la sortie arrière des autobus. Le premier rechigne d'en imposer son usage, parce que dit-il, à juste raison, la porte n'est pas toujours à ras du trottoir. L'autre voit une entrave à la montée des voyageurs, donc perte de temps, si le choix est libre.

Comme il arrive parfois que l'évacuation par la seule porte arrière est insuffisante, alors que l'autre ne sert à rien, pourquoi ne pas laisser juge le chauffeur de son utilisation éventuelle?

Il serait simple et rationnel qu'il commande un voyant lumineux, visible de tout l'autobus, portant l'indication: Sortie arrière. (Unilingue comme les avis). Allumé, les voyageurs se prépareraient à l'utiliser; non-allumé, le choix serait libre.

La manoeuvre deviendrait pour le chauffeur aussi machinale que le clignotant. L'affluence qu'il apercevrait au prochain arrêt — ou qu'il pressent — le ferait agir opportunément pour réduire au plus son temps d'arrêt. Les voyageurs avisés sauraient la porte qu'ils doivent prendre pour descendre.

Quoi qu'il en soit, félicitons le syndicat d'avoir enfin respecté la loi interdisant la surcharge des véhicules et de ne plus courir les risques de catastrophes en conduisant sans visibilité sur la droite, à cause de la tolérance incompréhensible de bourrer plateforme et escalier.

André FRAYON
Saint-Laurent, 24 septembre

■ Panacée de la fusion nucléaire

À l'ère d'une crise économique mondiale, le cabinet Reagan songe à attribuer une plus grande part de son budget à l'armement nucléaire. De $220 milliards alloués présentement, le gouvernement pense à hausser encore ce montant. Pensons que le bloc communiste a un budget encore plus élevé à cet effet.

Dans un avenir rapproché, les ressources énergétiques seront insuffisantes à la demande d'une population de 10 milliards à l'an 2010.

À travers le monde, on retrouve une multitude de comités contre les centrales nucléaires, mais ne devrions-nous pas plutôt songer à la fusion nucléaire? Voici les faits. La fission nucléaire qui est la séparation d'un atome d'uranium en deux parties implique des procédés très dangereux dont l'entreposage de résidus radioactifs. Mais la fusion nucléaire elle, consiste à l'unification de deux noyaux d'hydrogène qui peuvent dégager 100 fois plus d'énergie que la fission et ce, en comportant deux fois moins de risques.

En s'unissant, les blocs communiste et capitaliste pourraient créer un centre de recherche mondial sur la fusion nucléaire, et par le fait même réduire leur budget sur l'armement nucléaire; nous en arriverions ainsi à un règlement des conflits politiques mondiaux.

Nous commençons déjà à parler d'une troisième guerre mondiale découlant des problèmes énergétiques et d'une démographie mondiale toujours croissante. En apportant une solution concrète au problème de la fusion nucléaire nous écarterons le risque d'une troisième guerre mondiale.

Problèmes énergétiques résolus, conflits mondiaux atténués pollution due à l'essence disparue, la faim dans le monde comblée plus du tiers-monde, démographie mondiale contrôlée la crise du pétrole résolue... Bref, un avenir rassurant pour le monde entier!

Pierre BOURDEAU
Sophie BÉLANGER
étudiants, Collège de L'Assomption
Repentigny, 15 septembre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Le risque à voile

Jacques Dufresne

LE récit de voyage de Joël Le Bigot à l'émission *La vie quotidienne* (1) a suscité chez les auditeurs un enthousiasme auquel il convient, me semble-t-il, d'accorder une attention particulière. On sait que M. Le Bigot a traversé l'Atlantique sur un petit voilier avec un compagnon, Pierre Sibéril.

Sur de nombreux lacs québécois, on voit désormais plus de voiles que de hors-bord. Ce n'est pas le seul signe de l'attrait nouveau qu'exerce ce moyen de transport tenant à la fois de l'oiseau et du reptile. Des amis habitant la banlieue, à qui j'avais demandé, il y a quelques semaines, ce qui, selon eux, intéressait le plus les gens de leur voisinage, m'avaient répondu le plus spontanément du monde: «Ils rêvent tous de partir à voile. Crise de ceci, crise de cela, crise de tout, les gens en ont assez, ils veulent tout oublier et aller se refaire sur les océans».

L'enthousiasme suscité par le récit de Joël Le Bigot s'explique sans doute en partie par ce désir latent dans le public. Mais ce n'est là que la toile de fond. De toute évidence, le récit a aussi satisfait un besoin d'authenticité chez les gens et il en a outre mis en relief l'importance du risque comme instrument de dépassement et celle de l'action comme moyen de connaissance de soi-même, deux choses qui correspondent à un besoin manifeste dans la société québécoise actuelle.

De tout ce qu'a raconté Le Bigot se dégage en effet une authenticité irrésistible. On se disait: cet homme aime la voile, il aime la mer; ce n'est pas l'opinion en lui qui les aime, ni le super égo, ni l'ide, ni les astres, ni un gourou, c'est lui, lui-même. «Pouvoir goûter par soi-même, ne fut-ce qu'une fois, à la saveur des choses!» (Paul Bourget). Cette authenticité est la condition du plaisir: hors d'elle il n'y a que la satisfaction morose du devoir de jouir accompli.

Il semble que l'authenticité devienne de plus en plus rare à mesure que les sollicitations se multiplient, que la publicité et la propagande se font plus pressantes. On est tellement invité à faire ce qu'on veut, il y a tant de choses qu'on peut, qu'on doit vouloir, qu'on finit par perdre la faculté de savoir ce qu'on veut vraiment, comme cet enfant de la maternelle active qui demanda un jour à l'institutrice: «Est-ce qu'on est obligé aujourd'hui de faire ce qu'on veut?»

La même question se pose à l'autre extrémité de la vie. J'entendais récemment dans un autobus deux dames âgées qui se moquaient gentiment d'un psychologue radiophonique partisan du «rebirth» sexuel pour les vieillards. «S'il savait comme on se sent bien sans ça!», disaient-elles. A travers ces paroles, j'entendais la voix de Sophocle vieillissant à qui un quidam demanda un jour «s'il était encore en état d'avoir commerce avec une femme». Sophocle répondit: «Tais-toi l'ami, c'est, je t'assure, avec le plus grand plaisir que je lui ai échappé à ce despote enragé et sauvage».

Il s'agit de la sexualité, bien entendu. Comme cette remarque sonne vrai, chez cet homme qui avait usé de la sexualité jusqu'à satiété. L'anecdote est racontée au début de la République de Platon.

Le soupir de soulagement de mes deux dames âgées était empreint de la même vérité. Le discours incitatif des sexologues attente à cette vérité de façon telle que bien des gens n'osent plus renoncer à ce qu'ils ont cessé de désirer. Quant à ceux qui n'ont pas perdu le désir, il ne devrait pas être nécessaire de recourir aux techniques de réanimation pour le leur rendre. À son médecin qui lui recommandait la tempérance en ces termes pathétiques: «M. Victor Hugo, je vous avertis...», le vieux poète répondit: «Hélas!, docteur, la nature, elle, ne m'avertit pas».

Mais revenons à nos voiliers. Le voyage en mer, justement, favorise le quant-à-soi, l'émergence du désir vrai. Il est une retraite fermée dans un espace ouvert; le risque accroît le pouvoir purificateur du silence et de la beauté.

«La mer, la mer toujours
recommencée!
oh récompense après une pensée
qu'un long regard sur le
calme des dieux!»

(Paul Valéry)

À ce sujet, Andréanne Lafond et ses invités ont eu à la fin du récit une conversation où ils ont su éviter le triple écueil de la banalité, de l'impudeur et du sentimentalisme. Andréanne Lafond a dit à Joël Le Bigot: «Je vous connais, je vous aime depuis longtemps, il me semble que vous êtes revenu plus sensible, plus humain.» À quoi Joël Le Bigot a répondu: «Je crois vraiment que je me suis transformé et je suis heureux que vous le sentiez.» Pierre Sibéril ajouta que désormais il dirait aux gens qu'il aime qu'il les aime, que son aventure lui avait appris à distinguer l'essentiel de l'accessoire.

«Importance du risque, à un moment où une sécurité idolâtrée, étatisée, flotte à la surface d'une angoisse diffuse qu'elle parvient mal à contenir. Sous le ciel de la mort, les étoiles redeviennent des étoiles.» «C'est là, disait Montaigne, qu'on voit ce qu'il y a au fond du pot». Une hiérarchie des valeurs apparaît au point précis où le mallstrom aurait pu nous engloutir.

Le métier de marin, qui a donné son sens au mot humain et qui explique à lui seul une bonne partie de la philosophie occidentale, est le lieu par excellence de cette révélation. Oscillant entre l'art et la science, l'intuition et la géométrie, l'esprit y trouve son unité. Faut-il s'étonner que la poésie soit centrée sur l'amour, la mort, et la mer qui les rassemble? Y a-t-il un plus beau vers que celui où Victor Hugo évoque les derniers moments d'un naufragé qui voit enfin dans toute sa déchirante réalité «le vieil anneau de fer du quai plein de soleil»?

Efficacité de l'action comme instrument de connaissance de soi-même. L'introspection ne mène qu'à elle-même. Après avoir exploré les méandres du jeune Werther et déclenché une vague de suicides dans l'Europe romantique, Goethe avait eu la sagesse de revenir à l'action. Dans les années d'apprentissage de Whilhelm Meister, il nous montre comment un homme peut se former au contact des difficultés réelles de l'existence.

Dans l'introspection, la vérité qu'on découvre sur soi-même est toujours atténuée par la satisfaction d'avoir été l'auteur de cette découverte. Point de pareil échappatoire dans l'action. Si pendant un orage en mer, j'ai un geste de lâcheté qui met la vie de mon compagnon en péril, je sais à jamais, de façon douloureuse et vraie, que je suis capable de lâcheté, et j'en deviens plus humain, l'humanité ne consistant pas seulement à pardonner à l'autre, mais à s'englober soi-même dans ce pardon.

Les années actuelles, avons-nous dit, sont caractérisées par une sécurité superficielle recouvrant une angoisse à laquelle on essaie d'échapper par une introspection multiforme, mais toujours plus ou moins narcissiste. Ce phénomène a été analysé notamment par Christopher Lasch, qui écrit dans *The Culture of Narcissism* (2): «Affligé par l'anxiété, la dépression, le vague-à-l'âme, le sentiment de vacuité intérieure, le «psychological man» du 20e siècle ne recherche ni le dépassement individuel ni la transcendance spirituelle, mais la paix de l'esprit, dans des conditions de plus en plus incompatibles avec elle.»

Se pourra-t-il que l'engouement pour l'aventure extérieure, que ce soit celle de la voile ou celle de la course, à pied, à bicyclette ou à ski, soit le signe d'une conversion à l'action analogue à celle que Goethe avait accomplie à l'intérieur de sa propre existence?

À moins que tout ce sport ne soit que l'adhésion à une autre forme de narcissisme: l'obsession de la santé. C'est ce que semble craindre Christopher Lasch. Heureusement, il y a encore des gens qui n'ont pas besoin de prescriptions médicales pour prendre la mer.

Notes:

1) Semaine du 14 septembre. On peut se procurer les cassettes en s'adressant à Radio-Canada.

2) *The Culture of Narcissism*, Warner Books, New York, 1979, $3.95. $26 en français.

Le rouge et le vert

Le Rouge et le Vert. La destruction de la nature en URSS, Boris Komarow, Paris, Seuil, 1981, 213 pages.

par Meery Devergnas

ON a longtemps cru, la propagande aidant, que la société capitaliste seule était capable — et coupable — d'avilir la nature et, de par ses excès, sa propension au gaspillage, mener le monde à sa perte.

Un livre d'un haut fonctionnaire soviétique écrivant sous le pseudonyme de Komarov, apporte des preuves de l'irréversible catastrophe écologique en marche en URSS. Circulant d'abord en «samizdat», publié en russe à Francfort (1) et en anglais à Londres (2), cet ouvrage, très documenté, exprime l'angoisse et l'impuissance des savants soviétiques face au pouvoir. Il existe, en effet dans ce pays trois dossiers ultra secrets: l'eau, l'air, la terre, dossiers relevant, en fin de compte, d'une unique, omniprésente et toute puissante industrie — celle de la guerre.

C'est en Sibérie que s'ouvre «l'oeil limpide» d'un lac unique sur notre planète: le Baïkal. Vaste mer intérieure de 650km de long, 60 à 85km de large, profonde de 1700m le Baïkal renferme 8% des réserves d'eau douce du globe. Or, malgré tous les avertissements et les cris d'alarme de divers groupes scientifiques, depuis 1958 le Baïkal est condamné.

La construction des combinats cellulosiques, l'afflux de la population, l'abattage de la forêt séculaire (excepté, sur les berges du lac, le rideau d'arbres servant de «vitrine» aux touristes) sont en train de le polluer lentement mais inexorablement. Ni l'installation de quelques épurateurs, d'une efficacité toute relative, ni les articles élogieux des chroniqueurs de service, n'empêcheront les déchets toxiques de s'accumuler de jour en jour dans ses profondeurs. À mesure que s'amplifient les rejets des composés du soufre, l'épichura, minuscule crustacé, filtre biologique, tend à disparaître pendant que se multiplient les colonies de vers parasitant les poissons et que prolifèrent les algues.

Pau importe que le projet initial de production de fibre spéciale pour les pneus des bombardiers ait été abandonné, (on emploie désormais, pour ces fins, des dérivés de pétrole) le combinat poursuit son action destructrice... Il va de soi que les incendies monstres, les coupes massives et désordonnées des hautes fûtaies (qui pourrissent en partie sur place) provoquent pour leur part l'érosion des sols et rompent le fragile équilibre climatique de ces vastes régions. En outre, de nouveaux complexes de métaux non ferreux en construction sur les rivières qui alimentent le Baïkal, font craindre une détérioration plus rapide et plus spectaculaire encore de ce «cristal immaculé».

Et il en est de même, se lamente l'auteur, pour des centaines d'autres lacs et rivières où s'accumulent les rejets du pétrole, pesticides, défoliants, les transformant en immenses fosses à ordures, en cloaques nauséabonds. «Nous avons pratiquement déjà perdu la mer d'Azov, la mer d'Aral et, probablement, la Caspienne», a laissé échapper en privé un fonctionnaire bien au courant de la situation dans son ensemble. Le citoyen soviétique ordinaire, quant à lui, tenu dans l'ignorance, croit très sincèrement que «la crise écologique se développe continuellement dans les pays capitalistes, alors qu'en URSS aucun de ses symptômes ne se manifeste». (Il ignore que la composition de l'air, de l'eau potable et du sol relève des secrets d'État). Des symptômes, pourtant, il en existe, et des plus inquiétants.

La neige blanche, de nos jours, n'est plus qu'un phénomène rare, éphémère. Traversant l'atmosphère chargée de ciment, suie ou charbon, elle en prend la couleur, la teneur. Sa concentration de produits chimiques, le cadmium, entre autres, rendrait les citadins vulnérables au virus de la grippe. Fin 1977, à Moscou, on vit même tomber de la neige noire.

Dans une ville d'Oural, périodiquement, on procède au déblayage des toits qui s'effondrent sous le poids des déchets tombés du ciel, sans parler des régions où portes et fenêtres sont tenues, 12 mois sur 12, hermétiquement closes. Ailleurs, l'acidité de l'air attaque le verre et le rend fragile et cassant. Nous avons en URSS, explique Komarov, une dizaine de villes où le simple fait de respirer signifie: «danger exceptionnellement élevé» (100 DLT). Dans une centaines d'autres, l'air constitue «un danger immédiat pour la santé» (10 DLT). Mais en dépit de tous ces faits alarmants, la pollution ne cesse de progresser.

Des centaines d'usines continuent de cracher des tonnes de poussières empoisonnées. Les filtres, lorsqu'ils existent, ne retiennent que des particules visibles, propageant dans l'atmosphère l'oxyde d'azote et de soufre qui retombe ensuite sous forme de pluies acides. À Bratsk, célèbre pourtant par son ciel bleu, 100% des jeunes plants meurent. Alentour, les forêts dépérissent. En fait de gaz nocifs, bien des villes de province n'ont rien à envier aux grandes cités. L'air pur de la campagne devient un mythe. L'usage anarchique de nitrites, phosphates et leurs dérivés, détériore les sols, contamine les eaux souterraines. Un concombre frais, une tomate bien rouge, pour appétissants qu'ils paraissent, contiennent leur dose de cancérogènes...

En 1976 on s'aperçut que les champs et les pâturages de l'Union soviétique étaient pollués par près de 150 pesticides, herbicides, micro-éléments, plus quelques 90 composés des métaux lourds envoyés dans les airs. Sachant, d'autre part, que des milliers d'hectares de sols fertiles sont alloués pour l'édification des usines, des barrages (terres inondées), des mines — avec leurs énormes terrils —, que des milliers d'autres sont, selon une planification absurde, déboisés, asséchés, labourés sans profit ou encore voués à la monoculture du coton sur d'anciens pâturages, on ne s'étonne plus de la pénurie alimentaire chronique sévissant en URSS. Pour ce qui est de la faune, le savant décrit en détail l'extermination massive des espèces rares (y compris cygnes, flamants roses et autres oiseaux migrateurs) à l'intérieur des réserves. Si les braconniers sont tolérés et parfois encouragés pour palier la pénurie de viande, le massacre inutile et sauvage de troupeaux de cerfs, de rennes, d'élans auquel se livrent certains gros bonnets du Régime, est absolument aberrant!

Lors de manoeuvres militaires, des antilopes des steppes servent de cible aux fusées à tête chercheuse; l'herbe et le sol irradiés par des essais atomiques font périr des milliers d'autres animaux.

Telles sont quelques tristes réalités révélées par l'auteur de *Le Rouge et le Vert*. Il en est d'autres qui nous concernent encore de plus près: destruction des baleines dans les océans du monde; pêches à l'échelle industrielle dont le surplus, rejeté, va pourrir au fond de l'eau (3). Pollution enfin, des rivières et des mers limitrophes par des produits extrêmement toxiques. Le PCB, par exemple, découvert dans la Baltique en 1974 par les Suédois. Ce n'est que six ans plus tard que ceux-ci parvinrent à établir que ce redoutable poison venait de Gorki et servait, dans le secret le plus total, à la fabrication d'équipements militaires...

Malgré la passion qui l'anime, le dissident écologiste évite le polémique. Il semblerait même que son traducteur ait, en quelque sorte, haussé le ton, ne seraitce que par l'emploi de certaines expressions plutôt vigoureuses, absentes de l'original.

On lira également avec le plus grand profit la post-face de Léonide Pliouchtch qui aborde principalement les aspects idéologiques de la question et démonte les rouages de la propagande soviétique désormais enrichie «d'un nouveau texte qui piégera plus d'un benêt occidental».

Livre capital, angoissant qui devrait nous faire comprendre qu'en ce qui concerne la survie de la planète, le compte à rebours a peut-être commencé.

1) Boris Komarov, *La destruction de la nautre* (Ounitchojénié prirody) Ed. Possev, Francfort/Main, RFA, 1978, 208 p.

2) Boris Komarov, *The Destruction of Nature in the Soviet Union*, Pluto Press, Londres, 1980.

3) Capitaine Lyssenko, *Un crime international*, Ed. Maritimes et Outre-Mer, Paris, 1980.

Pauvre Ukraine

Internationalisme ou Russification? Ivan Dziouba, Paris, Nouvelle Optique/Savelli/PIUF, 1980, 350 pages.

par Christian Dufour

UN livre ukrainien publié il y a plus de 15 ans sur le problème national en URSS apparaît, de prime abord, assez éloigné des préoccupations du public québécois. Au moment où les événements de Pologne attirent l'attention sur le mode de fonctionnement de l'empire soviétique, *Internationalisme ou russification?*, dont une traduction française est parue l'an dernier, se révèle cependant d'un intérêt certain. Cette analyse de la situation de l'Ukraine au sein de l'Union soviétique fait ressortir certaines analogies avec le Québec. Et le fait que l'auteur, pour des raisons dont on parlera plus loin, ait par la suite renié son ouvrage en fait rétroactivement un témoignage poignant.

La thèse de Dziouba, exposée avec une sourde passion, impressionne tout d'abord par sa cohérence; elle est d'une relative simplicité. Sous le couvert d'un «internationalisme» officiel visant à rendre compte que l'URSS regroupe 53 nationalités, qu'elle constitue un État «international», on y pratique depuis Staline une politique d'assimilation des nations autres que russes: l'État soviétique est devenu, dans les faits, le véhicule contemporain du vieil impérialisme tsariste.

L'auteur se situe à l'intérieur du communisme. Son livre était, à l'origine, une pétition adressée aux dirigeants du PC d'Ukraine, au sujet d'une vague d'arrestations en 1965-66 de personnalités culturelles ukrainiennes. Cette répression, essaie de démontrer Dziouba, constitue une perversion des principes du communisme et Lénine a dénoncé, à plusieurs reprises dans les années 20, la tendance chauviniste des Russes au sein de la jeune URSS.

Et Dziouba de décrire, longuement, les multiples conséquences de cette politique de colonisation culturelle en Ukraine, la plus peuplée (47 millions d'habitants en 1970) après la Russie des républiques soviétiques, foyer d'une nation s'appuyant sur un territoire, une histoire et une langue propres.

Le processus de russification est, semble-t-il, fort avancé, en particulier dans les villes d'où l'ukrainien est pratiquement absent. A Kiev, la capitale, par exemple, 61,000 étudiants du secondaire fréquentaient en 1958 des écoles russes, 22,000 seulement des établissements ukrainiens où toute la vie parascolaire se déroulait de toute façon en russe. A cause de la minorité russe (20% de la population) qui ne comprend pas l'ukrainien, c'est en russe que sont donnés les cours à l'université. De même, les journaux sont doublés dans la plupart des cas d'éditions en russe. En gros, l'ukrainien est devenu une langue folklorique, la langue de la campagne, regardée de haut dans les villes où l'avenir parle, dans tous les domaines, russe. L'idéologie officielle n'admet pas, par ailleurs, qu'il puisse exister un problème national.

On apprend avec intérêt, comme Québécois, qu'on débattait dans les années 60 en Ukraine du libre-choix en matière d'éducation, beaucoup d'Ukrainiens voulant une éducation russe pour leurs enfants. Existait aussi une forme d'ukrainien russifié, le surjyk, «joual» local fustigé par Dziouba. La situation de la langue et de la culture ukrainiennes apparaît cependant sans commune mesure avec celle vécue par les francophones ici qui semblent, en comparaison, on ne peut plus en contrôle de leur destin.

Si l'on s'en réfère à Hélène Carrière d'Encausse, dont *L'Empire éclaté* (Paris, Flammarion, 1978) fait autorité en ces domaines, les Ukrainiens sont de fait soumis à un processus de russification, de façon peut-être moins dramatique que ne le laisse entendre Dziouba: 8.6% des Ukrainiens étaient en 1970 russifiés, 30% étaient bilingues (ces pourcentages étaient respectivement de 50% et de 100% pour la diaspora ukrainienne des autres républiques soviétiques).

Un intellectuel comme Dziouba ressent sans doute de façon particulièrement aiguë l'abaissement de la langue et de la culture de son pays. Au-delà cependant de la perception forcément partiale de l'auteur, la valeur de son témoignage apparaît singulièrement renforcée par les événements qui ont suivi la parution de son livre. Celui-ci a eu, presque immédiatement, un grand retentissement en Ukraine. Dziouba y est devenu un symbole, le héros du nouveau nationalisme ukrainien. Pour son plus grand malheur.

Arrêté en 1972 pour propagande antisoviétique, on le relâche peu après et il fait une première auto-critique. Condamné à cinq ans de camp en 1973, il se soumet à une autre auto-critique publique, puis est gracié. Il publie enfin, en 1976, un ouvrage destiné à l'étranger, *Les Arêtes de cristal*, où il décrit l'épanouissement de la culture ukrainienne, dans le cadre de la «fraternelle Union soviétique».

Le célèbre dissident Leonid Pliouchth, qui a rédigé l'introduction et la post-face de l'édition française, condamne durement ce reniement. Il constitue pourtant, à bien y penser, une tragique confirmation de la thèse de Dziouba. Le système soviétique ne peut admettre l'existence en URSS d'un problème national; il préfère la comédie grotesque de l'écrivain qu'on force à se dédire, qu'on assassine moralement, en pensant stupidement qu'il sera cru comme avant.

Le passage dialectique

Les Formes élémentaires de la dialectique, Jean Piaget et 20 collaborateurs, éd. Gallimard, collection «Idées», Paris, 1980, 249 pages

par Claude Lagadec

TOUS les enfants de quatre ans, et certains jusqu'à six ans, à qui le psychologue demande de modifier un pont fait de blocs pour faire passer sous son arche un camion trop élevé allongent horizontalement le tablier du pont, au lieu d'élever la hauteur des piliers. Devant l'échec à faire passer le camion, l'enfant rallonge encore le tablier, rapproche les piliers puis les éloigne... mais n'établit toujours pas la relation permanente entre la hauteur des piliers et la hauteur du camion. Ce n'est que plus tard, vers six ou sept ans, que la relation apparaîtra enfin.

Une autre expérimentation, toujours sous forme de jeu, présente deux colonnes de menus objets (des pâtes alimentaires), de trois et cinq objets respectivement. On demande à l'enfant d'égaliser les deux colonnes. Dans ce genre d'action, toute addition dans une colonne implique une soustraction dans l'autre. Cette relation nous apparaît évidente. «Or, commente Piaget, cette relation résulte en fait d'un dépassement par synthèse entre deux opérations contraires si peu connectées a début que les sujets n'en aperçoivent pas, même en leurs explorations empiriques, l'interdépendance constante.»

Piaget appelle dialectique le passage d'une première façon de voir le monde à une autre; le passage de la pensée enfantine «égocentrique» à la pensée adulte socialisée; le passage de la pensée qui se contredit, à celle qui ne se contredit plus.

Pourquoi «dialectique»? Parce que ce passage n'est pas logique, ordinaire ou aisément intégrable dans nos schémas familiers. Dans le matériel expérimental soumis par le regretté maître de Genève, nous voyons bien que le passage a lieu, mais non pas sa nécessité. Il est clair que les recherches devront être poursuivies avant que nous possédions une compréhension articulée et satisfaisante du problème que constitue la dialectique.

Néanmoins la contribution de Piaget est extrêmement précieuse, car c'est la première depuis plus d'un siècle qui renouvelle notre connaissance sur le sujet. Il est vrai que les marxistes font un large usage de l'idée de dialectique, mais leur théorie demeure balbutiante. Ils risquent fort de se trouver ici déçus, car l'élaboration de Piaget rejette l'idée de contradiction, centrale en marxisme.

La théorie de Piaget s'écarte résolument du thème classique: thèse-antithèse-synthèse. À son habitude, elle demeure très attentive au matériel clinique que les expérimentations procurent, et suppose que notre pensée est soumise à une alternance logique-dialectique. Dans cette façon de voir, alors que la logique nous permet de construire des systèmes et des déductions, c'est la dialectique qui nous permet de passer d'un système à un autre. Exemple: le passage du théisme à l'athéisme (ou l'inverse) n'est pas explicable en termes de logique, et cependant restructure en totalité notre vision du monde. De même le passage d'Aristote à Galilée, ou de Newton à Einstein.

Nous serions donc logiques ou dialectiques, selon les circonstances. On connaît le mot de Paul Valéry: «Parfois je pense, parfois je suis.» Plutôt qu'aux marxistes, c'est aux théoriciens de la pensée scientifique que l'apport de Piaget sera utile. On songera par exemple au fameux concept de «paradigme» de Thomas S. Kuhn *(Les Structures des révolutions scientifiques)* dont la formulation actuelle, malgré les efforts répétés de son auteur, demeure très insatisfaisante. Que se passe-t-il dans notre tête quand nous disons que le soleil s'est levé à 6 h 22 ce matin, tout en sachant fort bien que c'est faux? Ou lorsqu'un professeur de logique s'abandonne au désordre du désir amoureux?

Moi un pollueur?
JAMAIS!
AQTE

RESTAURANT HÉLÈNE DE CHAMPLAIN
VOUS PROPOSE
SON FESTIVAL DE FRUITS DE MER
L'assiette du Pêcheur
$17.50 repas complet
SA NOUVELLE CARTE AVEC LES SPÉCIALITÉS DU CHEF DENIS NOESER
Réservations
(514) 866-5226
200 TOUR DE L'ISLE, ÎLE STE-HÉLÈNE, MONTRÉAL, QUÉ.

Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro
— Occupation immédiate
— Pour personnes retraitées et pré-retraitées (50 ans et plus)
Grands studios-appartements climatisés
Au Centre-Ville (Métro Sherbrooke)
Tapis, unité de cuisine, piscine, sauna.
Salles de réunions, terrasse, etc.
— Loyer à compter de $265.00 par mois
Aussi quelques spacieux logements d'une chambre à coucher disponibles sur demande — deux salles de bains — deux balcons
Pour renseignements:
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
849-1291
Visites: 425 est, rue Sherbrooke (angle Berri)
En tout temps,
sur rendez-vous seulement

COPIE-RAPIDE ENR.
info.: 523-2914
Service de dactylographie: bilingue
lettres 8½ x 11: $5.
Service de traduction anglais-français français-anglais inclus
1,000 copies 8½ x 11 circulaires $9.95
8½ x 11 COPIE | PRIX | VERSO
50 | 2.50 | 2.50
100 | 3.75 | 3.50
200 | 4.50 | 4.25
500 | 7.00 | 6.00
PHOTOCOPIE
5¢ LA COPIE
Travail fait pendant que vous attendez
— 1,000 cartes d'affaires $9.95 —

Québec entend résister à la réforme constitutionnelle

Suite de la première page

provinces concernées ayant convenu de tenir, lundi, une conférence téléphonique pendant que leurs collègues des Affaires intergouvernementales seront pour leur part réunis à Ottawa.

Au gouvernement québécois, on souhaite que cette motion puisse être adoptée unanimement par l'Assemblée nationale et que les libéraux de M. Claude Ryan acceptent d'y concourir, ainsi que ce dernier l'a d'ailleurs déjà laissé entendre.

On sait à ce sujet que le caucus des députés libéraux se réunira à Québec en fin d'après-midi lundi pour étudier la décision de la Cour suprême et définir la position de l'aile parlementaire du parti, ce qui ne sera certes pas facile compte tenu de l'opposition farouche de plusieurs députés à appuyer tout texte émanant du gouvernement péquiste. A la suite de cette rencontre, M. Claude Ryan s'adressera aux journalistes.

Pour sa part, le conseil des ministres sera lui aussi en réunion extraordinaire et M. René Lévesque devrait donner une conférence de presse en fin de journée.

A la suite de l'adoption d'une telle motion par les Assemblées législatives de chaque province dissidente, leurs premiers ministres seraient alors autorisés à se rendre à Londres pour présenter le texte de ces motions et faire connaître leurs points de vue aux parlementaires britanniques.

A Québec, on souligne que toute cette démarche peut être passablement longue, comme il est également possible que le Parlement londonien prenne beaucoup de temps pour faire connaître sa position, surtout s'il advenait que la décision de la Cour suprême soit le moindrement partagée.

Voilà pourquoi on refuse pour l'instant de bâtir des scénarios qui vont trop loin dans le temps mais on affirme d'autre part que, quelle que soit la décision qui sera finalement rendue, tant par la Cour suprême que par le Parlement britannique, il est certain que le Québec n'acceptera pas une diminution de ses pouvoirs législatifs et qu'il prendra tous les moyens pour que la réforme constitutionnelle fédérale ne s'applique pas sur son territoire.

A cet égard, on sait que les huit provinces dissidentes, en plus d'être opposées au caractère unilatéral du geste fédéral, prétendent que la réforme proposée par Ottawa et, en particulier, l'inclusion dans la constitution d'une Charte des droits, réduit considérablement les pouvoirs législatifs des provinces.

A Québec, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a publié ces derniers mois plusieurs textes visant à démontrer que cette Charte affaiblit la province en matière économique et linguistique.

La brochure publicitaire *Minute Ottawa*, lancée la semaine dernière, constitue le dernier de ces textes. On y affirme que l'adoption de la Charte des droits, telle que proposée par Ottawa, réduirait considérablement les pouvoirs du Québec en matière de subvention aux entreprises, de politique de main-d'oeuvre et d'achat préférentiel des produits locaux.

A propos de la culture, la brochure affirme que cette Charte diminue le caractère distinct de la société québécoise et annule, au moins en ce qui touche la langue d'enseignement, les dispositions de la loi 101.

Pour toutes ces raisons, le texte conclut: «Le Québec a le devoir de refuser la camisole de force qu'Ottawa tente de lui passer».

C'est dans cette perspective que le gouvernement songe à faire adopter par l'Assemblée nationale une résolution qui soustrait le Québec des dispositions de cette Charte.

Toutefois, la présentation et l'adoption d'une pareille résolution peut avoir des conséquences énormes et c'est pourquoi le gouvernement pourrait la soumettre à la population par voie de référendum.

En effet, on se dit bien conscient, à Québec, qu'une telle résolution peut être interprété comme un geste de désobéissance civile, voire même comme une déclaration unilatérale d'indépendance, et on estime qu'en pareil cas, il appartiendra évidemment à la population de trancher la question.

Assez curieusement, cette interprétation semble d'ailleurs partagée par de nombreux militants péquistes. Dimanche dernier, ceux du comté de La Peltrie, réunis en assemblée générale, ont adopté une résolution demandant au gouvernement de déclarer unilatéralement l'indépendance si la Cour suprême donne raison à Ottawa.

Fait à signaler, le député du comté, également ministre d'État à la Condition féminine, Mme Pauline Marois, a appuyé cette résolution, non sans avoir auparavant fait approuver un amendement disant que pareil geste doit évidemment recevoir l'approbation de la population.

Et bien, on affirmait, au bureau de Mme Marois, que cette résolution visait davantage à impressionner qu'à mettre au point une nouvelle démarche en vue de l'accession du Québec à sa souveraineté politique.

Or, il semble que le geste des militants de La Peltrie sera suivi par ceux de nombreux autres comtés qui, ces jours-ci, tiennent tous leurs assemblées annuelles en prévision du congrès général de décembre.

Même si, à Québec, chez les hauts stratèges du parti et du gouvernement, pareilles résolutions ont plutôt tendance à faire sourire, on reconnaît que toute démarche visant à soustraire la province des prescriptions d'un éventuel texte constitutionnel pourrait accélérer drôlement une nouvelle consultation sur la souveraineté.

Aussi, dans ce sens, on fait plutôt valoir que les provinces refusant ainsi d'appliquer la Charte des droits sur leur territoire ne feraient alors que se prévaloir, par anticipation, du droit d'«opting-out» qu'elles souhaitent voir affirmer dans toute nouvelle constitution.

En vertu de cette formule d'«opting-out», qui a été mise au point en avril dernier par les premiers ministres dissidents, une province pourrait rester dans la fédération tout en n'appliquant pas sur le territoire certaines dispositions constitutionnelles.

Pour l'instant cependant, cette formule est loin d'avoir été ni retenue ni même envisagée par le gouvernement central.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Décision

(Énergie), en presence du député libéral de Saint-Laurent à l'Assemblée nationale, M. Claude Forget. Selon celui-ci les deux premiers lui auraient dit que si M. Ryan veut faire l'indépendance du Québec, «qu'il la fasse», mais qu'eux (les fédéraux) ne changeraient pas un iota de leur projet constitutionnel.

Pourtant, M. Ryan se révèle optimiste dans la pire hypothèse (pour lui). Il a toujours pensé que M. Trudeau pouvait avoir ses opinions personnelles sur ces questions, mais qu'«il ne ferait jamais rien d'unilatéral». À la décharge du premier ministre du Canada, a ajouté M. Ryan, il faut dire que «l'époque où il aura gouverné n'était pas mûre pour des changements constitutionnels».

Le chef libéral a rappelé l'essentiel de sa thèse à deux volets: d'un côté, son parti «perçoit, pense et agit comme un parti résolument et d'abord québécois»; de l'autre, il défend le fédéralisme canadien. Contrairement aux gouvernements Lévesque et Trudeau, M. Ryan ne se sent pas «lié» par des positions rigides. «Nous sommes même en avance sur l'un et l'autre, car nous avons un programme plus élaboré que celui du Parti libéral fédéral (il s'agit du Livre beige sur la réforme du fédéralisme)».

Faisant allusion à la remarque disgracieuse de M. Trudeau, en mars 1976, pour son homologue québécois, M. Robert Bourassa, le reporter demande: «Et si M. Trudeau vous dit d'aller manger des hots dogs?» — «Moi, je ne mange pas de hot dogs», fut la réponse.

◆ Lévesque

Québécois, maintenant trop nombreux, toutefois, pour être encore facilement assimilables. On s'assimile pas, en effet, un peuple de six millions. S'il gêne trop, on le réduit à l'état de minorité». C'est précisément la nouvelle menace qui pèse sur les francophones du Canada: devenir la plus grosse des minorités canadiennes.»

Un autre chapitre du manifeste traite du «faux dilemne» individu-collectivité et en arrive à la conclusion que «lutter pour la souveraineté du Québec, c'est lutter pour la promotion des droits individuels des Québécois.»

En vue du VIIIe congrès de décembre, quelques associations de comtés ont voté des résolutions proposant de biffer le trait d'union et de retrancher la notion d'association pour mettre en relief l'objectif de la souveraineté. Le manifeste présenté hier par l'exécutif national tend à décourager ces velléités. En proclamant la nécessité pour le Québec d'inventer sa propre démarche vers la souveraineté, «coupant court, si possible, à l'étape désuète de l'État-nation, pour passer à une solution combinant directement et la souveraineté et la participation à une communauté plus large.» Ce qui est l'essentiel de la notion de souveraineté-association inscrite au programme du PQ

Au passage, le manifeste *Vers la majorité* tente de justifier l'obligation pour le gouvernement du PQ de travailler au renouvellement du fédéralisme et à la promotion de l'autonomie provinciale. Encore là, il s'agit d'un chapitre du programme dont les résolutions votées par des associations de comtés proposent la suppression. L'exécutif réitère à ce propos la nécessité de défendre et, si possible de développer, les pouvoirs dont dispose pour l'instant le gouvernement du Québec et «de promouvoir le plus possible l'autonomie du Québec au cours de la période restant à passer sous le régime politique actuel.»

En conclusion, le nouveau manifeste du PQ propose: a) que l'accession du Québec à la souveraineté se fasse par des moyens démocratiques avec l'accord majoritaire des québécois; b) que sauf dens le cas où les circonstances viendraient précipiter les événements, les prochaines élections portent principalement sur le thème de la souveraineté; c) qu'après avoir reçu mandat par la population, le gouvernement du Québec invite le Canada à constituer une communauté économique dans le cadre général de la souveraineté-association.

Au cours de la conférence de presse, les journalistes, et notamment les représentants de la presse anglophone, ont harcelé le premier ministre de questions sur les probabilités que les élections soient suivies d'un référendum. A ce propos, M. Lévesque s'est montré prudent et ses réponses sont demeurées équivoques: «S'il y a des élections et qu'on les gagne, il est difficile d'imaginer qu'il n'y aurait pas de référendum après. Mais on n'est pas rendus là. Si les Québécois se prononcent clairement sur la souveraineté, le reste devient plutôt accessoire. Cela dépend du résultat des élections. Les Québécois le sauront avant l'élection s'il doit y avoir ou non un référendum».

◆ Tarif

Société canadienne des Postes sera officiellement créé le 16 octobre et du même coup le ministère des Postes cessera d'exister. M. André Ouellet continuera cependant d'être celui à qui on pourra poser des questions aux Communes sur les bons ou les mauvais services postaux.

Mais dans la logique du gouvernement canadien, une véritable réforme du service postal passe nécessairement par des hausses majeures des tarifs qui sont «tout à fait irréalistes» présentement selon l'expression de M. Ouellet.

Par une image fort simple, il a expliqué que le gouvernement se sent comme un père qui donnerait les clefs d'une auto à son fils, sans lui donner d'argent pour subvenir aux dépenses de l'auto.

En fouillant un peu le sens de cette «parabole», on s'aperçoit évidemment que «le fils» c'est la nouvelle Société des Postes et que «le père» ce sont les usagers du service postal.

Si en décembre, le gouvernement décide de confirmer les hausses de tarifs annoncées hier — ce qui semble très probable à en juger par l'attitude de M. Ouellet, le tarif postal de première classe connaîtra une hausse de 76%.

En fait, toutes les catégories et classes de courrier connaîtront des hausses de tarifs. Un timbre pour une lettre à destination des Etats-Unis coûterait 35 cents. Le tarif pour l'expédition de lettres en grande quantité (de 5,000 à 20,000 au moins) passera à 21 ou à 24 cents. Le tarif pour la troisième classe passerait de 15 à 30 cents. Le coût d'envoi de colis subirait des augmentations allant de 9 à 40%.

La plupart des tarifs de deuxième classe pour les journaux et périodiques canadiens déposés par les maisons d'édition augmenteraient d'environ 18%. On doit noter que ces hausses pour la deuxième classe n'entreraient en vigueur qu'au mois d'avril, afin de donner une période de six mois aux éditeurs canadiens pour se préparer au changement.

Et ce n'est pas tout. Les tarifs des publications non canadiennes imprimées au Canada feraient un bond de 32%. Les tarifs spéciaux des publications non canadiennes postées au Canada augmenteraient de 100%. Dans cette catégorie entre une longue liste de magazines importés connus comme Newsweek, Playboy, National Geographic, Jour de France, etc...

Si le gouvernement se montre plus sévère encore pour ces revues importées, c'est qu'il veut faire d'une pierre deux coups et donner un coup de pouce à sa politique d'aide à la culture canadienne.

Au total, ces hausses qui frapperaient l'ensemble du service postal rapporteraient à la nouvelle société de la Couronne des revenus additionnels de $10 millions par semaine.

Le ministère des Postes a estimé que depuis la dernière augmentation tarifaire d'avril 1979, le déficit des Postes est passé de $279 millions ($12 per capita) à $487 millions ($20 per capita) cette année. Le déficit pourrait atteindre l'an prochain plus de $750 millions si les tarifs ne sont pas majorés.

M. Ouellet a insisté hier sur le fait que le service postal au Canada est le moins cher de tous les pays occidentaux et que les tarifs canadiens sont nettement irréalistes. Certains lui ont demandé hier pourquoi le gouvernement voulait corriger la situation par des hausses brutales et draconiennes, au lieu d'y aller progressivement.

De toute évidence, le gouvernement veut poser ce geste au moment où la Société des postes prendra son envol. «Nous faisons un pas important vers l'autosuffisance», a déclaré M. Ouellet, en expliquant ce qu'il attendait de la nouvelle Société:

- un fonctionnement comme celui d'une entreprise privée;
- une plus grande efficacité;
- une attitude plus ferme envers la concurrence.

Le ministre a mentionné en outre que le temps était venu de mettre les tarifs postaux «en ligne avec ceux des autres pays industrialisés», bien qu'avec les nouveaux tarifs les Canadiens paieraient un peu moins cher que les Européens.

M. Ouellet a rappelé aussi que le gouvernement visait à une réduction du déficit des postes, à un rattrapage avec l'inflation et à une marge de manoeuvre pour la Société qui devra améliorer ses services.

Pour sa part, M. Michael Warren, le président de cette Société, a indiqué que dans l'avenir on essaierait de maintenir «une politique des prix», pour donner à l'avance une idée aux clients des hausses de tarifs qui viendront, ce qui facilitera la planification dans les entreprises.

Une telle politique des prix implique presque nécessairement que la hausse des tarifs serait désormais plus fréquente, selon l'évolution des conditions économiques. Un coût variable important dans le service postal présentement est celui de l'essence tant pour les camions que les avions auxquels la poste fait appel quotidiennement.

Les réactions à cette annonce n'ont pas tardé. De Régina, le président de l'Association des commerces indépendants, M. John Bullock, s'est élevé contre ces mesures. «Des prix mondiaux pour des déchets», a-t-il dit, en faisant allusion au service postal.

Les porte-parole des partis d'opposition ont tous trouvé que les hausses étaient trop fortes, trop vite. M. Sid Parker du NPD aurait souhaité un plan de cinq ans pour permettre aux entreprises de s'ajuster. Le service postal est utilisé à 80% par des entreprises.

M. John Foy, de l'Association des journaux quotidiens du Canada, a fait un commentaire que l'on entend souvent à propos de presque tout: «C'est comme tout le reste, les prix montent».

Quoiqu'il en soit, le public a jusqu'au 26 novembre pour faire connaître son opinion que l'on peut faire parvenir au ministère des Postes à Ottawa (K1A 0B1).

On a demandé à M. Ouellet si la dernière grève des Postes expliquerait de pareilles hausses. Il a répondu que les hausses proposées étaient déjà envisagées avant la grève.

Pour l'usager, la grève aura eu un bon effet, puisque sans elle, la décision d'augmenter les tarifs aurait été prise plus tôt, a signalé M. Ouellet.

◆ Rapport

au tout début de mon mandat de président que cette firme comptable a été chargée de vérifier ce qui se passait.»

D'après les documents obtenus par LE DEVOIR, dont le rapport de la firme comptable, l'ex-secrétaire du syndicat, M. Jean Dolbec, a encaissé le 18 juillet 1975 un chèque de $45.48 portant le numéro 829 et, le 17 juillet 1975, un autre chèque de $139.86, portant le numéro 814. Ces deux chèques, établis à l'ordre de M. Dolbec, ont été émis par M. Dolbec lui-même et M. Gilles Barette, du moins si l'on se fie aux deux signatures.

Mais dans une lettre datée du 13 mai 1979, M. Barette affirme qu'il n'a jamais apposé sa signature au bas de ces deux chèques. Il s'agit d'un «faux» de ma signature, écrit-il.

Les experts-comptables qualifient cette affaire de la façon suivante: «Un tel geste est très grave et aucune circonstance ne peut le rendre acceptable».

Les mêmes vérificateurs ont aussi découvert un autre chèque fait au nom de la fille de M. Dolbec et encaissé par lui-même: «L'endossement du chèque comporte deux signatures, celle de Mlle Christine Dolbec et celle de Monsieur Dolbec. Après comparaison de plusieurs chèques endossés par Mlle C. Dolbec, il nous apparaît que son endossement au chèque 2169 ne correspond pas à ses endossements précédents.»

Deux autres membres de la famille Dolbec ont travaillé pour la SAPFP en 1976 et 1977, se partageant au total $619.25. La fille du président d'alors, M. Laurent Caplette, a aussi été placée dans la même situation et avait reçu pour ses services $979.85. Les experts-comptables qualifient cette situation de «conflit d'intérêt manifeste».

C'est le président Caplette, qui a démissionné en mai 1979, qui a provoqué par son enquête et ses révélations le départ de plusieurs permanents et élus du SAPFP. Le 11 mai 1979, il réunit le conseil d'administration du syndicat en présence du conseiller juridique, Me Gaston Gamache, et d'un sténographe officiel, M. Bernard-J. Raveau, dont LE DEVOIR a obtenu copie de ses notes assermentées.

M. Caplette y fera la preuve que le directeur des griefs d'alors, M. Jean-Roch Loignon, a présenté des comptes de dépenses avant de les avoir réellement effectués et qu'il n'a pas remboursé ces «remboursements anticipés» lorsque l'activité prévue était annulée. Toute une série de chèques totalisant plusieurs centaines de dollars ont alors été portés à la connaissance des administrateurs syndicaux à propos des comptes de dépenses de MM. Loignon et Dolbec.

M. Caplette déclare alors au conseil d'administration qu'il a l'intention d'informer la police de ces faits mais, à une réunion ultérieure du même conseil, il affirme avoir changé d'idée parce qu'une telle démarche donnerait à penser que le syndicat ne contrôlait pas sa situation financière.

Interrogé hier à ce propos, le président actuel, M. Corriveau, a précisé qu'il n'avait pas jugé bon lui aussi d'informer la police des faits relatés dans les procès-verbaux de son conseil d'administration et dans le rapport des vérificateurs comptables. M. Corriveau a toutefois affirmé que le syndicat avait tenté de récupérer les sommes en cause auprès des deux personnes congédiées en décembre 1979 mais qu'il n'avait reçu depuis aucune réponse.

M. Dolbec, depuis son départ du SAPFF, a été intégré au groupe des agents de la Sûreté du Québec.

M. Corriveau a d'autre part précisé qu'il n'était pas sûr si son syndicat avait tenté de récupérer les quelque $5,500 payés en trop à certains élus et permanents via l'impôt. À cette époque, le syndicat payait un salaire «net» à ses permanents et officiers libérés. La note de l'impôt était acquittée directement par le syndicat et ce dernier a même omis en 1975 d'émettre des formules T-4 et TP-4 à ses employés.

Ce système, précisent les vérificateurs, faisait en sorte que les élus du grand conseil syndical ne connaissaient pas le salaire réellement déboursé au profit des permanents. De plus, ces derniers ont empoché l'argent que leur retournait le fisc lorsque le syndicat payé trop d'impôt en leur nom. Par contre, lorsque le syndicat n'en a pas payé assez, entre 1975 et 1978, ils lui ont refilé la facture.

Le gain net en quatre ans pour M. Caplette fut de $697; de $2,359 pour M. Dolbec, de $851 pour M. Gilles Barette, un ex-directeur du service des griefs et de $1,445 pour son successeur, M. Jean-Roch Loignon, en 1978.

Les vérificateurs s'en prennent d'autre part avec sévérité au système qui permettait aux officiers et aux permanents de facturer leurs dépenses entre un jour et trois semaines avant de les avoir réellement effectuées. C'est d'ailleurs cette pratique qui fut à l'origine des départs de MM. Dolbec et Loignon, qui avaient «oublié» de remettre les remboursements encaissés pour des réunions qui n'ont jamais eu lieu.

Mais cette pratique, qui était généralisée dans le syndicat des agents de la paix, avait certains avantages: la date et le lieu des encaissements révèlent dans certains cas que les élus ou permanents en question sont réellement dans certaines villes au moment ou leurs demandes de remboursement les situent en service commandé ailleurs...

C'est ainsi que, d'après les vérificateurs, le président actuel, M. Corriveau, a présenté un compte d'une journée complète (déjeuner, dîner, coucher) pour un voyage effectué en principe le 8 mars 1976, pour se rendre à une réunion du conseil d'administration dans la Vieille-Capitale. Or le 8 mars, il touchait un chèque (#1935) du syndicat à Baie-Comeau. Il expliquera hier au téléphone qu'il a sans doute touché le chèque et, immédiatement après, il est parti pour la réunion en question à Québec. Les vérificateurs notent trois cas de ce genre à son sujet, qui sont cités à titre d'«exemples» des pratiques administratives et syndicales de cette époque.

Ces pratiques administratives ainsi que les «faits» relevés par les vérificateurs font l'objet d'une analyse de plus de 100 pages.

Parmi leurs principales constatations, les vérificateurs notent que les cotisations syndicales reçues par le syndicat n'étaient pas confrontées à la liste informatique du gouvernement de sorte que personne ne pouvait être sûr qu'on les avait toutes perçues. Les écritures du grand journal des dépenses n'étaient pas vérifiées et autorisées par le secrétaire général, ce qui aurait pu permettre «d'inscrire de fausses dépenses ou de manipuler les comptes».

Les cartes de membres étaient émises mais les dépôts bancaires carrés fondants étaient déposés en bloc de sorte que personne ne pouvait vérifier si une partie de l'argent n'avait pas été détournée. Un versement d'intérêt de $4,500 sur un dépôt bancaire de plus de $110,000 n'a pu être localisé par les vérificateurs pendant toute la durée de leurs recherches. Le placement lui-même n'était pas inscrit aux livres comme les autres revenus du fonds de défense professionnel.

Les remboursements de dépenses n'étaient pas approuvés par le secrétaire général, qui signait en outre «en blanc» et d'avance les remboursements des journées de libération syndicales. Ces remboursements constituent une part importante du budget du syndicat. Un tel système, qui évitait tout contrôle réel des dépenses, aurait permis en outre à des personnes de se faire rembourser des journées de congés aux frais du syndicat.

Les états financiers, notent les vérificateurs, «n'ont pas été préparés avec le soin nécessaire qui aurait permis la présentation de la situation financière réelle du syndicat aux délégués du conseil syndical et, par conséquent les décisions prises sont basées sur des informations erronées ou incomplètes».

Afin d'informer le syndicat sur le coût réel de leur direction syndicale, les vérificateurs ont comptabilisé le coût des sommes déboursées de 1975 à 1978 par ce syndicat pour quatre de ses dirigeants, en salaires, dépenses et allocations.

C'est ainsi que M. Caplette, qui avait dénoncé cette situation, a coûté au syndicat de 1975 à 1978 les sommes annuelles de $23,000, $40,000, $53,000 et $48,000. Le secrétaire, M. Jean Dolbec, a reçu au total en salaire et dépenses $27,000 en 1976, puis $39,000, $50,000 et $47,000 les années suivantes. Les sommes déboursées par le syndicat au profit de MM. Barette et Loignon sont du même ordre quoique à des périodes différentes, le deuxième ayant succédé au premier au milieu de 1978.

Au moment de sa fondation, le 14 août 1965, le SAPFP s'est conformé au code du Travail, qui lui interdisait et lui interdit encore de s'affilier à une centrale syndicale. Toutefois, de 1966 à 1974, ce syndicat a signé un protocole de services avec la CSN, qui y a appliqué ses normes de vérification comptable. Lorsque cette entente fut dénoncée à la suite d'un référendum en 1975, le syndicat s'est doté d'un conseil d'administration et d'une structure qu'il a aujourd'hui encore. C'est au cours de cette période où ses livres ont échappé aux normes administratives de la centrale que s'est produit le coulage de fonds analysé par les vérificateurs-comptable.

Présentement, ce syndicat, qui compte quelque 2,600 membres répartis à travers toute la province, est la proie de tiraillements tels que le gouvernement a décidé de suspendre les négociations pour permettre aux membres de dire par un vote secret s'ils veulent toujours d'une seule unité d'accréditation, ou de trois ou quatre, comme la tendance semble l'indiquer. Les factions dissidentes sont assez favorables dans l'ensemble à se lier par de nouvelles ententes de service avec la CSN.

Cette oeuvre du sculpteur Roger Langevin a été transportée hier devant l'édifice de la Confédération des syndicats nationaux, rue Delorimier, à Montréal, dans le cadre des fêtes du 60e anniversaire de la CSN. La sculpture de ciment, pesant près de 15 tonnes, symbolise la solidarité des travailleurs dans leur effort de reconstruction d'un monde à la mesure de leurs aspirations. L'oeuvre sera officiellement inaugurée la semaine prochaine. (Photo Jacques Grenier)

Réconciliation et pénitence au Synode

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Jean-Paul II a choisi comme thème du 6ème synode général des évêques, qui aura lieu au Vatican en 1983, «la réconciliation et la pénitence dans la mission de l'Église», a annoncé le Vatican.

L'archevêque slovaque, Jozef Tomko, secrétaire du synode, met en évidence l'importance de ce thème dans un article paru jeudi dans *l'Osservatore Romano*.

«La réconciliation, écrit-il, doit être annoncée et on doit en témoigner comme un message de paix, de fraternité, de pardon, d'amour et de compréhension au-delà des frontières de la justice, contre les vagues de terrorisme, de violence, d'injustice qui frappent farouchement la société et les hommes».

À propos de la pénitence, Mgr Tomko souligne la tendance du matérialisme pratique «à créer de nouveaux *veaux d'or*, tels que les idoles de la possession, du pouvoir et du plaisir».

Il rappelle également que «dans l'Église, on remarque une disparition du sens du péché qui entraîne une baisse des confessions».

Des réacteurs nucléaires dangereux?

WASHINGTON (AFP) — Vingt-et-un des soixante-douze réacteurs nucléaires américains sont classés comme «en dessous de la moyenne» en matière de sécurité par la commission de réglementation de l'industrie nucléaire.

Selon un rapport de la commission rendu public hier par Critical Mass, une organisation de consommateurs dirigée par Ralph Nader, 21 réacteurs sont «en dessous de la moyenne» en raison de problèmes concernant la protection contre les radiations, la capacité de réponse à une situation urgente, les risques d'incendie et la sécurité générale de l'usine.

26 septembre

par la PC et l'AP

1980: le pape Jean-Paul II réaffirme sa ferme opposition au divorce en ouvrant le synode des évêques;

1974: un contre-torpilleur soviétique armé de missiles guidés aurait explosé et coulé en mer Noire;

1972: Henry Kissinger, conseiller du président Nixon, rencontre à Paris des représentants du Nord-Vietnam, 1962: Ahmed Ben Bella est élu président du Conseil algérien;

1950: les forces de l'ONU reprennent Séoul durant la guerre de Corée; Le Conseil de l'OTAN décide de créer une communauté européenne de défense;

1918: les Alliés déclenchent l'offensive qui percera la ligne Hindenbourg des forces allemandes;

1815: l'Autriche, la Russie et la Prusse constituent la Sainte Alliance pour préserver le traité de Vienne qui a modifié la carte de l'Europe.

Il est né un 26 septembre: Le pape Paul VI (Giovanni Montini) (1897-1978).

AUJOURD'HUI

De 10 h à 16 h, au 1205, rue de la Visitation, aura lieu le premier d'une série de quatre samedis spirituels consacrés à Marie de l'Incarnation. Le père Claude Mayer, o.m.i., animateur de ces samedis, présentera la riche expérience de Marie de l'Incarnation qui fut tour à tour épouse, mère, veuve, femme d'affaires, missionnaire et fondatrice de communauté. Pour inf.: 524-3561.

■

La Fédération québécoise de scrabble francophone en collaboration avec le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal vous invite au premier grand tournoi Duplicata de Scrabble au Centre Pierre Charbonneau, 3000 rue Viau. Le tournoi durera toute la fin de semaine. Pour réservations: 374-4700, poste 232.

■

La Société des écrivains canadiens de langue française tient son colloque à l'auditorium du Planétarium Dow. La réunion portera sur «la littérature et les sciences» et commencera à 9 h. Pour inf.: 661-3064.

■

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec tient son colloque à l'hôtel Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke.

■

Un colloque sur la confessionalité des écoles organisé par le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec aura lieu de 9 h à 16 h au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM.

■

L'Association québécoise des verriers convie tous ceux que le travail du verre intéresse à assister à une réunion qui aura lieu au Centre Couillard, 13, rue Couillard à Québec, à 13 h.

■

«Le citoyen et l'éducation», tel sera le thème du colloque organisé par l'Association d'éducation du Québec, et qui aura lieu à Trois-Rivières.

LE DEVOIR
Montréal, samedi 26 septembre 1981

CAHIER 21 CULTURE ET SOCIÉTÉ

MAINTENANT EN LIBRAIRIE
LE DEFI INFORMATIQUE
de Bruno Lussato
(comment apprivoiser le progrès technologique)
$12.95
Éditions Sélect

ANDRZEJ WAJDA

Cinéaste de l'espoir

par Nathalie Petrowski

GDANSK pour une rare fois était ensoleillée. Dans la fraîche brume matinale, les gens se pressaient vers le NOT (Not Dom Technika), un des seuls bâtiments modernes de la vieille ville, là où depuis huit ans déjà se tient le Festival du film polonais de Gdansk.

Ce matin, quelques jours seulement après la fin du Congrès de Solidarité où une motion d'autogestion a été votée, les cinéastes polonais se réunissent en forum et à huis clos pour discuter eux aussi d'autogestion. Andrzej Wajda, homme de fer et homme de marbre, héros national et président de l'Association des cinéastes polonais, symbole éloquent de l'aile radicale gauchiste et socialisante du cinéma polonais, trône au centre de la table de conférence. L'année dernière à la même date mais pas tout à fait dans les mêmes circonstances, Wajda encore tout imprégné de l'atmosphère enivrante des grèves d'août, avait ouvert le festival en déclarant: «Notre devoir commun c'est de créer un cinéma pour le spectateur. Dans le monde actuel de la culture, le cinéma est l'unique endroit où se réalise quotidiennement l'égalité des chances, où se prononce également un discours collectif adressé à un public qui vit des émotions communes. Aucun autre art ne dépend autant de la solidarité collective.» Cette fois-ci il y va d'un appel tout aussi vibrant afin d'inciter les cinéastes à appuyer son projet de réforme administrative, un projet qui selon lui est le document le plus mature jamais publié par le milieu cinématographique polonais.

Je le rencontre à la pause-thé de 11 h. Il est visiblement stressé par les intervenants sceptiques qui tout au long de la matinée ont fait valoir les arguments de la défaite et ont empêché la naissance d'un consensus. Il porte une veste d'armée kaki qui fait ressortir ses yeux turquoise et son épaisse tignasse blanche. Il boit un thé brûlant sans sucre et parle un polonais caressant mais accéléré. Il a accepté de faire l'entrevue un peu à contre-coeur parce qu'il n'a pas le temps mais surtout parce que comme la plupart des artistes polonais, il reste méfiant des interprétations et déformations de la presse.

Je lui demande si son militantisme s'est intensifié au cours de la dernière année et quand le changement s'est produit. Il répond tout de go sans hésiter. «Il n'y a pas eu de changement. Le combat que nous menons présentement est un combat que nous menons depuis plusieurs années déjà. Le problème majeur du cinéma polonais c'est que le cinéma polonais est un cinéma d'État et que le milieu aimerait que ça soit un cinéma social émanant de la société. Ici nous fonctionnons avec des équipes de film qui n'ont aucune autonomie puisqu'elles dépendent ultimement d'un ministre. Le scénario doit recevoir une sanction du ministre et la décision de distribuer un film ou pas dépend également du ministre. Depuis 55-56 nous demandons une plus grande indépendance de façon à ce que les équipes de production ne relèvent plus du ministre et soient seulement contraintes à passer devant le comité de censure politique. L'autogérance artistique est capitale pour nous parce qu'elle nous permettrait de faire plus de films et de faire des films de meilleure qualité, des films où l'auteur pourrait faire valoir son point de vue. Le problème aujourd'hui c'est qu'il y a trop de mauvais cinéastes obéissants qui répètent aveuglément la ligne idéologique du parti. Ils font des films sans aucune valeur artistique, des films qui n'intéressent personne.»

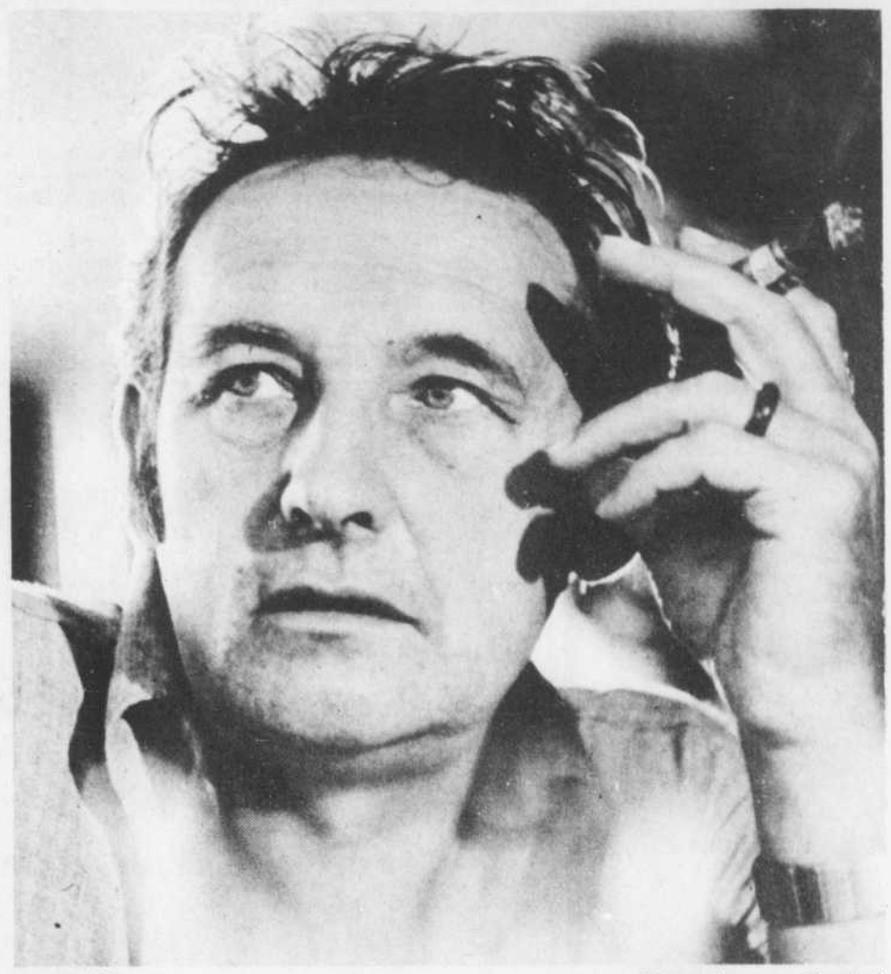

Andrzej Wajda (Photo Jacques Grenier)

Les questions d'argent ne posent aucun problème de culpabilité au cinéaste polonais. L'auto-financement est hors de question. Personne donc ne partira en claquant la porte pour recommencer à zéro. «Nous avons besoin de l'argent de l'État. Il n'y a presque pas de cinéma capitaliste qui

Suite à la page 39

MIREILLE DEYGLUN

Le défi de la Mouette

par Robert Lévesque

«SUIS-JE en retard?», me demanda-t-elle, preste, en arrivant au rendez-vous. Elle l'était, juste un peu, comme Nina qui a longé le lac en se pressant pour venir jouer la saynète de Treplev au premier acte de *La Mouette*. Le charme de Nina s'installe dès cette réplique dans la pièce de Tchekov; le charme de Mireille Deyglun aussi ce jour-là.

«C'est terrible, c'est la première fois qu'une pièce me fait peur à ce point-là». Nous étions à six jours de la première de *La Mouette* au Rideau-Vert. Pour Mireille Deyglun, jouer le personnage de Tchekov est à la fois un rêve, parce qu'il s'agit d'un rôle d'ingénue parmi les plus beaux du théâtre moderne, un rôle qui peut aller comme un gant à une jeune comédienne en début de carrière, mais surtout un défi parce que le rôle est exigeant et qu'entre le troisième et le dernier acte deux ans ont passé, Nina a réalisé son rêve de devenir actrice, elle a connu l'envers du décor, elle aime un homme qui l'a trompée et, si elle continue de jouer, elle ne croit plus au bonheur.

Un rôle qu'avait magistralement interprété Dyne Mousso il y a plusieurs années, et que deux comédiennes ont repris récemment, Marie Tifo au Trident et Christiane Raymond à Ottawa. Un rôle privilégié que Deyglun défendra aux côtés de Gabriel Gascon (Trigorine), Yvette Brind'amour (Arkadina), Jean-Luc Montminy (Treplev) et Sophie Clément (Macha) dans une mise en scène de Danièle Suissa.

À 22 ans, l'âge de Nina à la fin de la pièce, Mireille Deyglun, que l'on a connue à la télévision sous les traits de Colette, la soeur infirme d'Abel Beauchemin dans *Race de monde*, a déjà participé à dix productions théâtrales depuis ses débuts en 1977. Elle est à l'âge où on les compte encore sans en oublier aucune. Le «saut», ce fut Gigi, au Rideau-Vert, où elle était la jeune héroïne de Colette élevée dans les «bonnes manières» du Paris des demi-mondaines de 1900. La critique souligna sa fraîcheur, et sa justesse. Ses premiers applaudissements étaient généreux.

Fille d'actrice (sa mère s'appelle Janine Sutto), Mireille Deyglun avoue que cet etat a pu l'aider et lui nuire. «J'ai ressenti parfois de l'animosité à cause de ce statut spécial». Mais, dans cette «confrérie» particulièrement nombreuse à Montréal ces temps-ci, elle se situe, lorsqu'on lui demande, parmi ceux et celles qui, loin d'avoir réagi en fuyant le milieu artistique ou en s'y laissant entraîner par la force des événements, ont au contraire toujours rêvé de monter sur scène. Comme un destin.

«Je n'ai jamais songé que je pouvais faire autre chose que du théâtre et l'école, pour moi, c'était comme une salle d'attente où je m'ennuyais avant de pouvoir jouer des personnages». Son premier souvenir de théâtre précis, déterminant, c'est Geneviève Bujold dans *Un otage* de Brendan Behan au Rideau-Vert. Ce fut la piqûre.

Mireille Deyglun

À 16 ans, en quittant Villa-Maria sans regrets, elle se retrouve chez Gaétan Labrèche, un comédien à qui elle voue toujours une grande admiration, pour préparer une audition d'entrée dans une école de théâtre. «Ma mère ne voulait pas que je fasse du théâtre amateur, raconte-t-elle, elle a toujours insisté pour que je passe par une école, et c'est ainsi qu'après avoir travaillé avec Labrèche je me suis retrouvée à l'option-théâtre du Cégep de Saint-Hyacinthe».

Ses professeurs sont alors Jean Perraud, Jacques Zouvi et Yvan Ponton. «Mais j'en avais assez des cours au bout de deux ans, je voulais jouer pour le vrai, connaître enfin les rapports entre comédiens et non entre élèves, et j'avais décidé de quitter l'option-théâtre quand j'ai reçu un coup de fil de Danièle Suissa qui devait me donner ma première chance».

Sans hésiter une seconde, Mireille Deyglun va auditionner pour le rôle de Gigi. Elle reparle de cette première expérience: «J'étais complètement inconsciente, c'était comme dans un rêve, toute l'équipe m'entourait et j'ai passé à travers la pièce presque sans m'en rendre compte, j'avais trop hâte de jouer. Et je n'ai pas senti, à ce moment-là, comment ce métier pouvait être difficile. Je ne referais pas Gigi avec la même insou-

Suite à la page 39

La rentrée littéraire

par Jean Royer

LE paysage littéraire québécois a mûri et l'automne s'annonce beau pour la rentrée. Malgré un froid de canard du côté économique, les éditeurs québécois semblent avoir fait bonne chasse et ne rentrent pas bredouille en librairie cette saison. S'il est trop tôt pour juger de la qualité de la manne littéraire, on peut déjà dire que la production se fera en quantité importante, chez nos francs-tireurs québécois.

Bien sûr, on compte quelques feuilles mortes déjà: les éditions Aurore/Univers de Guy Saint-Jean et Jean Basile Éditeur (autrefois associés) disparaissent de la carte. De même, le silence «littéraire» s'installe pour l'année aux éditions La Presse de Roger Lemelin et aux Nouvelles éditions de l'Arc de Gilles Vigneault. Bien sûr, quelques feuilles rougissent déjà et certains petits éditeurs craignent les grands vents. Mais dans son ensemble l'industrie du livre québécois se tient droit debout. Les plus importants éditeurs continueront de produire selon leur vitesse de croisière.

Du côté littéraire, la rentrée reste impressionnante chez Leméac (40 titres) et Fides (30 titres), chez VLB Éditeur (25 titres) et Québec/Amérique (20 titres), chez Pierre Tisseyre et à Nouvelle Optique (12 titres chacun), à L'Hexagone (12 titres) et au Noroît (8 titres). Par ailleurs, chez Sogides, Stanké et Libre Expression, on publie de 20 à 40 titres mais la littérature de fiction se fait très rare.

Certes, le paysage économique n'est pas plus rose dans l'industrie du livre qu'ailleurs. La flambée des taux d'intérêt, les restrictions budgétaires gouvernementales, la diminution du pouvoir d'achat des consommateurs vont assombrir le marché du livre. Mais selon Pierre Turgeon, du groupe Sogides, «le monde du livre est capable de s'adapter et de trouver des solutions à ses problèmes». Et une des bonnes nouvelles de la saison est certes l'invitation de Stanké à d'autres éditeurs qui peuvent rejoindre la collection de poche 10/10. Les Quinze, du groupe Sogides qui distribue Stanké, et possiblement La Presse proposeront des titres qui grossiront le catalogue 10/10. Ainsi pourrait-on voir, dans les années à venir, une importante collection de poche réunir enfin un grand nombre d'oeuvres littéraire québécoises et prendre une place véritable sur le marché.

À côté de cette importante initiative de Stanké, il faut signaler cependant l'inquiétude des petits libraires devant la politique «discount» de la librairie Renaud-Bray. Il faut enfin ajouter que l'industrie du livre devra aussi vivre avec un nouveau système de subvention «globale» du ministère des Affaires culturelles du Québec fondé sur le chiffre d'affaires des éditeurs, ce qui n'aidera pas les plus petits éditeurs à court terme.

On peut cependant dire qu'en général l'industrie du livre manque de concertation réelle, comme l'a prouvé un affrontement récent avec la Société de développement des industries culturelles. Mais le fait le plus cocasse de la saison littéraire qui s'annonce restera sans doute une co-édition de Leméac avec Hachette! On se rappellera avec quelles hargne et violence MM. Gérard Leméac et Yves Dubé ont combattu la présence de Hachette au Québec, en publiant même un dossier-pamphlet contre Hachette vers 1972: *La Bataille du livre au Québec*. Or, voici que Leméac co-édite avec Hachette un livre d'Antonine Maillet: *Christophe Cartier de la Noisette dit Nounours*. Est-ce que la bataille est finie?

Du côté des romanciers, le mouvement se fait surtout vers Québec/Amérique et VLB Éditeur. Les Quinze se contentent de publier deux livres par mois et la collection Réelles témoignera surtout du silence (temporaire?) de la fiction féministe. La nouvelle saison littéraire accueille cependant des romanciers de la génération du Jour et de celle d'après. On notera avec plaisir le retour d'André Major (Québec/Amérique) et Gilles Archambault (Stanké), de Roch Carrier (Stanké), Jacques Benoît (Libre Expression), Victor-Lévy Beaulieu et Madeleine Gagnon (VLB). Quelques jeunes romanciers se risquent dans le paysage: Renaud Longchamps (VLB), Suzie Murray (Nouvelle Optique), Marilu Mallet (Québec/Amérique). Notons aussi d'autres oeuvres à paraître de Pierre Filion (VLB), Normand Rousseau (Leméac) et même Solange Chaput-Rolland (Pierre Tisseyre).

La poésie retrouvera surtout des poètes connus à l'Hexagone, au Noroît et à Nouvelle Optique, entre autres: Yves Préfontaine, Gilbert Langevin, Raoul Duguay, Michel Beaulieu, Pierre Laberge, Madeleine Ouellette-Michalska, Gérard Étienne et Luc Racine.

Dans le domaine de l'essai, plusieurs titres importants verront le jour: *L'Histoire des femmes du Québec*, sous la direction de Michèle Jean (Jour); *Le Duplessisme* par Gérard Boismenu (PUM); un pamphlet de Marcel Rioux et les grands textes de Pierre Perrault à l'Hexagone; un essai sur le Parti québécois à Nouvelle Optique; et *Le Théâtre et l'État*, par Adrien Gruslin chez VLB.

Il faut ajouter à ces titres les essais que publieront aussi cette saison deux maisons importantes comme Le Boréal. Express et Hurtubise HMH, qui fête par ailleurs cette année le dixième anniversaire de sa collection Cahiers du Québec.

Voici la liste de quelques-uns des titres d'intérêt littéraire que doivent publier pour la rentrée une quinzaine d'éditeurs québécois qui ont pu être rejoints cette semaine.

Chez Leméac, la collection Roman québécois accueillera *Le Déluge blanc* de Normand Rousseau, *Greenwich* de Michel Belil, *Les Hauts Cris* de Suzanne Paradis, *La Mariakèche* de Laurent Dubé,

Suite à la page 39

La terre promise de la télévision à péage

par Liz Morency

ON pourrait baptiser les commissaires du CRTC qui étudieront les applications en vue d'obtenir une licence d'opération de télévision payante, de commando de la Dernière Chance. Le milieu de la production privée de l'industrie cinématographique et de plus en plus télévisuelle entonne déjà en choeur l'hymne à la joie de la télévision payante. Le paradis, la promesse inespérée d'un avenir aux vaches grasses vivaces, une chaîne à péage serait l'assurance aux producteurs indépendants d'une dernière chance de survie. On pourrait aussi comparer le phénomène de la «pay-tv», de sa langue maternelle, au rarissime et dispendieux Interferon qui guérirait la maladie incurable dont souffre l'industrie privée et dont l'avenir est plus que menacé sans ce miraculeux médicament. On aurait également l'impression d'être dans le centre d'un carrousel où les chevaux de bois ont été remplacés par des caméras valsant sur un travelling. Mais en fait, a-t-on raison de s'emballer autant et de rêver au moment où le producteur privé pourra voir son produit se vendre non seulement au client difficile et incertain qu'est la salle de cinéma, qui rentabilise déjà très mal le produit en question, mais il comptera se rattraper dans le second marché offert par la télévision payante, qui selon les chiffres annoncés dans la plupart des applications, lui assurerait un prix d'acquisition de droit de diffusion de plus de $300,000 dans le cas de spéciaux d'une heure et de plus de $500,000 dans le cas d'un long métrage. Il pourrait en plus faire une troisième vente à un réseau de télévision maintenant nommée traditionnelle, pour le coût habituel et peu illusoire de $20,000 à $30,000 dans les meilleurs cas. Car en principe la télévision payante, selon les normes du CRTC, se doit d'être un marché non compétitif avec les salles de cinéma et avec la télévision traditionnelle. En plus de toutes ses belles perspectives, s'ajoute aux promesses à respecter dans la mesure du possible, un fonds de développement garanti perçu sur le prix de la cotisation que paiera l'abonné. Ce pourcentage devrait obligatoirement, toujours selon les promesses, être injecté au développement de projets. Il varie entre $300,000. et $13 millions par année selon les applications. C'est ainsi que le phénomène général qui se produit dans les maisons de production privées en est un qualifiable de tornade blanche. On ressort des armoires, des scénarios poussiéreux, des projets incomplets ou trop utopiques en raison des coûts de production élevés que ne pouvait absorber une vente à un diffuseur unique.. D'autant plus que le détenteur du permis en question devra obligatoirement, toujours selon les normes du CRTC, alimenter sa programmation de produits faits par un producteur indépendant. Si l'on se réfère toujours aux descriptions faites de la Terre promise, le détenteur du permis offre un pourcentage de programmation canadienne variant entre 29% et 80%, en anglais et en français. Face à tout ce gros morceau de pain béni que nous promet chacun des bons samaritains, je me pose certaines questions, sur la rentabilité par exemple. L'argent devra bien venir de quelque part, à moins que le CRTC donne le permis d'en imprimer. Nous nous tournons alors vers les abonnés, ce cher client pour qui, j'espère, toute cette énergie est dépensée. Si je compare avec l'expérience américaine, avec une population à peu près dix fois plus nombreuse que la nôtre, les différentes chaînes payantes ont en tout près de 13 millions d'abonnés, nombre continuellement croissant. Le coût varie entre $9 et $13 par mois. Home Box Office après huit ans d'existence payait encore il y a quelques mois entre $50,000 et $100,000 pour un long métrage, et il est très difficile même pour un Américain de leur vendre un film à un prix intéressant. Il faut faire le tour des acheteurs et les négociations ne sont pas des plus faciles. Même avec toute leur expérience et efficacité, même avec un public nombreux qui dépasse tous les autres par le nombre d'heures qu'il passe devant le petit écran, il a fallu à nos voisins du sud plusieurs années avant d'arriver à un certain succès. Et encore... Un membre de la direction de la chaîne NBC disait récemment: «HBO et Showtime sont finalement en compétition pour attraper un même auditoire d'adolescents idiots qu'attrape une chaîne de télévision traditionnelle». Et tout ceci dans un système super riche, super indépendant et super prolifique. Je ne m'attarderai pas sur la qualité du produit, nous la connaissons déjà tous.

Cela peut nous laisser prévoir encore plusieurs mois et même plusieurs années d'attente. On pense que d'ici cinq ans le système en place devra pouvoir fournir aux producteurs les services inscrits dans sa table des dix commandements.

En faisant le tour du cercle, il faut aussi considérer le public. De toute façon, il paye, qu'il s'agisse de la télévision traditionnelle déjà en fonctionnement depuis plus de vingt-cinq ans ou des services offerts par le câble. Tout le succès de notre future télévision payante auprès du milieu de la production dépend de lui. Pour qu'il s'abonne, il faudra lui donner une programmation qui le détachera des autres canaux que lui apporte déjà le câble. Le public des salles diminuant chaque année, selon les statistiques, de 10% à 15%, et le nombre d'heures d'écoute de la télévision pour un Nord-Américain étant en moyenne de sept heures par jour, il y a des risques que la télévision payante puisse bénéficier d'une clientèle suffisante qui lui permettra de se rentabiliser et si possible de remplir ses promesses auprès des producteurs indépendants.

«L'idée, comme me le confiait un recherchiste conseil dans la rédaction de l'une des applications, est de clouer le spectateur devant son téléviseur. Tant mieux s'il n'est plus obligé de sortir pour se divertir». Pour justifier tout ceci, nous avons l'avantage d'avoir des températures qui nous motivent à rester chez soi, que l'on ait le câble ou non. Le point optimiste de cet ensorcellement télévisuel, est que ce phénomène, selon le chercheur, risque de resserrer le noyau familial au détriment du noyau social. Une étude faite auprès des abonnés qui subissent l'hypnotisme de sept heures par jour devant la télévision, a démontré que l'on se parlait en moyenne quatorze minutes par jour lorsque l'on se retrouvait en famille. Ce sera un noyau très silencieux...

D'autre part, il va falloir en produire des émissions pour satisfaire un budget moyen de $300 millions par année, actuellement la moitié du budget de notre société d'État. Je nous dis bonne télévision payante à tous, sinon, ma voisine scripte qui est waitress rue Saint-Denis, y est encore pour un moment.

la vie littéraire

■ Un nouveau périodique: «Jonathan»

UN nouveau périodique. Juif et québécois. Son titre: *Jonathan* (l'ami de David, le goéland idéaliste, mais aussi le prénom du pilote qui perdit la vie lors du raid d'Entebbé — «un rappel que les Juifs n'accepteront jamais plus d'être détenus en otages», écrit le directeur Victor Teboul).

Ce premier numéro, lancé cette semaine, est tiré à 5,000 exemplaires et se vendra dans les kiosques ($1.50). De huit numéros la première année, on espère le faire sortir ensuite mensuellement. C'est le comité Québec-Israël, constituante de Canada-Israël, qui édite *Jonathan*, laissant chaque auteur responsable de ses opinions tout en rappelant que, pour tout Juif, où qu'il demeure, «Israël occupe une place centrale dans la définition» de son identité.

D'Israël, «nous voulons montrer le côté vécu et multidimensionnel», précise Victor Teboul tandis que Jacques LaSalle, secrétaire du comité Québec-Israël, parle de dialogue à maintenir entre Juifs et non-Juifs au Québec. Ainsi, dans ce numéro d'octobre, Johanne Giguère, étudiante, livre ses impressions de voyage en Israël et son amour pour Jérusalem «ville de la paix». Schlomo Elbaz, intellectuel israélien qui termine un stage d'un an à l'Université de Montréal, fait le constat de cette «manière française d'être Américain» qu'il a sentie au Québec, où il a noté un foisonnement d'activités artistiques. Pour Elbaz, il existe une «langue québécoise» et Michel Garneau lui a servi d'éclaireur dans cet univers différent auquel il s'est attaché.

Le journaliste Claude Marcil attire quant à lui l'attention sur la communauté juive de la ville de Québec, qui a une longue histoire: plusieurs ont siégé au Conseil municipal, les Juifs n'ont pas formé ghetto. Pour l'instant, selon Marcil, cette communauté mise sur l'apport des Séphardes pour ne plus éprouver d'angoisse au moment de rechercher le quorum (minian) à la synagogue, où ne s'est pas célébré un seul mariage en cinq ans!

Bernard Lévy, qui dirige la revue *Chercheurs*, nous invite à suivre son itinéraire Le Caire-Paris-Montréal: jeune Juif à Paris, il a dû s'inventer une jeunesse parmi les Cairotes, pour mieux prendre conscience de sa différence (ses parents parlaient parfois arabe entre eux mais Bernard Lévy fait on ne peut plus Français). Comment se sent-on, Juif athée, méditerranéen, dans un milieu où — c'est sa conclusion — être Juif québécois, c'est peut-être possible? La place réservée aux Juifs dans une société québécoise «interculturelle», quelle est-elle, s'interroge à son tour Penny Benarrosh, enseignante. Le mot Québécois, comme ce fut le cas dans le dossier paru chez Stock avant le référendum, ne recouvrirait-il que ceux que se désignaient autrefois comme des Canadiens-français-catholiques? A ce compte, le Juif pourrait s'inquiéter mais Mme Benarrosh croit périmée la tendance nationaliste à-la-Tardivel et son texte laisse entrevoir, pour les minorités, une société où la définition de «Québécois» n'aurait plus rien d'étroit ou d'excluant... Tout récemment, un colloque de Critère sur Religion et Culture en a inquiété plusieurs puisque son champ d'investigation semblait exclure les religions et cultures minoritaires.

De 1972 à tout récemment, paraissait un billetin: *Regards sur Israël*. *Jonathan* ne revendique pas de liens de filiation avec ce bulletin qui a cessé de paraître. Le directeur Victor Teboul a le dessein de «remplir un vide», de «montrer» les Juifs présents dans des sphères diverses de la société québécoise, d'ouvrir ses colonnes à toute réflexion propre à faire progresser le dialogue.

Un ministre de Menahem Begin, Itshak Shamir, a accordé une entrevue à *Jonathan* et souhaite que la politique des Européens ne tende pas à donner crédibilité à la voix «terroriste» de l'OLP. Dans le prochain numéro, un ancien chef d'Etat-major israélien, Mordechai Gour, plaidera par contre pour des discussions et des négociations avec l'OLP. *Jonathan* entend ne pas compter parmi les «encenseurs» d'Israël.

Clément TRUDEL

Voici 16 des 25 écrivains que la photographe Kèro nous fera mieux connaître dans un album à paraître aux éditions Nouvelle Optique intitulé «Au fond des yeux». On reconnaît ici de dos Kèro photographiant le groupe d'écrivaines. (Photo Ripi)

■ Cinq ans pour «Mille Roches»

Il y a cinq ans naissaient Les Éditions Mille Roches et, depuis, ont paru une vingtaine d'ouvrages mettant en lumière divers talents du Haut-Richelieu. La maison Mille Roches tient à souligner, le 30 septembre (Restaurant Samuel, Saint-Jean-sur-Richelieu, à 17 h 00) par un double lancement cet anniversaire d'un éditeur régional qui tient encore au caractère artisanal et à la qualité de ses produits.

Seront lancés le 30 septembre: de Liliane Lanoue-Larocque, *Les Émaux, initiation et technique;* et de Gilles Gemme, *En plein hiver, des mannes à plein ciel*. Ce dernier ouvrage constitue un rêve raconté où l'auteur se plaît à opposer rêve et réalité, hiver et été. Gilles Gemme préfère désigner son roman comme «une description de gestes». Des photos de Wasfi Daoud soutiennent aussi le récit *En plein hiver*...

Coïncide avec le lancement, une exposition d'émaux de Lilliane Lanoue-Laroque et de photographies de Wasfi Daoud. (tél: 514-349-1063).

C.T.

■ *Le prix Émile-Nelligan*

Le prix Émile-Nelligan sera décerné cette année le 17 novembre à la Bibliothèque nationale.

Comme on le sait, le prix, attribué à un poète de moins de 25 ans, a été créé à l'occasion du centième anniversaire de naissance d'Émile Nelligan par la Fondation Émile-Nelligan.

En 1979, le prix avait été attribué à François Charron pour son recueil *Blessures* publié aux Herbes rouges. L'année dernière, il fut décerné à Claude Beausoleil pour son recueil publié au Noroît: *Au milieu du corps l'attraction s'insinue*.

Ce prix se compose d'une somme de $3,000 et d'une médaille de bronze frappée à l'effigie de Nelligan.

Sous la présidence de Nicole Brossard, le jury se compose de Joseph Bonenfant, Pierre Nepveu, Suzanne Paradis et France Théoret.

Pour tout renseignement au sujet du prix Nelligan, les éditeurs et les poètes peuvent composer: 844-7147, avant le 15 octobre.

■ En lice pour le Renaudot

Le roman de Louis Caron, *Le Canard de bois*, édité au Seuil à Paris et au Boréal-Express au Québec, est en lice pour le prix Renaudot. Le roman de Caron a franchi l'étape des huit premiers noms retenus, à côte de Driss Chraibi, François Debré (Flammarion), Noël Devault (Gallimard) et quelques autres écrivains français.

■ Québec 10/10 s'élargira

Une nouvelle formule, inédite dans le monde de l'édition québécoise permettra prochainement à la collection «Québec 10/10», format de poche, d'augmenter considérablement son catalogue.

Propriété des Éditions internationales Alain Stanké, cette collection, fondée en 1977 et dirigée depuis 1979 par François Ricard, s'ouvrira en effet, au moyen d'un nouveau système de franchise, aux autres éditeurs québécois désireux d'y publier leurs meilleurs titres.

Ainsi la collection qui a fait paraître, jusqu'à maintenant, une quarantaine de titres (de Gilles Archambault, Jacques Benoit, Marie-Claire Blais, Roch Carrier, Claude-Henri Grignon, Lionel Groulx, Claude Jasmin, André Major, Gabrielle Roy, Yves Thériault et Jules Verne), s'enrichira dès cette année d'un apport important. Déjà, des éditeurs montréalais ont annoncé leur intention de se prévaloir de cette franchise et d'y publier quelques-uns de leurs titres (entre autres Les Éditions Quinze, et les Éditions La Presse).

Quant aux Editions internationales Alain Stanké, elles continueront de publier dans la collection «Québec 10/10», des oeuvres de Gilles Archambault, Jacques Benoit, Marie-Claire Blais, Roch Carrier, André Major et Jacques Renaud. À la fin de la saison 1981-1982, «Québec 10/10» devrait donc compter une soixantaine de titres en circulation.

La collection demeurera exclusivement littéraire, et ne publiera que des rééditions d'oeuvres majeures. Chaque ouvrage se présentera sous la forme bien connue de cette collection (format de poche, couverture de couleurs), les standards éditoriaux demeureront les mêmes (texte impeccable, présentation de l'auteur et de l'oeuvre, dossier critique à l'usage des étudiants) et les prix seront fixes (4,95$ le volume simple, 6,95$ le volume double). «Québec 10/10» restera, cependant, la propriété des Éditions Stanké, mais chaque éditeur participant sera le seul détenteur des droits sur l'oeuvre publiée et son nom apparaîtra sur la couverture et la page titre de chaque livre.

De cette manière, il est à prévoir que la collection «Québec 10/10» deviendra l'un des principaux canaux de diffusion de la littérature québécoise, au Québec d'abord, et possiblement à l'étranger. L'élargissement de la collection aura pour principal résultat de rendre plus accessibles les oeuvres maîtresses des écrivains d'ici.

■ Étude et conférences

La Société d'étude et de conférences qui existe depuis près d'un demi-siècle, compte cinq sections, celle de Montréal, la plus ancienne, celles d'Ottawa-Hull, de Chicoutimi, de Québec et de la Mauricie. Voici quelques activités de la Société à Montréal.

Le mardi 29 septembre, à 14 h, Mme Suzanne Martel, écrivain et journaliste, donnera une conférence sur «la famille dans le mur», à la Biliothèque nationale. Au mois d'octobre, le mardi 13, à 20 h 00, ce sera au tour de Mme Madeleine Ouellette-Michalska, journaliste, écrivain et critique littéraire, de poser aux membres la question: «Avons-nous une littérature à notre image?» Le mardi, 27 octobre, à 14 h, M. Armand Beaulieu, professeur et écrivain de France, a choisi comme sujet de conférence: «De sa cellule obscure, un moine du XVIIe siècle, Mercenne, fit jaillir les idées qui préparèrent la culture et les sciences de notre temps», et le 10 novembre, à 14 h 00, les membres recevront Mme Ghitta Sternberg, conférencière, qui leur parlera du «Rôle de la femme dans les shtetls roumains». Ces trois conférences auront lieu à la Bibliothèque nationale.

Le mardi soir, 24 novembre, à 20 h, à l'Université McGill, salle Redpath, la soirée sera consacrée à la musique sous le titre «L'orgue en Nouvelle-France», les invités seront Elisabeth Gallat-Morin, musicologue et John Grew, organiste.

Éditions de Minuit

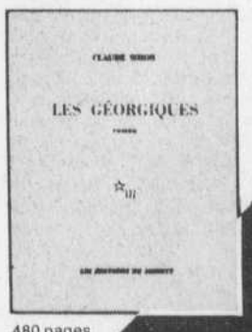

480 pages, $20.70

CLAUDE SIMON
LES GÉORGIQUES
Traversant deux siècles, des révolutions, et des guerres, *Les Géorgiques* a l'ampleur de l'épopée.
(J. Piatier — Le Monde)

nouveautés ☆m

Marguerite Duras

AGATHA
72 pages, $7.90

Samuel Beckett
MAL VU MAL DIT
76 pages, $8.25

En vente chez votre libraire

Alain Robbe-Grillet
DJINN
148 pages, $9.90

2 collections de poche pour réfléchir... et pour rêver

De nouveaux prix raisonnables pour la rentrée

- La découverte
  "la dernière née des collections Maspero"
- Petite Collection Maspero

LES NOUVEAUX PRIX POUR LA RENTRÉE

La Découverte

	Prix rég.	Nouveaux Prix
* volume simple	$ 9.25	$6.95
** volume double	$11.10	$8.45
*** volume triple	$12.95	$9.75

Petite Collection Maspero

	Prix rég.	Nouveaux Prix
* volume simple	$ 7.40	$5.60
** volume double	$ 9.25	$6.95
*** volume triple	$11.10	$8.45
**** volume quadruple	$12.95	$9.75

en plus
GRATUITEMENT chez votre libraire jusqu'au 12 octobre
avec l'achat de 3 livres de ces collections de poche

LIBRAIRIES PARTICIPANTES

Montréal
Agence du livre français Inc.
1246, rue St-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3J6
Librairie Champigny
4474, rue St-Denis
Montréal (Québec)
H2J 2L1
Librairie Flammarion
1243, rue Université
Montréal (Québec)
H3B 3A9
Librairie Flammarion
4380 rue Saint-Denis
Montréal
H2S 2L1
Le Parchemin
Station de Métro Berri-Demontigny
Montréal (Québec)
H2L 2C9
Librairie Raffin Inc.
6722, rue St-Hubert
Montréal (Québec)
H2S 2M6
Librairie Renaud Bray (1981) Inc.
5219, Côte-des-Neiges
Montréal (Québec)
H3T 1Y1
La Librairie de l'Université de Montréal
3200 rue Jean-Brillant
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Québec
Les Éditions Françaises Inc.
10, rue de la Fabrique
Québec (Québec)
G1R 3V7
Librairie Garneau Ltée
47-49, rue Buade
Québec (Québec)
G1R 4A2
Les Presses de l'Université Laval
Pavillon Pouliot - Cité Universitaire
C.P. 2447
Québec (Québec)
G1K 7R4

Sherbrooke
Librairie des Éditions Paulines
250 nord, boul. St-François
Sherbrooke (Québec)
J1E 2B9
Bibrairie G.G.C. Ltée
475, Parc, Résidence, Porte F
Local SS5
Sherbrooke (Québec)
J1H 5M7
Bibrairie universitaire
Pavillon Albert Leblanc
2500 Boul. Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Chicoutimi
Les Bouquinistes
392 est, rue Racine
Chicoutimi (Québec)
G7H 1T3

Trois-Rivières
Librairie du campus universitaire
Pavillon Albert Tessier B-1055
3351, boul. Des Forges
Trois-Rivières, (Québec)
G9A 5H7

Également disponibles chez votre libraire.

$17.95

PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL 1980

LA FAMILLE et l'homme à délivrer du pouvoir

MAURICE CHAMPAGNE-GILBERT

Déjà lu et commenté par des milliers de personnes

14e MILLE!

ÉDITIONS LEMÉAC

5111, AV. DUROCHER
MONTRÉAL
DIFFUSION: 273-2844

L'avant et l'après d'une passion

par Madeleine Ouellette-Michalska

Plaisirs immobiles, Thérèse Renaud, éd. du Noroît, Saint-Lambert, 1981, 115 pages.

Aqua viva, Clarice Lispector, éd. des Femmes, Paris, 1981, 259 pages.

DEUX femmes choisissent l'art dans l'approche et l'ascèse de vie. Toutes deux en attendent le salut à l'ombre d'un grand homme. La Québécoise Thérèse Renaud, compagne du peintre Fernand Leduc, est passée du chant à l'écriture. La Brésilienne Clarice Lispector, ex-épouse de diplomate, a écrit et peint jusqu'à sa mort en 78. Et a, je crois, également pratiqué le journalisme.

Clarice Lispector

Ces deux artistes ont en commun une vulnérabilité inquiète, la permanence d'une interrogation fondamentale, une exigence intérieure soudant l'éthique à l'esthétique. Toutes deux expriment une mouvance intérieure où blessures et sensualité se confondent dans le fragment qui les révèle. Là s'arrêtent les convergences. L'une et l'autre décrivent *le pendant* et *l'après* d'une passion en mutation dont l'issue diffère. Thérèse Renaud veut faire couple avec l'homme dans *Plaisirs immobiles;* Clarice Lispector a évacué le couple et fait corps avec le monde dans *Aqua Viva*, aux éditions des Femmes qui l'ont fait connaître.

Thérèse Renaud, qui nous avait livré dans *La Mémoire déchirée* une image assez sombre de son insertion dans la société québécoise des années 30 et 40 et de son séjour à Paris, réintroduit sur un mode plus personnel le thème de la déchirure dans son dernier livre. La question «Pourquoi ai-je été si sage?» énonce le désir d'une subversion pondérée de regret: «Je me voudrais autre, telle que perdue en moi-même, car je suis cette fornicqueuse avec le temps, l'espace, ramassant les miettes d'un passé sans cesse remis en question.»

L'espace des *Plaisirs immobiles*, comme son titre l'indique, est réduit, fermé, peuplé de chambres, de portes, de musiques, de chats et de voix qui s'ignorent ou se détruisent. La narration, qui passe du *je/tu* au *il/elle*, en appelle sans cesse au couple et au mirage pour sortir de l'impasse où conduit la distorsion de la différence. «La forme qu'épouse la femme est contenue dans l'expérience de l'homme aimé; ainsi elle était celle d'après la défaite, de cette part détruite qui s'imposait à sa survivance.» Un deuil dont on pleure la perte inscrite dans le couple: «Nous sommes cet enfant de notre erreur.»

Le drame de Thérèse Renaud aura peut-être été d'avoir trouvé l'essentiel de son crédit et de la validation de son art dans le sillage de Borduas et Leduc. Entendons-la parler par et pour son homme, comme si la parole devait s'effondrer à ne parler que pour elle seule — «Fernand et moi», «Fernand certainement de même» — lorsque André Beaudet l'interroge sur l'itinéraire parcouru depuis l'aventure automatiste. (Fernand Leduc, *Vers les îles de la lumière*, HMH.)

Cette écrivaine qui pratiquait déjà la dérive automatiste et la rupture symbolique deux ans avant de signer le *Refus Global* (relire *Sables du rêve*, 1946), avoue dans *Plaisirs immobiles* son impuissance à inscrire dans une forme satisfaisante l'objet de sa parole et de sa détresse. Le texte inaugural «Écriture», rédigé en 66 et l'un des meilleurs du recueil, nomme la poésie par le *il*, («cet acrobate sensible de la perception», ce «scripteur», ce «voyeur attentif») à qui la femme vient produire l' «écriture de sa défaite» quinze ans plus tard.

La naissance postulée ne semble pas avoir eu lieu malgré quelques accents d'espoir: «nous réinventons le monde à chaque vertige». Et la poésie ne se trouve surtout pas où on la désigne comme telle, dans les dix poèmes fermant ce recueil de textes composés entre 66 et 74.

Après ce difficile périple, j'ai eu plaisir à entendre l'hymne de vie délivré par Clarice Lispector dans *Aqua viva*, livre de vacances qui me chante encore aux oreilles et au coeur. J'ai suivi cette aventure initiatique, expérience mystique et parcours de volupté ayant pour thème la quête du temps, quête de l'essence des choses, appelée «it», qui ne s'étrangle pas dans le concept mais coule dans la matière vivante et le corps de chair le travail d'une pensée en train d'extraire de la sensation son rythme, sa substance et sa formulation.

Aqua viva est un beau livre où l'on a laissé la langue portugaise, pulpeuse et chantante, cheminer parallèlement à la traduction française. Du Brésil, nous connaissions Amado, et peut-être Otero Silva, ou Borba Filho et quelques autres. Mais, en dehors de quelques médiocres traductions introuvables ici, qui nous avait parlé de Clarice Lispector, femme peintre et écrivain, qui connut une notoriété suivie d'une éclipse, avant que nous arrive *Une Passion selon G.H.*, en 78, où s'écrivait le cancer qui l'emporta.

Cette dernière oeuvre est d'une autre texture. Tout aussi dense, frémissante, accordée au souffle et à la respiration; improvisée comme le jazz — «tant que dure l'improvisation, je nais» —, mais à l'opposé de la mort. Il y a ici une naissance perpétuelle de l'être et de l'écriture, sens imprévisibles et jaillissants qui inventorient les multiples repaires de l'instant présent déployé sous tous ses angles et ses surfaces cachées. Il y a une désignation de l'origine de la fêlure imposant la voix: «Je t'écris parce que tu n'arrives pas à accepter ce que je suis», «je viens de l'enfer de l'amour mais maintenant je suis libre de toi». Mais aussi l'énoncé de son aboutissement: «Je me dépasse, m'abdiquant moi-même et alors je suis le monde, j'accompagne la voix du monde, moi-même; subitement avec une voix unique.»

Ce texte bondissant, écrit à la première personne, s'adresse à un *tu* invisible mais présent, l'homme aimé à qui ne sera pas montré le manuscrit. Mais ces pronoms de conjugaison dépassent les limites de la personne. Nous sommes dans l'espace cosmique où se fusionnent la terre et des corps: «La main se pose sur la terre et écoute chaude un coeur en pulsation.» Nous entrons dans le noyau des connivences obscures où s'élabore le travail de gestation créatrice. La passion de vivre investit les formes de la globalité du réel postulé: «Pour m'interpréter et me formuler j'ai besoin de nouveaux signes et d'articulations nouvelles en formes qui soient situées en deçà et au-delà de mon histoire humaine.»

Aqua viva, ou la traversée des apparences et l'éclatement des rituels d'enfermement et de fausse différenciation. Un plaisir émotif, musical et visuel. Une rencontre amoureuse où la parole se fait chair sans imposture. Sans trop de certitudes.

Le roman des années soixante

par Monique Roy

Vida, Marge Piercy, traduction de Dominique Marion, éd. Acropole, Paris, 1981, 480 pages.

QUI étaient-ils ces filles et ces garçons des années soixante qui, pour un idéal, un espoir, un rêve de justice, de fraternité, de paix, mettaient leur vie, toute leur vie, dans la balance? Parfois, ils faisaient la une des journaux ou défilaient au téléjournal, mains liées et tête haute, encadrés de policiers. Parfois, ils gisaient sur le sol, inertes, ou recevaient leur sentence: 30 ans, 50 ans, perpétuité.

Qui étaient-ils et quelle était la force de ce rêve d'une Amérique meilleure, d'une société égalitaire qui leur faisait annihiler toute vie personnelle. Militants, activistes, clandestins, fugitifs, objecteurs de conscience, ils furent les héros, les symboles de nouvelles valeurs.

«I Had a drem», clamait la voix de Martin Luther King, le pasteur pacifiste, avant d'être abattu. Lui aussi. En ces années-là, ces filles et ces garçons crurent en ce rêve, y crurent au point de prendre les armes. Souvent naïvement, souvent maladroitement, ils devinrent des desesperados clandestins, se voulurent la conscience qui ne s'endort pas, puisque d'une façon ou d'une autre tous les mouvements contestataires finissaient par être récupérés.

C'est une photographie de cette période importante de l'histoire récente — trop récente pour qu'elle soit véritablement décantée — que Marge Piercy présente dans un roman *Vida*. Marrainée par Marilyn French, avec laquelle elle a une filiation évidente, cette romancière américaine qui a fait de l'action politique pendant des années a réussi à reconstituer le climat fébrile et rempli d'espérance de cette époque. Le roman n'est pas sans failles. Il démarre lentement et tout d'abord on n'y croit pas du tout à cette Vida Asch «beauté aux cheveux acajou», fugitive politique recherchée par le FBI, à cette Angela Davis romancée. Puis, le texte se resserre, le climat se crée, Vida prend forme, s'affirme, devient réelle. Jeune femme de 23 ans au début des années soixante, engagée dans tous les mouvements contestataires, elle est entraînée par la force des événements, son propre désenchantement — «Elle(s) avai(en)t cru que Jack et Bobby feraient des merveilles pour les droits de l'homme» — sa propre colère — «...les rêves impérialistes qui se cachaient derrière la dialectique nette de Harvard...» — elle est entraînée dans un tourbillon débouchant sur les actes illicites, la fuite, la clandestinité, le renoncement à l'homme aimé, à la vie simple, à la liberté de mouvements.

«Jamais plus les autorités ne pourraient renfermer le diable dans sa boîte,» croyaient Vida et ses camarades. Pourtant, moins de 20 ans plus tard plus personne ne danse dans les rues, le power flower est fané, l'ordre et la justice sont au pouvoir et les liberals, étrangement silencieux. Rien n'était pourtant inutile et peut-être sont-elles et sont-ils nombreux à penser comme Vida: «Une chose est certaine, rien ne reste jamais pareil. Aucun des grands problèmes de cette société n'a été résolu, aucune blessure guérie; aucune promesse tenue, hormis le fait que les riches hériteront. L'esprit qui nous portait comme un grand vent et nous jetait droit devant est une force qui renaît et se lèvera de nouveau. Deux pas en avant pour un et demi en arrière. Non, je ne gâcherai pas ma vie...»

«C'est peut-être un grand roman» a écrit Marilyn French. Peut-être... Trop touffue et par moments carrément trop sucrée, cette évocation a le mérite de sortir ces années extraordinaires d'une brume qui risque de s'épaissir.

La traduction française, stylistiquement correcte, a des naïvetés sémantiques ineffables. Qu'on fasse manger un bébé dans sa «haute chaise» (highchair) ou qu'on achète des «délicatesses» (delicatessen), passe encore, mais lorsqu'on en est rendu à «laisser tomber de l'acide» (drop acid), on est loin des réalités américaines. Le portrait de Vida en page couverture ressemble davantage à une Mata-Hari de Vogue qu'à cette femme qui se débat entre son engagement politique, ses émotions, ses désirs, ses doutes et son espérance.

Le cahier

CULTURE ET SOCIÉTÉ

du journal

LE DEVOIR

est dirigé par

Jean Royer

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

Participez à notre
Concours Loto-Livres
POUR AVOIR LA CHANCE DE GAGNER
1 des 6 prix d'une valeur totale de $1,000.00
1er PRIX — 1 TV COULEUR 20" RCA
Valeur — $500.00
2e PRIX — $200.00 en livres
3e et 4e PRIX — $100.00 en livres
5e et 6e PRIX — $ 50.00 en livres
Les livres seront choisis dans le dernier catalogue de Hachette Canada
LE TIRAGE AURA LIEU LE 16 NOVEMBRE 1981 À 16 HEURES
à la LIBRAIRIE RAFFIN, 6722 St-Hubert, Montréal
Librairie Raffin a acquitté les droits exigibles pour ce concours.
Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire Québec peut être soumis à la règle des Loteries et Courses du
Pour le choix, le service, commandes spéciales
Librairie Raffin Inc.
6722 St-Hubert -- 274-2870, 274-7449

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896

Le rétablissement du dollar face aux monnaies européennes entraînera dans les semaines à venir un ajustement du prix des livres importés. Sans attendre les nouvelles listes de prix suggérés par les éditeurs et distributeurs, nous avons décidé de faire bénéficier nos client(e)s immédiatement d'une remise de
20%
sur tous leurs achats de livres jusqu'au 3 octobre 1981

Ouvert 7 jours par semaine
Livres, journaux et revues. Grand choix de B.D.
LA LIBRAIRIE d'OUTREMONT
Guy Lavigne, libraire 1284 ouest, rue Bernard tél.: 277-5119

LIBRAIRIE HERMÈS
Élisabeth Marchaudon, libraire
1120 ouest, avenue laurier, (entre querbes et de l'épée) (autobus 51 et 129) outremont (montréal) H2V 2L4 tél.: (514) 274-3669

Librairie Gutenberg
au coin du Carré 3453 rue St-Denis 849-7696

les carnets de Jean Ethier-Blais

COMME si c'était hier, je me souviens de lui. Quel âge avais-je? Quinze ans? Tous les jours, nous nous levions tôt, par ces jours gris d'automne et toilette faite, nous allions à une première messe. Lui prêchait dans la grande église, en ville, placée sous l'invocation de sainte Anne. On nous y amenait, en rangs d'oignons, grands et petits, souvent en silence, ou récitant des prières. Les surveillants nous accompagnaient, vêtus de noir, le chapeau sur la tête, parfois une barrette. Le vent froid du nord nous faisait presser le pas. Personne ne songeait à remettre cette discipline en question. C'était ainsi. Étions-nous plus ou moins malheureux que les jeunes gens d'aujourd'hui? Chose certaine, nos parents respiraient à l'aise. Ils nous savaient sous la gouverne d'hommes d'expérience et d'autorité. Ils ne tremblaient pas chaque soir, à cinq heures, en se disant: Mon fils revient du collège. Ils ne se cachaient pas derrière les rideaux du salon pour regarder venir de loin, vers la maison, cette forme dégingandée et hargneuse qui est leur enfant. Et nous? Mon Dieu, l'adolescence est une grande oublieuse. Nous vivions dans l'instant. Les heures passaient sans que nous consultions notre montre. Et même, avions-nous une montre? Certains instants étaient privilégiés. C'est pourquoi aujourd'hui, je me souviens du père Emile Muller, s.j.

J'ai appris sa mort dans l'avion qui me ramenait de Paris. On nous y distribuait les journaux. Je prends *La Presse* et vais tout droit à la nécrologie. Sa photo. Un homme à l'air encore jeune, à lunettes, dont le regard est voilé par les verres. Par-dessus la soutane noire, on dirait une tête de décapité. La bouche est crispée, on est loin du chrysostome. Nous l'attendions dans l'église. Peu à peu, la nef se remplissait de fidèles, qu'attirait sa réputation. La messe commençait. Après l'Évangile, le Père Muller quittait sa place dans le choeur, montait en chaire et disait la Parole. Qu'est-ce qu'un grand orateur? Je n'ai entendu ni Bourassa ni le Père Riquet. Ni Monsabré, ni Bourdaloue, ni Bossuet. De nos jours, je ne quitterais le confort de mon fauteuil pour personne. Les orateurs que j'entends à la TSF sont sans intérêt. M. Pierre Trudeau a l'accent anglais du général Vanier, avec, pour faire bonne mesure, la voix nasillarde et haut perchée; M. René Lévesque est mélancolique et pressé. Sûrement, ces messieurs peuvent convaincre leurs partisans, mais ils volent bas. Le père Muller frappait juste parce qu'il ne s'adressait pas à son auditoire; il s'adressait à Dieu. Prenez la Chine. Il y fut missionnaire, persécuté, comme il se doit. Il y défendit la vérité, contre toutes les propagandes, en homme libre et en chrétien. Il n'aura donc pas sa statue à Montréal. Or, ce missionnaire jésuite savait faire la part des choses. A l'époque où Mao n'avait pas encore dévoilé ses batteries et se présentait au monde comme le chef d'une nation qui rejetait ses entraves, le père Muller se portait à sa défense. Il n'a pas attendu. S. de Beauvoir pour parler de la longue Marche. Il aimait passionnément la Chine et faisait confiance aux patriotes chinois. En parlant d'eux, il s'exaltait. Comprenions-nous ce qu'il disait? Tout cela était neuf et allait à contre-courant. L'attitude intellectuelle du père Muller s'intégrait dans la tradition chinoise des Jésuites: présence et compréhension, sans prosélytisme de mauvais aloi. Respect de la personnalité culturelle de la Chine. Ses auditeurs sentaient en lui la présence d'une âme passionnément décidée à tout donner à sa foi. Il ne s'emportait pas; il expliquait, décrivait, évoquait. Nous apprenions quantité de choses sur les moeurs des Chinois, leur façon de penser, la dignité de leurs vies, leur culte du travail, la rigueur de leur pauvreté. A cette époque (c'était, je crois bien, juste après la guerre) nous vivions encore repliés sur nous-mêmes, loin des yeux d'Orient et d'Occident. Le père Muller nous rendait présente l'existence d'un autre univers, auquel nous pourrions avoir accès un jour, s'il nous en semblait bon. C'est à lui que je dois mon amour de la Chine et de sa littérature; peut-être aussi mon besoin de partir vers le désert, vers des civilisations autres, vers l'Inconnu voilé qui préfigure le divin.

J'aimais aussi l'accent du père Muller. Il était d'origine lorraine. Venu tôt, enfant même, au Canada, il avait conservé cet accent rocailleux, germanique, que Balzac a rendu célèbre avec son Gobseck. Son éloquence s'en trouvait comme raffermie, sa singularité soulignée. Le Père Muller avait choisi d'intégrer son destin dans celui des Canadiens-Français. Il voulait, jeune prêtre, devenir missionnaire dans le Grand-Nord, chez les Esquimaux. Il le devint chez les Chinois. Nous ne sommes pas les maîtres du destin. J'ai connu beaucoup de ces missionnaires, hommes savants et enthousiastes, plus Chinois que les Chinois eux-mêmes. La clique Mao les accusa, bien sûr, d'être des agents de l'impérialisme. Pourquoi ces vieilles rengaines trouvent-elles toujours des croyants? Il y a deux ans, le Chah d'Iran, traîné dans la boue, se croyait couvert des mêmes brocards que reçoit aujourd'hui son successeur et rival Khomeiny. Nous sommes devenus fous, selon le proverbe latin qui dit que Jupiter rend insanes ceux qu'il veut perdre. Les missionnaires canadiens, victimes de la Bande des Quatre (qui n'existait pas encore, mais cela est sans importanoe, puisqu'elle est de pure fabrication) furent enchaînés à des charrettes; leurs catéchumènes leur crachèrent dessus; on les tortura à la chinoise. Certains, de retour ici, moururent des suites de ces traitements et de tristesse. Le père Muller, qui avait une âme haute, ne chercha jamais à venger les injures. Il resta un fidèle de cette Chine qu'il avait aimée et servie. En dépit des visiteurs et des livres, la Chine est retournée à son mystère. Il se fait en elle une parturition culturelle, qui durera ce qu'il faut et dont elle sortira différente et, sans doute, plus forte. Les missionnaires, qui étaient essentiellement des éducateurs, permettaient à l'Occident de suivre de près l'évolution de la civilisation chinoise. Ils ont été remplacés par des sinologues qui inventent une Chine à la mesure de leurs besoins idéologiques. La Chine retombe ainsi dans le domaine de la pure fantaisie, comme au dix-huitième siècle. Je crois que des hommes comme le père Muller la comprenaient et l'aimaient mieux, avec leur coeur et leur intelligence intuitive, parce qu'ils ne l'utilisaient pas pour arriver.

Le père Muller est mort. Son langage, dit-on, est resté vert jusqu'à la fin. Voilà une bonne clé pour l'éternité.

Trois ancêtres de l'Imaginaire

par François Piazza

L'Institut Benjamenta, Robert Walser, éd. Gallimard, coll. «L'Imaginaire», Paris 1981, 235 pages.

Êtes-vous fous? René Crevel, éd. Gallimard, col. «L'Imaginaire», Paris 1981, 179 pages.

Saint-Ginglin, Raymond Queneau, éd. Gallimard, Paris, 1981, 267 pages.

A notre époque où la littérature est devenue un objet de consommation, on devient vite ancêtre connu ou méconnu. La collection l'Imaginaire se donne pour but de nous rappeler quelques chefs-d'oeuvre passé ou du moins supputés tels à leur époque. L'intention est louable: après tout, dans les lettres, on améliore ou on détériore mais qu'on le veuille ou non, on est toujours le fils de quelqu'un.

Connaissez-vous Robert Walser? Bien sûr que non! Cet auteur suisse-allemand du début du siècle, vagabond impénitent, termina sa vie dans un asile d'alinés en réalisant son rêve, peu banal chez les gens de plume: demeurer méconnu. Pas tout à fait cependant puisque Frank Kafka, de son propre aveu, en fut marqué.

La société est absurde, la masse est l'esclave des faiseurs d'affaires et l'individu, esclave de la masse. Son héros, Jakob von Guten va échapper au sort commun, grâce à l'Institut Benjamenta. Lequel, appliquant à la lettre le «nicht raisonnieren» de l'éducation prussienne, n'apprend strictement rien à ses élèves, sauf l'effacement. Il faut dire que l'élève est motivé: «Ce que je sais, c'est que plus tard, je serais un ravissant zéro tout rond.» Pourquoi? «Rien, rien ne vaut qu'on y aspire. Tout est pourri.» Donc le bonheur est dans le crétinisme social. Jakob Von Guten atteint, avec l'aide de son maître et quelques disciples doués, ce nirvâna, non sans mal. Car comme dit l'auteur «la médiocrité, ça se mérite».

L'ennui, c'est qu'en dépit d'une certaine ironie, ça et là sous-jacente, l'auteur est très curieux. En tout cas, assez insolite pour intéresser un esprit curieux.

Faut-il relire René Crevel? Comme à beaucoup de surréalistes, le temps lui a donné un méchant coup de vieux. Certes, il y a quelques passages qui fleurent bon l'écriture automatique; d'autres le cocasse et la révolte du collégien. Hélas, les contestataires, même dans leur délire, sont trop souvent le contre-type de la société qu'ils dénoncent et la contestation de grand'papa devient vite dépassée!

Les aventures de Myrto-Myrta, espionne-danseuse fusillée et réincarnée, les divagations de Vagalame, alias Crevel, Yolande et ses amants jumeaux, tout ça vous a un parfum de modern Style et un air de foxtrot que l'on considère d'un oeil attendri pendant les premières pages, mais qui à la longue distillent un ennui de qualité qui vous mène au sommeil...

Que voulez-vous, depuis il y a eu Boris Vian. Baroque pour baroque, je crois bien que 6 pages de *l'Automne à Pékin* ou de *l'Arrache-coeur* valent bien tout Crevel.

Mais à propos de Boris Vian, voici un de ses maîtres. Pas qu'à lui, mais à beaucoup de monde: entre autres San Antonio. Le seul et l'unique Raymond Queneau dans une de ses petites merveilles: *Saint-Glinglin*.

Raymond Queneau est le plus illustre méconnu des lettres françaises du siècle. Beaucoup de gens en ont entendu parler, quelques-uns l'ont même vu, mais combien finalement l'ont lu? Quel dommage! Son oeuvre est tellement variée qu'elle est inclassable. Grand maître de l'absurde logique, inventeur de mots, bourreau de la syntaxe et de l'orthographe — il voue une haine solide à la lettre X! — l'auteur des *Ziaux* et de *Zazie dans le métro* donne un petit récital de ses talents variés dans ce petit chef-d'oeuvre.

Mais attention! Du Queneau, ça ne se dévore pas, ça se déguste. À petits coups, comme avec un bon cru. Sous peine d'étouffer ou d'être «voeské» de ne pas pouvoir suivre «sgala».

Pour vous mettre l'eau à la bouche, un des personnages commence avec une implacable logique, par nous démontrer que les poissons mène «une chienne de vie» et que le seul lien qui puisse exister entre l'homme, l'huître et le homard, à part la lettre H, est la crainte.

Ce qui nous amène à la fête de Saint-Glinglin, la ville natale, où au son de l'hymne national «Le vainqueur des Cumulus» on se livre à un potlach de faïences et au concours du «printannier» dont nous ne saurons jamais les règles; s'en suit tout naturellement une étude sur les étrangers qui explique un chauvinisme de bon aloi, un délire poétique dans les collines arides qui frise Claudel, et l'art de vivre sous la pluie comme s'il faisait beau temps.

Le plus étonnant, c'est que le tout s'emboite rigoureusement, selon un récit linéaire, servi par une langue qui passe du classique le plus rigoureux à l'invention bouffone et débridée.

Décidément, dans les trois ancêtres que l'on nous suppose, si l'un peut-être connu, le second gagne à ne pas l'être, le troisième est de bonne compagnie. Pour les initiés, *Saint-Glinglin* est à mettre sur les rayons d'une bibliothèque entre *Les Pédicures de l'âme* de Pierre Dac et *Les Contes du grand'père Zig* de Brefford...

notes de lecture

Le Passage, Jean Reverzy, éd. Flammarion, coll. «Points», Paris, 1981, 284 pages.

Tout bonheur porte sa fin en soi: le rêve atteint, l'homme commence sa longue marche vers la mort, par le détachement progressif de ce qui nous entoure, sauf de l'image du bonheur passé qui devient une fin en soi.

Ce passage, dans le livre de Reverzy, se traduit par un double parallélisme. Celui des lieux où l'on met face à face la vie dans les îles heureuses du Pacifique dans un certain abandon, et le retour au pays natal pour y mourir où petit à petit, sans révolte, le héros Palabaud abandonne ou se laisse quitter par la vie quotidienne. Celui des personnages où entre le médecin et l'agonisant s'établit une complicité tacite. La médecine exerce son rituel de défense mais pour aider le mourant à s'approprier sa mort.

Chose étonnante, vu le sujet, le climat de ce livre n'est pas morbide, même pas nostalgique. Sans doute par l'absence de révolte comme l'inévitable. Les lieux et les hommes s'enfoncent lentement dans un crépuscule qui se détache en contraste sur l'énervement des autres vivants. Pour Reverzy, ce sont les religieux et tous ceux qui n'ont pas pris conscience qu'un jour la mort est inévitable qui en ont peur. Pour ce faire, il se sert d'une langue à la fois imagée et stricte, en bon médecin qu'il est.

Il faut avoir une bonne santé morale, ou une grande force d'âme pour lire ce livre qui est un petit chef-d'oeuvre en soi, et surtout pour résister à son ambiance d'inéluctabilité.

À déconseiller fortement aux dépressifs, et à ceux que l'après-vie titille!

F.P.

■

Lettre d'amour de femmes, Reina Ha-Milton, éd. du Remue-ménage, Montréal, 1981.

Amoure s'écrit au féminin, comme âmelle, vitale et baisière, dans cette longue lettre passionnée qu'une jeune femme de vingt-deux ans écrit à la femme aimée après son départ pour l'étranger. Dans une écriture émotive, tendue, fébrile, on restitue les circonstances de la rencontre, et l'on passe à tout ce qui aurait pu l'empêcher: l'éducation, le pensionnat, l'enfance gaspésienne. La colère alterne avec la douceur et la tendresse. Un témoignage vibrant qui glisse parfois dans l'intolérance et la banalité. Et dans l'introduction, un mot de connivence à Violette Leduc que l'on cite en exergue: «J'ai continué, Violette, je n'ai pas su tout dire...»

M.M.

■

À l'hiver 81 était lancée, à Gaspé, une nouvelle revue intitulée. *Gaspésie*. C'est en fait la «Revue d'histoire et de traditions populaires de la Gaspésie» qui fait peau neuve. Voilà certes la revue culturelle la plus importante de la péninsule.

De présentation plus attrayante, la nouvelle formule a l'avantage de faire écho à toute la production culturelle de la région, allant des expositions de tout genre aux activités théâtrales, littéraires et même scientifiques. Ainsi le numéro de l'hiver 1981 présente une documentation, abondamment illustrée, sur l'important site fossilifère de Miguasha; des textes historiques; des entrevues; des analyses ethnographiques; des témoignages... Bref, c'est une revue susceptible de plaire à tous ceux qui s'intéressent sérieusement à la Gaspésie culturelle.

Elle est actuellement publiée sous l'égide du Musée Régional de Gaspé, et grâce au dévouement de gens de culture comme Pierre Rastoul, Jean-Marie Fallu, André Nérisson entre autres. (Abonnement: $14.00 pour 4 numéros. Adresse: «Gaspésie», C.P. 680, Gaspé, G0C 1R0

N.A.

Causalité diabolique

La Causalité diabolique, essai, Léon Poliakov, éd. Calmann-Lévy, Paris, 1981.

On connaît l'oeuvre magistrale de Léon Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme*. Dans son nouveau livre, il n'est pas un simple historien mais un philosophe de l'histoire. Les communautés humaines cherchant les causes de leurs malheurs, ont accusé des groupes humains d'en être responsable. On pense immédiatement aux Juifs, aux Noirs à d'autres minorités raciales. Léon Poliakov décrit en donnant des détails de la mise en accusation lors de la révolution anglaise des Jésuites et de la Papauté. À la révolution française les groupes adversaires accusaient les aristocrates et les franc-maçons d'être les auteurs de ce que chaque côté considérait comme complot.

Nous ne trouverons pas un sens à l'histoire. Des communautés séduites par des démagogues cherchent des explications dans les complots secrets. Pour elles il existe des groupes diaboliques qui suscitent les guerres, les révolutions, les épidémies, en d'autres termes le malheur des hommes. Le dernier chapitre de l'ouvrage est consacré à la philosophie allemande et Léon Poliakov invente un mot: la diabolectique. Il est d'une extrême dureté pour la dialectique hegelienne et pour le déterminisme historique marxiste.

Naim KATTAN

L'Oeuvre lyrique de Richard de Fournival

par Yvan G. Lepage

Édition critique des vingt et une chansons, trop peu connues de Richard de Fournival, érudit du XIIIe siècle, renommé surtout pour son **Bestiaire d'amour.** L'édition est précédée d'une bio-bibliographie de Richard et chacune des chansons est suivie d'une notice fort éclairante.

15 x 23 cm., 176 pages. Prix: $6.00

En vente chez votre libraire et aux:
Éditions de l'Université d'Ottawa

Bon de commande
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires:
L'Oeuvre lyrique de Richard de Fournival

Nom.....
Adresse.....
.....

Ci-inclus mon chèque ou mandat-poste.....
Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

vlb éditeur
LA PETITE MAISON
DE LA GRANDE LITTÉRATURE

23e MILLE!

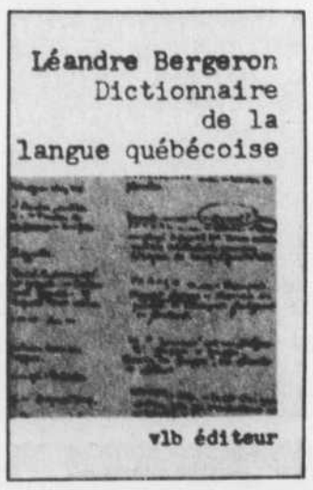

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE QUÉBÉCOISE

par Léandre Bergeron

Depuis sa parution en novembre dernier, le **Dictionnaire de la langue québécoise** de Léandre Bergeron n'a pas cessé de faire parler de lui... ni d'être lu! Le voici maintenant en édition de poche, à prix populaire. 20 000 mots et expressions de chez nous, un véritable hommage à notre parlure. Sera publié en France cette année et, en traduction, au Canada anglais chez James Lorimer.
Édition de poche: **$11.95**
Aussi disponibles (édition reliée): **$38.95**
(édition brochée): **$28.95**

MAINTENANT DISPONIBLE EN FORMAT POCHE!

VLB ÉDITEUR — 2016 rue Sherbrooke est, Montréal H2K 1B9, téléphone: 524-2019

LE PARI QUÉBÉCOIS DU GÉNÉRAL DE GAULLE

de Renée Lescop

Lorsqu'en août 1940, le général de Gaulle lança un appel au Canada, dont il avait une opinion très flatteuse, et aux Canadiens français, qui suscitaient chez lui "une vague de fierté et de douleur", il posait le premier jalon de relations très complexes — entre la France, le Québec et le Canada — qui allaient aboutir au "Vive le Québec libre"! Ce livre retrace pour la première fois tous les événements qui ont marqué ces relations.

En vente en librairie à $11.95

Boréal EXPRESS

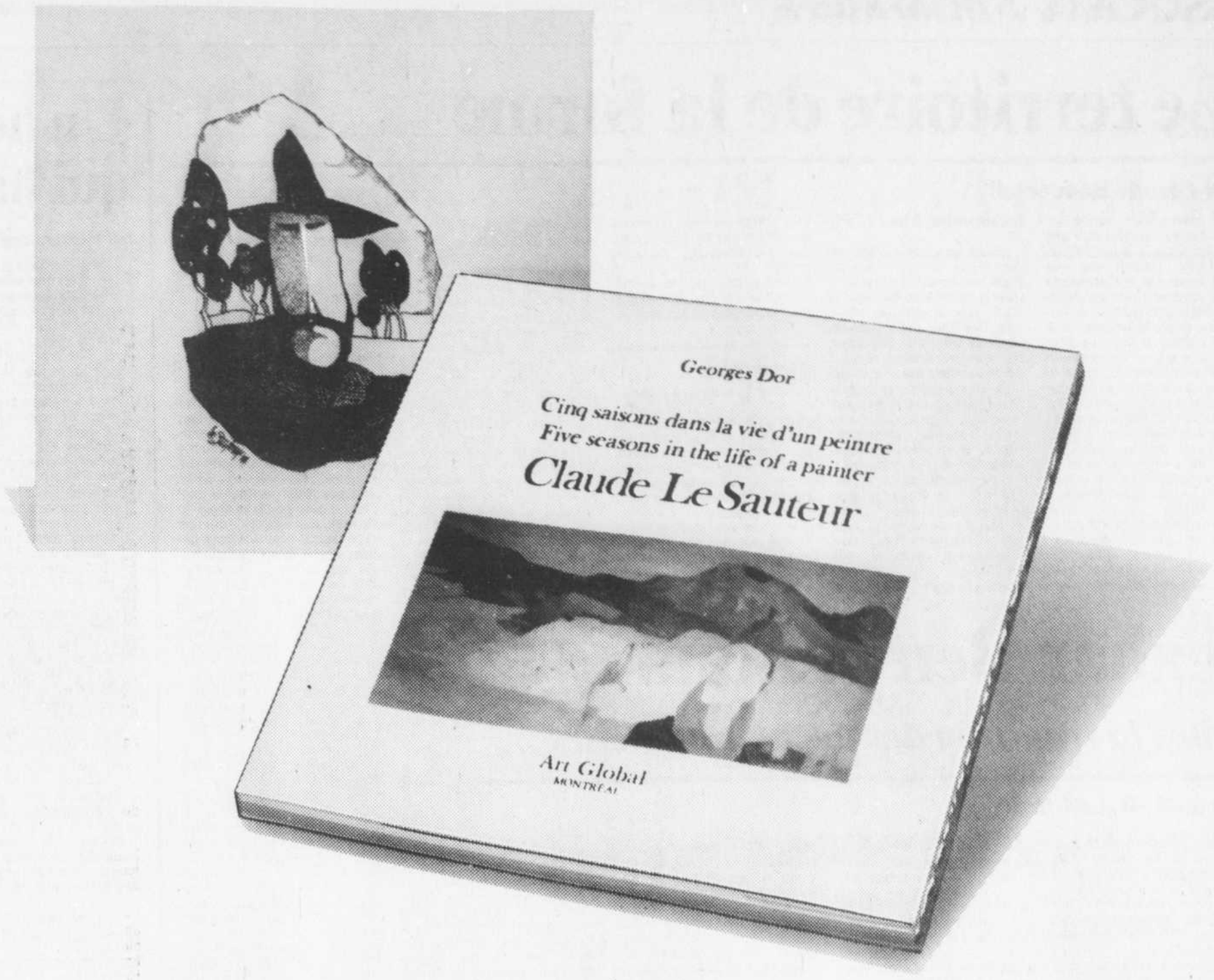

Un livre sur l'art conçu comme un livre d'art

Depuis plusieurs années, nous publions des livres d'art.

Des livres faits par des procédés nobles depuis la fabrication du papier jusqu'à l'impression des gravures.

Des livres, à tirage strictement limité dont la qualité, le luxe et la beauté ont su satisfaire les collectionneurs les plus exigeants.

Aujourd'hui, voici un livre sur l'art destiné à une large diffusion:

Cinq saisons dans la vie d'un peintre
Claude Le Sauteur

Cet ouvrage, nous l'avons conçu comme nos publications précédentes.

Avec minutie. À la perfection.

Ce qui suit en témoigne.

Cinq saisons dans la vie d'un peintre, Claude Le Sauteur. Un ouvrage bilingue. Texte inédit de Georges Dor. Traduction anglaise de Sheila Fischman. Introduction de Jean Paul Lemieux. Un volume relié de 112 pages imprimé sur papiers Strathmore: blanc, beige et gris. Trente-trois reproductions en couleurs posées à la main dont une sur la couverture imprimée sur Arches pur chiffon. Chaque volume contient une lithographie originale en noir de Claude Le Sauteur, dessinée et signée directement sur la pierre lithographique par l'artiste et tirée à la main sur vélin d'Arches pur chiffon. Format du volume: 8½ po. sur 8½ po. (21 × 21 cm). Format de la lithographie originale: 7½ po. sur 7½ po. (19 × 19 cm). Prix: $60.00. Disponible principalement chez l'éditeur. Il a été tiré en tout douze lithographies originales différentes chacune imprimée à deux cent cinquante exemplaires et insérés dans les volumes dans un ordre indifférent.

ART GLOBAL

1009 ouest, rue Laurier, Outremont, Québec H2V 2L1 Tél.: (514) 272-6111

Je désire recevoir ..... exemplaire(s) de Cinq saisons dans la vie d'un peintre, Claude Le Sauteur au prix de $60.00 l'exemplaire.

Nom _____

Adresse _____

_____ Code postal _____

Ci-joint un chèque de $ _____

Le territoire de la forme

par Claude Beausoleil

Territoire, Robert Mélançon, poème, éd. VLB, Montréal-Nord, 1981, 77 pages.

Métal mental, Michel Gay, poèmes, éd. Et cetera, Montréal, 1981, 44 pages.

Plaque tournante, Michel Gay, poésie, éd. de l'Hexagone, Montréal, 1981, 31 pages.

Entretien d'un autre temps, Jean-Pierre Issenhut, poèmes, éd. de l'Hexagone, Montréal, 1981, 75 pages.

LE livre de Robert Mélançon est large, sobre. La lecture peut commencer. Dans une note précédant le recueil on nous indique que «Ce poème fait partie de *Peinture aveugle*, dont une édition partielle a été publiée en 1979». Remarquons que dans le titre et le «territoire» et le «poème» sont au singulier. Mais quel est donc ce territoire dont le poème veut nous parler? Il s'agit ici d'un territoire qui se situe entre le blanc et l'obscurité, entre le jour et la nuit qui tous s'inscrivent sur des pages qui parfois rappellent stylistiquement et thématiquement ce célèbre *Coup de dé* qui n'en finit plus de hanter l'imaginaire des productions poétiques modernes. «Ces bouffées de blanc cette chute» p. 32 sont celles de l'écriture qui envahit justement un territoire afin de l'habiter («Territoire, je l'habiterai», p. 77), le rendre palpable par un travail de signes qui tracent un itinéraire à ce projet.

Divisé en trois parties, ce recueil de Robert Mélançon étale ses éléments formels à travers un lexique qui semble d'une rare et efficace économie. Des répétitions, des descriptions allusives, des brisures viennent donner corps à ces trois volets qui se complètent, se répondent en posant l'enjeu dans les termes de «lumière», «page», «blanc», «rue», «arbres», «voitures», «froid» et «nuit». C'est presque autour de ces seuls mots, de ces moteurs que s'articulent les allures du *Territoire* de Mélançon. Et ce livre force la lecture nous entraînant dans ses blancs qui surgissent ici comme des nécessités pour l'écriture.

Le travail sur la forme est en définitive ce qui donne ou ne donne pas au texte poétique son efficacité, son style propre. On a souvent parlé au Québec d'une poésie formaliste qui aurait donné d'obscurs et incompréhensibles ouvrages quelque part au début des années 70. Mais disons que ces jugements moraux étaient surtout une façon d'évacuer le courant en ne voulant pas s'attarder à une description de ce choix d'écriture.

poésie

Donc au seuil des années 80 Michel Gay récidive formellement en donnant un petit livre formaliste qui pose à sa manière la fascination pour la textualité, le travail d'inscription et la place de la réflexion à tendance théorique dans l'élaboration d'une poésie moderne. La froideur formelle y est poussée comme un souffle qui donne à l'ensemble du recueil un ton qui calcule ses effets, pose chaque mot, chaque fragment en noir sur blanc laissant de côté les effusions de sens sans laisser de côté les bouffées de questions qui vivent à travers l'ironie, le scrutage des mots et de la page où ils prennent corps. «La fiction (froide) soulève le mental. S'y glisse. S'insinue.» p. 9 Le titre, *Métal mental*, contient le projet. Il s'agit d'écrire les charpentes de l'imaginaire tel qu'il pourrait se dresser en un cerveau voulant l'écrire. C'est à ces réflexions expérimentales que se livre Michel Gay pour que puissent «paysage & pensée *nettement* jaillir» (p. 28). *Métal mental* est un beau petit recueil dont les textes sont bien en forme.

■

Plaque tournante de Michel Gay paraît presque en même temps que *Métal mental*. Animateur et co-directeur de *La Nouvelle Barre du jour* jusqu'à tout récemment, le travail d'écriture de Michel Gay représente bien les préoccupations du courant formaliste. Cette *Plaque tournante* est une facette discrète et concrète de la «nouvelle écriture» qui fait rage depuis déjà quelques années. Gay y ajoute sa variante. Ce second receuil est davantage du côté du récit et de l'anecdotique mais sa matière s'organise tout de même à partir d'une réflexion à la lettre sur le phénomène du lieu de l'iscription. «À ton tour, tu vois ce que c'est et tu n'hésites pas à t'y aventurer t'en mêlant. Pierres, coquillages, corps allongés, dunes, étants, courses, chutes, rires découpent l'éparpillement en zones élargies, tendresses. S'il n'en allait que du désir qui s'élève en toi, monte, nous montre du doigt la ligne d'horizon où se rejoignent les surfaces bleues (pâle, foncée), tu gagnerais le large d'un trait justement tracé dans le midi de cette fente où la vie se gagne et se perd.» p.24. Cette écriture du détail et de la matérialité parle aussi du «sang (lui) monte dans les mots» (p. 29) car toujours lorsqu'il s'agit d'écriture c'est de pulsion dont il s'agit. Ce petit recueil pose des questions sur l'élaboration d'un discours qui existe entre les hésitations, peut-être justement dans le dévoilement de ces hésitations.

■

Je veux bien croire que pour certains il n'est pas nécessaire ou vital d'*être résolument moderne* mais de là à être absolument ancien il me semble qu'il y a une marge que l'expérience de la poésie du vingtième siècle vient illustrer de plus d'une manière: surréalisme, formalisme, nouveau réalisme, redéfinition du lyrisme... Ce style ancien que Jean-Pierre Issenhut nous livre dans *Entretien d'un autre temps* est presque à la limite de l'inacceptable. Ces poèmes d'une «simplicité voyante» qui nous proposent des incursions dans le monde de «la marguerite», du «saumon», du «cimetière» et de «l'écureuil» ne se situent dans rien qui puisse apporter quelqu'intérêt pour la littérature ou le lecteur. Bourrés de clichés et de remarques fadasses du genre de «L'astre abyssal s'éteint» auxquelles on a le goût d'ajouter «eh bien tant mieux», ces textes ne participent d'aucun mouvement signifiant. Et si un peu partout dans ces poèmes qui se veulent hautement poétiques, «la cigale» et «le géranium» chantent à «l'unisson rare» ce n'est certainement pas pour le plaisir de la lecture. Bien sûr on me répondra qu'il n'y a pas que la mode qui compte en poésie et je répondrai qu'en effet il y a aussi l'imagination qui est importante et que dans ce si bien nommé *Entretien d'un autre temps*, elle est en état de désastre.

Un homme qui hait sa ville

par Naim Kattan

«ON a beau prétendre le contraire d'un ton de plus en plus véhément, cette ville a l'hypocrisie pour fondement, c'est l'ineptie qui est sa plus grande passion, et l'on extermine l'imagination, partout où elle peut apparaître.

«Cette ville n'a toujours été qu'une ville qui m'a torturé. Elle n'a tout simplement pas admis chez l'enfant que je fus la joie, le bonheur et le sentiment de sécurité, elle n'a jamais été ce qu'on prétend toujours à son sujet, pour des raisons commerciales ou tout simplement par absence de responsabilité.»

De quelle ville s'agit-il? De nulle autre que Salzbourg. «Salzbourg est une façade perfide sur laquelle le monde peint sans interruption sa mystification et derrière laquelle l'esprit (ou l'individu) créateur doit nécessairement s'étioler, dépérir et mourir à petit feu.» Je n'ai jamais vu une attaque aussi acharnée contre une ville. Thomas Bernhard (1), romancier et poète autrichien a des comptes à régler avec la ville où il a passé son enfance et son adolescence. Il a détesté le collège religieux où il a fait ses études, sa discipline, son esprit étroit, sa rigidité. Et puis ce fut la guerre et Bernhard en veut à ses compatriotes d'avoir acclamé les Nazis, de leur avoir ouvert les bras, d'avoir promptement adhéré à leur mouvement.

Dans notre esprit, Salzbourg s'associe à Mozart, à la beauté, à la musique et c'est justement cela qui met Bernhard en colère. «Une pareille beauté mondialement célèbre en liaison avec un climat pareillement hostile à l'homme est mortelle.» Et plus loin, «La beauté aperçue comme célébrité de mon pays (d'un pays) natal n'est qu'un moyen de faire sentir avec une impitoyable intensité sa platitude, son irresponsabilité puérile, la terreur qui s'y attache, son étroitesse et sa mégalomanie.»

Bernhard écrase avec hargne les rêves de tant de touristes. Mais ce n'est pas la vraie ville que vous avez vue. La vraie ville est sûrement celle qu'il a connue lui-même et qui l'a fait souffrir. Il lui reproche son enfance malheureuse. Nulle ville n'est un bloc aussi fermé, nulle humanité n'est aussi uniforme. Un autre Salzbourg existe sûrement. Et même si Bernhard a le grand talent de nous convaincre, il ne réussira pas entièrement à ébranler qu'un autre Salzbourg existe, fût-elle une ville rêvée.

1) *L'Origine* de Thomas Bernhard, traduit de l'allemand par Albert Kohn, éd. Gallimard, Paris, 1981.

Tahar Ben Jalloun

Dans la tradition des anciens conteurs

par J.-M.-G. Le Clézio

La Prière de l'absent, de Tahar Ben Jelloun, éd. Le Seuil, Paris, 1981, 233 pages.

La Réclusion solitaire, récit de Tahar Ben Jelloun, en réédition dans la collection Points, éd. Le Seuil, Paris, 1981, 136 pages.

AVANT le roman, avant toute littérature, il y a cette voix simple et proche, qui se fait entendre, qui dit ce qu'elle doit dire, sans autre vérité que le pouvoir de son incantation, sans autre réel que la vie qu'elle donne. C'est elle que nous percevons dans les premiers romans, issus de la fin du Moyen Age, et plus tard, dans cette forme d'inspiration orientale qu'on appelle le picaro. Alors, on entend la voix du conteur sur la place, on sent sa vibration, sa chaleur, on perçoit ses silences, son rythme nocturne, on voit ses gestes, on voit les fausses preuves qu'apportent ces héros de songe, les mèches de cheveux, les bouts d'étoffe parfumée, la trace des pas des héroïnes... Tout cela qui a disparu aujourd'hui, laissant place à cet artifice ennuyeux qu'on appelle le roman psychologique.

Pourtant, cette voix se fait entendre encore, dans un roman écrit en langue française, et est-ce un hasard si l'auteur de ce roman est un homme de culture arabe, héritier de la tradition de l'imaginaire oriental? Le charme (au sens fort de ce mot) du livre de Tahar Ben Jelloun, *la Prière de l'absent*, c'est ce lien qui l'unit aux plus anciens textes romanesques, ceux des *Mille et Une Nuits*, où ce n'est pas tant l'intrigue qui compte, ni le caractère des personnages, que cette possibilité qu'ont les événements et les êtres de s'ouvrir sur autre chose, chacun parlant puis se taisant, ourdissant ainsi une trame magique et surhumaine; alors, le langage n'est pas celui de la vraisemblance ou de la bienséance, mais celui de la fable, dont le pouvoir est musical.

Ici, le conte est aussi parabole. Le thème qui unit ces personnages étranges, ces déchus rejetés par le monde moderne, Yanna la prostituée, Boby l'homme-chien (*Bouby Bata bi Baabi*, disent les premiers livres de lecture des enfants: Boby dort à ma porte) et Ahmad Suleiman, le fugitif qui se fait appeler Sindibad, tous voués à la géhenne de la pauvreté et de l'aliénation; ce qui les réunit, c'est cette disponibilité totale, ce vide d'eux-mêmes, cette absence. Puis l'empire du secret qui les requiert, l'un après l'autre, sous l'apparence messianique d'un enfant qu'ils découvrent abandonné sur une tombe: il va les guider dans cette aventure rêvée vers le sud, vers le tombeau de Cheikh Ma el Aynine, qui fut le premier sultan bleu et le chef de la guerre sainte contre les Français, dans la région de la Saguiet el Hamra, jusqu'à sa mort à Tiznit, le 23 octobre 1910.

Ainsi, comme dans le conte, comme dans le récit mythique, ces hommes et ces femmes déchus grandissent au-dessus d'eux-mêmes, jusqu'à la dimension héroïque. Ce grand voyage rêvé qu'ils entreprennent à travers le Maroc est leur unique, leur ultime voyage. Ce qui les attire, c'est la source de leur savoir et de leur être, le Sud, le lieu d'origine mythique de la culture et de la foi, devenu, par la grâce du grand cheikh insoumis, le lieu le plus pur et le plus vrai de leur histoire, opposé à la corruption du Nord.

romans

Au cours de ce voyage mystique, chacun est confronté avec soi-même, et se raconte, comme le font les voyageurs des taxis ou les habitants du «village de l'attente», pour vaincre le temps, comme Argane, la jeune fille sans nom poursuivie par ses maîtres, ou comme l'homme au nez coupé du douar Nif, qui rêve d'avoir assez d'argent pour aller vers la mer et acheter un dauphin.

Ce qu'ils vont rencontrer, au cours de ce voyage guidé par cet enfant mystérieux, qui sera peut-être un homme libre, c'est la grandeur du secret qu'ils doivent garder au fond d'eux-mêmes. Leur foi, leur vérité, c'est celle du danseur, comme c'était celle autrefois d'Ad Halwi, le fou de Dieu, qui dansait sur la place et donnait des bonbons aux enfants. C'est aussi celle de l'amour infini du poète Al Hallaj, qui fut jadis mis à mort à Bagdad pour avoir osé défier l'armée des sages. Ce qu'ils vont rencontrer, enfin, c'est la mort, qui les touchera l'un après l'autre, et qui transformera leur aventure en mirage — la mort qui unit dans son absence les hommes disparus dans la révolte, à Kasbah-Tadla en 1910, à Agadir en 1912, dans le Rif en 1926, à Fès en 1944. Seul reste le souvenir de l'homme du Sud, le légendaire Ma el Aynine, qui mourut abandonné de tous après avoir donné ses livres et ses chevaux.

Les livres inspirés sont rares et précieux, parce que ce qu'ils disent n'appartient pas à l'artifice du langage qui feint d'être vrai. Le livre de Tahar Ben Jelloun est de ceux-là. Histoire imparfaite et hasardeuse, car les hommes et les femmes qui l'habitent sont des ombres fugitives: «Leur aventure ressemblait à un jardin dont les sentiers bifurquaient dans la tête d'un conteur qui ne savait plus où mener ses personnages.» Mais c'est la force de cette interrogation et la magie de la poésie qui nous capturent, et nous entendons à nouveau la voix du conteur sur la place, qui sait changer le cours du temps.

(Le Monde)

Un répertoire pour la jeunesse

par Nicole Campeau

L'image fantôme, Hervé Guibert, éd. de Minuit, Paris, 1981, 173 pages.

LES livres sont beaux, bien faits, agrémentés de photos et de dessins peu banals et imprimés en gros caractères pour être plus facilement accessibles aux jeunes. Il s'agit de la collection «Jeunes publics» de la Maison Québec-Amérique qui a publié 7 titres en une première année d'activités.

Elle permet à la fois de consigner un répertoire de théâtre pour la jeunesse qui s'est beaucoup développé au cours des dix dernières années et d'offrir aux pédagogues, animateurs et gens de théâtre par l'entremise d'un «cahier d'exploration» qui accompagne le texte des indications facilitant la compréhension et l'utilisation du texte théâtral.

On peut y trouver des notes sur les intentions des collectifs de création ou des auteurs, sur leurs méthodes de création, des indications sur l'exploitation pédagogique possible du texte, des suggestions quant aux jeux dramatiques et activités d'animation que le texte peut susciter.

Dans un contexte où le théâtre pour la jeunesse se joue à 80% dans les écoles et où les troupes cherchent à consolider un marché essentiel à leur survie, la collection Jeunes Publics ne peut que contribuer à augmenter l'intérêt du milieu scolaire pour la production théâtrale destinée aux jeunes.

En constituant un répertoire de pièces qui n'étaient consignées nulle part «la collection devait aussi favoriser la reprise de ces pièces par d'autres gens de théâtre, note Mme Hélène Beauchamp, directrice de la collection et professeur en théâtre pour enfants à L'UQAM, et contribuer à développer la diffusion d'oeuvres de qualité dont certaines sont déjà des classiques du théâtre pour enfants. Mme Beauchamp cite à titre d'exemple le cas du Théâtre populaire d'Acadie qui a joué récemment, après l'avoir adapté en acadien, «C'est tellement cute des enfants» de Marie-Francine Hébert.

Les titres déjà parus dans la collection, outre celui de M. F. Hébert, sont: «Un jeu d'enfants» du Théâtre de Quartier (pour les 6-12 ans); «Une lune entre deux maisons» de Suzanne Lebeau (3-6 ans); «Les enfants n'ont pas de sexe?» du Théâtre de Carton (6-12 ans); «Regarde pour voir» du Théâtre de l'Oeil (6-12 ans); «On est capables» de Louis-Dominique Lavigne (5-9 ans); «Faut pas s'laisser faire» de R. Lucker et V. Ludwig, adapté par Odette Gagnon (9-15 ans) et «La couleur chante un pays» de Diane Bouchard, Suzanne Lebeau, Raymond Plante et Michèle Poirier (13-18 ans).

Trois autres textes sont annoncées pour bientôt: *Les Trois Petits Contes* de Louise Lahaye (3-6 ans); *On n'est pas des enfants d'école* de Gilles Gauthier et le Théâtre de la Marmaille et *Julie qui avait une ombre de garçon*, de Denis Chouinard et N.M. Rheault.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

COLLECTION "PSYCHIATRIE OUVERTE"
SÉRIE: "NODULES"

les doubles liens
J.-C. BENOIT

Les doubles liens
par J.C. Benoit
Collection "Psychiatrie Ouverte", série "Nodules" 11,5 cm X 17,6 cm 80 pages — $5.80
La notion de double lien paraît devoir déborder largement le champ de la psychopathologie. Toutefois, il s'agit ici avant tout de l'histoire de cette découverte, appuyée sur des exemples cliniques issus de la pratique d'entretiens familiaux collectifs conduits en équipe, en présence du malade.

le psychopathe
QUENTIN DEBRAY

Le psychopathe
par Quentin Debray
Collection "Psychiatrie Ouverte", série "Nodules" 11,5 X 17,6 cm, 80 pages, ISBN: 2-13-036982-0 — $5.80
Cet ouvrage comporte une description clinique de la personnalité psychopathique, illustrée d'exemples tirés de la littérature, une réflexion psychopathologique, une mise au point sur les étiologies actuellement envisagées, enfin un exposé des moyens permettant d'assister ces sujets.

les états limites en psychiatrie
DANIEL MARCELLI

Les états limites en psychiatrie
par Daniel Marcelli
Collection "Psychiatrie Ouverte", série "Nodules" 11,5 X 17,6 cm, 80 pages, ISBN: 2-13-036836-0 — $5.80
Ce volume tente de mieux cerner les grands axes sémiologiques et structurels autour desquels les états limites s'organisent, en particulier les rapports entre états limites et pathologie narcissique.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

guérin l'éditeur qui édite

Les auteurs
Michel Allard
Yolande C. Phaneuf
Aurore Dupuis
André Francoeur
Paul M. Moussette
Robert Savoie

HISTOIRE NATIONALE DU QUÉBEC
DE SA DÉCOUVERTE À AUJOURD'HUI

Sec. IV
☐ 23,5 cm x 15,5 cm - 335 p. (cartonné) 11,95$
☐ cahier d'activités - élève et maître (sept. 1981)

PARTIE 3: LA PROVINCE DE QUÉBEC 1867 - 1979

1-Le Québec de 1867
2-Les Conservateurs se succèdent (1873-1885)
3-Honoré Mercier (1885-1897)
4-L'époque libérale (1897-1920)
5-Les politiques de Taschereau (1920-1935)
6-Maurice Le Noblet Duplessis (1935-1944)
7-L'Union nationale (1944-1960)
8-La Révolution tranquille (1960-1966)
9-Le retour de l'Union nationale (1966-1970)
10-Nouvelle équipe libérale (1970-1976)
11-Le Parti Québécois (1976-1979)
Appendice (1867-1979)

En vente dans toutes les librairies.

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

HUGO C'EST

De nombreuses réductions pour une "Rentrée" bien "Orchestrée" sur nos livres et disques en librairie

Librairie Hugo
librairie agréée
Centre commercial Wilderton
2735, Van Horne, Montréal
739-9251 — 739-0512
Service aux collectivités Commandes téléphoniques

LITTÉRATURE GÉNÉRALE ■ LITTÉRATURE JEUNESSE ■ CASSETTES ■ NOUVEAUTÉS ■ DICTIONNAIRES ■ PSYCHOLOGIE ■ PHILOSOPHIE ■ DISQUES

Revue *Criminologie*

LIBÉRATION CONDITIONNELLE
Évolution et application (1899-1981)

Critique et analyse de structures, vieilles de plusieurs décennies, et encore inappropriées aux besoins.

AU SOMMAIRE :
LES PRATICIENS PARLENT...
LE PRÉSIDENT SE PRONONCE...
ET LES PROFESSEURS S'INTERROGENT...
suivi de TÉMOIGNAGES : Le Comité Paul Rose.

1981. 106 p., vol. XIV, n° 2, 1981 7,50$

Revue *Criminologie* — Directeur : Denis Szabo
Abonnement annuel (1982)
Canada 12$ Institutions 18$
Pays étrangers 14$ Le numéro 7,50$

guérin éditeur limitée
4574 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué. H3C 3J7
2910, bd Édouard-Montpetit
Montréal, Qué. H3T 1J7

En librairie ou chez l'éditeur

Libre Expression

Gisèle et le serpent: «Un suspense que j'ai longuement médité»

PAR JACQUES BENOIT

Jacques Benoit, l'auteur de *Jos Carbone*, le scénariste de *L'Affaire Coffin*, publie son cinquième roman, *Gisèle et le serpent*, après huit ans de silence.

Une nuit, il y a de cela environ trois ans et demi, je fis un rêve étrange, comme je n'en avais jamais fait. Je crois me souvenir que ma première impression, à mon réveil, fut plutôt pénible. Puis, assez rapidement, une affaire de quelques jours, je vis dans ce rêve le noyau d'un roman.

Je ne raconterai pas ce rêve, car ce serait divulguer le point de départ de mon dernier roman, «Gisèle et le serpent», que vient de publier Libre Expression. Le lecteur curieux n'a qu'à se reporter à la page trente et un du livre, où l'héroïne, Gisèle, fait exactement le même rêve.

Que faire avec un rêve quand on veut en faire un roman?

Même s'il m'arrive assez souvent de m'essayer à analyser mes rêves, je laissai celui-là intact, je ne cherchai pas à le comprendre. Pour la bonne raison que si je voulais que sorte de ce noyau un roman, il me fallait lui permettre de continuer à vivre, c'est-à-dire à agir sur mon inconscient. Décortiqué, autrement dit analysé, ce serait devenu un rêve mort, inopérant.

Et puis, comme toujours, je fis un plan, après quoi je me mis au roman comme tel.

Le suspense

Les idées reçues veulent que les romanciers, immanquablement, accouchent de leurs oeuvres dans la douleur, ou alors dans d'espèces de transes d'essence quasi magique.

C'est peut-être vrai pour certains. Mais pour moi, dans le cas de «Gisèle», ce ne le fut pas: bien au contraire, ce roman-là a coulé de mon stylo avec aisance, et en l'écrivant j'étais heureux.

Ce bonheur rarissime, je l'ai dû surtout, je crois, au fait qu'il s'agit d'un roman tout à fait dans ma veine — qui est le fantastique sur fond de réalisme — alors que je venais de vivre un an plus tôt une expérience morfondante. Tentant de forcer mon talent, je m'étais attelé à un roman carrément réaliste, «le Maire», que j'avais écrit en suant sang et eau — roman inédit et qui le restera.

«Gisèle» me rendit donc heureux... mais on me permettra de n'en rien dire d'autre que ce que j'ai dit jusqu'ici.

Essentiellement parce qu'il s'agit d'un roman à suspense, un suspense que j'ai longuement médité et travaillé, de sorte que je ne veux d'aucune façon vendre la mèche.

Pour moi qui aime la lecture depuis l'enfance, le suspense est en effet un ingrédient absolument nécessaire de n'importe quel roman, quelque chose que je comparerais au sel en cuisine. Parce que sans sel, tout est fade, et que tout roman sans suspense est un livre que le lecteur risque de ne pas achever — alors qu'un auteur n'a pas le droit et ne peut pas se permettre d'ennuyer.

Bref, — et de cela je suis sûr — «Gisèle» ne manque pas de suspense.

Me permettrai-je d'ajouter, histoire de vous mettre l'eau à la bouche, que mes dix premiers lecteurs (ils ont lu le roman à l'état de manuscrit) ont aimé, et même beaucoup aimé, à une exception près, «Gisèle et le serpent»?

«Drôle, captivant, débordant d'imagination», m'a-t-on dit, ce qui naturellement, comme à tout auteur, m'a fait grandement plaisir.

«Terrifiant», a fait remarquer pour sa part une traductrice bien connue, Sheila Fischman, qui a traduit mon premier roman; «Jos Carbone». Ce mot-là m'a fait encore plus plaisir. Car en deçà de la drôlerie, du rêve, de l'aventure, c'est aussi cela que j'ai voulu y mettre.

Mais, bien sûr, au lecteur de juger.

Connaissez-vous Pop?

PAR CATHERINE DAGENAIS

Jean Sarrazin, au cours de l'émission *Vie quotidienne* du 23 septembre dernier, nous entretenait du premier ouvrage de Michèle Blanchet, auteur de la ville de Québec: *Mon petit Pop*. Le critique en soulignait la qualité de l'écriture, et la tendresse de l'histoire. En effet, ce livre raconte la vie d'une famille de trois enfants dont le cadet, Pop, est un enfant austistique. En plus d'apporter un très agréable moment de lecture, ce récit met en évidence plusieurs réalités auxquelles sont confrontés de nombreux parents.

On y souligne la difficulté de dépister les handicaps lorsqu'on est face à un bébé, qui bien sûr ne parle pas. Pop était très vigoureux — presque trop —, il était extrêmement chatouilleux, et ses cris, très stridents, inquiétaient sa mère. Mais pouvait-on vraiment interpréter ces signes comme les symptômes d'une maladie?

Et puis les parents de Pop vont voir les médecins, des médecins qui ne peuvent pas tout savoir, qui ne peuvent pas toujours être certains des conclusions des examens, qui, à l'occasion, peuvent susciter la culpabilité chez les parents. *Mon petit Pop* revalorise grandement le rôle des parents et de la famille. Si l'enfant n'est confié qu'aux spécialistes, qu'adviendra-t-il de son évolution psychologique, émotive? Après tout, les parents sont ceux qui connaissent le mieux l'enfant, et ceux qui peuvent travailler avec lui de façon vraiment régulière.

Mais ce que cet ouvrage a de plus particulier, c'est de nous parler d'un enfant handicapé sans que vivre avec lui soit un handicap! Un seul chapitre est précisément consacré aux problèmes de Pop, car il n'est pas un frein, ni un fardeau que la famille supporte.

Il est, comme les autres, un enfant qui grandit, jouit de la vie, et donne en partage à ceux qui l'aiment et l'approchent sa vision du monde, son affection. D'ailleurs, c'est la grande soeur de Pop, Jeanne d'Arc, qui est la narratrice de cette histoire. On la suit sur les chemins de son adolescence, de ses premières amitiés, et de son premier amour avec un jeune pêcheur. Pop est le témoin de ces vies. Par un geste, une parole, il rappelle aux êtres qui l'entourent les valeurs fondamentales de la vie. Lorsque cette grande soeur devient à son tour une femme, alors qu'elle s'apprête à être mère, elle souhaite soudain que le miracle de Pop se reproduise, les enfants étant tous de petits Pop.

Mon petit Pop, un ouvrage plein de tendresse et de surprise.

Une nouvelle adresse

La rue de la Montagne a perdu un des représentants du monde de l'édition. Les Éditions Libre Expression, compagnie auparavant installée sur cette rue du centre-ville, ont décidé de prendre un peu d'air et le vent dans les voiles; l'éditeur et son équipe se sont dirigés vers le fleuve.

Ils se sont installés plus précisément dans un bel immeuble rénové de la rue Saint-Jacques dans le quartier très achalandé du monde des affaires. Le déménagement a eu lieu en mai dernier. Depuis ce temps de nombreuses personnes nous ont cherché partout, nous avions cependant conservé le même numéro de téléphone: 849-5259.

À présent, il n'existe plus aucune excuse pour ne pas nous trouver.

Les envois de manuscrits sont naturellement attendus à l'adresse postale suivante: Éditions Libre Expression, 244 ouest, rue Saint-Jacques, suite 201, Montréal, H2Y 1L9, Québec.

Des ouvrages d'Yves Thériault réédités

PAR JOSIANE POLIDORI

Les lecteurs d'Yves Thériault seront contents d'apprendre que les Éditions Libre Expression rééditent depuis quelque temps plusieurs ouvrages de cet auteur qui n'étaient plus disponibles sur le marché.

L'année dernière étaient réédités les romans suivants: *Kesten, Antoine et sa montagne* ainsi que *l'Appelante*. On retrouve dans les écrits de Thériault une thématique qui oppose toujours la volonté de l'homme à une puissance extérieure, que ce soit la force de l'animal ou celle du destin. Deux recueils de nouvelles, *l'Ile Introuvable* et *La rose de pierre* ont complété cette série de rééditions.

Faisant suite à ces publications, un autre roman, *Amour au goût de mer*, initialement paru en 1961, vient d'être réédité chez Libre Expression. Yves Thériault aborde ce récit avec autant de sensibilité et d'émotion que dans ses livres précédents. Il nous fait suivre le cheminement d'un jeune couple d'immigrants qui cherche la voie du bonheur. Mais rien n'est facile pour Gina et Pippo; ils ont quitté leur Sicile natale pour se retrouver à Paris avant de poursuivre leur quête jusqu'à Montréal. Leur recherche est incarnée par un but ultime: la Gaspésie et la mer, présage d'un avenir où l'espoir peut s'inscrire. Mais *Amour au goût de mer* est un roman qui a aussi un goût de mort. Yves Thériault a mis tout son talent de conteur dans cette histoire tragique.

Le Québec de Mia et Klaus: un éclatant succès

PAR CAROLE LEVERT

Qui n'a entendu parler de l'album de photographies *Québec* signé par Mia et Klaus! Dès sa parution en mai dernier, il suscita un grand intérêt et l'on peut comprendre pourquoi. Peu de livres de photographies ont été consacrés au Québec jusqu'à maintenant et celui de Mia et Klaus, publié aux Éditions Libre Expression, contient 189 photographies couleurs qui nous découvrent les différentes régions du Québec à travers des yeux amoureux, ceux d'un homme et d'une femme qui ont parcouru le Québec pendant vingt ans à la recherche de ses multiples visages.

Qui sont Mia et Klaus?

«Pour être Mia et Klaus, nous confie Mia, il faut avoir le goût du risque, beaucoup d'humour, aucun sens pratique, être québécoise et allemand, avoir 111 ans à deux, être portés au vagabondage de Montréal à Rio de Janeiro, ou de Laval à Katmandou, vivre avec ferveur, naître à chaque matin, émerveillés». Ceux qui croient que cette description est exagérée doivent rencontrer ces photographes pour constater par eux-mêmes que c'est bien là la vérité. Et visiter Mia et Klaus, c'est s'offrir un plaisir, celui de pénétrer dans une demeure où chaque objet — instrument de musique oriental, statuette de bronze, coquillages, peintures — a son histoire. Pour répondre à vos questions sur l'origine de tel ou tel objet, ils vous raconteront leurs aventures soit au Japon, aux Indes ou en Chine, ou bien encore ils feront revivre pour vous ce petit matin «brumeux» d'automne où ils se sont arrêtés au bord d'une route déserte du Québec pour prendre une photo, et où ils ont remarqué sur une pierre, la présence d'un fossile. La maison de Mia et Klaus est ainsi jalonnée de trésors, et l'on se surprend à penser qu'il serait agréable d'être un de leurs petits-enfants réfugié en cachette dans leur grenier. Cette maison, dont l'esthétique de la décoration agit sur le visiteur sans qu'il sache trop ni comment ni pourquoi, — celui-ci ne pouvant que constater qu'il accorde ses pas et sa voix à la douceur et à la fragilité qui l'entourent — compte aussi une salle de travail où les diapositives et les photographies font l'objet des plus grands soins. Mia et Klaus vous feront peut-être l'honneur de vous montrer sur leur table lumineuse quelques unes des 2 000 photographies qui constituent leur «banque» sur le Québec. Alors que vous les trouverez magnifiques, eux en feront une critique sévère, regretteront de ne pas avoir sous la main l'autre version de la même scène, celle où la lumière était plus éclatante, où le cheval dressait la tête plus haute. Vous avez du mal à imaginer mieux, eux ont du mal à se satisfaire du mieux. La journaliste Cécile Brosseau de La Presse a bien saisi la démarche de Mia et Klaus en la définissant comme «une incessante quête de la Beauté». Mia définit la tâche du photographe en disant qu'elle est d'«arrêter le moment». «On entend souvent dire du photographe qu'il a l'oeil... mais, précise Mia, c'est l'âme toute entière qui participe à son action, qui happe le moment pour l'offrir aux autres (l'âme ou l'esprit chacun a sa manière de voir, et non pas surtout pour — ce — qu'il voit. Question d'affinité pure et simple».

Plus de 20 ans de carrière

Le succès que remporte l'album *Québec* consacre en quelque sorte un autre succès: celui de la carrière des photographes Mia et Klaus. Ils ont fondé leur studio en 1958; leurs photographies ont été publiées dans plusieurs revues dont *Merian*, en Allemagne, *Figaro Magazine*, en France, *Perspectives*, au Québec, ou dans des ouvrages de *Reader's Digest* et de l'Office national du film. Ils ont signé précédemment quatre autres ouvrages: *Bonjour Québec* (Éditions McClelland and Stewart, 1967) *Québec et l'île d'Orléans* (Éditions du Pellican, 1968), *Le corps secret* (Éditions du Jour, 1969) et *Musique d'été* (Éditions Fides 1976).

Leurs photographies ont aussi été exposées à travers le monde, dans le cadre de manifestations organisées par l'Office national du film et le ministère des Affaires extérieures du Canada. Mia et Klaus ont présenté au Québec une exposition à Terre des Hommes, à la Place des Arts, au Musée d'art contemporain, sur le thème de la Chine, l'un des nombreux pays qu'ils ont visités, et à la Bibliothèque nationale.

L'album Québec: un classique?

Le Québec de Mia et Klaus en est à sa 2e édition, fait rare au Québec pour ce type d'ouvrage. Il faut dire que tout s'harmonise dans ce livre. Au sujet du texte de Gatien Lapointe intitulé *Chorégraphie d'un pays*, le critique Adrien Thério de *Lettres québécoises* écrit: «La présentation, faite par Gatien Lapointe, est vraiment un texte littéraire. Si les photos que nous offrent Mia et Klaus, c'est le Québec, cette chorégraphie, c'est aussi le Québec, et tout aussi palpable et sensuel que les couleurs des photos».

La presse a aussi abondamment souligné la parution de l'ouvrage. Au sujet de l'album lui-même, Jacques Thériault de *Livre d'ici* écrivait: «la photographie vient de vivre un moment de haute voltige généré par le jeu de lentilles savant des célèbres Mia et Klaus Matthes».

Dans *La Presse*, Cécile Brosseau concluait: «Soulignons la qualité de cet ouvrage qui est sûrement, avec ses doubles pages somptueuses, le plus prestigieux qui ait été réalisé sur le Québec». Dans ce même article de *Lettres Québécoises*, Adrien Thério ajoutait: «Il faut dire qu'il ne s'agit pas de n'importe quel livre de photographies et que celui que nous présente Mia et Klaus que tout le monde, au Québec, connaît, est exceptionnel».

Oui, tout le monde connaît le *Québec* de Mia et Klaus, et cela a de quoi rendre heureux des photographes qui depuis tant d'années ont «regardé» — voire épié — leur pays, avec le désir d'en partager avec tous la beauté.

Cet album, les Québécois se le procurent pour se faire plaisir, pour voir et examiner à leur rythme un pays qu'ils n'ont pu visiter en son entier, un pays qu'ils découvrent petit à petit, chaque fois qu'ils ouvrent le livre, car il est agréable de se donner le temps de voir. Les amis étrangers, les parents qui vivent sous d'autres cieux accueillent l'ouvrage avec autant de plaisir, ne s'imaginant pas que ce pouvait être si beau. Celui qui parlerait du *Québec* de Mia et Klaus comme d'un classique n'aurait peut-être pas tort!

Nouvelles en bref...

De Louise Portal à Jeanne Janvier

Louise Portal, la comédienne qui a interprété à l'écran le rôle de Cordélia Viau, publiera aux Éditions Libre Expression son premier livre au début du mois d'octobre. Intitulé *Jeanne Janvier*, l'ouvrage est né des pensées et des sentiments que Louise Portal avait depuis longtemps pris l'habitude d'écrire dans de petits cahiers.

«Ticket to heaven», ce n'est pas qu'un film

Le film *Ticket to heaven*, à l'affiche des cinémas montréalais depuis le début du mois, est directement inspiré du livre de Josh Freed, journaliste de Montréal, qui a raconté ses aventures alors qu'il tentait de ramener au Québec un ami qui avait pénétré dans la secte des moonistes située en Californie. La version française de son livre paraîtra en octobre.

Avez-vous déjà été enfant de choeur?

Ce n'est pas une condition obligatoire à la lecture du livre de Jean-Pierre Boucher, *Souvenirs d'un enfant de choeur*, qui paraîtra aussi début octobre aux Éditions Libre Expression. Néanmoins, il se peut que certains y retrouvent un morceau de leur vie, tandis que d'autres auront peine à croire qu'il en était ainsi il n'y a pas si longtemps!

Depuis quand?

Savez-vous d'où nous vient l'accordéon? qui a inventé la cafetière? quand a été créé le premier camembert? d'où vient le nom de la Côte d'Azur? quel pays nous a donné la jacinthe et quelle était la première laitue? quel genre de bonhomme a inventé la machine à laver? où a été construit le premier phare? dans quelle mer nageait le premier pétrolier? depuis quand utilise-t-on l'huile de ricin? qui était le premier skieur? qui a fait le premier sondage et qui a inventé le soutien-gorge? non, eh bien vous allez l'apprendre dans le livre de Pierre Germa, intitulé *Depuis quand*.

Messieurs, attention!

«Mesdames, cessez d'avoir peur dans la rue, dans le métro, à la maison», vous dit Trân Trieu Quân, professeur de Tae Kwon Do dans la ville de Québec, qui a mis au point une méthode d'autodéfense spécialement conçue pour les femmes, méthode qu'il présente comme une réponse à la violence. Vous pouvez vous armer contre les agressions en consultant son livre intitulé *Cessez d'avoir peur*, disponible en librairie dès la semaine prochaine.

Édouard Glissant

L'humour de la conscience historique

par Mario Pelletier

La Case du commandeur, roman, et *Le Discours antillais*, essai, Édouard Glissant, éd. du Seuil, Paris, 1981, 253 et 503 pages.

Édouard Glissant

MANIFESTEMENT, à mesure que la Terre rapetisse et que les cultures se tassent, des voix s'élèvent du fond des peuples les plus menacés, pour ranimer les mânes ancestrales, pour retrouver le fil perdu d'une histoire, la raison d'une présence au monde. L'identité, cette pierre philosophale de notre époque «désâmante», le Martiniquais Edouard Glissant, parmi bien d'autres, en aura fait la quête essentielle de son oeuvre. Déjà importante, jalonnée d'ouvrages marquants comme *La Lézarde* (Prix Renaudot 1958), *Le Quatrième Siècle*, *Malemort* et combien d'autres romans, poèmes et pièces de théâtre, celle-ci vient de s'enrichir d'un seul coup de deux nouveaux titres au Seuil: un roman et un essai, qui ajoutent, sur leur mode respectif, au foisonnement de réponses que l'écrivain tente de donner au Sphinx historique. Porte-parole d'un peuple déporté et asservi depuis des générations, Glissant essaie de dissoudre par le verbe l'apparente absurdité antillaise. Au fond, les poètes des nations colonisées crient tous après l'Eurydice perdue avec des accents à émouvoir les pierres, mais guère l'Histoire. Glissant, lui, le fait avec l'humour d'une conscience suraiguë.

Son nouveau roman, *La Case du commandeur*, est une sorte de «Roots» martiniquais, sauf que la remontée jusqu'aux racines s'y accomplit au gré du langage ou plutôt par la magie d'un seul mot «Odono». Ces trois syllabes, clamées par une femme qu'on accuse de démence, sont un véritable sésame qui ouvre les portes de la mémoire collective, un fil verbal qui, de génération en génération, aboutit aux premiers Africains débarqués en esclavage dans l'île, au XVIIe siècle. Odono, c'est le nom de deux frères, dont l'un vendit l'autre aux Blancs mais se retrouva pris aussi dans les filets de la Traite. Ce récit symbolique d'une tragédie collective, qui fondit le traître et la victime dans la même souffrance et les rendit finalement indissociables dans la cale d'un négrier, nous arrive par bribes, par bonds successifs dans le temps, comme un galet qui rebondit sur l'eau. Ainsi, au hasard d'un rebondissement, quelque part au XIXe siècle à l'époque de l'Abolition (de l'esclavage), un certain Anatolie a beaucoup de succès avec les femmes parce qu'il leur raconte sur l'oreiller — ou plus souvent dans les carrés de canne à sucre — une histoire décousue, qu'elles essaient de reconstituer par la suite en mettant bout à bout leurs parts de récit. Mais cette histoire n'aboutit jamais, jusqu'au jour où Liberté Longoué, la fille de Melchior, «parut et convoya le raconteur Anatolie jusqu'à la source de son histoire». Car Liberté connaît, elle, le fin fond de cette geste collective qu'Anatolie colporte sans savoir. Elle l'entraîne un jour dans un réduit qui servait de cachot pour les esclaves récalcitrants, et lui révèle le secret d'Odono, l'histoire des frères rivaux emmenés en esclavage. «Et ils sortirent à la fin de ce trou du passé... effarés du soleil sur les roches en cailloutis. C'est à partir de ce trou débondé que déferla sur nous la foule des mémoires et des oublis tressés, sous qui nous peinons à recomposer nous ne savons quelle histoire débitée en morceaux.»

Ce trou de mémoire d'où jaillit le souvenir signifiant, moyen terme freudien entre la caverne des philosophes et la grotte où Enée aima Didon, n'est qu'un des nombreux symboles dont l'auteur parsème son récit, qu'il mène par ailleurs comme un exorcisme national, avec un «nous» collectif en guise de narrateur. Allègre, l'écriture est rehaussée par les épices exotiques du langage antillais, vieux français et créole mêlés, qui n'est pas sans analogie avec l'acadien d'Antonine Maillet: une richesse de mots et d'expressions qui fait rêver d'un grand dictionnaire de la francophonie. Mais cette remontée lyrique dans la chaîne des générations, cette tentative de réinvestir une histoire aliénée, que vaut-elle pour le Noir antillais d'aujourd'hui? Elle semble aboutir à l'impasse dans le délire démentiel d'une Marie Celat, celle en qui tout arrive et se dénoue. Son fils, celui justement qu'elle avait nommé Odono, va se perdre dans la mer, comme si c'était là le seul geste auquel pouvait mener une trop grande identification avec le passé. Ainsi, Glissant marque ses distances par rapport à une première vague de négritude trop repliée sur elle-même et dont son compatriote Aimé Césaire fut un des premiers hérauts.

Il reprend la même perspective et la fouille de long en large, dans son essai *Le Discours antillais*. Analysant dans tous les sens la domination qui écrase son peuple, la séculaire aliénation culturelle des Noirs martiniquais, les rapports du créole avec le français, l'oral face à l'écrit, il tente de dégager une voie mitoyenne entre le renoncement national et le repli sur soi. Il n'est pas étonnant que sur ce chemin il rencontre des écrivains qui, comme lui, essaient de tirer une expression nationale d'une gangue d'oralité séculaire. Parlant de Jacques Ferron et de Gaston Miron, qu'il considère comme deux voix opposées, «l'une fluante, l'autre tonnante», il conclut:... «ils sont du même côté que nous par rapport à l'écrit. La ruralisation et la joualisation ont fait là ce que la Plantation et le créole ont opéré pour nous.» Il faut dire que ces impressions datent du début et du milieu des années 70, alors que le débat du joual faisait encore rage ici. Elles apparaissent moins pertinentes aujourd'hui. Il n'empêche qu'Édouard Glissant, autant dans cet essai que dans ses romans, explore une problématique culturelle avec laquelle nous, peuples minoritaires, sommes toujours aux prises: comment échapper à l'annihilation de l'Histoire?

«Le Rouge et le Vert»

Les trois dossiers secrets de l'URSS

par Meery Devergnas

Le Rouge et le Vert, la destruction de la nature en URSS, Boris Komarov, postface de L. Plioutchtch, traduit par Basile Karlinsky, éd. du Seuil, Paris, 1981, 213 pages.

ON a longtemps cru, la propagande aidant, que la société capitaliste seule était capable — et coupable — d'avilir la nature et, de par ses excès, sa propension au gaspillage, mener le monde à sa perte.

Un livre, dû à un haut fonctionnaire soviétique écrivant sous le pseudonyme de Komarov, apporte des preuves de l'irréversible catastrophe écologique en marche en URSS. Circulant d'abord en «samizdat», publié en russe à Francfort et en anglais à Londres, cet ouvrage, très documenté, exprime l'angoisse et l'impuissance des savants soviétiques face au Pouvoir. Il existe, en effet dans ce pays trois dossiers ultra secrets: l'eau, l'air, la terre, dossiers relevant, en fin de compte, d'une unique, omniprésente et toute puissante industrie — celle de la guerre.

C'est en Sibérie que s'ouvre «l'oeil limpide» d'un lac unique sur notre plantète: le Baïkal. Vaste mer intérieure de 650 km de long, 60 à 85 km de large, profonde de 1700 m. Le Baïkal renferme 8% des réserves d'eau douce du globe. Or, malgré tous les avertissements et les cris d'alarme de divers groupes scientifiques, depuis 1958 le Baïkal est condamné. La construction des combinats cellulosiques, l'afflux de la population, l'abattage de la forêt séculaire (excepté, sur les berges du lac, le rideau d'arbres servant de «vitrine» aux touristes) sont en train de le polluer lentement mais inexorablement. Ni l'installation de quelques épurateurs, d'une efficacité toute relative, ni les articles élogieux des chroniqueurs de service, n'empêcheront les déchets toxiques de s'accumuler de jour en jour dans ses profondeurs. À mesure que s'amplifient les rejets des composés du soufre, l'épichura, minuscule crustacé, filtre biologique, tend à disparaître pendant que se multiplient les colonies de vers parasitant les poissons et que prolifèrent les algues. Peu importe que le projet initial de production de fibre spéciale pour les pneus des bombardiers ait été abandonné, (on emploie désormais, pour ces fins, des dérivés de pétrole) le combinat poursuit son action destructrice... Il va de soi que les incendies monstres, les coupes massives et désordonnées des hautes fûtaies (qui pourrissent en partie sur place) provoquent pour leur part l'érosion des sols et rompent le fragile équilibre climatique de ces vastes régions. En outre, de nouveaux complexes de métaux non ferreux en construction sur les rivières qui alimentent le Baïkal, font craindre une détérioration plus rapide et plus spectaculaire encore de ce «cristal immaculé».

Et il en est de même, se lamente l'auteur, pour des centaines d'autres lacs et rivières où s'accumulent les rejets du pétrole, pesticides, défoliants, les transformant en immenses fosses à ordures, en colaques nauséabonds. «Nous avons pratiquement déjà perdu la mer d'Azov, la mer d'Aral et probablement, la Caspienne», a laissé échapper en privé un fonctionnaire bien au courant de la situation dans son ensemble. Le citoyen soviétique ordinaire, quant à lui, tenu dans l'ignorance, croit très sincèrement que «la crise écologique se développe continuellement dans les pays capitalistes, alors qu'en URSS aucun de ses symptômes ne se manifeste». (Il ignore que la composition de l'air, de l'eau potable et du sol relève des secrets d'État). Des symptômes, pourtant, il en existe, et des plus inquétants.

La neige blanche, de nos jours, n'est plus qu'un phénomène rare, éphémère. Traversant l'atmosphère chargée de ciment, suie ou charbon, elle en prend la couleur, la teneur. Sa concentration de produits chimiques, le cadmium, entre autres, rendrait les citadins vulnérables au virus de la grippe. Fin 1977, à Moscou, on vit même tomber de la neige noire.

Dans une ville d'Oural, périodiquement, on procède au déblayage des toits qui s'effondrent sous le poids des déchets tombés du ciel, sans parler des régions où portes et fenêtres sont tenues, douze mois sur douze, hermétiquement closes. Ailleurs, l'acidité de l'air attaque le verre et le rend fragile et cassant. Nous avons en URSS, explique Komarov, une dizaine de villes où le simple fait de respirer signifie «danger exceptionnellement élevé» (100 DLT). Dans une centaine d'autres, l'air constitue «un danger immédiat pour la santé» (10 DLT). Mais en dépit de tous ces faits alarmants, la pollution ne cesse de progresser.

Des centaines d'usines continuent de cracher des tonnes de poussières empoisonnées. Les filtres, lorsqu'ils existent, ne retiennent que des particules visibles, propageant dans l'atmosphère l'oxyde d'azote et de soufre qui retombe ensuite sous forme de pluies acides. À Bratsk, célèbre pourtant par son ciel bleu, 100% des jeunes plants meurent. Alentour, les forêts dépérissent. En fait de gaz nocifs, bien des villes de province n'ont rien à envier aux grandes cités. L'air pur de la campagne devient un mythe. L'usage anarchique de nitrites, phosphates et leurs dérivés, détériore les sols, contamine les eaux souterraines. Un concombre frais, une tomate bien rouge, pour appétissants qu'ils paraissent, contiennent leur dose de cancérogènes...

En 1976 on s'aperçut que les champs et les pâturages de l'Union soviétique étaient pollués par près de 150 pestides, herbicides, micro-éléments, plus quelques 90 composés des métaux lourds envoyés dans les airs. Sachant, d'autre part, que des milliers d'hectares de sols fertiles sont alloués pour l'édification des usines, des barrages (terres inondées), des mines — avec leurs énormes terrils, que des milliers d'autres sont, selon une planification absurde, déboisés, asséchés, labourés sans profit ou encore voués à la monoculture du coton sur d'anciens paturages, on ne s'étonne plus de la pénurie alimentaire chronique sévissant en URSS. Pour ce qui est de la faune, le savant décrit en détail l'extermination massive des espèces rares (y compris cygnes, flamants roses et autres oiseaux migrateurs) à l'intérieur des réserves. Si les braconniers sont tolérés et parfois encouragés pour palier la pénurie de viande, le massacre inutile et sauvage de troupeaux de cerfs, de rennes, d'élans auquel se livrent certains gros bonnets du Régime, est absolument aberrant!

Lors de manoeuvres militaires, des antilopes des steppes servent de cible aux fusées à tête chercheuse; l'herbe et le sol irradiés par des essais atomiques font périr des milliers d'autres animaux.

Telles sont quelques tristes réalités révélées par l'auteur de *Le Rouge et le Vert*. Il en est d'autres qui nous concernent encore de plus près: destruction des baleines dans les océans du monde; pêches à l'échelle industrielle dont le surplus, rejeté, va pourrir au fond de l'eau. Pollution enfin, des rivières et des mers limitrophes par des produits extrêmement toxiques. Le PCB, par exemple, découvert dans la Baltique en 1974 par les Suédois. Ce n'est que six ans plus tard que ceux-ci parvinrent à établir que ce redoutable poison venait de Gorki et servait, dans le secret le plus total, lors de la fabrication d'équipements militaires...

Malgré la passion qui l'a-

Suite à la page 37

Ajoutez au prestige de vos publications...

Annoncez-les dans le Devoir !

compétence
jacqueline avril
844-3361

Mensuel de création littéraire

nbj

Abonnement 35$
12 numéros
La Nouvelle Barre du Jour
C.P. 131, Succ. Outremont
Outremont, QC. H2V 4M8

Biographie

Les années de jeunesse du romancier par le romancier

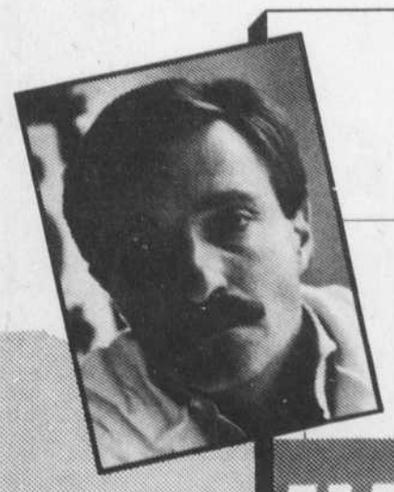

yves navarre

biographie

NAVARRE

roman - flammarion

$18.50
700 pages

C'est un roman. Et c'est une biographie. C'est Yves Navarre et c'est de lui. Un an après **le Jardin d'acclimatation** il crée ainsi une oeuvre unique, bouleversante, entièrement originale et qui sera, même pour ceux et celles qui se flattent de le bien connaître, une sorte de révélation.

Flammarion **En vente dans toute bonne librairie.**

LE HIBOU QUI *AVAIT* AVALÉ LA LUNE

Texte de **Bernard Clavel**
Illustrations couleurs
de Jacques Aslanian
Collection Les premiers temps
24 pages, $5.95

En rappel

Félicien le fantôme

Texte de **Bernard Clavel**
et **Josette Pratte**
Illustrations couleurs de Jean Garonnaire
32 pages, $9.95

les éditions **fides**
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

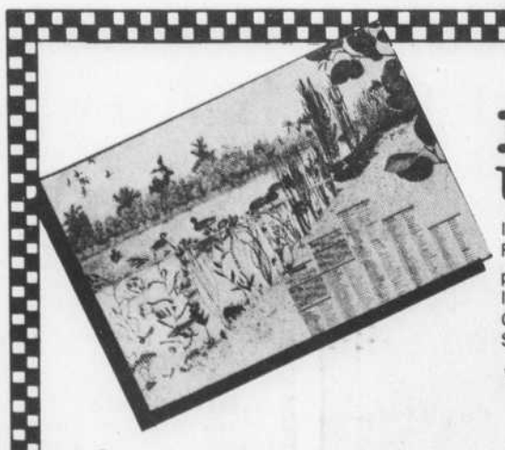

L'ÉTANG:
Un milieu de vie

ISBN 2-920073-19-2
Format: 66 cm × 92 cm (26" × 36")
par *Estelle Lacoursière*
Illustration: *Claire Tremblay-Aubé*
Québec Science Éditeur
Série Québec Science nature

- Gravure superbe, un véritable cours de sciences naturelles pour jeunes et adultes
- 88 espèces animales et végétales y sont présentées et l'évolution du cycle de vie de certaines d'entre elles
- Touche les conditions de l'eau, la végétation, les poissons, les batraciens, les insectes, les oiseaux, etc.
- Identifie chaque espèce en français, en anglais et en latin

INNOVATION PÉDAGOGIQUE D'IMPORTANCE

- Utilisez-la en classe, affichez-la au bureau, dans la salle de jeu, dans la chambre des enfants...

Commandez-la chez votre LIBRAIRE, ou chez l'éditeur, en postant ce coupon:

BON DE COMMANDE

Veuillez m'expédier:

		Prix	Quantité	Total
L'Étang: un milieu de vie	Standard	12,95 $		
	Laminé	23,95 $		
			Sous-total	
			Frais de port et de manutention	1,75 $
			Ci-joint chèque ☐ mandat ☐ au montant de	$

NOM .....
ADRESSE .....
..... **CODE POSTAL** .....

Expédiez à: Presses de l'Université du Québec
C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1

Code 69

Jean Barbeau

De théâtre et de chanson

par Jean Royer

AU milieu des années soixante, au moment où Gratien Gélinas nous donne sa dernière revue, au temps où le théâtre québécois n'a pas encore droit de cité sur nos grandes scènes, une génération nouvelle de dramaturges fourbit ses armes. Jean Barbeau est de ceux-là. Avec Robert Gurik et Michel Tremblay, avec Les Enfants de Chénier et le Grand Cirque Ordinaire, Jean Barbeau réinventera le genre. On lui devra la première création collective au Québec. Comme auteur, il nous donnera une vingtaine de textes pour la scène, dont *Goglu, Ben Ur, Une Brosse* jouée en France sous le titre *Ivres pour vivre*.

Après ses comédies légères qui l'ont fait connaître dans les théâtres d'été, après ce qu'il nomme son «théâtre de combat» sur le chemin du réalisme, Barbeau est arrivé à la chanson aujourd'hui avec ce spectacle qu'il présente au Quat'Sous, interprété par Dorothée Berryman, la comédienne qui participa à la création de ses premières pièces.

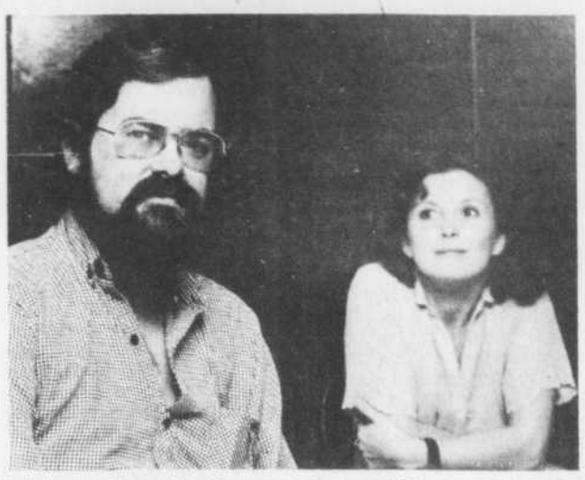

L'auteur Jean Barbeau et la comédienne Dorothée Berryman qui interprète les monologues et chansons du spectacle «18 ans... et plus» au Quat'Sous.
(Photo Jacques Grenier)

«J'ai trouvé ma concision», me dit Barbeau. «La chanson me permet, en plus, d'aller carrément dans la tendresse, sans la déguiser, sans la travestir sous de la violence ou du cynisme. Dans ce show-là, je me suis permis des petits morceaux de tendresse à l'état pur! Dans mon théâtre, qui se passe dans les cuisines ou les escaliers, il n'y a pas beaucoup de place pour la poésie. La chanson me permet d'explorer des atmosphères nouvelles.»

Le spectacle du Quat'Sous, intitulé *18 ans... et plus*, réunit quatre monologues et une dizaine de chansons composant des tableaux qui caricaturent ou chantent avec un humour tendre la société québécoise. Dorothée Berryman incarne des personnages drôles et bizarres: Sainte Françoise assise, qui se croit attaquée par les objets sur lesquels elle a régné; une Partisane du Non qui va fêter sa victoire avec ceux du Oui, dans un monologue du *Vain Mai;* une mère de famille nombreuse célibataire, qui fait des enfants pour les autres... Les chansons, elles, sur des musiques de Daniel Deshaime, s'attaquent à des situations urbaines bien connues: thérapie de groupe, rupture de couple, guerre des sexes, «l'homme nouveau», celui qui se sert du féminisme pour draguer, les vieux amoureux du Parc Lafontaine, etc.

En fait, Jean Barbeau, avec un de ses fidèles metteurs en scène, Yvon Thiboutot, retrouve son univers. Des personnages le suivent. «En vieillissant, en connaissant des choses, cet univers s'agrandit, s'approfondit. À force d'écrire et de l'explorer, il se définit petit à petit. Mais je ne me suis jamais posé la question de mon univers. On ne choisit pas son univers», ajoute Barbeau.

D'ailleurs, Jean Barbeau n'est pas non plus un théoricien du théâtre: «Je suis venu tard au théâtre, je n'ai pas de maître, je ne connais pas bien Brecht, entre autres...» C'est à l'université qu'il a lu *Ti-Coq*, la pièce de Gratien Gélinas. «C'est une pièce qui m'avait passionné. Je me suis trouvé à l'aise avec ce petit bâtard dont une des plus grandes joies sera de se promener en tramway dans Montréal avec sa femme et son enfant, et d'être quelqu'un! Pour lui, être quelqu'un, c'est pas grand-chose: c'est d'avoir un nom et une famille. Cela m'a beaucoup touché.»

Ne parlons pas de filiation de Gélinas à Barbeau. Mais remarquons au moins des liens entre certains personnages. «Bien sûr, Ti-Coq est un prototype de *looser*. Et moi, des perdants, j'en ai quelques-uns dans mon théâtre», remarque Barbeau. «Le personnage de Ben-Ur, par exemple, un bon p'tit gars qui veut réussir dans la vie d'une drôle de façon. C'est un peu Ti-Coq, dans un contexte social différent. Pour Ti-Coq, j'ai toujours eu un amour bien particulier», lance Barbeau, qui ne veut pas insister sur le sujet au moment où Gélinas remet en scène son célèbre personnage.

De toute façon Jean Barbeau est un auteur qui n'aime pas les étiquettes, qui veut rester libre dans son travail, qui a tout fait pour «sortir du carcan» quand des théâtres se sont mis à lui commander «du Barbeau»: «les gens attendaient que je réécrive les mêmes pièces. J'ai pris le droit de faire des incursions ailleurs. À un moment donné, il est nécessaire de casser l'image. Je leur ai dit: ne me cataloguez pas dans un style. Laissez-moi mes façons d'écrire.»

Mais d'où lui vient d'écrire? Jean Barbeau n'aime pas parler de lui mais finit bien par donner une réponse qui explique justement son goût pour le théâtre:

«La communication avec les autres a toujours été difficile pour moi. Jeune, je m'enfermais plus volontiers avec un livre, avec un jeu de cartes. C'était pour moi plus facile que le contact avec les autres. J'ai lu, j'ai écouté, j'ai développé certains goûts. Je suis devenu très vite observateur. Quand on est tout seul à lire dans son coin, des fois, on fait semblant de lire et on écoute ce qui se passe, on regarde... C'est ainsi que s'est développé mon côté observateur, pour ne pas dire voyeur... Pour me protéger, je me renfermais. Je lisais. J'écoutais. J'observais. Et j'imagine qu'un jour j'ai eu le goût de raconter ce que je voyais, ce qui se passait de l'autre côté de la clôture.»

Catherine Sauvage

Solitaire par conviction

par Hélène de Billy

QUÉBEC — "Elle a le rare mérite de ne chanter que ce qu'elle aime et de n'aimer que ceux qui le méritent...», disait Pierre Brasseur de Catherine Sauvage. Effectivement c'est dans la finesse et la très grande qualité du répertoire poétique qu'on trouve plaisir à écouter Catherine Sauvage. C'est également dans sa manière très rituelle de présenter un spectacle où chaque geste, chaque tressaillement des muscles du visage, chaque accord de piano, chaque clignotement du projecteur, et chaque mouvement du rideau de scène est à mettre au compte de l'émotion, que ce plaisir est renforcé.

Il y a maintenant trente ans que Catherine Sauvage chante ceux qu'elle appelle ses auteurs de base, Aragon, Brecht et Ferré. Et c'est un tour de chant très fidèle à lui-même, à ce qu'il a toujours été, qu'elle donne jusqu'au 27 septembre, à Québec, au Théâtre du Petit Champlain. Un classique du genre dominé par la présence de Ferré, l'ancien Ferré, celui de *Rotterdam* et de *Avec le temps*.

Catherine Sauvage

Elle aime à raconter combien elle a contribué à faire connaître Léo, auteur errant dans les rues de l'après-guerre et dont la renommée ne devait venir que plus tard. Elle aime à raconter les grands pianistes qui l'ont accompagnée, de Michel Legrand à Jacques Loussier, ou les maîtres avec qui elle a travaillé à la scène, que ce soit Jean-Louis Barrault ou Marcel Marceau. Elle aime raconter sa rencontre avec un instituteur du nom de Gilles Vigneault et parler du disque de ses chansons qu'elle enregistrait peu après.

Tout cela remonte parfois assez loin dans le temps, et souvent à cette grande époque de Saint-Germain-des-Prés. «Une époque fantastique, rappelle-t-elle sur le ton qu'on prend pour dire des histoires merveilleuses aux enfants. D'a bord, parce qu'on avait passé la guerre et que lorsqu'on a côtoyé le drame et la catastrophe tous les jours, on se retrouve avec un tel appétit de vivre, un tel appétit de rire qu'on a l'impression que tout peut changer. Ensuite parce qu'il y avait un enthousiasme, une fringale qui, je crois, n'existent plus maintenant.»

Elle a une voix à la fois grave et enjouée, elle parle lentement, Ses cheveux très courts lancent de drôles de reflets roux pendant que les grandes mains noueuses ponctuent le rythme de la conversation. Solitaire par conviction, elle habite avec ses deux chiens et ses quatre chats, une très grande maison, à l'écart de la ville, à 17 kilomètres de Notre-Dame de Paris. Quand elle ne travaille pas, elle y passe tout son temps, à peindre, à s'occuper de son jardin sauvage, à bouquiner dans ses livres d'astrologie, une autre de ses passions au même titre que les animaux ou la collection «d'objets bouleversants et inutiles» qu'elle a fini par amasser. Sans être complètement coupée du monde, elle vit un peu en recluse, par choix. «Dans la trajectoire générale de ma vie, j'ai toujours eu conscience que la chose la plus importante, avant n'importe quelle réussite sociale ou artistique, était d'arriver à une sorte de sagesse et que cette sorte de sagesse serait intimement liée à la solitude. Cela surprend parfois, parce que les gens ne supportent plus la solitude, ne supportent plus la réflexion et c'est pour cela qu'ils vivent mal. On ne prend plus le temps de faire des retours sur soi-même. Le transistor toute la journée, les écouteurs sur les oreilles, tout plutôt que se faire face. D'ailleurs c'est très mal vu la solitude, ce qui fait qu'on trouve tout à fait normal qu'une femme vive avec le pire des cons, mais qu'elle vive seule et c'est qu'elle a des problèmes ou qu'elle aime les femmes ou je ne sais quoi.»

Catherine Sauvage dit avoir atteint une espèce de sérénité mais que ça se paie cher en monnaie du désespoir. Elle dit aussi que d'avoir touché le fond l'a amenée à profiter de tout, du brin d'herbe qui pousse, de l'eau chaude dans un robinet, du pain et du beurre tous les jours. «Rien ne me hérisse plus que les gens blasés, tièdes qui ne s'étonnent plus de rien. Or, il faut être curieux sinon on risque de passer à côté de tout, sinon on vieillit mal. Moi, je deviens de plus en plus curieuse avec le temps si bien que dans le cas où je dois vivre des situations désagréables, je les envisage avec intérêt dans la mesure où ce sont des choses qui ne me sont jamais arrivées. Et c'est pour cela que je me demande si, d'une certaine façon, je ne serai pas curieuse de ma propre mort.»

théâtre du rideau vert
direction yvette brind'amour mercedes palomino
Du mardi au vendredi: 20h.
Samedi: 17h. et 21h.
Dimanche: 19h.
LA MOUETTE TCHÉKHOV
mise en scène Danièle J Suissa
Aujourd'hui 17h et 21h

Yvette Brind'Amour Mireille Deyglun
Gabriel Gascon Sophie Clément
Jean Dalmain Jean-Luc Montminy
Gisèle Schmidt Aubert Pallascio
Vincent Davy Claude Sandoz
Décor et éclairages Robert Prévost
Costumes François Barbeau
Si vous ne pouvez profiter des avantages de l'abonnement de saison, devenez "spectateur privilégié".
Carte en vente jusqu'au 30 octobre.
Réservations de 12h à 19h 4664, rue St-Denis
Métro Laurier, sortie Gilford Tel: 844 1793

Les Productions Lise Aubut inc
présentent
je m'appelle Edith...
Du 15 au 26 septembre
à 20 heures
Samedi
19h et 22h
tnm
84 ouest, rue Sainte-Catherine
Téléphone: 861-0563
Metro Place des Arts

MARIE SAVARD
DANS
"La Folle du logis"

AVEC
JUDY GRUBER-STITZER
JUDY HORN
CLAIRE ST-AUBIN
DU 29 SEPTEMBRE AU 17 OCTOBRE
(RELÂCHES DIMANCHES ET LUNDIS)
$5.00 — 20h30
(AU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES)
320 EST NOTRE-DAME
(MÉTRO CHAMP-DE-MARS)
879-1306

DOROTHEE BERRYMAN
dans
"18 ANS... ET PLUS"
PAROLES: Jean Barbeau
MUSIQUE: D. Deshaime
MISE EN SCENE: Yvon Thiboutot

À 20h.
Du 17 sept. au 18 oct. Mer. à dim.
4SOUS
THÉÂTRE DE QUAT SOUS 100 EST AVENUE DE 5 PINS
GUICHET 845 7277 MÉTRO SHERBROOKE AUTOBUS 144

Société pro musica
34e saison - 1981-1982
Théâtre Maisonneuve le dimanche à 15 h 30

25 oct. 1981	**BEAUX ARTS TRIO**
8 novembre	**L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DU QUÉBEC** - **Barbara Todd,** flûte - **Jacques Simard,** hautbois - **Renald St-Pierre,** contrebasse - **Hermel Bruneau,** clavecin.
22 novembre	**JAIME LAREDO,** violon - **SHARON ROBINSON,** violoncelle - Récital de sonates.
6 décembre	**RONALD MURDOCH,** jeune et talentueux ténor canadien.
31 janv. 1982	**GUARNERI STRING QUARTET**
28 février	**GLINKA STRING QUARTET**
14 mars	**PAUL BADURA-SKODA,** "le Maître du piano" (Times de Londres)
4 avril	**BARTOK STRING QUARTET**
25 avril	**THE NORWEGIAN CHAMBER ORCHESTRA** (21 musiciens). Première tournée en Amérique sous la direction artistique de **IONA BROWN.**
Abonnement:	Parterre et Corbeille (2 premières rangées): **$60** Corbeille (3 dernières rangées) et Balcon: **$50** Étudiants de 7 à 25 ans, avec preuve d'âge: **$25**
Billets à l'unité:	Parterre: **$10** - Corbeille: **$9** - Balcon: **$8** Étudiants: **$5**

N.B. **Ne pas oublier une enveloppe adressée et affranchie pour le retour des billets.**
PRO MUSICA, 1270 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, H3G 1H7 - 845-0532 de 13 à 17h.
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Musée d'art Contemporain
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SUR L'ART
8-12 octobre 1981
Pour la première fois à Montréal, une sélection des meilleurs films sur la peinture, la sculpture, l'architecture, le design, la photographie, la danse, et la haute-couture en provenance de 12 pays différents. Les projections auront lieu à la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque Nationale du Québec. L'entrée est libre.
Pour renseignement: 873-2878
Gouvernement du Québec
Ministère des affaires culturelles

théâtre du rideau vert
SAISON 81-82
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
du 24 septembre au 24 octobre
LA MOUETTE de Tchékhov
du 5 novembre au 5 décembre
L'HEURE DU LUNCH de Jean Kerr
Texte français de Luis de Céspedes
du 17 décembre au 23 janvier
FOLIE DES ANNÉES FOLLES
Rétrospective en chansons et danses des années 1920-1940
du 4 février au 6 mars
JUSTE UN PETIT SOUVENIR
de Micheline Gérin
Idée originale de Andrée St-Laurent et Micheline Gérin
du 18 mars au 17 avril
LE COEUR SUR LA MAIN
de Loleh Bellon
du 29 avril au 29 mai
ACAPULCO MADAME
de Yves Jamiaque
PROFITEZ DES AVANTAGES DE L'ABONNEMENT :
• Une économie de 15% à 25% — Pour l'ÂGE D'OR et les ÉTUDIANTS 40%
• Demandez notre dépliant — Tél.: 845-0267
Metteurs en scène • Lorraine Beaudry • Yvette Brind'Amour • Gaétan Labrèche • Daniel Roussel • Danièle J Suissa
Principaux comédiens • Catherine Bégin • Jean Besré • Louise Bombardier • Guy Boucher • Yvette Brind'Amour • François Cartier • Sophie Clément • Jean Dalmain • Vincent Davy • Mireille Deyglun • Mireille Dutil • Françoise Faucher • Gabriel Gascon • Micheline Gérin • Monique Joly • Gaétan Labrèche • Marc Labrèche • Louise Laparé • Yvan Leclerc • Pierre Lenoir • Dominique Michel • Jean-Luc Montminy • Aubert Pallascio • Gisèle Schmidt • Janine Sutto • Louise Turcot

Une rentrée tardive mais prometteuse

par Jacques Larue-Langlois

EN principe, voilà maintenant trois semaines que la nouvelle saison théâtrale est en branle mais ce n'est qu'au cours des derniers jours que des spectacles vraiment exceptionnels ont commencé à tenir l'affiche. Les amateurs de théâtre n'ont cependant rien perdu pour attendre et il importe de souligner les points forts théâtraux de l'automne dont l'équinoxe vient de saluer l'avènement.

D'ici la période dite des fêtes, une dizaine de spectacles de théâtre méritent une attention toute particulière. Mon choix, nécessairement limité par l'espace dont je dispose dans ces pages, est, bien entendu, subjectif et ne constitue aucunement un jugement à l'encontre des autres productions théâtrales qui tiendront l'affiche durant cette période. Il comporte six pièces québécoises sur dix, quatre

Michel Garneau

Jeanne-Mance Delisle

Jovette Marchessault

Jean-Claude Germain

créations et deux reprises importantes; deux classiques du répertoire et deux traductions de succès contemporain de la scène.

Côté création, nous aurons droit à la 22e pièce de Jean-Claude Germain (en 15 ans d'écriture théâtrale), à la 23e de Michel Garneau, à la troisième de Jovette Marchessault et à la première d'une comédienne, Paule Marier. Les deux pièces québécoises en reprise sont le monumental *Tit-Coq*, de Gratien Gélinas, le plus grand succès de scène de notre histoire théâtrale avec plus de 500 représentations il y a 30 ans, et *Un reel ben beau, ben triste*, de l'abitibienne Jeanne-Mance Delisle, offert par le Théâtre du Bois de Coulonge, à Québec, au cours de l'été '80 mais jamais encore joué à Montréal.

Quoique tardive, la rentrée est soudaine et trois importantes productions ont passé le cap de la première au cours de la semaine qui se termine alors que trois autres prendront l'affiche dès la semaine prochaine.

Jeudi soir, au Théâtre d'Aujourd'hui, rue Papineau, où, de mémoire de théâtrophile, on n'a jamais vu rien de banal, débutaient les représentations du *Sot d'Ostie*, une fable anachronique du plus important de nos auteurs dramatiques, Jean-Claude Germain qui, comme de coutume, assume lui-même la mise en scène. Elles se poursuivront jusqu'au 31 octobre.

Prenait également l'affiche jeudi soir, au théâtre du Rideau Vert, une production de *La Mouette*, d'Anton Tchékhov, peinture de la vie médiocre et absurde de la bourgeoisie rurale russe à la fin du siècle dernier Mireille Deyglun, Yvette Brind'Amour et Gabriel Gascon tiennent les principaux rôles et la mise en scène est assurée par Danièle J. Suissa.

Enfin, les Productions Germaine Larose, une jeune troupe formée autour d'un noyau de finissants du Conservatoire d'art dramatique de Montréal en 1979 et qui a réussi à nous ébahir à quelques reprises au cours des deux dernières années, jouent, depuis mercredi dernier au Conventum, *Bent*, une pièce sur la répression de l'homosexualité, due à la plume de l'Américain Martin Sherman. Rosemarie Bélisle a signé la traduction et Jean-Luc Denis la mise en scène de ce spectacle qui, incidemment, est présentement joué à Paris avec Bruno Cremer.

Autre adaptation d'une pièce contemporaine etrangère, *L'Homme éléphant*, du britannique Bernard Pomerance, traduite en français par Catherine Adamov et révisée par Jean-Louis Roux pour les représentations qu'en offrira le Théâtre du Nouveau Monde à compter du 2 octobre et jusqu'au 21 novembre. La mise en scène de Guillermo de Andrea devra s'efforcer de faire oublier l'extraordinaire succès cinématographique de ce titre.

À compter du 6 octobre, débutent les représentations ouvertes au grand public de *Tit-Coq*, que son auteur, Gratien Gélinas, met en scène à la Nouvelle Compagnie Théâtrale. Il sera fort intéressant de vérifier comment cette pièce, jadis illustre, tient le coup des ans en nous présentant une tranche de notre passé récent. Daniel Gadouas y tiendra le rôle titre.

La chronologie des événements théâtraux nous mène maintenant au 8 octobre, date de la première de *La Fête à Jeanne Robinson*, première pièce formelle de Paule Marier. Il s'agit d'un texte où théâtralité et musicalité forment un tout indissociable, fruit d'une recherche de plus d'un an sur les sonorités de la voix parlée en rapport avec la musique. Alain Fournier est le metteur en scène de ce spectacle que joueront le pianiste Pierre Moreau et la comédienne Louise Saint-Pierre, détentrice d'une des voix théâtrales les plus intéressantes ici. Le tout se passera à la salle Fred-Barry de l'Atelier de la N.C.T., jusqu'au 3 novembre.

Autre raffinement dont on peut prévoir la haute délicatesse, *Émilie ne sera plus jamais cueillie par l'anémone*, dernier texte du poète-dramaturge Michel Garneau, consacré à la poétesse américaine Émily Dickenson. L'auteur, qui se fera ici metteur en scène, y travaille depuis trois ans avec une patience monacale et depuis un an au moins avec ses deux interprètes, les extraordinaires comédiennes Monique Mercure et Michelle Rossignol. La pièce tiendra l'affiche au Café de la Place, Place des Arts, du 21 octobre au 5 décembre.

Novembre offrira aux anglophiles de la métropole l'occasion de s'offrir un vrai classique élisabéthain, *Doctor Faustus*, de Christopher Marlow, un contemporain de Shakespeare. Les représentations auront lieu au Centaur, rue St-François-Xavier, du 3 novembre au 20 décembre.

À ne rater sous aucun prétexte, le prochain texte théâtral de Jovette Marchessault, qui nous a franchement éblouis l'an dernier avec *La Saga des poules mouillées*. Celui-ci, *La Terre est trop courte, Volette Leduc*, retracera, dans une mise en scène de Pol Pelletier, l'aventure intensément vécue de la célèbre bâtarde des lettres françaises de l'après-guerre. La pièce sera jouée au Théâtre expérimental des femmes, à compter du 5 novembre prochain.

Enfin, une première pour Montréal et une reprise fort attendue par tous ceux qui en connaissent le texte, *Un Reel ben beau, ben triste*, stupéfiant essai sur l'inceste dans la famille québécoise dû à la plume de Jeanne-Mance Delisle, une femme qui fait et écrit du théâtre depuis des années dans son Abitibi natale dont elle enfonce enfin les barrières. Olivier Reichenbach dirigera les comédiens sur la scène du TNM du 27 novembre au 23 décembre.

Tels sont les hauts moments de cette première tranche, automnale, de la présente saison théâtrale. Il y en a vraiment pour tous les goûts. Reste à voir si chaque production sera à la hauteur des promesses soulevées.

La SMC fête ses 15 ans

par Gilles Potvin

«UN quinzième anniversaire, ça se fête» précise le compositeur Gilles Tremblay dans son texte de présentation de la saison de la Société de musique contemporaine laquelle débutera le jeudi, 8 octobre prochain, à la salle Pollack, à 20 heures. Et il ajoute: «...ce chiffre exprime beaucoup plus la continuité qu'une simple étape marquante.» Et il a tout à fait raison.

C'est à titre de vice-président de la société que Gilles Tremblay signe ce texte, brisant ainsi la tradition qui veut que ce soit la présidente, en l'occurence Maryvonne Kendergi, qui signe ce même texte. Or il y a une raison bien précise à cette substitution. C'est qu'à son premier concert, la SMCQ rendra un hommage tout particulier à sa présidente actuelle qui fut aussi l'un des fondateurs de la société en 1966. Madame Kendergi vient de célébrer ses 65 ans et sera l'objet d'un hommage personnel de la part de six de ses collègues et collaborateurs qui comptent aussi parmi les plus éminents représentants de la création musicale québécoise. Une oeuvre collective, *Portrait en boucle*, a été écrite en son honneur par Bruce Mather, Jean Papineau-Couture, Gilles Tremblay, Micheline Coulombe Saint-Marcoux, Serge Garant et Michel Gonneville pour cette occasion et recevra alors sa première exécution. Le thème en a été établi à partir des lettres de son nom qui ont une correspondance avec celles de la gamme, dans la dénomination anglaise et allemande, à savoir A (la), e (mi), D (ré) et G (sol). Ce thème sera traité par les six compositeurs chacun à leur façon.

Cette pionnière de la musique nouvelle au Québec sera également l'objet d'un «musialogue» (nom qu'elle a fabriqué) au Grand foyer du théâtre Maisonneuve jeudi, le 1er octobre. Celle qui a interviewé des douzaines de compositeurs et d'interprètes de la musique d'aujourd'hui devra

Michel Tremblay

elle-même subir à son tour le supplice de la question et révéler au public les secrets de sa profession.

Cette 16ième saison de la SMCQ, comprenant sept concerts à la salle Pollack comporte autant de «musialogues» avec des invités reliés aux programmes.

Les programmes eux-mêmes ont été établis sous le signe de la diversité et comme chaque année, contiennent un nombre imposant d'oeuvres nouvelles et de créations tant de compositeurs québécois et canadiens que de compositeurs d'autres pays, avec la participation d'interprètes de premier plan d'ici et d'ailleurs.

Au premier concert, outre l'oeuvre collective qui sera jouée par l'Ensemble de la SMCQ sous la direction de Serge Garant, son directeur musical, on entendra *Stedman Doubles* du Britannique Peter Maxwell Davies, *Crossroads* du Canadien Gregory Levin, *Eclipse* de Keith Teidman et *Zone* de Gilles Bellemare, compositeur trifluvien dont une oeuvre figure pour la deuxième fois aux programmes de la société. Margo MacKinnon, soprano, James Campbell, clarinette et Robert M. Leroux, percussion, figurent parmi les interprètes.

Jean Papineau-Couture, l'un des fondateurs et premier président de la SMCQ, sera aussi honoré à l'occasion des 15 ans de la SMCQ. Le Quatuor à cordes Orford jouera son *Quatuor no 2* lors du deuxième concert, le 28 novembre, et reprendra le *Quatuor no 1* de R. Murray Schafer. On assistera aussi à la création de *Sassicaia*, pour harpe et piano, de Bruce Mather, en plus d'oeuvres de Gunnar Sonstevold et de Toru Takemitsu. La harpiste Marie Iosch-Lorcini, une Montréalaise d'origine fera sa rentrée aux concerts de la SMCQ dont elle sera l'une des interprètes de la première heure.

Le 10 décembre, l'Ensemble de la SMCQ jouera des oeuvres de Takemitsu ainsi que des Québécois Alain Lalonde *(Espaces)* et Claude Caron *(Epithalame)* alors que Claude Vivier sera représenté par sa brillante pièce pour piano, *Chirez*, que jouera Louis-Philippe Pelletier. Ce sera le concert du 15ième anniversaire, la Société ayant présenté son premier concert le 15 décembre 1966 à la salle Claude-Champagne.

Le concert du 28 janvier en sera un de solistes avec la participation du violoniste Adolfo Bornstein, des pianistes Richard Hunt et Louise Bessette, ainsi que du mezzo-soprano Jocelyne Fleury-Coutu et du percussionniste Robert M. Leroux. Des oeuvres de John Cage, Stephen Chatman et Serge Garant figurent au programme ainsi que la création d'*Anagramme* de Serge Provost, un jeune Québécois.

Le concert du 5 février, le cinquième, sera présenté dans le cadre de Journées de musiques nouvelles d'Amérique latine» et la SMCQ accueillera à cette occasion le compositeur mexicain Mario Lavista et sa femme, la harpiste Marielena Arizpe. L'ensemble instrumental sera dirigé par le compositeur Alcides Lanza et comprendra exclusivement des oeuvres de compositeurs d'Amérique latine, à savoir M. Lavista lui-même (*Canto del Alba* et *Antifonia*) ainsi que Gerardo Gandini (*Soria Moria*), Alfredo del Monaco (*Dualismos*), Mariano Etkin (*Otros Tiempos*), Marlos Nobre (*Tropicalis*) et Alcides Lanza (*Penetrations VI*). Meg Sheppard, comédienne et chanteuse participera aussi à ce programme.

En 1976, à l'occasion de son 10ième anniversaire, la SMCQ avait commandé une oeuvre à Iannis Xenakis. Cette fois, c'est le compositeur et chef d'orchestre Marius Constant qui s'est vu commander une oeuvre. Il lui a donné le titre inquiétant de *Précis de décomposition* et il en dirigera lui-même la création au sixième concert, le 25 mars en plus d'une autre oeuvre *Psyché*. Une commande à André Prévost, dont le titre est à déterminer, sera également présentée de même que des oeuvres d'Olivier Messiaen (solo de cor extrait de *Des canyons aux étoiles*) et de Patrice Fouillaud. Giulio Masella sera l'interprète de l'oeuvre de Messiaen.

La saison se terminera le 16 avril avec le retour de deux monstres sacrés de la musique d'avant-garde, le compositeur Mauricio Kagel et le pianiste Aloys Kontarsky, évidemment dans des oeuvres de Kagel, dont l'une porte le simple titre de *Présentation pour deux*. Mais on peut s'attendre à tout car avec Kagel on ne sait jamais. Figurent aussi au programme des oeuvres pour piano, *MM 51* et *An Tasten* ainsi que *Ungis incarnatus est*. Aux deux interprètes précités, s'ajoute le récitant Guillermo Gallardo.

Les trois compositeurs invités, Lavista, Constant et Kagel seront tous trois les invités de «musicalogues» parallèlement à leurs concerts, de même que Jean Papineau-Couture.

Cette 16ième saison, dont on ne saurait nier l'éclat ni l'intérêt, devrait rallier les suffrages non seulement des habitués des concerts de la société mais également susciter la curiosité d'un public nouveau, soucieux d'être au fait de la plus récente production musicale, tant au Canada qu'à l'étranger.

Notes de lecture

Daniel Garric, **Les Dossiers du futur**, Paris, Olivier Orban, 1981, 472 p.

Le futur est commencé. Il fait écrire et parler. Dans ses hypothèses sur l'avenir, la prospective utilise divers euphémismes pour parler de la mort d'une civilisation. Accélération de la machine à parole, de la machine à penser, à travailler, à consommer. Des bracelets-montres James Bond pour technocrates à la retraite, de l'ultra-son dans l'assiette, de l'argent électronique dans ses poches, de la perception subliminale plein la ville, l'avion pliable, les bouffomatics souterrains et le magnétophone gros comme une tête d'allumette. Naissance du 21e siècle. La vision de Garric est un peu moins rose que celle du futurologue Herman Kahn. Les gadgets pululent, mais la crise de la démographie, de l'alimentation, de l'énergie et du sous-développement demeurent.

M.M.

Dee Brown, **Creek Mary la magnifique**, Paris, Stock, 1981, 425 p.

Au cinéma et dans les livres, la conquête de l'Ouest américain, c'est toujours des blancs habiles et forts qui dégainent leur colt sur des Indiens ignares et laids. Dee Brown, spécialiste des questions indiennes, renverse ce modèle dans *Creek Mary la magnifique*. Les blancs y sont montrés lâches et fourbes, les Indiens, fiers et déterminés. Et Creek Mary, l'héroïne, est belle et désirée puisqu'elle est femme. En 1840, à la tête de ses troupes, elle s'empare de la ville de Savannah, en Georgie, où un traité de paix vient d'être violé par l'envahisseur. Comme Jeanne d'Arc, elle s'efface une fois le coup d'éclat accompli. L'épopée rebondit ensuite sur Dane, son petit-fils, qui poursuit la lutte contre le génocide de son peuple.

M.M.

LADIES' MORNING MUSICAL CLUB
90e SAISON 1981-1982
Théâtre Maisonneuve — Place des Arts
le dimanche à 15 heures

Le comité est heureux de vous présenter la liste des artistes à l'affiche pour la prochaine saison:

4 oct. QUATUOR À CORDES LINDSAY	14 fév. SARAH WALKER Mezzo-Soprano
18 oct. ANDRÉ LAPLANTE, piano	7 mars QUATUOR À CORDES TOKYO
1 nov. TRIO À CORDES FRANÇAIS	28 mars CAROL WINCENC, flûte
15 nov. TRIO DALART (piano, violon, violoncelle)	18 avril QUATUOR À CORDES GABRIELI
29 nov. CHANTAL JUILLET, violon	9 mai RICHARD GOODE, piano

Abonnements (taxe comprise):

Parterre	$45.00	Étudiants (limite d'âge: 22 ans):	
Corbeille	$45.00		
Balcon	$40.00	Balcon	$25.00
Billet (taxe comprise)	$7.50	Billet	$5.00

Veuillez faire parvenir vos chèques à l'ordre du Ladies' Morning Musical Club à l'adresse suivante:

LADIES' MORNING MUSICAL CLUB
1410, rue Guy, bureau 32
Montréal H3H 2L7
Téléphones: 932-6796 — 342-4808

le Groupe Nouvelle Aire
Danse Contemporaine
Avec la participation de Bill Gornell de Louis Falco Dance Company

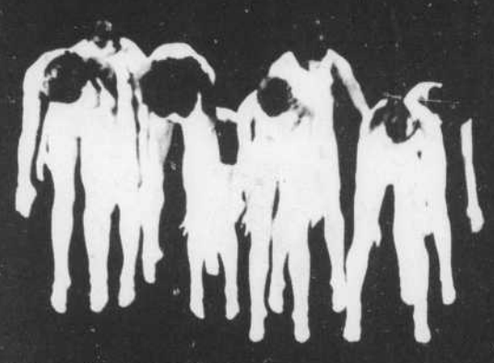

GALA BENEFICE
Mercredi, le 7 octobre 1981 à 20 heures 30
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

LES ATELIERS FRANÇOISE GRAHAM (enr.)
5110 Ave du Parc (coin Laurier)

ATELIER MIDI

- L'heure du lunch pour se ressourcer
- Se "prendre soin" par des activités d'expression corporelle
- Pour débutants adultes

Renseignement: 273-2213
Permis min. de l'éducation # 749870

L'OPÉRA DE PÉKIN DE CHINE

LES ASSOCIÉS OCT INC.: présentent
L'OPÉRA DE PÉKIN DE CHINE
25, 26, 27 septembre 1981
Vendredi, 25 septembre,
20h30 LES AVENTURES DU ROI DES SINGES
Samedi, 26 septembre,
14h30 LES AVENTURES DU ROI DES SINGES
20h30 EXTRAITS CÉLÈBRES
Dimanche, 27 septembre
14h30 LES AVENTURES DU ROI DES SINGES
20h30 EXTRAITS CÉLÈBRES
BILLETS:
En soirée: $18.50 - $16.00 - $12.50 - $9.00
En matinée: $16.50 - $13.50 - $10.50 - $7.50
Également disponibles aux succursales du Montréal Trust, Place Ville Marie, Place Bonaventure et Fairview. $2.00 de réduction aux étudiants et citoyens de l'âge d'or.
SALLE WILFRID PELLETIER de la Place des Arts/MONTRÉAL

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
2 représentations
14 h 30 et 20 h 30

Une troupe de 70 acrobates époustouflants

Fabienne Thibeault

13 au 18 octobre, 20h30
le samedi à 18h30 et 22h00
Mise en scène de JEAN GUY MOREAU
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Renseignements: 842-2112

16e saison 1981 - 1982
SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC

1	8 octobre	JAMES CAMPBELL, clarinette SERGE GARANT dirige L'ENSEMBLE DE LA SMCQ
2	28 novembre	QUATUOR ORFORD MARIE IOSCH-LORCINI, harpe
3	10 décembre	LOUIS-PHILIPPE PELLETIER, piano SERGE GARANT dirige L'ENSEMBLE DE LA SMCQ
4	28 janvier	LES SOLISTES DE L'ENSEMBLE DE LA SMCQ Adolfo Bornstein, Richard Hunt, Louise Bessette, Robert Leroux, Jocelyne Fleury-Coutu
5	18 février	MARIELENA ARIZPE, flûte ALCIDES LANZA dirige L'ENSEMBLE DE LA SMCQ
6	25 mars	GIULIO MASELLA, cor MARIUS CONSTANT dirige L'ENSEMBLE DE LA SMCQ
7	16 avril	ALOYS KONTARSKY, piano MAURICIO KAGEL, direction et régie des sons

tous les concerts ont lieu à 20h.
SALLE POLLACK

billets: 6.$
étudiants/âge d'or: 3.$

1966/1981 15e anniversaire

abonnement aux 7 concerts: 36.$
étudiants/âge d'or 18.$
programme détaillé, renseignements & réservations: 739-5329
du lundi au vendredi de 13h. à 16h.

Le festival de Gdansk

Où la réalité dépasse la fiction

par Nathalie Petrowski

TANDIS qu'au large de la Baltique, 100,000 soldats soviétiques entamaient à grand renfort publicitaire de majestueuses manoeuvres militaires sournoisement dirigées contre la turbulente société polonaise, Gdansk, l'ancienne ville libre de Dantzig devenue la ville la plus explosive de Pologne, était le siège du premier congrès national de Solidarité et l'hôte du huitième festival du film polonais de Gdnask dans la semaine stratégique du 6 au 14 septembre. La tenue du festival sembla incertaine jusqu'à la toute dernière minute. Quelques mois auparavant, le festival de la chanson de Sopot fut annulé en raison de la crise économique et de l'instabilité politique. Le festival du film faillit y passer mais les dieux du ciel ou peut-être ceux plus clairvoyants de l'État veillèrent à ce que tout se déroule comme prévu. Après tout, le cinéma polonais reste une importante richesse culturelle et une des plus grandes fiertés nationales.

Le festival se tient comme à toutes les années dans les locaux modernes de l'École polytechnique aux abords de la vieille ville. Il n'y a qu'une seule salle de cinéma qui est en réalité une salle de conférence mal chauffée avec des chaises à dossiers droits peu confortables. Aucun film n'est sous-titré et les journalistes étrangers, au plus une vingtaine, doivent s'armer de bonne volonté et subir le débit monocorde des écouteurs avec traduction simultanée. L'inauguration officielle du festival a lieu le dimanche 6 septembre sous les auspices du président de l'Association des cinéastes polonais, Andrzej Wajda, promu au rang de héro national aux côtés de Lech Walesa et du Pape Jean-Paul II. Le festival présente évidemment *L'Homme de fer*, grand lauréat du festival du film de Cannes cette année. Le film n'en est cependant pas à sa première projection en Pologne. Dans la Gazeta Festiwalowa, le quotidien publié par le festival, on peux lire le lendemain une liste d'impressions et de critiques contradictoires sur le film. «*L'homme de fer* est un événement, pas un film, écrit un premier critique. «Le film est un alliage idéal dans lequel la nature divergente des ingrédients est invisible», dit un autre. Un troisième trouve qu'il a fallu le mois d'août et la volonté de Wajda pour dire ouvertement ce qui était évident. Un dernier critique moins élogieux celui-là écrit: «*L'homme de fer* n'est ni un grand film ni un film particulièrement profond. Par tempérament, Wajda est le poète de la défaite historique mais il est toujours mal à l'aise lorsqu'il s'agit de prédire une fin misérable. Sur les ruines de Gdansk, il aurait sans doute pu édifier une magnifique oeuvre d'art». En Pologne, il va sans dire, la critique ne mâche pas ses mots.

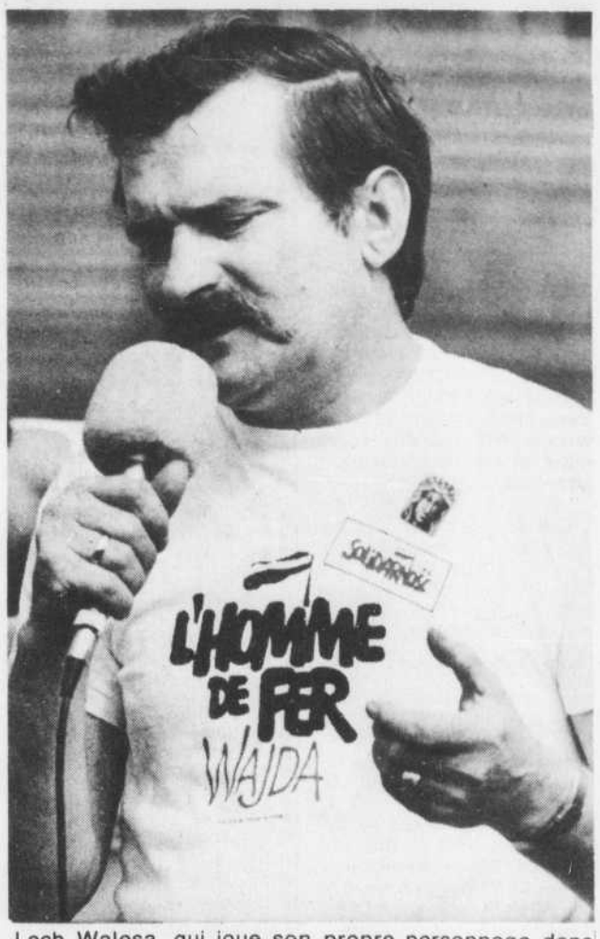

Lech Walesa, qui joue son propre personnage dans le dernier film de Wajda: «L'Homme de fer».

Le Ministre député de l'art et de la culture assiste à la cérémonie d'ouverture et prononce un discours dans lequel il conseille aux cinéastes d'être réalistes et responsables. «Le cinéma polonais doit dépasser ses émotions et retrouver sa raison. Au lendemain des journées d'août et des attentats contre la réalité, les cinéastes doivent retrouver pied et passer à des réformes plus signifiantes comme la réforme capitale de l'imaginaire». Wajda enchaîne avec son propre petit discours. «Un an vient de s'écouler depuis notre dernière rencontre peut-être l'année la plus importante de la Pologne. Et maintenant quoi? J'ai l'impression que nous sommes à une croisée de chemins. Nous avons aujourd'hui affaire à un public différent, qui ne vit plus dans les mêmes attentes, Nous devons nous demander ce que ce public attend de nous, quelles sont ses inquiétudes, ses espoirs. Nous devons tenir compte de tous ces facteurs pour sauver nos films et leur permettre de maintenir un lien étroit avec le public ainsi qu'avec la réalité dans laquelle nous vivons aujourd'hui.»

Dans les flottements idéologiques des mots que l'on peut interpréter de mille façons, il sera parfois difficile de s'y retrouver. Il faudra lire entre les lignes, décoder les images, transgresser les apparences, ne pas trop se laisser étourdir par les débats idéologiques interminables, par les remises en question constantes, par les dédales de cette langue enchevêtrée qui maintient même dans ses structures un sens obsessif de l'histoire et de la continuité. Ce sens presque atavique de l'histoire reviendra tout au long du festival. La vie ne commence pas lundi, comme l'a déjà dit Wajda. Pour comprendre un cinéaste polonais, il faudra fouiller dans le répertoire de ses films; pour comprendre le cinéma polonais il faudra retourner dans le passé et se faire répéter que la Pologne actuelle existe à peine depuis 40 ans, qu'elle a conclu une sorte de mariage forcé avec les Russes, il faudra comprendre cet esprit farouchement nationaliste qui a tenu les Polonais ensemble au travers des défaites, des disparitions et des rares victoires. Des 32 films inscrits au programme de la compétition, plusieurs parleront cette année des années 50, du grand silence stalinist autant dire de la grande noirceur polonaise. L'inconscient collectif polonais ressemblera en ce sens-là à celui des Québécois partis à la recherche de leurs racines, de leur identité dans les malles du grenier où se cachent encore les Plouffe, Maurice Duplessis, Tit-Coq et le boogie woogie. Le festival présentera aussi des films censurés tels que le fameux *Hands Up* de Skolimowski réalisé en 67 et présenté en projection surprise à Cannes cette année. Ou encore *Index* du cinéaste Kikowski, un film relatant les contestations étudiantes de 68 et qui donna naissance au cinéma dit «d'anxiété morale». Le film est resté sur les tablettes pendant quatre ans. Comme le soulignait un journaliste des Cahiers du cinéma. «En Pologne, la distribution ou plutôt le manque de distribution devient parfois le terrain idéal de la censure.» Il en fut de même pour *Calmness* du cinéaste Kieslowski réalisé en 76 et racontant les déboires d'un ouvrier qui refuse d'être solidaire et de se soulever contre un patron corrompu. Outre ces films soi-disant controversés qui essayent chacun à leur manière de résister au carcan conformiste de l'idéologie officielle, la grande majorité des films polonais de 80-81 font comme si août 80 n'était jamais arrivé et que la Pologne était un pays de cadres riches et prospères, aux prises avec des problèmes d'ordre métaphysique.

Dans *Voices*, sorte de *Blow-out* polonais, une assistante chimiste entend des voix et croit être en communication avec des extra-terrestres. Son mari la fait interner dans une super clinique vitrée où les docteurs s'avèrent impuissants à guérir son mal. L'amour, avec un technicien de son qui lui aussi entend de drôles de voix, triomphera. Dans *Le jeudi des pauvres*, une jeune femme frivole hésite entre un vieux mari riche et impuissant et un jeune amant intrépide et pauvre. Dans *Boldyn*, l'adaption au cinéma d'une nouvelle se déroulant pendant la deuxième guerre mondiale, le commandant Boldyn, sorte de général Patton polonais, abuse de son pouvoir, perd la raison et entraine son régiment dans la défaite. Dans *L'Amour pardonne*, une comédie musicale polonaise à l'américaine, le réalisateur, un homme de la télévision très apprécié du grand public, tente de raconter l'histoire «nationaliste» de la chanteuse polonaise Hanka Ordonowna. Opulent et mélodramatique, le film ressemble à un sous-produit édulcoré du Lili Marleen de Fassbinder.

Le quatrième jour du festival, le critique Andrzej Ochalski écrit un long éditorial dans la gazette quotidienne dénonçant vertement les films inutiles qui défilent au festival. «Tout le monde a le droit de faire un mauvais film, c'est humain, normal. Le problème dans ce pays c'est qu'on fait travailler trop de mauvais cinéastes professionnels qui n'ont même pas assez de talent pour se tromper. Ceux qui n'ont rien à dire versent dans le sexe, les autres ra-

Suite à la page 37

LE GROUPE LA LAURENTIENNE
DANS LE CADRE DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE
LA SÉRIE L'ARGENT
un spécialiste présent sur scène pour répondre à vos questions
une série de 4 conférences audio-visuelles
19 OCT. — COMMENT AFFRONTER LA CRISE MONÉTAIRE avec S. Martin
30 NOV. — 36 MOYENS DE SAUVER DE L'IMPÔT avec G. Delisle
7 DÉC. — INVESTIR DANS L'IMMOBILIER avec G. Delisle
19 AVRIL — COMMENT FAIRE FRUCTIFIER SES ÉPARGNES avec S. Martin

EN VOUS ABONNANT MAINTENANT 1 CONFÉRENCE GRATUITE
• Les représentations ont lieu les lundis soir 20h00
• Entrée $6.00 • Abonnement $21.50
L'abonnement à la série L'ARGENT inclut
• l'admission au SALON DE L'ÉPARGNE-PLACEMENTS
LE PREMIER "SUPER MARCHÉ FINANCIER" D'AMÉRIQUE
un concept original "fabriqué au Québec"
par l'équipe de l'université populaire
PLACE BONAVENTURE du 13 au 17 février 1982
SALON DE L'ÉPARGNE-PLACEMENTS
• Abonnez-vous par téléphone: 288-4261
THÉÂTRE ARLEQUIN 1004 Ste Catherine est Guichets (288-2943) ouverts de mid. à 6h. du lundi au samedi
billets en vente: • dans tous les comptoirs TICKETRON-TRS
BON DE COMMANDE
THÉÂTRE ARLEQUIN 1004 est ste-catherine Mtl H2L 2G2
Nom ___ Envoyez-moi ___ abonnement(s)
Adresse ___ Ci-inclus mon chèque au montant de $ ___
Ville ___ App. ___ Code ___ Veuillez faire porter la somme de $ ___
Tel: bur. ___ res. ___ à mon compte Master Charge No ___
Chargex Visa No ___
Signature ___ Date d'expiration de la carte ___

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
LA FAMILLE TOUCOURT EN SOLO CE SOIR
une pièce québécoise d'Eric Anderson
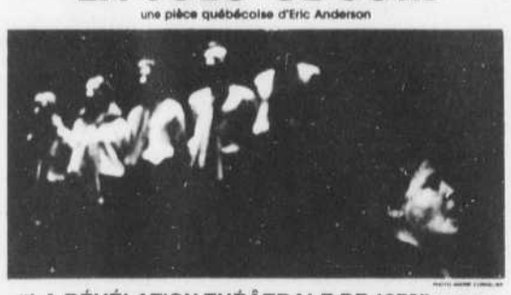
"LA RÉVÉLATION THÉÂTRALE DE 1979" LA PRESSE
avec Eve Gagnier Lisette Dufour Mimi Latour Robert Lalonde Robert Marien Yves Labbe
Mise en scène d'André Montmorency
Direction musicale d'Yves Labbe
Scenographie de Michel Demers
TENDRE DRÔLE ÉMOUVANT
5 représentations seulement
DU 29 SEPT. AU 3 OCT. à 20h30
$8.50 adultes, $6.00 étudiants, âge d'or et groupes
tritorium
255 est, rue Ontario B.P. 1444, succursale N Montréal H2X 3M8
Berri De Montigny
Commandes téléphoniques acceptées Master Charge et Visa
Renseignements: (514) 284-7126 de 12h00 à 19h00

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
"ÉMILE-EDWIN NELLIGAN"
UN PORTRAIT PAR MICHEL FORGUES"

UNE SEULE REPRÉSENTATION
Un spectacle-animation créé, mis en scène et interprété par Michel Forgues.
Scénographie et éclairages: André Lafleur
"Un tour de force"... (René Lord, Le Nouvelliste)
Mardi le 6 octobre à 20:30
$8.50 adultes, $6.00 étudiants, âge d'or et groupes
tritorium
255 est, rue Ontario B.P. 1444, succursale N Montréal H2X 3M8
Berri De Montigny
Commandes téléphoniques acceptées Master Charge et Visa
Renseignements: (514) 284-7126 de 12h00 à 19h00

COMPLET mardi 6, vendredi 9 et samedi 24 octobre
Les 6, 9, 12, 15, 18, 21 et 24 octobre 1981
Rideau: 20 heures précises
Avec
Marina Krilovici
Nancy DeLong
Ruggero Bondino
Cornelis Opthof
André Lortie
Bruno Laplante
Claude Létourneau
Roland Gosselin
Paule Verschelden
Chef d'orchestre: Michelangelo Veltri
Mise en scène: Peter Symcox
Décors: Allen Charles Klein
Costumes: Suzanne Mess
Maître des choeurs: René Lacourse
Orchestre symphonique de Montréal
Une production de la Régie de la Place des Arts
Billets: 11 $, 15 $, 23 $, 28 $
Place des Arts Salle Wilfrid-Pelletier
madama butterfly
de Puccini
Cette production est présentée grâce à la collaboration de Votre concessionnaire TOYOTA
Les compagnies suivantes ont généreusement contribué à la présentation d'une soirée d'opéra:
Votre concessionnaire Toyota le 6 octobre
Benson & Hedges (Canada) inc. le 9 octobre
Canadien Pacifique le 15 octobre
Compagnie Pétrolière Impériale limitée le 18 octobre
La Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec le 21 octobre
Shell Canada le 24 octobre
L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec). H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

LES GRANDS CONCERTS
"SÉRIE C"
"DE LA MUSIQUE ET DES ARTISTES INCOMPARABLES"

19 et 20 octobre "C" Dutoit • Perahia, pianiste MOZART • RESPIGHI • PREVOST

19 et 20 janvier "C" Jean-Pierre Rampal • flûtiste et chef ROSSINI • MOZART • HAYDN • RIDOUT

16 et 17 février "C" Dutoit • Kyung-Wha Chung, violoniste BEETHOVEN • BERG • DEBUSSY • RAVEL

2 et 3 mars "C" Herbig • Trio Beaux Arts BEETHOVEN • WAGNER • WEBER

29 et 31 mars "C" Chailly • Pascal Rogé, pianiste DEBUSSY • RAVEL • TCHAIKOVSKY • PROKOFIEV

11 et 12 mai "C" Dutoit • Lois Marsh • Maureen Forrester et le choeur de l'OSM MAHLER (Symphonie no 2 — "Résurrection")
Téléphonez, écrivez ou venez à notre service d'abonnement — 200 ouest, boul. de Maisonneuve — 842-3402. Cartes Visa ou MasterCard acceptées.
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT DIRECTEUR ARTISTIQUE

Beresford, Saura, Fassbinder

par Richard Gay

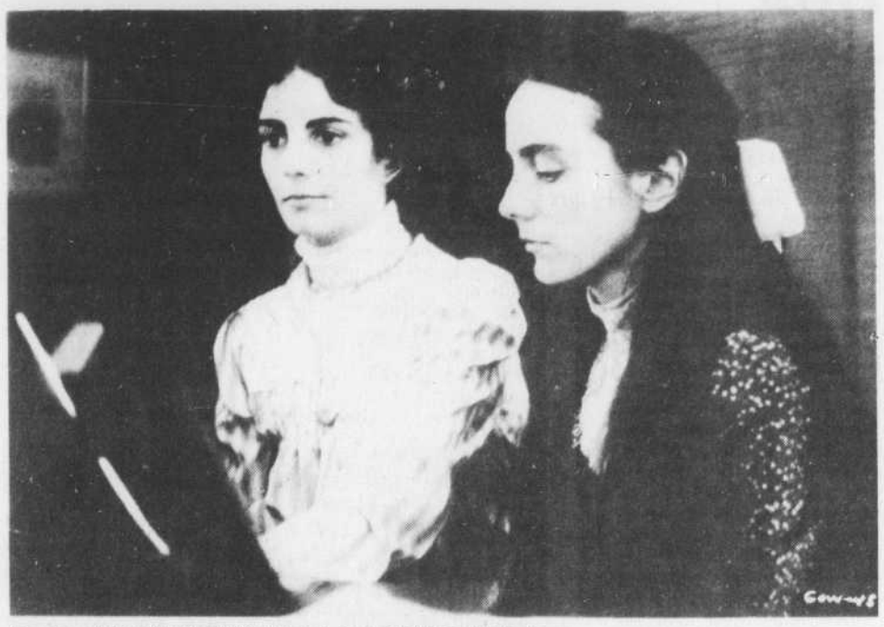
Suzannah Fowle (à droite) dans «The Getting of Wisdom».

LE cinéma ausralien se porte bien et le film *The Getting of Wisdom* en constitue une preuve supplémentaire. D'ailleurs son réalisateur, Bruce Beresford, est celui-là même qui avait tourné *Breaker Morant*, un long métrage percutant.

Inspiré d'un roman australien célèbre d'Henry Handel Richardson, *The Getting of Wisdom* s'inscrit dans un courant qui semble être celui de plusieurs films australiens récents. En effet comme dans *Picnic at Hanging Rock* et *My Brilliant Career*, l'action se situe dans le passé et les principaux personnages sont ce que Proust appellerait de jeunes filles en fleurs.

En fait le récit prend place au tournant du siècle et gravite autour de Laura Rambotham, une adolescente d'origine rurale qui, grâce au travail et aux économies de sa mère, étudie dans un sélect collège pour jeunes filles à Melbourne. Nouvelle au collège, elle est plutôt mal accueillie par les autres étudiantes, filles de familles riches, qui se moquent de ses vêtements, ses origines, son nom même. La directrice elle-même et certaines enseignantes ne voient pas non plus d'un bon oeil cette Laura Rambotham qui provient d'un milieu social si différent de celui de la haute société auquel elles sont habituées.

Ainsi comme dans *Breaker Morant*, Bruce Beresford a réalisé un film axé sur une opposition fondamentale: dans *Breaker Morant*, on trouve les accusés d'un côté et son milieu scolaire de l'autre. Et c'est dans cette opposition que le récit trouve son dynamisme et sa puissance.

Aussi comme dans *Breaker Morant*, notre sympathie va vers la victime. Sauf que dans *The Getting of Wisdom*, la victime ne reste pas victime: en effet par la qualité de sa personnalité et ses talents musicaux, Laura s'impose devant toutes les autres et tire magnifiquement son épingle du jeu social et scolaire. Il en reste un portrait juste et émouvant de l'adolescence féminine, un portrait juste et émouvant aussi d'un tempérament artistique qui, malgré toutes les pressions, réussit à conserver son originalité et sa liberté.

Si *The Getting of Wisdom* doit beaucoup à son réalisateur pour sa sensibilité, son sens de l'image et son intelligence de la mise en scène, le film doit énormément aussi à ses interprètes que Beresford a su choisir et diriger avec une pertinence indéniable. Quelles têtes! Quelle distribution! Tous et toutes sont inoubliables, en particulier Susannah Fowle qui dans le rôle principal irradie le récit d'une beauté intérieure sensible, chaleureuse et stimulante.

Et au-delà des personnages, reste l'époque, celle du début du siècle que le film reconstitue avec soin, le soin apporté à la production, à la direction artistique et à la photographie, celle de Don McAlpine qui situe constamment les personnages dans le décor mi-austère, mi-voluptueux du collège et de son environnement. Résultat: un plaisir chatoyant pour l'oeil et l'imagination.

Comme beaucoup de longs métrages australiens, *The Getting of Wisdom* constitue, il est vrai, un film plutôt conventionnel, classique presque; mais ici le classicisme est dépoussiéré et revigoré par l'excellence de tous ceux qui ont participé à la création du film. (Au Cinéplex).

■

Ceux qui lors du dernier Festival des Films du monde n'ont pas pu voir *Noces de sang* du cinéaste espagnol Carlos Saura auront noté avec plaisir que le film est maintenant à l'affiche. Rappelons qu'il s'agit d'un ballet-flamenco chorégraphié par Antonio Gadès d'après la pièce «Noces de sang» de Federico Garcia Lorca. Mais quel ballet filmé! Quel dépouillement! Quelle beauté! Une répétition, des danseurs, un studio vide, quelques fenêtres, quelques guitares, des voix rauques, voilà les composantes essentielles de ce petit chef-d'oeuvre signé Carlos Saura. Un Saura qui semble livrer ici l'essence de son esthétisme, de sa culture, de son intensité. La mobilité de la caméra, la précision chirurgicale du découpage technique, la minutie de la mise en scène hypnotisent tout autant que les danseurs racés qui font vivre sur l'écran un drame d'amour et de sang. (Au complexe Desjardins).

■

Lili Marleen qui a aussi fait courir les foules lors du Festival a aussi pris l'affiche hier. Rainer Werner Fassbinder, considéré comme l'un des plus importants cinéastes de l'heure, raconte dans cette grande production l'histoire de la chanson «Lili Marleen» et de celle qui, pendant les années trente, l'a créée. C'est Hanna Schygulla, l'interprète principale du *Mariage de Maria Braun*, qui joue le rôle principal. Deux remarques concernant ce film qui n'est pas sans intérêt: tout d'abord Fassbinder semble perdre dans les grandes productions un peu de l'impact si caractéristique de ses longs métrages tournés avec des moyens plus réduits et, deuxièmement, une contradiction fondamentale n'est pas résolue dans *Lili Marleen* où l'on voit d'une part un couple victime du nazisme et d'autre part une complaisance évidente du réalisateur qui s'attarde avec fascination sur toute l'imagerie nazie. (Au cinéma de la Place Ville-Marie.)

à voir

■ **L'Homme de fer.** Porté au faîte de l'actualité politique cinématographique par les événements que vit intensément la Pologne d'aujourd'hui. D'Andrzej Wajda. (Au Cinéplex.)
■ **Viens chez moi j'habite chez une copine.** Le meilleur film comique français depuis longtemps. Un nouveau souffle et un nouvel anti-héros en la personne de Michel Blanc. (Au Parisien 2, Laval 2 et Versailles 2.)
■ **1789.** Pour mieux comprendre la démarche du Théâtre du Soleil. D'Ariane Mnouchkine qui nous a déjà donné «Molière». (Au Outremont les 27, 28 et 29 septembre.)
■ **La Femme de l'aviateur.** Premier film des Comédies et Proverbes, nouveau cycle d'Eric Rohmer. Marivaudage moderne. Dialogues brillants. Distribution et direction d'acteurs étonnantes. Cinéma tendre et attentif. (Au cinéma Elysée.)
■ **Possession.** Le monstre intérieur qu'engendre une société oppressive. Réalisation tendue d'Andrzej Zulawski et interprétation inoubliable d'Isabelle Adjani. (Au Complexe Desjardins.)
■ **Les Années lumière.** Jonas a vingt-cinq ans en l'an 2000 et Yoshka, un vieux, lui enseigne l'épreuve, l'écologie, l'utopie. Superbe. D'Alain Tanner. (Au Complexe Desjardins.)
■ **Moi, Christiane F.** La descente d'une jeune adolescente dans l'enfer de la drogue et de la prostitution. Cette fiction basée sur une expérience vécue intéresse avant tout pour sa valeur documentaire. (Au Parisien 4, Greenfield Park I, Laval I et Versailles I.)
■ **Les Plouffe.** Tournée par Gilles Carle, cette adaptation cinématographique du roman de Roger Lemelin vaut le déplacement pour le soin apporté à sa production et à sa direction artistique. (Au Rivoli I.)
■ **Les Uns et les autres.** Musique, danse, spectacle, mouvement, carambolage d'images plus étourdissantes les unes que les autres, tout pour que les inconditionnels de Lelouch ne s'ennuient à aucun moment. (Au Parisien I.)
■ **Garde à vue.** Pour le face-à-face Lino Ventura - Michel Serrault. Un film policier signé Claude Miller. (Au Dauphin.)
■ **La Dame aux camélias.** Ce mélodrame célèbre est interprété cette fois par Isabelle Huppert. Le réalisateur Mauro Bolognini accorde, comme toujours, une grande importance aux décors et aux costumes. (Au Parisien 5.)
■ **Les Folles Aventures de Picasso.** «Les biographies traditionnelles romancent et mentent à 70%; nous avons décidé de mentir à 95%», disent les auteurs de ce film suédois. Mensonges drôles, affectueux, qui composent paradoxalement la vérité de Picasso. (Au Cinéplex.)
■ **Raiders of the Lost Ark.** La meilleure production américaine de l'heure réunissant les talents du producteur George Lucas («Star Wars») et du réalisateur Steven Spielberg («Jaws»). (Au Impérial.)
■ **L'Homme éléphant.** Drame vécu par John Merrick, un être complètement difforme qu'avait recueilli à Londres le docteur Frederick Treeves. Photographie soignée, réalisation sensible de David Lynch et propos riche en leçons de toutes sortes. (Au cinéma Élysée.)
■ **Excalibur.** Le moyen âge de la légende. Réalisme. Fantastique. Fantaisie. De John Boorman. (Au Berri 5.)
■ **Thetford au milieu de notre vie.** De Fernand Dansereau et Iolande Rossignol. Un couple aux prises avec les contradictions du système. Tourné en 1979, ce film n'a pas été largement distribué. (Au Parallèle du 28 septembre au 4 octobre.)

R.G.

Charles Moulton

De plus en plus, le milieu montréalais se fait l'hôte et encourage la danse d'avant-garde de tout acabit. Et l'espace Tangente est l'un des nids où se retrouvent la plupart de ses adeptes. Cette fois-ci, le secteur animation du Musée des beaux-arts de Montréal, en collaboration avec le secteur d'arts visuels de la section histoire de l'art de l'Université de Montréal, présentent le new-yorkais Charles Moulton.

Moulton paraît être un des enfants chéris des critiques de New York bien connues Marcia Siegel et Deborah Jowitt... La particularité de son travail s'explique en ce qu'il explore un concept nouveau du mouvement à travers la danse et les figures athlétiques, avec un accent sur la structure rythmique et le lyrisme. Pour appuyer et compléter le visuel, Moulton fait équipe avec le compositeur A. Leroy afin d'établir une étroite relation entre la danse et la musique.

Moulton a débuté comme danseur professionnel avec les Winnipeg Contemporary Dancers en 1972, puis il s'est joint à la compagnie de Merce Cunningham de 1973 à 1976.

Moulton présentera les pièces *Display*, *Expanded Ball Passing*, et *Motor Fantasy*. Dans *Motor Fantasy*, entre autres, la passe d'un ballon et la danse à claquettes jouent un rôle égal et l'accompagnement est une composition de Leroy pour orgue et percussion électronique. La représentation aura lieu samedi soir à 20 h 30 au Pavillon Mont-Royal, 265 ave. Mont-Royal ouest. Renseignements au 285-1600.

Suzanne ASSELIN

Au Café Xodo

Le café Xodo entreprend pour une deuxième année une série de lectures de poèmes et de textes par leurs auteurs. Ces lectures auront lieu le premier jeudi de chaque mois du 1er octobre 1981 au 6 mai 1982.

Première invitée, Francine Déry a fait paraître au cours des dernières années deux ouvrages, *En beau fusil* et *le Train bulgare*, aux Éditions du Noroît.

La somptuosité de son langage torrentiel et contrôlé à l'appui de sa fureur de vivre à l'encontre des idées reçues, l'actualité de son thème fondamental qui tente de fouiller une nouvelle qualité des rapports entre femmes et hommes une fois le terrain déblayé, ne devraient laisser personne indifférent.

Francine Déry lira ses textes le jeudi 1er octobre à 20 heures au café Xodo, 4051 rue Saint-André (à l'intersection de Duluth), Montréal.

cinémasplus présente 14 ANS
GAGNANT "MEILLEUR SCÉNARIO" festival des films du monde
« À voir pour le beau duel que se livrent deux excellents comédiens » Francine Laurendeau (Le Devoir)
...Un affrontement entre deux bêtes de cinéma... Luc Perreault (La Presse)
« Un excellent suspense » Francine Grimaldi (Radio-Canada)
« Miller nous accroche avec habileté, il nous entraîne dans un labyrinthe ou la vérité et le mensonge s'entrechoquent continuellement » Franco Nuovo (Journal de Montréal)
« Bien fait, bien interprété, on s'implique du début à la fin » Manon Péclet (Dimanche-Matin)
LINO VENTURA ROMY SCHNEIDER MICHEL SERRAULT

4e SEM.
GARDE À VUE
Un film de CLAUDE MILLER
Dialogue de MICHEL AUDIARD Musique de GEORGES DELERUE
SUJET - COURT Prix spécial du Jury Cannes 81 « ZEA »
Sem.: 7.30, 9.30 Sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

POUR TOUS
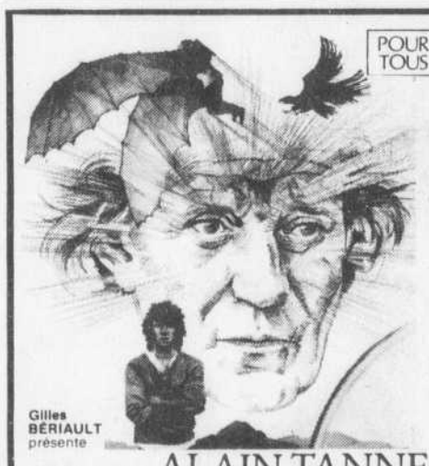
Gilles BÉRIAULT présente
PRIX SPÉCIAL DU JURY FESTIVAL DE CANNES 1981
Superbe, à voir.
Jonas a 25 ans en l'an 2000 et Yoshka, un vieux, lui enseigne l'épreuve, l'écologie, l'utopie.
—R. Gay, LE DEVOIR
Soulève l'enthousiasme.
Il y a longtemps qu'on a vu pareille démonstration de pur cinéma.
—L. Perreault, LA PRESSE
UN FILM DE ALAIN TANNER TREVOR HOWARD MICK FORD
Les Années Lumière
V.F. de Light Years Away
12.45 - 14.55 - 17.05 - 19.15 - 21.25
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141

René Malo présente
POUR TOUS
LE SUCCÈS DE 1981!
3,000,000 de SPECTATEURS
ont adoré cette comédie.
"LA MEILLEURE COMÉDIE FRANÇAISE!" —René Homier Roy, Bon Dimanche
"POUR LE PLAISIR DE RIRE!" —Franco Nuovo, Journal de Montréal
"SPIRITUEL ET DRÔLE, J'AI RI, J'AI VRAIMENT RI!" —Edward Remy, Première Heure
"UNE VITALITÉ, UNE FRAÎCHEUR, UN COMIQUE INDÉNIABLE!" —Richard Guay, Le Devoir
VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE
2e SEMAINE!

Un film de PATRICE LECONTE
MICHEL BLANC • BERNARD GIRAUDEAU • THÉRÈSE LIOTARD
Adaptation PATRICE LECONTE et MICHEL BLANC Dialogue MICHEL BLANC d'après la pièce de LUIS REGO et DIDIER KAMINKA
avec la collaboration de JEAN-LUC VOULFOW JEAN-PAUL SEVRES
avec ANÉMONE CHRISTINE DEJOUX GAËLLE LEGRAND MARIE-ANNE CHAZEL BÉATRICE COSTANTINI
Musique de RENAUD Une production FILMS CHRISTIAN FECHNER
Le PARISIEN 2 480 STE-CATHERINE O. 866-3856
PARISIEN: 12.35, 2.45, 4.55, 7.10, 9.20, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.35.
LAVAL: SAM. DIM. 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.45, SEM. 7.00, 9.15.
VERSAILLES: 12.30, 2.30, 4.50, 7.00, 9.15, SEM. 7.00, 9.15.
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

UN SOMPTUEUX CHEF D'OEUVRE... ISABELLE HUPPERT. UN RÉGAL POUR L'OEIL!
14 ANS
LA DAME AUX CAMÉLIAS
ISABELLE HUPPERT GIAN MARIA VOLONTE BRUNO GANZ
UN FILM DE MAURO BOLOGNINI
1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.35, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.45
Le PARISIEN 5
480 STE-CATHERINE O. 866-3856

COMÉDIES ET PROVERBES
POUR TOUS
ERIC ROHMER
la femme de l'aviateur
ou on ne saurait penser à rien

PHILIPPE MARLAUD MARIE RIVIÈRE ANNE LAURE MEURY MATHIEU CARRIÈRE
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-8053
SAM. DIM.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.05, 9.10, SEM. 7.05 & 9.10

À L'AFFICHE EN EXCLUSIVITÉ!
"Le choix des armes" marque le début d'une nouvelle politique de films français dans quelques salles du Cinéma Palace
ALAIN SARDE présente
14 ANS
YVES MONTAND GÉRARD DEPARDIEU ET CATHERINE DENEUVE DANS LE NOUVEAU NICOLE

FILM RICHE, PASSIONNANT... scénario exceptionnel, mise en scène somptueuse, acteurs inoubliables. Première
Pure et magistrale étude de comportement, direction d'acteurs prodigieuse... ON N'A PAS SI SOUVENT L'OCCASION DE S'ENTHOUSIASMER. Le Monde
LE CHOIX DES ARMES
UN FILM DE ALAIN CORNEAU

AVEC GÉRARD LANVIN ET MICHEL GALABRU
SCÉNARIO ALAIN CORNEAU ET MICHEL GRISOLIA · MUSIQUE PHILIPPE SARDE
DOLBY STEREO
PALACE 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
PALACE-1; 2.00, 4.30, 7.00, 9.30, SAM. DERNIER PROGRAMME 12.00,
PALACE-5; 2.15, 4.45, 7.15, 9.45, SAM. DERNIER PROGRAMME 12.15,
PALACE-6; 1.30, 4.00, 6.30, 9.00, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.30.

«1789»

Le cinéma complice du théâtre

par Jean Royer

René Patrignani et Jean-Claude Penchennet dans «1789».

C'EST avec le Théâtre du Soleil, une coopérative de création animée par Ariane Mnouchkine, que le théâtre français a atteint un de ses sommets au début des années 70: en jouant des spectacles *1789* et *1793* à la Cartoucherie de Vincennes. J'y étais. L'événement est inoubliable. Dans ces immenses hangars réaménagés, le théâtre avait déjoué tous les anachronismes et retrouvé sa force originelle. Et l'on peut se demander pourquoi l'État français n'a pas voulu soutenir plus loin le Théâtre du Soleil!

Heureusement, ce moment unique a pu survivre grâce au film qu'a fait Ariane Mnouchkine avec cette grande fête de la vérité historique qu'est *1789*. Différent de la représentation théâtrale, le film reste éblouissant. Non seulement parce qu'il assume la mémoire d'un événement unique mais aussi parce qu'il en révèle la magie à son tour avec brio.

Le spectacle du Théâtre du Soleil, *1789*, c'est la Révolution française revisitée par Mai '68, c'est l'histoire de l'Histoire, c'est le point de vue du peuple sur la lutte des classes françaises. Le spectacle a été bâti dans une véritable création collective dont les éléments, les personnages et les tableaux ont été fondus en un ensemble éblouissant. Pour raconter la chute d'un régime médiéval, le Théâtre du Soleil avait choisi de l'illustrer à l'enseigne du cirque: chaque comédien est un bateleur qui raconte et joue son personnage avec un sens critique. *1789* devient donc un spectacle plus brechtien que chez Brecht. Mais c'est la fête du langage dramatique. Sur trois scènes reliées, les comédiens illustrent les grands moments de la Révolution au milieu des spectateurs complices. Des tableaux s'animent. On reconnaît des paysans de Le Nain, le clair-obscur des toiles de Georges de La Tour, des visages sortis des films d'Abel Gance. Puis le peuple raconte sa prise de la Bastille jusqu'à la fête. Enfin, c'est la grande négociation où le rêve d'égalité des droits aboutit au seul droit à la propriété. Ici, le théâtre ironise avec force.

Bien sûr, on n'entre pas dans le film de *1789* comme on entrait dans l'action de la représentation à la Cartoucherie de Vincennes. La complicité de la caméra est différente. Mais Ariane Mnouchkine a su mettre en relief le mouvement théâtral, l'allure dramatique de la fête. Au théâtre, le spectateur se retrouvait dans l'intimité du jeu où il était pris directement à témoin. Au cinéma, le spectateur entre dans les coulisses du spectacle et se retrouve complice du mouvement même de la représentation. Ainsi le film d'Ariane Mnouchkine se fait éblouissant d'images évocatrices. Ainsi oublie-t-on parfois les cris des comédiens qui jouent pour l'immense espace de la Cartoucherie. Ainsi la richesse des images corrige tout ce que le théâtre peut avoir de bavard quand il se fait au cinéma.

Mais encore, cette autre façon de raconter l'histoire de France qu'est *1789*, est en même temps une autre façon de faire du théâtre. C'est là, je pense, le grand témoignage du film, tourné durant les treize dernières représentations de *1789* en 1973. Le Théâtre du Soleil, arrivé au bout des possibilités de la création collective, a également atteint la perfection des langages qui peuvent servir la représentation théâtrale. Les diverses formes de discours, les diverses possibilités plastiques de la scène se trouvent ici réunies chez des comédiens qui font corps avec le sujet représenté et qui sont en pleine possession de leurs moyens. Personnellement, je ne crois pas que le théâtre occidental puisse aller beaucoup plus loin que le Théâtre du Soleil dans son spectacle *1789*, participant à la fois des moyens développés par le Living Theatre et par la commedia dell'arte (*1789* fut d'ailleurs créé d'abord au Piccolo Teatro de Milan en 1970). Aussi ce film d'Ariane Mnouchkine intéressera tout autant les artisans de théâtre que les amateurs de cinéma.

Car en plus de nous proposer un spectacle exceptionnel par son intelligence et sa beauté plastique, *1789* nous convie à une grande fête où le cinéma, pour une fois, réussit à se faire complice du théâtre. Ce qui fait de *1789* un film inoubliable au même titre que l'événement de théâtre qu'il prolonge avec le plus grand brio possible. (Au cinéma Outremont à partir du 27 septembre.)

«Le Choix des armes»

Pas de chef-d'oeuvre

par Francine Laurendeau

Gérard Depardieu et Yves Montand dans le dernier film d'Alain Corneau, «Le Choix des armes».

RAREMENT film français aura été accueilli dans son propre pays par un tel concert d'éloges. Les journaux et les revues les plus crédibles ont parlé avec une remarquable unanimité d'un très grand film qui renoue avec la tradition du «polar» (policier en argot) tout en dépassant ses limites, bref, on nous a fait espérer un chef-d'oeuvre, rien de moins.

Il est vrai que le cinquième long métrage d'Alain Corneau est un film de classe, un film racé qui dédaigne la facilité. Le produit est superbement emballé. Un début exemplaire, un début classique où sont campés ces destins contradictoires qui vont s'affronter, établit parfaitement cette atmosphère feutrée de tragédie. Et dans cette bande sonore très travaillée, bruits et passages musicaux prennent d'autant plus de relief que, savamment dosés, ils se détachent sur un fond de silence. Avec l'épaisseur et la présence que confèrent le système Dolby-Stéréo.

Signée Pierre Williams Glenn (*La Mort en direct, Une semaine de vacances*), l'image situe admirablement les trois pôles de l'action: le domaine campagnard cossu et aéré où Noël (Yves Montand) et Nicole (Catherine Deneuve) élèvent des chevaux, leur commune passion; la sordide banlieue parisienne, le monde du truand Mickey le dingue (Gérard Depardieu); et Cork, la rude beauté des paysages irlandais, ce paradis des chevaux, rêve inaccessible de Noël et de Nicole. Plaids et lainages. Lumière froide d'automne ou d'hiver, climat pluvieux, frileux, nostalgique. Ce sera le climat du *Choix des armes*.

L'action est en apparence assez conforme à la tradition du film noir, misogynie en moins, sauf que la complexité du scénario d'Alain Corneau et de Michel Grisolia réside davantage dans les sentiments des personnages que dans l'intrigue. La trame matérielle de cette histoire est en somme fort prévisible: trois truands s'évadent de prison. Ricky, le drogué, disparaît. Serge, l'ami de Noël, témoin d'un lointain passé que ce dernier a voulu enterrer, meurt sous les balles. Mickey le dingue multiplie les conneries. En souvenir de l'ami d'abord, et ensuite pour arrêter les imprudences de Mickey, Noël va tenter de comprendre et de retrouver le jeune fou tandis que, parallèlement, la police remonte la même filière. Chacun va vers son destin tragique et c'est Nicole qui sera sacrifiée. Tous les clichés sont là.

C'est du côté de la psychologie des personnages qu'il faut chercher la marque d'Alain Corneau. Le policier héroïque et douloureux (Gérard Lanvin) dont les méthodes s'opposent à celles du policier ancienne manière (Michel Galabru). Les rapports hystériquement sentimentaux qui précipitent Mickey vers sa petite fille dont il était jusqu'à présent le père inconnu. Les rapports complexes, pour ne pas dire tarabiscotés, qui unissent Noël et Mickey et, dans la scène finale, Noël et le meurtrier de sa femme. Et c'est là que je décroche sérieusement.

Car malgré toute ma bonne volonté, je n'ai pas réussi à croire aux personnages et à leurs retournements contradictoires. N'est pas Dostoïevski qui veut. Peut-être n'ai-je pas senti, au premier plan, la présence d'authentiques comédiens. J'ai vu trois vedettes. Montand, Deneuve et Depardieu. Yves Montand vieillit bien, il a l'autorité de sa stature. Catherine Deneuve a celle de sa beauté placide. Cela ne suffit malheureusement pas. Quant à Gérard Depardieu, contrairement à ses deux partenaires, il se démène terriblement, il en fait beaucoup trop. (Ce n'est pas nouveau d'ailleurs, peu de metteurs en scène ont réussi à le diriger, à le contenir.) Et devant ce mélange de sophistication et de pitreries, on se prend à regretter la naïve simplicité des vieux films noirs de série B.

Au Café du marché

Le dimanche soir 27 septembre à 19 h 30 hres le Café du marché du Centre culturel et sportif de l'Est, 4375 rue Ontario, présente sa première pièce de la saison *Aux yeux des hommes* de René Dionne, mise en scène de Maurice Côté.

Cette pièce nous montre avec un réalisme cruel les aventures sordides d'un jeune de 18 ans à sa première visite en prison. Dans le documentaire «Une vie en prison» de Radio-Québec, les prisonniers se racontaient dans *Aux yeux des hommes* vous verrez cinq jeunes prisonniers comme si vous y étiez.

Vous passerez du rire aux larmes avec de Michel Fortin dans le rôle d'Alice, Alain Boucher: Smitty, Pierre Vaillant: Mona, Daniel Gallagher: Rockey et Ronald Pelletier: le gardien.

Une femme libre... indépendante...
Tout le charme et le mystère de
CATHERINE DENEUVE
POUR TOUS

"J'aime l'amour, je lui dois tout: mes bonheurs, mes malheurs..."
Je vous aime
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT | GÉRARD DEPARDIEU | SERGE GAINSBOURG | ALAIN SOUCHON
un film de CLAUDE BERRI
SUR SEMAINE: 7.20 - 9.20
CREMAZIE
ST-DENIS CREMAZIE 388-4210
SAM. - DIM.: 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20

Didier FARRÉ présente
POUR TOUS

UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs
LES UNS ET LES AUTRES
LAISSER-PASSER NON-VALABLE
1.00, 4.45, 8.30 p.m. Sam. dernier programme 11.55.
5e SEMAINE
Le PARISIEN 1
480 STE-CATHERINE O. 866-3856

Ciné 9 cinémas
2001 UNIVERSITÉ (MÉTRO McGILL)
TEL.: 849-4518
les folles aventures de PICASSO
POUR TOUS
2e SEMAINE!
1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15
PALME D'OR Cannes '81
JAMAIS UNE PALME D'OR N'A ÉTÉ AUSSI JUSTIFIÉE
(L. Perreault, La Presse)
2e SEM.
L'HOMME DE FER
WAJDA
VERSION FRANÇAISE AUSSI
VERS. POLONAISE SOUS-TITRES FR.
12:45, 3:30, 6:15, 9:00

ADMISSION À PRIX RÉGULIER!
GRAND PRIX DE LA PRESSE INTERNATIONALE — 1981

Les Plouffe
un film de GILLES CARLE
d'après le roman de ROGER LEMELIN
avec ÉMILE GENEST • JULIETTE HUOT • DENISE FILIATRAULT
GABRIEL ARCAND • PIERRE CURZI • SERGE DUPIRE • ANNE LETOURNEAU
Une distribution CINÉ 360
RIVOLI 1
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
SAM. DIM; 12.05, 4.05, 8.00, SEM. 8.00 P.M.

ISABELLE ADJANI PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE CANNE 81
Une histoire d'amour qui culbute dans la folie et dans le néant... L'AVANT SCÈNE
C'est hallucinant à voir, inquiétant aussi et extrêmement pathétique. Monique Pantel FRANCE SOIR
18 ANS Adultes
POSSESSION
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141
un film de ANDRZEJ ZULAWSKI avec ISABELLE ADJANI - SAM NEILL
NOCES DE SANG
Quel film! c'est miraculeux.
Quelle leçon pour le cinéma bavard qui a envahi nos écrans depuis que les cinéastes ne savent plus faire parler les images! —LA PRESSE
Ne ratez en aucune façon NOCES DE SANG!
vous laisse à la fin pantois d'émotion, une émotion pleine, dévorante comme seul l'art maîtrisé à sa perfection peut provoquer —LE DEVOIR
NOCES DE SANG, un film unique et envoûtant.
Un tour de force réussi grâce à la magie du cinéma et de la danse —VARIETY
NOCES DE SANG, un film exceptionnel!
Extraordinairement visuel et magique. On est captivé en permanence —LE QUOTIDIEN
POUR TOUS

GILLES BÉRIAULT présente
Noces de sang
Un film de CARLOS SAURA
V.O. S.T. FRANÇAIS
(BODAS DE SANGRE)
Chorégraphie par Antonio Gades d'après la pièce de Federico Garcia Lorca
13.50 - 15.25 - 17.00 - 18.35 - 20.10 - 21.45
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141

Qui sont-ils ? Des illuminés ? des saints ? des prophètes ? des exploiteurs ? des victimes ?
Voyez en première
Les Adeptes
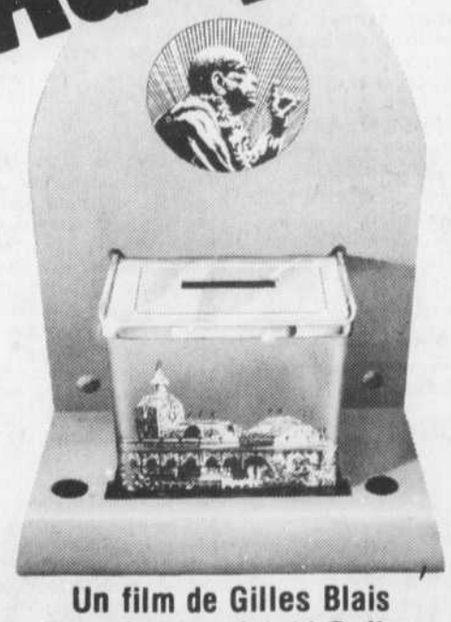
Un film de Gilles Blais
Tourné à Montréal et à Québec
Une production de l'Office national du film du Canada
au cinéma Outremont (Montréal)
les 27, 28, 29 septembre à 19 h
et le 30 septembre à 19 h 30
au cinéma Cartier (Québec)
les 4 et 5 octobre à 19 h
et le 6 octobre à 19 h 30
Prix d'entrée général : 2,50 $
50 ans et plus et moins de 14 ans : 1,25 $
Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

Machins et machines

par René Viau

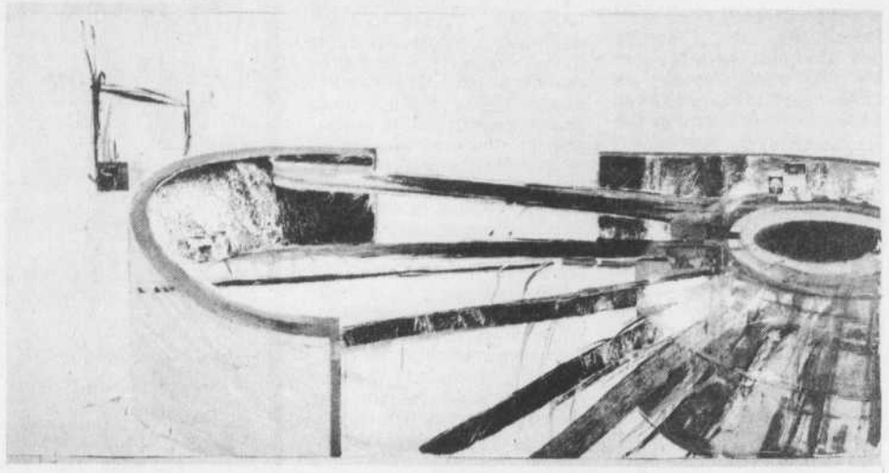

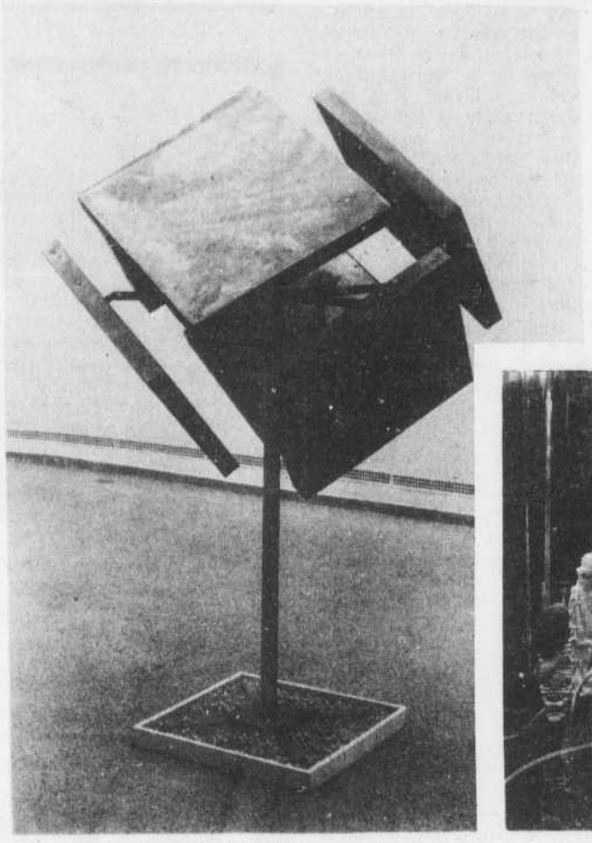

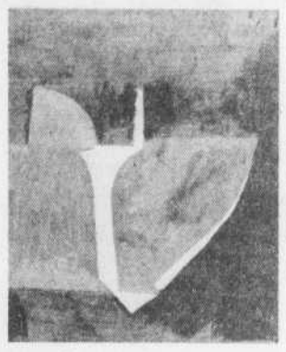

«Cerebrator» par Todd Silver, en haut. En bas à gauche, «Sculpture mobile» de Georges Ricket. À droite, «The Heroism of Flattery» par Léopold Plotek et, en-dessous, «Rose or Wings» par Micheline Beauchemin.

À la limite entre l'intuition artistique et la rationalisation scientifique, le travail du jeune artiste américain Todd Siler est pour le moins surprenant. C'est avec générosité et enthousiasme qu'il m'en parlait cette semaine en complétant son installation à la galerie France Morin. (Jusqu'au 10 octobre) Siler a la verve du professeur prosélyte qui transporterait les plus cancres, ceux qui n'ont, mais alors là pas du tout, la bosse des sciences. Des mots comme... «convergence des arts et des sciences»... «suggestion de la symétrie entre la réalité physique et non physique, reflétant la nature de la pensée...» reviennent dans son discours qui n'a rien de confus.

Bien sûr, il faut voir et toute description ne rend pas tout à fait justice à cette fascinante machinerie qu'il expose à la galerie. Sa pièce, il la voit comme un «paradigme», sorte de diagramme en trois dimensions tenant à la fois d'un accélérateur nucléaire et illustrant tout à la fois le fonctionnement du cerveau humain! Cela s'appelle *Cerebreactor* et j'en dis pas plus là-dessus de peur de sombrer dans la science-fiction et ce n'est pas là du tout le propos de l'artiste. En fait, Silver démontre, d'une façon passionnante que l'expression artistique permet à des spéculations abstraites de prendre corps, bien plus d'être une sorte de terrain de confluents de la connaissance vers des ouvertures insoupçonnées. Cela dit, la construction et les dessins qui l'accompagnent plairont en termes purement esthétiques. Quelque chose comme la mécanique et la plomberie du cerveau s'y joue et qui ressemble étrangement à des tas d'autres machins et machines que ce cerveau a créé.

Avec cette exposition d'une durée de deux semaines, la galerie France Morin inaugure une série de manifestations dédiées à des artistes moins connus, s'ouvrant vers la «relève» pour employer un terme passablement galvaudé. On y verra ensuite Geneviève Cadieux, Landon Mackenzie, Lynne Lapointe, Lyn Blumenthal, Gilles Mihalcean. Todd Siler travaille au Center for Advanced Visual Studies du M.I.T. depuis quelques années. Son intérêt pour l'art, l'histoire de l'art, la biologie et la médecine l'a mené à ses recherches actuelles.

■

Autres machines au MAC — Participant davantage au phantasme technologique «futurologique» des années soixante qui s'est illustré durant les belles heures du cinétisme, la démarche de l'artiste américain George Rickey est certes moins ambitieuse. Elle n'en est pas pour autant dénuée d'intérêt. Rickey, en fait, avait beau être cinétique, il lorgnera tout de même du côté du minimaliste. Ses sculptures éoliennes deviennent presque des observations sur l'énergie, portant beaucoup plus sur la nature que sur la machine, de la même façon que l'installation de Siler porte, en gros, sur une sorte de dynamisme biologique rejoignant l'insondable. Dommage, ici à l'intérieur du musée, il a bien fallu installer un ventilateur pour activer les «oeuvres», ce qui confère à la présentation un je-ne-sais-quoi d'inévitable qui n'appartient guère à ces sculptures aléatoires. Les oeuvres datent de 1965 à 1981. À noter que l'on en a installé une dans l'escalier, habillant ainsi à merveille cet espace difficile.

■

Le dessin de la jeune peinture — L'escalier monté, toujours au Musée d'art contemporain, une sélection d'oeuvres sur papier d'artistes québécois ont été rassemblés sous le thème *Le dessin de la jeune peinture*. On y trouve réunis les oeuvres sur papier de neuf peintres: Denis Asselin, Luc Béland, Louis Comtois, Lucio de Heusch, Christian Kiopini, Christien Knudsen, Richard Mill, Léopold Plotek et Louise Robert.

C'est une exposition dont l'articulation a été particulièrement bien soignée. D'abord, on y verra de chaque artiste trois oeuvres voulant rendre compte du cheminement de toute cette génération, depuis le moment où ils ont commencé à travailler et exposer, c'est-à-dire depuis 1975-1976 jusqu'à aujourd'hui. On y verra donc que, sous des voies souvent différentes, le vocable «jeune peinture» — un raccourci commode — n'en recoupe pas moins un certain climat. Tous à leur façon tente de dépasser l'abstraction en entremêlant peinture et vécu, réagissant en cela aux canons esthétiques plus rigides de leurs aînés formalistes. Il ne s'agit pas toutefois d'une «réaction» par rapport aux plasticiens. Les artistes présents ne sont pas motivés par une opposition. Au contraire, chacun ajuste son vocabulaire à ce qu'il est. C'est donc une peinture souple que l'on a sous les yeux et à ce titre l'angle du dessin convenait particulièrement à cette production. Dessin ou peinture. Il n'y a pas ici vraiment une coupure. L'exposition rappelle les diverses fonctions que peut revêtir le dessin dans l'oeuvre d'un peintre. S'il est malaisé de juger ici de l'évolution d'un peintre en seulement trois oeuvres, sur papier de surcroit, on peut tout de même affirmer que certains tels Richard Mill semblent en perdre et glisser lentement vers une facilité que rien pourtant ne laissait présager. Quant à Louis Comtois, seulement dans son cas, les dessins et la peinture semblent être distincts. Comtois utilise plus le dessin en tant qu'esquisse au sens le plus traditionnel. L'espace tout particulier qu'impliquent ses recherches sur la couleur ne transparait pas ici. Pour un Kiopini, le dessin récent devient davantage une synthèse exploratoire des possibilités «constructives» qu'il démontre sans alors délaisser la matière sur ses toiles. Plotek et Béland stimulent. Si on veut en savoir plus sur cette exposition, il convient d'étudier aussi le catalogue préparé minutieusement par France Gascon où l'on parle de «recul de la planéité» et de d'autres concepts du genre annoncés ici d'une façon qui rend peu justice à cet intéressant travail de justification et de valorisation. Jusqu'au 1er novembre.

■

Claude Vermette — On peut voir dans le hall d'entrée de la salle Wilfrid-Pelletier, une vingtaine d'aquarelles du peintre et céramiste québécois bien connu Claude Vermette. (Jusqu'au 25 octobre) Ces peintures ou Vermette rejoint le monumental, ont été sélectionnées à partir d'une abondante production représentant l'aboutissement d'un travail de recherche qui dure depuis 1979. Les dimensions de ces oeuvres rappellent que leur auteur fait figure de pionnier de l'intégration des arts à l'architecture au Québec et au Canada. Ici Vermette jongle avec les chatoiements des surfaces animées à l'aide de l'encre d'imprimerie et de pinceaux et brosses spéciales qu'il a fabriqués et qui épousent fidèlement la danse du geste.

■

Biennale — Peu de pièces sauf peut-être les créations des «ténors» Marcel Marois et Micheline Beauchemin ressortent de cette fade Deuxième Biennale de tapisserie de Montréal à la galerie UQAM. Jamais, ici, le petit format — thème de l'exposition cette année — recèle de précieuses découvertes. Au plus, on a droit à un long défilé de maquettes ou miniatures sans intérêt. Paradoxalement, il semble que le manque de contraintes du genre a paralysé les artistes présents alors que l'on aurait été en droit ici d'attendre folies et audaces. C'est dommage et la tapisserie québécoise a ici la mine bien basse. Le jury international chargé de la sélection des oeuvres a fait preuve d'un manque flagrant de flair et les quelques artistes présents dont les oeuvres sont méritoires sont noyés dans cet ensemble inodore, incolore et sans saveur. (Jusqu'au 17 octobre). À voir en terminant les oeuvres toutes chargées de rigueur quasi géométrique de Gilles Gherbrant à la galerie du même nom. Elles se conjuguent à l'échelle du lieu. Construites analytiquement, elles n'en gardent pas moins l'attention de l'oeil contemplatif. On retiendra aussi ce sens réservé mais combien judicieux de la matière et de l'ordonnancement qu'elles témoignent.

L'image fantôme

On part d'une photo ou souvent du souvenir du moment où fut pris le cliché. On décortique l'ambiance qui présidait à ce geste de fixer sur pellicule le temps et sa mémoire, le temps et ses accrocs futurs. On se promène entre les souvenirs familiaux (parents, vacances) et les réminiscences intimes (amours, chagrin, ennui). Voilà pour situer le fonctionnement de l'*Image fantôme*, recueil de quelque soixante courts textes que vient de publier Hervé Guibert. Critique de photo au journal Le Monde depuis 1977, Guibert ne nous donne pas un livre technique sur la photographie, mais bien plutôt un ouvrage de fiction à partir de la photo comme prétexte. Ces textes sont comme des instantanés sur la photo, telle courbe dans la robe ancienne de sa mère, tel regard dans le silence, tel détail sur la plage ou dans la rue, tout sert à l'élaboration d'une mémoire photographique qui ne fait pas nécessairement le bilan mais qui fait écrire, qui produit des images en mots. L'ensemble du livre est séduisant par sa précision et son ton intimiste, il y a dans l'*Image fantôme* quelque chose qui nous parle directement, peut-être est-ce à cause des notations qui semblent être faites sur le vif, peut-être à cause de cette impression de vécu qui se détache des textes comme d'une chambre claire, touchante.

C.B.

Fernand Labelle
Christian Bergeron
K. Von Kreuzberg
V. de Pourichkévitch
Le Cadre Moderne
galerie d'art
2150 est, Mont-Royal, tél.: 521-2471
Tous les jours de 10h. à 18h.

Exposition
LOUISE COSSETTE
papier-matière
jusqu'au 3 octobre 1981
La Galerie de la Centrale
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
1450 St-Denis (849-9415)
Métro: Berri-Demontigny

GALERIE JOURDAIN
SYLVIE GUIMONT
tableaux et dessins récents
9 au 30 septembre 1981.
1234 RUE BISHOP, MONTRÉAL, QUÉBEC H3G 2E3 (514) 866-0623

CLAUDE A. SIMARD
Sérigraphies
Nouveau tirage
la folie des arts
264, St-Paul est, Montréal. 861 7760
Du 1 au 16 octobre 1981
Du mercredi au dimanche (inclus.)
De midi à 18 h.

LA GUILDE GRAPHIQUE
LA MAISON DE LA GRAVURE
OUVERT AU PUBLIC
7 JOURS PAR SEMAINE
9 RUE SAINT-PAUL OUEST
VIEUX-MONTREAL
844-3438

Estampes québécoises

Cosgrove
Pellan
Riopelle
Pichet
Dumas
Louis-Jaque
La Galerie Echo
6287 St-Hubert
(514) 271-1595

exposition
Cordiale invitation aux oeuvres récentes de
RICHARD MONTPETIT

Le mercredi 30 septembre à 19 hres
L'exposition se terminera le 10 octobre 1981.
Note: En cas d'affluence, nous serons dans l'obligation d'établir un système de cartes numérotées à l'entrée.
galerie colbert
1396A ouest, Sherbrooke (face au musée des Beaux-arts) Tél.: 843-8777
Heures d'ouvertures: mar. au ven. de 10h à 18h, sam. de 10h à 17h, dim. de 13h à 17h.

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: 285-1600
La Boutique du Musée et le Café sont ouverts aux mêmes heures

Expositions
■ **Largillierre, portraitiste du dix-huitième siècle**
Renseignements : 843-3333
Billets : 4 $, plus frais de service, à tous les comptoirs Ticketron, (514) 288-3651
Billets gratuits pour les personnes handicapées :
Mme Ann Gagnon, (514) 527-4521
du 19 septembre au 15 novembre

■ **Dessins et estampes anciens**
(Cabinet des dessins et estampes)
du 19 septembre au 15 novembre

■ **Toile des Indes**
Au fil des collections
du 24 septembre au 17 janvier 1982

Danse
■ **Charles Moulton**
Chorégraphies *Display, Expanded Ball Passing* et *Motor Fantasy*.
Avec Barbara Allan et Beatrice Bogorad
Musique de A. Leroy
Le samedi 26 septembre à 20 h 30
265, avenue Mont-Royal ouest
Billets : 5 $, en vente au guichet le soir de la représentation.
Présenté par le Musée en collaboration avec le secteur d'arts visuels de la section d'histoire de l'art de l'Université de Montréal.

Gravures et reproductions
• Stanley Cosgrove
• Claude Simard
• Roland Pichet
• Jean-Paul Lemieux
1024 ouest, Laurier
Outremont, 279-2188
atelier

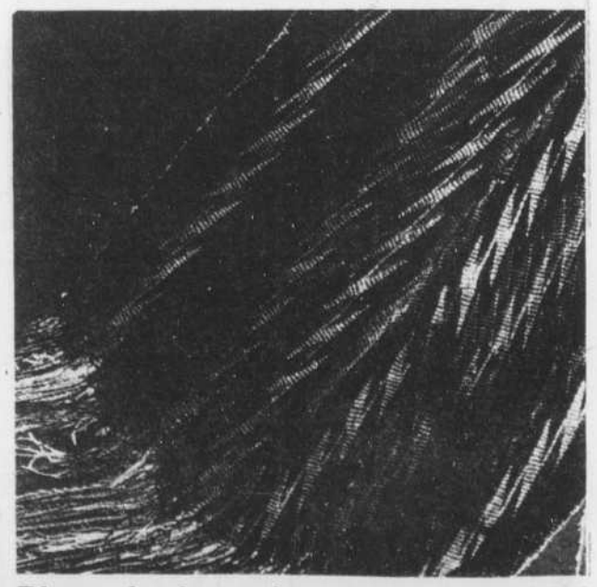

Biennale de tapisserie de Montréal
Petit format
galerie uqam
La galerie est ouverte du mercredi au dimanche de 12h à 18h
Du 23 septembre au 17 octobre 1981
Université du Québec à Montréal
Pavillon Judith-Jasmin
Local J-R160
1400, rue Berri
Montréal, Québec

L'AQUATINTE
Collection de la galerie
du 14 septembre au 4 octobre
4933 rue De Grand Pré
(Métro Laurier)
849-6527
Ouvert du merc. au sam. de 13h à 18h, dim. de 13h à 16h.

exposition
Riopelle
peintures
nouvelles impressions
dernier jour aujourd'hui
GALERIE MARTAL
1460 ouest, Sherbrooke, tél.: 842-0151
lun.-sam. de 10 h à 17 h

Draperies...
Contemporaines et traditionnelles
La plus grande spécialiste de draperies tissées à la main au Québec depuis 1949
Boutique L'Artisane Inc.
165 est, rue St-Paul, Vieux-Montréal, 861-7697

Nicolas de Largillierre

Un certain sourire

par René Viau

PAUVRE Largillierre! Ce portraitiste qui offrait à ses illustres contemporains le miroir opulent de leur condition sociale était adulé en son temps. Il meurt. Plus rien. L'oubli. Deux cents ans et des masses de poussière passent. Voilà qu'une obscure conservatrice d'un non moins obscur musée le redécouvre au beau milieu des arpents de neige chers à son modèle Voltaire, et dont l'existence fut probablement insoupçonnée de ce courtisan à une époque où il n'y avait de carrière artistique que parisienne.

Non sans fondements, la pertinence même de la grande rétrospective *Largillierre: portraitiste du dix-huitième siècle* que nous offre jusqu'au 15 novembre le Musée des beaux-arts de Montréal a été mise en doute par certains éléments du milieu artistique montréalais. Le débat est cependant confus et risque trop facilement de déraper vers le philistinisme hystérique. Sans doute, sans priorités et sans public cible définis, en s'intéressant à un peintre «mineur», le musée se met bien creux le doigt dans l'oeil. Un flanc vulnérable se découvre. Avait-on besoin d'un Largillierre à Montréal? La réponse bien sûr est non. Fallait-il pour autant le laisser dormir éternellement dans ce purgatoire que sont les salles dorées et silencieuses des musées prêteurs? Il faut bien le dire, toutefois: cette «redécouverte» est importante et de telles entreprises ne doivent pas automatiquement échouer aux mains de musées qui, comme le Metropolitan de New York ont «tout fait». Cependant, le Musée des beaux-art n'est pas le Château de Fontainebleau et sur le grège de ses murs, les motifs chamarrés du portraitiste d'apparat n'ont guère à lutter contre les veinures du marbre, les lustres et les dorures.

L'exposition est déconnectée. Certes, le grand siècle partage avec les nouveaux riches de Ville Mont-Royal une même conception de l'esthétique dans le décor. C'est du moins ce que croient ces derniers et ils n'ont rien compris. Si elle semble coupée et malgré ses impairs, la présentation est à voir. On y découvre un peintre séduisant qui est loin d'être un géant. Cependant le regroupement de ces oeuvres pour la première fois depuis 1928 est un événement.

Inutile de rêver, Largillierre n'est ni Poussin, ni Chardin, encore moins de La Tour. On ne peut mesurer la qualité du choc artistique ou de l'éveil intellectuel produit par une exposition que par comparaison. Et, dans bien des cas, la comparaison, avec Largillierre, est loin d'être à son avantage. Plus que l'émotion esthétique, il semble que cela soit ici la logique de l'histoire de l'art s'avançant sur le terrain vierge d'une période méconnue qui ait été prise en considération dans le choix de l'artiste. À ce titre, la présentation Largillierre est encourageante. Ce regroupement voué à un artiste de moindre envergure à redécouvrir, a tout de même l'immense mérite d'attirer l'attention des spécialistes du monde entier sur une personnalité loin d'être négligeable par son talent et par son influence. Pour cette redécouverte, le catalogue — qui n'est pas prêt à temps et c'est impardonnable — aurait pu démontrer la clairvoyances des organisateurs. Car en voulant remettre à l'honneur un artiste on risque la revalorisation abusive. C'est peut-être le cas ici. Par contre, une objectivité totale, on l'a vu au colloque où des éminents historiens d'art ont disserté sur l'oeuvre de cette nouvelle coqueluche, n'aurait pas pu être aussi constructive. Une exposition réussie se doit d'être un apport nouveau dans la mise en valeur d'un artiste et d'un milieu artistique. À ce titre, l'exposition Largilierre, prolongée par un oatalogue qui s'annonce être la seule étude systématique sur le sujet, constitue une étape nouvelle pour les historiens d'art.

Il est naïf de penser, comme l'a fait le musée, que tout cela attirera les foules. Les expositions fréquentées ne sont peut-être pas non plus les meilleures. Trop souvent, ces jours-ci on a tendance à miser sur une vedette qui «fait la salle». La mise en valeur d'une personnalité artistique semêtre la seule justification à bien des manifestations qui ont fait courir les foules. On ne peut tout de même pas dire que les salles Largillierre sont désertes. Plus de mille personnes s'y pressaient dimanche dernier. Mais en définitive le public ne peut être le seul juge de la qualité d'une présentation muséologique, surtout celle-là!

Dans cette entreprise de pure esthétique qu'est cette «redécouverte» on semble toutefois passer sous silence les rapports sociologiques complexes qu'entretenaient Largillierre et ses clients dans ses portraits de représentation. Sa pratique picturale «miroir» illustrait les fastes d'un régime ici mystifié. C'est une vision simpliste, digne d'un film de cape et d'épée, de la bourgeoisie montante et de l'aristocratie qui est entretenue dans l'articulation de cette présentation. Il aurait fallu fouiller beaucoup plus làdessus de même qu'il aurait fallu tenter d'expliquer l'influence de ce portraitiste sur la peinture d'ici à son époque, comme on nous l'avait promis. Quelle sera l'influence de l'exposition sur la cote des oeuvres en circulation? À Montréal M. Paul Desmarais possède, dans sa collection, un autoportrait de Largillierre.

On peut aussi se demander si l'exposition Largillierre risque d'avoir trop polarisé l'activité du musée. Son coût — $600,000 — a mangé bien des crédits qui auraient été nécessaires ailleurs. Rue Sherbrooke, il faut désormais se serrer la ceinture et c'est regrettable. Bien planifiée, une présentation d'envergure doit s'accorder au développement de l'institution.

Cela dit, la présentation controversée est, à bien des points de vue un ravissement. S'il convient d'en chanter les délices en mineur, on ne peut tout de même pas rester insensible à ce peintre qui s'est débattu dans un siècle où la peinture n'avait pour beaucoup qu'un rôle d'agrément. Largillierre, bien sûr, donne dans le portrait d'apparat conforme aux conventions esthétiques de son époque. Il le fait d'une manière généreuse, en des coloris brillants. Avec lui et LeBrun, à l'Académie, le portrait dans la hiérarchie des genres retrouve sa place. Nicolas de Largillierre (1656-1746) aura donc sur le portrait une influence considérable à travers toute l'Europe et ce jusqu'au néo-classicisme.

Dans son «usine à tableaux», Largillierre ne peint pas le comte de Machin ou l'épouse de l'intendant de la Nouvelle-France — eh oui, il en avait entendu parler — mais l'homme de cour et sa femme; les fixant dans leur costume et dans leur cadre de fonction. C'est le décor qui entoure l'être humain qui prime. L'homme est dans la société avec pompe, drapé dans ses vêtements, rouage d'une machinerie sociale qui le domine et qu'il tâche de maîtriser. Dans ses commandes, Largillierre ne peint pas l'homme tel qu'il est mais bien tel qu'il veut se montrer aux autres. La société de son temps converge autour du monarque qui organise les forces collectives. Peu d'individualité. Le portrait assume cette recherche d'effigie, toute noyée dans les impératifs sociaux. Avec Largillierre, c'est une image des splendeurs et des fastes déclinants du grand siècle et de ses suites que l'on lit.

Déjà cependant, chez ce portraitiste de classe, le noble ou le riche individu impassible et ferme qui disparaît sous les draperies et sa fameuse perruque est relayé par des artistes, des courtisans, des comédiens, des intellectuels. Son Voltaire vit et pétille. Mlle Duclos dans son rôle d'Ariane est transportée sur scène. L'humanité transparaît. Au-dessus des emportements gracieux et rubéniens du jeu des drapés et du rendu des étoffes se dévoilent des chasses mythologiques, la nature parsemée d'angelots butinants. Le modèle est là, en fonction, mais un répit semble le gagner. Le plaisir perce. Un sourire. Le personnage engage la conversation. Il veut plaire. Avec ce sourire, artistes et bourgeois affirment leur état certes mais aussi leur individualité. Avant les bouleversements sociaux de la Révolution, l'époque de Largillierre en était une charnière et l'Académie qu'il défendait n'était pas le carcan dénoncé par les impressionnistes. En fait, beaucoup d'avenues artistiques étaient dans l'air. Coloriste opulent, Largillierre, et c'est ce que voulait démontrer Myra Rosenfield dans son exposition, a établi la synthèse entre les conventions du portrait bourgeois et les traditions du portrait de cour annonçant l'intimité du sujet et l'exploration psychologique. Largillierre et son «certain sourire», ainsi, est prélude à un renouveau: Boucher, Watteau, Chardin.

Si Largillierre a permis Chardin, il est tentant ici d'en faire un symbole. Avec cette exposition, le Musée des beaux-arts de Montréal renoue avec la tradition des expositions internationales d'envergure qu'il a maintenue jusque dans les années soixante marquant ainsi la scène artistique montréalaise. Souhaitons que les acquis de l'entreprise, en une filiation comparable, allant de Largillierre à Chardin, permettent des jours meilleurs. Dans le désert culturel montréalais des beaux-arts, la responsabilité des institutions est lourde à porter. Avec le retard que vivent chez nous les arts visuels, pour un public d'amateurs d'art affamés d'art international, la présentation Largillierre prend hélas trop l'allure d'une «maigre» côtelette jetée dans la fosse aux lions.

Portrait de Nicolas Coustou, vers 1715. À gauche, Autoportrait, 1711. Musée national du château de Versailles.

L'Académie contestée

PARIS (AFP) — L'Académie française est de plus en plus contestée. Après le ministre français de l'Environnement, M. Michel Crépeau, qui estimait dans le programme de son parti, les radicaux de gauche, «qu'au lieu de perdre son argent et son temps à encourager les mondanités académiques, on ferait sans doute mieux d'aider matériellement les jeunes talents», deux livres récents la prennent pour cible: «L'Académie épinglée», de Jacques Jaubert et «Discours de réception fatalement imaginaire de son successeur à l'Académie française-..», d'André Wurmser. Ils critiquent une assemblée dont ils estiment qu'elle travaille lentement à des tâches inutiles.

Journaliste communiste, André Wurmser s'étonne que l'académie ne pratique pas le pluralisme, et qu'il n'y ait pas un «rouge parmi tous ces habits verts». Et il rappelle que ni Balzac, ni Stendhal, ni Flaubert, ni Zola, ni Proust, ne furent académiciens. De notre temps ajoute-t-il, Aragon, Malraux, Sartre, estimèrent «qu'un bicorne n'ajouterait rien à leur autorité».

Jacques Jaubert, journaliste, fut pendant huit ans accrédité à l'institut. Il a fréquenté assidûment la Maison du Quai Conti, allant quatre fois par semaine surveiller les séances de l'Académie française, de l'Académie des beaux-arts, de l'Académie des sciences morales et politiques et de l'Académie des inscriptions et belles lettres.

Il s'étonne que l'on puisse encore faire le siège d'une assemblée dont la moyenne d'âge est de 74 ans, et où l'on ne cesse de faire l'éloge des morts. «L'Académie française, affirme-t-il, vit par la mort. L'élection suit le décès aussi sûrement que le mariage suit l'enterrement dans les derniers chapitres de la comtesse de Ségur». Le travail du dictionnaire qui, selon Jean Mistler, constitue la mission essentielle de l'Académie française, avance avec une lenteur qui fit dire à Jean Guitton: «Nous faisons du travail d'horlogerie à l'heure du bulldozer».

Depuis 1935, date de parution de la dernière édition du dictionnaire, les académiciens ont mis 39 ans pour parvenir à la lettre d: à ce rythme ils arriveront à la révision du dernier mot aux environs de 2082. Autant dire, commente Jaubert, «que les mots admis aujourd'hui entrent dans un dictionnaire fantôme qui sera périmé avant d'avoir vu le jour». Et il note que pendant que les défenseurs officiels de la langue française piétinent, Paul Robert, en 18 ans, a mené à bien son dictionnaire.

Tout n'est pourtant pas négatif dans ce bilan. L'académie qui, il y a un siècle, ne décernait que 23 prix, couronne aujourd'hui 143 ouvrages par an. Le chanteur Georges Brassens a reçu le prix de poésie, et le prix du roman a été attribué à Albert Cohen (Belle du Seigneur) et à Michel Tournier (Vendredi ou les Limbes du Pacifique).

L'eau potable c'est important
AQTE

Jacques Hurtubise
sérigraphies
du 22 septembre au 6 octobre 1981
GALERIE GRAFF 963 est, Rachel, Montréal (514) 526-2616
Du mardi au vendredi de 10 à 17 hres, le samedi de 12 à 17 hres.

Galerie Jolliet
Les dessins récents de
Louis Comtois, Richard Mill et Louise Robert
jusqu'au 3 octobre 1981
À VENIR...
Katja Jacobs, du 7 oct. au 31 oct.
PLAGES TACHES... du 4 nov. au 21 nov.
Michel Goulet, du 25 nov. au 19 déc.
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21h00
et sur rendez-vous
24 St-Cyrille ouest
Québec G1R 2A4 (418) 529-3308
Ouverture à Montréal
Une sélection d'oeuvres
jusqu'au 17 octobre 1981
vernissage aujourd'hui 26 septembre de 12h00 à 18h00
À VENIR...
Louise Robert, du 21 oct. au 14 nov.
F. Tounissoux, du 18 nov. au 5 déc.
Jean McEwen, du 9 déc. au 16 jan.
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00
et sur rendez-vous
279 Sherbrooke ouest, suite 211,
Montréal H2X 1Y2 (514) 842-8883

COURS D'INITIATION À LA LITHOGRAPHIE
SERVICE D'IMPRESSION POUR GRAVEURS EN LITHOGRAPHIE
INFORMATIONS: 395 DOWD, 3e ÉTAGE
Tél.: 875-6857

RÉALISTES MARITIMES
Greg Dow
Christopher Gorey
Mike Hayes
La Galerie SHAYNE
Hans Hedley
Herzl Kashetsky
Cluny Maher
Gary Morton
Rod Prouse
5471 av. Royalmount, Mtl, Qué.
739-1701

Galerie LAUZE
22 sept. - 7 oct.
Sylvana Micillo
Huiles et dessins récents
2115, rue de La Montagne
282-1954

ATELIER DU CARRE
ET DESSIN PEINTURE
- COURS DU JOUR
- STAGES INTENSIFS
- MODELE VIVANT

INFO 845-2382
LUNDI AU VENDREDI
19:00 À 22:00
422 ONTARIO E. MTL.

exposition
St-Gilles
du 7 au 17 octobre
Vernissage le mercredi 7 octobre à 19h.
Galerie Art et Style
896 ouest, Sherbrooke, tél.: 849-2598

FOYER DES ARTS EATON
9E ÉTAGE, CENTRE-VILLE
La Scala parmi nous...
du 30 septembre au 17 octobre
Une première à Montréal !
Cette exposition unique vous fera revivre les plus précieux moments de quatre siècles d'opéra.
EATON

FRANCINE RICHMAN
SCULPTURES RÉCENTES
Bronzes et Marbres
du 10 au 30 sept.
GALERIE DOMINION
La plus grande galerie de marchands d'art au Canada. La plus vaste sélection de peintures et de sculptures.
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7833-7471
du mar. au ven. de 9 h à 17 h 30 samedi de 9 h à 17 h.

faites honneur à votre GALERIE D'ART !
Donnez-lui une place dans le Devoir...
compétence
robert campeau
844-3361

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

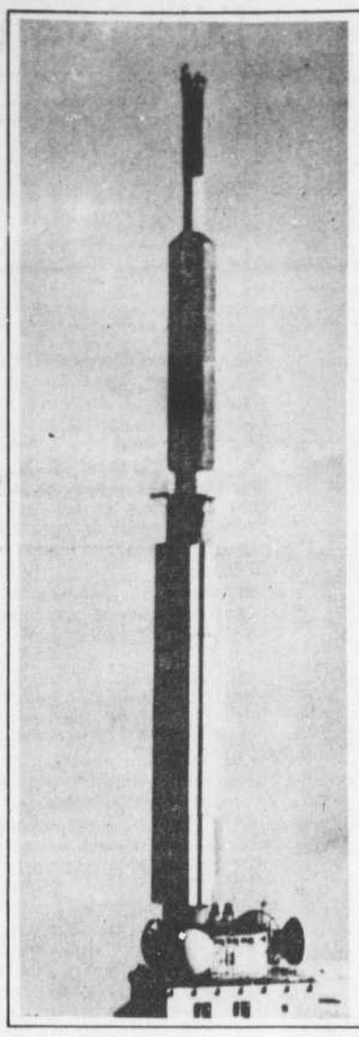

THOMSON-CSF
Division Radiodiffusion Télévision
Première firme mondiale dans le domaine de l'émission radiodiffusée et télévisée

ingénieur en télécommunications de haut niveau

Cet ingénieur, d'une dizaine d'années d'expérience, doit assurer la conduite d'équipes chargées de l'étude, de la conception, de la mise au point et de l'installation des matériels.

Une bonne connaissance des matériels d'émission en général, de l'utilisation des tubes à vide conventionnels et hyperfréquence ainsi qu'en thermodynamique et en mécanique des fluides est indispensable.

Basé au siège de notre division en région parisienne, l'homme que nous recherchons aura une bonne maîtrise de l'anglais et devra prévoir bien entendu des déplacements de courte durée.

Les perspectives de carrière sont très ouvertes au sein du groupe.

Monsieur MASANET, responsable du recrutement se tient à votre disposition pour établir un premier contact et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature.

THOMSON CSF, 94 rue du Fossé Blanc, 92231 Gennevilliers France. Tél. 790.65.49.

média-system

LE CENTRE HOSPITALIER STE-MARIE
de Trois-Rivières

Un établissement de 293 lits à soins spécialisés avec un département de santé communautaire

est à la recherche d'un

Directeur des services de santé communautaire

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS:

Le titulaire du poste, tout en étant directeur, assume la fonction professionnelle de chef du département.

Sur le plan administratif, il planifie, coordonne et contrôle l'ensemble des programmes de Santé communautaire tels la santé au travail, les soins à domicile, les soins préventifs, etc., sous l'autorité du directeur général.

Sur le plan professionnel, il coordonne et surveille les activités professionnelles et scientifiques du Département de santé communautaire sous l'autorité du directeur des services professionnels.

EXIGENCES PRINCIPALES DU POSTE:

- Membre de la Corporation des Médecins du Québec;
- Posséder un diplôme universitaire dans le domaine de la santé publicitaire ou communautaire. De plus, un diplôme dans un secteur rattachéà l'administration sera un atout.
- Posséder une expérience d'au moins cinq (5) années dans le réseau des Affaires sociales dont deux (2) années d'expérience administrative. Une expérience exceptionnelle peut compenser pour l'absence du diplôme précité.
- Énergique et positif dans son approche, le candidat devra démontrer des connaissances approfondies de son domaine d'activités ainsi qu'un sens des responsabilités, de l'initiative et du leadership marqué afin d'être en mesure de diriger un ensemble d'unités administratives tant sur le plan des ressources humaines, physiques ou financières.

SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX:
Selon les politiques du Ministère des Affaires sociales

Votre candidature recevra une étude attentive et confidentielle. Vous êtes prié de la faire parvenir à l'adresse suivante avant le vendredi, 9 octobre 1981, à 16h30.

M. Mathieu Vaillancourt
Directeur général
Centre Hospitalier Ste-Marie
1991, Boul. du Carmel
Trois-Rivières (QUÉBEC)
G8Z 3R9

P.S.: Bien vouloir indiquer sur l'enveloppe: Concours - Directeur des Services de santé communautaire.

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Ingénieur en mécanique du bâtiment

Concours sectoriel numéro 118H-453004/QC — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans divers ministères de la région administrative de Québec, durant la prochaine année.

Présentement 2 emplois à Québec au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

Attributions — Élaborer, préparer, expérimenter, mettre en oeuvre, normaliser ou contrôler différents travaux reliés soit à la conception, soit à l'opération, soit à la réparation, soit à l'entretien de systèmes mécaniques d'édifices tels que la plomberie, le chauffage, la ventilation, la climatisation ou la réfrigération et ce, conformément à la Loi des ingénieurs.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec; 3 années d'expérience pertinente à la mécanique du bâtiment. Chaque année d'études pertinentes complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de sa carte de membre.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
Québec, QC G1K 7X2

Ingénieur, classe II
Traitement — de 26 598 $ à 35 366 $

Période d'inscription:
Période d'inscription: du 26 septembre au 14 octobre 1981

Conseiller en implantation et diffusion de politiques éducatives soutien pédagogique aux anglophones

Concours sectoriel numéro 123H-456002/QC — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler des emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Montréal durant la prochaine année.

Ministère de l'éducation — 2 emplois à la Direction régionale de Montréal.

Attributions — Assurer un soutien pédagogique au milieu scolaire anglophone au niveau provincial pour le préscolaire, le primaire et le secondaire; évaluer les besoins du milieu scolaire anglophone; informer et soutenir le milieu pour qu'il implante lois règlements, politiques et les mesures prévues dans l'École Québécoise; diffuser et implanter les programmes d'enseignement ainsi que le régime pédagogique du milieu concerné; assister les commissions scolaires anglophones pour régler les problèmes d'organisation scolaire.

Conditions d'admission —Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de l'éducation ou dans une autre discipline appropriée et 3 années d'expérience à titre de conseiller pédagogique dans les programmes d'enseignement ou dans d'autres fonctions reliées aux attributions de l'emploi. Chaque année d'études pertinentes complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. La maîtrise de la langue anglaise est requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Remarque — Ces emplois exigent des déplacements fréquents à travers la province.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Complexe Desjardins
Tour sud, 22e étage
Case postale 781
Mortréal, QC
H5B 1B9

Spécialiste en sciences de l'éducation, classe II
Traitement — de 26 598 $ à 35 366 $

Période d'inscription: du 26 septembre au 9 octobre 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

CONTRÔLEUR

Le titulaire sera chargé, dans le cadre des politiques et pratiques financières et administratives de la Société, de tout ce qui a trait au contrôle financier des projets d'ingénierie, y compris les travaux de planification, de prévisions, d'enregistrement et d'établissement de rapports.

Le candidat retenu doit posséder un diplôme en comptabilité reconnu (C.A., C.G.A., R.I.A., ou l'équivalent) ainsi que cinq (5) années d'expérience en question des projets et des finances; expérience dans les pratiques d'administration du personnel et des salaires ainsi qu'une solide expérience des théories, techniques et pratiques de la gestion des finances, de bonnes aptitudes à communiquer tant au point de vue oral qu'écrit, pouvant travailler et communiquer efficacement avec les niveaux supérieur et intermédiaire de la direction. Il doit impérativement être apte à travailler en équipe avec un minimum de supervision, efficacement, même sous pression, et respecter les échéanciers serrés.

Seules les personnes possédant les qualités requises seront considérées.

La maîtrise du français et de l'anglais est essentielle.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le numéro de dossier M1274-1, à:

Cala
Cala H.R.C. Ltée
Services de publicité de recrutement
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 2001
Montréal, Qué. H3A 1E7

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

Directeur de la planification et de la coordination

Le Conseil de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, corporation publique au sens du code civil, couvre la région administrative 07. Le CSSSO joue un rôle consultatif et administratif auprès du ministère des Affaires sociales et des établissements de santé et de services sociaux de la région. La région socio-sanitaire de l'Outaouais comprend 41 établissements de santé et de services sociaux.

Description de la fonction:

— Est responsable des recherches et analyses socio-économiques et socio-sanitaires nécessaires pour identifier les besoins et pour assurer la complémentarité, la continuité, l'accessibilité et la pertinence des services de santé et des services sociaux à la population de l'Outaouais.

— Dirige le travail d'équipes multidisciplinaires de professionnels et coordonne les activités de groupes de travail du Conseil. Les mandats de ces équipes et groupes de travail peuvent comprendre, par exemple:

- l'élaboration de plans et de programmes visant une répartition adéquate des services dans la région;
- l'analyse de plans d'organisation de services et de données techniques de gestion d'établissements, visant une rationalisation des ressources dans la région;
- la coordination entre les établissements et organismes de la région.

— Remplace au besoin le directeur général.

Exigences minimales:

— Diplôme universitaire terminal, de préférence de 2e cycle.

— Quatre (4) ans d'expérience pertinente, dont au moins deux en gestion, de préférence comme cadre dans un établissement du réseau des Affaires sociales.

— Des années supplémentaires d'expérience pertinente pourraient suppléer à l'absence de diplôme.

Salaire:

— Selon les échelles du ministère des Affaires sociales, classe 18 (en révision).

Date d'entrée en fonction:

— Le plus tôt possible après le 22 octobre 1981.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur offre de services avant le mercredi 30 septembre 1981, dans une enveloppe adressée de la façon suivante:

Concours Directeur de la planification
Mme Louise Bourgault
Directeur général
Conseil de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
4, rue Georges-Bilodeau
HULL (Québec)
J8Z 1V2

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Responsable du programme de conciliation

Concours spécifique numéro 624J-450031/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Régie du logement — 1 emploi à Montréal

Attributions — Sous l'autorité du vice-président aux affaires juridiques et communications, concevoir, mettre en oeuvre et évaluer la politique et les procédures devant favoriser la conciliation entre locataires et locateurs. À cette fin, définir les objectifs à atteindre, identifier les priorités, en planifier la mise en oeuvre, contrôler l'évolution des travaux et évaluer les résultats atteints; assurer la conception et l'élaboration du processus général de la conciliation tant au niveau des méthodes que des outils de travail nécessaires; seconder et conseiller la direction de la Régie du logement sur toute question relative à son secteur d'activités.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en relations industrielles, en droit ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans les domaines de la conciliation, de la négociation ou de tout autre forme de règlement de litiges entre les parties. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement — de 35 533 $ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 26 septembre au 9 octobre 1981

Délégué régional — Abitibi-Témiscamingue

Concours spécifique numéro 624J-450032/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Office de Planification et de Développement du Québec
— Direction générale du développement régional
— 1 emploi à Rouyn-Noranda

Attributions — Diriger les projets et études propres à sa région en matière de développement. À cette fin, susciter la concertation de l'ensemble de l'action gouvernementale en régions; coordonner l'exécution de projets au fonds de développement régional; identifier et faire valoir les priorités régionales; diriger l'élaboration des orientations régionales de développement; présider la conférence administrative régionale et en superviser le secrétariat.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine du développement régional. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la Fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement — de 35 533 $ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 26 septembre au 14 octobre 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

VOUS CHERCHEZ UNE SECRÉTAIRE?

- bilingue
- avec ou sans steno
- avec ou sans expérience juridique
- avec dactylo et grammaire précise

Appelez **HÉLÈNE MAHER**
866-4825
C.S.S.

OUVERTURE DE POSTE

CHARGÉ DE PROGRAMME POUR L'AFRIQUE AUSTRALE

- La personne choisie sera appelée à coordonner l'ensemble de la programmation de la région Afrique Australe pour une période intérimaire de deux (2) ans à partir du 1er novembre 1981.
- Elle devra assurer la préparation et le suivi des projets dans lesquels intervient le SUCO tant par l'envoi de coopérants que par le financement de projets.
- Elle sera responsable avec les chargés de programmes des autres régions de la planification de la programmation outre-mer.
- Elle devra avoir une connaissance pratique et théorique de l'Afrique Australe afin d'assurer l'analyse des pays et des interventions du SUCO dans ces pays.
- Une implication directe dans ou avec les groupes populaires du Québec est souhaitée ainsi qu'une expérience de coopération outre-mer.
- La fonction implique une expérience dans l'administration de budget et de personnel.
- La personne devra coordonner à Montréal un groupe d'étude sur l'Afrique Australe composé de permanents et de bénévoles.
- Elle sera appelée à voyager en Afrique au moins une fois par année.
- Elle devra connaître parfaitement l'anglais et le français parlés et écrits. Une connaissance minimale du portugais est souhaitable.
- Elle devra de préférence posséder un bacc en sciences sociales et une formation en administration ou avoir une expérience équivalente.

POSTE	À Montréal
SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX	Selon la convention collective
ENTRÉE EN FONCTIONS	1er novembre 1981
FERMETURE DU CONCOURS INTERNE	Mardi 6 octobre 1981

ENVOYER LES CURRICULUM VITAE ET LETTRE JUSTIFIANT VOTRE DEMANDE (SI POSSIBLE LES DÉPOSER) À:

Coordination des Programmes de Coopération
4824, Côte des Neiges
SUCO
Montréal, P.Q. H3V 1G4

Directeur de mise en marché

Une entreprise bien établie oeuvrant dans l'édition de manuels scolaires aux secteurs élémentaire et secondaire cherche à se diversifier et se réorganiser en fonction des changements fondamentaux dans l'industrie.

Le candidat retenu développera de nouveaux produits en tenant compte des besoins du milieu et des exigences gouvernementales. De plus, son champ d'action s'étendra à l'adaptation de produits existants. Ses contributions auront une influence décisive sur la croissance de l'entreprise.

La personne ressource devra être orientée vers des résultats et devra pouvoir opérer de façon autonome. Elle devra travailler de façon professionnelle et être capable de vendre ses idées à ses collaborateurs.

Le poste offert en est un de cadre avec une rémunération de base en fonction des qualifications et comporte des conditions de travail attrayantes et des chances d'avancement excellentes.

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse indiquée ci-bas.

DOSSIER 1034
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

la commission scolaire du SAULT-SAINT-LOUIS

REQUIERT LES SERVICES D'UN

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

L'emploi de secrétaire général comporte la responsabilité de l'enregistrement, de la publication, de la conservation, de la certification de l'authenticité des actes officiels de la commission conformément aux dispositions des lois régissant les organismes d'enseignement et à la règlementation interne de la commission.

Cet emploi comporte la responsabilité de rassembler les informations demandées par le directeur général, de les analyser, d'en faire une synthèse et de proposer des solutions motivées.

L'emploi de secrétaire général comporte aussi la responsabilité des relations internes et externes que lui confie le directeur général ainsi que l'exercice de toutes les fonctions de la gestion requises pour assumer les droits, pouvoirs et obligations de l'organisme qui ont été délégués à ce temploi.

Qualifications minimales requises:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en droit et en administration.

Huit (8) années d'expérience pertinente.

Le candidat diplômé en droit aura la préférence.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae aux soins de monsieur **Sylva Plante, directeur des services du personnel, 8700 boulevard Champlain, LaSalle H3P 3H7.**

Date limite de participation: le 2 octobre 1981

PROFESSEURS

FRANÇAIS (OU) ANGLAIS
(langue seconde)

- **Temps partiel**

- Connaissance parfaite de la langue maternelle.
- Minimum B.A.

Expérience ou formation dans l'enseignement du français (ou) de l'anglais aux adultes.

- Formation pédagogique

Faire parvenir curriculum vitae accompagné de lettres de références.

Dossier 1031
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

CENTRE HOSPITALIER PIERRE JANET

APPEL DE CANDIDATURES MIXTES

Directeur des services professionnels et des services hospitaliers

2e concours

NATURE DE L'ÉTABLISSEMENT:
Centre hospitalier spécialisé en psychiatrie, (courte durée) 64 lits pour adultes et pavillon de 44 lits pour enfants et adolescents.

EXIGENCES DU POSTE:
Médecin spécialisé en psychiatrie.

QUALITÉS SOUHAITÉES:
Une formation ou une expérience administrative pertinente.

Une certaine expérience dans l'élaboration et la mise sur pieds de programmes cliniques.

Une certaine expérience en recherche et en enseignement.

RESPONSABILITÉS:
Sous l'autorité du Directeur général:

— coordonner et surveiller les activités professionnelles et scientifiques qui exercent dans l'établissement, sous réserve des responsabilités données aux autres directeurs envers les professionnels de la santé autres que les médecins et dentistes par les règlements ou le plan d'organisation;

— vérifier le fonctionnement des comités du Conseil consultatif des professionnels et du Conseil des médecins et dentistes et s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs fonctions et dans le cas du Conseil des médecins et dentistes qu'ils contrôlent adéquatement les actes médicaux et dentaires posés dans l'établissement;

— planifier, organiser, diriger et contrôler les activités des services hospitaliers selon le plan d'organisation du Centre.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX:
Selon les normes des politiques du Ministère des Affaires Sociales.

ENVOYER CURRICULUM VITAE À L'ATTENTION DE:

M. Pierre Pagé, président du Conseil d'administration,
Centre hospitalier Pierre-Janet
20 Pharand, Hull
J9A 1K7

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **75¢** la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de dossiers ne coûte que cinq dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.
Pour suggestion, rédaction, montage...

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, **Rens.: 844-3361**

DÉCORMAG®

RECHERCHE UN RESPONSABLE DU TIRAGE*

L'expansion rapide de Décormag dans plusieurs marchés rend essentielle la création de ce poste clef au sein de l'entreprise.

Le candidat choisi sera responsable de coordonner les plans actuels quant au tirage, tant auprès des abonnés que des kiosques, et des relations avec les distributeurs de Décormag partout au Canada. De plus, il devra élaborer des plans de tirage à court et à long termes et en assurer la réussite.

Ses relations avec les distributeurs à l'extérieur du Québec obligent le candidat à être bilingue. De plus, il doit être débrouillard, imaginatif et méthodique.

Le candidat idéal est diplômé en sciences commerciales (orientation marketing) et possède quelques années d'expérience en marketing, vente ou promotion.

Le salaire est proportionnel à l'importance du poste et à l'expérience du candidat.

Envoyer votre curriculum vitae, en expliquant pourquoi vous devriez être choisi, au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DÉCORMAG
181 est, rue St-Paul, Montréal H2Y 1G8
*Responsable des ventes d'abonnements et des ventes en kiosque.

DÉLÉGUÉ(E) AUX RELATIONS DE PRESSE

La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée, une des filiales du groupe Alcan, est à la recherche d'un(e) délégué(e) aux relations de presse.

Cette personne se verra remettre l'ensemble des relations avec la presse francophone au Canada pour le compte de la Société. Elle participera à l'élaboration des différents programmes d'information et s'en verra confier l'exécution.

Nous recherchons une personne possédant une formation universitaire ainsi qu'un minimum de cinq ans d'expérience dans ce domaine, expérience principalement acquise au sein de la grande entreprise. De plus, cette personne est sensibilisée aux exigences du milieu journalistique et au contexte socio-politique et économique québecois et canadien.

Cette personne devra maîtriser la langue française en plus d'avoir une bonne connaissance de l'anglais.

Le salaire est fonction de la compétence et de l'expérience. Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux dont: plan dentaire, régime de retraite, assurance-vie, assurance-invalidité, assurance-maladie, régime d'épargne et programme de relogement, s'il y a lieu.

Si vous possédez les qualifications requises et que ce poste vous intéresse, nous vous prions de nous faire parvenir, sans tarder, votre curriculum vitae, en rappelant la référence 924/MC/DE, à:

Société d'électrolyse
et de chimie Alcan Ltée
Service du personnel
1 Place Ville Marie
Case Postale 6090
Montréal (Québec) H3C 3H2

ALCAN

Une carrière nouvelle s'ouvre pour vous à Montréal.

VENTE EN TÉLÉCOMMUNICATION

Si vous avez déjà de l'expérience dans la vente de systèmes commerciaux, voici l'occasion pour vous de découvrir un domaine nouveau et dynamique: celui des télécommunications.

Notre compagnie cherche actuellement du personnel pour Montréal et les environs.

Nous offrons à notre clientèle un choix d'équipements et de systèmes téléphoniques dont l'interconnexion est possible avec les lignes de Bell Canada. C'est l'occasion de pénétrer un marché nouveau et plein d'avenir avec le chef de file de l'industrie d'interconnexion.

En vous joignant à nous, vous ferez partie d'une équipe dynamique qui analysera les besoins en communications des entreprises et établira le système qui répondra aux exigences particulières de chacune.

Votre rémunération sera proportionnelle à votre expérience et au dynamisme dont vous ferez preuve. Excellents bénéfices marginaux et possibilités d'avancement.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae ou téléphoner pour obtenir un rendez-vous.

Paul Tawrell
Directeur général
CTG Inc.
505 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Québec
(514) 866-2821

URSS

Suite de la page 28

nime, le dissident écologiste évite la polémique. Il semblerait même que son traducteur ait, en quelque sorte, haussé le ton, ne serait-ce que par l'emploi de certaines expressions plutôt vigoureuses, absentes de l'original.

On lira également avec le plus grand profit la post-face de Léonide Plioutchtch qui aborde principalement les aspects idéologiques de la question et démonte les rouages de la propagande soviétique désormais enrichie «d'un nouveau texte qui piégera plus d'un benêt occidental».

Livre capital, angoissant qui devrait nous faire comprendre qu'en ce qui concerne la survie de la planète, le compte à rebours a peut-être commencé.

Gdansk

Suite de la page 31

content des histoires tellement compliquées que même les acteurs ne comprennent rien au rôle qu'ils doivent jouer. Les films sont professionnels et complètement inutiles; c'est moins dangereux que de faire des films risqués.»

Pendant les conférences de presse toujours bondées et toujours houleuses, les cinéastes sont rarement amenés à s'expliquer ou à se justifier. Même Skolimowski, le dieu déchu des intellectuels, qui tourne maintenant à l'étranger, se retrouve silencieux à la table de conférence pendant que chacun y va de sa petite ou plutôt de sa très longue interprétation du film. «Ça fait tellement longtemps que nous nous taisons, me confie un critique polonais, aujourd'hui nous avons tous besoin de nous défouler collectivement.»

Au bout du sixième jour, l'intérêt pour des films souvent moyens n'a pas diminué, au contraire. La salle de projection est pleine à craquer depuis une heure de l'après-midi jusqu'à tard dans la nuit. Journalistes, critiques, cinéastes et cinéphiles semblent affamés de cinéma et se prêtent au rituel communautaire avec une application religieuse. Malgré cet enthousiasme débordant, plusieurs reconnaissent que la sélection de 81 est finalement aussi décevante que celle de 80 et que la fiction cinématographique polonaise, à l'exception de cas particuliers, accuse un profond retard sur la brûlante réalité de la Pologne actuelle. Wajda, le cinéaste de l'épopée polonaise explique le paradoxe en disant que les intellectuels, cinéastes et les journalistes polonais ont eu une influence minimale sur Solidarité et sur la révolution sociale polonaise.

Après avoir pressenti le pire en 79 dans les films d'anxiété morale et de malaise social, après avoir silencieusement souhaité l'éclatement, les cinéastes polonais sont peut-être finalement ceux qui s'en accommodent le moins bien, ceux qui ont le plus de difficulté à décider de quel côté aller.

Télévision

Suite de la page 38

11.27 Entertainment calendar
11.30 B.C. gardens
11.58 Weather report
12.00 Meeting Place
13.00 Country Canada
13.27 Community events
13.30 CFL Football: "Calgary at Toronto"
16.30 Hymm sing
17.00 Sunday evening news
17.30 Adventures in history
18.00 Disney's wonderful world
19.00 The beachcombers
19.30 The Muppet show
20.00 Super show
21.00 Home fires
22.00 Vietnam bitter victory
23.00 National news
23.15 Nation's business
23.21 The City Tonight
23.47 Sunday best: "Time, gentlemen please" (Comédie 1951) avec Hermione Baddeley et Eddie Byrne....
1.16 Station Closing

CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 The world tomorrow
7.00 Crossroads
7.30 Days of discovery
8.00 Jimmy Swaggart
9.00 Oral Roberts: Teaching the Bible
9.30 Rex Humbar
10.00 Hellenic Program
10.30 Teledominica
13.00 Untamed world
13.30 Question period
14.00 CTV sports special: "Grand Prix of Canada". From Montreal's Île Notre-Dame.
16.30 Sports hot seat
17.00 The palace
18.00 Pulse
18.30 As it is
19.00 M.A.S.H.
19.30 McGowan's Montreal
20.30 Tom Jones
21.00 Quincy
22.00 W 5
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
23.50 Super loto
0.20 The Twelve Midnight Movie: "The prize" (Drame 1963) avec Paul Newman, Edward G. Robinson et Elke Sommer.
3.00 Sign off

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 81-645, CFCF Inc., Montréal (Qué.) 791949100: À la suite d'une audience publique tenue à Hull le 3 mars 1981, le C.R.T.C. annonce qu'il approuve la demande de renouvellement de la licence de radiodiffusion de CFCF-TV Montréal, du 1er octobre 1981 au 30 septembre 1984, aux conditions qui y seront stipulées.

Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du C.R.T.C.; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819) 997-0313; Montréal (514) 283-6607.

Canada

AFRICARE

Technicien en réparation d'équipement hospitalier

recherché par organisme d'assistance internationale pour poste au

Niger, Afrique de l'Ouest

Le candidat mettra en place et se chargera du maintien d'équipement électronique hospitalier dans plusieurs régions du pays; il assurera la formation du personnel Nigérien dans toutes les phases du maintien et de la réparation de cet équipement.

Le poste est sous l'égide du gouvernement du Niger.

Africare fournira le logement, frais de déplacement et salaire compétitif du 23K à 27K (dollars U.S.)

Nos représentants seront sur place pour entrevue personnelle **le dimanche 4 octobre de 13h, à 20h et le lundi, 5 octobre de 8h. à 14h., à l'hôtel Sheraton, 1455 rue Pœl, Montréal.**

Pour renseignements et rendez-vous, s'adresser à:

M. Michael Miller
Africare
1601 Connecticut ave. N.W.
Washington, B.C. 20009
U.S.
Tél.: (202) 462-3614

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Département de communication

DIRECTEUR

Poste:
Directeur d'un département de 10 professeurs de carrière et d'une vingtaine de chargés de cours.

Exigences:
Doctorat ou l'équivalent, expérience de l'enseignement universitaire, travaux de recherche ou expérience professionnelle, bonne connaissance du français et de l'anglais.

Traitement:
Selon le rang et l'expérience.

Entrée en fonction:
Le 1er janvier 1982 ou le 1er juillet 1982.

Les candidatures doivent être envoyées avant le 15 novembre 1981 à:

M. Marcel Hamelin
Doyen de la Faculté des Arts
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario K1N 6N5

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Superman II": Sam., dim.: 13 h 10, 17 h 25, 21 h 45. Sem.: 21 h 00, "El Pistoleros": Sam., dim.: 15 h 25, 19 h 45. Sem.: 19 h 00.
ASTRE II, "Cheech et Chong la suite": Sam., dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 55. Sem.: 21 h 10. "L'Ile sanglante": Sam., dim.: 12 h 45, 16 h 20, 20 h 00. Sem.: 19 h 10.
ASTRE III, "Le bal de l'horreur": Sam., dim.: 14 h 45, 18 h 10, 21 h 25. Sem.: 21 h 15, "L'arcade des cinglés": Sam., dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 40. Sem.: 19 h 30.
ASTRE IV, "Elles disent toujours oui": Sam., dim.: 15 h 30, 19 h 35. Sem.: 21 h 25. "Deux soeurs diaboliques": Sam., dim.: 14 h 20, 18 h 25, 22 h 20. Sem.: 20 h 20. "Des femmes pour le bloc G": Sam., dim.: 13 h 00, 17 h 05, 21 h 10. Sem.: 19 h 00.
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "First monday in october": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Star virgin": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Female chauvinist": 14 h 10, 16 h 00, 18 h 50, 21 h 40.
BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "Le policier du Bronx": 12 h 10, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 40.
BERRI II, "New-York 1997": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
BERRI III, "L'école en délire": 14 h 55, 18 h 20, 21 h 50, "Music machine": 13 h 20, 16 h 45, 20 h 10.
BERRI IV, "L'équipée du cannonball": 12 h 25, 14 h 10, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 30.
BERRI V, "Excalibur": 13 h 10, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 10.
BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Secrétaires très particulières": 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20. "Visions érotiques de Marianne": 13 h 30, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 45.
BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Continental divide": Sam., dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
BONAVENTURE II, "Endless love": Sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I: "Superman II": 13 h 35, 17 h 40, 21 h 45. "El Pistoleros": 15 h 45, 19 h 50. Salle II: "Cheech et Chong la suite": 14 h 45, 18 h 25, 22 h 10. "L'Ile sanglante": 12 h 45, 16 h 25, 20 h 10.
CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Caligula": Ven., sam.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00, 24 h 00. Dim. à jeu.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00.
CINÉMA 7e ART, 3180 est Bélanger (721-5310) — Samedi: "Agatha": 19 h 00. "Superman II": 21 h 00. Dimanche: "Superman II": 13 h 30, 17 h 35, 21 h 35. "Agatha": 15 h 55, 19 h 45.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Madigan" de Donald Siegel (1968) sam.: 19 h 00. "Leave her to heaven" de John M. Stahl, sam.: 21 h 00. "Black beauty": dim.: 15 h 00. "Quai des brumes" de Marcel Carné. Dim.: 19 h 00. "M" de Fritz Lang, dim.: 21 h 00.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Body heat": sam., dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.
CARRÉ ST-LOUIS, 3900 St-Denis (842-2361) — "Marilyne": 11 h 30, 15 h 20, 19 h 15. "Les jeunes Québécoises": 12 h 35, 16 h 25, 20 h 20. "L'initiation d'Hélène": 14 h 15, 18 h 10, 22 h 05.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "La bidasse": Sam., dim.: 13 h 40, 18 h 00, 22 h 00. Sem.: 20 h 00. "Les seigneurs": Sam., dim.: 15 h 40, 19 h 55. Sem.: 18 h 00, 22 h 00.
BROSSARD II, "L'équipée du cannonball": Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. Sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 20.
BROSSARD III, "L'école en délire": Sam., dim.: 13 h 25, 16 h 35, 19 h 45. Sem.: 19 h 45. "Music machine": Sam., dim.: 15 h 00, 18 h 10, 21 h 20. Sem.: 18 h 10, 21 h 20.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Chasse à mort": Sam., dim.: 14 h 15, 18 h 10, 22 h 00. Sem.: 20 h 05. "L'étranger le 8e passager": Sam., dim.: 12 h 15, 16 h 00, 19 h 55. Sem.: 18 h 10, 21 h 45.
CHAMPLAIN II, "La bidasse": Sam., dim.: 13 h 35, 17 h 40, 21 h 50. Sem.: 20 h 00. "Les seigneurs": Sam., dim.: 15 h 35, 19 h 40. Sem.: 18 h 00, 21 h 55.
CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Soeur meurtrière": 13 h 00, 16 h 00, 19 h 00, 22 h 00. "Mes nuits avec Alice": 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30.
CHÂTEAU II, "Cléopâtre la panthère du Kung Fu": 12 h 30, 15 h 35, 18 h 40, 21 h 45, "La rage du vainqueur": 14 h 10, 17 h 15, 20 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Les années lumière": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.
COMPLEXE DESJARDINS II, — "Les noces de sang": 13 h 50, 15 h 25, 17 h 00, 18 h 35, 20 h 10, 21 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS III, — "Secrétaires très particulières": 12 h 20, 15 h 05, 17 h 50, 20 h 35. "Visions érotiques de Marianne": 13 h 45, 16 h 30, 19 h 15, 22 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Possession": 13 h 30, 16 h 00, 18 h 40, 21 h 05.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Continental divide": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.
CÔTE-DES-NEIGES II, — "Only when I laugh": Sam. dim.: 12 h 35, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 15. Sem.: 19 h 05, 21 h 15.
COMMODORE, 5780 ouest, Boul. Gouin (334-8560) — "Adolescentes au pensionnat": Sam. sem.: 18 h 15, 21 h 50. Dim.: 14 h 25, 18 h 10, 19 h 45. "Un couple si pervers": Sam. sem.: 19 h 30. Dim.: 15 h 45, 19 h 30. "L'initiation d'Hélène: Sam. sem.: 20 h 55. Dim.: 13 h 30, 17 h 10, 20 h 55.
CRÊMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Je vous aime": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.
CINÉ PLEX, 2001 Université, suite 100 (849-4518) — "The getting of wisdom": 12 h 15, 14 h 05, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 50, 21 h 50.
CINÉ PLEX II, — "Chère inconnue": 12 h 10, 14 h 05, 15 h 55, 19 h 50, 21 h 45.
CINÉ PLEX III, — "Les folles aventures de Picasso": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
CINÉ PLEX IV, — "Un dramma Borghese" (Italien, sous-titres français) 12 h 25, 14 h 15, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 45.
CINÉ PLEX V, — "Stay as you are": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CINÉ PLEX VI, — "Superman" II: 12 h 10, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 40.
CINÉ PLEX VII, — "Man of iron": (Polonais, sous-titres anglais) 13 h 05, 15 h 50, 18 h 35, 21 h 20.
CINÉ PLEX VIII, — "L'homme de fer" (version française) 12 h 45, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00.
CINÉ PLEX IX, — "L'homme de fer" (Polonais, sous-titres français) 12 h 55, 15 h 40, 18 h 25, 21 h 10.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Garde à vue": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.
DAUPHIN II, — "La porte du paradis": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 30. Sem.: 20 h 00.
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Young Frankenstein": Sam. dim.: 13 h 55, 17 h 25, 21 h 15. "High anxiety": Sam. dim.: 12 h 15, 15 h 45, 19 h 25. Sem.: 19 h 25 Programme double.
DORVAL II — "Christiane F": Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.
DORVAL III — "Arthur": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Kramer versus Kramer": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.
DÉCARIE SQUARE II — "Stripes": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "La femme de l'aviateur": Sem.: 19 h 05, 21 h 10. Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 10.
ÉLYSÉE II — "L'homme éléphant": Sem.: 18 h 55, 21 h 10. Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.
FAIRVIEW I, 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "For your eyes only": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.
FAIRVIEW II, — "Body heat": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Moi Christiane F": Sam. dim.: 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 20. 21 h 45. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.
GREENFIELD II, — "La cage aux folles" II: Sam. dim.: 13 h 40, 17 h 40, 21 h 40. "Rocky" II: Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.
GREENFIELD III, — "Les écolières": Sam. dim.: 13 h 35, 15 h 45, 17 h 55, 20 h 10, 22 h 20. "Maîtresses pour couples": Sam. dim.: 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 20. Sem.: 19 h 05, 20 h 10, 21 h 20.
IMPERIAL, 1430 Bleury (288-7102) — "Raiders of the lost ark": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.
JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Le policier du Bronx": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 15, 21 h 30.
KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Arthur": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.
KENT II, "Christiane F.": Sam. dim.: 12 h 05, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 45. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.
LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Young Frankenstein": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 40. "High anxiety": Sam. dim.: 12 h 40, 16 h 20, 20 h 00. Sem.: 18 h 00, 20 h 00.
LA CITÉ II, — "Arthur": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.
LA CITÉ III, — "Ordinary people": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 45, 21 h 10. "The éléphant man": Sam. dim.: 14 h 35, 19 h 00. Sem.: 19 h 00.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Chasse à mort": Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 10, 22 h 00. Sem.: 20 h 05. "L'étranger le 8e passager": Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 00, 19 h 55. Sem.: 18 h 10, 21 h 45.
LAVAL-ODÉON II, — "Le policier du Bronx": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 15, 21 h 30.
LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Moi Christiane F." Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 18 h 45, 21 h 05. Sam. dernier spectacle: 23 h 40.
LAVAL II, — "Viens chez moi j'habite chez une copine": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 15. Sam. dernier spectacle: 23 h 45.
LAVAL III, — "Pulsions": Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 45, 21 h 25. "C'est dans la poche Mathilda": Sam. dim.: 12 h 10, 15 h 50, 19 h 35. Sam. dernier spectacle: 21 h 25.
LAVAL IV, — "Soeur meurtrière": Sam. dim.: 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 55. "Caresses inavouables": Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 35. Sem.: 19 h 00, 20 h 35. Sam. dernier spectacle: 21 h 55.
LAVAL V, — "La cage aux folles" II: Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 05, 21 h 50. "Rocky" II: Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 00, 19 h 45. Sem.: 18 h 05, 19 h 45. Sam. dernier spectacle: 21 h 50.
LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Christiane F.": 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.
LOEW'S II — "Body heat": 12 h 00, 14 h 05, 16 h 10, 18 h 20, 20 h 30. Samedi dernier spectacle: 22 h 30.
LOEW'S III — "Body heat": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.
LOEW'S IV — "Blow out": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.
LOEW'S V — "Lunch wagon": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.
MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Comme un taureau sauvage": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 25. Sem.: 21 h 15. "Le grand sommeil": Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 40. Sem.: 19 h 30.
MASCOUCHE II, — "L'équipée du cannonball": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 15, 21 h 30. Sem.: 21 h 10. "Le cercle de fer": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 35, 19 h 50. Sem.: 19 h 30.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "L'école en délire": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 30. Sem.: 19 h 50. "Music machine": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 55. Sem.: 18 h 20, 21 h 40.
OMEGA I, 2665 Ch. Chambly, Longueuil (463-3330) — "Superman" II: Ven. à lun.: 13 h 20, 17 h 25, 21 h 30. Mar. à jeu.: 21 h 20. "Ne tirez pas sur le dentiste": Ven. à lun.: 15 h 35, 19 h 40. Mar. à jeu.: 19 h 30.
OMEGA II, — "Accouplement pour voyeurs": Ven. à lun.: 13 h 00, 16 h 15, 19 h 30, 22 h 45. Mar. à jeu.: 21 h 50. "Passions flamboyantes": Ven. à lun.: 15 h 15, 18 h 30, 21 h 45. Mar. à jeu.: 20 h 50. "Parties fines": Ven. à lun.: 13 h 55, 17 h 10, 20 h 25. Mar. à jeu.: 19 h 30.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Une fille en or": 19 h 00 sauf lun. Matinée sam. dim.: 13 h 30. "L'équipée du cannonball": 20 h 55 sauf lun. Matinée sam. dim.: 15 h 25. Ciné-club: "Le chef d'orchestre": lun.: 20 h 00.
MONTENACH II — "Colère froide": 19 h 00. Matinée sam. dim.: 13 h 15. "Le policier du Bronx": 20 h 40. Matinée sam. dim.: 14 h 55.
MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Scanners": Sam. dim.: 13 h 50, 17 h 30, 21 h 20. Sem.: 21 h 15. "Les mercenaires de l'espace": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 35, 19 h 25. Sem.: 19 h 30.
OUIMETOSCOPE I, 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Les bons débarras" de Francis Mankiewicz (Qué. 79). Sam.: 19 h 15, 21 h 45. "Brubaker": de Stuart Rosenberg (USA 80). Dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45.
OUIMETOSCOPE II — "Excalibur" de John Boorman (GB 81). Sam.: 19 h 00, 21 h 30. "Tribute" de Bob Clark (Canada 80). Dim.: 13 h 30, 16 h 00, 19 h 00, 21 h 30.
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "C'est l'Apocalypse": Sam.: 18 h 00. "Le tambour": Sam.: 21 h 00. "Les garennes de watership down": Dim.: 14 h 00. "Jazz on a summer's day": Dim.: 16 h 00. "Les adeptes": Dim.: 19 h 00. "1789": Dim.: 21 h 00.
PALACE I, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Le choix des armes": 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 24 h 00.
PALACE II — "Outland": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem. dernier spectacle: 23 h 30.
PALACE III — "This is Elvis": 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25. Sam. dernier spectacle: 23 h 25.
PALACE IV — "For your eyes only": 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50. Sam. dernier spectacle: 23 h 55.
PALACE V — "Le choix des armes": 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45. Sam. dernier spectacle: 12 h 15.
PALACE VI — "Le choix des armes": 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Superman II": Sam. dim.: 13 h 10, 17 h 25, 21 h 45. Sem.: 21 h 00. "El Pistoleros": SAm. dim.: 15 h 25, 19 h 45. Sem.: 19 h 00.
PARADIS II — "Cheech et Chong la suite": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 55. Sem.: 21 h 10. "L'Ile sanglante": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 20, 20 h 00. Sem.: 19 h 10.
PARADIS III — "Plaisir à trois": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 15, 20 h 55. Sem.: 19 h 00. "Razzia sur le plaisir": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 20, 22 h 00. Sem.: 20 h 05. "La passion de Monique": Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 35. Sem.: 21 h 20.
PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Les servantes du bon Dieu" de Diane Létourneau (Qué. 1978). Sam. dim.: 19 h 30. "Le plus beau jour de ma vie": de Diane Létourneau (Qué. 1981). Sam. dim.: 21 h 30.
PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Les uns les autres": 13 h 00, 16 h 45, 20 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.
PARISIEN II — "Viens chez moi j'habite chez une copine": 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.
PARISIEN III — "Pulsions": 12 h 25, 14 h 15, 16 h 05, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 45. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.
PARISIEN IV — "Moi Christiane F": 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.
PARISIEN V — "La dame aux camélias": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Only when I laugh": Sam. dim.: 12 h 20, 14 h 40, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 40. Sem.: 17 h 05, 19 h 20, 21 h 40.
PLACE LONGUEUIL I, Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "Chasse à mort": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 15, 21 h 45. Sem.: 20 h 00. "Chauffeur à gage": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 40. Sem.: 18 h 20, 21 h 40.
PLACE LONGUEUIL II — "Le policier du Bronx": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 15, 21 h 30.
PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Lili Marleen": 12 h 20, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05.
PLACE VILLE-MARIE II — "Arthur": 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.
PUSSYCAT, 5380 St-Laurent (845-5215) — Fermé pour rénovations.
PLACE ALEXIS NIHON I, Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Heavy metal": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
PLACE ALEXIS NIHON II — "An american werewolf in London": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III — "Kramer versus Kramer": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Les Plouffe": Sam. dim.: 12 h 05, 16 h 05, 20 h 00. Sem.: 20 h 00.
RIVOLI II — "La cage aux folles" II": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 10, 22 h 00. "Rocky" II: Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 05, 20 h 00. Sem.: 18 h 10, 20 h 00.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Fermé.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Fais gaffe à la gaffe": Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 25. Sem.: 18 h 00, 21 h 25. "Le dernier souffle": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 10, 19 h 35. Sem.: 19 h 35.
SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "La poursuite sauvage": Sam. dim.: 13 h 45, 17 h 15, 20 h 55. Sem.: 20 h 55. "Les 7 fantastiques": Sam. dim.: 12 h 10, 15 h 40, 19 h 15. Sem.: 19 h 15.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Young Frankenstein": Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 00. "High anxiety": Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 00. Sem.: 19 h 00.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Christaine F": Sam. dim.: 12 h 10, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Chasse à mort": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 35. Sem.: 19 h 50. "Magic": Sam. dim.: 12 h 25, 16 h 00, 19 h 40. Sem.: 18 h 05, 21 h 35.
VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Moi Christiane F": Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 10. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.
VERSAILLES II — "Viens chez moi j'habite chez une copine": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.
VERSAILLES III — "La cage aux folles" II: Sam. dim.: 13 h 10, 17 h 15, 21 h 20. "Rocky" II: Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 10. Sem.: 19 h 10. Programme double.
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "La bidasse": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Sem.: 20 h 00. "Les seigneurs": Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 25. Sem.: 18 h 00, 21 h 55.
WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Ordinary people": 12 h 30, 16 h 45, 21 h 00. "The elephant man": 14 h 40, 18 h 55.
YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Superman" I: 13 h 15, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 05.

CINÉ-PARCS

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Transcanadienne, sortie 95 (655-5515) — "Les casseurs", "Les bolides s'envolent", "Les chiens sont lâchés". Ouvert ven., sam. dim. (3e film ven., sam. seulement).
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, — "L'équipée du cannonball", "Le cercle de fer", "Le cogneur". Ouvert ven., sam. dim. (3e film ven., sam. seulement).
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY I, CHAteauguay (691-1310) — "Les casseurs", "Les bolides s'envolent", "Les chiens sont lâchés". Ouvert ven. sam. dim. (3e film ven., sam. seulement).
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY II, — "L'école en délire", "Le commando des tigres noirs", "Le putch des mercenaires". Ouvert ven., sam., dim. (3e film ven. sam. seulement).
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY III, — "Brubaker", "Comment se débarrasser de son patron", "La loi de la haine". Ouvert. ven., sam., dim. (3e film ven., sam. seulement).
CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Young Frankenstein", "High anxiety".
CINÉ-PARC DOLLARD II, — "Ordinary people", "The éléphant man".
CINÉ-PARC DOLLARD III, — "Hunter", "Rough cut".
CINÉ-PARC DOLLARD IV, — "Apocalypse now", "Last embrace".
CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "L'école en délire", "Le commando des tigres noirs", "Le putch des mercenaires". (3e film ven. sam. seulement).
CINÉ-PARC LAVAL II, — "L'équipée du cannonball", "Le cercle de fer", "Le cogneur". Ouvert ven., sam. dim. (3e film ven., sam. seulement).
CINÉ-PARC LAVAL III, — "Brubaker", "Comment se débarrasser de son patron", "Course contre l'enfer". (3e film ven., sam. seulement).
CINÉ-PARC LAVAL IV, — "Chasse à mort", "L'étranger, le 8e passager", "La loi de la haine". (3e film ven., sam. seulement).
CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE I, Transcanadienne, route 20, sortie 115 (467-3209) — "L'homme des cavernes", "Les nuits de cauchemars".
CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE II, — "Superman II, "La fureur du danger".
CINÉ-PARC ODÉON I, Transcanadienne, sortie 98 (655-0697) — "Chasse à mort", "L'étranger le 8e passager", "La loi de la haine". (3e film ven., sam. seulement).
CINÉ-PARC ODÉON II, — "L'école en délire", "Le commando des tigres noirs", "Le putch des mercenaires": (3e film ven., sam. seulement).
CINÉ-PARC REPENTIGNY, Autoroute 40, sortie 100 (581-7740) — "La poursuite sauvage", "Les 7 fantastiques".
CINÉ-PARC REPENTIGNY II, — "Le Chinois", "La fureur du danger".
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE I, Autoroute des Laurentides, sortie 21 (879-1707) — "La poursuite sauvage", "Les 7 fantastiques".
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE II, — "Scanners", "Patrick", "Fantasmes".
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE III, — "Le massacre des morts vivants", "On est venu là pour s'éclater", "Les crocs du diable".
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE IV, — "Le Chinois", "Ça va cogner".
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE V, — "Superman" II, "Tendre combat".
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME I, Autoroute des Laurentides, sortie 44 (436-4773) — "Chasse à mort", "L'étranger le 8e passager", "L'intervention Delta". Ouvert ven., sam., dim. (3e film ven., sam. seulement).
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II, — "Xanadu,,, "Les frères Blues", "Tu fais pas le poids shérif". Ouvert. ven., sam., dim. (3e film ven., sam. seulement).
CINÉ-PARC ST-MATHIEU, route 15 vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) — "Deux super cowboys", "Les plus belles années de la brillantine", "Les guerriers de la formule I". Ouvert. ven., sam., dim. (3e film ven., sam. seulement).
CINÉ-PARC STE-ADÈLE I, Route 177, Autoroute des Laurentides, sortie 72 (229-6555) — "L'homme des cavernes", "Le temps du rock'n roll".
CINÉ-PARC STE-ADÈLE II, — "New York 1997", "Les fous de la moto".
CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Transcanadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Chasse à mort", "Course contre l'enfer", "Les survivants de la fin du monde". Ouvert. ven., sam., dim. (3e film ven., sam. seulement).
CINÉ-PARC VAUDREUIL II, — "Xanadu", "Les frères Blues", "Tu fais pas le poids shérif". Ouvert. ven., sam., dim. (3e film ven., sam. seulement).

sur scène

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "Vous avez dû mentir aussi" spectacle de Carole Laure et Lewis Furey. 21 h 00. Sam. 20 h 00, 22 h 30. Relâche lun. Jusqu'au 8 oct.
AU VIEUX PORT, 120 Chemin St-Jean, Laprairie (659-0010) — "Cancun P.Q.", texte de François Beaulieu. Mise en scène de Christian Bordeleau. Ven. sam. 21 h 00. Jusqu'au 31 oct.
BAR EMERY, Chez Dumas, 331 rue Emery (849-9007) — Spectacles tous les soirs 21 h 30. Sam. Nelson Symonds quartet. Claude Dim. à mer.: Claude Dyotte quartet.
CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Des paradis artificiels" d'après Charles Beaudelaire avec Monique Leyrac et Yvan Ouellet. Lun. à jeu. 20 h 30. Ven. sam. 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'au 17 oct.
CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Mosus de mosus de mosus" avec Jacqueline Payette. Mar. à dim. 20 h 30. Jusqu'au 30 sept.
CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE, 2075 boul. St-Laurent (843-4166) — "Histoires de fantômes" avec Francine Tougas. Mise en scène: Murielle Dutil, le 26 sept. à 20 h 30. Jean-François Garneau: "Chansons pour Rose", les 1, 2, 3 et 8, 9, 10 oct. à 21 h 00.
CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Nelligan Blanc", une pièce d'Armand Laroche avec Denys Paris et les voix de Carole Séguin, Sophie Faucher, Denise Tessier, Armand Laroche, Robert Lavoie, Marcel Girard. Tous les soirs 20 h 00. Relâche lun. jusqu'au 10 oct. "Ronald Reagan écorché vif part. 2" "Vincent Lagacé" film de la Chaloupe. Mar. à dim.: 22 h 30. Jusqu'au 20 oct.
**CHRIST CHUR

Wajda

Suite de la page 21

arrive à se financer, je ne vois pas pourquoi on demanderait cela au cinéma socialiste. Néanmoins présentement nous considérons que ces argents sont mal utilisés. Ce que nous n'acceptons pas c'est que l'argent soit entre les mains des bureaucrates du parti alors que cet argent devrait être entre les mains des gens qui font des films.»

Lorsque je fais part à Wajda de ma difficulté de comprendre qu'un pays en pleine crise économique, un pays où tout le monde crève de faim, arrive néanmoins à produire 40 films par année, il éclate de rire comme si ma question n'avait aucun bon sens. Des détracteurs ont déjà dit que les cinéastes polonais étaient les enfants gâtés de l'État, une classe privilégiée à qui on accordait une grande liberté d'action et d'expression. Wajda ne le reconnaît pas vraiment, mais concède que la situation des cinéastes est différente par exemple de la situation des médias écrits et électroniques complètement contrôlés pour ne pas dire muselés par l'État. «Nous avons eu de la chance, c'est vrai. Nous formons un petit groupe isolé qui a réussi à échapper à la machine bureaucratique et donc au manque d'organisation général. En fait, c'est simple, ce qui dépend des gens du pays va bien, ce qui dépend de l'État comme la nourriture, va mal. Il n'est absolument pas question pour l'instant de réduire notre production car après cela il serait trop difficile de rétablir la situation et de retrouver notre équilibre. Ceci dit, le seul point où nous nous entendons avec le ministre c'est sur la place que le cinéma polonais doit occuper dans le monde et pour conserver cette place, il faut maintenir un certain niveau de professionnalisme et de qualité. C'est pour cela qu'on ne peut pas revenir en arrière. Il faut maintenir notre niveau de production malgré la crise.»

Nous enchaînons sur le terrain périlleux de l'objectivité. Dans un discours particulièrement tortueux, Wajda, le maître de la dialectique, dira qu'un cinéaste n'est jamais objectif mais que face à certains événements il faut parfois faire preuve d'objectivité. «Un cinéaste objectif c'est un cinéaste qui filme une opération à coeur ouvert, quelqu'un qui enregistre un processus objectif. Tout autre cinéaste se bat pour quelque chose et veut montrer quelque chose.» Je reviens à la charge. Mais pourquoi avoir choisi de faire un film de fiction sur les grèves de 80 (L'Homme de fer) alors que la réalité polonaise cette fois-là dépassa largement la fiction. Le documentaire n'aurait-il pas été plus fidèle à la réalité? «Pas nécessairement...» Il hésite un instant. «Un film documentaire se nourrit de deux choses, ou alors des grands moments historiques, c'est sa fonction naturelle, ou alors il se nourrit des causes qui ont amené ces grands moments historiques. Mais finalement un documentaire est aussi sélectif qu'un film de fiction, sinon plus. Ici en Pologne, les gens qui font des documentaires modernes comme le film *Les Ouvriers des années 80* se rangent du côté des événements et ne veulent maintenir aucune distance entre eux et les événements.»

Il n'a pas vraiment répondu à ma question. Lui aussi s'est rangé du côté des événements, lui aussi a pris pour les ouvriers contre l'État. Il mettra le doigt sur la contradiction en parlant du jeu de la caméra qui dans *l'Homme de fer* est nettement plus stable, nettement moins erratique que dans *L'Homme de marbre*. «Quand je suis arrivé 4 ans plus tard pour filmer *L'Homme de fer*, la situation sociale de la Pologne avait beaucoup changé. Je me suis dit que je devais suivre le fil des événements tout simplement et faire preuve de retenue dans la forme. En revenant un jour des chantiers de grève, des gens à Varsovie m'ont demandé de leur raconter comment ça se passait là-bas. Je me suis efforcé à ce moment-là de décrire la situation en quelques phrases seulement, tranquillement, objectivement, sans me laisser emporter par mes émotions. La situation était en elle-même suffisamment explosive, il était inutile d'en rajouter. Les gens avaient besoin que je relate la situation et non que je l'interprète. J'ai voulu faire la même chose avec la caméra et avec la facture générale de *L'Homme de fer*.»

Et que dire maintenant de la censure? Comment un film qui dénonce le complot de la censure arrive-t-il à échapper à cette même censure. Je me rends compte à retardement que mes réflexes d'occidentale et de capitaliste m'ont fait interpréter le problème de la censure au premier degré seulement. Il ne faut pas s'y méprendre. Wajda accepte la censure dans la mesure où celle-ci est un élément intégrant du système socialiste. «La censure est un instrument de l'État régi par des fonctionnaires qui ont chacun leur propre façon de voir les choses et de les comprendre. Évidemment si ce n'était de Solidarité et de ses 10 millions de Polonais, le film n'aurait sans doute pas pu passer à l'écran. Il a donc été possible de le montrer dans la vague du mouvement. De plus, la sortie du film a coïncidé avec un débat public sur la censure. À cette époque-là, la censure n'était pas aussi puissante, ni aussi vigilante, en fait on essayait à l'époque de redéfinir les paramètres de cette censure et pendant qu'on redéfinissait, la censure perdait ses appuis et n'était plus assez forte pour nuire à la production du film. De plus, les milliers de gens qui ont vu ce film n'y ont rien trouvé de censurable. Ce film n'est que le reflet de la société polonaise, il n'est pas du tout contre-révolutionnaire. Nous acceptons tous la censure sauf que du moment où une société commence à respirer et à voir les choses d'une autre façon, à mesure qu'une société évolue, la censure perd pied et doit être remise en cause.»

Et l'universalité dans tout cela? À force de se regarder le nombril, de se remettre en cause, de s'autopsychanalyser, le cinéma polonais ne risque-t-il pas de perdre contact avec le monde autour? «Oui c'est un danger, mais ce qui nous rassure c'est que la nouvelle génération s'est divisée en deux camps. Le premier camp c'est notre camp, le cinéma social, moral, un cinéma à qui on a reproché d'être trop dogmatique et d'être limité artistiquement. Dans l'autre camp, il y a le cinéma esthétisant. Aujourd'hui il y a deux personnes de ce camp Marczewski et Filip Bajon qui viennent de se joindre à nous et qui veulent une sorte de réconciliation de l'esthétique et du social. C'est une grande victoire».

L'entrevue se termine sur un paradoxe. Il me dit qu'il veut faire des films qui donnent de l'espoir. Je lui réponds qu'il doit donc être un cinéaste catholique. Il sourit mais refuse néanmoins d'énoncer clairement quelles sont exactement ses positions. Va-t-il un jour nous montrer une vision moins héroïque de la Pologne, la Pologne de la prostitution et du marché noir? «Non, je n'ai pas envie de faire des films à ce sujet parce que ce sont des choses que l'on retrouve partout et qui ne sont pas propres à la Pologne. Ce qui est nécessaire aujourd'hui c'est de faire des films qui vont nous convaincre de notre valeur. Nous avons besoin de films qui nous encouragent, de films qui nous montrent qu'on peut vaincre, des films qui nous disent que nous sommes sur la bonne voie. L'espoir finalement c'est ce qui unit les catholiques et les marxistes et si on ne prend pas une part active dans le mouvement actuel, si on ne se bat pas pour vaincre, la Pologne disparaîtra tout simplement de la carte. Moi je vais continuer à me battre et je vais continuer à faire des films parce que je suis un cinéaste professionnel et que ce n'est pas le travail qui manque.»

Deyglun

Suite de la page 21

ciance».

C'était Nina sur le praticable de Treplev: l'amour du théâtre avant tout. Mais aujourd'hui Mireille Deyglun n'est plus en scène comme sur un nuage dans un rêve. Ses dix expériences lui ont appris que, paradoxalement, s'il faut qu'un comédien se prenne en main seul devant un rôle («ce qui est le plus difficile»), il doit aussi jouer «avec les autres», ce qui ne vient qu'avec le travail.

Après Gigi, Mireille Deyglun a eu le plaisir de reprendre le rôle qu'avait tenu Bujold dans la pièce de Behan, sur la même scène. Ensuite, le temps d'un été, elle a pris le chemin, comme bien d'autres, de la Marjolaine d'Eastman où, en 78, elle était de la distribution d'*Un simple mariage double* aux côtés de Jean-Louis Millette. Puis, ce furent en ligne Luciéta dans *Les rustres* de Goldoni mis en scène par Olivier Reichenbach au TNM, *Ben-Ur* de Barbeau à la NCT, *Don Juan* au TNM où elle fut Charlotte, la paysanne courtisée par le libertin de Molière, et *Le mal d'âme* de Jean Daigle à la Comédie Nationale et en tournée avec le Théâtre populaire du Québec.

Mais Mireille Deyglun conserve un souvenir particulier et intense de la production de *Poutoulik* où, à l'été 79, aux côtés de sa mère Janine Sutto, elle créait une pièce écrite il y a plusieurs années par son père, Henri Deyglun.

Tous ces rôles l'ont préparée, dit-elle, à affronter maintenant quelque chose de plus difficile, de plus lourd à porter, comme la Nina d'Anton Tchekov, qui représente pour elle son premier grand défi de comédienne.

Mais il n'y a pas beaucoup de «jeune théâtre» dans tout ça, de café-théâtre ou de théâtre expérimental où l'on prend des risques? Mireille Deyglun le reconnaît. «Je n'ai joué jusqu'à maintenant que dans des grandes salles, d'ailleurs, et je ne connais pas encore l'intimité et les rapports différents qui peuvent exister entre le comédien et un public restreint, proche de toi, autour de toi. J'aimerais tenter l'expérience du café-théâtre, mais j'hésite aussi à le faire.»

Mireille Deyglun a suivi en Europe la tournée de la Ligue Nationale d'Improvisation, en tant que supporter. «À deux reprises, pour remplacer, j'ai sauté sur la glace pour improviser, mais j'avoue que je ne suis pas faite pour ce genre d'exercice. Je n'ai pas compté de but, et je ne crois pas que je vais récidiver. J'ai absolument besoin d'un auteur pour avancer sur scène.»

Si elle est attirée par l'intimisme du café-théâtre, Mireille Deyglun se situe cependant d'abord et avant tout comme une «interprète», dans le sens traditionnel du terme, qui a besoin d'un texte éprouvé. Lorsqu'on lui demande ce qu'elle aimerait jouer, après la dernière de *La mouette* le 24 octobre, elle parle soudain d'un Racine qu'elle aimerait voir dépoussiéré par un bon metteur en scène. Elle aimerait aussi reprendre des rôles de jeune première, comme la Fanny de Pagnol ou la Tessa de Giraudoux, que Janine Sutto joua jadis en début de carrière. «Il y a ma mère qui serait ravie», ajoute-t-elle.

Gaston Miron à Paris

Le poète québécois Gaston Miron, prix Apollinaire 1981, invité par le Pen-Club pour participer au 45e Congrès international Paris-Lyon, lira sa poésie lundi soir à Paris au Centre Georges Pompidou.

Rentrée

Suite de la page 21

La Dame en sucre d'arrière-pays de Réal-Gabriel Bujold. La collection A hauteur d'homme publie *L'Eden éclaté* de Andrée Pilon-Quiviger. La littérature de jeunesse verra des titres de Ginette Anfousse, Gabrielle Roy, Louise Méthé, Jean Marie Poupart, Raymond Plante et Bernadette Renaud.

Chez VLB Éditeur, le catalogue littéraire s'enrichit de nombreux titres. Des romans: *Satan Belhumeur* de Lévy Beaulieu, *Éthel, souris-moi* de Renée Larche, *Juré craché* de Pierre Filion, *Un moulin, un village, un pays* de Gilles Raymond, *Babelle* de Renaud Longchamps. De la poésie: *Autographie*, une rétrospective de Madeleine Gagnon ainsi qu'un poème, *Au coeur de la terre; Le jeu enthousiaste de ce que concevoir peut oublier*, de François Martel. Des oeuvres de Michel Garneau: *Sur le matelas* et *Émilie ne sera plus jamais cueillie par l'anémone*. Signalons aussi *Mes recettes au yogourth* de Soeur Berthe!

Parmi les 30 titres de Fides à venir jusqu'en décembre, notons une *Histoire de l'Acadie* par Robert Rumilly, une *Anthologie des textes littéraires franco-ontariens*, un album de Henriette Major et Claude Lafortune sur *Saint François d'Assise*. Dans la collection de poche Bibliothèque québécoise, des rééditions intéressantes d'oeuvres de Madeleine Ferron, Marie Le Franc, Taché, Eugène Cloutier, François Hertel, Alain Grandbois, Laure Conan et Robert de Roquebrune.

A Québec/Amérique, 20 des 30 titres publiés cet automne sont d'intérêt littéraire. D'abord, *La Folle d'Elvis*, des nouvelles d'André Major. Puis, *Les Compagnons de L'Horloge-pointeuse* de Marilu Mallet et *Le Violon* de Désirée Szucsany. Des rééditions: *L'Incubation* de Gérard Bessette, *Le Nombril* de Gilbert LaRocque. Des essais: *Un Cinéma orphelin* par Christiane Tremblay-Daviault, *L'Acadie* par Michel Roy. Ainsi que des albums pour les enfants et pour la jeunesse.

Chez Pierre Tisseyre, on dément une rumeur de fermeture et on annonce la parution d'une quinzaine d'ouvrages, dont un roman d'Alice Parizeau, *Les Lilas fleurissent à Varsovie* et un roman de Solange Chaput-Rolland: *De l'unité à l'inutilité*. Des livres pour enfants et un essai de Monique Genuist sur *Languirand et l'absurde* compléteront le catalogue avec quelques parutions dans la Collection des Deux Solitudes.

Aux éditions de L'Hexagone, de la poésie surtout et quelques essais. Un pamphlet de Marcel Rioux: *Pour prendre publiquement congé de quelques salauds*. Une traduction: *Suzanne*, de Ronald Sutherland. Des recueils de poésie: *Issue de secours* de Gilbert Langevin, *Plaque tournante* de Michel Gay, *Nuaisons* de Yves Préfontaine, *Chansons d'Ô* de Raoul Duguay, *Les Râckeurs sanctifiés de Lucien Francoeur, etc.*

Chez Nouvelle Optique, une jeune maison qui prend sa place dans le domaine de l'essai, on prévoit déjà une douzaine de titres. Un album de photographie de Kero: *Au fond des yeux. 25 Québécoises qui écrivent*. Un essai de Marcelle Brisson: *Plus jamais l'amante éternelle ou Héloise sans Adélard*. Un roman de Suzie Murray. *La mère morte*, qui explore la violence des relations mère-fille. Du côté politique: *Au-delà du P.Q. Questions nationale et luttes populaires*.

Au sein du groupe Sogides, parmi la quarantaine de titres publiés, on retrouve Quinze Éditeur avec une moyenne de deux livres par mois. Entre autres: *Toute le portrait de sa mère* par Christine Latour, *les Fridolinades* de Gratien Gélinas, *La Vie avant l'homme* de Margaret Atwood «en co-édition avec Laffont) et cette *Histoire des femmes du Québec* sous la direction de Michèle Jean.

Aux éditions du Noroît de Célyne et René Bonenfant, où l'on fêtera cette année un dixième anniversaire, le catalogue s'agrandit bon an mal an. Au premier semestre, 7 à 8 titres, dont: *Visages* de Michel Beaulieu, *Vivres* de Pierre Laberge, *Entre le souffle et l'aine* de Madeleine Ouellette-Michalska, *Passe* de Patrick Coppens, ainsi que des dessins de Roland Giguère édités avec un poème de Gilles Hénault, de même qu'un album d'art: des gravures de René Derouin accompagnant un poème de Camille Laverdière: *La Jamésie*. Enfin, Célyne Fortin prépare un album d'art: poème et pastels.

Chez Libre Expression, qui nous a donné le beau livre de photos de Mia et Klaus en fin de saison dernière, les livres pratiques sont en majorité. Mais voici aussi quelques titres littéraires: *Gisèle et le Serpent*, un nouveau roman de Jacques Benoît; *La Tribu*, roman de François Barcelo; *Souvenirs d'un enfant de choeur* de Jean-Pierre Boucher, *Le Rendez-vous de Samarcande* de Marguerite Beaudry et *Jeanne Janvier*, un récit de Louise Portal. On annonce aussi une réédition d'une oeuvre de Yves Thériault: *Amour au goût de mer*.

Chez Stanké, si l'on excepte la collection de poche 10/10 qui vient de rééditer trois oeuvres de Roch Carrier, la saison littéraire est maigre parmi les 22 titres d'intérêts divers. Retenons surtout le dernier roman paru de Roch Carrier: *La Dame qui avait des chaînes aux chevilles*, un nouveau livre de Gilles Archambault, *Le Voyageur distrait* et le dernier roman de Françoise Sagan *La Femme fardée*.

Aux éditions de la Pleine Lune, où l'on ne public que des femmes, voici un roman: *Le 2e Monopoly des précieux* par Pauline Harvey. Voici un recueil de nouvelles par Charlotte Boisjoli. Voici de la poésie: deux petits *Carnets de l'audace* par Janou Saint-Denis.

Aux éditions La Presse, aucune oeuvre de fiction en vue pour l'année mais quelques manuscrits à l'étude, nous dit le directeur Antoine DesRoches. Des livres utiles et pratiques: des guides des vins, de l'auto, de la pêche. Quelques essais: sur Marie LeFranc et Jules Léger, entre autres.

Aux Presses de l'Université de Montréal, le chef du service de la production, Pierre Filion, annonce près de 25 titres. Signalons *Le Duplessisme* par Gérard Boismenu, *Un Traité du droit de la santé et des services sociaux*, un traité du *Droit à l'information*, un traité du *Droit constitutionnel*. La revue Sociologie publiera aussi un numéro sur Les femmes dans la sociologie.

CE N'EST PAS NOUVEAU!

MAIS EN 1981

C'EST ENCORE PIRE...

Dès les débuts de la Confédération les gouvernements du Québec ont eu à se défendre contre la volonté des différents gouvernements fédéraux de s'accaparer des droits et des pouvoirs de juridiction provinciale.

L'Honorable Honoré Mercier

Premier ministre du Québec, en 1887, il convoque la **première Conférence interprovinciale pour discuter de l'autonomie et de la marge de manoeuvre financière accordée aux provinces.** Les délégués du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et du Manitoba, tentent de limiter l'ingérence grandissante du gouvernement fédéral dans leurs champs de compétence et proposent une réforme fiscale pour palier à l'entente financière inéquitable et insuffisante de 1867. **Ottawa refuse catégoriquement.**

L'Honorable Louis-Alexandre Taschereau

Premier ministre du Québec, en 1920, **il dénonce l'ingérence fédérale dans le domaine de l'impôt direct** (discours — Le Soleil) En 1927, il souligne que **"les provinces ont continuellement à combattre pour sauvegarder les droits qui leur appartiennent".**

L'Honorable Maurice Duplessis

Premier ministre du Québec, en 1945, il dénonce les abus de pouvoir d'Ottawa: "J'ai constaté, dit-il, **un mauvais vouloir** et **un désir évident de saboter la confédération et de réduire les provinces à l'état de serviteur, de réduire les provinces à l'état de locataire dans leur propre maison".** En 1954, il revient à la charge en déclarant: **"La province de Québec ne demande pas de faveur, la province de Québec réclame purement et simplement la reconnaissance de ses droits."**

L'Honorable Jean Lesage

Premier ministre du Québec, en 1960, il affirmait: **"Le Fédéralisme, au Canada, je tiens à le répéter, repose sur la souveraineté du gouvernement fédéral et des législatures provinciales dans leurs domaines respectifs de juridiction. Cette souveraineté respective des deux sphères de gouvernement est le fondement même de la confédération.** Pour sa part, la province de Québec entend **sauvegarder les droits et pouvoirs** que lui confère la constitution, nous voulons non seulement conserver ces droits, **mais nous désirons les utiliser pleinement en vue de promouvoir le bien-être de notre population".**

L'Honorable Daniel Johnson

Premier ministre du Québec en 1966, **déclare** à la conférence des premiers ministres, **que le Québec doit être seul responsable de l'orientation culturelle de sa population et exige que toute initiative fédérale soit autorisée par le Québec;** il refuse la distinction que fait le fédéral entre culture et éducation. En 1968, à la Conférence intergouvernementale canadienne, il **revendique** pour les **"Canadiens français" le droit de se donner des cadres et des institutions conformes à leurs aspirations.**

C'EST MAINTENANT QUE ÇA SE PASSE!

L'Honorable René Lévesque

Premier ministre du Québec depuis 1976, Monsieur Lévesque s'oppose au nouveau coup de force d'Ottawa. Face à la volonté fédérale de rapatrier unilatéralement la constitution et d'imposer une charte des droits.

"Le gouvernement du Québec refuse toute atteinte à son pouvoir exclusif d'appliquer ses propres lois en matière d'éducation, de promouvoir la langue française et d'orienter son développement économique."

En 1981, les droits exclusifs de l'Assemblée nationale du Québec sont plus que jamais menacés par le coup de force d'Ottawa. Le devoir essentiel de tout gouvernement québécois demeure celui de refuser ce qui aurait pour effet de limiter les pouvoirs du Québec, donc de son Assemblée nationale.

Québec

Le faux débat

École de technologie supérieure — Ordre des Ingénieurs du Québec

Le 23 juin dernier, le gouvernement promulguait un décret stipulant que le le diplôme de B. Tech. décerné par l'École de technologie supérieure de l'Université du Québec donnait ouverture au permis d'exercice de la profession d'ingénieur. Ce décret était publié dans la Gazette officielle du 15 juillet, et il devenait alors exécutoire.

Dès le 13 juillet, l'Ordre des ingénieurs du Québec réagissait défavorablement à cette décision; il s'était d'ailleurs opposé à un tel projet durant les années précédentes. Immédiatement, l'O.I.Q. orchestre une campagne contre l'application du décret; il utilise à cette fin les médias disponibles et mobilise ses membres. Ces derniers font parvenir au ministre de l'Éducation ou publient dans les journaux des lettres qui témoignent généralement d'une information insuffisante sur l'évolution de ce dossier au cours des dix dernières années. Rapidement, la polémique prend le pas sur la vérité historique. Seuls, Messieurs J.-P. Proulx dans un éditorial du Devoir du 16 juillet 1981 intitulé «Le partage du génie» et J.-P. Dagenais, conseiller aux relations publiques de l'O.I.Q., dans une réplique à cet éditorial publié dans le même journal, le 21 juillet, essaient d'aborder le fond de la question.

Le document qui suit est signé par Monsieur Gilles Boulet, président de l'Université du Québec. Il veut fournir à ce dossier un éclairage historique qui explique la décision du Ministre. Nous verrons, à sa lecture, que l'École de technologie supérieure, paradoxalement, est étrangère à ce débat puisque, depuis sa fondation, elle s'est toujours conformée au mandat et au devis qui lui ont été imposés lors de sa création, et que ses diplômés risquent d'être les victimes d'un débat qui, depuis plus de trente ans, oppose les ingénieurs entre eux au sujet de leur formation.

Par Gilles BOULET
Président de l'Université du Québec

LE DÉBAT sur la formation des ingénieurs n'est pas récent. En fait, il dure depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et il a été ponctué, dans la plupart des pays industrialisés du monde, par d'importants rapports officiels et par de longs débats. Tout récemment encore, l'Angleterre publiait le rapport FINNISTON.

En gros, deux tendances se distinguent et, parfois, s'affrontent. Pour les uns, il faut privilégier la formation fondamentale, de type scientifique, sur une base de mathématiques, de mécanique théorique, de physique, de chimie... Pour les autres, tout en ne négligeant pas la formation de base nécessaire, il convient d'insister davantage sur l'apprentissage pratique, technique ou technologique.

Le débat a pris une acuité particulière immédiatement après la deuxième guerre mondiale. La mobilisation de toute la main-d'œuvre américaine de haute qualification avait révélé, dès le début de la guerre, que seul un effort majeur dans les domaines de la recherche fondamentale orientée, de la recherche appliquée et du développement technologique permettrait aux États-Unis d'affronter le conflit avec des chances de succès significatives. Très tôt, dans cet effort, les chercheurs fondamentaux prirent le pas sur les ingénieurs, particulièrement dans le développement de l'arme atomique, du radar, des outils nouveaux de communication et de télédétection... Si bien qu'au sortir de la guerre, la plupart des écoles d'ingénieurs américaines avaient été portées à renforcer dans leur curriculum, l'importance des disciplines de base, généralement au détriment de la formation technologique et pratique.

Depuis lors, le débat n'a jamais cessé en Amérique du Nord, comme dans la plupart des pays industrialisés. Il reprit de l'ampleur, surtout, au tournant des années 60-70. De nombreuses Commissions d'enquêtes ou Comités d'études étaient alors créés, qui allaient déboucher sur d'importants rapports dont les plus connus ici sont le rapport THURMAN, en Californie, *le rapport RING OF IRON, élaboré sous la direction du Docteur Ham, actuel président de l'Université de Toronto, alors doyen de la Faculté des sciences appliquées de la même université, et, au Québec même, le rapport LETENDRE, issu du Conseil supérieur de l'éducation, et le rapport de l'Opération sciences appliquées (O.S.A.), publié par le ministère de l'Éducation. Partout on était confronté à la même problématique; partout on allait arriver à des conclusions semblables, compte tenu des différences de situation selon les États ou les pays.

Au Québec, donc, l'évaluation du système de formation des ingénieurs au tournant des années 70 avait été confiée à deux comités formés presque exclusivement d'ingénieurs. Le premier présidé par Monsieur Gérard Letendre, faisait rapport le 12 février 1971 (rapport du Conseil supérieur de l'éducation concernant des problèmes d'éducation technologique au Québec).

Le second, qui avait charge de l'Opération sciences appliquées (O.S.A.), publiait plusieurs rapports et études entre juin 1971 et juin 1973; son Comité directeur était présidé par Monsieur Gaston Denis, ingénieur et doyen de la Faculté des sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke, puis directeur général de l'enseignement supérieur, tandis que son Comité d'expertises était présidé par Monsieur Camille Dagenais, président de la firme d'ingénieurs S.N.C.

Après avoir décrit le système de formation des ingénieurs dans plusieurs pays fortement industrialisés (États-Unis, Suisse, Allemagne, Suède, Grande-Bretagne, France...), le rapport LETENDRE concluait à la nécessité de corriger au Québec une importante lacune dans la formation des ingénieurs: l'insuffisance de la formation pratique et plus précisément de l'apprentissage à l'ingénierie appliquée. Le rapport recommandait la création d'une école spécifiquement orientée vers la formation de ce que de nombreuses personnes appelaient alors des ingénieurs d'application; la création d'une telle école, selon le rapport LETENDRE, permettrait de répondre aux critiques fréquemment formulées par le milieu industriel québécois selon lesquels les diplômés des facultés de génie n'étaient pas toujours en mesure, au moment de la rentrée sur le marché du travail, d'exercer des responsabilités dans le domaine de la «production»: dans tous les cas ils se sentaient mal préparés psychologiquement à l'exercice de leurs fonctions, qu'ils avaient tendance à abandonner très rapidement. Selon de nombreux ingénieurs en activité, selon aussi l'ensemble du milieu manufacturier, il était alors soutenu que la formation au Québec d'ingénieurs d'application serait de nature à favoriser hautement le développement industriel de la province, tant au niveau de la grande entreprise manufacturière qu'à celui de la P.M.E., ou encore à celui des services (travaux publics par exemple).

Le rapport LETENDRE concluait donc à l'urgence de la création d'une école nouvelle, différente des écoles ou des facultés d'ingénieurs existantes; cette nouvelle école, dont le programme prolongerait celui des sections professionnelles des Cegeps, conduirait à un premier cycle universitaire à travers un cheminement moins axé sur les sciences fondamentales que celui qu'imposaient alors les facultés existantes, mais beaucoup plus tourné par contre vers une formation pratique acquise entre autres en milieu industriel.

Accueilli avec intérêt par le ministre de l'Éducation, M. Guy St-Pierre, et l'un de ses sous-ministres chargé du dossier, M. John Dinsmore, tous deux ingénieurs, le rapport était immédiatement envoyé, pour évaluation et avis complémentaire, aux responsables de l'Opération sciences appliquées, que le ministère avait mise sur pied peu auparavant. En juin 1971, l'Opération sciences appliquées donne un avis favorable de principe à la proposition du rapport LETENDRE, et recommande que soit poussée plus avant l'hypothèse de la fondation d'une telle école. Le 12 novembre 1973, sur la base du rapport final de l'O.S.A., le ministre de l'Éducation émet un avis favorable à la création de la nouvelle école, et demande à l'Université du Québec de lui présenter à cet effet un avant-projet. Cet avant-projet devait répondre aux objectifs et critères retenus par l'O.S.A.:

- former des spécialistes de premier cycle en sciences appliquées dont le curriculum établirait un équilibre entre formation fondamentale et formation pratique;
- privilégier, dans cette optique, la formation en milieu de travail, c'est-à-dire en usine ou sur le chantier, en n'ajoutant à la formation de base fondamentale que ce qui était rigoureusement requis pour une authentique formation de premier cycle;
- privilégier, dans cette perspective, l'admission de finissants des Cegeps professionnels et de techniciens ou technologues déjà sur le marché du travail;
- ajuster en conséquence la durée du cours, pour tenir compte de l'expérience antérieure des candidats provenant du marché du travail et de la formation supplémentaire des finissants du CEGEP professionnel, qui ont trois années de scolarité collégiale, contre deux années pour les finissants du Cegep général;
- éviter «l'écueil de la fondamentalisation» de l'école, en la dotant d'une infrastructure qui utilise la logistique et les infrastructures du milieu industriel;
- doter l'école d'un Conseil d'administration composé de représentants du milieu de l'industrie et des services qui en garantissent le respect des objectifs et des orientations.

La nécessité d'une école de technologie supérieure

C'EST DANS CE CADRE, recommandé par l'Opération sciences appliquées, accepté par le Conseil des universités et par le ministre de l'Éducation, que l'Université du Québec lançait son École de technologie supérieure qui, au cours des cinq années suivantes, allait faire l'objet de deux évaluations officielles par les instances québécoises agréées à cette fin (Comité conjoint des programmes et Conseil des Universités qui s'étaient adjoints pour la circonstance plusieurs industriels chevronnés), évaluations qui confirmaient que l'école avait rempli rigoureusement son contrat, que le contenu de ses programmes répondait bien aux objectifs de formation pratique qui lui avaient été assignés, que leur qualité correspondait bien aux standards requis et que l'école, conséquemment, devait être dotée à partir de 1979 d'un statut permanent.

Entre-temps, saisie par les dirigeants de l'O.S.A. du projet de création d'une telle école, la Corporation des ingénieurs du Québec avait eu le temps d'en faire étudier le devis, donc d'analyser le problème de l'accréditation de ses diplômés. Le Comité sur l'éducation technologique de l'Ordre (qui était alors la Corporation), composé d'ingénieurs membres de la Corporation, analyse le projet d'école, sur la base des spécifications retenues par l'O.S.A. et plus tard respectées par les programmes de l'É.T.S.; le sous-Comité de l'accréditation des diplômés de cette École recommande l'admission de ses diplômés à la Corporation, le 12 novembre 1973, à des conditions restant à déterminer précisément, ces conditions pouvant être, par exemple, un juniorat du type de celui exigé des autres jeunes diplômés des Écoles de génie du Québec. Ce sous-Comité était dirigé par Monsieur Donald Lane.

Ajoutons que, après que sa création eut été recommandée par des ingénieurs, acceptée par des ingénieurs, l'École a été fondée par la suite par des ingénieurs, toujours dirigée par des ingénieurs, que son enseignement est dispensé par des ingénieurs et que son Conseil d'administration a toujours comporté un grand nombre d'ingénieurs. Comment, dès lors, a pu naître le malentendu qui a conduit au débat actuel?

La question des crédits

LES RÉACTIONS qui se sont manifestées à la suite de la décision du Ministre, soit dans le mensuel de l'O.I.Q., PLAN, soit dans les médias écrits ou électroniques, soit par l'intermédiaire des membres de l'O.I.Q., soulèvent d'abord une première critique: l'É.T.S., affirme-t-on, n'est pas une école d'ingénieurs.

La relecture de tous les documents du Conseil supérieur de l'éducation et de l'Opération sciences appliquées, tout autant que celle de tous les avis et documents de travail du Conseil des universités, montrent que le débat sur la formation pratique ou la formation théorique des ingénieurs a porté sur le niveau universitaire, le niveau pré-universitaire ne servant que de référence initiale, particulièrement dans le rapport LETENDRE. Ce dont il s'agissait, plus précisément encore, c'était avant tout de la formation au premier cycle universitaire. Toutes les discussions au sein de l'Opération sciences appliquées ont porté sur la mise au point d'une alternative à la formation trop fondamentale des ingénieurs de premier cycle au Québec, cette alternative ne pouvant se situer bien entendu qu'au premier cycle universitaire. Nous n'entrerons pas ici dans le débat sémantique portant sur le nom même de ces diplômés: faut-il parler pour les diplômés des Facultés traditionnelles d'ingénieurs de conception et, pour les diplômés de l'É.T.S., d'ingénieurs d'application? Beaucoup d'ingénieurs contestent cette terminologie. Laissons-leur le choix et la responsabilité de trouver mieux que ces deux appellations. Ce qui importe ici c'est de réaffirmer tout ce que les documents officiels disent: l'École de technologie supérieure, tout comme les autres Écoles d'ingénieurs du Québec, est une école de premier cycle formant des bacheliers dans le domaine du génie. Ce débat est depuis longtemps tranché.

Une seconde critique est formulée alors: pourquoi l'école a-t-elle un curriculum s'étendant sur soixante-et-douze crédits seulement, alors que les curriculums des autres écoles ou facultés d'ingénieurs peuvent comporter jusqu'à cent-vingt crédits. Un rappel historique s'impose donc ici.

Rappelons immédiatement que l'une des plus importantes recommandations de l'O.S.A. portait sur la durée du premier cycle en sciences appliquées. Considérant un certain nombre de paramètres soit internationaux (la pratique courante de l'achèvement d'un premier cycle universitaire au bout de seize ans de scolarité, par exemple), soit proprement québécois (la mise en place des Cegeps, par exemple) l'O.S.A. recommandait que le baccalauréat en sciences appliquées soit réduit à un maximum de cent-cinq crédits. Au cours des discussions, l'affirmation que ce premier cycle devrait avoir la même durée que les autres premiers cycles, soit quatre-vingt-dix crédits, était revenue fréquemment. Peu après le dépôt du rapport de l'Opération sciences appliquées, l'Université McGill, coordonnant son cours avec celui du Collège Dawson, par exemple, réduisait effectivement son premier cycle à moins de cent crédits. Le Conseil des universités et le ministère de l'Éducation avaient sur ce point entériné la recommandation de l'Opération sciences appliquées.

C'est sur cette base que l'O.S.A., le ministère de l'Éducation et le Conseil des universités ont proposé les grandes lignes de ce que devrait être le régime de ce qu'allait devenir l'École de technologie supérieure. Il était en effet décidé (et cela a été décidé bien avant la création de l'école) que le nombre total des crédits de l'école devrait s'établir à soixante-quinze environ, puisque ces étudiants sortiraient généralement du Cegep professionnel. Afin qu'il n'y ait point de répétition de cours, tel que cela était alors fréquent et, malheureusement, tel que cela arrive encore parfois, il était donc décidé de soustraire du curriculum normal des baccalauréats en sciences appliquées pour fins d'équivalence, tous les crédits précédemment obtenus par les candidats à l'É.T.S.

En second lieu, il était aussi décidé de partager le programme de l'É.T.S. en deux parties nettement distinctes: l'une consacrée au complément de formation des étudiants dans le domaine des disciplines fondamentales, l'autre consacrée à la formation pratique en technologie. Il était décidé aussi que le régime de l'école distinguerait nettement deux modes d'enseignement: l'enseignement traditionnel des sciences fondamentales et la formation pratique en technologie, qui inclurait une composante importante en milieu de travail. Au sujet de cette formation en milieu de travail, il ne s'agissait pas simplement de stages complémentaires d'apprentissage, mais bien d'éléments de formation de base, avec un encadrement qui ne serait pas donné par des tuteurs plus ou moins lointains, mais par des professeurs proprement dit.

Dès lors, affirmer comme l'ont fait de nombreux membres de l'Ordre, et l'Ordre lui-même, que le curriculum de l'É.T.S. comporte trente-et-un crédits universitaires est non seulement erroné, mais un mensonge grossier fort peu digne d'un corps professionnel qui passe pour être habituellement plus rigoureux que cela.

À vrai dire, la question qui se pose ici n'est pas celle de la longueur du curriculum de l'École, qui correspond rigoureusement au devis imposé par les instances compétentes, mais celle du curriculum des autres facultés qui, dans de nombreux cas, ne respectent pas les recommandations de l'O.S.A. ou celles du Conseil des universités, recommandations qui ont toutes été acceptées par le ministère de l'Éducation. Nous soumettons donc que ce débat, s'il se prolonge, devrait porter sur la remise en cause de la longueur des études en sciences appliquées dans de nombreuses Facultés ou Écoles d'ingénieurs.

L'intérêt public

LES LETTRES aux journaux ont aussi déclaré fréquemment, durant la campagne récente, que le décret d'accréditation du diplômé de l'É.T.S. par le ministre de l'Éducation allait à l'encontre de l'intérêt et de la sécurité du public.

Il serait bon de rappeler ici que, comme l'a d'ailleurs largement souligné le rapport LETENDRE, avant le rapport de l'Opération sciences appliquées, la formule de l'É.T.S. n'est guère originale, sauf au Québec peut-être. La coexistence dans la plupart des pays industrialisés du monde de deux types d'écoles de formation en sciences appliquées, au niveau universitaire, est jugée essentielle, tout comme est jugée essentielle la coexistence en médecine de fondamentalistes et de cliniciens. Bien plus, il arrive dans maints pays que les deux catégories de diplômés soient chapeautées par le même Ordre professionnel, encore qu'ils y soient admis en vertu de critères différents, ainsi que cela se pratique aux États-Unis, par exemple. Il est évident en effet que l'évaluation de la formation d'ingénieurs s'orientant vers des travaux de conception ne peut obéir aux mêmes critères que l'évaluation de la formation d'ingénieurs se consacrant davantage à des applications sur le terrain.

Il serait bon d'admettre donc qu'il puisse exister plusieurs types d'ingénieurs, donc plusieurs types de formation d'ingénieurs, tout comme il existe des médecins de pratique générale et des médecins hautement spécialisés: la formation de ces deux types de médecin, par leur contenu et par leur longueur, est différente, mais tous les deux portent le titre de médecin et sont, comme tels, admis dans l'Ordre des médecins. Bien sûr, leurs champs d'intervention sont différents, tout comme il a été souhaité que le champ d'intervention des diplômés de l'É.T.S. soit différent du champ d'intervention des diplômés des programmes de génie physique, de génie nucléaire ou de toute autre spécialité des autres universités.

En ce sens, donc, le décret stipulant que le diplôme de B. Tech. donne ouverture au permis d'exercice de la profession d'ingénieur ne va pas à l'encontre de l'intérêt public mais obéit au contraire à un impératif qui n'est nullement contesté au Québec, ni par le milieu industriel, ni par le milieu de services publics, ni par l'Ordre des ingénieurs lui-même: le développement industriel de la province, dont tous les milieux compétents se plaisent à dire qu'il bénéficiera hautement de la présence de diplômés tels que ceux de l'É.T.S. C'est pour répondre à ce besoin d'ingénieurs d'application, ou de production, quel que soit le titre qu'on leur donne, que d'autres ingénieurs ont conçu un profil de formation qui, selon les évaluations des instances mandatées à cette fin, comporte toute assurance quant à la qualification du diplômé de l'É.T.S. Le Comité conjoint des programmes des universités fit une étude du curriculum de l'École, versus le curriculum de McGill et Lakehead University. Les tableaux de cette étude démontrent que la formation du diplômé de l'É.T.S. se comparait très avantageusement avec la formation reçue par les diplômés de ces universités.

Dans la même veine, un certain nombre de critiques ont souligné le fait que la décision du Ministre serait préjudiciable aux ingénieurs québécois aux niveaux national et international. Compte tenu de ce qui vient d'être dit, il est difficile de voir en quoi cette décision sera préjudiciable à nos ingénieurs. Avec la création de l'É.T.S., le Québec s'est doté d'un double modèle de formation d'ingénieurs, tel que cela existe, est-il encore utile de le rappeler, dans la plupart des pays industrialisés du monde. Relisons à cet égard le rapport LETENDRE. En accréditant les diplômés de l'École, le ministre de l'Éducation vient donc de consacrer ce rattrapage de notre retard par rapport à d'autres pays, États ou provinces. Si, dans ces derniers, des diplômés du type de ceux de l'É.T.S. sont accrédités en fonction d'une critériologie particulière et connue, (nous pensons ici aux États-Unis, par exemple), l'Ordre des ingénieurs du Québec pourrait se doter lui aussi d'une double critériologie pour l'accréditation de nos Écoles de sciences appliquées. L'Ordre des ingénieurs admet que la critériologie en vigueur au Canada pour l'accréditation des Écoles d'ingénieurs traditionnelles est, à quelques détails près, copiée sur celle en vigueur aux États-Unis. Le Canada et le Québec pourraient donc maintenant adopter aisément la seconde série de critères, à la lumière de laquelle serait évaluée l'École de technologie supérieure.

Les critiques formulées à l'égard de la décision du ministre de l'Éducation font naître, également, la crainte que l'on reconnaisse dorénavant, arbitrairement, toutes sortes de professionnels que les ingénieurs considèrent comme peu sérieux: les chiropraticiens, les acupuncteurs, les «ramancheux»... Outre qu'il faille s'inquiéter que des ingénieurs se livrent à des comparaisons aussi discutables, nous devons souligner qu'aucune des professions citées dans certaines lettres n'a été soumise à un processus de réflexion, d'évaluation, de décision du type de celui auquel l'École de technologie supérieure est soumise depuis dix ans. Alors que des ingénieurs ont formulé à l'égard de la formation actuelle certaines critiques, proposé la formation d'un nouveau type d'école, conçu le programme de celle-ci, administré cette É.T.S. depuis plusieurs années, dispensé des programmes, embauché ses diplômés, nous ne savons pas qu'un groupe de médecins québécois éminents, semblable au groupe d'ingénieurs qui constituaient le Comité LETENDRE ou l'O.S.A., ait jamais recommandé la fondation d'une école de paraprofessionnels de la santé dont l'existence est régulièrement mise en doute. De même, alors que les médecins du Québec, et l'Ordre qui les représente, n'ont jamais reconnu l'existence de certaines pratiques, fonctions ou paraprofessions du type de celles qui ont été citées dans les lettres précitées, les ingénieurs québécois ont, au contraire, par l'intermédiaire d'instances diverses, dont le Conseil supérieur de l'éducation et l'Opération sciences appliquées, affirmé l'urgence de la création d'un nouveau type d'école et, depuis, ont assumé la responsabilité de son fonctionnement. D'où, l'opinion qui commence à se répandre, selon laquelle le débat actuel, pour peu qu'on soit informé, est un débat strictement corporatif portant sur deux conceptions différentes de la formation des spécialistes en génie au niveau universitaire.

La décision du ministre

RETENONS enfin une dernière critique adressée au ministre de l'Éducation, dont il est dit, dans certaines lettres d'ingénieurs, qu'il a agi d'une façon unilatérale et antidémocratique.

Pour ce qui touche au caractère démocratique ou antidémocratique de la décision, ou à son aspect unilatéral, faut-il souligner que la discussion autour de la formation des ingénieurs, et celle autour de la nouvelle école recommandée par l'O.S.A., dure depuis douze ans en ce qui a trait aux aspects fondamentaux de la formation du diplômé en sciences appliquées, et depuis 1973, pour ce qui touche à la reconnaissance du diplômé de l'É.T.S. La recommandation du Comité LANE mis sur pied par l'O.I.Q. pour traiter de cette question, nous le disions plus haut, date du 12 novembre 1973. C'est donc depuis huit ans que l'Ordre (ou la Corporation) des ingénieurs du Québec se penche sur ce dossier. Les premières consultations ont été menées par les responsables de l'Opération sciences appliquées, et la discussion s'est poursuivie sans désemparer depuis. Certes, depuis deux ou trois ans, le dialogue était devenu difficile. Il fallait donc que, ayant longuement consulté les différentes parties en présence, dont l'Ordre, et que, conformément à la loi, le Ministre finisse par trancher, en vertu des pouvoirs qui lui étaient donnés. Il l'a fait. Même s'il y a divergences de vues, tel que le manifestent certains membres de l'Ordre, il n'en est pas moins évident que la décision du Ministre n'a rien d'antidémocratique, puisqu'elle est le couronnement de plusieurs années de discussions publiques.

Des ingénieurs mieux informés auraient pu voir que le décret d'accréditation des diplômés de l'É.T.S. est tout à fait conforme aux lois en vigueur et particulièrement à la loi de l'Office des professions et à la loi des ingénieurs. Il eût été douteux que le ministre de l'Éducation prenne à cet égard quelque décision que ce soit sans consulter longuement ses conseillers juridiques et ceux du ministère de la Justice. L'Ordre des ingénieurs du Québec rappelle lui-même que l'un des conseillers juridiques, Me Georges Emery, intéressé à ce dossier depuis 1977, considère le décret comme inattaquable quant à son aspect juridique.

CONCLUSION

AU TOTAL, le milieu industriel et une fraction importante du milieu des ingénieurs a appelé, d'urgence, la création d'une telle école. Celle-ci a été fondée dans le respect scrupuleux du mandat qui lui était imparti et du devis qui lui était imposé, tel qu'en ont témoigné les Comités officiels d'évaluation de l'école. Aujourd'hui, l'accréditation de ses diplômés fait renaître le débat sur le contenu de leur formation. Je ne conteste pas la légitimité de ce débat qui, en fait, dure dans de nombreux pays du monde occidental depuis plusieurs décennies. Partout, il semble que l'on ait adopté la solution du double système de formation, certaines écoles insistant sur les disciplines fondamentales, d'autres sur les applications technologiques. Comme président de l'Université du Québec, je n'ai ni la compétence ni la volonté de prendre parti aujourd'hui dans ce débat. Je réaffirme cependant que l'Université du Québec, par l'École de technologie supérieure, a rempli, à la satisfaction des organismes officiels, un mandat précis. Je laisse à tous ceux que le débat intéresse le soin de le prolonger pendant plusieurs décennies encore. En attendant, je crois que la décision du Ministre aura des effets bénéfiques non seulement pour les diplômés de l'École mais surtout, et de façon plus essentielle, pour le développement du Québec. Je regrette que de nombreuses personnes, sans doute de bonne foi, aient été entraînées par défaut d'information dans un débat dont je ne suis pas sûr qu'il rehausse l'image de rigueur que devraient donner les ingénieurs. Cette information nous la tenons à la disposition de tous ceux qui souhaiteraient venir consulter à nos bureaux les quelques milliers de pages écrites dans le cadre des travaux du Comité LETENDRE, de l'Opération sciences appliquées ou du Conseil des universités. Je reste persuadé de toute façon que cette question peut trouver une solution rapide dans un dialogue serein et bien informé entre l'Université du Québec et l'École de technologie supérieure, d'une part, et l'Ordre des ingénieurs, d'autre part. Je sais d'ailleurs que ce dialogue est amorcé et je ne vois pas ce qui pourrait maintenant l'interrompre et en compromettre le succès.

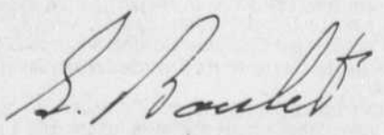

Université du Québec

* «*Goals of Engineering Education*» et «*Goals of Technical Engineering Education*» par l'*American Society of Engineering Education*.